



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

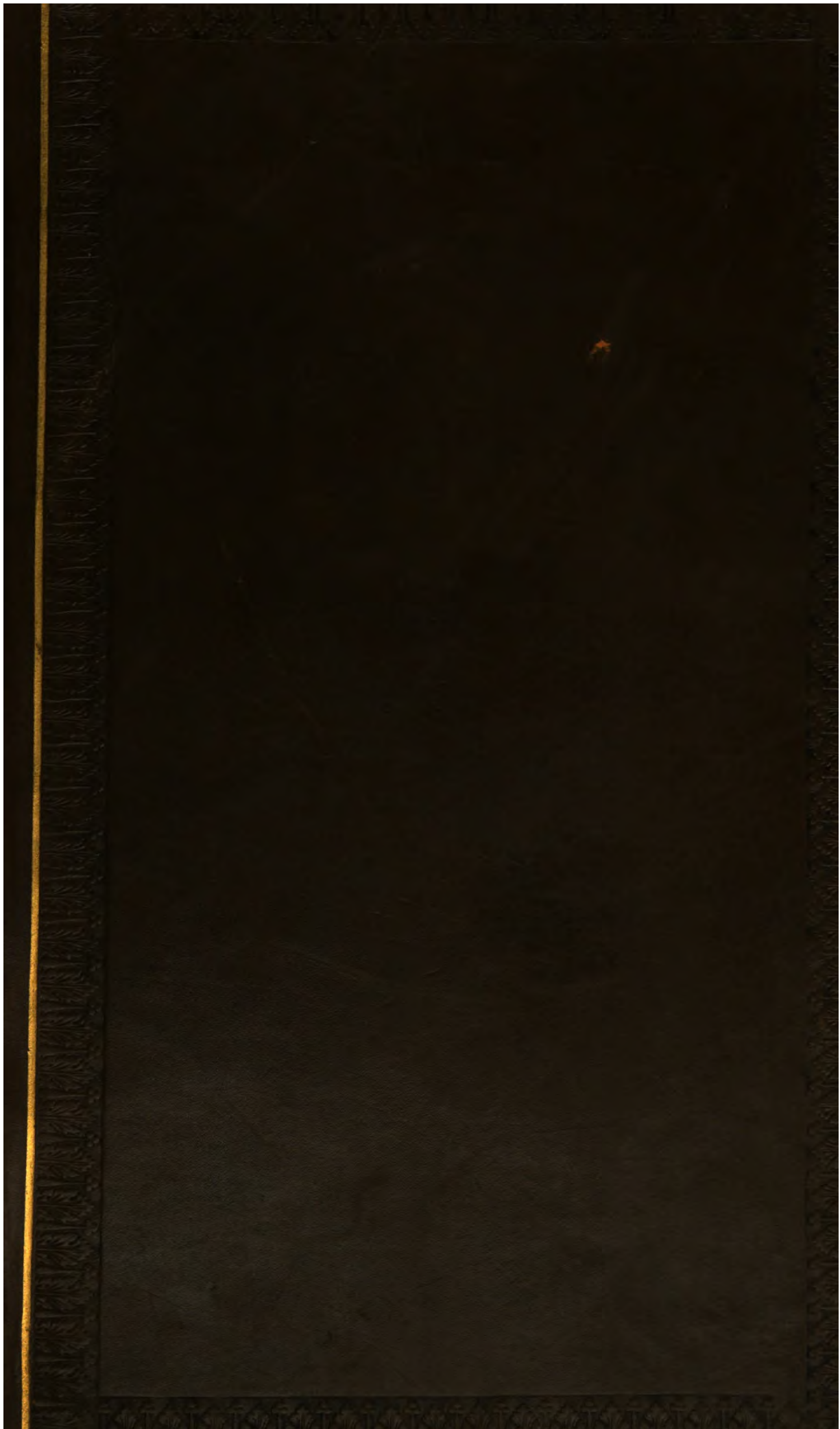
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

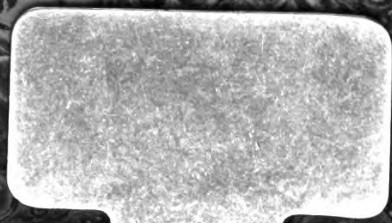
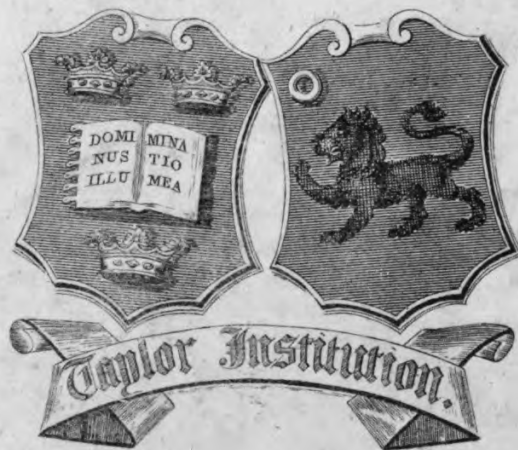
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

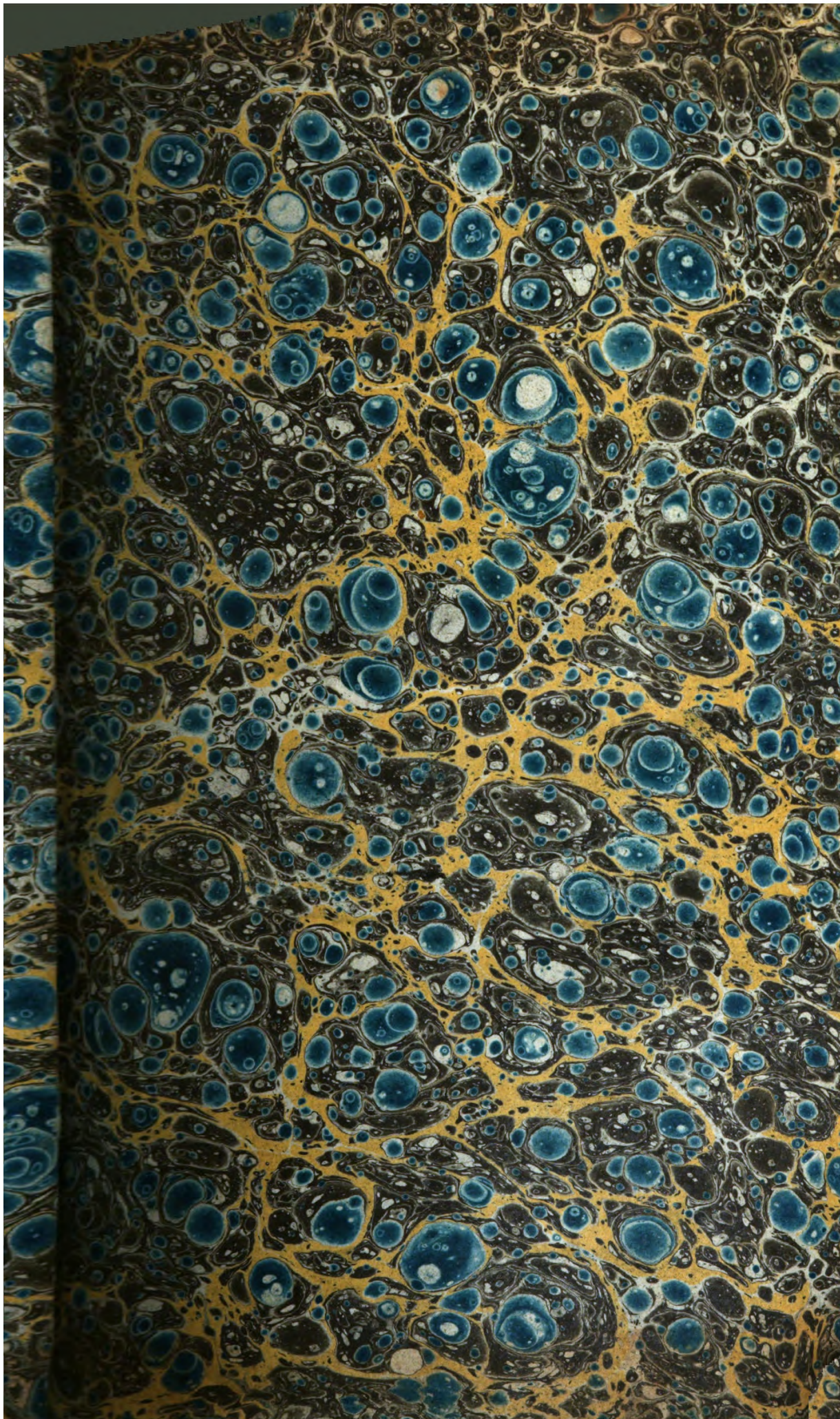


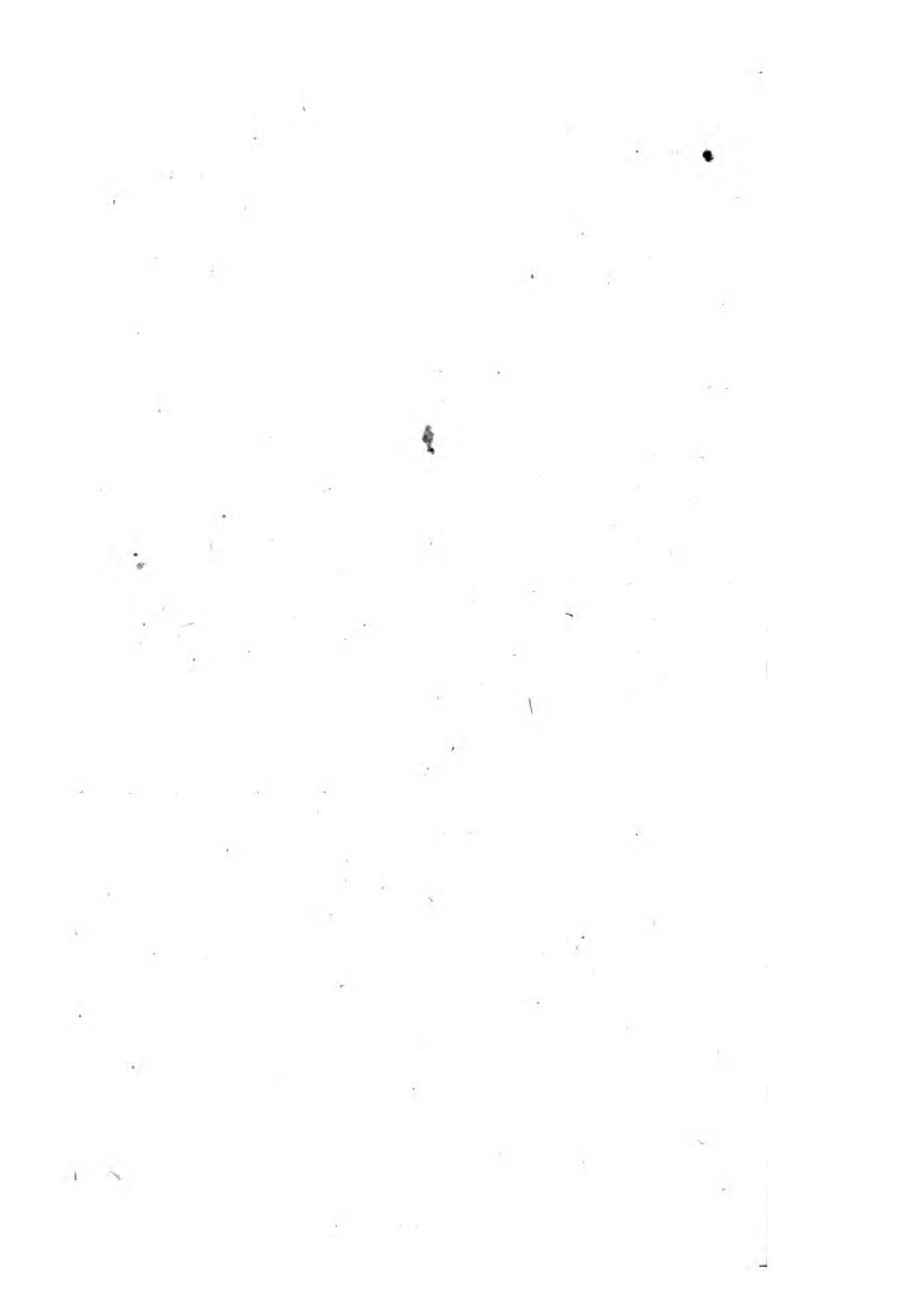
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



82. e. 12







OEUVRES  
COMPLÈTES  
DE ROLLIN.

---

TOME DIXIÈME.



# HISTOIRE ANCIENNE

## DES GRECS,

DES MACÉDONIENS, DES PERSES, ETC.

---

SUITE DU

## LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

### CHAPITRE III.

DES ARTS LIBÉRAUX.

---

#### AVANT-PROPOS.

*Des arts libéraux. Honneurs rendus à ceux qui s'y sont distingués.*

Nous entrons dans l'examen des *arts* qu'on appelle *libéraux*, par opposition aux *mécaniques*; parce que les premiers sont regardés comme plus nobles, dépendant davantage de l'esprit. Ces arts sont principalement l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique.

Il est d'heureux siècles où les arts, aussi-bien que les sciences, paraissent avec éclat, et jettent une grande



lumière; mais, comme l'observe un historien <sup>1</sup>, cet éclat et cette lumière s'obscurcissent bientôt, et la durée de ces temps de perfection est ordinairement renfermée dans un assez court espace. Elle a été plus longue dans la Grèce que partout ailleurs. A ne commencer le règne des beaux-arts qu'aux temps de Périclès, et à ne le conduire que jusqu'à la mort des premiers successeurs d'Alexandre (et l'on pourrait reculer plus loin ces deux époques de part et d'autre), cet intervalle aura été au moins de deux cents ans, pendant lesquels a paru une foule d'hommes illustres dans tous les arts.

On ne peut pas douter que les récompenses, l'honneur, l'émulation, n'aient beaucoup contribué à former ces grands hommes. Quelle ardeur pense-t-on que dut exciter en eux cette louable coutume qui régnait dans plusieurs villes de la Grèce, de donner en spectacle ceux qui réussissaient le mieux dans les arts, d'établir entre eux des disputes publiques, et de distribuer des prix aux vainqueurs, à la vue et avec les applaudissements de tout un peuple?

La Grèce, comme on le verra bientôt, se crut obligée de rendre presque autant de respects au célèbre Polygnote, qu'elle aurait pu faire à Lycurgue et à Solon; de lui préparer des entrées magnifiques dans les villes où il avait fait quelques peintures, et d'ordonner, par un décret des amphictyons, qu'il serait défrayé aux dépens du public dans tous les lieux où il irait.

Quels honneurs les plus grands princes n'ont-ils

<sup>1</sup> « Hoc idem evenisse grammaticis, plastis, pictoribus, sculptoribus, quisquis temporum notis institerit, reperiet, et eminentia cujusque operis arctissimis temporum claustris circumdata. » (PATERC. l. 1, c. 17.)

point rendus, dans tous les siècles, à ceux qui se sont distingués dans les arts ! Nous avons vu Alexandre-le-Grand et Démétrius Poliorcète, oubliant leur rang, se familiariser avec deux illustres peintres<sup>1</sup>, et venir dans leur atelier rendre en quelque sorte hommage au rare talent et au mérite supérieur de ces hommes extraordinaires.

Charles-Quint, un des plus grands empereurs qui aient régné en Occident depuis Charlemagne, montra le cas qu'il faisait de la peinture lorsqu'il fit le Titien comte palatin, en l'honorant de la clef d'or, et de plusieurs autres marques de distinction.

Cav. Ridolphi dans la vie du Titien.

Le roi François I<sup>er</sup>, son illustre rival dans les actions de la paix aussi-bien que dans celles de la guerre, enchérit de beaucoup sur lui, lorsqu'il dit aux seigneurs de sa cour en faveur de Léonard del Vinci, qui expirait entre ses bras : *Vous avez tort de vous étonner de l'honneur que je rends à ce grand peintre. Je puis faire en un jour beaucoup de seigneurs comme vous ; mais il n'y a que Dieu seul qui puisse faire un homme pareil à celui que je perds.*

Vasari dans la vie de Léonard del Vinci.

Des princes qui parlent et qui agissent ainsi se font du moins autant d'honneur à eux-mêmes qu'à ceux dont ils relèvent et honorent le mérite. Il est vrai que les arts<sup>2</sup>, par l'estime qu'en témoignent les rois, acquièrent une noblesse et un éclat qui les illustrent et les élèvent ; mais les arts, à leur tour, rendent aux rois un pareil service, et les ennoblissent aussi en quelque façon eux-mêmes, en immortalisant leur nom et leurs

<sup>1</sup> Apelle et Protogène.

<sup>2</sup> « De pictura, arte quondam nobili, tunc quum expeteretur a re-

gibus populisque, et illos nobilitante, quos dignata esset posteris tradere. » (PLIN. lib. 35, cap. 1.)

actions par des ouvrages qui passent jusqu'à la postérité la plus reculée.

Paterculus, que j'ai déjà cité sur le peu de durée qu'ont les arts quand ils sont arrivés à leur perfection, fait une autre remarque qui est bien vraie, et attestée par l'expérience, soit des siècles reculés, soit des derniers temps : c'est que les grands hommes <sup>r</sup> en tout genre, dans les arts, dans les sciences, dans la politique, dans la guerre, se trouvent ordinairement contemporains.

Qu'on rappelle en sa mémoire le temps où floris-  
saient dans la Grèce les Apelle, les Praxitèle, les  
Lysippe, et d'autres pareils; c'est alors que vivaient  
ses plus grands philosophes, ses plus grands orateurs et  
ses plus grands poètes. Socrate, Platon, Aristote, Dé-  
mosthène, Isocrate, Thucydide, Xénophon, Eschyle,  
Euripide, Sophocle, Aristophane, Ménandre, et plu-  
sieurs autres, ont vécu à peu près dans le même siècle.  
Quels hommes, quels généraux grecs de ce temps-là!  
Vit-on jamais rien de plus accompli?

Le siècle d'Auguste eut la même destinée en tout  
genre. Sous celui de Louis-le-Grand, quelle foule de  
grands hommes de toute espèce, dont les noms, les  
actions, les ouvrages, rendront célèbre à jamais le  
souvenir de ce glorieux règne!

Il semble qu'il arrive des temps où je ne sais quel  
esprit de perfection se répand généralement dans un  
même pays sur toutes les professions, sans qu'on puisse

« <sup>r</sup> Quis abundè mirari potest, in idem arctati temporis \* congruant  
quòd eminentissima cujusque profes- spatium. » (PATERC. lib. I, cap. 16.)  
sionis ingenia in eadem formam et

\* Sic Lipsius legit pro congruens.

trop expliquer comment et pourquoi cela arrive de la sorte. On peut dire pourtant que tous les arts, tous les talents se tiennent par quelque endroit. Le goût de perfection est le même dans tout ce qui dépend du génie. Si la culture manque, une infinité de talents demeurent ensevelis. Lorsque le vrai goût se réveille, ces talents alors, tirant un secours mutuel les uns des autres, brillent d'une manière particulière. Le malheur est que cette perfection même, quand elle est arrivée à son suprême degré, est un avant-coureur de la décadence des arts et des sciences, qui ne sont jamais plus près de leur ruine que quand ils en paraissent plus éloignés : tant il y a d'instabilité et de variation dans toutes les choses humaines !

---

## DE L'ARCHITECTURE.

---

### ARTICLE PREMIER.

#### DE L'ARCHITECTURE EN GÉNÉRAL.

---

##### § I. *Commencements, progrès, perfection de l'architecture.*

Il est hors de doute que le soin de bâtir des maisons a suivi de près celui de cultiver les terres, et que l'architecture n'est pas de beaucoup postérieure à l'agriculture. C'est pourquoi Théodoret appelle celle-ci la sœur aînée de l'architecture. Les excessives chaleurs de l'été,

Theod. Orat.  
4, de Provid.  
p. 359.

les rigueurs de l'hiver, l'incommodité des pluies, la violence des vents, ont bientôt averti l'homme de chercher des abris, et de se procurer des retraites qui lui servissent d'asyle contre les injures de l'air.

Vitruv. l. 1,  
cap. 1.

D'abord ce n'étaient que de simples cabanes, construites fort grossièrement de branchages d'arbre, et assez mal couvertes. Du temps de Vitruve, on montrait encore à Athènes, comme une chose curieuse pour son antiquité, les toits de l'Aréopage faits de terre grasse; et à Rome, dans le temple du Capitole, la cabane de Romulus couverte de chaume.

Il y eut ensuite des bâtiments de bois, qui ont donné l'idée des colonnes et des architraves. Ces colonnes ont pris leur modèle sur les arbres qui ont d'abord été employés pour soutenir le faîte; et l'architrave n'est autre chose qu'une grosse poutre, comme son nom le porte, pour être mise entre les colonnes et le comble.

De jour en jour, à force de travailler aux bâtiments, les ouvriers devinrent plus industrieux, et leurs mains plus habiles. Au lieu de ces frêles cabanes, dont on s'était contenté dans les commencements, ils élevèrent sur des fondements solides des murailles de pierre et de brique, et les couvrirent de bois et de tuile. Dans la suite, leurs réflexions, fondées sur l'expérience, les conduisirent enfin à la connaissance des règles certaines de la proportion, dont le goût est naturel à l'homme, et dont l'auteur de son être a mis en lui des principes invariables qui devraient lui faire connaître qu'en tout il est né pour l'ordre. De là vient <sup>1</sup>, comme

<sup>1</sup> « Itaque in hoc ipso ædificio singula bene considerantes, non possumus non offendi, quòd unum os-

tiqm videntur in latere, alterum propè in medio, nec tamen in medio collocatum. Quippe in rebus fa-

le remarque saint Augustin, que, dans un bâtiment où toutes les parties ont un rapport mutuel entre elles et sont rangées chacune à leur place, cette symétrie frappe agréablement la vue, et fait plaisir; au lieu que, si les fenêtres, par exemple, sont mal disposées, que les unes soient plus grandes, les autres plus petites, les unes placées plus haut, les autres plus bas, ce dérangement blesse les yeux et semble leur faire une sorte d'injure : c'est l'expression de saint Augustin.

C'est donc par degrés que l'architecture est parvenue à ce point de perfection où les maîtres de l'art l'ont conduite. D'abord elle s'est renfermée dans ce qui était nécessaire à l'homme pour l'usage de la vie, ne cherchant dans les édifices que la solidité, la salubrité, la commodité. Il faut qu'une maison soit durable, qu'elle soit placée dans un endroit propre à conserver la santé, et qu'elle ait toutes les commodités qu'on peut désirer. Ensuite l'architecture a travaillé à l'ornement et à la décoration des édifices, et appelé pour cela d'autres arts à son secours. Enfin, sont venues la pompe, la grandeur, la magnificence, fort louables en plusieurs occasions, mais dont le luxe a bientôt fait un étrange abus.

L'Écriture sainte nous parle d'une ville bâtie par Caïn, depuis que Dieu l'eut maudit pour avoir tué son frère Abel; et c'est la première fois qu'il soit fait mention d'édifices dans l'histoire. Par là nous apprenons le temps et le lieu où l'architecture a pris son origine. Les descendants de Caïn, à qui la même Écriture at-

Gen. 4, 17.

bricatis, nullâ cogente necessitate, iniqua dimensio partium facere ipsi  
 juriam.» (S. AUGUSTIN. *de Ord.* l. 2, c. 11, n. 34.)  
 adspectui velut quamdam videtur in-

tribue l'invention de presque tous les arts, portèrent sans doute celui-ci à une assez grande perfection. Ce qui est certain, c'est qu'après le déluge, les hommes, avant que de se séparer les uns des autres et de se disperser en différents pays de la terre, voulurent se signaler par un superbe bâtiment, qui attira encore sur eux la colère de Dieu. C'est donc l'Asie qui a été comme le berceau de l'architecture, où elle a pris naissance, où elle s'est beaucoup perfectionnée, et d'où ensuite elle s'est répandue dans les autres parties de l'univers.

Babylone et Ninive, les plus vastes et les plus magnifiques villes dont il soit parlé dans l'histoire, furent l'ouvrage de Nemrod, l'arrière-petit-fils de Noé, et le plus ancien des conquérants. Je crois bien qu'elles ne furent pas portées d'abord à cette prodigieuse magnificence qui depuis fit l'étonnement de l'univers; mais certainement elles étaient fort grandes et fort étendues dès-lors, comme les noms des autres villes bâties en même temps sur le modèle de la capitale le témoignent <sup>1</sup>.

Gen. 10,  
v. 11 et 12.

La construction des fameuses pyramides, du lac de Mœris, du labyrinthe, de ce nombre considérable de temples répandus dans l'Égypte, et de ces obélisques qui font encore l'admiration et l'ornement de Rome, marque avec quelle ardeur et avec quel succès les Égyptiens s'étaient appliqués à l'architecture.

Cependant ce n'est ni à l'Asie ni à l'Égypte que cet art est redevable de ce degré de perfection où il est parvenu, et il y a lieu de douter si les bâtiments si

<sup>1</sup> *Erec*, ville longue. *Rehobot*, ville large. *Rezen*, la grande ville, selon l'hébreu.

vantés de l'une et de l'autre étaient autant estimables par la justesse et la régularité que par l'énorme grandeur qui en faisait peut-être le principal mérite. Les dessins que nous avons des ruines de Persépolis font voir que les rois de Perse, dont l'histoire ancienne nous vante si fort l'opulence, n'avaient à leurs gages que des ouvriers médiocres.

Quoi qu'il en soit, il paraît, par les noms mêmes des trois principaux ordres qui composent l'architecture, que c'est à la Grèce qu'on attribue, sinon l'invention, du moins la perfection, et que c'est elle qui en a prescrit les règles et fourni les modèles. Il en faut dire autant de tous les autres arts et de presque toutes les sciences. Pour ne point parler ici des grands capitaines, les philosophes de toute secte, les poètes, les orateurs, les géomètres, les peintres, les sculpteurs, les architectes, et généralement tout ce qui a rapport à l'esprit, est sorti de la Grèce; et c'est là qu'il faut encore aller, comme à l'école du bon goût en tout genre, pour se perfectionner.

Il est fâcheux qu'il ne nous reste aucun écrit des Grecs sur l'architecture. Les seuls livres que nous ayons d'eux sur cette matière, ce sont les ouvrages de ces vieux maîtres qu'on voit encore aujourd'hui en pied, dont la beauté universellement reconnue fait depuis près de deux mille ans l'admiration de tous les connaisseurs : ouvrages infiniment au-dessus de tous les préceptes qu'ils auraient pu nous laisser, la pratique en tout étant préférable à la théorie.

Au défaut des Grecs, Vitruve, auteur latin, viendra

<sup>1</sup> « In omnibus ferè minus valent præcepta quàm experimenta. » (QUINT.)



à mon secours. La qualité d'architecte de Jules-César et d'Auguste (car, selon la plus commune opinion, il était de leur temps) doit beaucoup faire présumer de l'excellence de son ouvrage et du mérite de l'auteur : aussi les critiques le mettent-ils au premier rang des grands esprits de l'antiquité. On peut ajouter à ce premier motif la réputation du siècle où il a vécu, où le bon goût régnait généralement pour tout, et où l'empereur Auguste se piqua d'embellir Rome par des bâtiments qui répondissent à la grandeur et à la majesté de l'empire ; ce qui lui fit dire <sup>1</sup> qu'ayant trouvé la ville bâtie de brique, il l'avait laissée presque toute de marbre. J'avais besoin d'un guide aussi éclairé que Vitruve dans une matière que j'ignore absolument. Je ferai grand usage des notes que M. Perrault a jointes à la traduction qu'il nous a donnée de cet auteur, aussi-bien que des réflexions de M. de Chambrai dans son ouvrage intitulé, *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*, dont je vois que les connaisseurs font un grand cas ; et de celles de M. Félibien, dans son ouvrage intitulé, *des Principes de l'architecture*, etc.

Les anciens avaient comme nous trois sortes d'architecture : la civile, la militaire, la navale. La première prescrit des règles pour tous les édifices publics et particuliers à l'usage des citoyens dans la paix ; la seconde regarde la fortification des places, et tout ce qui a rapport à la guerre en ce genre ; la troisième a pour objet la construction des vaisseaux, et tout ce qui en est la suite et y est attaché. Je ne parlerai ici que de la

<sup>1</sup> « Urbem, neque pro majestate imperii ornatam, et inundationibus incendiisque obnoxiam, excoluit

adeò, ut jure sit gloriatus, marmoream se relinquere, quam lateritiam accepisset. » (Sueton. *in Aug.* c. 28.)

première, réservant à dire quelque chose ailleurs des deux autres, et je commencerai par donner une idée générale des différents ordres.

§ II. *Des trois ordres de l'architecture des Grecs, et des deux autres qui y ont été ajoutés.*

Le besoin qu'on a eu de construire diverses sortes de bâtiments a fait que les ouvriers ont aussi établi différentes proportions, afin qu'on en eût qui convinssent à toutes sortes d'édifices, selon leur grandeur et selon la force, la délicatesse et la beauté qu'on voulait y faire paraître; et de ces différentes proportions ils ont composé différents ordres.

*Ordre*, en terme d'architecture, se dit des divers ornements, mesures et proportions des colonnes et pilastres qui soutiennent ou qui parent les grands bâtiments.

Il y a trois ordres de l'architecture des Grecs : le dorique, l'ionique et le corinthien. On peut les appeler avec raison la fleur et la perfection des ordres, puisqu'ils contiennent non-seulement tout le beau, mais encore tout le nécessaire de l'architecture, n'y ayant que trois manières de bâtir, la solide, la moyenne et la délicate, lesquelles sont toutes parfaitement exprimées en ces trois ordres-ci.

A ces trois premiers ordres on en ajoute deux, qui sont latins, le toscan et le composite, bien éloignés du prix et de l'excellence des trois autres.

---

*Ordre dorique.*

Vitruv. l. 4,  
cap. 1.

On peut dire que l'ordre dorique a été la première idée régulière de l'architecture, et que, comme fils aîné de cet art, il a eu l'honneur aussi d'être le premier à bâtir des temples et des palais. L'antiquité de son origine est presque immémoriale; néanmoins Vitruve la rapporte, avec assez de vraisemblance, à un prince d'Achaïe nommé *Dorus*, celui apparemment qui a donné son nom aux Doriens, lequel, étant souverain du Péloponnèse, fit bâtir dans la ville d'Argos, à la déesse Junon, un superbe temple, qui fut le premier modèle de cet ordre. A l'imitation de ce temple, les peuples voisins en dressèrent plusieurs autres, dont le plus renommé fut celui que les habitants de la ville d'Olympie consacrèrent à Jupiter qui fut surnommé *Olympien*.

Le caractère essentiel et la qualité spécifique de l'ordre dorique est la solidité. Pour cette raison il doit être employé principalement aux grands édifices et aux magnifiques bâtiments, comme aux portes des citadelles et des villes, aux dehors des temples, aux places publiques et autres semblables lieux, où la délicatesse des ornements paraît moins convenir; au lieu que la manière héroïque et gigantesque de cet ordre y fait merveilleusement bien son effet, et montre une certaine beauté mâle et naïve qui est proprement ce qu'on appelle *la grande manière*.

---

*Ordre ionique.*

Depuis qu'on eut vu des bâtiments réguliers, et ces fameux temples à la dorique, l'architecture n'en demeura pas long-temps à ces premiers essais; l'émulation des peuples voisins la fit bientôt croître et arriver à sa perfection. Les Ioniens furent les premiers rivaux des Doriens; et comme ils n'avaient pas eu la gloire de l'invention, ils tâchèrent d'enchérir sur les auteurs. Considérant donc que la figure du corps d'un homme, tel, par exemple, qu'était Hercule, sur laquelle on avait formé l'ordre dorique, était d'une taille trop robuste et trop massive pour convenir aux maisons sacrées et à la représentation des choses célestes, ils en voulurent composer un à leur mode, et choisirent un modèle d'une proportion plus délicate et plus élégante, qui était le corps de la femme, ayant plus d'égard à la beauté qu'à la solidité de l'ouvrage, auquel ils ajoutèrent beaucoup d'ornements.

Vitr. l. 4,  
c. 1.

Entre les temples célèbres, bâtis par le peuple d'Ionie, le plus mémorable, quoiqu'il ne soit pas le plus ancien, est le fameux temple de Diane construit à Éphèse, dont il sera bientôt parlé.

*Ordre corinthien.*

C'est à Corinthe qu'a pris naissance l'ordre corinthien, qui est le plus haut degré de perfection où l'architecture ait jamais monté. Quoiqu'on ne sache pas précisément son antiquité, ni le temps précis où vivait Callimaque, à qui Vitruve en attribue toute la

gloire, on peut néanmoins juger, par la noblesse de ses ornements, qu'il fut inventé pendant la magnificence et la splendeur de Corinthe, et bientôt après l'ordre ionique, auquel il est fort semblable, à la réserve du chapiteau seulement; une espèce de hasard y donna lieu. Callimaque ayant vu, en passant près d'un tombeau, un panier que l'on avait mis sur une plante d'acanthé, fut frappé de l'arrangement fortuit et du bel effet que produisaient les feuilles naissantes de cet acanthé qui environnaient le panier; et quoique le panier avec l'acanthé n'eussent aucun rapport naturel avec le chapiteau d'une colonne et avec un bâtiment massif, il en imita la matière dans les colonnes qu'il fit depuis à Corinthe, établissant et réglant sur ce modèle les proportions et les ornements de l'ordre corinthien.

Plin. lib. 34,  
c. 8.  
Pausan. l. 1,  
p. 48.

Ce Callimaque fut appelé par les Athéniens *κατά-τεχνος*, *habile et excellent dans l'art*, à cause de la délicatesse et de l'habileté avec laquelle il taillait le marbre; et selon Pline et Pausanias, il fut aussi appelé *κακίζότεχνος*, parce qu'il n'était jamais content de lui-même, et ne cessait de retoucher ses ouvrages, dont il était toujours mécontent, parce que, plein des idées supérieures du beau et du grand, il trouvait que l'exécution n'y répondait pas assez : *semper calumniator suū, nec finem habens diligentiae*, dit Pline.

#### *Ordre toscan.*

L'ordre toscan, selon l'opinion commune, a pris son origine dans la Toscane, dont il garde encore le nom. De tous les ordres il est le plus simple et le plus dé-

pourvu d'ornements; il est même si grossier, qu'on le met rarement en usage, si ce n'est pour quelque bâtiment rustique, où il n'est besoin que d'un seul ordre, ou bien pour quelque grand édifice, comme d'un amphitéâtre, ou pour d'autres ouvrages semblables.

M. de Chambrai estime que la colonne toscane, sans aucune architrave, est la seule pièce qui mérite d'être mise en œuvre, et qui peut rendre cet ordre recommandable. Il en apporte pour exemple la colonne trajane, un des plus superbes restes de la magnificence romaine, qu'on voit encore aujourd'hui en pied, et qui a plus immortalisé l'empereur Trajan que toutes les plumes des historiens n'auraient pu faire. Ce mausolée, si l'on peut le nommer ainsi, lui fut érigé par le sénat et par le peuple romain, en reconnaissance des grands services qu'il avait rendus à sa patrie; et afin que la mémoire en fût présente à tous les siècles, et qu'elle durât autant que l'empire, ils voulurent qu'on les gravât sur le marbre, du plus riche style qui ait jamais été employé. L'architecture fut l'historiographe de cet ingénieux genre d'histoire: et parce qu'elle devait préconiser un Romain, elle ne se servit pas des ordres grecs, quoiqu'ils fussent incomparablement plus parfaits, et plus en usage dans l'Italie même que les deux autres, originaires du pays; de peur que la gloire de ce monument admirable ne se trouvât en quelque façon partagée, et pour faire voir aussi qu'il n'y a rien de si simple que l'art ne sache perfectionner. Elle choisit donc la colonne de l'ordre toscan, qui jusque alors n'avait eu place que dans les choses grossières et rustiques; et de cette masse informe elle en fit naître le

plus riche et le plus noble chef-d'œuvre du monde, que le temps a épargné et conservé tout entier jusqu'à présent, au milieu d'une infinité de ruines dont Rome est remplie. C'est en effet une espèce de merveille de voir que le Colysée, le théâtre de Marcellus, ces grands cirques; les thermes de Dioclétien, de Caracalla et d'Antonin; ce superbe môle de la sépulture d'Adrien, le septizone de Sévère, le mausolée d'Auguste, et tant d'autres édifices qui semblaient être bâtis pour l'éternité, soient maintenant si caducs et si délabrés, qu'à peine peut-on remarquer leur ancienne forme; pendant que la colonne trajane, dont la structure paraissait beaucoup moins durable, subsiste encore en son entier.

#### *Ordre composite.*

L'ordre composite a été ajouté aux autres par les Romains. Il participe et est composé de l'ionique et du corinthien, ce qui l'a fait appeler *composite*; mais il est encore plus orné que le corinthien. Vitruve, le père des architectes, n'en parle point.

M. de Chambrai s'élève beaucoup contre le mauvais goût des compositeurs modernes, lesquels, parmi tant d'exemples de l'incomparable et unique architecture des Grecs, quittant le droit chemin que ces grands maîtres leur ont ouvert, prennent une route détournée, et se livrent aveuglément au mauvais génie de l'art, qui est venu s'introduire entre les ordres sous le nom de *composite*.

---

*Architecture gothique.*

On appelle *architecture gothique* celle qui est éloignée des proportions antiques, et qui est chargée d'ornements chimériques. Les Goths l'ont apportée du Nord.

On distingue deux architectures gothiques : l'une ancienne, et l'autre moderne. L'ancienne est celle que les Goths ont apportée du Nord dans le cinquième siècle. Les édifices construits selon la gothique ancienne étaient massifs, pesants et grossiers. Les ouvrages de la gothique moderne étaient plus délicats, plus déliés, plus légers, et d'une hardiesse de travail à donner de la surprise. Elle a été long-temps en usage, surtout en Italie. Il est étonnant que l'Italie, remplie de tant de monuments d'un goût exquis, ait quitté son architecture excellente, autorisée par l'antiquité, par le succès, par la possession, pour en adopter une barbare, étrangère, confuse, irrégulière, peu gracieuse. Mais elle a réparé cette faute en retournant la première à l'ancienne manière, qui est l'unique partout aujourd'hui. La gothique moderne a duré depuis le treizième siècle jusqu'au rétablissement de l'architecture antique dans le seizième siècle. Toutes les anciennes cathédrales sont d'une architecture gothique. Il y a quelques églises très-anciennes, construites à la pure manière du goût gothique, qui ne manquent ni de solidité ni de beauté, et qui sont encore admirées des plus habiles architectes, à cause de quelques proportions générales qui s'y trouvent.

Une estampe des cinq ordres d'architecture dont



j'ai parlé mettra les jeunes gens, que je ne perds point de vue, en état d'en avoir quelque idée. Je la ferai précéder de l'explication des termes de l'art, que M. le Camus, membre de l'académie des sciences, et professeur et secrétaire de l'académie d'architecture, a bien voulu faire exprès pour mon ouvrage. Je l'ai prié de l'abréger beaucoup, ce qui la rend moins complète.

§ III. *Explication des termes de l'art qui entrent dans les cinq ordres d'architecture.*

Chez les Grecs, un ordre était composé de colonnes et d'un entablement. Les Romains ont ajouté des piédestaux sous les colonnes de la plupart des ordres, pour en relever la hauteur.

La *colonne* est un pilier rond, fait pour soutenir ou pour orner un bâtiment.

Toute colonne, si l'on en excepte la dorique, à laquelle les Romains ne donnaient point de base, est composée d'une base, d'un fût et d'un chapiteau.

La *base* est la partie de la colonne qui est au-dessous du fût, et qui pose sur le piédestal, lorsqu'il y en a. Elle a une *plinthe*, qui est une pièce plate et carrée comme une brique, appelée en grec *πλίνθος*, et des *moultures*, qui représentent des anneaux dont on liait le bas des piliers pour les empêcher de se fendre. Ces anneaux se nomment *tores* quand ils sont gros, et *astragales* quand ils sont petits. Les tores laissent ordinairement entre eux des intervalles creusés en rond, que l'on nomme *scoties* ou *trochiles*.

Le *fût* de la colonne est la partie ronde et unie qui

s'étend depuis la base jusqu'au chapiteau. Cette partie de la colonne est plus étroite par le haut que par le bas. Il y a des architectes qui veulent que les colonnes soient plus grosses au tiers de leur hauteur qu'au bas de leur fût. On ne trouve point d'exemple de ce sentiment dans l'antiquité. D'autres font le fût de la même grosseur du bas au tiers, et le diminuent depuis le tiers jusqu'au haut. D'autres enfin sont d'avis de commencer la diminution dès le bas.

Le *chapiteau* est la partie supérieure de la colonne, qui pose immédiatement sur son fût.

L'*entablement* est la partie de l'ordre, qui est au-dessus des colonnes. Il comprend l'architrave, la frise et la corniche.

L'*architrave* représente une poutre, et porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes. Les Grecs l'appellent *épistyle*.

La *frise* est l'intervalle qui se trouve entre l'architrave et la corniche; elle représente le plancher du bâtiment.

La *corniche* est le couronnement de l'ordre entier; elle est composée de plusieurs moulures, qui, saillant les unes sur les autres, peuvent mettre l'ordre à l'abri des eaux du toit.

Le *piédestal* est la partie la plus basse de l'ordre. C'est un corps carré qui renferme trois parties : le *socle*, qui porte sur l'aire ou pavé; le *dé*, qui est sur le socle; la *cymaise*, qui est la corniche du piédestal, et sur laquelle la colonne est assise.

Les architectes ne conviennent pas entre eux sur les proportions des colonnes avec l'entablement et les piédestaux. En suivant celles que propose Vignole, lorsque

l'on voudra faire un ordre entier avec piédestaux dans une hauteur donnée, on divisera cette hauteur en dix-neuf parties égales, pour en donner douze à la colonne avec sa base et son chapiteau, trois à l'entablement, et quatre au piédestal. Mais si l'on veut avoir un ordre sans piédestal, on divisera la hauteur donnée en quinze parties seulement, et l'on en donnera douze à la colonne, et trois à l'entablement.

C'est sur le diamètre du bas du fût des colonnes que toutes les parties des ordres sont réglées : mais ce diamètre n'a pas la même proportion avec la hauteur de la colonne dans tous les ordres.

Le demi-diamètre du bas du fût se nomme *module*. Ce module sert d'échelle pour mesurer les moindres parties des ordres. Plusieurs architectes le divisent en trente parties ; de sorte que le diamètre en contient soixante, qu'on peut appeler *minutes*.

La différence qui se trouve entre le rapport des hauteurs des colonnes avec leurs diamètres, entre leurs bases, leurs chapiteaux et leurs entablements, forme la différence des cinq ordres d'architecture : mais c'est principalement par leurs chapiteaux qu'on peut les distinguer, excepté le toscan, que l'on pourrait confondre avec le dorique, si l'on ne considérait que leurs chapiteaux.

Les colonnes doriques et toscanes n'ont à leurs chapiteaux que des moulures en forme d'anneaux, et, par-dessus, une pièce plate et carrée que l'on nomme *tailloir*. Mais le dorique est aisé à distinguer du toscan par la frise. Dans l'ordre toscan la frise est unie, et dans le dorique elle est ornée de *triglyphes*, qui sont des bossages carrés-longs, lesquels imitent assez bien les bouts

de plusieurs poutres qui porteraient sur l'architrave pour former un plancher. Cet ornement est affecté à l'ordre dorique, et ne se trouve point dans les autres ordres.

Le chapiteau ionique est aisé à reconnaître par ses *volutes*, qui sont des enroulements spiraux qui sortent de dessous le tailloir.

Le chapiteau corinthien est orné de deux rangs de huit feuilles chacun, et de huit petites volutes qui sortent d'entre les feuilles.

Enfin, le chapiteau composite est composé du chapiteau corinthien et du chapiteau ionique. Il y a deux rangs de huit feuilles, et quatre grandes volutes qui paraissent sortir de dessous le tailloir.

Pour être instruit pleinement de toutes les particularités qui sont affectées aux différents ordres, il faudrait entrer dans un long détail qui me mènerait fort loin, et qui ne convient point au plan de mon ouvrage.

M. Buache, membre de l'académie des sciences, s'est donné la peine de tracer le dessin de la planche suivante sur les ordres d'architecture.

## ARTICLE II.

### *Des architectes et des bâtiments les plus célèbres dans l'antiquité.*

Je ne puis toucher que très-légèrement cette matière, qui demanderait des livres entiers pour être traitée à fond. Je choisirai ce qui me paraîtra le plus propre à instruire le lecteur et à satisfaire sa juste curiosité, sans

même donner exclusion à ce que pourra me fournir l'histoire romaine, comme j'en ai déjà averti.

Exod. 25,  
8, 9.  
I Paralip.  
28, 19.

L'Écriture sainte, en parlant de la construction du tabernacle, et ensuite de celle du temple de Jérusalem, qui y fut substitué, nous apprend une particularité bien honorable à l'architecture; c'est que Dieu voulut bien être le premier architecte de ces deux grands ouvrages, et en traça en quelque sorte de sa main divine le plan, qu'il remit entre les mains de Moïse et de David, pour servir de modèle aux ouvriers qui devaient y être employés. Il fit plus; afin que l'exécution ré-

Exod. 31,  
1-6.

pondît pleinement à ses desseins, *il remplit de son esprit Béséléel*, qu'il avait destiné pour présider à la construction du tabernacle, c'est-à-dire, comme l'Écriture le marque expressément, *qu'il le remplit de sagesse, d'intelligence, et de science pour toutes sortes d'ouvrages, pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain, le marbre, les pierres précieuses, et tous les bois différents*. Il lui donna pour

III Reg. 7,  
14.

adjoint Ooliab, *qu'il remplit de sagesse, aussi-bien que tous les artisans, afin qu'ils suivissent en tout ses ordonnances*. Il est dit pareillement qu'Hiram, qui fut employé par Salomon pour la construction du temple, *était rempli de sagesse, d'intelligence, et de science pour faire toutes sortes d'ouvrages de bronze*. Les paroles que je viens de citer, surtout celles de l'Exode, montrent que la science, l'habileté, l'industrie des ouvriers les plus excellents ne viennent point de leur propre fonds, mais sont un don de Dieu, dont il est rare qu'ils connaissent l'origine et qu'ils en fassent un bon usage. Il ne faut pas s'attendre à trouver des sentiments si épurés parmi les païens dont nous avons à parler.

Je passe sous silence les fameux bâtiments et de la Babylonie et de l'Égypte, dont j'ai fait mention ailleurs plus d'une fois, et où l'on avait employé si heureusement la brique. J'insérerai ici seulement une remarque de Vitruve qui y a quelque rapport.

Cet excellent architecte observe que les anciens, dans leurs bâtiments, faisaient beaucoup usage de la brique, parce que la maçonnerie de brique est beaucoup plus durable que celle de pierre. Aussi y avait-il beaucoup de villes où les édifices, tant publics que particuliers, et même les maisons royales, n'étaient que de brique. Entre beaucoup d'autres exemples, il cite celui de Mausole, roi de Carie. Dans la ville d'Halicarnasse, dit-il, le palais du puissant roi Mausole a des murailles de brique, quoiqu'il soit partout orné de marbre de Proconèse; et l'on voit encore <sup>1</sup> aujourd'hui ces murailles fort belles et fort entières, couvertes d'un enduit si poli, qu'il ressemble à du verre. Cependant on ne peut pas dire que ce roi n'ait pas eu le moyen de faire des murailles d'une matière plus riche, lui qui était si puissant, et qui d'ailleurs avait tant de goût pour la belle architecture, comme les superbes bâtiments dont il orna sa ville le font assez connaître.

Vitruv. l. 2,  
cap. 8.

### *Temple d'Éphèse.*

Le temple de Diane d'Éphèse a passé pour l'une des sept merveilles du monde. Ctésiphon ou Chersiphron, car les auteurs varient sur ce nom, s'est rendu fort célèbre par la construction de ce temple. Il en donna les dessins, qui furent exécutés en partie sous sa con-

Plin. lib. 36,  
cap. 14.

<sup>1</sup> Depuis Mausole jusqu'à Vitruve il s'est écoulé plus de 350 ans.

duite et sous celle de son fils Métagène, et le reste par d'autres architectes, qui y travaillèrent après eux dans l'espace de deux cent vingt ans qu'on fut à bâtir ce superbe édifice. Ctésiphon travaillait avant la soixantième olympiade. Vitruve dit que la figure de ce temple était *diptérique*, c'est-à-dire qu'il régnait tout à l'entour deux rangs de colonnes en forme d'un double portique. Il avait près de soixante et onze toises de longueur sur plus de trente-six toises de largeur. Il y avait dans cet édifice cent vingt-sept colonnes de marbre hautes de soixante pieds, données par autant de rois. Entre ces colonnes, trente-six étaient sculptées par les plus habiles ouvriers de leur temps. Scopas, l'un des plus célèbres sculpteurs de la Grèce, en avait travaillé une qui faisait le plus bel ornement de ce superbe édifice. Toute l'Asie avait contribué avec un empressement incroyable à le construire et à l'embellir.

AN. M. 3464.  
Lib. 3, c. 1.

Vitruv. l. 10,  
cap. 7.

Vitruve raconte la manière dont on trouva une grande partie du marbre qui entra dans cet édifice. Quoique ce récit paraisse un peu fabuleux, je ne laisserai pas de le rapporter. Il y avait un berger nommé Pyxodore qui menait souvent ses troupeaux aux environs d'Éphèse, dans le temps que les Éphésiens se proposaient de faire venir de Paros, de Proconèse, et d'autres endroits, les marbres dont ils voulaient construire le temple de Diane. Un jour qu'il était avec son troupeau, il arriva que deux béliers qui couraient pour se choquer, passèrent l'un d'un côté et l'autre de l'autre sans se toucher; de sorte que l'un alla donner de ses cornes contre un rocher dont il rompit un éclat, qui parut au berger d'une blancheur si vive, qu'à l'heure même, laissant ses moutons sur la montagne, il cou-

rut porter cet éclat à Éphèse, où l'on était en grande peine pour le transport des marbres. On dit qu'à l'instant on lui décerna de grands honneurs. Son nom de Pyxodore fut changé en celui d'*Évangelus*, qui signifie *porteur de bonnes nouvelles* : et à présent encore, dit Vitruve, le magistrat de la ville va tous les mois sur le lieu pour lui sacrifier ; et, s'il y manque, on le condamne à l'amende.

Ce n'était pas assez d'avoir trouvé des marbres ; il fallait les transporter dans le temple après les avoir travaillés ; ce qui ne pouvait s'exécuter sans beaucoup de peine et de danger. Ctésiphon inventa une machine qui facilita beaucoup ce transport. Son fils Métagène en inventa une autre pour transporter les architraves. Vitruve nous a laissé la description de ces deux machines.

Id. *ibid.*  
cap. 6.

Le même Vitruve nous apprend que ce furent Démétrius, qu'il appelle serf de Diane, *servus Dianæ*, et Péonius, Éphésien, qui achevèrent la construction de ce temple : il était d'ordre ionique. Il ne marque point précisément le temps où vivaient ces deux architectes.

In præf.  
l. 7.

La folle extravagance d'un particulier détruisit en un seul jour le travail de deux cents années. On sait qu'Érostrate, pour immortaliser son nom, mit le feu à ce fameux temple, qui en fut entièrement consumé. C'était le jour même de la naissance d'Alexandre-le-Grand ; ce qui donna lieu à cette froide pensée d'un historien, que Diane, occupée aux couches d'Olympias, n'avait pu secourir son temple.

Ce même Alexandre, qui était avide et insatiable de tout genre de gloire, offrit dans la suite aux Éphésiens de leur fournir tous les frais nécessaires pour le ré-



tablissement du temple, pourvu qu'on consentît à lui en faire honneur à lui seul, en ne mettant que son nom dans l'inscription du temple. Cette condition déplut aux Éphésiens; mais ils couvrirent leur refus d'une flatterie dont ce prince parut se contenter, en lui répondant *qu'il ne convenait pas à un dieu d'ériger un monument à un autre dieu*. Le temple fut rebâti avec plus de magnificence encore que le premier.

*Bâtiments construits à Athènes, principalement sous Périclès* <sup>1</sup>.

Je ne finirais point, si j'entreprenais de parcourir tous les bâtiments célèbres dont la ville d'Athènes était ornée. Je mets à la tête de tous les autres le Pirée, parce que c'est ce port qui contribua le plus à la grandeur et à la puissance d'Athènes. Avant Thémistocle, c'était une simple bourgade : les Athéniens pour-lors n'avaient d'autre port que le Phalère, qui était fort borné, et fort incommode. Thémistocle, qui songeait à tourner toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, sentit bien qu'il fallait, pour faire réussir ce dessein véritablement digne d'un grand homme, préparer une retraite assurée pour un grand nombre de vaisseaux. Il jeta sa vue sur le Pirée, qui, par sa situation naturelle, offrait dans la même enceinte trois ports différents. Il y fit travailler sans relâche, eut soin de le bien fortifier, et le mit bientôt en état de recevoir de nombreuses flottes. Ce port était éloigné de la ville d'environ deux lieues (quarante stades), distance avantageuse, selon la re-

Corn. Nep.  
in Themist.  
cap. 6.  
Plut.  
in Themist.  
p. 121.  
Thucyd.  
lib. 1, p. 62.  
Pausan. l. 1,  
p. 1, etc.

<sup>1</sup> Rollin en a parlé plus haut : voyez nos observations, tome III, pag. 254 et suiv. — L.

marque de Plutarque, pour écarter de la ville la licence qui règne ordinairement dans les ports. La ville était en état d'être secourue par le Pirée, et le Pirée par la ville, sans que le bon ordre qui devait être observé dans la ville en souffrît. Pausanias rapporte un grand nombre de temples qui décoraient cette partie d'Athènes, qui formait comme une seconde ville séparée de l'autre.

Ce fut Périclès qui joignit ces deux parties par le fameux mur dont la longueur était de deux lieues, qui faisait la beauté et la sûreté du Pirée et de la ville : on l'appelait *la longue muraille*. Démétrius de Phalère, pendant qu'il gouvernait Athènes, s'appliqua particulièrement à fortifier et à embellir le Pirée. L'arsenal, qui y fut alors construit, a été regardé comme un des plus beaux ouvrages qu'il y ait eu dans la Grèce. Démétrius en donna la conduite à Philon, l'un des plus célèbres architectes de son temps. Il s'acquitta de cette commission avec tout le succès qu'on devait attendre d'un homme de sa réputation. Quand il en rendit compte dans l'assemblée publique, il le fit avec tant d'élégance, de netteté et de précision, que le peuple d'Athènes, bon juge en matière d'éloquence, le trouva aussi disert orateur que savant architecte, et n'admira pas moins son talent pour la parole que son habileté pour les bâtimens. Le même Philon fut chargé du changement qu'on jugea à propos de faire au magnifique temple de Cérès et de Proserpine à Eleusis, dont je parlerai bientôt.

Cic. l. 1, de  
Orat. n. 62.

Vitruv. l. 7,  
in Præf.

1 « Gloriantur Athenæ armamentario suo, nec sine causa : est enim illud opus et impensâ et elegantia visendum. Cujus architectum Philonem ita facundè rationem institu-

tionis suæ in theatro reddidisse constat, ut disertissimus populus non minorem laudem eloquentiæ ejus, quàm arti, tribuerit. » (VAL. MAX. lib. 8, cap. 12.)

Plut.  
in Pericl.  
pag. 158.

Pour revenir à Périclès, c'est sous son gouvernement, aussi long que glorieux, qu'Athènes, enrichie de temples, de portiques, de statues, devint l'admiration de tous les peuples voisins, et qu'elle se rendit presque aussi illustre par la magnificence de ses bâtiments qu'elle l'était d'ailleurs par l'éclat de ses exploits guerriers. Périclès, la trouvant dépositaire et maîtresse des trésors publics, c'est-à-dire des contributions auxquelles chaque ville de la Grèce était taxée, et qui étaient destinées à l'entretien des troupes et des flottes contre les Perses, crut, après avoir pourvu suffisamment à la sûreté du pays, ne pouvoir employer plus utilement les sommes qui lui restaient qu'à orner et embellir une ville qui faisait l'honneur et qui travaillait à la défense de toutes les autres.

Je n'examine point ici s'il avait tort ou non, car on lui en fit un crime; ni si cet emploi des deniers publics était bien conforme à l'intention de ceux qui les fournissaient : j'ai dit ailleurs ce qu'on en doit penser. Je me contente de remarquer qu'un homme seul inspira du goût aux Athéniens pour tous les arts; qu'il mit toutes les mains habiles en mouvement, et qu'il jeta une si vive émulation parmi les plus excellents ouvriers en tout genre, qu'uniquement occupés du soin d'immortaliser leur nom, ils s'efforçaient à l'envi, dans les ouvrages qu'on confiait à leurs soins, de surpasser la magnificence du dessein par la beauté et l'excellence de l'exécution. On aurait cru qu'il n'y avait aucun de ces bâtiments auquel il ne fallût un grand nombre d'années et une longue suite d'hommes se succédant les uns aux autres pour l'achever; et l'on voyait avec étonnement qu'ils avaient tous été portés à une souve-

raîne perfection sous le gouvernement d'un seul homme, et dans un aussi petit nombre d'années, eu égard à la difficulté et à la qualité du travail.

Une autre considération, que j'ai déjà touchée ailleurs, en relève encore infiniment le prix : Je ne fais ici que copier Plutarque, et je voudrais bien pouvoir approcher de l'énergie et de la vivacité de ses expressions. Pour l'ordinaire, la facilité et la promptitude ne communiquent pas aux ouvrages une grâce solide et durable, ni une beauté parfaite : mais le temps, associé avec le travail, paie bien l'usure du délai, et donne à ces mêmes ouvrages une force capable de les conserver et de les faire triompher des siècles. C'est ce qui rend encore plus admirables les ouvrages de Périclès, qui ont été achevés en si peu de temps, et qui ont eu une si longue durée; car dans le moment même qu'ils étaient sortis des mains de l'ouvrier, ils avaient une beauté qui sentait déjà son antique : et aujourd'hui encore, dit Plutarque, c'est-à-dire environ six cents ans après, ils ont une fraîcheur de jeunesse comme s'ils venaient d'être achevés, tant ils conservent encore une fleur de grâce et de nouveauté qui empêche que le temps n'en ternisse l'éclat, comme s'ils avaient en eux-mêmes un principe de jeunesse immortelle, et un esprit de vie incapable de vieillir.

Plutarque rapporte ensuite plusieurs temples et plusieurs bâtiments superbes, auxquels les plus savants ouvriers avaient travaillé. Périclès avait choisi Phidias pour avoir l'intendance sur tous ces ouvrages. C'était le plus fameux architecte et en même temps le plus habile sculpteur et statuaire de son temps. J'en parlerai bientôt, quand je traiterai l'article de la sculpture.

*Mausolée.*

Le superbe tombeau qu'Artémise érigea à Mausole son mari, roi de Carie, est un des plus fameux bâtimens de l'antiquité, puisqu'on a cru devoir lui donner place parmi les sept merveilles du monde. Je rapporterai, dans le chapitre suivant qui regarde la sculpture, ce que Pline en dit.

*Ville et fanal d'Alexandrie.*

On s'attend bien que tout ce qui part d'Alexandre doit avoir quelque chose de grand, de noble, de frappant. C'est le caractère de la ville qu'il fit bâtir en Égypte, et qui porta son nom. Il chargea Dinocrate de la conduite de cette importante entreprise. L'histoire de cet architecte est fort singulière.

Vitruv. in  
Præfat. l. 2.

Il était de Macédoine. Se fiant sur son esprit et sur ses grandes idées, il en partit pour se rendre à l'armée d'Alexandre, dans le dessein de se faire connaître de ce prince, et de lui proposer des vues qui seraient de son goût. Il prit des lettres de recommandation de ses parents et de ses amis pour les premiers et les plus qualifiés de la cour, afin d'avoir un accès plus facile auprès du roi. Il fut fort bien reçu de ceux à qui il s'adressa, qui lui promirent de le présenter au plus tôt à Alexandre. Comme ils différaient de jour à autre sous prétexte d'attendre une occasion favorable, il prit leurs remises pour une défaite, et résolut de se produire lui-même. Il était d'une taille avantageuse : il avait le visage agréable, et l'abord d'une personne de

naissance. Ainsi, comptant sur sa bonne mine, il se dépouilla de ses habits ordinaires, s'huila tout le corps, se couronna d'une branche de peuplier, et, couvrant son épaule gauche d'une peau de lion, prit une massue en sa main, et, dans cet équipage, s'approcha du trône sur lequel le roi était assis et rendait la justice. La nouveauté de ce spectacle ayant fait écarter la foule, il fut aperçu d'Alexandre, qui en fut surpris, et, l'ayant fait approcher, lui demanda qui il était. Il lui répondit : « Je suis l'architecte Dinocrate, Macédonien, qui « apporte à Alexandre des pensées et des desseins dignes de sa grandeur. » Le roi l'écouta. Il lui dit qu'il songeait à tailler le mont Athos en forme d'un homme, qui tiendrait en sa main gauche une grande ville, et en sa droite une coupe qui recevrait les eaux de tous les fleuves qui découlent de cette montagne pour les verser dans la mer. Alexandre, goûtant ce dessein gigantesque, lui demanda s'il y avait des campagnes aux environs de cette ville qui pussent fournir des blés pour la faire subsister ; et ayant reconnu qu'il en aurait fallu faire venir par mer, il dit qu'il louait la hardiesse de l'invention, mais qu'il ne pouvait approuver le choix du lieu où il prétendait l'exécuter. Il le retint cependant auprès de lui, ajoutant qu'il ferait usage de son habileté pour d'autres entreprises.

En effet, Alexandre, dans le voyage qu'il fit en Égypte, y ayant découvert un port qui avait un fort bon abri et un abord facile, qui était environné d'une campagne fertile, et qui avait beaucoup de commodités à cause du voisinage du Nil, il commanda à Dinocrate d'y bâtir une ville, qui fut, de son nom, appelée *Alexandrie*. L'art de l'architecte et la magni-

Strab. l. 17,  
p. 291, etc.

ficence du prince concoururent à l'envi pour l'embellir, et semblèrent s'épuiser pour la rendre une des plus grandes et des plus magnifiques villes du monde. Elle était environnée d'une grande étendue de murailles, et fortifiée de tours. Il y avait un port, des aqueducs, des fontaines, des canaux d'une grande beauté; un nombre presque infini de maisons pour les habitants, des places et des bâtiments magnifiques, des lieux publics pour les jeux et pour les spectacles; enfin des temples et des palais si spacieux et en si grand nombre, qu'ils occupaient presque le tiers de toute la ville. J'ai marqué ailleurs comment Alexandrie était devenue le centre du commerce de l'Orient et de l'Occident.

Un bâtiment considérable qu'on fit quelque temps après dans le voisinage de cette ville la rendit encore plus célèbre : j'entends le fanal de l'île de Pharos. Les ports étaient ordinairement munis de tours, tant pour les défendre que pour servir la nuit à guider ceux qui naviguaient sur la mer, par le moyen des feux qu'on y allumait. Ces tours étaient d'abord d'une structure fort simple : mais Ptolémée Philadelphe en fit faire une dans l'île de Pharos, si grande et si magnifique, que quelques-uns l'ont mise parmi les merveilles du monde : elle coûta huit cents talents, c'est-à-dire huit cent mille écus.

Strab.  
id. *ibid.*  
Plin. lib. 36,  
cap. 12.

L'île de Pharos était éloignée du continent de sept stades, c'est-à-dire de plus d'un quart de lieue. Elle avait un promontoire ou une roche contre laquelle les flots de la mer se brisaient. Ce fut sur cette roche que Ptolémée Philadelphe fit bâtir de pierre blanche la tour du Phare, ouvrage d'une magnificence surprenante, à plusieurs étages voûtés, à peu près comme la tour de

Babylone, qui avait huit étages. Il en donna l'intendance à un célèbre architecte nommé Sostrate, qui grava sur la tour cette inscription : *Sostrate, Cnidiën, fils de Dexiphane, aux dieux sauveurs, en faveur de ceux qui vont sur mer.* On peut voir dans l'histoire de Philadelphie ce qui s'est dit sur cette inscription <sup>1</sup>.

Un auteur, qui vivait il y a environ six cents ans <sup>2</sup>, parle de la tour du Phare comme d'un édifice qui subsistait encore de son temps. La hauteur de la tour, selon lui, est de trois cents coudées, c'est-à-dire de quatre cent cinquante pieds, ou de soixante et quinze toises. Un scholiaste de Lucien, manuscrit cité par Isaac Vossius, assure que, pour la grandeur, elle pouvait être comparée aux pyramides d'Égypte; qu'elle était carrée; que ses côtés avaient près d'un stade de long, près de cent quatre toises; que de son sommet on découvrait jusqu'à cent milles loin, c'est-à-dire environ jusqu'à trente ou quarante lieues.

Isaac. Voss.  
ad Pomp.  
Melam,  
pag. 205.

Cette tour prit bientôt le nom de l'île, et fut appelée *Phare*, et ce nom a passé aux autres tours construites pour le même usage. L'île où elle était bâtie devint péninsule dans la suite du temps. La reine Cléopâtre la joignit à la terre par une chaussée, et par un pont qui allait de la chaussée à l'île : travail important, dont fut chargé l'architecte Dexiphane, natif de l'île de Cypré. Elle lui donna pour récompense une charge considérable auprès de sa personne, et la conduite de tous les bâtiments qu'elle fit construire ensuite. On croit qu'il

Tzetzes Chi  
2, hist. 33.

<sup>1</sup> On peut voir à cet endroit nos observations. — L.

<sup>2</sup> Le géographe de Nubie.



vaut mieux attribuer cet ouvrage à Ptolémée Philadelphé <sup>1</sup>.

Vitruv. l. 10,  
cap. 22.

On voit en plus d'une occasion que les habiles architectes étaient fort estimés et fort honorés chez les anciens. Les habitants de Rhodes avaient assuré une pension considérable à Diognète, leur concitoyen, pour récompense des machines de guerre qu'il leur avait construites. Il survint un architecte étranger (il se nommait Callias) qui fit un essai en petit d'une machine capable, selon lui, d'enlever quelque poids que ce pût être, et de triompher par là de toutes les autres machines. Diognète, jugeant la chose absolument impossible, ne rougit point d'avouer qu'elle était au-dessus de sa science. La pension de celui-ci fut assignée à Callias, comme beaucoup plus habile que lui. Quand Démétrius Poliorcète se prépara à faire approcher sa terrible *hélepole* des murs de Rhodes qu'il assiégeait, les habitants sommèrent Callias de faire usage de sa machine. Il déclara qu'elle était trop faible pour pouvoir enlever de si pesants fardeaux. Les Rhodiens sentirent pour-lors l'énorme faute qu'ils avaient commise en traitant avec une telle ingratitude un citoyen à qui ils avaient de si grandes obligations. Ils prièrent avec instance Diognète de vouloir secourir sa patrie exposée au dernier danger. Il refusa d'abord, et demeura inflexible à leurs prières. Mais quand il vit que les prêtres et les enfants des plus nobles de la ville, baignés de larmes, venaient implorer son secours, il se rendit enfin, et céda à un spectacle si touchant. Il s'agissait d'empêcher que les ennemis n'approchassent leur formidable machine de la muraille. Il en vint à

<sup>1</sup> Tzetzés a pris la réparation de l'Heptastade pour sa construction. —L.

bout sans beaucoup de peine, ayant fait inonder le terrain par où l'hélépole devait passer; ce qui la rendit absolument inutile, et obligea Démétrius de lever le siège, après s'être accommodé avec les Rhodiens. Diognète fut comblé d'honneurs, et sa pension rétablie au double.

*Les quatre principaux temples de la Grèce.*

Vitruve dit qu'il y avait, entre autres, quatre temples chez les Grecs, qui étaient bâtis de marbre, et enrichis de si beaux ornements, qu'ils faisaient l'admiration des plus habiles connaisseurs, et étaient devenus comme la règle et le modèle des bâtiments dans les trois ordres d'architecture. Le premier de ces ouvrages est le temple de Diane à Éphèse. Le second est celui d'Apollon dans la ville de Milet. Ils étaient l'un et l'autre d'ordre ionique. Le troisième est le temple de Cérès et de Proserpine à Éleusis, qu'Ictinus fit d'ordre dorique, d'une grandeur extraordinaire, capable de contenir trente mille personnes<sup>1</sup> : car il s'en trouvait autant, et souvent plus, à la célèbre procession de la fête d'Éleusis. D'abord ce temple était sans colonnes au-dehors, pour laisser plus de place à l'usage des sacrifices. Mais Philon ensuite, au temps que Démétrius de Phalère commandait à Athènes, y mit des colonnes sur le devant, pour rendre cet édifice plus majestueux. Le quatrième enfin est le temple de Jupiter olympien à Athènes, d'ordre corinthien. Pisistrate l'avait commencé; mais

Vitruv. in  
Præf. l. 7.

Herod. l. 8,  
cap. 65.  
Strab. l. 9,  
p. 395.

<sup>1</sup> Il n'est dit nulle part que le temple d'Éleusis contint 30,000 personnes. Les textes d'Hérodote et de

Strabon, cités par Rollin, ne disent rien de pareil. — L.

Vitruv. ib.  
Liv. lib. 41,  
n. 20.

il était demeuré imparfait après sa mort, à cause des troubles qui survinrent dans la république. Plus de trois cents ans après, Antiochus Épiphanes, roi de Syrie, se chargea de faire la dépense nécessaire pour achever la nef du temple, qui était fort grande, et pour les colonnes du portique. Cossutius, citoyen romain, qui s'était rendu célèbre parmi les architectes, fut choisi pour exécuter ce grand ouvrage. Il y acquit beaucoup d'honneur, cet édifice étant estimé tel, qu'il y en avait peu qui en pussent égaler la magnificence. Ce Cossutius fut un des premiers, parmi les Romains, qui bâtit à la manière des Grecs. Il me donnera occasion de parler de quelques édifices de Rome, qui souvent ont eu des Grecs pour architectes, et par cet endroit rentrent en quelque sorte dans mon plan.

#### *Bâtiments célèbres à Rome.*

Plin. lib. 36,  
c. 13.

L'art de bâtir a été presque aussitôt connu dans l'Italie que dans la Grèce, s'il est vrai que les Toscans n'eussent pas encore eu de commerce avec les Grecs lorsqu'ils inventèrent la composition d'un ordre particulier, qui s'appelle encore aujourd'hui de leur nom. Le tombeau que Porsenna, roi d'Étrurie, se fit élever proche de Clusium pendant qu'il vivait, marque la grande connaissance qu'on y avait alors de cet art. Cet édifice était de pierre, et construit à peu près de la même manière que le labyrinthe bâti par Dédale dans l'île de Crète, si le tombeau était tel que Varron l'a décrit dans un passage que Pline rapporte.

Le premier Tarquin avait, un peu auparavant, fait faire à Rome des travaux fort considérables ; car ce fut

lui qui le premier environna cette ville d'une muraille de pierre. Il jeta aussi les fondements du temple de Jupiter capitolin, que son petit-fils, Tarquin-le-Superbe, acheva avec beaucoup de dépense, ayant pour cela fait venir les meilleurs ouvriers d'Étrurie. Les citoyens romains ne furent point dispensés de ce travail; et quoiqu'il fût très-pénible et très-accablant <sup>1</sup>, étant ajouté aux fatigues de la guerre, ils ne s'en trouvèrent point surchargés, tant ils avaient de joie et se croyaient honorés de construire de leurs propres mains les temples de leurs dieux.

Ce même Tarquin-l'Ancien fit deux autres ouvrages, moins éclatants à la vérité pour le dehors, mais d'un travail et d'une dépense encore plus considérables <sup>2</sup>: ouvrages, dit Tite-Live, auxquels la magnificence de nos jours, portée, ce semble, au suprême degré, n'a presque pu rien faire d'égal.

Un de ces ouvrages était les décharges et les conduits souterrains, destinés à recevoir toutes les ordures et toutes les immondices de la ville, dont les restes donnent encore aujourd'hui de l'admiration, et étonnent par la hardiesse de l'entreprise et par la grandeur des dépenses qu'il a fallu faire pour la conduire à sa fin. En effet, de quelle épaisseur et de quelle solidité devaient être ces voûtes, conduites depuis l'extrémité de la ville jusqu'au Tibre, pour avoir pu soutenir pen-

<sup>1</sup> « Qui quum haud parvus et ipse militiæ adderetur labor, minùs tamen plebs gravabatur, se templum exædificare manibus suis. » (Liv. lib. 1, n. 56.)

<sup>2</sup> « Quæ (plebs) posthac et ad aliâ, ut specie minora, sic laboris aliquandò majoris, traducebatur opera:

foros in Circo faciendos, cloacamque maximam receptaculum omnium purgamentorum urbis sub terram agendam; quibus duobus operibus vix nova hæc magnificentia quidquam adæquare potuit. » (Liv. *Ibid.*)

dant tant de siècles, sans s'ébranler le moins du monde, l'énorme poids des grandes rues de Rome, bâties dessus, dans lesquelles passaient des voitures sans nombre et d'une charge immense <sup>1</sup>.

Plin. lib. 36,  
cap. 2.

M. Scaurus, pour orner pendant son édilité la scène d'un théâtre qui ne devait durer qu'un mois tout au plus, avait fait préparer trois cent soixante colonnes de marbre, dont plusieurs avaient trente-huit pieds de hauteur. Quand le temps et le spectacle furent finis, il fit conduire toutes ces colonnes dans sa maison. L'entrepreneur chargé de l'entretien des égouts exigea de cet édile qu'il s'engageât à payer le dommage que le transport de tant de colonnes si pesantes pourrait causer à ces voûtes, qui, depuis Tarquin-l'Ancien, c'est-à-dire depuis près de huit cents ans, étaient toujours demeurées immobiles : et elles soutinrent encore une si violente secousse sans s'ébranler.

Au reste, ces conduits souterrains contribuaient infiniment à la propreté des maisons et des rues, aussi bien qu'à la pureté et à la salubrité de l'air. Les eaux de sept ruisseaux qu'on avait réunies ensemble, et qu'on lâchait fréquemment, nettoyaient parfaitement ces fosses souterraines en fort peu de temps, et entraînaient avec elles toutes les immondices dans le Tibre.

De pareils travaux, quoique cachés sous la terre et ensevelis dans les ténèbres, paraîtront sans doute à tout juge équitable plus dignes de louanges que les édifices les plus magnifiques, et que les palais les plus superbes. Ceux-ci conviennent à la majesté des rois,

<sup>1</sup> Des vestiges considérables de ces travaux existent encore. On sait que la *Cloaca maxima* qu'on voit à

Rome faisait partie des égouts construits par les ordres de Tarquin. — L.

mais ne rehaussent point leur mérite, et, à proprement parler, ne font honneur qu'à l'habileté de l'architecte : au lieu que les autres marquent des princes qui connaissent le vrai prix des choses, qui ne se laissent point éblouir à un vain éclat, qui sont plus occupés de l'utilité publique que de leur propre gloire, et qui cherchent à étendre leurs services et leurs bienfaits jusque dans la postérité la plus reculée; digne objet de l'ambition d'un prince!

Après que les Tarquins eurent été chassés de Rome, le peuple, ayant aboli le gouvernement monarchique, et repris la souveraine autorité, ne songea plus qu'à étendre les bornes de son état. Lorsque dans la suite il eut plus de commerce avec les Grecs, il commença à élever des bâtiments plus superbes et plus réguliers; car ce fut des Grecs que les Romains apprirent l'excellence de l'architecture. Avant cela leurs édifices n'avaient rien de recommandable que leur solidité et leur grandeur. De tous les ordres ils ne connaissaient que l'ordre toscan. Ils ignoraient presque entièrement la sculpture, et n'avaient pas même l'usage du marbre : du moins ne savaient-ils ni le polir, ni en faire des colonnes ou d'autres ouvrages, qui, par leur éclat et l'excellence du travail, fissent paraître de la richesse dans les lieux où ils pouvaient être employés.

Plin. l. 35,  
cap. 6.

Ce n'est, à proprement parler, que vers les derniers temps de la république et sous les empereurs, c'est-à-dire lorsque le luxe fut devenu dominant à Rome, que l'architecture y parut dans tout son éclat. Quelle foule de bâtiments superbes et d'ouvrages magnifiques qui font encore l'ornement de Rome! le Panthéon, les Thermes, l'amphithéâtre nommé *le Colisée*, les aque-

Dion. l. 68,  
p. 776.

ducs, les grands chemins, la colonne de Trajan, celle d'Antonin. Le fameux pont sur le Danube, bâti par l'ordre de Trajan, aurait suffi pour immortaliser son nom. Il avait vingt piles pour porter les arches, épaisses chacune de soixante pieds, hautes de cent cinquante, sans compter les fondements, et à cent soixante-dix pieds l'une de l'autre, ce qui fait en tout sept cent quatre-vingt-quinze toises de large. C'était néanmoins l'endroit de tout le pays où le Danube était le plus étroit : mais il y était aussi le plus rapide et le plus profond ; et c'est ce qui paraissait un obstacle insurmontable à l'industrie humaine. Il fut impossible d'y faire des batardeaux pour fonder les piles. Au lieu de cela, il fallut jeter dans le lit de la rivière une quantité prodigieuse de divers matériaux, et, par ce moyen, former des manières d'empâtements qui s'élevassent jusqu'à la hauteur de l'eau, pour pouvoir ensuite y construire les piles, et tout le reste du bâtiment. Trajan avait fait ce pont pour s'en servir contre les barbares. Adrien, son successeur, craignit au contraire que les barbares ne s'en servissent contre les Romains, et en fit abattre les arches. Apollodore de Damas fut l'architecte qui présida à la construction de ce pont : il avait travaillé à beaucoup d'autres ouvrages sous Trajan. Il eut une fin bien triste.

Dion l. 69,  
p. 789, 790.

L'empereur Adrien avait fait construire un temple en l'honneur de Rome et de Vénus, au fond et au haut duquel elles étaient placées, assises chacune sur un trône : on a lieu de croire que lui-même en avait dressé le plan et donné les mesures, parce qu'il se piquait d'exceller en toutes sortes d'arts et de sciences. Après qu'il fut bâti, Adrien en envoya le dessin à Apol-

lodore. Il se souvenait qu'un jour, s'étant voulu mêler de donner son avis sur quelque édifice dont Trajan entretenait Apollodore, cet architecte l'avait renvoyé avec mépris comme parlant de choses qu'il n'entendait point. Aussi ce fut pour lui insulter, et lui montrer qu'on pouvait faire quelque chose de grand et de parfait sans lui, qu'il lui envoya le dessin de ce temple, avec ordre exprès de lui en mander son avis : Apollodore n'était pas né flatteur, et il sentit bien l'insulte qu'on lui voulait faire. Après avoir loué la beauté, la délicatesse, la magnificence du bâtiment, il ajouta que, puisqu'on lui ordonnait de dire sa pensée, il ne pouvait dissimuler qu'il y trouvait un défaut : c'est que, s'il prenait envie aux déesses de se lever, elles courraient risque de se casser la tête, parce que la voûte était trop écrasée et le temple non assez exhaussé. L'empereur sentit dans le moment la faute grossière et irréparable qu'il avait faite, et ne put s'en consoler. L'architecte en porta la peine ; et sa trop grande franchise, qui n'était peut-être pas assez mesurée ni assez respectueuse, lui coûta la vie.

Je n'ai point mis au nombre des bâtiments magnifiques de Rome le palais appelé la *Maison dorée*, que Néron fit élever dans Rome, quoique peut-être on n'ait jamais rien vu de pareil pour l'étendue de l'espace qu'il renfermait, pour la beauté des jardins, pour le nombre et la délicatesse des portiques, pour la somptuosité des édifices, où l'or, les perles, les pierreries, et toutes les autres matières précieuses, brillaient de toutes parts. Je ne crois pas qu'il soit permis de donner le nom de *magnificence* à un palais bâti des dépouilles et cimenté en quelque sorte du sang des citoyens. Aussi

Sueton. in  
Ner. c. 33.



Suétone dit-il que les bâtiments de Néron furent plus ruineux à l'empire que toutes ses autres folies. *Non in alia re damnosior quàm in ædificando.*

Cic. de Offic.  
lib. 2, n. 60.

Cicéron en aurait jugé encore bien plus sévèrement, lui qui ne rangeait au nombre des dépenses véritablement louables que celles qui avaient pour l'objet l'utilité publique, comme les murs des villes et des citadelles, les arsenaux, les ports, les aqueducs, les grands chemins, et d'autres pareilles. Il portait la rigidité jusqu'à improuver les théâtres, les portiques, et même les nouveaux temples; et il s'appuyait de l'autorité de Démétrius de Phalère, qui condamnait nettement les dépenses excessives que Périclès avait employées pour de pareils édifices.

Cic. de Offic.  
lib. 1,  
n. 139, 140.

Le même Cicéron fait d'excellentes réflexions sur les bâtiments des particuliers; car certainement, sur cet article comme sur tous les autres, il y a une distinction à faire pour les princes. Il veut que les personnes qui tiennent le premier rang dans un état soient logées honorablement<sup>1</sup>, et qu'elles soutiennent leur dignité par le bâtiment qu'elles occupent; de sorte pourtant que le bâtiment ne fasse pas le principal mérite, et que ce soit le maître qui fasse honneur à la maison, et non la maison au maître. Il recommande aux grands seigneurs qui bâtissent, d'éviter avec soin les dépenses excessives qu'entraîne la magnificence des édifices: dépenses qui deviennent d'un exemple funeste et con-

<sup>1</sup> « Ornanda est dignitas domo, non ex domo dignitas tota quærenda: nec domo dominus, sed domino domus honestanda est... Cavendum est etiam, præsertim si ipse ædifices, ne extra modum sumptu et

magnificentia prodeas. Quo in genere multum mali etiam in exemplo est: studiosè enim plerique, præsertim in hac parte, facta principum imitantur. »

tagieux dans une ville, la plupart ne manquant pas et se faisant un mérite d'imiter les grands, et quelquefois même de les surpasser. Ces palais ainsi multipliés font honneur, dit-on, à une ville; ils la déshonorent plutôt, si l'on en veut juger sainement, parce qu'ils la corrompent, en lui rendant pour toujours le luxe et le faste nécessaires, pour la somptuosité des meubles, et par les autres ornements précieux qu'exige un bâtiment superbe; outre que souvent ils sont la cause de la ruine des familles.

Caton, dans son livre sur la Vie Rustique, donne un conseil bien sage. Quand il s'agit de bâtir <sup>1</sup>, dit-il, il faut délibérer long-temps (et souvent ne point bâtir): mais, quand il s'agit de planter, il ne faut point délibérer, mais planter sans délai.

En cas qu'on bâtisse, la prudence demande qu'on prenne de justes précautions. « Autrefois, dit Vitruve, « il y avait à Éphèse une loi très-sévère, mais très-juste, par laquelle les architectes qui entreprenaient « un ouvrage public étaient tenus de déclarer ce qu'il « devait coûter, de le faire pour le prix qu'ils avaient « demandé, et d'y obliger tous leurs biens. Quand l'ouvrage était achevé, ils étaient récompensés et honorés « publiquement, si la dépense était telle qu'ils avaient « dit. Si elle n'excédait que du quart ce qui était porté « par le marché, le surplus était fourni des deniers « publics. Mais, quand elle passait le quart, l'excédant « était sur le compte de l'architecte. Il serait à souhaiter, « continue Vitruve, que les Romains eussent un pareil « règlement pour leurs bâtiments tant publics que

Vitruv.  
præfat. l. 10.

<sup>1</sup> « *Ædificare diù cogitare oportet; conserere cogitare non oportet, sed facere.* »

« particuliers : il empêcherait la ruine de bien des personnes. »

Cette réflexion est bien sensée, et montre dans Vitruve un caractère bien estimable, et un grand fonds de probité, qui brille en effet dans tout son ouvrage, et ne lui fait pas moins d'honneur que son extrême habileté. Il exerçait sa profession avec un désintéressement et une noblesse bien rares dans ceux qui s'en mêlent. La réputation<sup>1</sup>, non l'argent, était son motif. Il avait appris de ses maîtres, dit-il, qu'il faut qu'un architecte attende qu'on le prie de prendre la conduite d'un ouvrage, et qu'il ne peut, sans rougir, faire une demande qui le fait paraître intéressé : puisqu'on sait qu'on ne sollicite pas les gens pour leur faire du bien, mais pour en recevoir.

Vitruv.  
Præf. l. 6.

Id. ib. l. 1,  
cap. 1.

Il exige pour cette profession une étendue de connaissances qui étonne. Il faut, selon lui, que l'architecte soit ingénieux et laborieux tout ensemble; car l'esprit sans le travail, et le travail sans l'esprit, ne rendirent jamais aucun ouvrier parfait. Il doit donc savoir dessiner, être instruit dans la géométrie, n'être pas ignorant de l'optique, avoir appris l'arithmétique, savoir beaucoup de l'histoire, avoir bien étudié la philosophie, avoir connaissance de la musique, et quelque teinture de la médecine, de la jurisprudence, et de l'astrologie. Il entre ensuite dans le détail, et montre

<sup>1</sup> « Ego autem, Cæsar, non ad pecuniam parandam ex arte dedi studium, sed potius tenuitatem cum bona fama, quàm abundantiam cum infamia sequendam probavi. Cæteri architecti rogant et ambiunt, ut architectentur: mihi autem a præcep-

toribus est traditum, rogatum non rogantem oportere suscipere curam, quòd ingenuus color movetur pudore petendo rem suspiciosam. Nam beneficium dantes, non accipientes, ambiuntur. » (VITRUV.)

en quoi chacune de ces connaissances peut aider un architecte.

Quand il vient à la philosophie, outre ce que la physique peut lui fournir de connaissances nécessaires pour son art, il la considère par rapport aux mœurs. « L'étude de la philosophie, dit-il, sert aussi à rendre « parfait l'architecte, qui doit avoir l'ame grande et « hardie sans arrogance, équitable et fidèle, et, ce qui « est le plus important, tout-à-fait exempte d'avarice ; « car il est impossible que, sans fidélité et sans honneur, « on puisse jamais rien faire de bien. Il ne doit donc « point être intéressé, et doit moins songer à s'enrichir « qu'à acquérir de l'honneur et de la réputation par « l'architecture, ne faisant jamais rien d'indigne d'une « profession si honorable ; car c'est ce que prescrit la « philosophie. »

Vitruve ne s'avise pas de demander, pour un architecte, le talent de la parole, dont même souvent il est à propos de se défier, comme nous le remarque un assez bon mot que Plutarque nous a conservé. Il s'agissait d'un bâtiment considérable que les Athéniens voulaient faire construire, pour l'exécution duquel deux architectes se présentèrent devant le peuple. L'un, beau parleur, mais peu habile dans son art, charma et éblouit toute l'assemblée par la manière élégante dont il s'exprima en exposant le plan qu'il se proposait de suivre ; l'autre, aussi mauvais orateur qu'il était excellent architecte, se contenta de dire aux Athéniens : *Messieurs*<sup>1</sup>, *je ferai comme celui-ci vient de parler.*

J'ai cru ne pouvoir mieux terminer cet article qui

Plut. in  
Præc. Reip.  
ger. p. 802.

<sup>1</sup> Ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὡς οὗτος εἶρηκεν, ἐγὼ ποιήσω.

regarde l'architecture, qu'en donnant quelque idée de l'habileté et des mœurs de celui qui, au jugement de tous les connaisseurs, l'a enseignée et exercée avec le plus de réputation.

---

## CHAPITRE IV.

### DE LA SCULPTURE.

---

#### § 1. *Des différentes espèces renfermées dans la sculpture.*

LA sculpture est un art qui, par le moyen du dessin et de la matière solide, imite les objets palpables de la nature. Elle a pour matière le bois, la pierre, le marbre, l'ivoire; différents métaux, comme l'or, l'argent, le cuivre; les pierres précieuses, comme l'agate, et autres pareilles. On travaille sur ces matières, ou en creusant, ou en relief. Cet art comprend aussi la fonte, qu'on subdivise en l'art de faire des figures de cire, et en celui de les fondre de toutes sortes de métaux. J'entends ici par sculpture toutes ces différentes espèces.

Les sculpteurs et les peintres ont eu souvent parmi eux de grandes disputes sur la prééminence de leur profession; les premiers se voulant prévaloir de la durée de leurs ouvrages, les autres leur opposant l'effet du mélange et de la vivacité des couleurs. Mais, sans entrer dans une question qui n'est pas facile à décider,

on peut considérer la sculpture et la peinture comme deux sœurs, qui n'ont qu'une origine, et dont les avantages doivent être communs; je dirais presque comme un même art, dont le dessin est l'ame et la règle, mais qui travaille diversement, et sur différentes matières.

Il est difficile et peu important de démêler, dans l'obscurité des siècles éloignés, les premiers inventeurs de la sculpture. Son origine remonte jusqu'à celle du monde, et l'on peut dire que Dieu fut le premier statuaire, lorsque, ayant créé tous les êtres, il sembla redoubler d'attention pour former le corps de l'homme, à la beauté et à la perfection duquel il parut travailler avec une sorte de complaisance.

Long-temps après qu'il eut achevé ce chef-d'œuvre de ses mains toutes-puissantes, il voulut être honoré principalement par le ministère des sculpteurs dans la construction de l'arche d'alliance, dont il donna lui-même l'idée au législateur des Hébreux. Mais en quels termes parle-t-il de cet ouvrier admirable qu'il y voulait employer? Je ne crains point de les rapporter une seconde fois. *J'ai choisi*, dit-il à son prophète, *un homme de la tribu de Juda, que j'ai rempli de mon esprit, de sagesse, d'intelligence, et de science en toute sorte d'ouvrages, pour inventer ce qui se peut faire d'or ou d'argent, de bronze ou de marbre, de bois différents ou de pierres précieuses.* Ne semble-t-il pas qu'il s'agit d'inspirer le prophète même pour donner des lois à son peuple? Il parle de même des ouvriers destinés à bâtir et à orner le temple de Jérusalem.

Exod. 31.

Rien ne relèverait tant le mérite de la sculpture qu'une si noble destination, si elle l'avait remplie fidèlement.

Mais, long-temps avant la construction du temple, et même du tabernacle, elle s'était vendue honteusement à l'idolâtrie, qui par son moyen remplit l'univers des statues de ses fausses divinités, qu'elle exposait à l'adoration des peuples. On voit dans l'Écriture qu'une des causes qui ont donné le plus de cours à ce culte impie <sup>1</sup>, a été l'extrême beauté que les ouvriers s'efforçaient à l'envi de donner aux statues. L'admiration que causait la vue de ces excellents ouvrages de l'art était une espèce d'enchantement, qui, en frappant les sens, faisait illusion aux esprits, et entraînait toute la multitude. « C'est de cette séduction, générale dans tout « l'univers, que Jérémie avertissait les Israélites de se « bien donner de garde, quand ils verraient à Baby- « lone les statues d'or et d'argent portées avec pompe « dans les grandes solennités. Pour-lors <sup>2</sup>, dit le prophète, pendant que toute la multitude, pénétrée de « vénération et de crainte, se prosternera devant ces « idoles, dites en vous-mêmes, » (car la captivité où était réduit le peuple de Dieu dans une terre étrangère ne lui permettait pas de s'expliquer hautement;) « dites « en vous - mêmes : *C'est vous, Seigneur, qu'il faut « adorer.* »

Baruch. 6,  
3-5.

Il faut avouer aussi que la sculpture ne contribua pas peu à la corruption des mœurs par la nudité des images, et par des représentations contraires à la pudeur, comme les païens même l'ont reconnu. J'en fais

<sup>1</sup> « Provexit ad horum culturam... artificis eximia diligentia..... Multitudo hominum abducta per speciem operis, eum, qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat, nunc deum aestimaverunt. Et hæc fuit hu-

manæ vitæ deceptio. » (SAP. XIV, 18-21.)

<sup>2</sup> « Visa itaque turba de retrò et ab antè adorantes, dicite in cordibus vestris : Te oportet adorari, Domine. »

la remarque de bonne heure, afin que dans tout ce que je dirai dans la suite à la louange de la sculpture, on voie que je distingue l'excellence de l'art en lui-même de l'abus que les hommes en ont fait.

Les sculpteurs ont commencé à travailler sur de la terre, soit pour former des statues, soit pour faire des moules et des modèles. C'est ce qui a fait dire au statuaire Pasisèle que les ouvrages en fonte, au ciseau et au burin, devaient leur naissance à l'art de faire des figures de terre, appelé *plastique*. On prétend que Démarate, père de Tarquin-l'Ancien, qui se réfugia de Corinthe dans l'Étrurie, y amena avec lui beaucoup d'ouvriers habiles dans cet art, et y en fit naître le goût, qui de là se communiqua au reste de l'Italie. Les statues qu'on y érigea aux dieux n'étaient d'abord que de terre, auxquelles, pour tout ornement, on donnait une couleur de rouge. Des hommes qui honoraient sincèrement de tels dieux ne doivent pas <sup>1</sup>, dit Pline, nous faire honte : ils ne faisaient cas de l'or et de l'argent ni pour eux-mêmes, ni pour leurs dieux. Juvénal appelle une statue comme celle que Tarquin-l'Ancien fit mettre dans le temple du père des dieux, *le Jupiter de terre, que l'or n'avait point gâté ni souillé*.

Plin. lib. 34,  
cap. 12.

[Satir. xi,  
v. 116.]

Fictilis, et nullo violatus Jupiter auro.

On ne commença que fort tard à Rome à y mettre des statues dorées <sup>2</sup>. L'époque en est marquée sous le AN. M. 3820.

<sup>1</sup> « Hæ tum effigies deorum erant laudatissimæ. Nec poenitet nos illorum, qui tales deos colere. Aurum enim et argentum ne diis quidem conficiebant. » (PLIN.)

<sup>2</sup> « Acilius Glabrio, duumvir, statuatam auratam, quæ prima omnium in Italia statua aurata est, patri Glabrioni posuit. » (LIV. l. 40, n. 34.)



consulat de P. Cornel. Céthégus, et M. Bæbius Pamphilus, l'année de Rome 571 ou 573.

Plin. lib. 35,  
cap. 12.

On fit aussi, dans la suite, des portraits de plâtre et de cire. L'invention en est attribuée à Lysistrate de Sicyone, frère de Lysippe.

Pausan. 1. 6.  
Plin. lib. 16,  
cap. 40.

On voit que les anciens ont fait des statues presque de toutes sortes de bois. Il y avait à Sicyone une image d'Apollon qui était de buis. A Éphèse, celle de Diane était de cèdre, selon quelques-uns, aussi-bien que le toit du temple. Le citronier, le cyprès, le palmier, l'olivier, l'ébène, la vigne, en un mot tous les arbres qui ne sont point sujets à se corrompre, ni à être endommagés des vers, étaient employés pour faire des statues.

Id. lib. 36,  
cap. 4.

Le marbre devint bientôt la matière la plus ordinaire et la plus recherchée des ouvrages de sculpture. On croit que Dipène et Scyllis, tous deux de Crète, en firent, les premiers, usage à Sicyone, qui a été longtemps comme le centre et l'école des arts : ils vivaient vers la 50<sup>e</sup> olympiade, un peu avant que Cyrus régnât en Perse.

AN. M. 3424.

AN. M. 3464.

Deux frères, Bupale et Athénis <sup>1</sup>, se rendirent fort illustres dans l'art de tailler le marbre du temps d'Hipponax, c'est-à-dire vers la 60<sup>e</sup> olympiade. Ce poète était fort laid de visage. Ils firent son portrait pour l'exposer à la risée des spectateurs. Hipponax entra dans une fureur plus que poétique, et fit contre eux des vers si sanglants, que, selon quelques-uns, ils se pendirent de honte et de douleur. Mais ce fait ne peut pas être véritable, puisqu'il y a eu des ouvrages d'eux faits depuis ce temps-là.

<sup>1</sup> Suidas l'appelle ainsi. Pline le nomme *Anthermus*.

Dans ces commencements on ne se servait que de marbre blanc tiré de l'île de Paros. On prétend qu'en taillant des blocs de marbre, on y trouvait quelquefois des figures naturelles d'un silène, d'un dieu pan, d'une baleine et d'autres poissons. Le marbre jaspé et tacheté devint ensuite fort à la mode. On le tirait principalement des carrières de Chio; et bientôt presque tous les pays en fournirent.

Plin. lib. 36,  
c. 6.

On trouva, et l'on croit que ce fut dans la Carie, le moyen de couper un gros bloc de marbre en plusieurs parties assez minces pour incruster les murailles des maisons. Le palais du roi Mausole à Halicarnasse est la plus ancienne maison où il paraisse qu'on ait fait usage de ces incrustations de marbre, qui en faisaient un des plus grands ornements.

L'usage de l'ivoire dans les ouvrages de sculpture était connu dès les premiers temps de la Grèce. Homère en parle, quoiqu'il ne parle jamais des éléphants.

Odyss. lib. 4,  
v. 73.

L'art de fondre l'or et l'argent est de l'antiquité la plus reculée, sans qu'on en puisse précisément marquer l'origine. Les dieux de Laban que Rachel vola paraissent avoir été de fonte. Les bijoux offerts à Rébecca étaient d'or fondu. Avant que de sortir d'Égypte, les Israélites y avaient vu des statues de fonte, qu'ils imitèrent en fondant le veau d'or; et depuis ils firent le serpent d'airain. Dès - lors toutes les nations de l'Orient avaient des dieux de fonte, *deos conflates*; et Dieu défendit, sous peine de mort, à son peuple, de les imiter. Dans la construction du tabernacle, les ouvriers n'inventèrent pas l'art de la fonte : Dieu ne fit que diriger leur goût. Il est marqué que Salomon fit fondre les figures employées dans le temple et ailleurs,

près de Jéricho, parce que la terre y était argileuse, *in argillosa terra*; ce qui montre qu'ils avaient déjà la même manière que nous pour fondre de très-grosses masses.

Il serait à souhaiter que l'on trouvât dans les auteurs grecs ou latins de quelle sorte les anciens fondaient leurs métaux pour en faire des figures. L'on voit, par ce que Pline en a écrit, qu'ils se servaient quelquefois de moules de pierre. Vitruve parle d'une espèce de pierres qui se trouvaient aux environs du lac de Volsène, et en d'autres endroits d'Italie; lesquelles résistaient à la violence du feu, et dont l'on faisait des moules pour jeter diverses sortes d'ouvrages. Les anciens avaient l'art de mêler dans la fonte différents métaux, pour exprimer dans les statues différentes passions, différents sentiments, par la diversité des couleurs.

Plin. lib. 37.

Vitruv. 1. 2,  
c. 7.

Plin. lib. 34,  
cap. 14.

Il y a diverses manières de graver sur les métaux et sur les pierres précieuses; car sur les uns et sur les autres on y fait des ouvrages en relief, en bosse ou en creux, qui s'appellent *de gravure*. Les anciens excellaient dans l'un et dans l'autre genre. Les bas-reliefs qui nous restent d'eux sont infiniment estimés par les connaisseurs: et pour ce qui regarde la gravure des pierres, comme de ces belles agates et de ces cristaux, dont on voit une assez grande quantité dans le cabinet du roi, on prétend qu'il n'y a rien de si parfait que ce qui reste de ces anciens maîtres.

Quoiqu'ils aient gravé presque toutes sortes de pierres précieuses, néanmoins les figures les plus achevées qu'on ait d'eux sont sur des onyces, qui sont une espèce d'agate opaque, ou sur des cornalines, qu'ils trouvaient plus propres à être gravées que les autres

pierres, parce qu'elles sont plus fermes, plus égales, et qu'elles se gravent plus nettement; et encore parce qu'il se rencontre dans les onyces diverses couleurs qui sont par lit les unes au-dessus des autres, par le moyen desquelles ils faisaient que dans les pièces de relief le fond demeurait d'une couleur, et les figures d'une autre. Pour graver sur les pierres précieuses et sur les cristaux, ils se servaient de la pointe du diamant, comme on s'en sert encore.

On vante beaucoup la pierre précieuse attachée à l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, qu'il jeta dans la mer, et qui lui revint par un hasard fort singulier: on prétendait l'avoir à Rome du temps de Pline. C'était, selon les uns, une sardoine, et, selon les autres, une émeraude. Celle de Pyrrhus n'était pas moins estimée: on y voyait Apollon avec sa guitare, et les neuf Muses chacune avec leur attribut particulier. Et tout cela n'était point l'effet de l'art, mais de la nature: *non arte, sed sponte naturæ*.

Plin. l. 7,  
cap. 1.

C'était sur les coupes à boire dans les repas que l'art de sculpter était le plus exercé: ces pièces étaient les plus riches, les plus curieuses, et la matière de la plus grande somptuosité.

Un des plus grands avantages que l'art de peindre ait reçus pour éterniser ses ouvrages, est la gravure sur le bois et sur le cuivre, par le moyen de laquelle on tire un grand nombre d'estampes, qui multiplient presque à l'infini un même dessin, et font voir en différents lieux la pensée d'un ouvrier, qui auparavant n'était connue que par le seul travail qui sortait de ses mains. Il y a lieu de s'étonner que les anciens, qui ont gravé tant d'excellentes choses sur les pierres dures et sur les

cristaux, n'aient point découvert un si beau secret, qui véritablement n'a encore paru qu'après celui de l'imprimerie, et qui sans doute en a été une suite, et comme une imitation; car l'impression des figures et les estampes n'ont commencé à être en usage qu'à la fin du quinzième siècle. L'invention en est due à un orfèvre qui travaillait à Florence.

Après avoir rapporté en abrégé la plus grande partie de ce qui occupait anciennement la sculpture, il me reste à faire connaître quelques-uns de ceux qui l'ont exercée avec le plus de succès et de réputation.

## § II. *Sculpteurs célèbres qui se sont le plus distingués dans l'antiquité.*

Quoique la sculpture ait pris naissance dans l'Asie et dans l'Égypte, c'est, à proprement parler, la Grèce qui l'a mise dans tout son lustre et l'a fait paraître avec éclat. Pour ne point parler des premières ébauches de cet art, qui se sentent toujours comme d'une sorte d'enfance, on vit, surtout du temps de Périclès, et après lui, sortir du sein de la Grèce<sup>1</sup> une foule d'excellents ouvriers, et travailler à l'envi à mettre la sculpture en honneur par un nombre infini d'ouvrages qui ont fait et feront l'admiration de tous les siècles. L'Attique, fertile en carrières de marbres<sup>2</sup>, et plus riche encore en génies heureux pour les arts, fut bientôt remplie d'un nombre infini de statues.

<sup>1</sup> « Multas artes ad animorum corporumque cultum nobis eruditissima omnium gens (græca) invenit. (Liv. lib. 39, n. 8.)

eximie terra attica, et copia domestici marmoris, et ingenio artificum.» (Liv. lib. 31, n. 26.)

<sup>2</sup> « Exornata eo genere operum

Ces marbres se tiraient du mont Pentélique, qui était dans l'Attique.

Je ne rapporterai ici que ceux qui se sont le plus distingués par leur habileté et leur réputation. Les plus célèbres sont, Phidias, Polyclète, Myron, Lysippe, Praxitèle, Scopas.

Il en est un autre plus illustre encore que tous ceux que je viens de nommer, mais dans un genre différent : c'est le fameux Socrate. Je ne dois pas envier à la sculpture l'honneur qu'elle a eu de le compter parmi ses élèves. Il était fils d'un statuaire, et il le fut lui-même avant que d'être philosophe. On lui attribuait communément les trois Grâces qu'on conservait avec soin dans la citadelle d'Athènes. Elles n'étaient point nues, comme on avait coutume de les représenter, mais couvertes : ce qui marque quel était dès-lors son penchant pour la vertu. Il disait que cet art lui avait enseigné les premiers préceptes de la philosophie, et que, comme la sculpture donne la forme à son objet en ôtant les superfluités, de même cette science introduit la vertu dans le cœur de l'homme en retranchant peu à peu toutes ses imperfections.

Diog. Laert.  
in Socr.

#### PHIDIAS.

Phidias mérite, par bien des raisons, d'être mis à la tête des sculpteurs. Il était d'Athènes, et florissait dans la 83<sup>e</sup> olympiade, temps heureux où, après les victoires remportées contre les Perses, l'abondance, fille de la paix et mère des beaux-arts, faisait éclore divers talents par la protection que leur donna Périclès. Phidias n'était pas de ces artisans qui ne savent que manier les instruments de leur art. Il avait l'esprit orné de toutes les connaissances qui pouvaient être utiles à

AN. M. 3556.

architectes, l'avait-il fait directeur et comme surintendant des bâtiments de la république. Quand le Parthénon fut achevé, ce magnifique temple de Minerve, dont quelques restes assez bien conservés charment encore aujourd'hui les voyageurs, il songea à en faire la dédicace, qui consistait à y mettre une statue de la déesse. Phidias fut chargé de l'ouvrage, et ce fut alors qu'il se surpassa lui-même. Il fit une statue d'or et d'ivoire haute de vingt-six coudées ( trente-neuf pieds ). Les Athéniens voulurent de l'ivoire, qui était alors beaucoup plus rare et plus précieux que le plus beau marbre.

Plin. lib 36,  
cap. 5.

Quelque riche que fût cette prodigieuse statue, l'art y surpassait infiniment la matière. Phidias avait gravé sur la partie convexe du bouclier de Minerve le combat des Athéniens contre les Amazones; sur la partie concave, le combat des géants contre les dieux; sur la chaussure de la déesse, le combat des Centaures et des Lapithes; sur le piédestal, la naissance de Pandore, et tout ce qu'en dit la fable. Cicéron, Pline, Plutarque, Pausanias, et plusieurs autres grands écrivains de l'antiquité, tous connaisseurs, tous témoins oculaires, ont parlé de cette statue. Sur leur témoignage, on ne peut pas douter que ce ne fût en effet un des plus beaux ouvrages qu'on eût jamais vus.

Plut.  
in Pericl.  
p. 160.

Quelques-uns assurent, dit Plutarque, que Phidias avait mis son nom au piédestal de sa Minerve d'Athènes. Cette circonstance n'est point marquée dans Pausanias, et se trouve démentie par Cicéron, qui dit positivement que Phidias <sup>1</sup> n'ayant pas eu la liberté de mettre son

<sup>1</sup> « Phidias similem sui speciem inscribere non liceret. (TUSCUL. l. 1, inclusit in clypeo Minervæ, quum n. 34.)

nom à cette statue, il avait gravé son portrait sur le bouclier de la déesse. Plutarque ajoute que Phidias s'était représenté lui-même sous la forme d'un vieillard tout chauve qui lève une grosse pierre de ses deux mains, et qu'il avait aussi représenté Périclès combattant contre une Amazone, mais dans une telle attitude, que sa main, qu'il étendait pour lancer un javelot, cachait une partie du visage.

Les habiles ouvriers ont toujours été curieux d'insérer leur nom dans leurs ouvrages, pour participer à l'immortalité qu'ils procuraient aux autres. Myron, ce fameux statuaire, pour rendre son nom éternel, l'avait mis sur une des cuisses de la statue d'Apollon<sup>1</sup>, en caractères presque imperceptibles. Pline rapporte que deux architectes lacédémoniens, Saurus et Batrachus, sans exiger de récompense, bâtirent quelques temples dans un endroit de la ville de Rome, qu'Octavia fit depuis environner de galeries. Ils s'étaient flattés d'y pouvoir mettre leur nom; et c'était, ce semble, la moindre récompense qu'on dût à leur généreux désintéressement. Mais il paraît qu'alors ceux qui mettaient en œuvre les plus habiles gens prenaient toutes les précautions possibles pour ne pas partager avec de simples ouvriers les suffrages et l'attention de la postérité. On refusa à ceux-ci impitoyablement ce qu'ils demandaient. Leur adresse leur fournit un dédommagement. Ils semèrent, en manière d'ornements, des lézards et des grenouilles sur les bases et sur les chapiteaux de toutes les colonnes. Le nom de *Saurus* était désigné par le lézard, que les

Plin. lib. 36,  
cap. 5.

<sup>1</sup> « Signum Apollinis pulcherrimum, ejus in femine litterulis minutis argenteis nomen inscriptum Myronis. » ( Cic. *Verr. de Sign.* n. 93. )



Grecs nomment σαῦρα<sup>1</sup>, et celui de *Batrachus* par la grenouille, qu'ils appellent βάτραχος.

Cette défense dont je viens de parler n'était point générale dans la Grèce, comme on en aura bientôt une preuve éclatante par rapport à Phidias même : peut-être était-elle particulière à Athènes. Quoi qu'il en soit, on lui fit un crime des deux portraits qu'il avait fait entrer dans le bouclier de Minerve. On ne s'en tint pas là. Ménon, un de ses élèves, demanda à être entendu, et se fit son dénonciateur. Il l'accusa d'avoir détourné à son profit une partie des quarante-quatre talents<sup>2</sup> d'or qu'il devait employer à la statue de Minerve. Périclès avait eu un pressentiment de ce qui devait arriver ; et, par son conseil, Phidias avait tellement appliqué l'or à sa Minerve, qu'on pouvait l'en détacher aisément et le peser<sup>3</sup>. L'or fut donc pesé, et, à la honte de l'accusateur, on y retrouva les quarante-quatre talents. Phidias, qui sentit bien que son innocence ne le mettrait pas à couvert contre la noire jalousie de ses envieux, et contre le complot des ennemis de Périclès, qui lui avaient suscité cette affaire, prit la fuite, et se retira en Élide.

Là, il songea à se venger de l'injustice et de l'ingratitude des Athéniens d'une manière qui pourrait paraître permise ou pardonnable à un ouvrier, si jamais la vengeance pouvait l'être : ce fut d'employer toute

Plut.  
in Pericl.  
p. 169.

<sup>1</sup> Ou Σαῦρος ; ce qui est précisément le même nom que *Saurus*.

<sup>2</sup> En supposant la proportion de l'or avec l'argent de dix à un, 44 talents d'or faisaient la somme de 440 talents, c'est-à-dire de 1,320,000

livres.

= Thucydide évalue le poids à 40 talents d'or, qui répondent à 2,160 de nos livres, et à 2,200,000 francs. — L.

<sup>3</sup> La draperie s'enlevait à volonté.

son industrie à faire pour les Éléens une statue qui pût effacer sa Minerve, que les Athéniens regardaient comme son chef-d'œuvre. Il y réussit. Son Jupiter olympien fut un prodige de l'art, et si bien un prodige, que, pour l'estimer sa juste valeur, on crut le devoir mettre au nombre des sept merveilles du monde. Aussi n'avait-il rien oublié pour amener cet ouvrage à sa dernière perfection. Avant que de l'achever entièrement, il l'exposa aux yeux et au jugement du public, se tenant caché derrière une porte, d'où il entendait tous les discours qui se tenaient. L'un trouvait le nez trop épais; un autre, le visage trop allongé; d'autres remarquaient d'autres défauts. Il profita de toutes les critiques qui lui parurent avoir un juste fondement, persuadé, dit Lucien, qui rapporte ce fait, que plusieurs yeux voient mieux qu'un seul. Excellente réflexion pour toutes sortes d'ouvrages!

Lucian.  
in Imagin.  
pag. 31.

Cette statue, d'or et d'ivoire, haute de soixante pieds, et d'une grosseur proportionnée, fit le désespoir de tous les grands statuaires qui vinrent après. Aucun d'eux n'eut la présomption de penser seulement à l'imiter. *Præter Jovem olympium, quem nemo æmulatur*, dit Pline. Selon Quintilien, la majesté de l'ouvrage égalait celle du dieu, et ajoutait encore à la religion des peuples: *ejus pulchritudo adjecisse aliquid etiam receptæ religioni videtur, adeò majestas operis deum æquavit*. Ceux qui la voyaient, saisis d'étonnement, demandaient si le dieu était descendu du ciel en terre pour se faire voir à Phidias, ou si Phidias avait été transporté au ciel pour contempler le dieu. Phidias lui-même, interrogé où il avait pris l'idée de son Jupiter olympien, cita les trois beaux vers d'Homère où

Plin. lib. 34,  
cap. 8.  
Quintil. l. 12,  
cap. 10.

Val. Max.  
lib. 3, c. 7.

ce poëte représente la majesté de ce dieu en termes magnifiques, voulant donner à entendre que c'était le génie d'Homère qui l'avait inspiré.

Pausan. 1. 5,  
pag. 303.

Au bas de la statue on lisait cette inscription : PHIDIAS, ATHÉNIEN, FILS DE CHARMIDE, M'A FAIT. Il semble que Jupiter, faisant gloire ici en quelque sorte d'avoir été travaillé de la main de Phidias, et le déclarant par cette inscription, reprochait tacitement aux Athéniens leur mauvaise délicatesse de n'avoir pu souffrir que cet excellent ouvrier mît ou son nom ou son image à la statue de Minerve.

Pausanias, qui avait vu cette statue de Jupiter olympien, et qui l'avait soigneusement examinée, nous en a laissé une fort longue et fort belle description. M. l'abbé Gédoyne l'a insérée dans sa dissertation sur Phidias, dont il a fait lecture à notre académie des inscriptions, et qu'il a bien voulu me communiquer. J'en ai fait usage dans ce que j'ai rapporté de ce fameux statuaire.

Id. ibid.  
p. 313.

La statue de Jupiter olympien mit le comble à la gloire de Phidias, et lui assura une réputation que deux mille ans ne lui ont point ravie. Ce fut par ce grand chef-d'œuvre qu'il termina ses travaux; longtemps après lui on conservait encore son atelier, et les voyageurs l'allaient voir par curiosité. Les Éléens, pour faire honneur à sa mémoire, créèrent en faveur de ses descendants une charge dont toute la fonction consistait à nettoyer cette magnifique statue, et à la préserver de tout ce qui pourrait en ternir la beauté.

## POLYCLÈTE.

Polyclète était de Siccyone, ville du Péloponnèse. Il vivait en la 87<sup>e</sup> olympiade : il avait eu Agélade pour maître, et eut pour disciples plusieurs sculpteurs très-célèbres, entre autres Myron, dont nous parlerons bientôt : il fit plusieurs statues d'airain qui furent fort estimées ; il y en eut une qui représentait un beau jeune homme couronné, laquelle fut vendue cent talents, c'est-à-dire cent mille écus. Mais ce qui lui donna le plus de réputation, fut la statue d'un doryphore<sup>1</sup>, où il rencontra si heureusement toutes les proportions du corps humain, qu'elle fut appelée *la règle*<sup>2</sup> ; et les sculpteurs venaient de toutes parts pour se former, en voyant cette statue, une idée juste de ce qu'ils avaient à faire pour exceller dans leur art. Polyclète<sup>3</sup> passe sans contredit pour avoir porté à sa dernière perfection l'art de la sculpture, comme Phidias pour l'avoir le premier mis en honneur.

Plin. lib. 34,  
cap. 8.  
AN. M. 3792.

Travaillant à une statue, par ordre du peuple, il eut la complaisance d'écouter tous les avis qu'on voulait bien lui donner, de retoucher son ouvrage, d'y changer et d'y corriger tout ce qui déplaisait aux Athéniens ; mais il en fit une autre en particulier, où il n'écoula que son propre génie et les règles de l'art. Quand elles furent exposées aux yeux du public, il n'y eut qu'une voix pour condamner la première et pour admirer

AElian. l. 14,  
cap. 8.

<sup>1</sup> On appelait ainsi les gardes des rois de Perse.

<sup>2</sup> « Fecit et quem canona artifices vocant, lineamenta artis ex eo pe- tentes velut a lege quadam ; solus-

que hominum artem ipse fecisse artis opere judicatur. » (PLIN.)

<sup>3</sup> « Hic consummasse hanc scientiam judicatur, et toreuticen sic erudisse, ut Phidias aperuisse. » (PLIN.)

l'autre. *Ce que vous condamnez*, leur dit Polyclète, *est votre ouvrage; ce que vous admirez est le mien.*

## MYRON.

On sait peu de chose de ce statuaire. Il était Athénien, ou du moins passait pour tel, parce que les habitants d'Éleuthérie, lieu de sa naissance, s'étaient réfugiés à Athènes, et en étaient regardés comme citoyens; il vivait dans la 84<sup>e</sup> olympiade. Ses ouvrages le rendirent fort célèbre, une vache surtout qu'il représenta en cuivre, et qui a donné lieu à beaucoup de belles épigrammes grecques, rapportées dans le 4<sup>e</sup> livre de l'Anthologie.

AN. M. 3560.

## LYSIPPE.

Lysippe était de Sicyone, et vivait du temps d'Alexandre-le-Grand, dans la 113<sup>e</sup> olympiade. Il exerça d'abord le métier de serrurier; mais son génie heureux le porta bientôt à une profession plus noble et plus digne de lui. Il avait coutume de dire <sup>1</sup> que le doryphore de Polyclète lui avait tenu lieu de maître: mais le peintre Eupompe lui en indiqua un autre encore meilleur et plus sûr; car Lysippe lui ayant demandé qui de ceux qui l'avaient précédé dans son art il devait se proposer pour modèle et pour maître, *Nul homme en particulier*, lui répondit-il, *mais la nature même* <sup>2</sup>. Il l'étudia donc uniquement dans la suite, et profita bien de ses leçons.

Plin. lib. 14,  
cap. 8.  
AN. M. 3676.

<sup>1</sup> « Polycleleti doryphorum sibi Lysippus aiebat magistrum fuisse. » (CIC. *in Brut.* n. 296.)

<sup>2</sup> « Eum interrogatum quem se-

queretur præcedentium, dixisse demonstratâ hominum multitudine, naturam ipsam imitandam esse, non artificem. » (PLIN.)

Il travaillait avec tant de facilité, que de tous les anciens il est celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages : on en comptait plus de six cents.

Il fit, entre autres, la statue d'un homme qui se frotte en sortant du bain, laquelle était d'une beauté excellente. Agrippa l'avait mise à Rome devant ses thermes. Tibère, qui en était charmé<sup>1</sup>, étant parvenu à l'empire, ne put résister à l'envie qu'il avait de la posséder, quoique ce fût dans les premières années de son règne, où, maître de lui, il savait encore modérer ses desirs; en sorte qu'il enleva cette statue pour la mettre dans sa chambre, et en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple, qui craignait Tibère, ne put néanmoins s'empêcher de crier en plein théâtre qu'il désirait qu'on remît la première statue; à quoi l'empereur, quelque attaché qu'il eût à cette statue, fut obligé de consentir, pour apaiser le tumulte.

Lysippe avait fait plusieurs statues d'Alexandre, selon ses différents âges, ayant commencé dès son enfance. On sait que ce prince avait défendu<sup>2</sup> à tout autre statuaire que Lysippe de faire sa statue, comme à tout autre peintre qu'Apelle de tirer son portrait; persuadé, dit Cicéron, que l'habileté<sup>3</sup> de ces grands ouvriers, en éternisant leurs noms, immortaliserait aussi le sien; car ce n'était pas pour leur faire plaisir

<sup>1</sup> « Mirè gratum Tiberio principi, qui non quivît temperare sibi in eo, quanquam imperiosus sui inter initia principatûs, transtulitque in cubiculum, alio ibi signo substituto. » (PLIN.)

<sup>2</sup> Edicto vetuit ne quis se præter Apellem pingeret, aut alius Lysippo duceret æra

Tome X. Hist. anc.

Fortis Alexandri vultum simulantia...

(HORAT. l. 2, ep. ad Aug. [I, v. 240.]

<sup>3</sup> « Neque enim Alexander gratiæ causâ ab Apelle potissimum pingi, et a Lysippo fingi volebat, sed quòd illorum artem quum ipsis, tum etiam sibi, gloriæ fore putabat. » (CIC. ad Famil. lib. 5, epist. 12.)

qu'il avait donné cet édit, mais pour l'intérêt de sa propre gloire.

Entre ces statues d'Alexandre, il y en avait une d'une rare beauté, dont Néron faisait grand cas, et pour laquelle il avait un attachement particulier; mais, comme elle n'était que de bronze, ce prince, qui était sans goût, et qui n'était frappé que de l'éclat, s'avisait de la faire dorer<sup>1</sup>. Cette nouvelle parure, quelque précieuse qu'elle fût, lui fit perdre tout son prix, en couvrant la délicatesse de l'art; il fallut ôter tout cet or postiche, moyennant quoi la statue recouvra une partie de sa première beauté et de son ancien prix, malgré les vestiges et les cicatrices qu'avait laissés l'opération par laquelle on avait attaché l'or. Il me semble voir dans le mauvais goût de Néron celui de plusieurs personnes qui cherchent à substituer le clinquant de pensées brillantes à la précieuse et inestimable simplicité des anciens.

On dit que Lysippe ajouta beaucoup à la perfection de la statuaire en exprimant les cheveux mieux que ceux qui étaient avant lui, et en faisant les têtes plus petites et les corps moins gros, pour faire paraître les statues plus hautes. Sur quoi Lysippe disait de lui-même, *que les autres avaient représenté dans leurs statues les hommes tels qu'ils étaient faits; mais que pour lui il les représentait tels qu'ils paraissaient*<sup>2</sup>; c'est-à-dire, si je ne me trompe, de la manière la plus

<sup>1</sup> « Quam statuam inaurari jussit Nero princeps, delectatus admodum illâ. Dein, quum pretio perisset gratia artis, detractum est aurum; pretiosiorque talis existimatur, etiam cicatricibus operis atque conscissuris, in quibus aurum hæserat, remanentibus. » ( PLIN. [ lib. 34, cap. 8, p. 652 ]. )

<sup>2</sup> « Vulgò dicebat ab illis ( veteribus ) factos, quales essent, homines; a se, quales viderentur esse. »\*

propre à les faire paraître dans toute leur beauté. Le premier point, dans la sculpture comme dans la peinture, est de suivre et d'imiter la nature : nous avons vu que Lysippe la regardait comme son maître et sa règle. Mais l'art ne s'en tient point là ; sans s'écarter jamais de la nature, il y ajoute des traits, des graces, qui ne la changent point, mais qui simplement l'embellissent, et frappent la vue plus vivement et plus agréablement. On reprochait à Démétrius, statuaire d'ailleurs très-habile, de s'attacher trop scrupuleusement à la vérité dans ses ouvrages, et d'y rechercher plus la ressemblance que la beauté <sup>1</sup> : c'est ce que Lysippe évitait.

## P R A X I T È L E.

Praxitèle vivait vers la 104<sup>e</sup> olympiade. Il ne faut pas le confondre avec un autre Praxitèle qui se rendit célèbre du temps de Pompée par d'excellents ouvrages d'orfèvrerie. Celui dont nous parlons ici est aux premiers rangs entre les statuaires ; il travaillait principalement sur le marbre, et il y avait un succès extraordinaire. AN. M. 3640.

Parmi le grand nombre de statues qu'il avait faites, on ne saurait à laquelle il faudrait donner la préférence, si lui-même ne nous l'avait appris ; et il le fit d'une manière qui a quelque chose de singulier. Phryné, la célèbre courtisane, se l'était fort attaché. Elle l'avait souvent pressé de lui faire présent de celui de ses ouvrages qu'il estimait davantage et qui lui paraissait le plus achevé, et il n'avait pu le lui refuser ; mais, quand Pausan. l. 1,  
pag. 34.

<sup>1</sup> « Demetrius tanquam nimius in similitudinis quàm pulchritudinis ea (veritate) reprehenditur ; et fuit amantior. » (QUINTIL. lib. 1, c. 10.)



il s'agit de porter ce jugement, il différait de jour en jour, soit qu'il eût peine à se déterminer lui-même, ou plutôt parce qu'il cherchait à se débarrasser de ses vives et pressantes sollicitations en traînant l'affaire en longueur. L'industrie et l'adresse ne manquent pas pour l'ordinaire aux personnes de la profession de Phryné; elle sut tirer habilement de Praxitèle son secret malgré lui. Un jour qu'il était chez elle, le domestique du statuaire, qu'elle avait su gagner, accourant tout hors d'haleine : « Le feu, lui dit-il, a pris  
« à votre atelier, et a déjà gâté une partie de vos ouvrages ; lesquels faut-il que je sauve ? » Le maître, tout hors de lui, s'écria : « Je suis perdu, si les flammes  
« n'ont point épargné mon Satyre et mon Cupidon.  
« Rassurez-vous, reprit aussitôt la courtisane ; il n'y a  
« rien de brûlé. J'ai appris ce que je voulais savoir. » Praxitèle ne put pas s'en défendre davantage. Elle choisit le Cupidon, qu'elle plaça dans la suite à Thespies, sa patrie, ville de Béotie, où long-temps après on allait encore le voir par curiosité. Quand Mummius enleva de Thespies plusieurs statues pour les envoyer à Rome, il respecta celle-ci, parce qu'elle était consacrée à un dieu. Le cupidon de Verrès, dont parle Cicéron, était aussi de Praxitèle, mais différent de celui-ci.

Cic. in Verr.  
de Sign. II. 4.

C'est du premier sans doute qu'il est parlé dans les Mémoires de M. le président de Thou. Le fait est très-curieux ; je le transcrirai ici tel qu'il y est rapporté. M. de Thou, encore jeune, accompagnait en Italie M. de Foix, que la cour y avait envoyé ; ils étaient pour-lors à Pavie. Entre autres raretés qu'Isabelle d'Este, grand'mère des ducs de Mantoue, avait rangées

avec soin et avec ordre dans un cabinet magnifique, on fit voir à de Thou une chose digne d'admiration : c'était un Cupidon endormi, fait d'un riche marbre de Spezzia <sup>1</sup>, par Michel-Ange Buonarotti, cet homme célèbre qui, de ses jours, avait fait revivre la peinture, la sculpture et l'architecture, fort négligées depuis longtemps. De Foix, sur le rapport qu'on lui fit de ce chef-d'œuvre, le voulut voir; tous ceux de sa suite, et de Thou lui-même, qui avait un goût fort délicat pour ces sortes d'ouvrages, après l'avoir considéré curieusement de tous les côtés, avouèrent tout d'une voix qu'il était infiniment au-dessus de toutes les louanges qu'on lui donnait.

Quand on les eut laissés quelque temps dans l'admiration, on leur fit voir un autre Cupidon qui était enveloppé d'une étoffe de soie. Ce monument antique, tel que nous le représentent tant d'ingénieuses épi-grammes que la Grèce à l'envi fit autrefois à sa louange <sup>2</sup>, était encore souillé de la terre d'où il avait été tiré : alors toute la compagnie, comparant l'un avec l'autre, eut honte d'avoir jugé si avantageusement du premier, et convint que l'ancien paraissait animé, et le nouveau un bloc de marbre sans expression. Quelques personnes de la maison assurèrent alors que Michel-Ange, qui était plus sincère que les grands artistes ne le sont ordinairement, avait prié instamment la comtesse Isabelle, après qu'il lui eut fait présent de son Cupidon, et qu'il eut vu l'autre, qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les connaisseurs pussent juger, en les voyant, de combien, en

<sup>1</sup> Sur la côte de Gênes.

<sup>2</sup> Il y a jusqu'à vingt-deux épi-

grammes sur Cupidon dans le quatrième livre de l'*Anthologie*.

ces sortes d'ouvrages, les anciens l'emportent sur les modernes.

M. de Piles,  
dans la Vie  
de Michel-  
Ange.

Mais quelquefois les plus habiles s'y trompent; le même Michel-Ange en fournit une preuve. Ayant fait la figure d'un Cupidon, il la porta à Rome; et lui ayant cassé un bras qu'il retint, il enterra le reste dans un lieu où il savait qu'on devait fouiller. Cette figure y ayant été trouvée, fut admirée des connaisseurs et vendue pour antique au cardinal de saint Grégoire. Michel-Ange les détrompa bientôt, en produisant le bras qu'il en avait réservé. Il est beau d'être assez habile pour imiter parfaitement les anciens, jusqu'à tromper les yeux les plus savants, et assez modeste pour avouer ingénument qu'on leur est de beaucoup inférieur, comme nous avons vu que Michel-Ange l'a fait.

On raconte une méprise semblable, mais dans une matière différente. Joseph Scaliger, le plus habile critique de son temps, s'était vanté qu'on ne pouvait pas le tromper sur le style des anciens. On fit courir six vers comme trouvés tout récemment : je vais les transcrire.

Here, si querelis, ejulatu, fletibus  
Medicina fieret miseriis mortalium,  
Auro parandæ lacrymæ contrà forent.  
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent  
Quàm Nænia præficæ ad excitandos mortuos.  
Res turbidæ consilium, non fletum expetunt.

Ces vers, qui sont admirables, et qui ont tout l'air antique, éblouirent tellement Scaliger, qu'il les cita dans son commentaire sur Varron comme un fragment

de Trabéa, découvert depuis peu dans son ancien manuscrit. Trabéa, poète comique, vivait six cents ans après la fondation de Rome. Ces six vers étaient de la façon de Muret, qui joua ce tour à Scaliger, son rival et son concurrent.

On juge bien que Praxitèle, livré comme il était à Phryné, ne manqua pas d'employer le travail de ses mains pour celle qui s'était rendue maîtresse de son cœur. Une des statues de Phryné fut placée depuis à Delphes même, entre celles d'Archidamus, roi de Sparte, et de Philippe, roi de Macédoine. Quelle honte! Si les richesses étaient un titre pour y trouver place, elle la méritait bien; car les siennes étaient immenses. Elle eut l'effronterie (quel autre nom donner au trait que je vais rapporter?) de s'engager à rebâtir Thèbes à ses dépens, pourvu qu'on y mît cette inscription :  
ALEXANDRE A DÉTRUIT THÈBES, ET PHRYNÉ L'A RÉTABLIE.

Athen. l. 13,  
p. 591.

Les habitants de l'île de Cos avaient demandé une statue de Vénus à Praxitèle. Il en fit deux, dont il leur donna le choix pour le même prix. L'une était nue, l'autre voilée; mais la première l'emportait infiniment pour la beauté : *immensa differentia formæ*. Ceux de Cos eurent la sagesse de donner la préférence à la dernière, persuadés que la bienséance, l'honnêteté et la pudeur ne leur permettaient pas d'introduire dans leur ville une telle image, capable d'y faire un ravage infini pour les mœurs : *severum id ac pudicum arbitantes*. Cette retenue des païens, à combien de chrétiens fera-t-elle honte? Les Cnidiens furent moins attentifs aux bonnes mœurs. Ils achetèrent avec joie la Vénus rebutée, qui fit depuis la gloire de leur ville,

Plin. l. 36,  
cap. 5.

où l'on allait exprès de fort loin pour voir cette statue, qui passait pour l'ouvrage le plus achevé de Praxitèle. Nicomède, roi de Bithynie, en faisait un tel cas, qu'il offrit aux habitants de Cnide d'acquitter toutes leurs dettes, qui étaient fort grandes, s'ils voulaient la lui céder. Ils crurent que ce serait se déshonorer, et même s'appauvrir, que de vendre, pour quelque prix que ce fût, une statue qu'ils regardaient comme leur gloire et leur trésor.

## SCOPAS.

Plin. l. 36,  
cap. 5.

AN. M. 3572.

Scopas était en même temps excellent architecte et excellent sculpteur. Il était de l'île de Paros, et florissait dans la 87<sup>e</sup> olympiade. Parmi tous ses ouvrages, sa Vénus tenait le premier rang. On prétend même qu'elle l'emportait sur celle de Praxitèle, qui était si renommée. Elle fut portée à Rome; mais, a dit Pline, le nombre et l'excellence des ouvrages dont cette ville est remplie en obscurcit l'éclat<sup>1</sup>; outre que les emplois et les affaires dont on y est occupé ne laissent guère le temps de s'amuser à ces curiosités, qui demandent, pour en admirer la beauté, des personnes de loisir et désœuvrées, aussi-bien qu'un lieu tranquille et éloigné du tumulte.

Plin. lib. 36,  
cap. 14.

J'ai déjà remarqué ailleurs que la colonne qu'il fit pour le temple de Diane d'Éphèse fut celle de toutes qui eut le plus de réputation.

<sup>1</sup> « Romæ quidem magnitudo operum eam (Venerem) obliterat, ac magni officiorum negotiorumque acervi omnes a contemplatione ta-

lium operum abducunt, quoniam otiosorum et in magno loci silentio apta admiratio talis est. » (PLIN.)

Il contribua aussi beaucoup à la beauté et à l'ornement du fameux mausolée que la reine Artémise fit ériger à Mausole, son mari, dans la ville d'Halicarnasse, et qui a été mis au nombre des sept merveilles du monde, tant pour sa grandeur et la noblesse de son architecture que pour la quantité et l'excellence des ouvrages de sculpture dont il était enrichi. D'illustres compétiteurs en partagèrent la gloire avec Scopas. J'ai différé et remis pour ce lieu-ci la description que Pline nous a laissée d'une partie de ce superbe édifice, parce qu'elle regarde encore plus la sculpture que l'architecture.

Plin. lib. 36,  
cap. 5.  
Vitruv. Præf.  
lib. 7.

L'étendue de ce mausolée était de soixante-trois pieds du midi au septentrion. Les faces étaient un peu moins larges ; et son tour était de quatre cent onze pieds <sup>1</sup>. Il avait trente-six pieds et demi de hauteur, et trente-six colonnes dans son enceinte. Scopas entreprit ce qui regarde l'orient ; Timothée eut le côté du midi ; Léochare travailla au couchant, et Briaxis au septentrion. C'étaient les plus renommés ouvriers qui fussent alors pour la sculpture. Artémise mourut avant qu'ils eussent achevé l'ouvrage ; mais ils crurent qu'il était de leur honneur de ne le point laisser imparfait. On doute encore aujourd'hui, dit Pline, lequel des quatre avait

<sup>1</sup> Il y avait apparemment un mur autour du mausolée, et quelque espace vide entre l'un et l'autre ; ce qui paraît nécessaire pour remplir la mesure du circuit dont il est parlé ici. = M. de Choiseul-Gouffier, qui a essayé de retourner le plan de ce tombeau, croit qu'il était élevé sur un soubassement pyramidal, et recouvert de gradins au moyen des-

quels on y montait tout autour ; il donne la mesure de 411 pieds aux quatre côtés du premier rang de gradins (*Voyage pittoresque de la Grèce*, t. 1, p. 158). Il est très-vraisemblable que le passage de Pline n'est pas exempt d'erreurs provenant, soit de cet auteur, soit de ses copistes. — L.

le mieux réussi : *hodièque certant manus*. Pythis se joignit à eux, et ajouta une pyramide au-dessus du mausolée, sur laquelle il posa un char de marbre attelé de quatre chevaux. Anaxagore de Clazomène dit froidement, quand il le vit : *Voilà bien de l'argent changé en pierre*.

Diog. Laert.  
in Anaxag.

Plin. l. 34,  
cap. 8.

Je ne dois pas terminer cet article sans parler d'un combat fort singulier auquel deux des plus célèbres statuaires dont j'ai fait mention furent exposés, même après leur mort; ce sont Phidias et Polyclète. J'ai marqué ci-devant que le temple de Diane d'Éphèse ne fut achevé qu'après une longue suite d'années. Il s'agissait, dans un temps que Pline ne fixe point, d'y placer des statues d'Amazones, au nombre de quatre apparemment. On en avait plusieurs travaillées par les plus grands maîtres, tant morts que vivants. La majesté du temple demandait qu'on n'y admît que ce qu'il y avait de plus achevé dans l'art. Il fallut s'en rapporter au jugement des plus habiles statuaires du temps, quelque intéressés qu'ils pussent être dans la dispute. Ils s'adjudèrent chacun à eux-mêmes la première place, et nommèrent ensuite ceux qu'ils croyaient avoir le mieux réussi : et ce furent ceux qui eurent la pluralité de ces derniers suffrages, qu'on déclara victorieux. Polyclète eut la première place, Phidias la seconde, Ctésilas et Cylon les deux suivantes. Il était arrivé long-temps auparavant quelque chose de pareil, mais pour un sujet bien différent. Après la bataille de Salamine, les capitaines grecs, selon une coutume usitée pour-lors, devaient marquer sur un billet celui qu'ils croyaient s'être le plus distingué dans la bataille. Chacun se nomma le

Plut.  
in Themist.  
pag. 120.

premier, et Thémistocle le second. C'était lui donner bien réellement la première place.

On voit bien que, dans le court dénombrement que j'ai fait des statuaires anciens, je n'ai choisi que la fleur des plus renommés <sup>1</sup>. Il en reste beaucoup d'autres, et d'une grande réputation, que je suis obligé d'omettre, pour ne pas trop allonger mon ouvrage. Cicéron vante beaucoup la Sapho de bronze du célèbre statuaire Silanion. Rien n'était plus parfait que cette statue. Verrès l'avait enlevée du prytanée de Syracuse. Pline raconte que le même Silanion avait jeté en bronze la statue d'Apollodore son confrère, homme emporté et violent contre lui-même <sup>2</sup>, et à qui il arrivait souvent de briser par dégoût ses propres ouvrages, parce qu'il ne pouvait les porter à la souveraine perfection dont il avait l'idée dans l'esprit. Silanion représenta d'une manière si vive cette mauvaise humeur et cet emportement, que l'on croyait voir, non Apollodore, mais la colère en personne : *Hoc in eo expressit, nec hominem ex ære fecit, sed iracundiam.*

Cic. in Verr.  
de Sign.  
n. 125-127.

Plin lib. 34,  
cap. 8.

Le même Pline vante fort aussi un Laocoon qui était dans le palais de l'empereur Tite, et lui donne la préférence sur tous les ouvrages de peinture et de sculpture. Trois habiles ouvriers, Agésandre, Polydore et Athénodore, Rhodiens, l'avaient travaillé de concert, et avaient fait, d'une seule pierre, Laocoon, ses enfants, et les serpents avec tous leurs plis et replis. L'ouvrage était bien excellent, s'il égalait l'admirable description que Virgile fait de cette histoire, ou même s'il en approchait <sup>3</sup>.

Plin. lib. 36,  
cap. 5.

Æneid. 1. 2.

<sup>1</sup> « Florem hominum libantibus. »

<sup>2</sup> « Silanion Apollodorum finxit fictorem et ipsum, sed inter cunctos diligentissimum artis, et inimicum

sui judicem, crebrò perfecta signa frangentem, dum satiare cupiditatem nequit artis »

<sup>3</sup> Winckelmann et d'autres anti-



Il me reste à peindre le caractère de ces illustres ouvriers, si habiles eux-mêmes à représenter au naturel les dieux et les hommes. Je le ferai d'après Quintilien et Cicéron, deux excellents peintres en fait de caractères et de portraits, mais qu'on ne peut copier ordinairement sans les gâter.

Quintil. l. 12,  
cap. 10.

Le premier avait marqué combien, dans la peinture, il se trouve de manières différentes. Il continue ainsi : La même différence se trouve encore dans la sculpture ; car les premiers statuaires dont il soit fait mention, Calon et Égésias, travaillaient durement, et à peu près dans le goût toscan. Calamis vint après eux, et ses ouvrages étaient déjà moins contraints. Ceux de Myron ensuite eurent un air plus naturel et plus aisé. Polyclète ajouta la régularité et l'agrément. La plupart lui donnent le premier rang : cependant, comme on ne trouve rien sans défaut, ils disent que ses statues auraient besoin d'un peu plus de force. En effet, il a représenté les hommes avec des graces infinies, et mieux qu'ils ne sont ; mais il n'a pas tout-à-fait atteint la majesté des dieux. On dit même que l'âge robuste étonnait ses savantes mains : c'est pourquoi il n'a guère exprimé que la tendre jeunesse. Mais ce qui manquait à Polyclète, Phidias et Alcamène l'ont eu en partage. On tient pourtant que Phidias représentait mieux les dieux que les hommes. Jamais ouvrier n'a si bien manié l'ivoire, quand nous n'en jugerions que par sa Minerve d'Athènes et par son Jupiter olympien, dont la beauté semble avoir encore ajouté quelque chose à la religion des peuples, tant la majesté de l'ouvrage égalait le dieu !

quaires regardent le fameux groupe du Laocoon, qui est au Vatican, comme identique avec celui dont Pline a parlé. --- I.

On estime que Lysippe et Praxitèle sont les deux qui ont le mieux copié la nature : car, pour Démétrius, on le blâme d'avoir porté ce soin jusqu'à l'excès, et de s'être plus attaché à la ressemblance qu'à la beauté.

L'endroit de Cicéron est plus court, et il y parle aussi de quelques anciens peu connus. Je trouve, dit-il, que Canachus, dans ses statues, fait voir un goût sec et dur. Calamis, tout dur qu'il est, ne l'est pas tant que Canachus. Myron n'est pas encore assez dans le vrai, quoique, absolument parlant, ce qui sort de ses mains soit beau. Polyclète est fort au-dessus, et, à mon sens, il a attrapé la perfection.

Cic. in Brut.  
n. 70.

J'ai déjà remarqué plus d'une fois que c'est à la Grèce que la sculpture est redevable de la souveraine perfection où elle a été portée. La grandeur de Rome, qui devait s'élever sur les débris de celle des successeurs d'Alexandre, demeura long-temps dans la simplicité rustique de ses premiers dictateurs et de ses consuls, qui n'estimaient et n'exerçaient d'autres arts que ceux qui servent à la guerre et aux besoins de la vie. On ne commença à avoir du goût pour les statues et les autres ouvrages de sculpture qu'après que Marcellus, Scipion, Flamininus, Paul Émile et Mummius eurent exposé aux yeux des Romains ce que Syracuse, l'Asie, la Macédoine, Corinthe, l'Achaïe et la Béotie avaient de plus beaux ouvrages de l'art. Rome vit avec admiration les tableaux, les bronzes, les marbres, et tout ce qui sert de décoration aux temples et aux places publiques. On se piqua d'en étudier les beautés, d'en discerner toute la délicatesse, d'en connaître le prix; et cette intelligence devint un nouveau mérite, mais en même temps l'occasion d'un abus funeste à la

république. Nous avons vu que Mummius, après la prise de Corinthe, chargeant des entrepreneurs de faire transporter à Rome quantité de statues et de tableaux de la main des premiers maîtres, les menaça, s'il s'en perdait ou s'en gâtait en chemin, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs propres frais et dépens. Cette grossière ignorance <sup>1</sup> n'est-elle pas, dit un historien, infiniment préférable à la prétendue science qui en prit bientôt la place? Faiblesse étrange de l'humanité! L'innocence est-elle donc attachée à l'ignorance? et faut-il que des connaissances et un goût estimables en soi ne puissent s'acquérir sans que les mœurs en souffrent, par un abus dont la honte retombe quelquefois, quoique injustement, sur les arts mêmes!

Ce nouveau goût pour les pièces rares fut bientôt porté à l'excès. Ce fut à qui ornerait le plus superbement ses maisons à la ville et à la campagne. Le gouvernement des pays conquis leur en offrait les occasions. Tant que les mœurs ne furent pas corrompues, il n'était pas permis aux gouverneurs de rien acheter des peuples que le sénat leur soumettait, parce que, dit Cicéron, quand le vendeur n'a pas la liberté de vendre les choses le prix qu'elles valent, ce n'est plus une vente de sa part, c'est une violence qu'on lui fait : *quòd putabant ereptionem esse, non emptionem, quum venditori suo arbitrari vendere non liceret*. On sait <sup>2</sup> que ces mer-

Cic. in Verr.  
de Sign.  
n. 10.

<sup>1</sup> « Non puto dubites, Vinici, quin magis pro republica fuerit, manere adhuc rudem Corinthiorum intellectum, quàm in tantum ea intelligi; et quin hâc prudentiâ illa imprudentia decori publico fuerit convenientior. » (VELL. PATERC. l. 1,

cap. 13.)

<sup>2</sup> « Qui modus est in his rebus cupiditatis, idem est æstimationis. Difficile est enim finem facere pretio, nisi libidini feceris. » (CIC. in Verr. de Sign. n. 14.)

veilles de l'art qui portent le nom des grands maîtres étaient souvent sans prix. En effet, elles n'en ont point d'autre que celui qu'y mettent l'imagination, la passion, et, pour me servir de l'expression de Sénèque, la fureur <sup>1</sup> de quelques particuliers. Les gouverneurs de provinces achetaient pour rien ce qui était fort estimé; encore étaient-ce les plus modérés : la plupart usaient de force et de violence.

L'histoire nous en a fourni des preuves dans la personne de Verrès, préteur de Sicile; et il n'était pas le seul qui en usât de la sorte. Il est vrai que, sur cet article, il porta l'impudence à un excès qui ne se conçoit point. Cicéron ne sait comment l'appeler <sup>2</sup>: passion, maladie, folie, brigandage; il ne trouve point de nom qui l'exprime assez fortement. Ni bienséance, ni sentiment d'honneur, ni crainte des lois, rien ne l'arrêtait. Il comptait être dans la Sicile comme dans un pays de conquête. Nulle statue, soit petite, soit grande, pour peu qu'elle fût estimée et précieuse, n'échappait à ses mains rapaces. Pour dire tout en un mot, Cicéron prétend que la curiosité de Verrès avait plus coûté de dieux à Syracuse que la victoire de Marcellus ne lui avait coûté d'hommes <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> « Corinthia paucorum furore pretiosa. » (SEN. *de Brev. Vit.* c. 12.)

<sup>2</sup> « Venio nunc ad istius, quem admodum ipse appellat, studium; ut amici ejus, morbum et insaniam; ut Siculi, latrocinium. Ego, quo

nomine appellem, nescio. » (CIC. *de Sign.* n. 1.)

<sup>3</sup> « Sic habetote, plures esse a Syracusanis istius adventu deos, quam victoriâ Marcelli homines desideratos. » (Id. *ibid.* n. 131.)

## CHAPITRE V.

## DE LA PEINTURE.

## ARTICLE PREMIER.

## DE LA PEINTURE EN GÉNÉRAL.

§ I. *Origine de la peinture.*

Plin. 1. 33,  
c. 3.

IL en est de la peinture comme de tous les autres arts , c'est-à-dire qu'elle a eu des commencements très-grossiers et très-imparfaits. L'ombre d'un homme marquée et circonscrite par des lignes y a donné naissance, aussi-bien qu'à la sculpture. La première manière de peindre tira donc son origine de l'ombre, et ne consista qu'en quelques traits qui, se multipliant peu à peu, formèrent le dessin. On ajouta ensuite la couleur. Elle fut d'abord unique dans chaque dessin, sans en mêler plusieurs dans la même pièce : cette manière de peindre fut appelée *monochrome*, c'est-à-dire d'une seule couleur. Enfin, l'art se perfectionnant de jour en jour, on introduisit le mélange de quatre couleurs seulement : il en sera parlé dans la suite.

Je n'examine point ici l'antiquité de la peinture. Les Égyptiens se vantent d'en avoir été les inventeurs, et cela peut bien être ; mais ce ne sont point eux qui l'ont

mise en honneur et en crédit. Pline, dans le long dénombrement qu'il fait des habiles ouvriers en chaque genre et des chefs-d'œuvre de l'art, ne nomme pas un seul Égyptien. C'est donc dans le sein de la Grèce, soit à Corinthe, soit à Sicyone, soit à Athènes, et dans d'autres villes, que la peinture s'est perfectionnée. On la croit postérieure à la sculpture, parce qu'Ho-

Plin. lib. 33,  
c. 3.

mère, qui parle souvent de statues, de bas-reliefs et de gravures, ne fait mention d'aucun tableau ni d'aucune peinture.

Ces deux arts ont beaucoup de parties qui leur sont communes : mais elles arrivent à leur fin, qui est l'imitation de la nature, par différents moyens : la sculpture, par le relief de la matière; la peinture, par les couleurs sur une superficie plate; et il faut avouer que le ciseau, dans les mains d'un homme de génie, intéresse presque autant que le pinceau. Mais, sans prétendre régler les rangs entre ces deux arts, ni donner la préférence à l'un sur l'autre, quelle merveille de voir que la main d'un artisan, par quelques coups de ciseau, puisse animer le bronze et le marbre; et qu'en se jouant sur une toile avec un pinceau et des couleurs, elle imite, par des lignes, des jours et des ombres, tous les objets de la nature! Si Phidias forme l'image de Jupiter <sup>1</sup>, dit Sénèque, il semble que ce dieu va lancer la foudre; s'il représente Minerve, on dirait qu'elle va parler pour instruire ceux qui la considèrent, et que

<sup>1</sup> « Non vidit Phidias Jovem; fecit tamen velut tonantem: nec stetit ante oculos ejus Minerva, dignus tamen illâ arte animus, et concepit deos, et exhibuit. » (SENEC.

*Controv.* I. 5, c. 34.)

« Verecundè admodum silent, ut hinc responsuras paulò minùs voces præstoleris. » (LACTANT.)

cette sage déesse ne garde le silence que par modestie. Doux prestige, agréable imposture, qui trompes sans induire en erreur, et qui fais illusion aux sens pour éclairer l'esprit!

§ II. *Des différentes parties de la peinture. Du vrai dans la peinture.*

La peinture est un art qui, par des lignes et des couleurs, représente sur une surface égale et unie tous les objets visibles. L'image qu'elle en fait, soit de plusieurs corps ensemble, ou d'un seul en particulier, s'appelle *tableau*, dans lequel il y a trois choses à considérer : la COMPOSITION, le DESSIN, le COLORIS, qui sont les trois parties nécessaires pour former un bon peintre.

1° La COMPOSITION, qui est la première partie de la peinture, contient deux choses, l'invention et la disposition.

*L'invention* est un choix des objets qui doivent entrer dans la composition du sujet que le peintre veut traiter. Elle est, ou historique simplement, ou allégorique. L'invention historique est un choix d'objets qui, simplement par eux-mêmes, représentent le sujet. Elle ne regarde pas seulement toutes les histoires vraies ou fabuleuses, mais elle comprend encore les portraits des personnes, la représentation des pays, des animaux, et de toutes les productions de l'art et de la nature. L'invention allégorique est un choix d'objets qui servent à représenter dans un tableau, ou en tout ou en partie, autre chose que ce qu'ils sont en effet. Tel est, par exemple, le tableau d'Apelle, qui re-

présente la Calomnie, duquel Lucien fait la description : je la rapporterai dans la suite. Telle est la peinture morale d'Hercule entre Vénus et Minerve, où ces divinités païennes ne sont introduites que pour nous marquer les traits de la volupté et de la vertu.

La *disposition* contribue beaucoup à la perfection et au prix du tableau : car, quelque avantageux que soit le sujet, quelque ingénieuse que soit l'invention, quelque fidèle que soit l'imitation des objets que le peintre a choisis, s'ils ne sont bien distribués, l'ouvrage n'aura point une approbation générale. L'économie et le bon ordre est ce qui fait tout valoir, ce qui attire l'attention, et ce qui attache l'esprit, par un arrangement ingénieux et prudent qui met toutes les figures dans leur place naturelle. C'est cette économie et cet arrangement qu'on appelle *disposition*.

2° Le **DESSIN**, en tant qu'il fait une des parties de la peinture, est pris pour la circonscription des objets, pour les mesures et les proportions des formes extérieures. Il regarde également les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs, et généralement tous les artisans dont les ouvrages ont besoin de grace et de symétrie.

On considère plusieurs choses dans le dessin : la correction, le bon goût, l'élégance, le caractère, la diversité, l'expression, la perspective. Mon dessein est de ne parler des principes de la peinture qu'autant que mes lecteurs peuvent en avoir besoin pour entendre ce qui sera rapporté de l'ancienne peinture, et pour en pouvoir juger avec quelque discernement et quelque justesse.

*Correction* est un terme dont les peintres se servent



ordinairement pour exprimer l'état d'un dessin qui est exempt de fautes dans les mesures. Cette correction dépend de la justesse des proportions, et de la connaissance du corps humain et de ses parties.

Le *goût* est une idée qui suit l'inclination naturelle du peintre, ou qu'il s'est formée par l'éducation. Chaque école a son goût de dessin; et, depuis le rétablissement des beaux-arts en Europe, celle de Rome a toujours été estimée la meilleure, parce qu'elle s'est formée sur l'antique. L'antique est donc ce qu'il y a de meilleur pour le goût du dessin.

L'*élégance* du dessin est une manière d'être qui embellit les objets sans en détruire la vérité. Cette partie, qui est fort importante, sera traitée plus au long dans la suite.

Le *caractère* est la marque propre et particulière qui distingue et caractérise chaque espèce d'objets, qui tous demandent des touches différentes pour exprimer l'esprit de leur caractère.

La *diversité* consiste à donner à chaque personnage d'un tableau l'air et l'attitude qui lui sont propres. Le peintre habile a le talent de discerner le naturel, qui est toujours varié. Ainsi la contenance et l'action des personnes qu'il peint sont toujours variées. Il est pour un grand peintre, par exemple, une infinité de joies et de douleurs différentes, qu'il sait varier encore par les âges, par les tempéraments, par les caractères des nations et des particuliers, et par mille autres moyens. Le sujet le plus rebattu devient un sujet neuf sous son pinceau.

Le mot d'*expression* se confond ordinairement, en parlant de peinture, avec celui de *passion*. Ils diffé-

rent néanmoins en ce qu'*expression* est un terme général qui signifie la représentation d'un objet selon le caractère de sa nature, et selon le tour que le peintre a dessein de lui donner pour la convenance de son ouvrage; et la passion, en peinture, est un mouvement du corps, accompagné de certains traits, sur le visage, qui marquent une agitation de l'ame. Ainsi toute passion est une expression, mais toute expression n'est pas une passion.

La *perspective* est l'art de représenter les objets qui sont sur un plan selon la différence que l'éloignement y apporte, soit pour la figure, soit pour la couleur. On distingue donc deux sortes de perspectives, la linéaire et l'aérienne. La perspective linéaire consiste dans le juste raccourcissement des lignes; l'aérienne, dans une juste dégradation des couleurs. *Dégrader*, c'est, en terme de peinture, ménager le fort et le faible des jours, des ombres et des teintes, selon les divers degrés d'éloignement. M. Perrault, par un zèle aveugle pour les modernes, prétendait que la perspective était absolument inconnue aux anciens; et il fondait son sentiment sur le manque de perspective dans la colonne Trajane. M. l'abbé Sallier, dans une courte mais élégante dissertation sur cette matière, prouve, par plusieurs passages, que la perspective n'était point inconnue aux anciens, et que c'est cet artifice industrieux qui leur enseignait si bien à faire illusion aux sens dans leurs tableaux, par la modification des grandeurs, des figures, et des couleurs, dont ils savaient augmenter ou diminuer la force et l'éclat. Quant à la colonne Trajane, si la perspective n'y a pas été exactement observée, ce n'est point par ignorance des règles de l'art,

Mémoires de  
l'acad. des  
Inscriptions,  
tome VIII.

mais parce que souvent les grands maîtres se mettent au-dessus des règles mêmes pour atteindre plus sûrement à leur but. M. de Piles reconnaît que le défaut de dégradation dans cette colonne ne doit être attribué qu'au dessein que l'ouvrier, supérieur aux règles de son art, avait de soulager la vue, et de rendre les objets plus sensibles et plus palpables.

3° Le *COLORIS* est différent de la couleur; celle-ci est ce qui rend les objets sensibles à la vue. Le *coloris* est une des parties essentielles de la peinture, par laquelle le peintre sait imiter la couleur de tous les objets naturels, en faisant un mélange judicieux des couleurs simples qui sont sur sa palette. Cette partie est bien importante. Elle enseigne de quelle sorte les couleurs doivent être employées pour produire ces beaux effets du *clair-obscur*, qui aident à faire paraître le relief des figures et les enfoncements des tableaux.

Pline l'explique assez au long. Après avoir parlé des commencements fort simples et fort grossiers de la peinture, il ajoute<sup>1</sup>, qu'à l'aide du temps et de l'expérience elle se développa peu à peu; qu'elle trouva les jours et les ombres, avec la différence des couleurs qui se relèvent l'une par l'autre: et qu'elle mit en usage le clair-obscur, comme le dernier éclat et la consommation du *coloris*: car ce clair-obscur n'est pas proprement la lumière; mais il tient comme le milieu entre les jours et les ombres, qui entrent dans la composition du sujet. Et de là vient que les Grecs l'ont appelé *tonos*,

<sup>1</sup> « Tandem se ars ipsa distinxit, et invenit lumen atque umbras, differentiâ colorum alternâ vice sese excitante: postea deinde adjectus

est *splendor*, alius hic quàm lumen; quem, quia inter hoc et umbram esset, appellaverunt τόνον. (PLIN. lib. 35, cap. 5.)

c'est-à-dire le ton de la peinture, pour nous faire entendre que, comme dans la musique il y a mille tons différents qui s'unissent les uns aux autres d'une manière insensible pour faire un son harmonieux, de même dans la peinture il y a une force et une dégradation de lumière presque imperceptibles, lesquelles varient encore selon les couleurs propres ou locales des divers objets où elles tombent. C'est par cette distribution enchanteresse des lumières et des ombres, et, s'il est permis de parler ainsi, par les prestiges de cette espèce de magie, que les peintres font illusion aux sens et en imposent aux yeux des spectateurs. Ils emploient, avec un art qu'on ne se lasse point d'admirer, les teintes, les demi-teintes, et toutes les diminutions de couleurs nécessaires pour dégrader la couleur des objets. Les nuances ne sont pas mieux fondues dans la nature que dans leurs tableaux.

C'est cet appât séduisant de la peinture, qui frappe et attire tout le monde, les ignorants, les connaisseurs, et les peintres même. Elle ne permet à personne de passer indifféremment par un lieu où sera quelque tableau qui porte ce caractère, sans être comme surpris, sans s'arrêter, et sans jouir quelque temps du plaisir de sa surprise. La véritable peinture est donc celle qui nous appelle, pour ainsi dire, en nous surprenant; et ce n'est que par la force de l'effet qu'elle produit que nous ne pouvons nous empêcher d'en approcher, comme si elle avait quelque chose à nous dire. Et, quand nous sommes auprès d'elle, nous trouvons en effet qu'elle nous divertit par le beau choix et par la nouveauté des choses qu'elle nous présente; par l'histoire et par la fable, dont elle nous rafraîchit la mé-

moire ; par les inventions ingénieuses , et par les allégories dont nous nous faisons un plaisir de trouver le sens ou de critiquer l'obscurité.

Il y a plus , comme le remarque Aristote dans sa Poétique. Des monstres , et des hommes morts ou mourants , que nous n'oserions regarder , ou que nous ne verrions qu'avec horreur , nous les voyons avec plaisir imités dans les ouvrages des peintres. Mieux ils sont imités , plus nous les regardons avidement. Le massacre des innocents a dû laisser des idées bien funestes dans l'imagination de ceux qui virent réellement les soldats effrénés égorger les enfants dans le sein des mères sanglantes. Le tableau de Le Brun , où nous voyons l'imitation de cet événement tragique , nous émeut et nous attendrit ; mais il ne laisse dans notre esprit aucune idée importune. Nous savons que le peintre ne nous afflige qu'autant que nous le voulons , et que notre douleur , qui n'est que superficielle , disparaîtra avec le tableau : au lieu que nous ne serions pas maîtres ni de la vivacité ni de la durée de nos sentiments ; si nous avons été frappés par les objets mêmes.

Mais ce qui doit dominer dans la peinture , et ce qui en fait la souveraine perfection , c'est le vrai<sup>1</sup>. Rien n'est bon , rien ne plaît sans le vrai. Tous les arts qui ont pour objet l'imitation ne s'exercent que pour instruire et pour divertir les hommes par une fidèle représentation de la nature. J'insérerai ici sur cette matière un morceau , dont j'espère que le lecteur me saura gré. Je l'ai extrait du petit traité de M. de Piles sur

<sup>1</sup> « Picturæ probari non debent , quæ non sunt similes veritati. » (VITRUV. lib. 7 , cap. 5.)

*le vrai dans la peinture*, et, encore plus, d'une lettre de M. du Guet qui y est jointe, et qu'il avait écrite à une dame qui lui avait demandé son sentiment sur ce petit traité.

Cours de  
Peinture de  
M. de Piles.

### *Du vrai dans la peinture.*

Quoique la peinture ne soit qu'une imitation, et que l'objet qui est dans le tableau ne soit que feint, il est pourtant appelé *vrai* quand il imite parfaitement le caractère de son modèle.

On distingue trois sortes de vrai dans la peinture : le vrai simple, le vrai idéal, et le vrai composé ou le vrai parfait.

Le vrai simple, qu'on appelle le *premier vrai*, est une imitation simple et fidèle des mouvements expressifs de la nature, et des objets tels que la peinture les a choisis pour modèles, et qu'ils se présentent d'abord à nos yeux : en sorte que les carnations paraissent de véritables chairs, et les draperies de véritables étoffes, selon leurs diversités, et que chaque objet en détail conserve le véritable caractère de sa nature.

Le vrai idéal est un choix de diverses perfections qui ne se trouvent jamais dans un seul modèle, mais qui se tirent de plusieurs, et ordinairement de l'antique.

Le troisième vrai, qui est composé du vrai simple et du vrai idéal, fait par cette union le dernier achèvement de l'art, et la parfaite imitation de la belle nature. On peut dire que les peintres sont habiles selon le degré auquel ils possèdent les parties du premier et du second vrai, et selon l'heureuse facilité qu'ils ont acquise d'en faire un bon composé.

Cette union concilie deux choses qui paraissent opposées, d'imiter la nature, et de ne se pas borner à l'imiter; d'ajouter à ses beautés pour les atteindre, et de la corriger pour la bien faire sentir.

Le vrai simple fournit le mouvement et la vie. L'idéal lui choisit avec art tout ce qui peut l'embellir et le rendre touchant; et il ne le choisit pas hors du vrai simple, qui est pauvre dans certaines parties, mais riche dans son tout.

Si le second vrai ne suppose pas le premier, s'il l'étouffe et l'empêche de se faire plus sentir que tout ce que le second lui ajoute, l'art s'éloigne de la nature, il se montre au lieu d'elle; il en occupe la place au lieu de la représenter; il trompe l'attente du spectateur, et non ses yeux; il l'avertit du piège, et ne sait pas le lui préparer.

Si, au contraire, le premier vrai, qui a toute la vérité du mouvement et de la vie, mais qui n'a pas toujours la noblesse, l'exactitude, et les graces qui se trouvent ailleurs, demeure sans le secours d'un second vrai toujours grand et parfait, il ne plaît qu'autant qu'il est agréable et fini, et le tableau perd tout ce qui a manqué à son modèle.

L'usage donc de ce second vrai consiste à suppléer dans chaque sujet ce qu'il n'avait pas, mais qu'il pouvait avoir, et que la nature avait répandu dans quelques autres, et à réunir ainsi ce qu'elle divise presque toujours.

Ce second vrai, à parler dans la rigueur, est presque aussi réel que le premier: car il n'invente rien, mais il choisit partout. Il étudie tout ce qui peut plaire, instruire, animer. Rien ne lui échappe, lors même

qu'il paraît échappé au hasard. Il arrête par le dessin ce qui ne se montre qu'une fois ; et il s'enrichit par mille beautés différentes pour être toujours régulier, et ne jamais tomber dans les redites.

C'est pour cette raison que l'union de ces deux vrais a un effet si surprenant ; car alors c'est une imitation parfaite de ce qu'il y a dans la nature de plus spirituel, de plus touchant, de plus parfait.

Tout est alors vraisemblable, parce que tout est vrai : mais tout est surprenant, parce que tout est rare. Tout fait impression, parce que l'on a observé tout ce qui est capable d'en faire : mais rien ne paraît affecté, parce qu'on a choisi le naturel en choisissant le merveilleux et le parfait.

C'est ce beau vraisemblable qui paraît souvent plus vrai que la vérité même, parce que dans cette union le premier vrai saisit le spectateur, sauve plusieurs négligences, et se fait sentir sans qu'on y pense.

Ce troisième vrai est un but où personne n'a encore atteint. On peut dire seulement que ceux qui en ont le plus approché sont les plus habiles.

Ce que j'ai rapporté jusqu'ici des parties essentielles de la peinture facilitera l'intelligence de ce qui sera dit bientôt des peintres mêmes dans l'histoire abrégée que j'en ferai. Les plus grands maîtres conviennent qu'il n'y a jamais eu de peintre qui ait possédé au dernier degré d'excellence toutes les parties de son art. Quelques-uns sont ingénieux dans l'invention, d'autres heureux dans le dessin : ceux-là réussissent dans le coloris, ceux-ci dans l'expression : d'autres enfin peignent avec beaucoup de grace et de beauté. Personne n'a encore possédé tous ces avantages à la fois. Ces



talents, et plusieurs autres que j'ai omis, ont toujours été partagés : le plus excellent peintre est celui qui en a réuni en sa personne le plus grand nombre.

L'important est de bien connaître à quoi nous porte notre naturel. Les hommes naissent avec un génie déterminé non-seulement pour un certain art, mais pour certaines parties de cet art, qui sont les seules où ils puissent réussir éminemment. S'ils sortent de leur sphère, ils deviennent des hommes au-dessous du médiocre. L'art ajoute beaucoup <sup>1</sup> aux talents naturels, mais ne les supplée point quand ils manquent. Tout dépend du génie. On appelle ainsi l'aptitude qu'un homme a reçue de la nature pour faire bien et facilement certaines choses que les autres ne sauraient faire que très-mal, même en se donnant beaucoup de peine. Souvent un peintre plaît sans observer les règles <sup>2</sup>, pendant qu'un autre déplaît en les observant, parce que ce dernier n'a pas le bonheur d'être né avec du génie. Ce génie est le feu qui élève les peintres au-dessus d'eux-mêmes, qui leur fait mettre de l'ame dans leurs figures, et qui leur tient lieu de ce qu'on appelle *enthousiasme* dans la poésie.

Au reste, quoiqu'un peintre n'excelle pas dans toutes les parties de son art, cela n'empêche pas que la plupart des ouvrages qui partent de la main des grands maîtres ne doivent être regardés comme des ouvrages parfaits dans leur genre, et selon la mesure de perfection dont la faiblesse humaine est capable. La preuve

<sup>1</sup> « Ut verè dictum est caput esse artis, decere quod facias : ita id neque sine arte esse, neque totum arte tradi potest. » (QUINTIL. lib. 11,

cap. 3.)

<sup>2</sup> « In quibusdam virtutes non habent gratiam, in quibusdam vitia ipsa delectant. » (*Id. ibid.*)

certaine de leur excellence, c'est l'impression subite qu'ils font également sur tous les spectateurs, ignorants ou savants; avec cette seule différence, que les premiers n'en sentent que le plaisir, et que les autres en connaissent la raison<sup>1</sup>. En matière d'ouvrages de poésie ou de peinture, le sentiment est un juge non récusable; on pleure à une tragédie ou à la vue d'un tableau, avant que d'avoir discuté si l'objet que le poète ou le peintre nous y présentent est un objet capable de toucher par lui-même, et s'il est bien imité: le sentiment nous apprend ce qui en est avant que nous ayons pensé à en faire l'examen. Le même instinct qui nous ferait gémir, par un premier mouvement, à la rencontre d'une mère qui conduirait son fils au tombeau, nous fait pleurer quand la scène ou le tableau nous font voir l'imitation fidèle d'un pareil événement. Le public est donc capable de bien juger<sup>2</sup> des vers et des tableaux sans savoir les règles de la poésie et de la peinture, parce que, comme l'observe Cicéron, tous les hommes, à l'aide du sentiment intérieur que la nature a mis en eux, connaissent, sans savoir les règles, si les productions des arts sont de bons ou de mauvais ouvrages.

On ne sera point étonné que je mette ici la peinture en parallèle avec la poésie: tout le monde sait ce mot de Simonide, *que la peinture est une poésie muette, et la poésie une peinture parlante*. Je n'examine point laquelle des deux peut le mieux réussir à

<sup>1</sup> « Docti rationem artis intelligunt, indocti voluptatem » (QUINTIL. l. 9, c. 4.)

<sup>2</sup> « Illud ne quid admiretur quoniam modo hæc vulgus imperitorum notet, quum in omni genere, tum in

hoc ipso, magna quædam est vis, incredibilisque naturæ. Omnes enim tacito quodam sensu, sine ulla arte aut ratione, quæ sint in artibus ac rationibus recta ac prava, dijudicant. » (CIC. lib. 3, *de Orat.* n. 195.)

représenter un objet et à peindre une image, cette question me mènerait trop loin; elle a été fort bien traitée par l'auteur des *Réflexions critiques* sur la poésie et sur la peinture, dont j'ai emprunté ici beaucoup de choses. Je me contente d'observer que, comme le tableau qui représente une action ne nous fait voir qu'un instant de sa durée, le peintre ne peut point exprimer beaucoup de circonstances touchantes qui précèdent ou suivent cet instant, et encore moins faire sentir les passions et les discours qui en augmentent beaucoup la vivacité; au lieu qu'il est libre au poète de faire l'un et l'autre à loisir, et de leur donner une juste étendue.

Il ne me reste, avant que de passer à l'histoire des peintres, que de donner une idée abrégée des différentes espèces de peinture.

### § III. *Différentes espèces de peinture.*

Avant qu'on eût trouvé le secret de peindre en huile, tous les peintres ne travaillaient qu'à fresque et à détrempe.

On appelle *fresque* une peinture faite sur un enduit de mortier encore frais, avec des couleurs détrempées dans de l'eau. Ce travail se fait contre les murailles et les voûtes; la peinture à fresque venant à s'incorporer avec le mortier ne périt et ne tombe qu'avec lui. Les murs du temple des Dioscures<sup>1</sup>, à Athènes, avaient été peints à fresque par Polygnote et par Diognète pendant la guerre du Péloponnèse. Pausanias remarque que ces peintures s'étaient bien conservées jusqu'à son temps,

<sup>1</sup> On appelait ainsi Castor et Pollux, parce qu'ils étaient fils de Jupiter.

c'est-à-dire près de six cents ans depuis celui de Polygnote. Les bons peintres cependant, au rapport de Pline, peignaient rarement en fresque : ils ne croyaient pas devoir borner leur travail à des maisons particulières, ni laisser à la discrétion des flammes des chefs-d'œuvre irréparables ; ils se fixaient à des ouvrages portatifs, qu'on pouvait, en cas d'accident, sauver de l'incendie, en les transportant d'un lieu à un autre. Tous les monuments de ces grands peintres, dit Pline, faisaient pour ainsi dire la garde dans les palais, dans les temples et dans les villes, pour être en état d'en sortir à la première alarme ; et un grand peintre, à proprement parler, était un bien commun et un trésor public qui appartenait à toute la terre <sup>1</sup>.

Plin. lib. 35,  
cap. 10.

La *détrempe* est une peinture faite de couleurs délayées seulement avec de l'eau et de la colle ou de la gomme.

L'invention de *peindre à l'huile* n'a point été connue des anciens. Ce fut un peintre flamand, nommé *Jean Van-Eyck* <sup>2</sup>, mais plus connu sous le nom de *Jean de Bruge*, qui en trouva le secret, et qui le mit en usage au commencement du quinzième siècle. Ce secret, qui a été si long-temps caché, ne consiste néanmoins qu'à broyer les couleurs avec de l'huile de noix, ou de l'huile de lin ; il a été d'un grand secours pour la peinture,

<sup>1</sup> « Omnis eorum ars urbibus excubabat, pictorque res communis terrarum erat. »

<sup>2</sup> Cette manière de peindre remonte à des temps plus anciens que ceux de Van-Eyck. Lessing fait mention d'un manuscrit d'un certain Théophile qui vivait dans le dixième ou le onzième siècle, et qui décrit en

détail les procédés de la peinture à l'huile : on sait qu'il existe un tableau, dans la galerie de Vienne, peint à l'huile, et portant la date de 1297. Mais il paraît qu'à cause des difficultés qu'offre ce genre de peinture, on l'abandonna ensuite, et Van-Eyck l'inventa de nouveau, vers l'an 1420 ou 1430. — L.

parce que, toutes les couleurs, se mêlant mieux ensemble, font un coloris plus doux, plus délicat et plus agréable, et donnent une union et une tendresse à tout l'ouvrage, qui ne peuvent se faire dans les autres manières. On peint à l'huile contre les murailles, sur le bois, sur la toile, sur les pierres, et sur toutes sortes de métaux.

On prétend que les anciens peintres ne peignaient que sur des tables de bois blanchies avec de la craie <sup>1</sup>, d'où vient le mot de *tabula*, tableau; et que l'usage de la toile <sup>2</sup>, parmi les modernes, n'est pas même fort ancien.

Lib. 15, c. 7. Pline, après avoir fait un long dénombrement de toutes les couleurs que la peinture employait de son temps, ajoute : « Sur quoi je ne puis m'empêcher, à la vue d'une si grande variété de couleurs et de coloris, d'admirer la sagesse et l'économie de l'antiquité. Car ce n'est qu'avec quatre couleurs simples et primitives que les anciens peintres ont exécuté ces ouvrages immortels qui font encore aujourd'hui toute notre admiration <sup>3</sup>: le *blanc* de Mélos, le *jaune* d'Athènes, le *rouge* de Sinope, et le simple *noir*; voilà tout ce qu'ils ont employé; et néanmoins c'est avec ces quatre couleurs bien ménagées qu'un Apelle, un Mélanthe, les plus grands peintres qui furent jamais,

<sup>1</sup> « Nero princeps jusserat colosseum se pingi 120 pedum in linteo, incognitum ad hoc tempus. » (PLIN. lib. 35, cap. 7.)

<sup>2</sup> La peinture sur toile remonte à des temps fort reculés: le passage de Pline, cité dans la note précédente, le prouve suffisamment. Des textes positifs montrent qu'elle était em-

ployée dans le 3<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> siècle. (ÉMERIC DAVID, *Discours sur la Peinture*, p. 191.) — L.

<sup>3</sup> « Quatuor coloribus solis immortalia illa opera fecere.... Apelles, Melanthius... clarissimi pictores; quum tabulæ eorum singulæ oppidorum venirent opibus. »

« ont produit ces pièces merveilleuses dont une seule « était d'un tel prix, qu'à peine toutes les richesses « d'une ville suffisaient-elles pour l'acheter. » On peut croire que leurs ouvrages auraient été encore plus parfaits, si à ces quatre couleurs ils en avaient ajouté deux, qui sont les plus générales et les plus aimables de la nature : le *bleu*, qui représente le ciel, et le *vert*, qui habille si agréablement toute la terre.

Les anciens avaient une manière de peindre qui était fort en usage encore du temps de Pline, qu'ils appelaient *caustique*<sup>1</sup>. C'était une peinture en cire<sup>2</sup>, où le pinceau n'avait que peu ou point de part; tout l'art consistait à préparer des *cires* de diverses couleurs, et à les appliquer sur le bois ou sur l'ivoire par le moyen du feu.

Plin. I. 35,  
cap. II.

La *miniature* (on prononce ordinairement *mignature*) est une sorte de peinture qui se fait de simples couleurs très-fines, détremées avec de l'eau et de la gomme sans huile. Elle est distinguée des autres peintures en ce qu'elle est plus délicate, qu'elle veut être regardée de près, qu'on ne la peut faire aisément qu'en petit, qu'on ne la travaille que sur du vélin ou des tablettes.

Il y a une manière de dessiner au *pastel*, qui est fort estimée et où règne une extrême délicatesse. Le *pastel* est une pâte faite de plusieurs couleurs gommées et broyées ensemble ou séparément, dont on fait

<sup>1</sup> Ce mot vient de *καίω*, qui signifie brûler.

= Ou plutôt *Encaustique*. On distinguait quatre espèces d'*encaustiques*. On en peut voir les procédés dans l'ouvrage de M. Éméric David,

déjà cité (p. 170), et dans les notes sur Winckelmann, édition de Milan (lib. IV, cap. 8, § 37). — L.

<sup>2</sup> « *Ceris pingere, ac picturam inurere quis primus excogitaverit, non constat.* » (PLIN.)

des crayons pour peindre sur le papier ou sur le parchemin.

On *peint* à l'huile *sur le verre* comme l'on fait sur les jaspes et les autres pierres fines; mais la plus belle manière d'y travailler est de peindre sous le verre, c'est-à-dire qu'on voit les couleurs au travers du verre. On avait autrefois l'art d'incorporer la couleur dans le verre même, comme on le voit à la sainte Chapelle et dans beaucoup d'autres églises : on dit que ce secret est perdu.

*Peinture en émail.* L'émail est une espèce de verre coloré. Sa matière fondamentale est de l'étain et du plomb en partie égale, calcinée au feu, à quoi l'on ajoute séparément des couleurs métalliques telles qu'on lui veut donner. L'*émail* se dit aussi de la peinture et du travail qui se fait avec des couleurs minérales qui se cuisent avec le feu; la porcelaine, la faïence, les pots vernissés de terre, sont autant d'espèces d'*émaux*. L'usage d'*émailler* sur la terre est fort ancien, puisque, du temps de Porsenna roi des Toscans, on faisait dans ses états des vases émaillés de différentes figures.

*Mosaïque.* C'est un ouvrage composé de plusieurs petites pièces de rapport, et diversifié de couleurs et de figures, mastiquées sur un fond de stuc<sup>1</sup>. D'abord on en fit des compartiments pour orner les lambris et le pavé; puis les peintres entreprirent d'en revêtir des murailles, et de faire diverses figures dont ils ornèrent leurs temples et plusieurs autres édifices. Ils employaient pour cela le verre et les émaux, dont ils

<sup>1</sup> *Stuc* est une composition de chaux et de poudre de marbre blanc.

firent une infinité de petits morceaux de toutes sortes de grosseurs, et coloriés de diverses manières; lesquels, ayant un luisant et un poli admirable, font de loin tout l'effet qu'on peut desirer, et résistent comme le marbre même à toutes les injures de l'air : c'est en cela que ce travail surpasse toute sorte de peinture, que le temps efface et consume, au lieu qu'il embellit la mosaïque, qui subsiste si long-temps, qu'on peut dire que sa durée n'a presque point de fin. On voit à Rome, et dans plusieurs endroits de l'Italie, des fragments de mosaïque antique. On jugerait mal du pinceau des anciens, si l'on voulait en juger sur ces mosaïques : il est impossible d'imiter avec les pierres et les morceaux de verre dont les anciens se sont servis pour peindre de la sorte, toutes les beautés et tous les agréments que le pinceau d'un habile homme met dans un tableau.

## ARTICLE II.

### *Histoire abrégée des peintres de la Grèce les plus connus.*

Je ne me propose ici de parler que des peintres qui ont eu le plus de réputation, sans examiner qui sont ceux qui les premiers ont fait usage du pinceau. Pline, dans les chapitres 8, 9 et 10 du 35<sup>e</sup> livre de son histoire naturelle, me fournira la plus grande partie de ce que j'ai à dire. Je me contente d'en avertir une fois, après quoi je ne le citerai plus que rarement.



## PHIDIAS ET PANENUS.

AN. M. 356o. Phidias, qui florissait dans la 84<sup>e</sup> olympiade, a été peintre avant que d'être sculpteur. Il a peint, à Athènes, le fameux Périclès, surnommé l'*Olympien*, à cause de la majesté et des foudres de son éloquence. J'ai parlé fort au long de Phidias dans l'article de la sculpture; Panénus, son frère, se distingua aussi parmi les peintres de son temps: il peignit la fameuse journée de Marathon, où les Athéniens défirent en bataille rangée toute l'armée des Perses. Les principaux chefs, de part et d'autre, étaient représentés, dans ce tableau, de grandeur naturelle et d'après une exacte ressemblance.

## POLYGNOTE.

AN. M. 358a. Polygnote, fils et disciple d'Aglaophon, était de Thase, île septentrionale de la mer Égée. Il parut avant la 90<sup>e</sup> olympiade: il est le premier qui ait donné quelque grace à ses figures, et il contribua beaucoup au progrès de l'art; avant lui on n'avait pas beaucoup avancé cette partie, qui regarde l'expression. D'abord il jeta en fonte quelques statues, mais enfin il revint au pinceau, et s'y distingua en diverses manières.

Mais la peinture qui lui fit le plus d'honneur à tous égards, est celle qu'il fit à Athènes dans le *Pécile*<sup>1</sup>, où il représenta les principaux événements de la guerre de Troie. Quelque important et quelque précieux que

<sup>1</sup> C'était un portique, ainsi appelé à cause de la variété des peintures et des ornements dont il était enrichi.

fût cet ouvrage, il en refusa le paiement par une générosité d'autant plus estimable, qu'elle est rare dans les personnes qui tirent du gain de leur art. Le conseil des amphictyons, qui représentait les états de la Grèce, l'en remercia, par un décret solennel, au nom de la nation, et ordonna que, dans toutes les villes où il passerait, il serait logé et défrayé aux dépens du public. Mycon, autre peintre, qui travailla au même portique, mais d'un côté différent, moins généreux et peut-être moins riche que Polygnote, reçut de l'argent, et par ce contraste augmenta encore la gloire de son confrère.

#### APOLLODORE.

Ce peintre était d'Athènes, et vivait dans la 93<sup>e</sup> An. M. 3596. olympiade. C'est lui qui trouva enfin le secret de représenter au vif, et dans la plus grande beauté, les divers objets de la nature, non-seulement par la correction du dessin, mais principalement par l'entente du coloris, et par la distribution des ombres, des lumières, et du clair-obscur; en quoi il porta la peinture à un degré de force et de douceur où jusque-là elle n'avait pu encore parvenir. Pline remarque qu'avant lui il n'y avait point de tableau qui appelât et retînt le spectateur : *neque ante eum tabula ullius ostenditur, quæ teneat oculos*. L'effet que doit produire toute peinture excellente est d'attacher les yeux du spectateur, de les rappeler, de les tenir dans l'admiration. Pline le jeune, après avoir décrit d'une manière fort Plin. ep. 6, lib. 5. vive une antique de Corinthe, qu'il avait achetée, et qui représentait un vieillard debout, termine cette

admirable description par ces mots : « Enfin, tout y est « d'une force à arrêter les yeux des maîtres de l'art, « et à charmer ceux des ignorants. » *Talia denique omnia, ut possint artificum oculos tenere, delectare imperitorum.*

### ZEUXIS.

Zeuxis, natif d'Héraclée <sup>1</sup>, apprit les premiers éléments de la peinture vers la 85<sup>e</sup> olympiade.

AN. M. 3564.

Pline dit qu'ayant trouvé la porte de la peinture ouverte par les soins et l'industrie d'Apollodore<sup>2</sup>, son maître, il y entra sans peine, et poussa même le pinceau, qui commençait déjà à s'enhardir, à une gloire très-distinguée. *La porte de l'art* est ici l'entente des couleurs et la pratique du clair-obscur, qui était la dernière perfection qui manquait à la peinture. Apollodore y avait déjà fait d'heureuses découvertes. Mais, comme ceux qui inventent ne perfectionnent pas toujours, Zeuxis, ayant profité des lumières de son maître, porta encore plus loin que lui ces deux excellentes parties. De là vient qu'Apollodore, indigné contre son disciple de cette espèce de larcin qui lui était si honorable, ne put s'empêcher de le lui reprocher fort aigrement dans une satire en vers, et de le traiter de voleur qui, non content de lui avoir dérobé son art, osait encore s'en parer en tous lieux comme d'un bien légitime.

<sup>1</sup> On ne sait point de quelle Héraclée parlent les auteurs, car il y a plusieurs villes de ce nom. On penche davantage pour Héraclée de Macédoine, ou pour celle qui est dans

l'Italie, proche de Crotona.

<sup>2</sup> « Ab hoc (Apollodoro) fores apertas Zeuxis Heracleotes intravit... audentemque jam aliquid penicillum ad magnam gloriam perduxit. »

Toutes ces plaintes ne touchèrent point l'imitateur, et ne servirent qu'à lui faire faire encore de plus grands efforts, pour tâcher de se surpasser lui-même après avoir surpassé son maître. Il y réussit parfaitement par les excellents ouvrages qu'il mit au jour, qui lui acquirent en même temps une grande réputation et de grandes richesses. Ce n'est pas ici le bel endroit de Zeuxis. Il fit ostentation de ces richesses, d'une manière puérile. Il aima à paraître, et à se donner de grands airs, surtout dans les occasions éclatantes, comme dans les jeux olympiques, où il se faisait voir à toute la Grèce couvert d'une robe de pourpre, avec son nom en lettres d'or sur l'étoffe même.

Quand il fut devenu fort riche, il commença à donner libéralement ses ouvrages, sans en recevoir de récompense. Il en apportait une raison qui ne fait pas beaucoup d'honneur à sa modestie. *S'il donnait gratuitement ses ouvrages* <sup>1</sup>, *c'est*, disait-il, *qu'aucun prix ne les pouvait payer*. J'aurais mieux aimé le laisser dire aux autres.

Une inscription qu'il mit à un de ses tableaux ne marque pas plus de modestie. C'était un athlète, dont il fut si content, qu'il ne pouvait s'empêcher de l'admirer, et de s'en applaudir comme d'un chef-d'œuvre inimitable. Il écrivit au bas du tableau un vers grec, dont le sens revient à ceci :

A l'aspect du lutteur dans lequel je m'admire,  
En vain tous mes rivaux voudront se tourmenter.  
Ils pourront peut-être en médire,  
Sans pouvoir jamais l'imiter <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « *Postea donare opera sua institio permutari posse diceret.* » (PLIN.)  
tuit, quòd ea nullo satis digno pre- <sup>2</sup> Ces vers sont de l'auteur de

Le vers grec se trouve dans Plutarque ; mais il est appliqué aux ouvrages d'Apollodore. Le voici :

Plut. de  
Glor. Athen.  
p. 346.

Μωμήσεται τις μάλλον, ἢ μιμήσεται.

On le critiquera plus facilement qu'on ne l'imitera.

Zeuxis avait plusieurs rivaux, dont les plus illustres étaient Timanthe et Parrhasius. Ce dernier entra en concurrence avec lui dans une dispute publique où l'on distribuait les prix de peinture. Zeuxis avait fait une pièce où il avait si bien peint des raisins, que, dès qu'elle fut exposée, les oiseaux s'en approchèrent pour en becqueter le fruit. Sur quoi, transporté de joie, et tout fier du suffrage de ces juges non suspects et non récusables, il demanda à Parrhasius qu'il fît donc paraître incessamment ce qu'il avait à leur opposer. Parrhasius obéit, et produisit sa pièce, couverte, comme il semblait, d'une étoffe délicate en manière de rideau. *Tirez ce rideau*, ajouta Zeuxis, *et que nous voyions ce beau chef-d'œuvre*. Ce rideau était le tableau même. Zeuxis avoua qu'il était vaincu : *car*, dit-il, *je n'ai trompé que des oiseaux, et Parrhasius m'a trompé moi-même, qui suis peintre*.

Le même Zeuxis, quelque temps après, peignit un jeune homme qui portait une corbeille de raisins : et, voyant que les oiseaux les venaient aussi becqueter, il avoua avec la même franchise que, si les raisins étaient bien peints, il fallait que la figure le fût bien mal, puisque les oiseaux n'en avaient aucune peur.

*l'Histoire de la Peinture ancienne*, extraite du livre 35 de *l'Histoire naturelle* de Pline, dont il donne la traduction, ou plutôt la paraphrase

avec le texte latin. Ce livre est imprimé à Londres en 1725. J'y ai trouvé d'excellentes réflexions, dont j'ai fait grand usage.

Quintilien nous apprend <sup>1</sup> que les anciens peintres s'étaient assujettis à donner à leurs dieux et à leurs héros la physionomie et le même caractère que Zeuxis leur avait donné, ce qui lui attira le nom de *législateur*.

Festus rapporte que le dernier tableau de ce peintre fut le portrait d'une vieille, et que cet ouvrage le fit tant rire qu'il en mourut. Il est étonnant que nul autre auteur que Verrius Flaccus, cité par Festus, n'ait rapporté ce fait. Quoique la chose soit difficile à croire, dit M. de Piles, elle n'est pas sans exemple. In voce Pict.

#### PARRHASIUS.

Parrhasius, natif d'Éphèse, fils et disciple d'Événor, était, comme on l'a vu, émule de Zeuxis. Ils passaient tous deux pour les plus habiles de leur temps, qui était le beau temps de la peinture; et Quintilien dit <sup>2</sup> qu'ils l'ont portée à un haut degré de perfection, Parrhasius pour le dessin, et Zeuxis pour le coloris.

Pline fait un éloge et trace un caractère de Parrhasius, qui ne laisse rien à désirer. Si on l'en croit, c'est à ce peintre qu'on devait l'observation exacte de la symétrie, c'est-à-dire des proportions : outre cela, les airs de tête spirituels, délicats et passionnés; la distribution élégante des cheveux; la beauté et la dignité des visages et des personnes; et enfin, du consente- Plin lib. 35,  
cap. 10.

<sup>1</sup> « Ille verò ita circumscrisit omnia, ut eum legum latorem vocent, quia deorum et heroum effigies, quales ab eo sunt traditæ, cæteri, tanquam ita necesse sit, sequuntur. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

<sup>2</sup> « Zeuxis atque Parrhasius.... Plurimum arti addiderunt. Quorum prior luminum umbrarumque invenisse rationem, secundus examinasse subtilius lineas traditur. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

ment des plus grands maîtres, le finissement et l'arrondissement des figures, en quoi il a surpassé tous ses prédécesseurs, et égalé tous ceux qui l'ont suivi. Pline considère cette partie comme la plus difficile et la plus importante de la peinture : car, dit-il, encore qu'il soit toujours avantageux de bien peindre le milieu des corps, c'est pourtant une chose où plusieurs ont réussi. Mais d'en tracer les contours <sup>1</sup>, les faire fuir, et, par le moyen de ces affaiblissements, faire en sorte qu'il semble qu'on aille voir d'une figure ce qui en est caché, c'est en quoi consiste la perfection de l'art.

Parrhasius avait été formé dans la peinture par Socrate, à qui un tel disciple ne fit pas peu d'honneur.

Xenoph. in  
Mem. Socr.  
lib. 3,  
p. 780, 781.

Xénophon nous a conservé un entretien, court à la vérité, mais bien sensé, où ce philosophe, qui avait été sculpteur dans sa jeunesse, donne à Parrhasius des leçons qui font voir qu'il possédait parfaitement la connaissance de toutes les règles de la peinture.

Plin. lib. 35,  
cap. 10.

On convient que Parrhasius excellait dans ce qui regarde les mœurs et les passions de l'ame, ce qui parut bien dans un de ses tableaux, qui fit beaucoup de bruit, et lui acquit beaucoup de réputation. C'était une peinture fidèle du peuple d'Athènes, qui brillait de mille traits savants et ingénieux, et montrait dans le peintre une richesse d'imagination inépuisable : car <sup>2</sup>,

<sup>1</sup> « Ambire enim debet se extremitas ipsa, et sic desinere, ut promittat alia post se, ostendatque etiam quæ occultat.

<sup>2</sup> « Pinxit et *demon Atheniensium*, argumento quoque ingenioso.

Volebat namque varium, iracundum, injustum, inconstantem, eundem vero exorabilem, clementem, misericordem, excelsum, gloriosum, humilem, ferocem, fugacemque, et omnia pariter ostendere.» (PLIN.)

ne voulant rien oublier touchant le caractère de cette nation, il la représenta, d'un côté, bizarre, colère, injuste, inconstante; et, de l'autre, humaine, clémente, sensible à la pitié; et avec tout cela, fière, hautaine, glorieuse, féroce; et quelquefois même, basse, fuyarde et timide. Voilà un tableau peint certainement d'après nature. Mais comment le pinceau peut-il rassembler et réunir tant de traits différents? C'est la merveille de l'art. C'était apparemment un tableau allégorique.

Différents auteurs ont peint aussi d'après nature le portrait de notre peintre. C'était un artisan d'un vaste génie et d'une fertilité d'inventions universelle, mais dont jamais personne n'a approché en fait de présomption<sup>r</sup>, ou plutôt de cette arrogance qu'une gloire justement acquise, mais mal soutenue, inspire quelquefois aux meilleurs ouvriers. Il s'habillait de pourpre; il portait une couronne d'or; il avait une canne fort riche, les attaches de ses souliers étaient d'or, et ses brodequins superbes; enfin il était magnifique en tout ce qui environnait sa personne. Il se donnait à lui-même libéralement les épithètes les plus flatteuses et les noms les plus relevés, qu'il ne rougissait point d'inscrire au bas de ses tableaux : *le délicat, le poli, l'élégant Parrhasius; le consommateur de l'art; sorti originairement d'Apollon, et né pour peindre les dieux mêmes.* Il ajoutait qu'à l'égard de son Hercule, *il l'avait représenté précisément, et trait pour trait, tel qu'il lui était souvent apparu en songe.* Avec toute ce faste et toute cette vanité, il ne laissait pas de se donner pour

Plin. lib. 35,  
cap. 10.  
Athen. l. 12,  
p. 543.  
Ælian. l. 9,  
cap. 11.

<sup>r</sup> « Fecundus artifex, sed quo nemo insolentiùs et arrogantius sit usus gloria artis. » (PLIN.)



*un homme vertueux*; moins délicat en ce point que M. Despréaux, qui se disait :

Ami de la vertu plutôt que vertueux.

Plin. et AE-  
lian. et Ath.  
ibid.

Le succès de la dispute qu'eut Parrhasius avec Timanthe dans la ville de Samos fut bien humiliant pour le premier, et dut coûter beaucoup à son amour-propre. Il s'agissait d'un prix pour celui qui aurait le mieux réussi. La matière du tableau et du combat était un Ajax outré de colère contre les Grecs de ce qu'ils avaient adjugé les armes d'Achille à Ulysse. Ici, à la pluralité des meilleurs suffrages, la victoire fut adjugée à Timanthe. Le vaincu couvrit sa honte et se dédommagea de sa défaite par un bon mot, qui sent un peu la rodomontade. *Voyez, dit-il, mon héros! Son sort me touche encore plus que le mien propre. Il est vaincu une seconde fois par un homme qui ne le vaut pas.*

#### PAMPHILE.

Pamphile était d'Amphipolis, sur les confins de la Macédoine et de la Thrace. Il est le premier qui joignit l'érudition à la peinture. Il s'attacha, sur toutes choses, aux mathématiques, et particulièrement au calcul et à la géométrie, soutenant hautement que sans leur secours il n'était pas possible d'amener la peinture à sa perfection. On conçoit aisément qu'un tel maître n'avi-  
lissait point son art. Il ne prenait aucun élève qu'à raison de dix talents<sup>1</sup> pour autant d'années; et ce ne

<sup>1</sup> Dix mille écus. = 55,000 fr. — L.

fut qu'à ce marché que Mélanthe et Apelle devinrent ses disciples. Il obtint, d'abord à Sicyone, et ensuite par toute la Grèce, l'établissement d'une espèce d'académie, où les enfants de condition libre, qui avaient quelque disposition pour les beaux-arts, étaient élevés et instruits avec soin. Et de peur que la peinture ne vînt enfin à s'avilir et à dégénérer, il obtint encore des états de la Grèce un édit sévère qui l'interdisait absolument aux esclaves.

Le prix excessif que donnaient les élèves à leurs maîtres, et l'établissement des academies pour les personnes libres, avec l'exclusion des esclaves, montrent dans quelle haute considération était cet art, avec quelle émulation on s'y appliquait, et avec quel succès et quelle promptitude il devait parvenir à sa perfection.

Zeuxis, Parrhasius, Mélanthe et Pamphile étaient contemporains. On les place vers la 95<sup>e</sup> olympiade.

AN. M. 3604.

#### TIMANTHE.

Timanthe était, selon les uns, de Sicyone, et, selon d'autres, de Cythne, l'une des Cyclades. Son caractère propre était l'invention<sup>1</sup>. Cette partie, si rare et si difficile, ne s'acquiert ni par le travail, ni par les conseils, ni par les préceptes des maîtres : c'est l'effet d'un génie heureux, d'une vive imagination, et de ce beau feu qui anime les peintres aussi-bien que les poètes, par une sorte d'enthousiasme.

L'Iphigénie de Timanthe, célébrée par les louanges de tant d'écrivains, a été regardée par tous les grands

Plin. lib. 35,  
cap. 8.

<sup>1</sup> « Timanthe plurimum adfuit ingenii. » (PLIN.)

Quintil. l. 2,  
cap. 13.  
Val. Max.  
lib. 8, c. 11

maîtres comme un chef-d'œuvre de l'art dans ce genre, et c'est principalement ce tableau qui a fait dire que ses ouvrages faisaient concevoir plus de choses qu'ils n'en montraient<sup>1</sup>, et que, quoique l'art y fût porté au suprême degré, le génie enchérissait encore sur l'art. Le sujet était beau, grand, tendre, et tout-à-fait propre à la peinture; mais l'exécution y donna tout le prix. Ce tableau représentait Iphigénie se tenant debout devant l'autel, telle qu'une jeune et innocente princesse qui va être immolée au salut de sa patrie. Elle était environnée de plusieurs personnes, qui toutes s'intéressaient vivement à ce sacrifice, mais néanmoins selon différents degrés. Le peintre avait représenté le prêtre Calchas fort affligé, Ulysse beaucoup plus triste, et Ménélas, oncle de la princesse, avec toute l'affliction qu'il était possible de mettre sur son visage. Restait Agamemnon, père d'Iphigénie, et c'était là où il fallait se surmonter. Cependant tous les traits de la tristesse étaient épuisés. La nature vint au secours de l'art. Il n'est pas naturel à un père de voir égorger sa fille : il lui suffit bien d'obéir aux dieux qui la lui demandent, et il lui est permis de se livrer à la plus vive douleur. Le peintre, ne pouvant exprimer celle du père, prit le parti de lui jeter un voile<sup>2</sup> sur les yeux, laissant aux spectateurs à juger de ce qui se passait au fond de

<sup>1</sup> « In omnibus ejus operibus intelligitur plus semper, quam pingitur; et, quum ars summa sit, ingenium tamen ultra artem est. » (PLIN. lib. 35, cap. 10.)

<sup>2</sup> « Quum in Iphigeniæ immolatione pinxisset tristem Calchantem, tristiorum Ulysssem, addidisset Me-

nelao quem summum poterat ars efficere mœrorem; consumptis affectibus, non reperiens quo dignè modo patris vultum posset exprimere, velavit ejus caput, et suo cuique animo dedit æstimandum. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 13.)

son cœur : *velavit ejus caput, et suo cuique animo dedit æstimandum.*

Cette idée est belle et ingénieuse, et elle a fait beaucoup d'honneur à Timanthe. On ne sait pourtant s'il en est véritablement l'auteur, et il y a beaucoup d'apparence que l'Iphigénie d'Euripide la lui a fournie : voici l'endroit. *Lorsque Agamemnon vit sa fille qu'on menait dans le bois pour y être sacrifiée, il gémit, et, détournant la tête, versa des larmes, et se couvrit les yeux de sa robe.*

[v. 1547-1550.]

Un de nos illustres peintres, c'est le Poussin, a heureusement imité le trait dont je viens de parler, dans son tableau de la mort de Germanicus. Après avoir traité les différents genres d'affliction des autres personnages comme des passions qui pouvaient s'exprimer, il place à côté du lit de Germanicus une femme remarquable par sa taille et par ses vêtements, qui se cache le visage avec les mains, dont l'attitude entière marque la douleur la plus profonde, et fait clairement entendre que c'est la femme du prince dont on pleure la mort.

Je ne puis m'empêcher de joindre ici un fait très-curieux en matière de peinture allégorique. On appelle ainsi une peinture qui emploie une fiction et un emblème pour exprimer une action véritable.

M. le prince de Condé faisait peindre dans la galerie de Chantilly l'histoire de son père, connu en Europe sous le nom du *Grand-Condé*. Il se rencontrait un inconvénient dans l'exécution du projet. Le héros, durant sa jeunesse, s'était trouvé lié d'intérêt avec les ennemis de l'état, et il avait fait une partie de ses belles actions quand il ne portait pas les armes pour sa patrie. Il semblait donc qu'on ne devait point faire

parade de ces faits d'armes dans la galerie de Chantilly. Mais, d'un autre côté, quelques-unes de ces actions, comme le secours de Cambrai, et la retraite de devant Arras, étaient si brillantes, qu'il devait être bien mortifiant pour un fils amoureux de la gloire de son père de les supprimer dans le monument qu'il élevait à la mémoire de ce héros. Il trouva lui-même un heureux dénouement : car c'était non-seulement le prince, mais l'homme de son temps, né avec la conception la plus vive et l'imagination la plus brillante. Il fit donc dessiner la muse de l'histoire, personnage allégorique, mais très-connu, qui tenait un livre, sur le dos duquel était écrit : *Vie du prince de Condé*. Cette muse arrachait des feuillets du livre, qu'elle jetait par terre, et on lisait sur ces feuilles : *Secours de Cambrai, secours de Valenciennes, retraite de devant Arras*; enfin, le titre de toutes les belles actions du prince de Condé durant son séjour dans les Pays-Bas, actions dont tout était louable, à l'exception de l'écharpe qu'il portait quand il les fit. Malheureusement ce tableau n'a pas été exécuté suivant une idée si ingénieuse et si simple. Le prince qui avait conçu une idée si noble eut en cette occasion un excès de complaisance, et, déférant trop à l'art, il permit au peintre d'altérer l'élégance et la simplicité de sa pensée par des figures qui rendent le tableau plus composé, mais qui ne lui font rien dire de plus que ce qu'il disait déjà d'une manière si sublime. J'ai tiré ce récit des *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*.

---

## A P E L L E .

Apelle, que la renommée a mis au-dessus de tous les peintres, parut dans la 112<sup>e</sup> olympiade. Il était de l'île de Cos<sup>1</sup>, fils de Pythius, et disciple de Pamphile. Il est quelquefois appelé *Éphésien*, parce qu'il s'établit à Éphèse, où sans doute un homme d'un tel mérite obtint bientôt le droit de bourgeoisie.

Plin. lib. 35,  
cap. 10.  
AN. M. 3672.

Il a eu la gloire de contribuer lui seul, plus que tous les autres ensemble, à la perfection de la peinture, non-seulement par ses excellents ouvrages, mais par ses écrits, ayant composé trois volumes sur les principaux secrets de son art, qui subsistaient encore du temps de Pline, mais qui malheureusement ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Le fort de son pinceau a été la *grace*, c'est-à-dire ce je ne sais quoi de libre, de noble, et de doux en même temps, qui touche le cœur et qui réveille l'esprit. Quand il louait et admirait les ouvrages de ses confrères, ce qu'il faisait fort volontiers, après avoir avoué qu'ils excellaient dans toutes les autres parties, il ajoutait que la grace leur manquait, mais que, pour lui, cette qualité lui était échue en partage, et que personne ne pouvait lui en disputer la palme : ingénuité qui se pardonne aux hommes d'un vrai mérite, quand elle ne vient point d'orgueil et de fierté.

La manière dont il fit connaissance et lia une étroite amitié avec Protogène, célèbre peintre de son temps, est assez curieuse et mérite d'être rapportée. Protogène

<sup>1</sup> Ile dans la mer Égée.

vivait à Rhodes, connu d'Apelle, seulement de réputation et par le bruit de ses tableaux. Celui-ci, voulant s'assurer de la beauté de ses ouvrages par ses propres yeux, fit un voyage exprès à Rhodes. Arrivé chez Protogène, il n'y trouva qu'une vieille femme qui gardait l'atelier de son maître, et un tableau monté sur le chevalet, où il n'y avait encore rien de peint. La vieille lui demandant son nom : Je vais le mettre ici, lui dit-il ; et prenant un pinceau avec de la couleur, il dessina quelque chose d'une extrême délicatesse. Protogène, à son retour, ayant appris de la servante ce qui s'était passé, et considérant avec admiration les traits qui avaient été dessinés, ne fut pas long-temps à en deviner l'auteur. *C'est Apelle, s'écria-t-il ; il n'y a que lui au monde qui soit capable d'un dessin de cette finesse et de cette légèreté.* Et prenant d'une autre couleur, il fit sur les mêmes traits un contour plus correct et plus délicat ; et dit à sa gouvernante que, si l'étranger revenait, elle n'avait qu'à lui montrer ce qu'il venait de faire, et l'avertir en même temps que c'était là l'ouvrage de l'homme qu'il était venu chercher. Apelle revint bientôt après : mais, honteux de se voir inférieur à son émule, il prit d'une troisième couleur, et parmi les traits qui avaient été faits il en conduisit de si savants et de si merveilleux, qu'il y épuisa toute la subtilité de l'art. Protogène ayant distingué ces derniers traits : *Je suis vaincu, dit-il, et je cours embrasser mon vainqueur.* En effet, il vola au port à l'instant, où, ayant trouvé son rival, il lia avec lui une étroite amitié, qui depuis ne se démentit jamais : chose assez rare entre deux personnes du premier mérite, et qui courent la même carrière ! Ils convinrent

entre eux, par rapport au tableau où ils s'étaient es-  
crimés, de le laisser à la postérité tel qu'il était, sans y  
toucher davantage, prévoyant bien, comme en effet  
cela arriva, qu'il ferait un jour l'admiration de tout  
le monde, et particulièrement des connaisseurs et des  
maîtres de l'art. Mais ce précieux monument des deux  
plus grands peintres qui furent jamais, fut réduit en  
cendres au premier embrasement de la maison d'Au-  
guste, dans le palais où il était exposé à la curiosité  
des spectateurs, toujours nouvellement surpris, au mi-  
lieu de quantité d'autres des plus excellents et des plus  
finis, de ne trouver dans celui-ci qu'une espèce de vide,  
d'autant plus admirable, qu'on n'y voyait que trois  
dessins au simple trait et de la dernière finesse, qui  
échappaient à la vue par leur subtilité, et qui par cela  
même devenaient encore plus estimables et plus at-  
trayants pour de bons yeux.

C'est à peu près de cette sorte qu'il faut entendre  
l'endroit de Pline. Dans ces mots, *arrepto penicillo  
lineam ex colore duxit summæ tenuitatis per tabulam*,  
par *lineam* il ne faut pas entendre une simple ligne de  
géométrie, mais un trait de pinceau. Cela est contraire  
au bon sens, dit M. de Piles, et choque tous ceux qui  
savent un peu ce que c'est que peinture.

Quoique Apelle fût fort exact dans ses ouvrages, il  
savait jusqu'à quel point il devait travailler sans fa-  
tiquer son esprit, et ne poussait point l'exactitude jus-  
qu'au scrupule. Il dit un jour<sup>1</sup>, parlant de Protogène,

<sup>1</sup> « Idem et aliam gloriam usur-  
pavit, quam Protogenis opus im-  
mense laboris ac curæ supra modum  
anxiæ, miraretur. Dixit enim omnia  
sibi cum illo paria, aut illi meliora :

sed uno se præstare, quòd *manum  
ille de tabula non sciret tollere; me-  
morabili præcepto, nocere sæpè ni-  
miam diligentiam.* » (PLIN.)



qu'il avouait que ce rival pouvait lui être égalé, ou même préféré pour tout le reste, mais *qu'il ne savait pas quitter le pinceau*, et qu'il gâtait souvent les belles choses qu'il faisait, à force de les vouloir perfectionner. Parole mémorable, dit Pline, et qui marque qu'une trop grande exactitude devient souvent nuisible!

Ce n'est pas qu'Apelle approuvât la négligence dans ceux qui se mêlaient de peinture; il pensait bien autrement, et pour lui-même, et pour les autres. Il ne passait aucun jour de sa vie, quelque occupation étrangère qu'il eût d'ailleurs, sans s'exercer au crayon, à la plume, ou au pinceau, tant pour se conserver la main libre et légère que pour se perfectionner de plus en plus dans toutes les finesses d'un art qui n'a point de bornes.

Un de ses disciples lui montrant un tableau pour savoir ce qu'il en pensait, et ce disciple lui disant qu'il l'avait fait fort vite, et qu'il n'y avait employé qu'un certain temps: *Je le vois bien sans que vous me le disiez*, répondit Apelle, *et je suis étonné que dans ce peu de temps-là même vous n'en ayez pas fait davantage de cette sorte.*

Un autre peintre lui faisant voir le tableau d'une Hélène qu'il avait peinte avec soin, et qu'il avait ornée de beaucoup de pierreries, il lui dit: *O mon ami, n'ayant pu la faire belle, vous avez voulu du moins la faire riche.*

S'il disait son sentiment avec simplicité, il recevait de la même manière celui des autres. Sa coutume était, quand il avait achevé un ouvrage, de l'exposer aux yeux des passants, et d'entendre, caché derrière un rideau, ce qu'on en disait, dans le dessein de corriger

les défauts que l'on pourrait y remarquer. Un cordonnier ayant trouvé qu'il manquait quelque chose à une sandale, le dit librement, et la critique était juste. Repassant le lendemain par le même endroit, il vit que la faute avait été corrigée. Tout fier de l'heureux succès de sa critique, il s'avisa de censurer aussi une jambe, à laquelle il n'y avait rien à redire. Le peintre alors, sortant de derrière sa toile, avertit le cordonnier de se renfermer dans son métier et dans ses sandales. C'est ce qui donna lieu au proverbe, *Ne sutor ultra crepidam* : c'est-à-dire,

Savetier,  
Fais ton métier,  
Et garde-toi surtout d'élever ta censure  
Au-dessus de la chaussure.

Apelle rendait justice avec joie au mérite des grands ouvriers, et ne rougissait point de se les préférer à lui-même pour de certaines qualités. Ainsi il avouait ingénument qu'Amphion l'emportait sur lui pour la disposition, et Asclépiodore pour la régularité du dessin. Nous avons vu le jugement avantageux qu'il portait de Protogène. Il ne s'en tint pas à de simples paroles.

Cet excellent peintre n'était pas beaucoup estimé de ses compatriotes, comme il arrive assez ordinairement. Pendant qu'Apelle était avec lui à Rhodes, lui ayant demandé un jour ce qu'il vendait ses ouvrages lorsqu'il y avait mis la dernière main, et l'autre lui ayant marqué une somme très-modique : *Et moi*, reprit Apelle, *je vous en offre cinquante<sup>1</sup> talents pour cha-*

<sup>1</sup> C'est-à-dire, 50,000 écus. Cette somme me paraît exorbitante. Il est assez ordinaire qu'il se glisse quelque erreur dans les chiffres.

*cun, et je les prendrai tous à ce prix*, en ajoutant qu'il ne serait point en peine de s'en défaire, et qu'il les vendrait comme étant de sa propre main. Cette offre, qui était sérieuse, fit ouvrir les yeux aux Rhodiens sur le mérite de leur peintre, qui de son côté s'en prévalut, et ne livra plus ses tableaux qu'à un prix très-considérable.

La souveraine habileté dans la peinture n'était pas le seul mérite d'Apelle. La politesse, la connaissance du monde, les manières douces, insinuanes, spirituelles, le rendirent fort agréable à Alexandre-le-Grand, qui ne dédaignait pas d'aller souvent chez le peintre, tant pour jouir des charmes de sa conversation, que pour le voir travailler, et devenir le premier témoin des merveilles qui sortaient de son pinceau. Cette affection d'Alexandre pour un peintre qui était poli, agréable, délicat, ne doit pas étonner. Un jeune monarque se passionne aisément pour un génie de ce caractère, qui joint à la bonté de son cœur la beauté de l'esprit et la délicatesse du pinceau. Ces sortes de familiarités entre les héros de divers genres ne sont pas rares, et font honneur aux princes.

Alexandre avait une si haute idée d'Apelle, qu'il donna un édit pour déclarer que sa volonté était de n'être peint que par lui, de même qu'il ne donna permission, par le même édit, qu'à Pyrgotèle de graver ses médailles, et à Lysippe de le représenter par la fonte des métaux.

Plut.  
de Amic. et  
Adul. p. 58.

Il arriva qu'un des principaux courtisans d'Alexandre, se trouvant un jour chez Apelle lorsqu'il peignait, se répandit en questions ou en réflexions peu justes sur la peinture, comme il est ordinaire à ceux qui

veulent parler d'un art qu'ils ignorent. Apelle, qui était en possession de s'expliquer librement avec les plus grands seigneurs, lui dit : « Voyez-vous ces jeunes « garçons qui broient mes couleurs ? pendant que vous « gardiez le silence, ils vous admiraient, éblouis de « l'éclat de votre pourpre, et de l'or qui brille sur vos « habits. Depuis que vous avez commencé à parler de « choses que vous n'entendez point, ils ne cessent de « rire. » C'est Plutarque qui rapporte ce fait. Selon Pline <sup>1</sup>, c'est à Alexandre lui-même qu'Apelle osa faire cette leçon, mais d'une manière plus douce, en lui conseillant seulement de s'expliquer avec plus de réserve devant ses ouvriers : tant le peintre bel-esprit avait acquis d'ascendant sur un prince qui faisait déjà la terreur et l'admiration du genre humain, et qui était naturellement colère ! Alexandre lui donna d'autres marques encore plus extraordinaires de son affection et de ses égards.

Plin. l. 35,  
cap. 10.

Le caractère simple et ouvert d'Apelle ne revenait pas également à tous les généraux du jeune monarque. Ptolémée, l'un d'eux, qui, dans la suite, eut en partage le royaume d'Égypte, n'avait pas été des plus favorables à notre peintre ; on n'en sait pas la raison. Quoi qu'il en soit, Apelle s'étant embarqué, quelque temps après la mort d'Alexandre, pour une ville de la Grèce, fut malheureusement jeté par la tempête du côté d'Alexandrie, où le nouveau roi ne lui fit aucun accueil. Outre cette mortification à laquelle il devait s'attendre, il y trouva des envieux assez malins pour

<sup>1</sup> « In officina imperitè multa dis- res tererent. Tantùm auctoritatis et  
serenti silentium comiter suadebat, juris erat ei in regem, alioquin ira-  
rideri eum dicens a pueris qui colo- cundum ! »

chercher à le faire tomber dans un piège. Dans cette vue, ils engagèrent un des officiers de la cour à l'inviter au souper du roi, comme de sa part, ne doutant point que cette liberté qu'il paraîtrait avoir prise de lui-même ne lui attirât l'indignation d'un prince qui ne l'aimait pas, et qui ne savait rien de la supercherie. En effet, Apelle s'y étant rendu par déférence, le roi, irrité de son audace, lui demanda brusquement qui était celui de ses officiers qui l'avait appelé à sa table; et, lui montrant de la main ses inviteurs ordinaires, il ajouta qu'il voulait savoir absolument qui d'eux lui avait fait prendre cette hardiesse. Le peintre, sans s'émeouvoir, se tira de ce pas en homme d'esprit et en dessinateur consommé. Il prit, d'un réchaud qui était là, un charbon éteint, et, en trois ou quatre coups, il crayonna sur-le-champ contre la muraille l'ébauche de celui qui l'avait invité, au grand étonnement de Ptolémée, qui reconnut, dès les premiers traits, le visage de l'imposteur. Cette aventure le réconcilia avec le roi d'Égypte, qui le combla ensuite de biens et d'honneurs.

Lucian.  
de calum.  
p. 563-565.

Mais elle ne le réconcilia pas avec l'envie, qui n'en devint que plus animée. On l'accusa, quelque temps après, devant le prince, d'avoir tramé avec Théodote la conjuration qui avait éclaté contre lui dans la ville de Tyr<sup>1</sup>. Ce fut un autre peintre de réputation, nommé Antiphile, qui se porta pour délateur. L'accusation n'avait pas la moindre vraisemblance. Apelle n'avait point été à Tyr : il n'avait jamais vu Théodote : il n'é-

<sup>1</sup> On accuse ici Lucien d'un grossier anachronisme.

— En effet, l'événement dont

parle cet auteur appartient au règne de Ptolémée Philopator, le quatrième des Lagides. — L.

tait ni d'un caractère ni d'une profession propre à tramer un tel complot : l'accusateur, peintre comme lui, mais bien inférieur en mérite et en réputation, pouvait être, sans injure, soupçonné de jalousie de métier. Mais le prince, sans rien écouter, sans rien examiner, comme cela n'est que trop ordinaire, tenant Apelle pour coupable, éclata en plaintes contre son ingratitude et son mauvais cœur ; et il aurait été conduit au supplice, sans la confession volontaire d'un des complices, qui, touché de compassion pour l'innocent près d'être mis à mort, s'avoua lui-même criminel, et déclara qu'Apelle n'avait eu aucune part à la conjuration. Le roi, confus d'avoir ajouté foi si légèrement à la calomnie, lui rendit son amitié, le gratifia même de cent talents <sup>1</sup>, pour le dédommager de l'injure qu'il lui avait faite, et lui livra Antiphile pour être son esclave.

Apelle, de retour à Éphèse, se vengea de tous ses ennemis par un excellent tableau de la calomnie, dont voici l'ordonnance : à la droite du tableau est assis un homme d'éclat et d'autorité, qui a de grandes oreilles à peu près comme Midas, et qui tend la main à la *Calomnie*, comme pour l'inviter de s'approcher ; à ses côtés sont deux femmes, dont l'une représente l'*Ignorance*, et l'autre le *Soupçon* <sup>2</sup>.

La *Calomnie* paraît s'avancer. C'est une femme d'une grande beauté. On entrevoit sur son visage et dans sa démarche je ne sais quoi de violent et d'emporté, comme d'une personne animée de colère et de fureur. D'une main, elle tient un flambeau pour allu-

<sup>1</sup> Cent mille écus. = 550,000 fr.

— L.

<sup>2</sup> Le mot grec est féminin : ὑπό-  
ληψις.

mer le feu de la division et de la discorde, et de l'autre elle traîne par les cheveux un jeune homme qui tend les mains vers le ciel, et qui implore l'assistance des dieux. Devant elle, marche un homme qui a le visage pâle, le corps sec et décharné, les yeux perçants, et qui semble mener la bande : c'est l'*Envie*<sup>1</sup>. La *Calomnie* est accompagnée de deux autres femmes qui l'excitent, qui l'animent, et qui s'empressent autour d'elle pour relever ses attraits et ses atours. A leur air composé, on conjecture que c'est la *Ruse* et la *Trahison*. Enfin, après tous les autres, suit le *Repentir*, couvert d'un habit noir et déchiré, qui, avec beaucoup de confusion et de larmes, tournant la tête en arrière, reconnaît dans le lointain la *Vérité*, qui s'approche environnée de lumière<sup>2</sup>. Telle fut la vengeance utile et ingénieuse de ce grand homme. Je ne crois pas qu'il eût été sûr pour lui, pendant qu'il était en Égypte, de tracer, ou du moins de produire au jour un pareil tableau. Ces grandes oreilles, cette main étendue vers la *Calomnie* comme pour l'inviter d'approcher, et d'autres traits semblables, ne font pas d'honneur à celui qui y tient le premier rang, et marquent un prince soupçonneux, crédule, ouvert à la fraude, et qui semble appeler les délateurs.

Pline fait un long dénombrement des tableaux d'Apelle. Celui d'Antigone est un des plus renommés<sup>3</sup>. Ce prince n'avait qu'un œil : il le peignit tourné de côté,

<sup>1</sup> En grec, l'envie est du masculin : φθόνος.

<sup>2</sup> Raphaël a traité le même sujet, d'après la description de Lucien, dans un admirable dessin qui fait partie du Musée royal. — L.

<sup>3</sup> « Habet in pictura speciem tota facies. Apelles tamen imaginem Antigoni latere tantum altero ostendit, ut amissi oculi deformitas lateret. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 13.)

pour couvrir cette difformité. On prétend que c'est lui qui, le premier, a trouvé l'art du profil.

Il fit plusieurs portraits d'Alexandre, dont l'un surtout fut regardé comme l'un de ses tableaux les plus achevés. Il y était représenté la foudre à la main. Ce tableau fut fait pour le temple de la Diane des Éphésiens. Il semble, dit Pline, qui l'avait vu, que la main du héros, avec la foudre, sorte réellement du tableau. Aussi ce prince disait-il lui-même qu'il comptait deux Alexandres : l'un de Philippe, qui était invincible; l'autre d'Apelle, qui était inimitable.

Pline parle d'un de ses tableaux, qui devait être d'une grande beauté. Il l'avait fait pour une dispute publique entre les peintres : le sujet qu'on leur avait proposé était une cavale. S'apercevant que la brigade allait faire adjuger le prix à quelqu'un de ses rivaux, il en appela du jugement des hommes à celui des animaux <sup>1</sup>, muets, mais plus équitables que les hommes. Il fit présenter les tableaux des autres peintres à des chevaux qu'il avait fait venir exprès, qui demeurèrent immobiles devant ces premiers tableaux, et ne hennirent que devant celui d'Apelle.

On prétend que sa Vénus, surnommée *Anadyomène*, c'est-à-dire qui sort de la mer, était son chef-d'œuvre. Pline dit que cette pièce fut célébrée par les vers des plus grands poètes <sup>2</sup>, et que, si la peinture y a été surpassée par la poésie, aussi en a-t-elle été illustrée. Apelle en avait commencé une autre à Cos, sa patrie, qui, selon lui et selon tous les connaisseurs, devait surpasser la première; mais la mort envieuse l'arrêta

<sup>1</sup> « Quo judicio ad mutas quadrupes provocavit ab hominibus. »

<sup>2</sup> « Versibus græcis tali opere, dum laudatur, victo, sed illustrato. »



Strab. l. 14,  
p. 657.

au milieu de l'ouvrage. Il ne se trouva personne depuis qui osât y porter le pinceau. On ne sait si c'est cette seconde Vénus, ou la première, qu'Auguste acheta de ceux de Cos, en leur remettant la somme de cent talents <sup>1</sup> du tribut qui leur avait été imposé de la part de la république romaine. Si c'est celle-ci, comme il y a beaucoup d'apparence, elle eut un sort aussi triste que l'autre, et même encore plus funeste. Dès le temps d'Auguste, l'humidité en avait déjà gâté la partie inférieure. On chercha quelqu'un de la part du prince pour la retoucher : mais il ne se trouva personne qui fût assez hardi pour l'entreprendre ; ce qui augmenta la gloire du peintre grec <sup>2</sup>, et la réputation de l'ouvrage même. Enfin cette belle Vénus, que personne n'osait toucher par vénération ou par timidité, fut insultée par les vers, qui se mirent dans le bois et la dévorèrent. Néron, qui régnait alors, en mit une autre à la place, de la main d'un peintre peu connu <sup>3</sup>.

Pline fait souvenir le lecteur que tant de merveilleux tableaux, qui faisaient l'admiration de tous les bons connaisseurs, étaient peints simplement avec les quatre couleurs primitives dont il a été parlé.

Apelle forma plusieurs élèves, qui profitèrent de ses inventions : mais, dit Pline, une chose en quoi personne n'a pu pénétrer son secret, est la composition d'un certain vernis qu'il appliquait à ses tableaux pour leur conserver pendant une longue suite de siècles toute leur fraîcheur et toute leur force. Il tirait trois avantages de ce vernis. 1° Il donnait du lustre aux couleurs,

<sup>1</sup> Cent mille écus. = 550,000 fr. artificis. »

— L.

<sup>3</sup> Dorothée.

<sup>2</sup> « Ipsa injuria cessit in gloriam

quelles qu'elles fussent, et les rendait plus moëlleuses, plus unies et plus tendres ; ce qui est maintenant l'effet de l'huile. 2° Il garantissait ses ouvrages de l'ordure et de la poussière. 3° Il ménageait la vue <sup>1</sup> du spectateur, qui s'éblouit facilement, en tempérant les couleurs vives et tranchantes par l'interposition de ce vernis, qui tenait lieu de verre à ses ouvrages.

## ARISTIDE.

Un des plus fameux contemporains d'Apelle était Aristide de Thèbes. A la vérité il ne possédait pas l'élégance et les graces dans le même degré qu'Apelle : mais il est le premier qui, par génie et par étude, se soit fait des règles sûres pour peindre l'ame <sup>2</sup>, c'est-à-dire les sentiments les plus intimes du cœur. Il excellait dans les passions fortes et véhémentes aussi-bien que dans les passions douces : mais son coloris avait quelque chose de dur et d'austère.

On a de lui cet admirable tableau <sup>3</sup> ( c'est toujours Pline qui parle ) où, dans le sac d'une ville, est représentée une mère qui expire d'un coup de poignard qu'elle a reçu dans le sein, et un enfant qui se traîne jusqu'à sa mamelle pour la téter. On voit sur le visage de cette femme, quoique mourante, les sentiments les plus vifs et les soins les plus empressés de la tendresse maternelle. Elle paraît sentir le danger de son fils, et

<sup>1</sup> « Ne claritas colorum oculorum aciem offenderet... et eadem res nimis floridis coloribus austeritatem occultè daret. » (PLIN.)

<sup>2</sup> « Is omnium primus animum pinxit, et sensus omnes expres-

sit. » (PLIN.)

<sup>3</sup> « Hujus pictura est, oppido capto, ad matris morientis e vulnere mammam adrepens infans ; intelligiturque sentire mater, et timere, ne emortuo lacte, sanguinem lambat. »

Plin. lib. 35,  
cap. 10.

craindre qu'au lieu du lait qu'il cherche il ne trouve que du sang. On dirait que Plinè a le pinceau à la main, tant il peint avec de vives couleurs tout ce qu'il décrit! Alexandre, qui aimait tant les belles choses, fut si enchanté de cette pièce, qu'il la fit emporter de Thèbes, où elle était, à Pella, lieu de sa naissance, ou du moins qui passait pour tel.

Le même peignit encore une bataille des Grecs contre les Perses, où il fit entrer dans un seul cadre jusqu'à cent personnages, à raison de mille dragmes <sup>1</sup> (cinq cents liv. <sup>2</sup>) pour chaque figure, par accord fait entre lui et le tyran Mnason, qui régnait alors à Élatée dans la Phocide. J'ai parlé ailleurs d'un Bacchus qui était regardé comme le chef-d'œuvre d'Aristide, et qui fut trouvé à Corinthe lors de sa prise par Mummius.

Il était si habile à exprimer la langueur, tant du corps que de l'ame, qu'Attale, grand connaisseur en ces sortes de choses, ne fit point difficulté de donner cent talents <sup>3</sup> pour un de ses tableaux où il ne s'agissait que d'une expression de cette nature. Il n'y a que des richesses aussi immenses que celles d'Attale, qui étaient passées en proverbe, *attalicis conditionibus*, qui puissent rendre vraisemblable un prix si exorbitant pour un seul tableau.

#### PROTOGÈNE.

Protogène était de Caune, ville située sur la côte méridionale de l'île de Rhodes, dont elle dépendait. Il

<sup>1</sup> Le texte porte *dix mines*. La mine valait cent dragmes, et la dragme dix sous.

<sup>2</sup> 916 fr. — L.

<sup>3</sup> Cent mille écus. = 550,000 fr. — L.

n'était d'abord occupé qu'à peindre des navires, et vécut long-temps dans une grande pauvreté. Peut-être ne lui fut-elle pas si nuisible : car souvent elle évertue les hommes, et est la sœur<sup>1</sup> ou plutôt la mère du bon esprit. Il parvint, dans les ouvrages où il fut employé à Athènes, à faire l'admiration du peuple le plus savant du monde.

Son tableau le plus fameux est l'*Ialyse*; c'était un grand chasseur, fils ou petit-fils du Soleil, et fondateur de Rhodes. Ce qu'on admirait le plus dans ce tableau était l'écume qui sortait de la gueule<sup>2</sup> d'un chien. J'ai rapporté au long cette histoire en parlant du siège de Rhodes.

Un autre tableau de Protogène fort, renommé, était le *Satyre* appuyé contre une colonne. Il le travaillait dans le temps même du siège de Rhodes : c'est pourquoi on disait qu'il l'avait peint sous l'épée. D'abord il y avait une perdrix perchée sur la colonne : mais parce que les gens du lieu, ayant vu le tableau nouvellement exposé, donnaient toute leur attention et toute leur admiration à la perdrix, et ne disaient rien du Satyre, qui était bien plus admirable; et que des perdrix apprivoisées, qu'on apporta à cet endroit, jetèrent des cris à la vue de celle qui était sur la colonne, comme si elle eût été vivante, le peintre, indigné de ce mauvais goût, qui, selon lui, faisait tort à sa réputation, demanda permission aux directeurs du temple où le ta-

Plin. lib. 35.  
c. 10.  
Aul. Gell.  
lib. 15, c. 31.  
Plut. in De-  
metr. p. 898.

Tome IV,  
pag. 430.

Strab. l. 14,  
pag. 652.

<sup>1</sup> « Nescio quomodo bonæ mentis soror est paupertas. » (PETRON.)

<sup>2</sup> Dans mon premier récit, j'avais de ma pure libéralité donné une bouche au chien; et ce n'est point

sans peine que je suis obligé de la lui ôter. En effet, je ne sais pas pourquoi on n'en gratifie pas un animal si ami de l'homme.

bleau était consacré de retoucher à son ouvrage : ce qui lui ayant été accordé, il effaça la perdrix.

Il peignit aussi la mère d'Aristote, son bon ami. Ce philosophe célèbre, qui avait cultivé toute sa vie les sciences et les beaux-arts, estimait beaucoup les talents de Protogène. Il aurait même souhaité qu'il les eût employés plus dignement qu'à peindre des chasseurs ou des satyres, ou à faire des portraits. Aussi lui proposait-il pour sujet de son pinceau les batailles et les conquêtes d'Alexandre, comme plus favorables à la peinture par la grandeur des idées, par la noblesse des expressions, par la variété des événements, et par l'immortalité des choses mêmes. Mais un certain goût particulier, une certaine pente naturelle pour des sujets plus tranquilles et plus gracieux le tournèrent plutôt du côté des ouvrages qu'on vient de dire. Tout ce que le philosophe put enfin obtenir du peintre fut le portrait d'Alexandre, mais sans bataille. Il est dangereux de vouloir tirer les habiles ouvriers de leur goût et de leur talent naturel.

#### PAUSIAS.

Plin., lib. 35,  
cap. 11.

Pausias était de Sicyone. Il se distingua surtout dans un genre particulier de peinture appelé *caustique*<sup>1</sup>, parce qu'on fait tenir les couleurs sur le bois ou sur l'ivoire par le moyen du feu. Il eut pour maître dans ce genre de peinture Pamphile, qu'il laissa beaucoup derrière lui. Il commença le premier à décorer les voûtes et les lambris de ces sortes de peintures. On

<sup>1</sup> Ou plutôt *encaustique*. — L.

avait de lui plusieurs ouvrages considérables. Pausanias parle d'une *Ivresse*, si bien peinte, dit-il, qu'on aperçoit, à travers un grand verre qu'elle vide, tous les traits de son visage enluminé. Pausan. l. 2,  
p. 134.

La courtisane Glycère<sup>1</sup>, de Sicyone comme lui, excellait dans l'art de faire des couronnes, et elle en était regardée comme l'inventrice. Pausias, pour lui plaire et pour l'imiter, s'appliqua aussi à peindre des fleurs. On vit alors un beau combat entre l'art et la nature, chacun de son côté faisant des efforts extraordinaires pour l'emporter sur son émule, sans qu'il fût presque possible d'adjuger la victoire à l'un ou à l'autre.

Pausias passa la plus grande partie de sa vie à Sicyone, sa patrie, qui était comme la mère nourricière des peintres et de la peinture<sup>2</sup>. Il est vrai que cette ville se trouvant fort endettée dans les derniers temps, jusque là que tous ses tableaux publics et particuliers furent engagés pour de grosses sommes, M. Scaurus, beau-fils de Sylla par Métella, sa mère, dans le dessein d'immortaliser la gloire de son édilité, paya tous ses créanciers, retira de leurs mains toutes les pièces des plus fameux peintres, et entre autres celles de Pausias, les transporta à Rome, et les plaça toutes dans ce fameux théâtre qu'il fit élever jusqu'à trois étages, tous soutenus par des colonnes magnifiques de trente-huit pieds de haut, au nombre de trois cent soixante, et

<sup>1</sup> « Amavit in juvena Glyceram municipem suam, inventricem coronarum : certandoque imitatione ejus, ad numerosissimam florum varietatem perduxit artem illam... quum opera ejus picturá imitaretur, et illa

provocans variaret, essetque certamen artis ac naturæ. » (PLIN. lib. 35, cap. 11, et lib. 21, cap. 3.)

<sup>2</sup> « Diùque fuit illa patria picturæ. » (PLIN.)

embellis par des statues de marbre et de bronze, et par des peintures antiques des meilleurs maîtres. Ce théâtre ne devait durer qu'autant de temps que la célébration des jeux. Pline dit de cette édilité qu'elle fut la ruine des mœurs, et qu'elle en acheva le renversement. *Cujus* ( *M. Scauri* ) *nescio an ædilitas maximè prostraverit mores civiles*; et il va jusqu'à dire qu'elle fit plus de tort à Rome que la sanglante proscription de Sylla, son beau-père, laquelle fit périr tant de milliers de citoyens romains.

Plin. lib. 36,  
cap. 15.

Nicias d'Athènes se distingua fort parmi les peintres. On avait de lui un grand nombre de tableaux qui étaient extrêmement estimés, entre autres celui où il avait décrit la descente d'Ulysse aux enfers, appelé *νεκυία*. Attale, ou plutôt, selon Plutarque, Ptolémée, lui offrit pour ce tableau soixante talents, c'est-à-dire soixante mille écus; ce qui paraît à peine croyable: mais il les refusa, et en fit présent à sa patrie. Il travaillait à cet ouvrage avec une telle application, que souvent il ignorait quelle heure il était, et qu'il demandait à son domestique: *Ai-je diné?* Quand on voulait savoir de Praxitèle lequel de ses ouvrages de marbre il estimait le plus: *Celui, disait-il, auquel Nicias a mis la main*<sup>1</sup>. Il marqua par là le vernis excellent que ce peintre ajoutait à ses statues de marbre, qui en relevait l'éclat.

Plin.  
in Moral.  
p. 1093.

Je passe sous silence beaucoup d'autres peintres habiles, mais moins connus et moins illustres que ceux dont j'ai parlé, et qui ont fait tant d'honneur à la Grèce.

<sup>1</sup> « Hic est Nicias, de quo dicebat Praxiteles interrogatus quæ maximè opera sua probaret in mar-

moribus: quibus Nicias manum admovisset; tantùm circumlitioni ejus tribuebat. » (PLIN. lib. 35, cap. 11.)

Il est fâcheux que leurs ouvrages ne soient point parvenus jusqu'à nous, et qu'on ne soit point en état de juger de leur mérite par ses propres yeux. Nous pouvons bien comparer la sculpture antique avec la nôtre, parce que nous sommes certains d'avoir encore aujourd'hui les chefs-d'œuvre de la sculpture grecque, c'est-à-dire ce qui s'est fait de plus beau dans l'antiquité. Les Romains, dans le siècle de leur plus grande splendeur, qui fut celui d'Auguste, ne disputaient aux Grecs que l'habileté dans la science du gouvernement. Ils les reconnurent pour leurs maîtres dans les arts, et nommément dans l'art de la sculpture.

Scudent alii spirantia molliùs æra,  
 Credo equidem: vivos ducent de marmore vultus...  
 Tu regere imperio populos, Romane, memento :  
 Hæ tibi erunt artes.

(VIRG. *Æn.* lib. VI.)

Ce que j'ai rapporté de Michel-Ange, qui donna si hautement la préférence au Cupidon de Praxitèle sur le sien, est une preuve bien claire que Rome la moderne ne le disputait pas plus aux Grecs, pour la sculpture, que l'ancienne Rome.

On ne peut pas juger de même à quel point les peintres de l'antiquité ont réussi. Cette question ne peut être décidée sur de simples récits. Il faut, pour juger, avoir des pièces de comparaison. Elles nous manquent. Il reste quelques peintures mosaïques de l'antiquité à Rome, mais peu de peintes au pinceau; encore sont-elles endommagées. D'ailleurs ce qui nous reste, et ce qui était peint à Rome sur les murailles, n'a été fait



que long-temps après la mort des peintres célèbres de la Grèce.

Il faut pourtant avouer que, tout bien considéré, les préjugés sont extrêmement favorables pour l'antiquité, par rapport même à la peinture. Du temps de Crassus, que Cicéron fait parler dans ses livres de l'Orateur, on ne se lassait point d'admirer les ouvrages des anciens peintres, et on était bientôt dégoûté de ceux des modernes, parce que dans les premiers on trouvait un goût de dessin et d'expression qui perpétuait les extases des connaisseurs, et que dans les autres on ne trouvait presque que la variété du coloris. « Je ne sais <sup>1</sup>, dit Crassus, comment il arrive que les choses qui nous frappent le plus d'abord par leur vivacité, et qui nous font même plaisir par cette surprise, nous dégoûtent et nous rassasient presque aussitôt. Prenons, par exemple, nos peintures modernes. Qu'y a-t-il de plus brillant et de plus fleuri? Quelle beauté, quelle variété de couleurs! Quelle supériorité n'ont-elles pas, à cet égard, sur les anciennes? Cependant toutes ces pièces nouvelles, qui nous charment à la première vue, ne nous arrêtent pas; et au contraire nous ne nous lassons point de contempler les autres, malgré toute la simplicité et la grossièreté même de leur coloris. » Cicéron n'en apporte pas la raison. Denys d'Halicarnasse, qui vivait aussi du temps

Dion. Halic.  
in Isæo,  
pag. 104.

<sup>1</sup> « Difficile dictu est, quænam causa sit cur ea, quæ maximè sensus nostros impellunt voluptate, et specie primâ acerrimè commovent, ab iis celerrimè fastidio quodam et satietate abalienemur. Quantò colorum pulchritudine et varietate flori-

diora sunt in picturis novis pleraque, quàm in veteribus! quæ tamen, etiãsi primo aspectu nos ceperunt, diutiùs non delectant: quum iidem nos, in antiquis tabulis, illo ipso horrido obsoletoque teneamur. » (Cic. de Orat. lib. 3, n. 98.)

d'Auguste, nous la marque. « Les anciens, nous dit-il, « étaient de grands dessinateurs, qui entendaient parfaitement toute la grace et toute la force des expressions, quoique leur coloris fût simple et peu varié. « Mais les peintres modernes, qui excellent dans le coloris et dans les ombres, ne dessinent pas, à beaucoup près, si bien, et ne traitent pas les passions avec le même succès. » Ce double témoignage nous laisse entrevoir que les anciens n'avaient pas moins réussi dans la peinture que dans la sculpture; et leur supériorité dans celle-ci n'est pas contestée. Il paraît au moins, pour ne rien outrer, que les anciens avaient poussé la partie du dessin, du clair-obscur, de l'expression et de la composition, aussi loin que les modernes les plus habiles peuvent l'avoir fait; mais que, pour le coloris, ils leur étaient de beaucoup inférieurs.

Je ne puis terminer ce qui regarde la peinture et la sculpture sans déplorer l'abus qu'en ont fait ceux qui y ont le plus excellé : je parle également des anciens et des modernes. Tous les arts en général, mais surtout les deux dont nous parlons, si estimables par eux-mêmes, si dignes d'admiration, qui produisent des effets si merveilleux, qui savent par quelques coups de ciseau animer le marbre et le bronze, et par l'heureux mélange de quelques couleurs représenter au vif tous les objets de la nature; ces arts, dis-je, doivent un hommage particulier à la vertu, pour l'honneur et l'avancement de laquelle l'auteur et l'inventeur primitif de tous les arts, c'est-à-dire la Divinité même, les a singulièrement destinés.

C'est l'usage que les païens même croyaient devoir faire de la sculpture et de la peinture, en les consacrant

crant aux portraits des grands hommes et à l'expression de leurs belles actions. Fabius, Scipion <sup>1</sup>, et les autres illustres personnages de Rome, avouaient qu'à la vue des images de leurs prédécesseurs ils se sentaient extraordinairement animés à la vertu. Ce n'était pas la cire dont ces figures étaient formées, ni ces figures mêmes, qui produisaient sur leurs esprits de si fortes impressions, mais la vue des grands hommes et des grandes actions dont elles renouvelaient et perpétuaient le souvenir, et leur inspiraient en même temps un vif désir de les imiter.

Polyb. l. 6,  
p. 495, 496.

Polybe remarque que ces images, c'est - à - dire les bustes de cire qu'on exposait aux jours solennels dans la salle des magistrats romains, et qu'on portait avec pompe dans leurs funérailles, allumaient une ardeur incroyable dans l'esprit des jeunes gens, comme si ces grands hommes, sortis de leurs tombeaux et pleins de vie, les eussent animés de vive voix à marcher sur leurs traces.

Agrippa <sup>2</sup>, gendre d'Auguste, dans une harangue magnifique, et digne du premier et du plus grand citoyen de Rome, faisait voir par plusieurs raisons, dit Pline, combien il serait utile à la république d'exposer publiquement dans la capitale les plus belles pièces de

<sup>1</sup> « Sæpè audi vi Q. Maxumum, P. Scipionem, prætereà civitatis nostræ præclaros viros solitos ita dicere, quum majorum imagines intuerentur, vehementissimè sibi animum ad virtutem accendi. Scilicet non ceram illam neque figuram, tantam vim in sese habere : sed memoriâ rerum gestarum eam flammam egregiis viris in pectore crescere,

neque prius sedari, quàm virtus eorum famam atque gloriam adæquaverit. » (SALLUST. in *Præf. bell. Jugurth.*)

<sup>2</sup> « Exstat ejus (Agrippæ) oratio magna, et maximo civium digna, de tabulis omnibus signisque publicandis : quod fieri satius fuisset quàm in villarum exilia pelli. » (PLIN, lib. 35, cap. 4.)

l'antiquité en tout genre, pour exciter parmi les jeunes gens une noble émulation; ce qui sans doute, ajoutait-il, aurait bien mieux valu que de les reléguer à la campagne dans les jardins ou autres lieux de plaisance des particuliers.

En effet, Aristote dit que les sculpteurs et les peintres enseignent à former les mœurs par une méthode plus courte et plus efficace que celle des philosophes, et qu'il est des tableaux aussi capables de faire rentrer en eux-mêmes les hommes vicieux que les plus beaux préceptes de morale. Saint Grégoire de Nazianze rapporte l'histoire d'une courtisane qui, dans un lieu où elle n'était pas venue pour faire des réflexions sérieuses, jeta les yeux par hasard sur le portrait d'un Polémon, philosophe fameux pour son changement de vie qui tenait du prodige, et laquelle rentra en elle-même à la vue de ce portrait. Cédrenus raconte qu'un tableau du jugement dernier contribua beaucoup à la conversion d'un roi des Bulgares. Le sentiment de la vue est bien plus vif que celui de l'ouïe<sup>1</sup>, et une image qui représente vivement un objet frappe tout autrement qu'un discours. Saint Grégoire de Nysse avoue qu'il fut touché jusqu'aux larmes par la vue d'un tableau.

Cet effet de la peinture est encore plus prompt pour le mal que pour le bien. La vertu nous est étrangère<sup>2</sup>, et le vice naturel. Sans qu'il soit besoin de guides ni d'exemples (et il s'en trouve partout), une pente ra-

<sup>1</sup> *Segnius irritant animos demissa per aures,  
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus.*  
HORAT. [ *de Arte Poetica*, v. 180. ]

Sic intimos penetrat sensus (pictura) ut vim discendi nonnunquam superare videatur. » (QUINTIL.)

<sup>2</sup> « Ad deteriora faciles sumus ;  
quia nec dux potest, nec comes de-  
esse ; et res etiam ipsa sine duce,  
sine comite procedit : non pronum  
est tantum ad vitia, sed præceptum  
iter. » ( *Senect. epist.* 97.)

pide nous y porte, ou, pour mieux dire, nous y précipite. A quoi faut-il donc s'attendre quand la sculpture avec toute la délicatesse de l'art, et la peinture avec toute la vivacité de ses couleurs, viennent animer une passion déjà trop allumée et trop ardente par elle-même? Quels ravages ne causent point dans l'imagination des jeunes personnes ces nudités indécentes que les sculpteurs et les peintres se permettent si communément! Elles peuvent bien faire honneur à l'art, mais elles déshonorent pour toujours l'artiste <sup>1</sup>.

Sans parler même ici du christianisme, qui abhorre toutes ces sculptures et ces peintures licencieuses, les sages du paganisme, tout aveugles qu'ils étaient, les condamnent presque avec la même sévérité. Aristote, dans ses livres de la République, recommande aux magistrats, comme un de leurs devoirs les plus essentiels, de veiller attentivement à ce qu'il ne se rencontre point dans les villes de ces sortes de statues et de tableaux propres à enseigner le vice, et capables de corrompre toute la jeunesse <sup>2</sup>. Sénèque dégrade la peinture et la sculpture <sup>3</sup>, et leur ôte le nom d'*arts libéraux* dès qu'elles prêtent leur ministère au vice. Pline le naturaliste, tout enthousiasmé qu'il est pour la beauté des ouvrages antiques, traite d'action déshonorante et criminelle la liberté licencieuse que s'était donnée sur ce point à Rome un peintre d'ailleurs fort célèbre : *fuit*

Arist. in Polit. I. 7, c. 17.

<sup>1</sup> « Non hic per nudam pictorum corporum pulchritudinem turpis prostat historia, quæ, sicut ornat artem, sic devenustat artificem. » (SIDON. APOLL. lib. II, epist. 2.)

<sup>3</sup> « Non enim adducor ut in numerum liberalium artium pictores recipiam, non magis quàm statuarios aut marmoreos, aut cæteros luxuriæ ministros. » (Senect. epist. 88.)

<sup>2</sup> . . . . . Peccare docentes  
 . . . . . Historias monet.

HORAT. [lib. III, od. 7, v. 19.]

*Arellius Romæ celebrer, nisi FLAGITIO INSIGNI corrupisset artem.* Il fait paraître une juste indignation contre des sculpteurs qui gravaient d'infâmes images sur des coupes et sur des gobelets, pour ne plus boire, en quelque sorte, qu'à travers des obscénités; comme si, dit-il, l'ivresse ne portait pas déjà assez par elle-même à la débauche, et qu'il fallût encore l'aiguillonner par de nouveaux attraits : *Vasa adulteriis cœlata, quasi per se parùm doceat libidinem temulentia.... Ita vina ex libidine hauriuntur, atque etiam præmio invitatur ebrietas.*

Plin. lib. 35,  
cap. 10.

Id. lib. 14,  
cap. 22.

Il n'est pas jusqu'aux poètes qui se déclarent vivement contre ce désordre. Propertius s'étonne qu'on érige en public des temples à la Pudeur, pendant que l'on souffre dans les maisons particulières des tableaux immodestes, qui ne peuvent que corrompre l'esprit des jeunes vierges. En effet, ces tableaux, sous l'amorce d'un spectacle agréable aux yeux, cachent un poison mortel qui pénètre jusqu'au cœur, et semblent donner des leçons publiques d'impureté. On ne voyait point, dit-il en finissant, ces indécentes figures chez nos ancêtres; les murailles de leurs appartements n'étaient pas peintes par des mains impures; ils ne mettaient point ainsi le crime en honneur, et ne le donnaient point en spectacle. L'endroit est trop beau, pour n'être pas ici rapporté en entier.

Propert. l. 2,  
eleg. 6[v.26].

Templa Pudicitæ quid opus statuisset puellis,  
Si cuivis nuptæ quidlibet esse licet?  
Quæ manus obscœnas depinxit prima tabellas,  
Et posuit castâ turpia visa domo,  
Illa puellarum ingenuos corruptit ocellos,  
Nequitæque suæ noluit esse rudes.

Ah! gemat in terris, istâ qui protulit arte  
Jurgia sub tacita condita lætitia.  
Non istis olim variabant tecta figuris :  
Tum paries nullo crimine pictus erat.

Nous avons vu une ville qui avait le choix de deux statues de Vénus, toutes deux de la main de Praxitèle, c'est tout dire, l'une voilée et l'autre nue, préférer la première, quoique beaucoup moins estimée, parce qu'elle était plus conforme à la modestie et à la pudeur. Que pourrais-je ajouter à un tel exemple? Quelle condamnation pour nous, si nous rougissions de le suivre!

---

## CHAPITRE VI.

### DE LA MUSIQUE.

---

LA musique des anciens était une science bien plus étendue qu'on ne le pense ordinairement. Outre la composition des chants musicaux et l'exécution de ces chants avec la voix et sur les instruments, à quoi se borne la nôtre, l'ancienne comprenait l'art poétique, qui enseignait à faire des vers de toute sorte, aussi bien qu'à mettre en chant ceux qui en étaient susceptibles; l'art de la *saltation* ou du geste, qui enseignait les pas et l'attitude, soit de la danse proprement dite, soit de la marche ordinaire, et les gestes qui doivent être employés dans la déclamation; enfin elle renfer-

maît l'art de composer et d'écrire en notes la simple déclamation, pour régler, par ces notes, tant le son de la voix que la mesure et les mouvements du geste, art fort usité chez les anciens, et qui nous est absolument inconnu. Toutes ces différentes parties, qui ont réellement entre elles une liaison naturelle, composaient dans l'origine un seul et même art, exercé par les mêmes artistes, quoique dans la suite elles se soient séparées, surtout la poésie, qui a fait un ordre à part.

Je traiterai ici légèrement toutes ces parties, excepté celle qui regarde la structure des vers, qui trouvera ailleurs sa place; et je commencerai par la musique proprement dite, et telle qu'elle est connue parmi nous.

## ARTICLE PREMIER.

### *De la musique proprement dite.*

La musique est un art qui enseigne les propriétés des sons capables de produire quelque mélodie et quelque harmonie.

#### § I. *Origine et effets merveilleux de la musique.*

Quelques auteurs prétendent que ce sont les oiseaux qui ont appris à l'homme à chanter, en lui faisant remarquer, par leur ramage et leurs gazouillements, combien les différentes inflexions et les divers tons de la voix sont capables de flatter agréablement l'oreille. L'homme a eu un plus excellent maître, auquel seul il doit faire remonter sa connaissance.



L'invention de la musique et des instruments qui en font une principale partie, est un présent de Dieu, comme l'invention des autres arts. Elle ajoute au simple don de la parole, déjà bien précieux par lui-même, quelque chose de plus vif, de plus animé, et de plus propre à produire au-dehors les sentiments de l'ame. Lorsqu'elle est saisie et pénétrée de la vue de quelque objet qui l'occupe fortement, le langage ordinaire ne suffit pas à ses transports. Elle s'élançe pour ainsi dire hors d'elle-même; elle se livre sans mesure aux mouvements qui l'agitent; elle anime et redouble le ton de la voix; elle répète à divers reprises ses paroles; et, peu contente de tous ces efforts qui lui paraissent encore trop faibles, elle appelle à son secours les instruments, qui semblent la soulager en donnant aux sons une variété, une étendue et une continuité que la voix humaine ne peut avoir.

Voilà ce qui a donné lieu à la musique, et ce qui l'a rendue si intéressante et si recommandable; et voilà ce qui montre en même temps qu'à proprement parler, elle n'a de véritable usage que pour la religion, à laquelle seule il appartient de causer à l'ame des sentiments vifs qui la transportent et l'enlèvent, qui nourrissent sa reconnaissance et son amour, qui répondent à son admiration et à son ravissement, et qui lui fassent éprouver qu'elle est heureuse, en applaudissant, pour ainsi dire, à sa joie et à son bonheur, comme David le fait dans tous ses divins cantiques, qu'il emploie uniquement à adorer, à louer, à rendre graces, à chanter la grandeur de Dieu, et à publier ses merveilles.

Tel fut le premier usage que les hommes firent de la musique, simple, naturelle, sans art et sans raffine-

ment dans ces temps d'innocence et dans cette enfance du monde; et sans doute que la famille de Seth, dépositaire du vrai culte, la conserva dans toute sa pureté. Mais les enfants du siècle, plus asservis aux sens et aux passions, plus occupés à adoucir les peines de cette vie, à rendre leur exil agréable, et à se consoler de leurs maux, se livrèrent plus promptement aux agréments de la musique, et furent plus attentifs à la perfectionner, à la réduire en art, à rappeler leurs observations à des règles fixes, à la soutenir, à la fortifier, à la varier par le secours des instruments.

En effet, l'Écriture sainte place l'origine de cette sorte de musique dans la famille de Caïn, qui était Gen. 4, 21 celle des réprouvés, et lui donne pour auteur Jubal, l'un des descendants de ce chef des impies. Aussi voyons-nous que c'est ordinairement aux objets des passions que la musique est asservie. Elle sert à les embellir, à les agrandir, à les rendre plus touchants, à les faire pénétrer jusqu'au fond de l'âme par un nouveau plaisir, à la rendre captive des sens, à la faire habiter tout entière dans ses oreilles, à lui inspirer une nouvelle pente, à chercher hors d'elle sa consolation, et à lui communiquer une nouvelle aversion pour les réflexions utiles et pour l'attention à la vérité. L'abus de la musique, presque aussi ancien que son invention, a fait plus d'imitateurs de Jubal que de David. Mais il ne faut pas faire retomber ce reproche sur la musique même : car, comme l'observe Plutarque Plut. de Music. pag. 1146. sur le sujet que je traite, en général tout homme de bon sens n'imputera jamais aux sciences mêmes l'abus que quelques-uns en font; il ne s'en prendra qu'aux dispositions vicieuses de ceux qui les corrompent.

Cet exercice a fait dans tous les temps le plaisir de toutes les nations, des plus barbares comme de celles qui se piquaient le plus de politesse. Et il faut avouer que l'auteur de la nature a mis dans l'homme un goût et un penchant secret pour le chant et l'harmonie, qui sert à nourrir sa joie dans les temps de prospérité, à dissiper son chagrin dans ses afflictions, à soulager sa peine dans ses travaux <sup>1</sup>. Il n'est point d'artisan qui n'ait recours à cet innocent artifice, et la plus légère chanson lui fait presque oublier toutes ses fatigues. La cadence harmonieuse avec laquelle les forgerons frappent sur l'enclume le fer brûlant, semble donner de la légèreté à la masse pesante de leurs marteaux. Il n'est pas jusqu'aux rameurs, dont le pénible travail ne trouve une sorte de soulagement dans cette espèce de concert que forme leur mouvement nombreux et uniforme. Les anciens se servaient avantageusement des instruments de musique, comme on le fait encore aujourd'hui, pour exciter l'ardeur martiale dans le cœur des combattants <sup>2</sup>; et Quintilien attribue en partie la réputation de la milice romaine à l'effet que produisait sur les légions le son guerrier des cors et des trompettes.

J'ai dit que la musique était en usage chez toutes les nations : mais ce sont les Grecs surtout qui l'ont mise

<sup>1</sup> « Atque eam (musicam) natura ipsa videtur ad tolerandos facilius labores velut muneri nobis dedisse. Si quidem et remiges cantus hortatur : nec solum in iis operibus, in quibus plurimum conatus præeunte aliquâ jucundâ voce conspirat, sed etiam singulorum fatigatio quamlibet se rudi modulatione solatur. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 10.)

<sup>2</sup> « Duces maximos et fidibus, et tibiis cecinisse traditum, et exercitus Lacedæmoniorum musicis accensos modis. Quid autem aliud in nostris legionibus cornua ac tubæ faciunt? quorum concentus, quanto est vehementior, tantò romana in bellis gloria cæteris præstat. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 10.)

en honneur, et qui, par le cas qu'ils en faisaient, l'ont portée à un haut degré de perfection. C'était un mérite pour les plus grands hommes de s'y distinguer, et une sorte de honte pour eux d'être obligés d'avouer sur ce point leur ignorance. Nul héros n'a plus illustré la Grèce qu'Épaminondas : on comptait au nombre de ses belles qualités d'avoir su danser avec grace et toucher les instruments avec habileté<sup>1</sup>. Plusieurs années auparavant, le refus que fit Thémistocle dans un repas de jouer quelque air sur la lyre lui attira des reproches, et ne lui fit pas d'honneur. Ignorer la musique passait dans ces temps pour un défaut d'éducation.

Aussi les plus célèbres philosophes qui nous ont laissé des traités sur la politique, comme Platon et Aristote, recommandent en particulier qu'on ait grand soin de faire apprendre la musique aux jeunes gens. Elle faisait chez les Grecs une partie essentielle de l'éducation. Outre qu'elle a une liaison nécessaire avec cette partie de la grammaire que l'on appelle *prosodie*, qui roule sur la longueur ou brièveté des syllabes dans la prononciation, sur la mesure des vers, sur leur rythme ou cadence, et principalement sur la manière d'accentuer les mots; les anciens étaient persuadés qu'elle pouvait contribuer beaucoup à former le cœur des jeunes gens, en y introduisant une sorte d'har-

Plut.  
de Music.  
pag. 1140.

<sup>1</sup> « Summam eruditionem Græci sitam censebant in nervorum vocumque cantibus. Igitur Epaminondas, princeps, meo judicio, Græciæ, fidibus præclare cecinisse dicitur : Themistoclesque, aliquot antè annis, quum in epulis recusasset lyram, habitus est indoctior. Ergo

in Græcia musici floruerunt, discabantque id omnes; nec, qui nesciebat, satis excultus doctrinâ putabatur.» (Cic. *Tusc.* 1, n. 4.)

« In ejus (Epaminondæ) virtutibus commemorabatur, saltasse eum commodè, scienterque tibiis cantasse.» (CORN. NEP. *in Præfat.*)

monie qui pût les porter à tout ce qui est honnête; rien n'étant plus utile, selon Plutarque, que la musique, pour exciter en tout temps à toutes sortes d'actions vertueuses, et principalement lorsqu'il s'agit d'affronter les périls de la guerre.

In Præfat.

In Bello Ca-  
tilin. [c. 43.]

Cic. in Orat.  
pro Muren.  
n. 13.

Il s'en faut bien que la musique fût autant estimée des Romains dans les beaux temps de la république. Elle passait alors pour peu honorable, comme l'observe Cornélius Népos, en faisant remarquer le différent goût des nations sur plusieurs matières. Le reproche que fait Salluste à une dame romaine, de savoir mieux danser et chanter qu'il ne convenait à une femme d'honneur et de probité, *saltare et psallere elegantius quàm necesse est probæ*, marque assez ce que les Romains pensaient de la musique. Pour la danse, ils en avaient une étrange idée, jusqu'à dire que, pour en faire usage, il fallait, ou être ivre, ou avoir perdu la raison : *nemo saltat ferè sobrius, nisi fortè insanit*. Telle était la sévérité romaine, jusqu'à ce que le commerce avec les Grecs, et encore plus les richesses et l'opulence, les eurent fait donner dans des excès que l'on ne peut pas même reprocher aux Grecs.

Les anciens attribuaient à la musique de merveilleux effets, soit pour exciter ou réprimer les passions, soit pour adoucir les mœurs, et humaniser des peuples naturellement sauvages et barbares.

Pythagore <sup>1</sup> voyant de jeunes gens échauffés des vapeurs du vin, et animés de plus par le son d'une flûte dont on jouait sur le mode phrygien, près de

<sup>1</sup> « Pythagoram accepimus, concitatos ad vim pudicæ domui afferendam juvenes, jussâ mutare in

spondeum modos tibicinâ, composuisse. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 10.)

faire violence à une chaste maison, rendit à ces jeunes gens leur tranquillité et leur bon sens en ordonnant à la musicienne de changer de mode et de jouer plus gravement, suivant la cadence marquée par le pied appelé *spondée*.

Galien met une histoire presque toute pareille sur le compte d'un musicien de Milet nommé *Damon*. Ce sont de jeunes gens ivres, qu'une joueuse de flûte a rendus furieux en jouant sur le mode phrygien, et qu'elle radoucit par l'avis de ce même Damon, en passant du mode phrygien au dorien.

De Placit.  
Hipp. et Plat.  
l. 5, c. 6.

Nous apprenons de Dion Chrysostôme, et de quelques autres, que le musicien Timothée, jouant un jour de la flûte devant Alexandre-le-Grand sur le mode appelé ὄρθιος, qui était un mode guerrier, ce prince courut aux armes aussitôt. Plutarque dit presque la même chose du joueur de flûte Antigénide, qui, dans un repas, agita de telle manière ce même prince, que, s'étant levé de table comme un forcené, il se jeta sur ses armes, et, mêlant leur cliquetis au son de la flûte, peu s'en fallut qu'il ne chargeât les convives.

Orat. 1,  
de Reg. init.

De Fortun.  
Alex. p. 335.

Parmi les effets merveilleux de la musique, on ne peut rien citer peut-être de plus frappant ni de mieux attesté que ce qui regarde les Arcadiens. Polybe, historien sage, exact, et qui mérite toute créance, est mon garant. J'abrègerai seulement son récit et ses réflexions.

Polyb. l. 4,  
p. 289-291.

L'étude de la musique, dit-il, a son utilité pour tout le monde, mais elle est absolument nécessaire aux Arcadiens. Ces peuples, en établissant leur république, quoique d'ailleurs très-austères dans leur genre de vie, ont donné à la musique un si grand crédit, que non-seulement ils enseignent cet art aux enfants, mais qu'ils

contraignent même les jeunes gens de s'y appliquer jusqu'à l'âge de trente ans. Ce n'est point une honte parmi eux que l'aveu d'ignorer les autres arts ; mais c'est un déshonneur de n'avoir point appris à chanter, et de n'en pouvoir donner des preuves dans l'occasion.

Or, dit Polybe, il me paraît que leurs premiers législateurs, en faisant de pareils établissements, n'ont point eu dessein d'introduire le luxe et la mollesse, mais seulement d'adoucir les mœurs féroces des Arcadiens, et d'égayer par l'exercice de la musique leur caractère triste et mélancolique, causé sans doute en partie par la froideur de l'air qu'on respire dans presque toute l'Arcadie.

Mais les Cynéthiens ayant négligé ce secours, dont ils avaient d'autant plus besoin qu'ils habitent la partie la plus rude et la plus sauvage de l'Arcadie, soit pour l'air, soit pour le climat, sont enfin devenus si féroces et si barbares, qu'il n'y a nulle ville en Grèce où l'on ait commis des crimes aussi grands et aussi fréquents que dans celle de Cynèthe.

Polybe termine ce récit en avertissant qu'il y a si fort insisté pour deux raisons : la première, pour empêcher que quelqu'un des peuples d'Arcadie, sur le faux préjugé que l'étude de la musique n'est parmi eux qu'un amusement superflu, ne vienne à négliger cette partie de leur discipline ; la seconde, pour engager les Cynéthiens à donner la préférence à la musique, si jamais Dieu (l'expression est remarquable), si jamais Dieu leur inspire de s'appliquer aux arts qui humanisent les peuples : car c'est la seule voie par laquelle ils puissent dépouiller leur ancienne férocité.

Je ne sais pas s'il est possible de rien trouver dans

toute l'antiquité qui égale l'éloge que fait ici Polybe de la musique; et l'on sait quel homme c'était que Polybe. Joignons-y ce qu'en ont dit les deux plus grandes lumières de la philosophie ancienne, Platon et Aristote, qui en recommandent souvent l'étude, et en relèvent beaucoup les avantages. Peut-on désirer un témoignage plus authentique et plus favorable? Mais, afin que l'autorité de ces grands hommes ne nous en impose point, je dois marquer ici de quel genre de musique ils entendent parler. Quintilien, qui pensait comme eux sur cet article, nous expliquera leur sentiment: c'est dans un chapitre où il avait fait un magnifique éloge de la musique. « Quoique les exemples que j'ai « cités, dit-il, fassent assez voir quelle sorte de musi- « que j'approuve, je crois pourtant devoir déclarer ici « que ce n'est point celle dont retentissent aujourd'hui « nos théâtres, et qui par ses airs efféminés et lascifs, « n'a pas peu contribué à éteindre et à étouffer en « nous ce qui pouvait nous rester encore de force et de « vertu: » *apertiùs profitendum puto, non hanc a mè præcipi, quæ nunc in scenis effeminata, et impudicis modis fracta, non ex parte minima, si quid in nobis virilis roboris manebat, excidit.* « Quand je recom- « mande donc la musique, c'est celle dont des hommes « pleins d'honneur et de courage se servaient pour « chanter les louanges de leurs semblables. Je ne pré- « tends point parler non plus de ces instruments dan- « gereux dont les sons languissants portent la mol- « lesse et l'impureté dans l'ame, et qui doivent être « en horreur à tout ce qu'il y a de personnes bien nées; « mais j'entends cet art agréable d'aller au cœur par « le moyen de l'harmonie, pour exciter les passions,

Quintil. l. 1,  
c. 10.



« ou pour les apaiser conformément au besoin et à la  
« raison. »

C'est cette sorte de musique dont les plus grands philosophes et les plus sages législateurs, chez les Grecs, faisaient tant de cas, parce qu'elle apprivoise les esprits sauvages, qu'elle adoucit la rudesse et la dureté des caractères, qu'elle polit les mœurs, qu'elle rend les esprits plus capables de discipline, qu'elle lie la société d'une manière douce et agréable, et qu'elle donne de l'horreur de tous les vices qui portent à la dureté, à l'inhumanité, à la férocité.

Elle n'est pas même inutile pour le corps, et contribue à la guérison de certaines maladies. Ce que l'on raconte des effets de la musique sur ceux qui ont été mordus de la tarentule paraît incroyable, s'il n'étoit appuyé sur des témoignages auxquels on ne peut pas raisonnablement refuser sa croyance.

Mémoires de  
l'acad. des  
Sciences,  
année 1702.

La tarentule est une grosse araignée à huit yeux, et à huit pattes. Elle ne se trouve pas seulement vers Tarente, d'où elle a pris son nom, ou dans la Pouille : il y en a dans plusieurs autres endroits de l'Italie, et dans l'île de Corse.

Peu de temps après qu'on a été mordu d'une tarentule, il survient à la partie une douleur très-aiguë, et peu d'heures après un engourdissement. On tombe ensuite dans une profonde tristesse, on a peine à respirer, le pouls s'affaiblit, la vue se trouble et s'égare, enfin on perd la connaissance et le mouvement, et on meurt à moins que d'être secouru. La médecine emploie pour la guérison de cette maladie quelques remèdes qui seraient inutiles, si la musique ne venait à son secours.

Lorsqu'un homme mordu est sans mouvement et sans connaissance, un joueur d'instruments essaie différents airs; et lorsqu'il a rencontré celui dont les tons et la modulation conviennent au malade, on voit que celui-ci commence à faire quelque léger mouvement, qu'il remue d'abord les doigts en cadence, ensuite les bras et les jambes, peu à peu tout le corps; et enfin il se lève sur ses pieds, et se met à danser en augmentant toujours d'activité et de force. Il y en a tel qui danse six heures sans se reposer. Après cela on le met au lit, et quand on le croit assez remis de sa première danse, on le tire du lit par le même air pour une danse nouvelle. Cet exercice dure plusieurs jours, tout au plus six ou sept, jusqu'à ce que le malade se trouve fatigué et hors d'état de danser davantage, ce qui annonce sa guérison : car tant que le venin agit sur lui, il danserait, si l'on voulait, sans aucune discontinuation, et enfin il mourrait d'épuisement de forces. Le malade, qui commence à se sentir las, reprend peu à peu la connaissance et le bon sens, et revient comme d'un profond sommeil, sans se souvenir de ce qui s'est passé pendant son accès, non pas même de sa danse. Le fait est singulier, mais très-certain : c'est aux médecins à en expliquer la cause.

§ II. *Auteurs qui ont inventé ou perfectionné la musique et les instruments.*

Les historiens profanes attribuent la découverte des premières règles de la musique à leur Mercure fabuleux, d'autres à Apollon, d'autres à Jupiter même. Ils ont voulu par là, sans doute, nous faire entendre que

Plut.  
de Music.  
pag. 1136.

l'invention d'un art si utile ne pouvait être attribuée qu'aux dieux, et qu'on avait tort d'en faire honneur à quelque homme que ce fût.

Le traité de Plutarque sur la musique, expliqué et éclairci par les savantes remarques de M. Burette, me fournira la plus grande partie de ce que j'ai à dire sur l'histoire de ceux qui passent pour avoir le plus contribué à la perfection de cet art. Je me contenterai d'indiquer simplement les plus anciens, qui ne sont presque connus que dans la fable, sans m'attacher à l'ordre des temps.

#### AMPHION.

Amphion est regardé par quelques-uns comme l'inventeur de la *cithare*, ou lyre, car ces deux instruments étaient peu différents, comme je le marquerai dans la suite, et souvent les auteurs les confondent. On conjecture que la fable de Thèbes bâtie au son de la lyre d'Amphion est postérieure au temps d'Homère, qui n'en parle point, et qui n'aurait pas manqué d'en orner son poëme, s'il l'eût connue.

Amphion eut pour contemporains *Linus*, *Anthès*, *Piérius*, *Philammon*. Ce dernier fut père du fameux *Thamyris*, la plus belle voix de son temps, le rival des Muses mêmes, et qui, ayant été livré à la vengeance de ces déesses, pour peine de son audace, perdit la vue, la voix, l'esprit, et même l'usage de sa lyre.

<sup>1</sup> J'appellerai toujours ainsi cet instrument, parce que notre *guitare*, qui en a tiré son nom, en est tout-à-fait différente.

## ORPHÉE.

La réputation d'Orphée était florissante dès le temps de l'expédition des Argonautes, du nombre desquels il fut, c'est-à-dire avant la guerre de Troie. Il avait eu pour maître dans la musique *Linus*, aussi-bien qu'Her-  
cule. L'histoire d'Orphée est connue de tout le monde.

## HYAGNIS.

On prétend qu'Hyagnis fut le plus ancien joueur de flûte. Il fut père de *Marsyas*, à qui l'invention de la flûte est aussi attribuée. Ce dernier osa provoquer Apollon, qui ne demeura vainqueur dans ce combat qu'en joignant sa voix au son de sa lyre. Le vaincu fut écorché tout vif.

## OLYMPE.

Il y a eu deux Olympes, l'un et l'autre fameux joueurs de flûte. Le plus ancien, Mysien d'origine, vivait avant la guerre de Troie. Il était disciple de Marsyas. Il excellait aussi dans l'art de toucher les instruments à cordes.

Suidas.

Le second Olympe était Phrygien, et florissait du temps de Midas.

Id.

## DÉMODOQUE. PHÉMIUS.

Homère parle avec éloge de ces deux musiciens en plusieurs endroits de l'Odyssée. Démodoque avait composé deux poèmes; l'un sur la prise de Troie, l'autre sur les noces de Vénus et de Vulcain. Homère les lui

Plut.

fait chanter l'un et l'autre chez Alcinoüs, roi des Phéaciens, en présence d'Ulysse. Il parle de Phémius comme d'un chantre inspiré des dieux mêmes. C'est lui qui, par le chant de ses poésies mises en musique et accompagnées des sons de sa lyre, égaie ces festins où les poursuivants de Pénélope emploient les journées entières.

L'auteur de la vie d'Homère, attribuée à Hérodote, assure que Phémius s'établit à Smyrne; qu'il y enseigna la grammaire et la musique à la jeunesse, et qu'il y épousa Crithéide, qui, d'un commerce illégitime, avait eu pour fils Homère même, à l'éducation duquel ce beau-père donna ses soins, après l'avoir adopté.

#### TERPANDRE.

Les auteurs ne sont point d'accord entre eux sur la patrie de Terpandre, ni sur le temps où il a vécu.

AN. M. 3356.  
Athen. l. 14,  
pag. 635.

Eusèbe le place dans la 33<sup>e</sup> olympiade. Cette époque doit être avancée, s'il est vrai que ce poète musicien fut le premier qui remporta le prix aux jeux cartiens, institués à Lacédémone seulement dans la 26<sup>e</sup> olympiade.

AN. M. 3328.

Outre cette victoire, qui fit grand honneur à l'habileté de Terpandre dans la poésie musicale, il signala encore ce même art en d'autres occasions des plus importantes. On a fort parlé de la sédition qu'il sut calmer à Lacédémone par ses chants mélodieux accompagnés des sons de la cithare. Il remporta aussi quatre fois de suite le prix aux jeux pythiques.

Plut.  
pag. 1146.

Id. p. 1132.

Il paraît que l'ancien Olympe et Terpandre, ayant trouvé dans leur jeunesse, la lyre montée seulement de trois ou quatre cordes, s'en servirent telle qu'ils la

trouvèrent alors, et s'y distinguèrent par le charme de leur exécution. Dans la suite, pour perfectionner cet instrument, ils y firent des additions l'un et l'autre, surtout Terpandre, qui y fit entrer jusqu'à sept cordes.

Ce changement déplut fort aux Lacédémoniens, chez qui il était défendu très-expressément de rien changer dans l'ancienne musique, et d'y rien innover. Plutarque rapporte que Terpandre fut condamné à l'amende par les éphores pour avoir augmenté d'une seule corde le nombre de celles qui composaient la lyre ordinaire; et que la sienne fut pendue à un clou. D'où il s'ensuivrait que la lyre de ce temps-là était déjà montée de six cordes.

Plut. de Lac.  
con. Instit.  
p. 238.

Par ce qu'on lit dans Plutarque, il paraît que Terpandre composait d'abord des poésies lyriques d'une certaine mesure, propres à être chantées et accompagnées de la cithare. Ensuite il mettait ces poésies en musique, de façon que celle-ci pût s'accommoder au jeu de la cithare, qui alors ne rendait précisément que les mêmes sons chantés par la voix du musicien. Enfin Terpandre notait cette musique sur les vers mêmes de chacun des cantiques de sa composition, et quelquefois il en faisait autant pour les poésies d'Homère : après quoi il était en état de les exécuter lui-même, ou de les faire exécuter dans les jeux publics.

Id. de Music.  
pag. 1132.

On proposait des prix de poésie et de musique, car l'une n'allait guère sans l'autre dans les quatre grands jeux de la Grèce, surtout dans les pythiques, dont ils faisaient la première et la plus considérable partie. La même chose se pratiquait aussi dans plusieurs autres villes du même pays, où l'on célébrait de pa-

reils jeux avec une grande solennité, et un grand concours de spectateurs.

#### PHRYNIS.

Phrynis était de Mitylène, capitale de l'île de Lesbos. Il fut l'écolier d'Aristoclite pour la cithare, et il ne pouvait tomber en meilleures mains, ce maître étant un des descendants du fameux Terpandre. On dit qu'il fut le premier qui remporta le prix de cet instrument aux jeux des Panathénées, célébrés à Athènes la quatrième année de la 80<sup>e</sup> olympiade. Il n'eut pas le même bonheur lorsqu'il disputa ce prix contre le musicien Timothée.

AN. M. 3547.

On doit regarder Phrynis comme l'auteur des premiers changements arrivés dans l'ancienne musique, par rapport au jeu de la cithare. Ces changements consistaient, en premier lieu, dans l'addition de deux nouvelles cordes aux sept qui composaient cet instrument avant lui; en second lieu, dans le tour de la modulation qui n'avait plus cette ancienne simplicité noble et mâle. Aristophane lui en fait un reproche dans la comédie des *Nuées*, où la justice parle ainsi de l'ancienne éducation des jeunes gens. *Ils allaient ensemble chez le joueur de cithare.... où ils apprenaient à chanter l'hymne de la redoutable Pallas, ou quelque autre cantique, entonnant les sons conformément à l'harmonie qu'ils tenaient de leurs ancêtres. Si quelqu'un d'entre eux s'avisait de chanter d'une manière bouffonne, ou de mêler dans son chant quelque inflexion de voix semblable à celles qui règnent aujour-*

*d'hui dans les airs de Phrynis, on le châtiât sévèrement.*

Phrynis s'étant présenté pour quelques jeux publics à Lacédémone avec sa cithare à neuf cordes, l'éphore Écprépès se mit en devoir d'en couper deux, et lui laissa seulement à choisir entre celles d'en haut ou celles d'en bas. Timothée, peu de temps après, s'étant trouvé en pareil cas aux jeux carniens, les éphores en usèrent de même à son égard.

Plut. in Agide, p. 799.

#### TIMOTHÉE.

Timothée, poète-musicien des plus célèbres, naquit à Milet, ville ionienne de Carie, la troisième année de la 83<sup>e</sup> olympiade. Il florissait en même temps qu'Euripide et Philippe de Macédoine; il excellait dans la poésie lyrique et dithyrambique.

AN. M. 3558.

Il s'appliqua particulièrement à la musique et à toucher la cithare. Ses premiers essais ne réussirent pas, et il fut sifflé de tout le peuple. Un si triste succès était capable de le décourager pour toujours, et il songeait en effet à renoncer absolument à un art pour lequel il ne se croyait point né. Euripide le désabusa de cette fausse pensée, et lui rendit le courage en lui faisant espérer un succès éclatant pour l'avenir. Plutarque, en rapportant ce fait, auquel il joint les exemples de Cimon, de Thémistocle, de Démosthène, qui furent aussi ranimés par de semblables conseils, remarque avec raison que c'est rendre un grand service au public que d'encourager ainsi de jeunes gens en qui l'on reconnaît un fonds d'esprit et d'heureux talents, et d'empêcher qu'ils ne se rebutent pour quelques fautes qu'ils

Plut. in Moral. P. 795.



auront pu commettre dans un âge sujet à des écarts, ou pour quelques mauvais succès qu'ils auront eus d'abord dans l'exercice de leur profession.

Lib. 3,  
p. 183.  
In  
voc. Τιμόθ.

Euripide ne s'était pas trompé dans ses vues et dans son espérance. Timothée devint le plus habile joueur de cithare de son temps; il perfectionna cet instrument en y ajoutant, selon Pausanias, quatre cordes; ou selon Suidas, deux seulement, la dixième et la onzième, aux neuf qui composaient la cithare avant lui. Les auteurs varient extrêmement sur cette matière, et souvent même se contredisent.

Boet. de  
Mus. lib. 1,  
cap. 1.

Cette innovation dans la musique n'eut pas une approbation générale. Les Lacédémoniens la condamnèrent par un décret public, que Boèce nous a conservé. Il est écrit dans le dialecte du pays, dont la lettre ρ̄ω, qui est la consonne dominante, rend la prononciation très-rude; il commence par ces mots; ἐπεὶ δὲ Τιμόθεος ὁ Μιλήσιος παραγίνόμενος εἰς τὴν ἀμετέραν πόλιν, etc., et il contient en substance: que Timothée de Milet étant venu dans la ville, avait marqué faire peu de cas de l'ancienne musique et de l'ancienne lyre: qu'il avait multiplié les sons de celle-là et les cordes de celle-ci: qu'à l'ancienne manière de chanter simple et unie il en avait substitué une plus composée, où il avait introduit le genre <sup>1</sup> chromatique: que dans son poëme sur l'accouchement de Sémélé il n'avait point gardé la décence convenable: que, pour prévenir les suites de pareilles innovations, qui ne pouvaient être que préjudiciables aux bonnes mœurs, les rois et les éphores avaient réprimandé publiquement Timothée,

<sup>1</sup> Il en sera parlé dans la suite.

et avaient ordonné que sa lyre serait réduite aux sept cordes anciennes, et qu'on en retrancherait toutes les cordes nouvellement ajoutées, etc. Cette histoire se trouve dans Athénée, avec cette circonstance, que, comme on se mettait en devoir de couper ces nouvelles cordes conformément au décret, Timothée, ayant aperçu dans ce même endroit une statue d'Apollon dont la lyre avait autant de cordes que la sienne, la montra aux juges, et fut renvoyé absous.

Athen. l. 14,  
pag. 636.

Sa réputation lui attira un grand nombre de disciples. On dit qu'il prenait une fois plus de ceux qui venaient à lui pour apprendre à jouer de la flûte (ou de la cithare), après avoir eu un autre maître. Sa raison était qu'un habile homme, qui succède à ces demi-savants a toujours deux peines pour une : celle de faire oublier au disciple ce qu'il avait appris, qui est la plus grande, et celle de l'instruire de nouveau.

Quintil. l. 2,  
cap. 3.

#### ARCHILOQUE.

Archiloque s'était rendu également célèbre pour la poésie et pour la musique. J'en parlerai dans la suite sous le titre de poète; ici je le considère seulement comme musicien; et de tout ce que Plutarque en dit sous cette qualité, je ne rapporterai que le seul endroit où il lui attribue *l'exécution musicale des vers iambiques, dont les uns ne font que se prononcer pendant le jeu des instruments, au lieu que les autres se chantent.*

Ce passage, dit M. Burette, nous apprend que dans la poésie iambique il y avait des iambes qui n'étaient que *déclamatoires*, qui ne faisaient que se réciter ou

se prononcer, et qu'il y en avait d'autres qui se chantaient. Mais ce que ce même passage offre peut-être de moins connu, c'est que ces iambes *déclamatoires* étaient accompagnés des sons de la cithare, et des autres instruments à percussion ou à cordes; il reste à savoir de quelle manière s'exécutait un tel accompagnement. Selon toutes les apparences, le joueur de cithare ne se contentait pas de donner au poète ou à l'acteur le ton général de sa déclamation et de l'y soutenir par la monotonie de son jeu; mais comme le ton du déclamateur variait suivant les divers accents qui modifiaient la prononciation de chaque mot, en sorte que cette déclamation pouvait se noter, il fallait que l'instrument de musique fît sentir toutes ces modifications, et marquât exactement le rythme ou la cadence de la poésie qui lui servait de guide, et qui, en vertu de cet accompagnement, quoique non chantée, et devenait beaucoup plus expressive et plus affectueuse. A l'égard de la poésie *chantante*, l'instrument qui l'accompagnait s'y conformait servilement, et ne faisait entendre que les mêmes sons entonnés par la voix du poète-musicien.

#### ARISTOXÈNE.

Suidas.

Aristoxène naquit à Tarente, ville d'Italie. Il était fils du musicien Mnésias; il s'appliqua également à la musique et à la philosophie; il fut en premier lieu disciple de son père, puis du pythagoricien Xénophile, et enfin d'Aristote, sous lequel il eut Théophraste pour compagnon d'étude. Aristoxène vivait donc, comme on le voit, sous Alexandre-le-Grand, et sous ses premiers successeurs.

De quatre cent cinquante-trois volumes que Suidas dit qu'il a composés, il ne nous reste aujourd'hui que ses trois livres des *Éléments harmoniques*; et c'est le plus ancien traité de musique qui soit venu jusqu'à nous.

Il attaqua vivement le système musical de Pythagore. Ce philosophe, en vue d'établir une certitude et une constance invariable dans les sciences et les arts en général, et dans la musique en particulier, essaya d'en soustraire les préceptes aux témoignages et aux rapports infidèles des sens, pour les assujettir aux seuls jugements de la raison; il voulut, conformément à ce dessein, que les consonnances musicales, loin d'être soumises au jugement de l'oreille, qu'il regardait comme une mesure arbitraire et trop peu certaine, ne se réglassent qu'en vertu des seules proportions des nombres, qui sont toujours les mêmes. Aristoxène soutint qu'aux règles mathématiques et aux raisons des proportions il fallait joindre le jugement de l'oreille, à laquelle il appartient principalement de régler ce qui concerne la musique; il attaqua encore le système de Pythagore sur plusieurs autres points.

Heraclid.

Sotérique, l'un des interlocuteurs que Plutarque introduit dans son traité sur la musique, est persuadé que le sentiment et la raison doivent concourir dans le jugement que l'on porte sur les diverses parties de la musique; en sorte que le premier ne prévienne point la seconde par trop de vivacité, ni ne lui manque au besoin par trop de faiblesse. Or le sens dont il s'agit ici, et qui est l'ouïe, reçoit nécessairement trois impressions à la fois: celle du *son*, celle du *temps* ou de la *mesure*, et celle de la *lettre*; le progrès desquelles

fait connaître la *modulation*, le *rhythme* et les *paroles*. Et comme le sentiment ne peut apercevoir séparément ces trois choses, ni les suivre chacune en particulier, il paraît que l'ame seule ou la raison a droit de juger de ce que cette continuité de *son*, de *rhythme* et de *paroles* peut avoir de bon ou de mauvais.

§ III. *L'ancienne musique était simple, grave, mâle. Quand et comment elle s'est corrompue.*

Comme chez les anciens la musique était, par son origine et par sa destination naturelle, consacrée au culte des dieux et au règlement des mœurs, ils donnaient la préférence à celle qui se distinguait par sa gravité et par sa simplicité. L'une et l'autre dominèrent long-temps, et par rapport à la voix et par rapport aux instruments de musique. Olympe, Terpandre, et leurs disciples, avaient d'abord employé peu de cordes dans la lyre, et peu de variétés dans les chants; cependant, dit Plutarque, tout simples qu'étaient les airs de ces deux musiciens, qui ne roulaient que sur trois ou quatre cordes, ils faisaient l'admiration de tous les bons connaisseurs.

La cithare, très-simple d'abord sous Terpandre, conserva quelque temps cet avantage. Il n'était point permis de composer à discrétion des airs sur cet instrument, ni d'en changer le jeu, soit pour l'harmonie, soit pour la cadence; et l'on avait grand soin de conserver à chacun des anciens airs le ton ou le caractère qui lui étaient propres : d'où vient qu'on les appelait *nomes*<sup>1</sup>, comme devant servir de lois et de modèles.

<sup>1</sup> Νόμος. Lex.

L'introduction des rythmes dans le genre dithyrambique, la multiplication de sons de la flûte par Lasus, de même que celles des cordes de la lyre par Timothée, et quelques autres nouveautés introduites par Phrynis, par Ménalippide et par Philoxène, causèrent une grande révolution dans l'ancienne musique. Les poètes comiques, surtout Phérécrate et Aristophane, s'en plainquirent très-souvent et très-fortement; on vit, dans leurs pièces, la musique, personnifiée, accuser avec vivacité et amertume ces musiciens de l'avoir totalement dépravée et corrompue.

Plutarque, en plusieurs endroits de ses ouvrages, se plaint aussi de ce qu'à l'ancienne musique, mâle, noble et divine, et qui n'avait rien que de grave et de majestueux, les modernes ont substitué celle du théâtre, qui n'inspire que la mollesse et le dérèglement. Tantôt il allègue l'autorité de Platon pour prouver que la musique, mère de la consonnance, de la décence et de l'agrément, n'a pas été donnée aux hommes par les dieux pour les seules délices et l'unique chatouillement des oreilles, mais pour remettre l'ordre et l'harmonie dans les facultés de l'ame, souvent dérangées par l'erreur et par la volupté. Tantôt il avertit qu'on ne peut trop se précautionner contre les plaisirs dangereux d'une musique dépravée et désordonnée, et il indique les moyens de se tenir en garde contre une pareille corruption. Il déclare ici que la musique lascive, les chansons dissolues et licencieuses corrompent les mœurs, et que les musiciens et les poètes doivent emprunter de gens sages et vertueux les sujets de leurs compositions; là il cite le témoignage de Pindare, qui assure que Dieu fit entendre à Cadmus une musique

De Superst.  
p. 167.

Sympos. 1.7,  
pag. 704.

De audit.  
poët. p. 19.

De Pyth.  
Orac. p. 397.

Pag. 748.

sublime et régulière, fort différente de cette musique douceuse, molle, délicate, qui s'est mise en possession des oreilles humaines; enfin, il s'explique là-dessus encore plus précisément au neuvième livre de ses *symposiaques*. « La musique dépravée qui règne aujourd'hui, dit-il, en faisant tort à tous les arts qui en dépendent, a plus endommagé la danse qu'aucun autre : car celle-ci s'étant associée à je ne sais quelle poésie triviale et vulgaire, après avoir fait divorce avec l'ancienne, qui était toute divine, elle s'est emparée de nos théâtres, où elle fait triompher l'admiration la plus extravagante, en sorte qu'exerçant une espèce de tyrannie, elle est venue à bout de s'assujettir une musique de très-petite valeur; mais en même temps elle a véritablement perdu toute l'estime de ceux que leur esprit et leur sagesse font regarder comme des hommes divins. » Je laisse aux lecteurs le soin d'appliquer à notre temps ce que Plutarque dit du sien au sujet de la musique et du théâtre.

Il n'est pas étonnant que Plutarque se plaigne ainsi de la dépravation qui s'était généralement glissée dans la musique de son temps, et qui l'avait si fort avilie. Avant lui, Platon, Aristote, et leurs disciples, avaient fait la même plainte, et cela dans un siècle si favorable à la perfection de tous les beaux-arts, et si fécond en grands hommes de toute espèce. Comment s'est-il pu faire que, lors même que l'on cultivait avec tant de succès l'éloquence, la poésie, la peinture, la sculpture; la musique, pour laquelle on n'avait pas moins d'attention, se soit tellement dégradée? Sa grande liaison avec la poésie en a été la principale cause, et l'on peut

dire que ces deux sœurs ont eu à peu près la même destinée. Renfermées d'abord l'une et l'autre dans l'imitation parfaite de la belle nature, elles n'avaient pour but que d'instruire en divertissant, et d'exciter des mouvements également utiles au culte des dieux et au bien de la société. Pour cela elles employaient les expressions, les tours, les rythmes ou cadences les plus convenables. La musique en particulier, toujours simple, toujours pleine de noblesse et de décence, se contenait dans les bornes que lui avaient prescrites des grands maîtres, et surtout les philosophes et les législateurs, qui étaient la plupart et poètes et musiciens. Mais les spectacles du théâtre, et le culte de certaines divinités, de Bacchus entre autres, dérangèrent fort, dans la suite des temps, de si sages réglemens. Ils firent naître la poésie dithyrambique, poésie des plus licencieuses dans l'expression, dans le rythme, dans les sentiments. Il lui fallut une musique de même genre, et par conséquent fort éloignée de cette noble simplicité de l'ancienne. La multitude des cordes, les traits, les diminutions, la broderie s'y introduisirent à l'excès, et donnèrent lieu aux justes plaintes des personnes les plus habiles et du meilleur goût en ce genre.

§ VI. *Différents genres et différents modèles de la musique ancienne. Manière de noter les chants.*

Pour dire un mot en général de la musique ancienne et en donner une légère idée, il faut savoir qu'il y a trois sortes de symphonies : la vocale, l'instrumentale, et celle que forme l'union des voix et des



instruments. Les anciens ont connu ces trois sortes de symphonies ou de concerts.

Il faut encore remarquer que la musique ne reconnaissait d'abord que trois modes, qui étaient à un ton de distance l'un de l'autre. Le plus grave des trois s'appelait le *dorien*; le plus aigu était le *lydien*; le *phrygien* tenait le milieu entre les deux précédents : en sorte que le mode *dorien* et le *lydien* comprenaient entre eux l'intervalle de deux tons ou d'une tierce majeure. En partageant cet intervalle par demitons, on fit place à deux autres modes, l'*ionien* et l'*éolien*; dont le premier fut inséré entre le *dorien* et le *phrygien*, le second entre le *phrygien* et le *lydien*. On ajouta encore de nouveaux modes, qui tiraient leurs dénominations des cinq premiers, en y joignant la préposition ὑπὲρ, *sur*, pour ceux d'en haut, et la préposition ὑπὸ, *sous*, pour ceux d'en bas : l'*hyperdorien*, l'*hyperionien*, etc.; l'*hypodorien*, l'*hypoïonien*, etc.

Dans quelques livres du plain-chant moderne, et à la fin de quelques bréviaires, on a rapporté à ces différents modes les différents tons qui sont en usage dans les chants de l'église. Le premier et le second ton appartiennent au mode dorien; les troisième et quatrième au mode phrygien; les autres au mode lydien et mixolydien.

Le chant de l'église est dans le genre diatonique, qui est le plus grave, et qui convient le mieux au culte divin.

Je reviens à la première division. La symphonie vocale suppose nécessairement plusieurs voix, parce qu'une seule personne ne peut chanter en même temps

diverses parties. Lorsque plusieurs voix concertaient ensemble, elles chantaient ou à l'unisson, ce qui s'appelait *homophonie*; ou à l'octave, et même à la double octave, et cela se nommait *antiphonie*. On conjecture aussi qu'il y avait une troisième manière en usage parmi les anciens, qui consistait à chanter à la tierce.

La symphonie instrumentale, chez les anciens, recevait les mêmes différences que la vocale, c'est-à-dire que plusieurs instruments pouvaient concorder ensemble à l'unisson, à l'octave et à la tierce.

Pour avoir tous les accords de musique sur deux cordes d'instrument de même matière, également grosses et également tendues, il n'y a qu'à faire que leurs longueurs soient l'une à l'autre dans de certains rapports de nombre. Par exemple, si les deux cordes sont égales en longueur, elles sont à l'unisson; si elles sont comme 1 à 2, elles donnent l'octave; si elles sont comme 2 à 3, c'est la quinte; comme 3 à 4, c'est la quarte; comme 4 à 5, c'est la tierce majeure, etc.

Il y avait même parmi les anciens, ainsi que parmi nous, quelques instruments, sur lesquels un musicien seul pouvait exécuter une sorte de concert. Telles étaient la double flûte et la lyre.

Le premier de ces instruments était composé de deux flûtes, unies de manière qu'elles n'avaient ordinairement qu'une embouchure commune pour les deux tuyaux. Ces flûtes étaient ou égales, ou inégales, soit pour la longueur, soit pour le diamètre ou la grosseur. Les flûtes égales rendaient un même son; les inégales rendaient des sons différents, l'un grave et l'autre

aigu. La symphonie qui résultait de l'union des deux flûtes égales, était ou à l'unisson, lorsque les deux mains du joueur touchaient en même temps les mêmes trous sur chaque flûte; ou à la tierce, lorsque les deux mains touchaient différents trous. La diversité des sons, produite par l'inégalité des flûtes, ne pouvait être que de deux espèces, suivant que ces flûtes étaient à l'octave, ou seulement à la tierce; et dans l'un et l'autre cas, les mains du joueur touchaient en même temps les mêmes trous sur chaque flûte, et formaient par conséquent un concert ou à l'octave, ou à la tierce.

Par la lyre on entend ici généralement tout instrument de musique dont les cordes sont tendues à vide. Les anciens avaient plusieurs instruments de ce genre, qui différaient entre eux par leur figure, par leur grandeur, ou par le nombre de leurs cordes, et auxquels ils donnaient divers noms, quoiqu'ils les aient souvent pris l'un pour l'autre. Les principaux étaient, 1<sup>o</sup> la *cithare*, κίθαρα, d'où dérive notre terme français *guitare*, qui désigne un instrument tout différent; 2<sup>o</sup> la *lyre*, λύρα, autrement appelée χέλυσ, et en latin *testudo*, parce que sa base ressemblait à l'écaille d'une tortue, animal dont la figure, dit-on, avait donné la première idée de cet instrument; 3<sup>o</sup> le τρίγωνον, ou l'instrument triangulaire, qui seul a passé jusqu'à nous sous le nom de *harpe*.

La lyre, comme je l'ai déjà dit, a fort varié pour le nombre des cordes. Celle d'Olympe et de Terpandre n'en avait d'abord que trois, dont ces musiciens savaient diversifier les sons avec tant d'art, que, s'il faut en croire Plutarque, ils l'emportaient de beau-

coup sur ceux qui jouaient d'une lyre plus composée. En ajoutant une quatrième corde à ces trois premières, on rendit le *tétracorde* complet <sup>1</sup>; et c'était la différente manière dont on accordait ces quatre cordes qui constituait les trois genres *diatonique*, *chromatique* et *enharmonique*. Le genre *diatonique* appartient à la musique commune et ordinaire. Dans le genre *chromatique*, la musique était plus molle par l'affaiblissement des sons, qu'on baissait d'un demi-ton, et dont on était averti par une marque colorée, d'où est venu le nom de *chromatique* du mot grec *χρῶμα*, couleur. Ce qu'on appelle aujourd'hui le bémol appartient à la musique chromatique. Dans la musique enharmonique, au contraire, on élevait les sons d'un demi-ton; ce qu'on marquait, comme on fait encore aujourd'hui, par un dièse. Dans la musique *diatonique*, le chant ne pouvait pas faire ses progressions par des intervalles moindres que les semi-tons majeurs. La modulation de la musique *chromatique* employait les semi-tons mineurs. Dans la musique *enharmonique*, la progression du chant se pouvait faire par des quarts de ton.

Macrobe, parlant de ces trois genres, dit que l'enharmonique n'est plus en usage à cause de sa difficulté; que le chromatique est décrié, parce que la musique en ce genre est trop molle et trop efféminée; et que le diatonique tient le milieu entre les deux.

L'addition d'une cinquième corde produit le *penta-*

Plut. de Mus.  
pag. 1137.

Lib. 2, in  
Somn. Scip.  
cap. 4.

<sup>1</sup> Un passage d'Horace, diversement expliqué par M. Dacier et par le père Sanadon, a donné lieu à de savantes dissertations sur l'instrument appelé *tétracorde*.

Plin. lib. 7,  
cap. 56.  
Plut. de Mus.  
p. 1141.

*corde*. La lyre à sept cordes, ou l'*heptacorde*, a été la plus en usage et la plus célèbre de toutes. Cependant, quoiqu'on y trouvât les sept voix de la musique, l'octave y manquait encore. Simonide l'y mit enfin, selon Pline, en y ajoutant une huitième corde. Longtemps après lui, Timothée, Milésien, qui vivait sous Philippe, roi de Macédoine, vers la 108<sup>e</sup> olympiade, multiplia, comme nous l'avons observé, les cordes de la lyre jusqu'au nombre de onze. Ce nombre fut encore porté plus loin.

La lyre à trois ou quatre cordes n'était susceptible d'aucune symphonie. On pouvait sur le *pentacorde* jouer deux parties à la tierce l'une de l'autre. Plus le nombre des cordes se multipliait sur la lyre, plus on trouvait de facilité à composer sur cet instrument des airs qui fissent entendre en même temps différentes parties. La question est de savoir si les anciens ont profité de cet avantage.

Cette question, agitée depuis environ deux siècles au sujet de l'ancienne musique, et qui consiste à savoir si les Grecs et les Romains ont connu en ce genre ce qu'on appelle *contre-point*, ou concert à plusieurs parties, a produit divers écrits pour et contre. Le plan de mon ouvrage me dispense d'entrer dans l'examen de cette difficulté, dont j'avoue d'ailleurs que je ne suis point capable.

Martian Capel. de nupt. Philol.

Il n'est pas inutile de savoir comment les anciens notaient leurs chants. Chez eux le système général de la musique était divisé en dix-huit sons, dont chacun avait son nom particulier. Ils avaient inventé des caractères qui marquaient chaque ton : *σημεία*, *des signes*. Toutes ces figures étaient composées d'un mo-

nogramme , formé de la première lettre du nom particulier de chacun des dix-huit sons du système général. Ces signes , qui servaient dans la musique vocale et dans l'instrumentale , s'écrivaient au-dessus des paroles , et ils étaient rangés sur deux lignes , dont la supérieure était pour le chant , et l'inférieure pour l'accompagnement. Ces lignes n'avaient guère plus d'épaisseur que des lignes d'écriture ordinaire. Nous avons encore quelques manuscrits grecs où ces deux espèces de notes se trouvent écrites de la manière que je viens d'exposer. On en a tiré les hymnes à Calliope <sup>1</sup> , à Némésis , et à Apollon , aussi-bien que la strophe d'une des odes de Pindare. M. Burette nous a donné tous ces morceaux avec la note antique et la note moderne.

On s'est servi des caractères inventés par les anciens pour écrire les chants musicaux , jusque dans le onzième siècle , que Gui d'Arezzo trouva l'invention de les écrire comme on le fait aujourd'hui , avec des notes placées sur différentes lignes , de manière que la position de la note en marque l'intonation. Ces notes ne furent d'abord que des points où il n'y avait rien qui en marquât la durée. Mais Jean de Meurs , né à Paris <sup>2</sup> , et qui vivait sous le règne du roi Jean , trouva le moyen de donner à ces points une valeur inégale par les différentes figures de rondes , de noires , de croches , de doubles-croches , et autres qu'il inventa , et qui ont été adoptées par les musiciens de toute l'Europe.

Mémoires de  
l'acad. des  
belles-lettres,  
tome V.

<sup>1</sup> Ces hymnes étaient d'un poète nommé Denys peu connu d'ailleurs.

<sup>2</sup> En 1350.

§ V. *S'il faut préférer la musique moderne à l'ancienne.*

La fameuse querelle au sujet des anciens et des modernes s'est fort échauffée à cette occasion, parce que, si la musique ancienne a ignoré le *contre-point*, on prétend que c'est un titre incontestable de préférence pour la moderne. Je ne sais, en supposant même le fait, qui pourra bien toujours demeurer douteux, si la conséquence est si certaine. Ne se peut-il pas faire que les anciens aient porté la musique pour tout le reste à un degré de perfection où les modernes n'aient pu atteindre, comme cela est arrivé en d'autres arts? (Je ne dis pas que cela soit, je ne parle que de la possibilité.) Pour-lors, la découverte du *contre-point* devrait-elle donner une préférence absolue aux derniers sur les autres? Les plus habiles peintres de l'antiquité, comme Apelle, n'employaient dans leurs tableaux que quatre couleurs. Loin que ce fût pour Plinè une raison de rien diminuer de leur mérite et de leur réputation, il les en admirait encore davantage, d'avoir laissé si loin derrière eux tous les peintres qui les avaient suivis, quoique ceux-ci eussent mis en usage un grand nombre de nouvelles couleurs.

Il en faudra toujours revenir au fond, et examiner si en effet la musique des derniers temps l'emporte sans contestation sur celle des anciens; et c'est ce qu'il ne paraît pas possible de décider. Il n'en est pas de la musique comme de la sculpture. Dans celle-ci on peut juger le procès sur les pièces qui se produisent de part et d'autre. On a des statues et des bas-reliefs de l'an-

tiquité, dont on peut faire la comparaison avec les nôtres : et nous avons vu que Michel - Ange, sur ce point, passait condamnation, et reconnaissait de bonne foi la supériorité des anciens. Il n'est parvenu jusqu'à nous aucun ouvrage de la musique ancienne qui puisse nous en faire sentir l'excellence, ni nous faire juger, sur notre expérience propre, si elle était aussi parfaite que la nôtre. Les merveilleux effets qu'on prétend qu'elle produisait ne paraissent pas des preuves fort décisives.

Il nous reste des traités didactiques, tant grecs que latins, qui peuvent nous instruire de la théorie de cet art : mais peut-on en conclure quelque chose de bien sûr pour la pratique ? Cela peut nous donner quelque jour, quelque ouverture : mais il y a bien loin des préceptes à l'exécution. De simples traités de poésie suffiraient-ils pour nous faire connaître si les poètes modernes doivent être préférés aux anciens ?

Dans l'incertitude qui restera toujours par rapport à la question dont je parle, il y a un préjugé bien favorable pour les anciens, qui doit au moins, ce me semble, faire suspendre le jugement. On convient que les Grecs avaient un génie merveilleusement propre pour les arts, qu'ils les ont cultivés avec un succès extraordinaire, et qu'ils les ont portés pour la plupart à un très-haut degré de perfection : architecture, sculpture, peinture, on ne leur dispute point cette louange. Or, de tous ces arts, il n'y en a aucun qui ait été cultivé si anciennement ni si généralement que la musique. Ce n'étaient pas quelques particuliers seulement qui s'y appliquaient, comme dans les autres arts ; c'étaient généralement tous ceux qui étaient élevés avec



quelque soin. L'étude de la musique faisait une partie essentielle de l'éducation de la jeunesse. Elle était d'un usage général pour les fêtes solennelles, pour les sacrifices, et surtout pour les repas, presque toujours accompagnés de concerts, qui en faisaient toute la joie et le principal assaisonnement. Il y avait des disputes publiques, et des récompenses pour ceux qui s'y distinguaient par un mérite singulier. Elle dominait d'une manière particulière dans les chœurs et dans les tragédies. On sait jusqu'à quelle magnificence et jusqu'à quelle perfection tout le reste fut porté à Athènes dans ces spectacles. N'y aurait-il eu que la musique qu'on y eût négligée? Croit-on que ces oreilles attiques, si fines et si délicates pour le son des mots dans le simple discours<sup>1</sup>, le fussent moins par rapport aux concerts de voix et d'instruments qui régnaient dans ces chœurs, et qui faisaient le plaisir d'Athènes le plus sensible et le plus ordinaire? Pour moi, je ne puis m'empêcher de croire que les Grecs, portés comme ils l'étaient au divertissement, élevés et nourris dans le goût des concerts, avec tous les secours dont j'ai parlé, avec ce génie inventif et industrieux pour tous les arts qu'on leur connaît, ont excellé dans la musique comme dans tout le reste. C'est la seule conclusion que je tire de tout le raisonnement que je viens de faire, sans prétendre donner la préférence aux anciens sur les modernes.

Je n'ai point parlé de la perfection où ont pu parvenir les chantres israélites sur tout ce qui regarde le son de la voix, et celui des instruments, pour ne point

<sup>1</sup> « Atticorum aures teretes et religiosæ. » (Cic. [*in Orat.* c. 9].)

mêler une musique toute sainte et toute consacrée à la religion avec une musique toute profane, et entièrement livrée à l'idolâtrie, et à tous les excès qui en étaient la suite. Il est à présumer que ces chantres, à qui l'Écriture paraît donner une espèce d'inspiration et de don de <sup>1</sup> prophétie, non pour composer des psaumes prophétiques, mais pour les chanter d'une manière vive, ardente et pleine de zèle, avaient porté la science du chant jusqu'où elle pouvait aller. C'était sans doute un genre de musique grand, noble, sublime, où tout était proportionné à la majesté du Dieu qui en était l'objet, et l'on peut ajouter qui en était l'auteur; car il avait bien voulu former lui-même ses ministres et ses chantres, et leur enseigner comment il voulait que ses louanges fussent célébrées.

Rien n'est admirable comme l'ordre même que Dieu avait établi parmi les lévites pour l'exercice de cet auguste ministère. Ils étaient au nombre de quatre mille, partagés en différents corps, dont chacun avait son chef, et le genre aussi-bien que le temps de ses fonctions marqués. Deux <sup>2</sup> cent quatre-vingt-huit étaient destinés à apprendre aux autres à chanter et à toucher les instruments. On voit un échantillon de cet ordre merveilleux dans la distribution que David fit des parties de la musique sainte, avec laquelle il voulut solenniser le transport de l'arche de la maison d'Obé-

I Paralip.  
23, 5.

<sup>1</sup> « Chonenias prophetiæ præerat... Erat quippè valdè sapiens... » (I PARALIP. 15-22.)

« David et magistratus exercitûs segregaverunt in ministerium filios Asaph, et Heman, et Idithun : qui prophetarent in citharis, et psalte-

riis, et cymbalis, secundum numerum suum dedicato sibi officio servientes. » (I. PARALIP. 25. 1.)

<sup>2</sup> « Fuit numerus eorum. . . . qui erudiebant canticum Domini, cuncti doctores, ducenti octoginta octo. » (I. PARALIP. 25. 7.)

I Paralip.  
15, 19-21.  
On a suivi  
l'hébreu.

dédon dans la citadelle de Sion. Toute la troupe des musiciens était divisée en trois chœurs. Le premier avait des instruments de cuivre concaves, fort retentissants, semblables à nos timbales, sinon qu'ils n'étaient pas couverts de peaux, mais étaient dans leur vide traversés de barres doublées, qu'on frappait en différents endroits. Ces sons se mariaient fort bien avec les trompettes sacerdotales qui précédaient; et par leurs mouvements vifs, perçants, coupés, étaient très-propres à réveiller l'attention des spectateurs. La seconde troupe des chantres sacrés, composée de dessus, touchait un autre instrument. Le troisième chœur était composé de basses, qui servaient à nourrir et à soutenir ces dessus, avec lesquels ils étaient toujours d'accord, parce qu'ils étaient conduits par le même maître des chantres.

Il est aisé de comprendre que les lévites, en aussi grand nombre qu'ils étaient, destinés de père en fils à cet unique exercice, instruits par les plus savants maîtres, et formés par une longue et continuelle expérience, devaient acquérir une extrême habileté, et saisir enfin toutes les beautés et toutes les délicatesses d'un art où ils passaient leur vie entière.

Voilà la vraie destination de la musique. Le plus noble usage que les hommes en puissent faire, c'est de l'employer à rendre un hommage continuel de louange et d'adoration à la majesté suprême du Dieu qui a créé et qui conduit l'univers. Un ministère si saint est réservé à ses fidèles enfants : *hymnus omnibus sanctis ejus.*

---

## ARTICLE II.

*Des parties de la musique propres aux anciens.*

Je traiterai dans ce second article des autres parties de la musique usitées chez les anciens, mais inconnues parmi nous, et je les confondrai souvent ensemble, parce qu'elles ont une liaison naturelle, et qu'il serait difficile de les séparer sans tomber dans des redites. Je ferai grand usage de ce qui est dit sur ces matières dans les *Réflexions critiques* de M. l'abbé du Bos sur la poésie et sur la peinture.

§ I. *Déclamation du théâtre composée et réduite en notes.*

Les anciens avaient pour le théâtre une déclamation composée, et qui s'écrivait en notes, sans être pour cela un chant musical : et c'est dans ce sens qu'il faut prendre quelquefois dans les auteurs latins ces mots, *canere*, *cantus*, et même *carmen*, qui ne signifient pas toujours un chant proprement dit, mais une certaine manière de déclamer ou de lire.

Suivant Bryennius, la déclamation se composait avec les accents, et par conséquent on devait se servir, pour l'écrire en notes, des caractères mêmes qui servaient à marquer ces accents. Il n'y en avait d'abord que trois, l'aigu, le grave, et le circonflexe. Ils montèrent ensuite jusqu'à dix, marqués chacun par un caractère différent. On en voit les noms et les figures dans les anciens grammairiens. L'accent est la règle certaine qui en-

seigne comment il faut élever ou abaisser la voix dans la prononciation de chaque syllabe. Comme on apprenait l'intonation de ces accents en même temps qu'on apprenait à lire, il n'y avait presque personne qui n'entendît cette espèce de notes.

Outre le secours des accents, les syllabes avaient dans la langue grecque et dans la langue latine une quantité réglée, savoir des brèves et des longues. La syllabe brève <sup>1</sup> valait un temps dans la mesure, et la syllabe longue en valait deux. Cette proportion entre les syllabes longues et les syllabes brèves était aussi constante que la proportion qui est aujourd'hui entre les notes de différente valeur. Comme deux notes noires doivent, dans notre musique, durer autant qu'une blanche, dans la musique des anciens deux syllabes brèves ne duraient ni plus ni moins qu'une longue. Ainsi, lorsque les musiciens grecs ou romains mettaient en chant quelque composition que ce fût, ils n'avaient, pour la mesurer, qu'à se conformer à la quantité des syllabes sur lesquelles ils posaient chaque note.

Je ne puis m'empêcher de remarquer ici en passant, qu'il est fâcheux que, parmi nous, les musiciens qui composent le chant des hymnes et des motets, n'entendent pas le latin, et ignorent la quantité des mots; d'où il arrive souvent que sur des syllabes qui sont brèves, et sur lesquelles on devrait couler légèrement, on insiste et on s'arrête long-temps, comme si elles étaient longues. C'est un défaut considérable, et contraire aux plus communes règles de la musique.

<sup>1</sup> « Longam esse duorum temporum, brevem unius, etiam pueri sciunt. » (QUINTIL. l. 9, c. 4.)

J'ai dit que la déclamation des acteurs sur le théâtre était composée et écrite en notes, qui déterminaient le ton qu'il fallait prendre. Entre plusieurs passages qui le démontrent, je me contente d'en choisir un, tiré de Cicéron, où il parle de Roscius, son contemporain et son ami intime. Personne n'ignore que Roscius était devenu un homme de très-grande considération, par l'habileté singulière dans son art, et par sa réputation de probité. On était si bien prévenu en sa faveur, que, lorsqu'il jouait moins bien qu'à l'ordinaire, on disait de lui qu'il se négligeait, ou qu'il était incommodé : *noluit, inquiunt, agere Roscius, aut crudior fuit*. Enfin, la plus grande louange qu'on donnait à un homme qui excellait dans sa profession, était de dire que c'était un Roscius dans son genre<sup>1</sup>.

Cic. de Orat.  
l. 1, n. 124.

Cicéron, après avoir dit qu'un orateur qui devient vieux peut ralentir sa déclamation, apporte pour preuve et pour exemple de ce qu'il avance Roscius, qui déclarait que, lorsqu'il se sentirait vieillir, il déclamerait beaucoup plus lentement, et que, pour y réussir, il obligerait les instruments à ralentir le mouvement de la mesure : *quanquam, quoniam multa ad oratoris similitudinem ab uno artifice sumimus, solet idem Roscius dicere, se, quò plus sibi ætatis accederet, eò tibicinis modos et cantus remissiores esse facturum*. En effet, Cicéron, dans un ouvrage postérieur à celui que je viens de citer, fait dire à Atticus que cet acteur avait ralenti sa déclamation en obligeant le joueur de flûte qui l'accompagnait de ralentir lui-même les sons de son instrument : *Roscius,*

Id. ibid.  
lib. 1, n. 254.

<sup>1</sup> « Jam diù consecutus est, ut in in suo genere Roscius diceretur. »  
quo quisque artificio excelleret, is (De orat. lib. 1, n. 130.)

Cic. de Leg.  
l. 1, n. 11.

*familiaris tuus, in senectute numeros et cantus remiserat, ipsasque tardiores fecerat tibias.*

Il est évident que le *chant* (car souvent on l'appelait ainsi), que le chant des pièces dramatiques qui se récitaient sur les théâtres des anciens, n'avait ni passages, ni ports de voix cadencés, ni tremblements soutenus, ni les autres caractères de notre chant musical : en un mot, que ce chant n'était autre chose qu'une déclamation comme la nôtre. Cette récitation ne laissait pas d'être composée, puisqu'elle était soutenue d'une basse continue, dont le bruit était proportionné, selon toutes les apparences, au bruit que fait un homme qui déclame.

Cette pratique nous paraît absurde, et presque incroyable, mais elle n'en est pas moins certaine; et, en matière de faits, il est inutile d'y opposer des raisonnements. On ne peut parler que par conjecture sur la composition que pouvait jouer la basse continue dont les acteurs étaient accompagnés en déclamant. Peut-être ne faisait-elle que jouer de temps en temps quelques notes longues qui se faisaient entendre aux endroits où l'acteur devait prendre des tons, dans lesquels il était difficile d'entrer avec justesse; et par là elle rendait à l'acteur le même service que Gracchus tirait de ce joueur de flûte qu'il tenait près de lui en haranguant, afin qu'il lui donnât à propos les tons concertés.

---

§ II. *Gestes du théâtre composés et réduits en notes.*

Ce n'est pas seulement le ton que la musique réglait par rapport à la déclamation, elle réglait encore le geste. Cet art était appelé ὄρχησις par les Grecs, et *saltatio* par les Romains. Platon dit que cet art consiste dans l'imitation de tous les gestes et de tous les mouvements que les hommes peuvent faire. Ainsi il ne faut pas restreindre le sens de *saltatio* à celui que nous donnons dans notre langue au mot de *danse*. Cet art, comme le remarque Platon, avait beaucoup plus d'étendue. Il était destiné, non-seulement à former les attitudes et les mouvements qui servent ou pour la bonne grace, ou pour certaines danses artificielles accompagnées de sauts, mais encore à régler le geste, tant des acteurs du théâtre que des orateurs, et même à enseigner certaine manière de gesticuler dont nous traiterons bientôt, qui se faisait entendre sans le secours de la parole.

Plat. de Leg.  
l. 7, p. 814.

Quintilien conseille d'envoyer les enfants, pour quelque temps seulement; dans les écoles où l'on enseignait l'art de la saltation <sup>1</sup>, mais simplement pour y prendre la grace et l'air aisé dans l'action, et non pour se former sur le geste du maître de danse, dont celui de l'orateur doit être différent. Il marque que

<sup>1</sup> « Cujus etiam disciplinæ usus in nostram usque ætatem sine reprehensione descendit. A me autem non ultra pueriles annos retinebitur, nec in his ipsis diù. Neque enim

gestum oratoris componi ad similitudinem saltatoris volo, sed subesse aliquid ex hac exercitatione. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 11.)



cet usage était fort ancien, et qu'il s'était maintenu jusqu'à son temps sans être blâmé.

Cependant Macrobe nous a conservé le fragment d'une harangue du second Scipion l'Africain, dans laquelle le destructeur de Carthage parle avec chaleur contre cet usage. « Nos jeunes gens <sup>1</sup>, dit-il, vont dans « l'école des comédiens apprendre à chanter <sup>2</sup>, exerce que nos ancêtres regardaient comme déshonorant pour des personnes bien nées. Ils y vont sans rougir, et l'on voit de jeunes garçons et de jeunes filles parmi une troupe de gens absolument décriés pour leurs mœurs déréglées. » Le témoignage d'un homme aussi sage qu'était Scipion est d'un grand poids dans la matière dont il s'agit, et donne lieu à bien des réflexions.

Quoiqu'il en soit, nous voyons que les anciens prenaient un soin extraordinaire de se perfectionner dans le geste; et ce soin était commun aux comédiens et aux orateurs. On sait combien Démosthène y donna d'application. Roscius disputait quelquefois avec Cicéron à qui exprimerait mieux la même pensée en plusieurs manières différentes <sup>3</sup>, chacun selon son art : Roscius par le geste, Cicéron par la voix. Il paraît que Roscius rendait par le geste seul le sens de la phrase que Cicéron venait de composer et de réciter.

<sup>1</sup> « Eunt in ludum histrionum, discunt cantare, quod majores nostri ingenuis probro duci voluerunt. Erunt, inquam, in ludum saltatorium, inter Cinædos, virgines puerique ingenui. » (MACROB. *Saturnal.* lib. 2, cap. 8.)

<sup>2</sup> Comme il s'agit ici de comédiens, on voit bien que par ce mot chan-

ter, il faut entendre *déclamer*, *réciter* des pièces de théâtre.

<sup>3</sup> « Et certè satis constat contendere eum (Ciceronem) cum histrione solitum, utrum ille sæpius eadem sententiam variis gestibus efficeret, an ipse per eloquentiæ copiam sermone diverso pronuntiaret. » (MACROB. *Saturn.* lib. 2, cap. 10.)

On jugeait ensuite lequel des deux avait le mieux réussi dans sa tâche. Cicéron changeait ensuite les mots ou le tour de la phrase, sans que le sens du discours en fût énérvé; et il fallait que Roscius à son tour rendît le sens par d'autres gestes, sans que ce changement affaiblît l'expression de son jeu muet.

§ III. *Déclamation et geste partagés sur le théâtre entre deux acteurs.*

On sera moins surpris de ce que je viens de rapporter au sujet de Roscius, quand on saura que les Romains partageaient souvent la déclamation théâtrale entre deux acteurs, dont l'un prononçait, tandis que l'autre faisait des gestes. C'est encore ici une de ces choses qu'on a peine à concevoir, tant elles sont éloignées de nos usages, et tant elles nous paraissent bizarres.

Tite - Live nous apprend ce qui donna occasion à cette coutume. Livius Andronicus <sup>1</sup>, poète célèbre, et qui le premier donna sur le théâtre de Rome une pièce régulière l'an de Rome 514, environ six vingts ans après que le spectacle dramatique eut commencé à s'y introduire, jouait lui-même dans une de ses pièces. C'était alors la coutume que les poètes dramatiques

<sup>1</sup> « Livius..... idem scilicet, quod omnes tunc erant, suorum carminum actor, dicitur, quum sæpius revocatus vocem obtudisset, veniã petitã puerum ad canendum ante tibicinem quum statuisset, canticum egisse aliquantò magis vigenti motu, quia nihil vocis usus impediabat. Indè ad manum cantari histrionibus

cœptum, diverbiaque tantum ipsorum voci relictã. » (LIV. l. 7, n. 2.)

« Is (Livius Andronicus) sui operis actor, quum sæpius a populo revocatus vocem obtudisset, adhibito pueri et tibicinis concentu, gestulationem tacitus peregit. » (VAL. MAX. lib. 2, cap. 4.)

montassent eux-mêmes sur le théâtre pour y représenter un personnage. Le peuple qui se donnait la liberté de faire répéter les endroits qui lui plaisaient, à force de crier *bis*, c'est-à-dire *encore une fois*, fit réciter si long-temps Andronicus, qu'il s'enroua; hors d'état de déclamer davantage, il fit trouver bon au peuple qu'un esclave, placé devant le joueur d'instruments, récitât les vers; et tandis que cet esclave récitait, Andronicus fit les mêmes gestes qu'il avait faits en récitant lui-même: on remarqua que son action alors était beaucoup plus animée, parce qu'il employait toutes ses forces et toute son attention à faire les gestes pendant qu'un autre était chargé du soin et de la peine de prononcer. De là, continue Tite-Live, naquit l'usage de partager la déclamation entre deux acteurs, et de réciter, pour ainsi dire, à la cadence du geste des comédiens; et cet usage a si bien prévalu, que les comédiens ne prononcent plus eux-mêmes que les dialogues. On trouve le même récit dans Valère Maxime, et il est confirmé par plusieurs autres passages.

Il est donc certain que souvent la prononciation et le geste se trouvaient partagés entre deux acteurs; et c'était sur des règles fixes de musique qu'ils mesuraient et le son de leur voix, et le mouvement des mains et de tout le corps.

Nous sommes frappés du ridicule qu'il y aurait dans deux personnes sur le théâtre, dont l'une ferait des gestes sans parler, tandis que l'autre réciterait sur un ton pathétique les bras croisés. Mais il faut se souvenir, en premier lieu, que les théâtres des anciens étaient bien plus vastes que les nôtres; en second lieu,

que les acteurs jouaient masqués, et que par conséquent on ne pouvait pas de loin distinguer sensiblement aux mouvements de la bouche et des muscles du visage s'ils parlaient, ou s'ils ne parlaient pas. On choisissait sans doute un *chanteur* (j'appelle ainsi celui qui prononçait), dont la voix approchât autant qu'il était possible de la voix du comédien; ce chanteur se plaçait sur une espèce d'estrade, laquelle était vers le bas de la scène.

Isidor. Orig.  
lib. 18.

Mais comment la musique rythmique s'y prenait-elle pour asservir à une même mesure, et pour faire tomber en cadence et le comédien qui récitait, et le comédien qui faisait les gestes? C'est une de ces choses dont saint Augustin dit qu'elles étaient connues de tous ceux qui montaient sur le théâtre, et pour cela même il ne croyait pas devoir l'expliquer. Il est difficile de concevoir comment les anciens s'y prenaient pour faire agir ces deux acteurs d'un concert si parfait, qu'ils parussent presque n'en faire qu'un; mais le fait est certain. Nous savons qu'ils battaient la mesure sur leur théâtre, et qu'ils y marquaient ainsi le rythme que l'acteur qui récitait, l'acteur qui faisait les gestes, les chœurs, et même les instruments, devaient suivre comme une règle commune. Quintilien, après avoir dit que les gestes sont autant assujettis à la mesure que les chants mêmes <sup>1</sup>, ajoute que les acteurs qui font les gestes doivent suivre les signes que marquent les pieds, c'est-à-dire la mesure qui se bat, avec autant de précision que ceux qui exécutent les

<sup>1</sup> « Atqui corporis motui sua quædam tempora, et ad signa pedum non minùs saltationi, quàm modu-

lationibus, adhibet ratio musica numeros. » (QUINTIL.)

Lucian.  
in Orchesi,  
pag. 951.

modulations; il entend par là les acteurs qui prononcent et les instruments qui les accompagnent. Il y avait, auprès de l'acteur qui représentait, un homme chaussé avec des souliers de fer, qui frappait du pied sur le théâtre : on peut croire que c'était cet homme-là qui battait avec le pied une mesure dont le bruit devait se faire entendre de tous ceux qui devaient la suivre.

L'extrême délicatesse des Romains (il en faut dire autant des Grecs) pour tout ce qui concernait le théâtre, et les dépenses énormes qu'ils faisaient pour ces sortes de représentations, nous donnent lieu de croire qu'ils en avaient porté toutes les parties à une grande perfection; et que par conséquent le partage qu'ils avaient fait de la déclamation entre deux acteurs, dont l'un parlait et l'autre gesticulait, n'avait rien qui ne fût très-agréable aux spectateurs.

Un comédien <sup>1</sup>, à Rome, qui faisait un geste hors de mesure, n'était pas moins sifflé que celui qui manquait dans la prononciation d'un vers. L'habitude d'assister aux spectacles avait rendu le peuple même si délicat <sup>2</sup>, qu'il trouvait à redire jusqu'aux inflexions et aux faux accords, lorsqu'on les répétait trop souvent, quoique ces accords produisent un bon effet lorsqu'ils sont ménagés avec art.

Les sommes immenses que les anciens consacraient à la célébration des spectacles sont à peine croyables.

<sup>1</sup> « Histrio, si paululum se moveat extra numerum, aut si versus pronuntiatus est syllabâ unâ longior aut brevior, exsibilatur et exploditur. » (CIC. in Parad. 3.)

<sup>2</sup> « Quantò molliores sunt et de-

licatiores in cantu flexiones et falsæ vocolæ, quàm certæ et severæ : quibus tamen non modò austeri, sed, si sæpius fiant, multitudo ipsa reclamât. » (CIC. de Orat. l. 3, n. 98.)

La représentation de trois tragédies de Sophocle coûta plus aux Athéniens que la guerre du Péloponnèse. Quelles dépenses ne faisaient point les Romains pour bâtir des théâtres et des amphithéâtres, et même pour payer leurs acteurs ! *Æsopus*, célèbre acteur dans le tragique, contemporain de Cicéron, laissa en mourant à ce fils dont Horace et Pline font mention comme d'un fameux dissipateur, une succession <sup>1</sup> de deux millions cinq cent mille livres <sup>2</sup> qu'il avait amassés à jouer la comédie. *Roscius* <sup>3</sup>, l'ami de Cicéron, avait par an plus de soixante mille livres <sup>4</sup> de gages : et il devait en avoir davantage, si on croit un autre auteur qui dit qu'il touchait par jour <sup>5</sup>, des deniers publics, cinq cents francs <sup>6</sup> pour lui seul, sans les partager avec sa troupe. Jules-César donna plus de soixante mille livres à *Labérius*, pour engager ce poète à jouer lui-même dans une pièce qu'il avait composée.

Horat. Sat.  
lib. 2 [3,  
v. 235].  
Plin. lib. 10,  
cap. 51.

Macr. Sa-  
turn. lib. 2,  
c. 7.

J'ai rapporté ces faits, et il y en a une infinité d'autres pareils, pour mieux faire sentir jusqu'où allait la passion des Romains pour les spectacles. Or, est-il vraisemblable qu'un peuple qui n'épargnait rien pour ces jeux publics, qui en faisait sa plus grande occupation, ou du moins son plus sensible plaisir, qui se piquait d'un goût fin et épuré pour tout le reste ; que ce peuple, dis-je, dont un seul mot mal prononcé, un

<sup>1</sup> « *Æsopum ex pari arte ducenties sestertiūm reliquisse filio constat.* » (MACROB. lib. 2, cap. 10.)

<sup>2</sup> Vingt millions de sesterces ou 4,092,000 fr. — L.

<sup>3</sup> « *Quippè quum jam apud majores nostros Roscius histrio sestertiūm quingenta millia annua meri-*

*tasse prodatur.* » (PLIN. l. 7, c. 39.)

<sup>4</sup> 500,000 sesterces ou 102,300 fr. — L.

<sup>5</sup> « *Tanta fuit gratia, ut mercedem diurnam de publico mille denarios sine gregalibus solus acceperit.* » (MACROB. *Saturnal.* l. 2, c. 10.)

<sup>6</sup> 1,000 deniers ou 818 fr. — L.

seul ton mal pris, un seul geste mal concerté blessait la délicatesse, eût souffert si long-temps sur le théâtre ce partage de la voix et du geste entre deux acteurs, s'il avait le moins du monde choqué ou les yeux ou les oreilles? On peut croire, sans prévention, qu'un théâtre si estimé et si fréquenté avait porté toutes choses à une grande perfection.

C'était la musique qui en avait presque tout l'honneur. Elle présidait à la composition des pièces : car autrefois elle portait ses droits et son domaine jusque-là, et était confondue avec la poésie. Elle réglait le ton et le geste des acteurs. Elle était appliquée à former la voix, à l'unir avec le son des instruments, et à composer de cette union une agréable harmonie.

Dans l'ancienne Grèce, les poètes faisaient eux-mêmes la déclamation de leurs pièces. *Musici, qui erant quondam iidem poëtæ*, dit Cicéron en parlant des anciens poètes grecs qui avaient trouvé le chant et la figure des vers. L'art de composer la déclamation des pièces de théâtre faisait à Rome une profession particulière. Dans les titres qui sont à la tête des comédies de Térence, on voit avec le nom de l'auteur du poëme, et le nom du chef de la troupe de comédiens qui les avaient représentées, le nom de celui qui en avait fait la déclamation en latin : *qui fecerat modos*.

Cicéron se sert de la même expression, *facere modos*, pour désigner ceux qui composaient la déclamation des pièces de théâtre. Après avoir dit que Roscius déclamaient exprès certains endroits de son rôle d'un ton plus nonchalant que le sens des vers ne semblait le demander, et qu'il plaçait des ombres dans son geste

pour relever davantage les endroits qu'il voulait faire briller, il ajoute : « Le succès <sup>1</sup> de cette pratique est si certain, que les poètes et les compositeurs de déclamation s'en sont aperçus comme les comédiens, et ils savent tous s'en prévaloir et la mettre en usage. » Ces compositeurs de déclamation élevaient, rabaissaient avec dessein, variaient avec art la récitation. Un endroit devait quelquefois se prononcer selon la note plus bas que le sens ne paraissait le demander, mais c'était afin que le ton élevé où l'acteur devait sauter à deux vers de là frappât davantage.

#### § IV. *Art des pantomimes.*

Pour achever ce qui regarde la musique des anciens, il me reste à parler de la plus singulière et la plus merveilleuse de toutes ses opérations, mais non la plus utile ni la plus louable; c'est l'exercice des pantomimes.

Les anciens, non contents d'avoir réduit par les préceptes de la musique l'art du geste en méthode, l'avaient tellement perfectionné, qu'il se trouva des comédiens qui osèrent entreprendre de jouer toutes sortes de pièces de théâtre sans ouvrir la bouche. Ils s'appelèrent *pantomimes*, parce qu'ils *imitaient* et exprimaient *tout* ce qu'ils voulaient dire avec les gestes qu'enseignait l'art de la *saltation*, sans employer le secours de la parole.

Nous apprenons de Suidas et de Zosime que l'art des

Suid.  
Ἀθηνόδ.

<sup>1</sup> « Neque id auctores prius viderunt quàm ipsi poetæ, quàm denique illi etiam qui fecerunt modos, a quibus utrisque summittitur ali-

quid, deinde augetur, extenuatur, inflatur, variatur, distinguitur.» (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 1, 2.)



Zos. l. 1.  
[c. 6.]  
Lucian.  
de Orchesi,  
p. 923.

pantomimes naquit à Rome sous l'empire d'Auguste ; et c'est ce qui fait dire à Lucien que Socrate n'avait vu la *danse* que dans son berceau. Zosime compte même l'invention de cet art parmi les causes de la corruption des mœurs du peuple romain , et des malheurs de l'empire. Les deux premiers instituteurs du nouvel art furent Pylade et Bathylle , dont le nom devint fort célèbre parmi les Romains. Le premier réussissait mieux dans les sujets tragiques , et l'autre dans les comiques.

Ce qui paraît surprenant , c'est que ces comédiens , qui entreprenaient de représenter des pièces sans parler , ne pouvaient pas s'aider des mouvements du visage dans leur déclamation : ils jouaient masqués comme les autres comédiens. Ils commencèrent sans doute d'abord à exécuter à leur manière quelques scènes fort connues de tragédies et de comédies , afin de se faire entendre plus facilement des spectateurs , et ils parvinrent peu à peu jusqu'à pouvoir représenter les pièces entières.

Comme ils étaient dispensés de rien prononcer , et qu'ils n'avaient que des gestes à faire , on conçoit aisément que toutes leurs démonstrations étaient plus vives , et que leur action était beaucoup plus animée que celles des comédiens ordinaires. Aussi Cassiodore appelle-t-il les pantomimes <sup>1</sup> des hommes dont les mains disertes avaient , pour ainsi dire , une langue au bout de chaque doigt ; des hommes qui parlaient en gardant le silence , et qui savaient faire un récit entier

<sup>1</sup> « Orchestarum loquacissimæ manus , linguosi digiti , silentium clamorosum , expositio tacita , quam musa Polhymnia reperisse narratur , os-

tendens homines posse sine oris flatu velle suum declarare. » (CASSIOD. VAR. *Epist.* l. 4 , *epist.* 51.)

sans ouvrir la bouche : enfin des hommes que Polymnie, la muse qui présidait à la musique, avait formés, afin de montrer qu'il n'était pas besoin d'articuler des mots pour faire entendre sa pensée.

Il fallait que ces représentations, quoique muettes, causassent un sensible plaisir, et enlevassent les spectateurs. Sénèque, le père, qui exerçait une des professions des plus graves et des plus honorées de son temps, confesse que son goût pour ces représentations des pantomimes était une véritable passion. Lucien dit qu'on y pleurait comme aux pièces des autres comédies. Il raconte aussi qu'un roi des environs du Pont-Euxin, qui se trouvait à Rome sous le règne de Néron, demandait à ce prince avec beaucoup d'empressement un pantomime qu'il avait vu jouer, pour en faire son interprète en toute langue. « Cet homme, disait-il, se fera entendre de tout le monde, au lieu que je suis obligé de payer un grand nombre de truchements pour entretenir commerce avec mes voisins, qui parlent plusieurs langues différentes que je n'entends point. »

Senec. in  
Controv. 2.

Lucian. in  
Orch. p. 948.  
Id. ib. 940.

Ce qui est certain, c'est que l'art des pantomimes charma les Romains dès sa naissance, qu'il passa bientôt dans les provinces de l'empire les plus éloignées de la capitale, et qu'il subsista aussi long-temps que l'empire. L'histoire des empereurs romains fait plus souvent mention des pantomimes fameux que des orateurs célèbres.

Nous avons vu que cet art avait commencé sous Auguste. Il plaisait beaucoup à ce prince, et Bathylle enchantait Mécène. <sup>1</sup> Dès les premières années du règne

<sup>1</sup> « Ne domos pantominorum senator introiret, ne egredientes in publicum equites romani cingerent. » (TACIT. *Annal.* lib. I, cap. 77.)

Tacit. Ann.  
lib. 4, c. 14.

Cass. Varr.  
epist. lib. 1,  
epist. 20.

de Tibère, le sénat fut obligé de faire un règlement pour défendre aux sénateurs d'entrer dans les maisons des pantomimes, et aux chevaliers romains de leur faire cortège dans les rues. Quelques années après il fallut chasser de Rome les pantomimes. L'extrême passion que le peuple avait pour leurs représentations donnait lieu de tramer des cabales pour faire applaudir l'un plutôt que l'autre, et ces cabales devenaient des factions. Ils prirent même des livrées différentes, à l'imitation de ceux qui conduisaient les chariots dans les courses du Cirque. Les uns s'appelèrent *les bleus*, et les autres *les verts*. Le peuple se partagea aussi de son côté, et toutes les factions du Cirque, dont il est parlé si souvent dans l'histoire romaine, épousèrent des troupes de pantomimes, et excitèrent souvent de dangereux tumultes à Rome.

Les pantomimes furent encore chassés de Rome sous Néron, et sous quelques autres empereurs. Mais leur exil ne durait pas, parce que le peuple ne pouvait plus se passer d'eux, et parce qu'il survenait des conjonctures où le souverain, qui croyait avoir besoin de la faveur de la multitude, cherchait à faire des actions qui lui fussent agréables. Domitien les avait chassés; et Nerva, son successeur, les fit revenir, quoiqu'il ait été un des plus sages empereurs. Quelquefois le peuple lui-même, fatigué des suites funestes qu'entraînaient après elles les cabales des pantomimes, demanda leur expulsion avec autant d'empressement qu'il demandait leur retour en d'autres temps. *Neque à te minore concertu ut tolleres pantomimos, quàm à patre tuo ut restitueret, exactum est*, dit Pline le jeune en parlant

à Trajan. Il est des maux et des désordres qu'on ne peut arrêter que dans leur naissance, et qui, si on leur laisse le temps de croître et de s'accréditer, prennent le dessus, et deviennent plus forts que tous les remèdes.



---

## LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

---

### DE LA SCIENCE MILITAIRE.

---

Nous avons vu jusqu'ici l'homme établi, par le moyen des arts, dans la jouissance de toutes les commodités de la vie. La terre, cultivée par ses soins et par ses travaux, l'a comblé de toutes sortes de biens. Le commerce lui a amené des pays les plus éloignés tout ce qui pouvait manquer à celui qu'il habite : il a fait descendre jusqu'aux entrailles de la terre et jusqu'au fond de la mer, non-seulement pour l'enrichir et l'orner, mais encore pour lui fournir une infinité de secours et d'instruments nécessaires à ses usages journaliers. Après qu'il s'est bâti des maisons, la sculpture et la peinture se sont efforcées à l'envi d'embellir sa demeure ; et afin qu'il ne manquât rien à sa satisfaction et à sa joie, la musique est venue occuper ses moments de loisir par d'agréables concerts, qui le délassent de ses travaux, et lui font oublier toutes ses peines et tous ses chagrins, s'il en a. Que peut-il désirer davantage ? Heureux, s'il pouvait n'être point troublé dans la possession de ces avantages qui lui ont tant coûté ! Mais l'avidité et l'ambition troublent cette félicité générale, et rendent l'homme ennemi de l'homme. L'in-

justice s'arme de la force pour s'enrichir des dépouilles de ses frères. Celui qui, modéré dans ses désirs, et se renfermant dans les bornes de ce qu'il possède, ne saurait point opposer la force à la force, deviendrait bientôt la proie des autres. Il aurait à craindre que des voisins jaloux et des peuples ennemis ne vinssent troubler son repos, ravager ses terres, brûler ses maisons, enlever ses biens, et l'emmenner lui-même en captivité. Il a donc besoin de forces et de troupes qui le défendent contre la violence, et le mettent en sûreté. Bientôt nous le verrons occupé de ce que les sciences ont de plus élevé et de plus sublime : mais <sup>1</sup>, au premier bruit des armes, ces sciences, nées dans le repos et ennemies du tumulte, sont saisies de frayeur et réduites au silence, à moins que l'art militaire ne les prenne sous sa protection, et ne les mette sous sa sauve-garde, qui seule assure la tranquillité publique. C'est ainsi que la guerre <sup>2</sup> devient nécessaire à l'homme, comme la protectrice de la paix et du repos, et uniquement occupée du soin de repousser la violence et de défendre la justice; et c'est sous ce regard que je crois qu'il m'est permis d'en parler. Je parcourrai le plus brièvement qu'il me sera possible toutes les parties de la science militaire, qui est, à proprement parler, la science des princes et des rois, et qui demande, pour y réussir, des talents presque sans nombre, qu'il est bien rare de trouver réunis dans une seule personne.

Comme j'ai traité ailleurs ce qui regarde la milice

<sup>1</sup> « Omnia hæc nostra præclara studia... latent in tutela ac præsidio bellicæ virtutis. Simul atque increpuit suspicio tumultûs, artes illicò nostræ conticescunt. » (Cic. *pro Mu-*

*ren.* n. 22.)

<sup>2</sup> « Suscipienda bella sunt ob eam causam, ut sine injuria in pace vivatur. » (Cic. *de Offic.* l. 1, n. 35.)

des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens et des Perses, j'en parlerai ici plus rarement. Je m'arrêterai davantage sur les Grecs, et principalement sur les Lacédémoniens et les Athéniens, qui de tous les peuples de la Grèce, sont, sans contestation, les deux qui se sont le plus distingués par la valeur et par la science militaire. J'ai douté long-temps si je parlerais aussi des Romains, qui paraissent étrangers à mon sujet : mais, tout bien pesé, j'ai cru devoir les joindre aux autres peuples, afin qu'on pût, d'un même coup-d'œil, connaître, au moins légèrement, la manière dont les anciens faisaient la guerre. C'est le seul but que je me propose dans ce petit traité, et je ne porte point mes vues plus loin. Je n'ai pas oublié ce qui arriva à un philosophe d'Éphèse qui passait pour le plus beau parleur de son temps. Dans une harangue qu'il prononça devant Annibal, il s'avisa de traiter à fond des devoirs d'un bon général. Le harangueur fut applaudi par tout l'auditoire. Annibal, pressé de dire ce qu'il en pensait, répondit avec une liberté militaire qu'il n'avait jamais entendu un si méprisable discoureur. Je craindrais de m'exposer à un pareil reproche, si, après avoir passé toute ma vie dans l'étude des belles-lettres, je prétendais donner des leçons de l'art militaire à ceux qui en font profession.



---

## CHAPITRE PREMIER.

---

CE premier chapitre renfermera ce qui regarde l'entreprise et la déclaration de la guerre, le choix du général et des officiers, la levée des troupes, leurs vivres, leur paie, leurs armes, leur marche, la construction du camp, et tout ce qui a rapport aux batailles.

---

### ARTICLE PREMIER.

#### ENTREPRISE ET DÉCLARATION DE LA GUERRE.

---

##### § I. *Entreprise de la guerre.*

Il n'y a point de principe plus généralement reçu que celui qui établit qu'on ne doit entreprendre la guerre que pour des causes justes et légitimes; et il n'y en a guère qui soit plus généralement violé. On convient que les <sup>1</sup> guerres entreprises uniquement par des vues d'intérêt ou d'ambition sont de vrais brigandages. La réponse du pirate à Alexandre-le-Grand, si connue dans l'histoire, n'était-elle pas fort sensée? Les Scythes

<sup>1</sup> « In ferre bella finitimis... ac populos sibi non molestos solâ regni cupiditate contere et subdere, quid

aliud quàm grande latrocinium nominandum est? » (S. AUG. *de Civit. Dei*, lib. 4, cap. 6.)



Justin. l. 8,  
c. 3.

Id. ibid.

n'avaient-ils pas raison aussi de demander à ce ravageur de provinces pourquoi <sup>1</sup> il venait troubler le repos de peuples qui ne lui avaient fait aucun tort, et s'il ne leur était pas permis d'ignorer, dans le fond de leurs bois et de leurs déserts, qui était Alexandre, et d'où il venait? Quand Philippe <sup>2</sup>, pris pour arbitre par deux rois de Thrace qui étaient frères, les chasse tous deux de leurs états, mérite-t-il un autre nom que celui de voleur et de brigand? Ses autres conquêtes, quoique moins criantes, n'en étaient pas moins des brigandages, parce qu'elles étaient toutes fondées sur l'injustice, et que nulle voie de vaincre ne lui paraissait honteuse: *Nulla apud eum turpis ratio vincendi.* La justice et la nécessité des guerres doivent donc être regardées comme un principe fondamental en matière de politique et de gouvernement.

Dans les états monarchiques, le prince seul, pour l'ordinaire, a le pouvoir d'entreprendre une guerre; et c'est une des raisons qui rendent sa place si formidable: car, s'il a le malheur de l'entreprendre sans une cause légitime et nécessaire, il répond de tous les crimes qui s'y commettent, de toutes les suites funestes qu'elle entraîne après elle, de tous les ravages qui en sont inséparables, et de tout le sang humain qui y est répandu. Qui peut ne point frémir à la vue d'un tel objet et d'un compte si redoutable?

Les princes ont des conseils qui peuvent leur être

<sup>1</sup> « Quid nobis tecum est? Nunquam terram tuam attigimus. Quis, undè venias, licetne ignorare in vastis sylvis viventibus? » (Q. CURT. lib. 7, cap. 8.)

<sup>2</sup> « Philippus, more ingenii sui,

ad judicium veluti ad bellum, inopinantibus fratribus, instructo exercitu supervenit; et regno utrumque, non judicis more, sed fraude latronis ac scelere, spoliavit. »

d'un grand secours, s'ils ont eu soin de les remplir de personnes sages, éclairées, expérimentées, pleines d'amour et de zèle pour le bien public, sans ambition, sans vue d'intérêt, et surtout infiniment éloignées de tout déguisement et de toute flatterie. Quand Darius proposa dans son conseil de porter la guerre contre les Scythes, Artabane, son frère, entreprit inutilement d'abord de le détourner d'un dessein si injuste et si déraisonnable : ses raisons, quelque solides qu'elles fussent, ne tinrent point contre les louanges outrées et les flatteries excessives des courtisans. Il ne réussit pas mieux dans le conseil qu'il donna à son neveu Xerxès de n'aller point attaquer les Grecs. Comme celui-ci avait marqué clairement son goût, faute essentielle dans ces rencontres, on n'eut garde de s'y opposer, et la délibération ne fut que pour la forme. Dans l'une et dans l'autre occasion, la douleur du sage prince, qui disait librement son avis, était de voir que ces deux rois ne comprenaient point *quel malheur c'est de s'accoutumer à ne point mettre de bornes à ses désirs, à n'être jamais content de ce qu'on possède, et à vouloir aller toujours en avant* : ce qui est la cause de presque toutes les guerres.

Herod. l. 4,  
cap. 83.

Id. lib. 7,  
cap. 13.

Dans les républiques grecques, c'était l'assemblée du peuple qui décidait de la guerre en dernier ressort; ce qui était sujet à de grands inconvénients. Il est vrai qu'à Sparte l'autorité du sénat, et surtout des éphores, et à Athènes celle de l'Aréopage et du conseil des quatre cents, à qui il appartenait de préparer les affaires et de former les avis, servaient pour ainsi dire de contre-

<sup>1</sup> Ὡς κακὸν εἶη διδάσκειν τὴν ψυχὴν πλέον τι δίζεσθαι αἰεὶ ἔχει τοῦ παρόντος.

poids à la légèreté et à l'imprudence du peuple : mais ce remède n'avait pas toujours son effet. On reprochait deux défauts tout opposés aux Athéniens, la trop grande précipitation et la trop grande lenteur. C'est contre le premier qu'on avait fait une loi qui ordonnait qu'on ne pourrait décerner la guerre qu'après une mûre délibération de trois jours. Et dans les guerres contre Philippe, on a vu combien Démosthène se plaignait de la nonchalance des Athéniens, dont leur ennemi savait bien profiter. Cette lenteur, dans les républiques, vient de ce qu'à moins que le péril ne soit évident, les particuliers sont distraits par différentes vues et différents intérêts qui les empêchent de se réunir promptement dans une même résolution. Aussi, quand Philippe eut pris Élatée, l'orateur athénien, effrayé du danger pressant où se trouvait la république, fit abroger la loi dont je viens de parler, et fit conclure la guerre sur-le-champ.

Les affaires s'examinaient et se décidaient avec beaucoup plus de maturité et de sagesse chez les Romains, quoique le peuple y fût maître aussi de la décision. Mais l'autorité du sénat était grande, et prévalait presque toujours dans les affaires importantes. Il était fort attentif, surtout dans les commencements de la république, à mettre dans les guerres la justice de son côté. Cette réputation de bonne foi, d'équité, de justice, de modération, de désintéressement, ne servit pas moins que la force des armes à l'accroissement de la république romaine, et l'on attribuait sa <sup>1</sup> puissance à la protection des dieux, qui récompensaient ainsi sa

<sup>1</sup> « Favere pietati fideique deos, fastigii pervenerit. » (Liv. l. 44, n. 1.)  
per quæ populus romanus ad tantum

justice et sa bonne foi. On remarquait avec admiration que les Romains, dans tous les temps, avaient toujours mis pour base de leurs entreprises la religion <sup>1</sup>, et qu'ils en avaient rapporté aux dieux et le principe et la fin.

Le motif le plus puissant que pussent employer les généraux pour animer les troupes à bien combattre, était de leur représenter que, la guerre qu'ils faisaient étant juste, et la seule nécessité leur ayant mis les armes à la main, ils pouvaient certainement compter sur la protection des dieux : au lieu que ces mêmes dieux, ennemis et vengeurs de l'injustice, ne manquaient jamais de se déclarer contre ceux qui entreprenaient des guerres illégitimes en violant la foi des traités.

## § II. *Déclaration de la guerre.*

Une suite des principes d'équité et de justice que je viens d'établir <sup>2</sup>, était de ne point commencer actuellement la guerre qu'on n'eût auparavant signifié par des hérauts publics aux ennemis les griefs qu'on avait contre eux, et qu'on ne les eût exhortés à réparer les torts qu'on prétendait en avoir reçus. Il est du droit naturel de tenter les voies de douceur et d'accommodement avant que d'en venir à une rupture ouverte. La guerre est le dernier des remèdes; avant que de l'employer, il faut avoir essayé de tous les autres.

<sup>1</sup> « Majores vestri omnium magnarum rerum et principia exorsi ab diis sunt, et finem eum statuerunt. » (Liv. lib. 45, n. 39.)

<sup>2</sup> « Ex quo intelligi potest nullum

bellum esse justum, nisi quod aut rebus repetitis geratur, aut denuntiatur ante sit et indictum. » (Cic. de Offic. lib. 1, n. 36.)

L'humanité veut qu'on donne lieu aux réflexions et au repentir, et qu'on laisse le temps d'éclaircir des doutes et de dissiper des soupçons que des démarches équivoques ont pu faire naître, et qui souvent se trouvent sans fondement réel quand on les approfondit.

Cette coutume était anciennement et généralement observée chez les Grecs. Polynice<sup>2</sup>, avant que de former le siège de Thèbes, envoya Tydée vers son frère Étéocle pour tenter des voies d'accommodement. Il paraît, par Homère, que les Grecs députèrent Ulysse et Ménélas vers les Troyens pour les sommer de leur rendre Hélène, avant que d'avoir fait contre eux aucun acte d'hostilité; et on lit la même chose dans Hérodote. On voit une foule de pareils exemples dans toute la suite de l'histoire des Grecs.

Il est vrai que c'est un moyen presque sûr de remporter de grands avantages sur les ennemis que de tomber tout d'un coup sur eux, et de les attaquer subitement, sans leur avoir laissé rien entrevoir de ses desseins, et sans leur avoir donné le temps de se mettre en état de défense : mais ces incursions imprévues, sans aucun préalable et sans aucune dénonciation antérieure, étaient justement regardées comme des entreprises injustes et vicieuses dans le principe. C'est, selon la remarque de Polybe, ce qui avait si fort décrié les Étoliens, et les avait rendus si odieux comme brigands et voleurs, parce que, n'ayant pour règle que

Iliad. l. 2,  
v. 205.

Lib. 2,  
c. 112, etc.

Polyb. l. 4,  
p. 331.

Potior cunctis sedit sententia, fratris  
Prætentare fidem, tutosque in regna precando  
Explorare aditus. Audax ea munera Tydeus  
Sponte subit.

(STAT. Theb. lib. 11.)

leur intérêt, ils ne connaissaient ni les lois de la guerre ni celles de la paix, et que tout moyen de s'enrichir et de s'agrandir leur paraissait légitime, sans s'embarasser s'il était contre le droit des gens d'attaquer subitement des voisins qui ne leur avaient fait aucun tort, et qui se croyaient en sûreté à l'ombre et sous la sauvegarde des traités.

Les Romains n'étaient pas moins exacts que les Grecs à observer cette cérémonie de la déclaration de guerre : c'était Ancus Marcius, le quatrième de leurs rois, qui l'avait établie. L'officier public (il s'appelait *fécial*), la tête couverte d'un voile de lin, se transportait sur les frontières du peuple contre lequel on se préparait à faire la guerre, et, dès qu'il y était arrivé, il exposait à haute voix les griefs du peuple romain, et la satisfaction qu'il demandait pour les torts qu'on lui avait faits, prenant Jupiter à témoin en ces termes, qui renfermaient une horrible imprécation contre lui-même, et encore plus contre le peuple dont il n'était que la voix : *Grand dieu, si c'est contre l'équité et la justice que je viens ici, au nom du peuple romain, demander satisfaction, ne souffrez point que je revoie jamais ma patrie.* Il répétait la même chose, en changeant seulement quelques termes, à la première personne qu'il rencontrait, puis à l'entrée de la ville, et dans la place publique. Si au bout de trente-trois jours on ne faisait point satisfaction, le même officier, retournant vers le même peuple, prononçait publiquement ces paroles : *Écoutez, Jupiter, Junon et Quirinus<sup>1</sup> ; et vous, dieux du ciel,*

Liv. lib. 1,  
n. 32.

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'on appelait Romulus.

*dieux de la terre, dieux des enfers, écoutez. Je vous prends à témoin qu'un tel peuple (on le nommait) est injuste, et refuse de nous faire satisfaction. Nous délibérerons à Rome, dans le sénat, sur les moyens de nous faire rendre la justice qui nous est due.* Au retour du fécial à Rome, on mettait l'affaire en délibération; et si le plus grand nombre des suffrages était pour faire la guerre, le même officier retournait sur les frontières du même peuple, et, en présence au moins de trois personnes, il prononçait une certaine formule de déclaration de guerre : après quoi il jetait, sur les terres du peuple ennemi, une lance, qui marquait que la guerre était déclarée.

Cette cérémonie se conserva long-temps chez les Romains. Lorsqu'il s'agit de déclarer la guerre à Philippe et à Antiochus, on consulta les féciaux pour savoir s'il fallait la leur dénoncer à eux-mêmes en personne; ou s'il suffirait de le faire à la première place de leur obéissance. Dans les beaux temps de la république, ils auraient cru se déshonorer que d'agir furtivement et d'employer la mauvaise foi, ou même l'artifice<sup>1</sup>. Ils marchaient la tête levée. Ils laissaient ces petites ruses et ces indignes finesses aux Carthaginois et à d'autres peuples qui leur ressemblaient, chez qui il était plus glorieux de tromper l'ennemi que de le vaincre par la force ouverte.

Les hérauts d'armes et les féciaux étaient fort res-

<sup>1</sup> « Veteres, et moris antiqui memores, negabant se in ea legatione romanas artes agnoscere. Non per insidias et nocturna prælia... nec ut magis astu quàm verâ virtute gloriantur, bella majores gessisse. Indi-

cere prius quàm gerere solitos bella, denuntiare etiam.... Hæc romana esse, non versutiarum punicarum, neque calliditatis græcæ : apud quos fallere hostem, quàm vi superare, gloriosius fuerit. » (Liv. I. 42, n. 47.)

pectés chez les anciens, et considérés comme des personnes sacrées et inviolables. Cette déclaration faisait partie du droit des gens, et était regardée comme nécessaire et indispensable. Elle n'était point précédée de certains écrits publics que nous appelons *manifestes*, et qui contiennent les prétentions bien ou mal fondées de l'un ou de l'autre parti, et les raisons dont on les appuie. On les a substitués à la place de cette cérémonie auguste et solennelle, par laquelle les anciens faisaient intervenir dans la déclaration de guerre la majesté divine, comme témoin et vengeresse de l'injustice de ceux qui entreprendraient ces guerres sans raison et sans nécessité. Un motif de politique a encore rendu nécessaires ces manifestes dans la situation où sont à l'égard les uns des autres les princes de l'Europe, liés ensemble par le sang, par des alliances, par des ligues offensives ou défensives. Il est de la prudence du prince qui déclare la guerre à son ennemi de ne pas s'attirer en même temps sur les bras tous les alliés de celui qu'il attaque. C'est pour détourner cet inconvénient qu'on fait aujourd'hui des manifestes, qui tiennent lieu des cérémonies anciennes que je viens d'exposer, et qui renferment quelquefois la raison qui a déterminé à commencer la guerre sans la déclarer.

J'ai parlé de prétentions bien ou mal fondées; car les états et les princes qui se font la guerre ne manquent pas, de part et d'autre, à justifier leurs entreprises par des raisons spécieuses; et ils pourraient s'exprimer comme fit un préteur latin, dans une assemblée où l'on délibérait sur ce qu'on répondrait aux Romains, qui, sur des soupçons de révolte, avaient

Liv. lib. 8,  
n. 4.



mandé les magistrats du Latium. « Il me semble, mes-  
 « sieurs, dit-il, que, dans la conjoncture présente, nous  
 « devons moins nous embarrasser de ce que nous  
 « avons à dire, que de ce que nous avons à faire : car,  
 « quand nous aurons bien pris notre parti et bien  
 « concerté nos mesures, il ne sera pas difficile d'y  
 « ajuster des paroles : » *ad summam rerum nostrarum  
 magis pertinere arbitror, quid agendum nobis, quàm  
 quid loquendum sit. Facile erit, explicatis consiliis,  
 accommodare rebus verba.*

---

## ARTICLE II.

### CHOIX DU GÉNÉRAL ET DES OFFICIERS. LEVÉE DES SOLDATS.

#### § I. *Choix du général et des officiers.*

C'est un grand avantage pour les rois d'être maîtres absolus du choix des généraux d'armée et des officiers; et une des plus grandes louanges qu'on puisse leur donner, est de dire que la réputation connue et le mérite solide sont les seuls motifs qui les y déterminent. En effet, peut-on apporter trop d'attention à un choix qui égale en quelque sorte un particulier à son souverain, en le rendant dépositaire de toute sa puissance, de toute sa gloire, et de toute la fortune de ses états? C'est principalement à ce caractère qu'on reconnaît les princes capables de gouverner, et c'est ce qui a toujours fait le succès de leurs armes. On ne voit point que le grand Cyrus, que Philippe, qu'A-

Alexandre son fils aient jamais confié le commandement de leurs troupes à des généraux sans mérite et sans expérience. Il n'en est pas ainsi sous les successeurs de Cyrus, ni sous ceux d'Alexandre, où l'intrigue, la cabale, le crédit d'un favori présidaient ordinairement à ce choix, et donnaient presque toujours exclusion aux meilleurs sujets. Aussi le succès des guerres répondait-il à de tels commencements. Je n'ai pas besoin d'en citer des exemples : l'histoire en est remplie.

Je passe aux républiques. A Sparte, les deux rois étaient, par leur rang même, en droit et en possession de commander, et dans les premiers temps ils marchaient ensemble à la tête des armées : mais une division arrivée entre Cléomène et Démarate, donna lieu à une loi qui ordonnait qu'un seul des rois commanderait les troupes, et elle fut observée dans la suite, si ce n'est dans des cas extraordinaires. Les Lacédémoniens comprirent que l'autorité s'affaiblit dès qu'elle est partagée, qu'il est rare que deux généraux puissent long-temps s'accorder, que les grandes entreprises ne peuvent guère réussir que sous la conduite d'un seul homme, et que rien n'est plus funeste à une armée que le partage du commandement.

Cet inconvénient devait être bien plus grand à Athènes, où, par la constitution même de l'état, il devait toujours y avoir dix commandants, parce qu'Athènes étant composée de dix tribus, chacune fournissait le sien; et le commandement roulait par jour entre ces dix chefs. D'ailleurs c'était le peuple qui les choisissait, et cela chaque année. C'est ce qui donna lieu à un bon mot de Philippe, qui admirait le bon-

Herod. l. 1, cap. 75.

heur des Athéniens, de pouvoir trouver chaque année à point nommé dix capitaines, au lieu qu'à peine avait-il pu, pendant tout son règne, en trouver un seul <sup>1</sup>.

Herod. 1. 6,  
c. 105 et 110.

Il fallait pourtant bien que les Athéniens, surtout dans des temps de crise, fussent attentifs à ne nommer pour généraux que des citoyens d'un vrai mérite. Depuis Miltiade jusqu'à Démétrius de Phalère, c'est-à-dire pendant près de deux cents ans, on compte un nombre considérable de grands hommes qu'Athènes mit à la tête de ses armées, qui portèrent la gloire de leur patrie à un si haut point de réputation. Pour lors toute jalousie cessait, et l'on n'avait en vue que le bien public. On en voit un bel exemple dans la guerre que Darius porta contre les Grecs. Le danger était extrême. Les Athéniens se trouvaient seuls contre une armée innombrable. Des dix généraux, cinq étaient pour donner le combat, cinq pour se retirer. Miltiade, qui était à la tête des premiers, ayant engagé dans son parti le polémarque (c'était un officier qui avait droit de suffrage dans le conseil de guerre, et qui décidait en cas de partage), la bataille fut résolue. Tous ces généraux, reconnaissant la supériorité de Miltiade sur eux, quand leur jour fut venu, lui cédèrent le commandement. Ce fut pour lors que se donna la célèbre bataille de Marathon.

Il arrivait quelquefois que le peuple, se laissant gouverner par ses orateurs, et suivant en tout leur caprice, mettait en place des sujets indignes. On peut se souvenir du crédit absolu qu'avait sur les esprits

<sup>1</sup> C'était Parménion.

de la multitude le fameux Cléon, qui fut chargé du commandement dans les premières années de la guerre du Péloponnèse, quoique ce fût un homme brouillon, emporté, violent, sans tête et sans mérite. Mais ces exemples sont rares, et ils ne se multiplièrent à Athènes que dans les derniers temps; et ce fut une des principales causes de sa ruine.

Le philosophe Antisthène fit sentir un jour aux Athéniens d'une manière plaisante, mais spirituelle, l'abus qui se commettait parmi eux dans les promotions aux charges publiques. Il leur proposa d'un air sérieux, en pleine assemblée, d'ordonner par un décret que désormais les ânes seraient employés à labourer la terre aussi-bien que les bœufs et les chevaux. Comme on lui répondit que les ânes n'étaient point nés pour le labour : *Vous vous trompez*, leur dit-il, *c'est tout un. Ne voyez-vous pas des citoyens, qui, d'ânes et ignorants qu'ils étaient, deviennent tout d'un coup d'habiles généraux, par cette raison seule que vous les avez nommés?*

Diog. Laert.  
in Antisth.  
p. 369.

A Rome, c'était aussi le peuple qui nommait les généraux, c'est-à-dire les consuls et les préteurs. Ils n'étaient en place qu'un an. Quelquefois on leur continuait le commandement sous le nom de *proconsuls* ou de *propréteurs*<sup>1</sup>. Ce changement annuel de généraux était un grand obstacle à l'avancement des affaires,

<sup>1</sup> « Interrumpi tenorem rerum, in quibus peragendis continuatio ipsa efficacissima esset, minimè convenire. Inter traditionem imperii, novitatemque successoris, quæ nascendis prius quàm agendis rebus imbuenda sit, sæpè benè gerendæ

rei occasiones intercedere. » (Liv. lib. 41, n. 15.)

« Post tempus (consules) ad bella ierunt : ante tempus comitiorum causâ revocati sunt : in ipso conatu rerum circumegit se annus... Malè gestis rebus alterius successum est :

qui demandent, pour réussir, d'être continuées sans interruption. Et c'est le grand avantage des états monarchiques, où les princes, absolument libres, maîtres des affaires et des temps, disposent de tout à leur gré sans être asservis à aucune nécessité ; au lieu que, chez les Romains, un consul arrivait quelquefois après coup, ou était rappelé avant le temps pour tenir les assemblées. Quelque diligence qu'il fît pour arriver, avant que son prédécesseur lui eût remis le commandement, et qu'il se fût instruit de l'état de l'armée, connaissance absolument préalable à toute entreprise, il se passait toujours un temps considérable qui lui faisait perdre l'occasion d'agir et d'attaquer à propos l'ennemi. Souvent, d'ailleurs, il trouvait en arrivant les affaires en mauvais état par la faute de son prédécesseur, et une armée ou composée en partie de troupes nouvellement levées et sans expérience, ou corrompue par la licence et le défaut de discipline. Fabius <sup>1</sup> fit faire une partie de ces réflexions au peuple romain lorsqu'il l'exhortait à choisir un consul capable de tenir tête à Annibal.

Le court espace d'un an, et l'incertitude d'une prolongation du commandement faisaient, à la vérité, que les habiles généraux mettaient tout le temps à profit ;

tironem, aut mala disciplina institutum exercitum acceperunt. At hercule reges, non liberi solùm impedimentis omnibus, sed domini rerum temporumque, trahunt consiliis cuncta, non sequuntur.» (LIV. l. 9, n. 18.)

<sup>1</sup> « Quum, qui est summus in civitate dux, eum legerimus, tamen repente lectus, in annum creatus ad-

versus veterem ac perpetuum imperatorem comparabitur, nullis neque temporis neque juris inclusum angustiis, quo minus ita omnia gerat administretque ut tempora postulant belli : nobis autem in apparatu ipso, ac tantum inchoantibus res, annus, circumagitur.» (LIV. l. 24, n. 8.)

mais souvent aussi c'était pour eux une raison de mettre fin à leurs entreprises plutôt qu'ils n'auraient fait sans cela, et à des conditions moins avantageuses à la république, dans la crainte qu'un successeur ne vînt profiter de leurs travaux, et ne leur enlevât l'honneur d'avoir glorieusement terminé la guerre. Un véritable zèle pour le bien public et une grandeur d'ame parfaitement désintéressée auraient pu écarter de telles considérations. Je ne sais s'il y en a des exemples. On reproche <sup>1</sup> au grand Scipion même, j'entends le premier, d'avoir eu cette faiblesse, et de n'avoir pas été insensible à cette crainte. Une vertu assez pure pour négliger un intérêt si vif et si piquant paraît au-dessus des forces de l'homme; du moins elle est bien rare.

L'autorité des consuls resserrée, pour le temps, dans des bornes si étroites était, il faut l'avouer, un grand inconvénient. Mais le danger de donner atteinte à la liberté publique, en continuant plus long-temps le même homme dans le commandement de toutes les forces de l'état, obligeait de passer par-dessus cet inconvénient, par la crainte d'un plus grand.

La nécessité des affaires, la distance des lieux et d'autres raisons obligèrent enfin les Romains à continuer le commandement des armées à leurs généraux pour plusieurs années. Mais il en arriva réellement l'inconvénient que l'on avait appréhendé; et les généraux devinrent, par cette durée du commandement, les tyrans de leur patrie. Entre autres exemples, je pourrais citer Sylla, Pompée, et surtout César.

<sup>1</sup> « *Ipsum Scipionem expectatio successoris, venturi ad paratam alterius labore ac periculo finiti belli famam sollicitabat.* » (Liv. lib. 30, n. 36.)

Le choix des généraux était ordinairement réglé sur le mérite des personnes; et les citoyens de Rome avaient en même temps une grande ressource et un puissant motif pour en user de la sorte. Ce qui leur facilitait ce choix, était la connaissance parfaite qu'ils avaient des sujets qui aspiraient au commandement, avec lesquels ils avaient servi plusieurs campagnes, qu'ils avaient vus en action, dont ils avaient eu le temps d'examiner et de comparer par eux-mêmes, et avec leurs camarades, le caractère, les talents, les succès et les qualités capables des plus hauts emplois. Cette <sup>1</sup> connaissance qu'avaient les citoyens romains du mérite de ceux qui demandaient le consulat déterminait ordinairement leurs suffrages en faveur des officiers en qui ils avaient reconnu, dans les campagnes précédentes, de l'habileté, du courage, de la bonté, de l'humanité. « Il a pris soin  
« de moi, disaient-ils, lorsque j'ai été blessé : il m'a  
« fait part du butin; c'est sous sa conduite que nous  
« nous rendîmes maîtres du camp des ennemis, et que  
« nous remportâmes une telle victoire; il a toujours  
« partagé la peine et la fatigue avec le soldat; on ne  
« peut dire s'il est plus heureux que courageux. » De quel poids étaient de tels discours!

Le motif qui portait les citoyens romains à examiner et à peser avec soin le mérite des contendants, était l'intérêt personnel de ceux qui faisaient le choix; qui,

<sup>1</sup> « Nùm tibi hæc parva videntur adjumenta et subsidia consulatus, voluntas militum? quæ quum per se valet multitudine, tum apud suos gratiâ; tum verò in consule declarando multùm etiam apud populum romanum auctoritatis habet suffragatio militaris... Gravis est illa ora-

tio : Me saucium recreavit; me prædâ donavit, hoc duce castra cepimus, signa contulimus; nunquam iste plus militi laboris imposuit, quàm sibi sumpsit; ipse quum fortis, tum etiam felix. Hoc quanti putas esse ad famam hominum ac voluntatem? » (Cic. *pro Muræna*, n. 38.)

devant la plupart servir sous leurs ordres, étaient fort attentifs à ne pas confier leur vie, leur honneur, le salut de la patrie à des généraux qu'ils n'estimaient point, et dont ils n'auraient point attendu un heureux succès. C'étaient les soldats mêmes, qui, dans les comices, choisissaient ces généraux. On sait qu'ils s'y connaissent, et l'on voit par l'expérience qu'ils s'y trompent rarement. On remarque encore aujourd'hui que, quand ils vont à la petite guerre, ils choisissent toujours entre eux, sans complaisance, ceux qui sont les plus capables de les commander. C'est par cet esprit que Marius fut choisi malgré son général Métellus. C'est ainsi que Scipion Émilien fut préféré par le jugement avantageux du soldat.

Il faut pourtant avouer que la nomination des commandants n'était pas toujours réglée par des vues publiques et supérieures; et que la cabale, l'adresse à s'insinuer dans l'esprit du peuple, à le flatter, à entrer dans ses passions, y avaient quelquefois part. C'est ce qu'on a vu à Rome à l'égard de Térentius Varro, et à Athènes à l'égard de Cléon. Le peuple est toujours peuple, c'est-à-dire léger, inconstant, capricieux, passionné; mais celui de Rome l'était moins qu'un autre. Il a donné en plusieurs occasions des exemples d'une modération et d'une sagesse qu'on ne peut assez admirer, se rendant de bonne grace aux avis des anciens, oubliant avec noblesse ou ses penchants, ou même ses haines, en faveur du bien public, et renonçant volontairement au choix qu'il avait fait des personnes peu capables de soutenir le poids des affaires, comme il arriva lorsque le consulat fut continué à Fabius après la remontrance que lui-même avait faite de l'incapacité

Liv. lib. 10,  
n. 22 et 24.  
Id. lib. 26,  
n. 22.



de ceux qui avaient été nommés : démarche <sup>1</sup> odieuse en toute autre conjoncture, mais qui pour-lors fit beaucoup d'honneur à Fabius, parce qu'elle était l'effet de son zèle pour la république, au salut de laquelle il ne craignait point de sacrifier en quelque sorte sa propre réputation.

Les armées ordinaires du peuple romain, lorsque les deux consuls marchaient ensemble, étaient de quatre légions : chaque consul en commandait deux. Elles s'appelaient *première*, *seconde*, *troisième*, et ainsi du reste, selon l'ordre où elles avaient été levées. Outre les deux légions que commandait chaque consul, il avait encore le même nombre d'infanterie, et le double de cavalerie, fournis par les alliés. Depuis l'association des peuples d'Italie au droit de bourgeoisie, cet ordre souffrit plusieurs changements. Les quatre légions destinées aux consuls n'étaient pas toutes les forces de Rome ; il y avait d'autres corps de troupes commandées par des préteurs, des proconsuls, etc.

Quand les consuls se trouvaient joints ensemble, leur autorité étant égale, ils commandaient alternativement, et avaient chacun leur jour, comme il arriva à la bataille de Cannes. Souvent l'un d'eux, reconnaissant dans son collègue un mérite supérieur, lui cédait volontairement ses droits. Agrippa Furius <sup>2</sup> en usa de

<sup>1</sup> « Tempus ac necessitas belli, ac discrimen summæ rerum faciebant ne quis aut in exemplum exquireret, aut suspectum cupiditatis imperii consulem haberet. Quin laudabant potius magnitudinem animi, quòd, quum summo imperatore esse opus reipublicæ sciret, seque eum haud dubiè esse ; minoris invidiam,

si qua ex re oriretur, quàm utilitatem reipublicæ fecisset. » (Liv. l. 24, n. 9.)

<sup>2</sup> « In exercitu romano quum duo consules essent potestate pari, quod saluberrimum in administratione magnarum rerum est, summa imperii, concedente Agrippa, penes collegam erat : et prælatus ille facilitati

la sorte à l'égard du célèbre T. Quintius Capitolinus ; et celui-ci, pour répondre à l'honnêteté et à la générosité de son collègue, lui communiquait tous ses desseins, lui faisait honneur de tous les succès, et l'égalait à lui en tout. Dans une autre occasion<sup>1</sup>, les tribuns militaires qui avaient été substitués aux consuls, et qui étaient pour-lors au nombre de six, avouèrent que, dans le temps de crise où l'on se trouvait, un seul d'entre eux était digne du commandement, c'était le grand Camille, et ils déclarèrent tous qu'ils avaient résolu de laisser entre ses mains toute l'autorité, persuadés que la justice qu'ils rendaient à son mérite les comblait eux-mêmes de gloire. Une démarche si généreuse fut suivie d'un applaudissement général. Tous s'écrièrent qu'on n'aurait jamais besoin de recourir à la souveraine puissance de la dictature, si la république avait toujours de tels magistrats, unis entre eux si parfaitement, également prêts à obéir ou à commander, mettant en commun toute la gloire, loin de vouloir l'attirer chacun à soi seul en particulier.

C'était un grand avantage pour une armée d'avoir un général tel que Tite-Live le décrit dans la personne de Caton<sup>2</sup>, qui fût capable de descendre dans le der-

summittentis se comiter respondebat, communicando consilia laudesque, et æquando imparem sibi. » (Lrv. lib. 3, n. 70.)

<sup>1</sup> « Collegæ fateri regimen omnium rerum, ubi quid bellici terroris ingruat, in viro uno esse : sibi que destinatum in animo esse, Camillo submittere imperium ; nec quisquam de majestate suâ detractum credere, quod majestati ejus viri concessissent..... Erecti gaudio fremunt, nec

dictatore unquam opus fore reipublicæ, si tales viros in magistratu habeat, tam concordibus junctos animis, parere atque imperare juxta paratos, laudemque conferentes potius in medium, quam ex communi ad se trahentes. » (Lrv. l. 6, n. 6.)

<sup>2</sup> « In consule ea vis animi atque ingenii fuit, ut omnia maxima minimæque per se adiret atque ageret ; nec cogitaret modò imperaretque quæ in rem essent, sed pleraque

nier détail, qui donnât ses soins et son attention aux petites et aux grandes choses; qui prévît de loin et préparât tout ce qui peut être nécessaire à une armée; qui ne se contentât pas de donner des ordres, mais qui veillât par lui-même à les faire exécuter; qui commençât par donner à toutes les troupes l'exemple d'une exacte et sévère discipline; qui le disputât avec le dernier des soldats pour la sobriété, les veilles et la fatigue; en un mot, qui n'eût d'autre distinction dans l'armée que celle du commandement, et de l'honneur qui y est attaché.

Polyb. l. 6,  
p. 466.

Après qu'on avait nommé les consuls et les préteurs, on procédait à l'élection des tribuns, qui étaient au nombre de vingt-quatre, six pour chaque légion. C'était sur eux que roulait tout le détail des différents soins qui regardent l'armée. Pendant le temps de la campagne, qui était de six mois, ils commandaient successivement deux à deux ensemble dans la légion pendant deux mois<sup>1</sup> : c'était le sort qui réglait l'ordre.

Ce furent d'abord les consuls qui nommèrent ces tribuns; et c'était un grand avantage pour le service, que les généraux fissent eux-mêmes le choix des officiers. Dans la suite<sup>2</sup>, de vingt-quatre tribuns, le peuple en nomma six vers l'an de Rome 393, et environ cinquante ans après, c'est-à-dire l'an de

per se ipse transigeret; nec in quemquam omnium gravius severiusque, quam in semetipsum imperium exerceret; parcimoniâ, et vigiliis, et labore cum ultimis militum certaret; nec quicquam in exercitu suo præcipui præter honorem atque imperium haberet.» (LIV. I. 34, n. 18.)

<sup>1</sup> « Secundæ legionis Fulvius tri-

bunus militum erat. Is mensibus suis dimisit legionem.» (LIV. I. 40, n. 41.)

<sup>2</sup> « Quum placuisset eo anno tribunos militum ad legiones suffragio fieri (nam et antea, sicut nunc quos Rufulos vocant, imperatores ipsi faciebant) secundum in sex locis Manlius tenuit.» (LIV. I. 7 [n. 5].)

Rome 444, il en nomma jusqu'à seize <sup>1</sup>. Mais, dans les guerres importantes, il avait quelquefois la modération et la sagesse de renoncer à son droit, et d'abandonner entièrement ce choix à la prudence des consuls et des préteurs <sup>2</sup>, comme cela arriva dans la guerre contre Persée, roi de Macédoine, dont Rome craignait beaucoup les suites.

De ces vingt-quatre tribuns, quatorze devaient avoir servi au moins cinq ans, et les autres dix ans : conduite pleine de sagesse, et bien propre à inspirer du courage aux troupes par l'estime et la confiance qu'elle leur donne pour leurs officiers ! Ils avaient soin même de distribuer tellement ces tribuns, que, dans chaque légion, il y en eût de plus âgés et de plus expérimentés mêlés avec ceux qui étaient plus jeunes, pour les instruire et les former au commandement.

Les préfets des alliés, *præfecti sociûm*, étaient dans les troupes alliées ce que les tribuns étaient dans les légions. On les tirait d'entre les Romains, comme on peut l'inférer de ces paroles de Tite-Live, *præfectos sociûm, civesque romanos alios*. Ce qui est confirmé par les noms de ceux qui se trouvent nommés dans Tite-Live, *lib. 27, n. 26 et 41; lib. 33, n. 36*, etc. Cette pratique, qui laissait aux Romains l'honneur du commandement en chef parmi les alliés, et qui ne donnait à ceux-ci que la qualité de premiers officiers su-

<sup>1</sup> « Duo imperia eo anno dari coepta per populum, utraque ad rem militarem pertinentia. Unum, ut tribuni senideni in quatuor legiones a populo crearentur, quæ antea perquam paucis suffragio populi relictis locis, dictatorum et consulum

ferè fuerant beneficia. » (Liv. lib. 9, n. 30.)

<sup>2</sup> « Decretum ne tribuni militum eo anno suffragiis crearentur, sed consulum prætorumque in iis faciendis iudicium arbitriumque esset. » (Liv. lib. 42, n. 31.)

balternes, était l'effet d'une sage politique pour tenir les alliés dans la dépendance, et pouvait contribuer beaucoup au succès des entreprises, en faisant régner dans toutes les troupes un même esprit et une même conduite.

Je n'ai point parlé des officiers appelés *legati*, lieutenants. Ils tenaient le premier rang après le consul pour le commandement, et servaient sous ses ordres, comme parmi nous les lieutenants-généraux servent sous le maréchal de France, ou sous le lieutenant-général le plus ancien qui commande en chef l'armée. Il paraît que c'étaient les consuls qui choisissaient ces lieutenants. Il en est fait mention dès les premiers temps de la république. Dans la bataille du lac de Régille, c'est-à-dire l'année de Rome 255, T. Herminius, lieutenant, se distingua d'une manière particulière. Fabius Maximus, si connu par sa sage conduite contre Annibal, ne dédaigna pas de devenir lieutenant de son fils, qui avait été nommé consul. Celui-ci, en cette qualité, était précédé de douze licteurs qui marchaient l'un après l'autre, dont une des fonctions était de faire rendre au consul les honneurs qui lui étaient dus. Fabius, le père, au-devant duquel son fils était allé, ayant passé les onze premiers licteurs toujours à cheval, le consul ordonna au douzième de faire son devoir. Ce licteur aussitôt cria à haute voix à Fabius qu'il eût à descendre de cheval. Ce vénérable vieillard obéit sur-le-champ, et, adressant la parole à son fils, *j'ai voulu voir*, lui dit-il, *si vous saviez que vous êtes consul*. On sait que la proposition que fit le grand Scipion l'Africain de servir comme lieutenant sous le

Liv. lib. 2,  
n. 20.

Id. lib. 24,  
n. 44.

Id. lib. 37,  
n. 1.

consul, son frère, déterminâ le sénat à donner à celui-ci la Grèce pour département.

On a remarqué sans doute, dans tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici des Romains, un esprit d'intelligence et de conduite qui fait bien voir que l'heureux succès de leurs armes n'était point l'effet du hasard, mais de la sagesse et de l'habileté qui régnaient dans toutes les parties du gouvernement.

### § II. *Levée des soldats.*

Les Lacédémoniens, à proprement parler, étaient un peuple de soldats. Ils ne cultivaient ni les arts, ni les sciences. Ils n'exerçaient point le trafic. Ils ne s'appliquaient pas davantage à l'agriculture, abandonnant le soin de leurs terres à des esclaves qu'on appelait *Ilotes*. Toutes leurs lois, tous leurs réglemens, toute leur éducation, en un mot, toute la constitution de leur république, tendaient à en faire des hommes de guerre. C'avait été là l'unique but de leur législateur, et l'on peut dire qu'il y réussit parfaitement. Jamais on ne vit de meilleurs soldats, plus faits à la fatigue, plus endurcis aux exercices militaires, plus formés à l'obéissance et à la discipline, plus remplis de courage et d'intrépidité, plus sensibles à l'honneur, plus dévoués à la gloire et au bien de la patrie.

On en distinguait de deux sortes : les uns, que l'on appelait proprement *Spartiates*, qui habitaient dans Sparte même; les autres, qu'on nommait seulement *Lacédémoniens*, qui demeuraient à la campagne. Les premiers étaient la fleur de l'état, et en remplissaient toutes les charges. Ils étaient presque tous capables de

Herod. l. 7,  
cap. 234.

commander. On sait le merveilleux changement qu'un seul d'entre eux (c'était Xanthippe), envoyé au secours des Carthaginois, causa dans leur armée; et comment Gylippe, autre Spartiate, sauva Syracuse. Tels étaient aussi les *trois cents*, qui, ayant à leur tête Léonide, arrêtaient long-temps aux Thermopyles l'armée innombrable des Perses. Le nombre des Spartiates montait pour-lors à huit mille hommes, ou un peu plus.

L'âge de porter les armes était depuis trente ans jusqu'à soixante. On destinait à la garde de la ville ceux qui étaient plus ou moins âgés. Ce n'était que dans une extrême nécessité qu'on mettait les armes entre les mains des esclaves. A la bataille de Platée, les troupes que Sparte fournit montaient à dix mille hommes, savoir cinq mille Lacédémoniens, et autant de Spartiates. Chacun de ceux-ci avait avec lui sept Ilotes, dont le nombre, par conséquent, montait à trente cinq mille. Ces derniers étaient armés à la légère. Il y avait fort peu de cavalerie à Lacédémone. La marine pour-lors y était inconnue. Ce ne fut que fort tard, et contre le plan de Lycurgue, qu'on s'y appliqua : et jamais cette république n'eut de nombreuses flottes.

Athènes était beaucoup plus grande et plus peuplée que Sparte. On y comptait, du temps de Démétrius de Phalère, vingt mille citoyens, dix mille étrangers établis dans la ville, quarante mille esclaves.

Tous les jeunes Athéniens se faisaient inscrire dans un registre public à l'âge de dix-huit ans, et prêtaient alors un serment solennel par lequel ils s'engageaient à servir la république et à la défendre de toutes leurs forces en toute occasion. Ce serment les obligeait jus-

qu'à l'âge de soixante ans. Chacune des dix tribus, qui formaient le corps de l'état, fournissait un certain nombre de soldats selon le besoin, pour servir ou par terre, ou sur mer; car la puissance navale d'Athènes devint, par succession de temps, fort considérable. On voit dans Thucydide que les troupes des Athéniens, au commencement de la guerre du Péloponnèse, étaient de treize mille hommes de pied armés pesamment, de seize cents archers, et d'à-peu-près autant de cavaliers, ce qui pouvait faire en tout seize mille hommes; sans compter seize autres mille hommes qui demeuraient pour la garde de la ville, de la citadelle et des ports, citoyens aussi au-dessous ou au-dessus de l'âge militaire, ou étrangers établis dans la ville. La flotte était pour - lors de trois cents galères. Je marquerai dans l'article suivant quel ordre on y gardait.

Thucyd. l. 2,  
p. 110.

Ces troupes, et de Sparte et d'Athènes, étaient peu nombreuses, mais pleines de courage, aguerries, intrépides, et l'on pourrait presque dire invincibles. Ce n'étaient point des soldats levés au hasard, souvent sans feu ni lieu, insensibles à la gloire, indifférents à un succès qui les touche peu, qui n'eussent rien à perdre, qui fissent de la guerre un métier de mercenaires, qui vendissent leur vie par une faible paie. C'était l'élite des deux peuples du monde les plus belliqueux; des soldats déterminés à vaincre ou à mourir, qui ne respiraient que guerre et que combats, qui n'avaient en vue que l'honneur et la liberté de leur patrie, qui, dans une bataille, croyaient voir à leurs côtés leurs femmes et leurs enfants, dont le salut était confié à leurs armes et à leur courage. Voilà quelles étaient les levées qu'on faisait dans la Grèce. Parmi de telles



troupes, on n'entendait point parler de désertion ni de punitions que la loi imposât aux déserteurs. Un soldat pouvait-il être tenté de renoncer pour toujours à sa famille et à sa patrie?

Il en faut dire autant des Romains, dont il nous reste à parler. Chez eux, c'étaient les consuls, qui, pour l'ordinaire, faisaient les levées; et comme on en nommait de nouveaux tous les ans, on faisait aussi tous les ans de nouvelles levées.

L'âge, pour entrer dans la milice, était de dix-sept ans. On n'y admettait que des citoyens<sup>1</sup>, et de cet âge, ou au-dessus, si ce n'est dans des cas extraordinaires et dans des besoins pressants, où l'on en recevait de moins âgés. Une seule fois la nécessité obligea d'armer des esclaves; mais auparavant, chose remarquable, on leur demanda à chacun en particulier s'ils s'engageaient volontairement et de plein gré, parce qu'on ne croyait pas pouvoir se fier à des soldats enrôlés par ruse ou par force. Quelquefois on allait jusqu'à armer ceux qui étaient détenus dans les prisons pour dettes ou pour crimes; mais ce cas était fort rare.

Les troupes romaines n'étaient donc composées que de citoyens. Ceux d'entre eux qui étaient pauvres (*proletarii, capite censi*) n'étaient point enrôlés. On voulait des soldats dont le bien répondît à la république du zèle qu'ils auraient à la défendre. La plus grande partie de ces citoyens séjournait à la campagne pour prendre soin eux-mêmes de leurs terres, et pour faire

<sup>1</sup> « Delectu edicto, juniores annis septemdecim, et quosdam prætextatos scribunt... Aliam formam novi delectus inopia liberorum capitum ac necessitas dedit. Octo mil-

lia juvenum validorum ex servitiis, prius sciscitantes singulos vellentne militare, empta publicè armaverunt.» (Liv. lib. 32, n. 57.)

valoir leur bien par leurs mains. Ceux qui habitaient à Rome avaient chacun leur portion de terre qu'ils cultivaient de même. Ainsi <sup>1</sup> toute cette jeunesse romaine était accoutumée à supporter les fatigues les plus rudes <sup>2</sup>, à souffrir le soleil, la pluie, la gelée; à coucher durement, et souvent au milieu des champs et en plein air; à vivre sobrement et sagement, et à se contenter de peu. Elle ne savait ce que c'était que les délices, avait les membres endurcis à toutes sortes de travaux, et, par son séjour à la campagne, avait contracté l'habitude de manier le fer, de creuser des fossés, et de porter de pesants fardeaux. Autant soldats que laboureurs, ces Romains, en s'enrôlant, ne faisaient que changer d'armes et d'instruments. Les jeunes gens qui demeuraient à la ville n'étaient pas élevés beaucoup plus délicatement que les autres. Les exercices continuels du Champ-de-Mars, les courses soit à pied, soit à cheval, toujours suivies de la coutume de passer le Tibre à la nage pour essuyer leur sueur, étaient un excellent apprentissage pour le métier de la guerre. De tels soldats devaient être bien intrépides : car moins on connaît les délices, moins on redoute la mort.

<sup>1</sup> Sed rusticorum mascula militum  
Proles, sabellis docta ligonibus  
Versare glebas, et severæ  
Matris ad arbitrium recisos  
Portare fustes.

(HORAT. Od. 7, lib. 3.)

<sup>2</sup> « Nunquam puto potuisse dubitari, aptiorem armis rusticam plebem, quæ sub dio et in labore nutritur; solis patiens; umbræ negligens; balnearum nescia; deliciarum ignara; simplicis animi; parvo contenta; duratis ad omnem laborum

tolerantiam membris; (cui gestare ferrum, fossam ducere, onus ferre consuetudo de rure est... Idem bellator, idem agricola, genera tantum mutabat armorum... Sudorem cursu et campestri exercitio collectum nando juvenus abluabat in Tiberi. Nescio enim quomodo minus mortem timet, qui minus deliciarum novit in vita. » (VEGET. *de Re milit.* l. 1, cap. 3.)

Avant que de procéder à la levée des troupes, les consuls avertissaient le peuple du jour où devaient s'assembler tous les Romains en âge de porter les armes. Le jour venu, et tous ces Romains se trouvant à l'assemblée ou dans le Capitole, ou dans le Champ-de-Mars, les tribuns militaires tiraient les tribus au sort l'une après l'autre, et appelaient à eux celle qui leur était échue; ensuite parmi ces citoyens ils faisaient leur choix, les prenant chacun à son rang, quatre à quatre, à-peu-près égaux en taille, en âge et en forme, et procédaient ainsi de suite jusqu'à ce que les quatre légions fussent complètes.

Après qu'on avait achevé la levée, chaque soldat prêtait serment entre les mains ou des consuls, ou des tribuns. Par ce serment ils promettaient *de s'assembler à l'ordre du consul, et de ne point quitter le service sans son ordre : d'obéir aux ordres des officiers, et de faire leur possible pour les exécuter; de ne point se retirer par crainte, ni pour prendre la fuite, et de ne point quitter leur rang.*

Ce n'était point ici une simple formalité, ni une cérémonie purement extérieure qui n'influât en rien sur la conduite; c'était un acte de religion très-sérieux, accompagné quelquefois des plus terribles imprécations, qui faisait une forte impression sur les esprits, qui était jugé d'une nécessité absolument indispensable, et sans lequel les soldats ne pouvaient point combattre contre l'ennemi. Les Grecs, aussi-bien que les Romains, faisaient prêter à leurs troupes ce serment, ou un pareil; et ils étaient fondés à le faire sur un grand principe. Ils savaient qu'un particulier, par lui-même, n'a aucun droit sur la vie des autres

hommes, qu'il faut que le prince, ou la république, qui en ont reçu le pouvoir de Dieu, lui mette les armes à la main; que ce n'est qu'en vertu de ce pouvoir, dont il est revêtu par son serment, qu'il peut tirer l'épée contre l'ennemi, et que, sans ce pouvoir, il se rend coupable de tout le sang qu'il répand, et commet autant d'homicides qu'il tue d'ennemis.

Le consul <sup>1</sup> qui faisait la guerre dans la Macédoine contre Persée, ayant licencié une légion dans laquelle servait le fils de Caton le censeur, ce jeune officier, qui ne cherchait qu'à se distinguer dans quelque action, ne se retira point avec la légion et demeura dans le camp. Son père écrivit aussitôt au consul pour le prier que, s'il voulait bien souffrir encore son fils dans l'armée, il lui fît prêter un nouveau serment, parce qu'étant dégradé du premier <sup>2</sup>, il n'avait plus de droit de combattre contre les ennemis; et il écrivit dans le même esprit à son fils, en l'avertissant de ne point combattre qu'il n'eût prêté de nouveau le serment.

Cic. de Offic.  
lib. 1,  
n. 36 et 37.

C'est en conséquence de ce même principe que le grand Cyrus loua extrêmement l'action d'un officier qui, ayant le bras levé pour frapper l'ennemi, dès qu'il eut entendu sonner la retraite, s'arrêta tout court, regardant ce signal comme une défense de passer outre. Que ne doit-on point attendre d'officiers et de soldats ainsi accoutumés à l'obéissance, et si pleins de respect pour l'ordre du général et pour les lois de la discipline?

Xenoph. in  
Cyrop.

<sup>1</sup> Manuce croit qu'il s'agit de Paul Émile, quoique les exemplaires de Cicéron portent Popilius ou Pompilius. = Vraisemblablement il s'agit de Popilius Læna, qui fut con-

sul la première année de la guerre macédonique. — L.

<sup>2</sup> « Quia priore amisso jure, cum hostibus pugnare non poterat. » (Cic.)

Les tribuns des soldats à Rome, après le serment, marquaient aux légions le jour et le lieu où elles devaient se trouver. Quand elles étaient assemblées au jour marqué, des plus jeunes et des moins riches on en faisait les armés à la légère; ceux qui les suivaient en âge étaient les *hastaires*; les plus forts et les plus vigoureux composaient les *princes*; et on prenait les plus anciens soldats pour en faire les *triaux*.

On donnait ordinairement deux légions à chaque consul. Le nombre des soldats d'une légion n'a pas toujours été le même; elle n'était d'abord que de trois mille hommes; elle fut depuis augmentée successivement jusqu'à quatre mille, cinq mille, six mille, et quelque chose de plus. Le nombre le plus ordinaire était de quatre mille deux cents hommes de pied, et trois cents hommes de cheval. Il était tel du temps de Polybe, et je m'y arrêterai.

La légion se divisait en trois corps, qui étaient *hastati*, les *hastaires*; *principes*, les *princes*; *triarii*, les *triaux*: qu'on me passe ces noms, je ne puis les exprimer autrement. Les deux premiers corps étaient composés chacun de douze cents hommes, et le troisième de six cents seulement.

Les *hastaires* formaient la première ligne: les *princes*, la seconde: les *triaux*, la troisième. Ce dernier corps était composé des soldats les plus âgés, les plus expérimentés et les plus braves de l'armée; il fallait que le danger fût grand et bien pressant pour qu'on en vînt jusqu'à cette troisième ligne, d'où vient cette expression proverbiale: *res ad triarios rediit*.

Chacun de ces trois corps se divisait en dix parties ou dix *manipules*, dont chacun était de six vingts

hommes pour les hastaires et les princes, et de soixante seulement pour les triaires.

Chaque manipule avait deux centuries ou compagnies. La centurie, anciennement et dans sa première institution sous Romulus, avait cent hommes, d'où elle avait tiré son nom; depuis elle n'en eut que soixante parmi les hastaires et les princes, et que trente parmi les triaires. On nommait *centurions* les chefs de ces centuries ou de ces compagnies : j'expliquerai bientôt la distinction de leurs rangs.

Outre ces trois corps, il y avait dans chaque légion des armés à la légère sous différents noms, *rorarii*, *accensi*, et dans les temps postérieurs, *velites* : ils étaient aussi au nombre de douze cents. Ils ne faisaient pas proprement un corps séparé, mais ils étaient répandus dans les trois autres corps, selon le besoin. Leurs armes étaient une épée, une javeline (*hasta*), une *parme*, c'est-à-dire un bouclier léger : on choisissait pour ce corps les soldats les plus jeunes et les plus agiles.

Au temps de Jules César, il n'est plus parlé de rangs distingués d'*hastaires*, de *princes*, ni de *triauxes*, quoique l'armée fût presque toujours rangée sur trois lignes. La légion pour-lors se divisa en dix parties, qu'on appelait *cohortes*; chaque cohorte était comme un abrégé de la légion; elle avait six vingts hastaires, six vingts princes, soixante triaires, et six vingts armés à la légère : ce qui fait en tout quatre cent vingt; et c'est précisément la dixième partie d'une légion, composée de quatre mille deux cents hommes de pied.

La cavalerie, chez les Romains, était peu nom-

breuse : trois cents chevaux pour plus de quatre mille hommes de pied. Elle se divisait en dix compagnies (*alas*), dont chacune était composée de trente hommes.

Liv. lib. 1,  
n. 43.

Les cavaliers étaient choisis entre les plus riches des citoyens ; et dans la distribution du peuple romain par centuries, dont Servius Tullius fut l'auteur, ils composaient les dix-huit premières centuries. Ce sont les mêmes qui sont dans la suite connus dans l'histoire sous le nom de chevaliers romains, et qui formèrent un troisième ordre mitoyen entre le sénat et le peuple : la république leur fournissait un cheval et son entretien.

Id. lib. 5,  
n. 7.

Jusqu'au siège de Veies il n'y eut point d'autre cavalerie dans les armées romaines. Alors ceux qui avaient la quantité de bien requise pour être admis dans la cavalerie, mais qui n'avaient point de cheval entretenu aux dépens du public, ni par conséquent le rang de cavaliers ou chevaliers, s'offrirent à servir dans la cavalerie, en se fournissant eux-mêmes de chevaux : leur offre fut acceptée.

Depuis ce temps il y eut des sortes <sup>1</sup> de cavaliers dans les armées romaines : les uns, à qui le public fournissait un cheval, *equum publicum*, et c'étaient les vrais chevaliers romains ; les autres, qui s'en fournissaient eux-mêmes, et servaient *equo suo*, et qui n'avaient point le titre ni les prérogatives de chevaliers.

Mais le cheval entretenu aux dépens du public fut toujours comme le titre constitutif du chevalier ro-

<sup>1</sup> Cette distinction paraît assez clairement marquée dans le discours de Magon au sénat de Carthage sur les anneaux d'or. *Neminem nisi equitem, et eorum ipsorum primores, id*

*insigne gerere.* (Liv. lib. 23, n. 12.) Ces *primores equitum* sont les vrais chevaliers romains, *qui merebant equo publico.*

main ; et lorsque les censeurs dégradèrent un chevalier romain , c'était en lui ôtant ce cheval .

Outre les citoyens qui formaient les légions , il y avait dans l'armée romaine les troupes des alliés : c'étaient des peuples de l'Italie que les Romains avaient soumis , et à qui ils avaient laissé l'usage de leurs lois et de leur gouvernement , à condition de leur fournir un certain nombre de troupes. Ils fournissaient pareil nombre d'infanterie que les Romains , et ordinairement le double de cavalerie. Entre les alliés on faisait choix des mieux faits et des plus braves , tant cavaliers que fantassins , qui devaient être auprès des consuls ; ceux-là s'appelaient *extraordinaires*. On prenait pour cela le tiers de la cavalerie et la cinquième partie de l'infanterie. Le reste était placé , moitié sur l'aile droite , moitié sur la gauche , les Romains se réservant ordinairement le centre.

L'armée romaine , comme on le voit par tout ce que j'ai dit jusqu'ici , était composée seulement de citoyens et d'alliés. Ce ne fut que la <sup>1</sup> sixième année de la seconde guerre punique que les Romains admirèrent des mercenaires dans leurs troupes ; ce qui ne fut point , ou rarement , pratiqué dans la suite du temps de la république. C'étaient des Celtibériens , et il se trouva qu'ils composaient la plus grande partie de l'armée de Cn. Scipion en Espagne ; faute essentielle , qui lui coûta la vie ; et peu s'en fallut qu'elle ne coûtât à Rome la perte de l'Espagne , et peut-être la ruine de son empire. C'est un exemple <sup>2</sup> , remarque sagement Tite-Live , qui

<sup>1</sup> « Id ad memoriam insigne est , heros , Romani habuerunt. » (Liv. lib. 24 , n. 49.)

<sup>2</sup> « Id quidem cavendum semper



doit apprendre aux généraux romains à ne jamais souffrir dans leurs armées un plus grand nombre d'étrangers que d'autres troupes. On sait que la révolte des troupes étrangères mit plus d'une fois Carthage à deux doigts de sa perte. Elle n'avait presque point d'autres soldats, et c'était le grand défaut de sa milice. Ce mélange de troupes étrangères et barbares, et leur supériorité en nombre dans les armées romaines, furent une des principales causes de la ruine entière de l'empire romain en Occident.

Je reviens aux centurions, dont je dois expliquer les divers rangs. J'ai dit que dans chaque manipule il y avait deux centuries, et par conséquent deux centurions. Celui qui commandait la première centurie du premier manipule des triaires, appelés aussi *pilani*, était le plus considérable de tous les centurions, et avait place dans le conseil avec le consul et les premiers officiers : *primipilus*, ou *primi pili centurio*. On l'appelait *primipilus prior*, pour le distinguer de celui qui commandait la seconde centurie du même manipule, lequel était appelé *primipilus posterior*. Il en était de même des autres centuries. Le centurion qui commandait la seconde centurie du manipule des mêmes triaires s'appelait *secundi pili centurio*; et ainsi jusqu'au dixième, qui s'appelait *decimi pili centurio*.

On gardait le même ordre parmi les hastaires et les princes. Le premier centurion des princes s'appelait *primus princeps*, ou *primi principis centurio*; le second, *secundus princeps*; et ainsi du reste jusqu'au dixième.

romanis ducibus erit, exemplaque hæc verè pro documentis habenda, ne ita externis credant auxiliis, ut

non plus sui roboris suarumque propriè virium in castris habeant.» (Liv. lib. 25, n. 35.)

De même parmi les hastaires, *primus hastatus*, *secundus hastatus*, etc.

Les centurions passaient d'un ordre inférieur à un ordre supérieur, non simplement par l'ancienneté, mais par le mérite.

Cette distinction de degrés et de places d'honneur, qui ne s'accordait qu'à la bravoure et à des services réels et connus, jetait parmi les troupes une émulation incroyable, qui tenait tout en haleine et dans l'ordre. Un simple soldat devenait centurion, et passant ensuite par tous les différents degrés, il pouvait s'avancer jusqu'aux premières places. Cette vue, cette espérance les soutenait au milieu des plus rudes fatigues, les animait, les empêchait de faire des fautes ou de se rebuter, et les portait aux actions les plus courageuses. C'est ainsi que se forme une armée invincible.

Les officiers étaient fort vifs pour conserver ces distinctions et ces prééminences. J'en rapporterai un exemple, qui est très-propre au sujet que je traite, c'est-à-dire à la levée des troupes, qui fait beaucoup d'honneur aux soldats romains, et qui montre de quelle modération et de quelle sagesse leur sensibilité pour la gloire était accompagnée.

Quand le peuple romain eut résolu de porter la guerre contre Persée, dernier roi de Macédoine, entre plusieurs autres mesures que l'on prit pour en assurer le succès, le sénat ordonna que le consul chargé de cette expédition lèverait autant de centurions et de soldats vétérans qu'il lui plairait du nombre de ceux qui n'auraient pas cinquante ans passés. Vingt-trois centurions, qui avaient été *primipiles*<sup>1</sup>, refusèrent de

Liv. lib. 42,  
n. 30-36.

<sup>1</sup> « Qui primos pilos duxerant. »

prendre les armes, à moins qu'on ne leur accordât le même rang qu'ils avaient eu dans les campagnes précédentes. L'affaire fut portée devant le peuple. Après que Popilius, qui avait été consul deux ans auparavant, eut plaidé la cause des centurions, et le consul la sienne propre, un des centurions qui en avaient appelé au peuple, ayant obtenu la permission de parler, s'expliqua de la sorte :

« Messieurs, je m'appelle Sp. Ligustinus. Je suis de  
 « la tribu Crustumine, originaire du pays des Sabins.  
 « Mon père m'a laissé un arpent de terre, et une petite  
 « cabane, où je suis né, et où j'ai été élevé, et j'y  
 « habite actuellement. Dès que je fus en âge de me  
 « marier, il me donna pour <sup>1</sup> femme la fille de son  
 « frère. Elle ne m'a rien apporté en mariage, hors la  
 « liberté, la chasteté, et une fécondité suffisante pour  
 « les plus riches maisons. Nous avons six fils et deux  
 « filles, mariées toutes deux. De mes six fils, quatre ont  
 « pris la robe virile, et deux portent encore la robe de  
 « l'enfance. J'ai commencé à porter les armes sous le  
 « consulat de P. Sulpicius et de C. Aurélius. J'ai servi  
 « deux ans en qualité de simple soldat dans l'armée qui  
 « fut employée en Macédoine contre le roi Philippe. La  
 « troisième année, T. Quintius Flaminius, pour me  
 « récompenser de mon courage, me fit capitaine de  
 « centurie <sup>2</sup> dans le dernier manipule des hastaires. Je  
 « servis ensuite comme volontaire en Espagne sous  
 « Caton; et ce général, si juste estimateur du mérite,

<sup>1</sup> « Pater mihi uxorem fratris sui  
 filiam dedit, quæ secum nihil attu-  
 lit præter libertatem, pudicitiam, et  
 cum his fecunditatem, quanta vel

in diti domo satis esset.

<sup>2</sup> « Decimum ordinem hastatum  
 assignavit. »

« me jugea digne d'être mis à la tête du premier maniple des hastaires <sup>1</sup>. Dans la guerre contre les Étoiliens et contre le roi Antiochus, je suis monté au même rang parmi les princes <sup>2</sup>. J'ai fait encore depuis plusieurs campagnes, et dans un assez petit nombre d'années j'ai été fait quatre fois primipile <sup>3</sup>, j'ai été récompensé trente-quatre fois par les généraux, j'ai reçu six couronnes civiques <sup>4</sup>, j'ai fait vingt-deux campagnes, et je passe cinquante ans. Quand je n'aurais pas rempli toutes mes années de service, quand mon âge ne me donnerait pas mon congé, substituant quatre de mes enfants à ma place, je mériterais bien d'être exempté de la nécessité de servir. Mais dans tout ce que j'ai dit, je n'ai prétendu que faire voir la justice de ma cause. Du reste, tant que ceux qui feront des levées me jugeront en état de porter les armes, je ne refuserai point le service. Les tribuns me mettront au rang qu'il leur plaira, c'est leur affaire : la mienne est de faire en sorte que personne n'ait le rang au-dessus de moi pour le courage, comme tous les généraux sous qui j'ai eu l'honneur de servir et tous mes camarades sont témoins que je me suis toujours conduit. Pour vous, centurions, malgré votre appel, comme pendant votre jeunesse même vous n'avez jamais rien fait contre l'autorité des magistrats et du sénat, il me semble qu'il convient qu'à l'âge où vous êtes, vous vous montriez soumis au sénat et aux consuls, et que vous trou-

<sup>1</sup> « Dignum judicavit, cui primum hastatum prioris centuriæ assignaret. »

<sup>2</sup> « Mihi primus princeps prioris centuriæ est assignatus. »

<sup>3</sup> « Quater primum pilum duxi. »

<sup>4</sup> On appelait ainsi les couronnes données pour avoir sauvé la vie à un citoyen.

« vlez honorable toute place qui vous mettra en état  
« de rendre service à la république<sup>1</sup>. » Quand il eut fini,  
le consul, après l'avoir comblé de louanges devant le  
peuple, sortit de l'assemblée, et le conduisit dans le  
sénat. Là on lui rendit de publiques actions de grâces  
au nom de cette auguste compagnie, et les tribuns  
militaires lui assignèrent pour marque et pour prix de  
son courage et de son zèle le primipile, c'est-à-dire la  
première place dans la première légion. Les autres  
centuriions, renonçant à leur appel, ne firent plus dif-  
ficulté de s'enrôler.

Rien n'est plus propre que de pareils faits à nous  
donner une juste idée du caractère romain. Quels  
fonds de bon sens, d'équité, de noblesse même et de  
grandeur d'âme dans ce soldat ! Il parle de son an-  
cienne pauvreté sans honte, et de ses glorieux services  
sans ostentation. Il ne s'entête point mal à propos sur  
un faux point d'honneur. Il défend modestement ses  
droits, et y renonce. Il apprend à tous les siècles à ne  
point disputer contre la patrie, à faire céder le bien  
public à ses intérêts particuliers, et il est assez heu-  
reux pour entraîner dans son sentiment tous ceux qui  
se trouvaient dans le même cas, et qui s'étaient asso-  
ciés à lui. De quelle force est l'exemple ! Il ne faut quel-  
quefois qu'un bon esprit pour ramener tous les autres  
à la raison.

---

<sup>1</sup> « Et omnia honesta loca ducere, quibus reimp. defensuri sitis. »

## ARTICLE III.

*Préparatifs de la guerre.*

Je renferme dans cet article ce qui regarde les vivres, la paie des soldats, leurs armes, et quelques autres soins que doivent prendre les généraux avant que de se mettre en marche.

§ I. *Des vivres.*

L'ordre que l'on gardait pour les vivres chez les Romains nous est plus connu que celui des Grecs; c'était le questeur qui était chargé de ce soin.

La ration de blé que l'on donnait à chaque soldat pour sa nourriture journalière était à peu près la même chez les deux peuples, c'est-à-dire un *choenix*, ou la huitième partie d'un boisseau romain<sup>1</sup>: il y avait six boisseaux dans le médimne. Le choenix était aussi la nourriture ordinaire des esclaves par jour.

Schelius,  
notis in Po-  
lyb.

On donnait donc au soldat romain piéton quatre boisseaux de blé pour un mois; c'est ce qui s'appelait *menstruum*; c'est-à-dire trente-deux choenix, ce qui faisait un peu plus d'un choenix par jour. Le piéton des alliés en recevait autant.

Le cavalier romain recevait par mois deux médimnes de blé, c'est-à-dire douze boisseaux, parce qu'il avait deux domestiques, ce qui faisait quatre-vingt-seize choenix, sur le pied d'un peu plus d'un choenix par

<sup>1</sup> Le boisseau romain contenait plus; et le nôtre a seize litrons. Ainsi les trois quarts du nôtre, et un peu c'était deux litrons par jour.

tête chaque jour. Ce cavalier avait deux chevaux, l'un pour lui, l'autre pour porter son bagage, le blé, l'orge, etc. Il recevait aussi par mois, pour ces deux chevaux, sept médimnes d'orge, qui font quarante-deux boisseaux, sur le pied d'un boisseau, et d'un peu plus de trois choenix par jour pour les deux chevaux.

Il fallait qu'un cavalier eût un certain revenu pour soutenir la dépense qu'on ne pouvait se dispenser de faire pendant la campagne : c'est pourquoi il arrivait quelquefois qu'un citoyen <sup>1</sup>, quoique de famille patricienne, était obligé par la pauvreté de servir dans l'infanterie.

Le cavalier des alliés recevait par mois un médimne et un tiers, c'est-à-dire huit boisseaux de blé, parce qu'il n'avait qu'un cheval, et par conséquent un seul domestique; et cinq médimnes d'orge pour ce cheval, qui font trente boisseaux, sur le pied d'un boisseau par jour.

La quantité de blé croissait pour les officiers à proportion de leur paie, dont il sera parlé dans la suite.

On doublait quelquefois la portion de blé aux soldats par honneur et par récompense, comme il paraît par plusieurs endroits de Tite-Live <sup>2</sup>.

La fourniture publique de blé, dont le soin, comme je l'ai dit, regardait les questeurs, était portée ou dans les vaisseaux, ou sur des chariots, ou sur des bêtes de

<sup>1</sup> «Magistrum equitum dicit L. Tarquitium patriciæ gentis, sed qui quum stipendia pedibus propter paupertatem fecisset, bello tamen primus longè romanæ juventutis habitus esset.» (Liv. lib. 3, n. 27.)

<sup>2</sup> «Milites, qui in præsidio fuerant, duplici frumento in perpetuum; in præsentia singulis bobus donati.» (Liv. lib. 7.)

«Hispanis duplicia cibaria dari jussa.» (Id. lib. 24.)

somme; mais les soldats fantassins portaient sur leurs épaules la portion de blé qu'on leur distribuait pour un certain temps; ce qui diminuait beaucoup l'attirail des bagages.

Quatre boisseaux de blé, qui étaient la mesure qu'on en donnait à chaque soldat pour un mois, étaient un pesant fardeau <sup>1</sup>, sans compter tout ce que le soldat portait outre cela. Il est certain qu'il était quelquefois chargé de quatre boisseaux <sup>2</sup>; mais c'était sans doute dans des occasions extraordinaires, comme dans une marche forcée, ou dans une expédition prompte et dans un pays ennemi. Il y a toute apparence qu'ordinairement il ne portait du blé que pour douze, quinze, ou vingt jours tout au plus; et ce poids diminuait tous les jours par la consommation journalière.

On peut demander pourquoi on donnait plutôt du blé à porter aux soldats que du pain cuit. Peut-être cette coutume était-elle passée de la ville dans le camp: car dans la ville les distributions publiques se faisaient, non en pain cuit, mais en blé. D'ailleurs le poids du blé était plus léger que celui du pain cuit. Pline marque que le poids d'un boisseau de blé en grain augmente précisément d'un tiers quand il est réduit en pain de munition <sup>3</sup>. Cette différence est considérable. Mais, d'un autre côté, on trouve que c'était un grand embarras pour les soldats de préparer eux-mêmes leur

<sup>1</sup> Le boisseau de blé, chez nous, pèse dix-neuf à vingt livres.

= Le boisseau romain pesait seize de nos livres. — L.

<sup>2</sup> « Consul menstruum jussu milite secum ferre profectus, decimo post die quam exercitum acceperat, castra movit. » (LIV. lib. 44, n. 2.)

« Aquileienses, nihil se ultra scire nec audere affirmare, quam triginta dierum frumentum militi datum. » (*Id.* lib. 43, n. 1.)

<sup>3</sup> « Lex certè naturæ, ut in quocumque genere pani militari tertia portio ad grani pondus accedat. » (PLIN. lib. 18, cap. 7.)



pain, de moudre le blé, et de le faire cuire. Quoique ce fût par chambrées, qu'on appelait *contubernia*, ce soin nous paraît fort embarrassant. Mais, pour en bien juger, il faut se transporter en esprit dans les temps et dans les pays dont il s'agit, et se rendre attentif aux coutumes qui y régnaient. Le soldat romain, occupé à moudre le blé et à le faire cuire, ne pratiquait dans le camp que ce qu'il faisait tous les jours à la ville en temps de paix. Sa farine lui fournissait je ne sais combien de mets. Outre le pain ordinaire, il en faisait de la bouillie, qu'il aimait fort; il la mêlait avec du lait; il en assaisonnait les légumes; il en faisait promptement des galettes cuites sur une petite platine mise sur des charbons ardents, ou sur de la cendre chaude, comme on le pratiquait anciennement pour régaler les hôtes, et comme le pratique encore aujourd'hui tout l'Orient, où l'on préfère beaucoup ces galettes à notre meilleur pain.

Liv. lib. 3,  
n. 27.

Il y avait de certaines occasions où l'on donnait du pain cuit aux soldats. Quand L. Quintius Cincinnatus fut créé dictateur contre les Éques, il ordonna à toute la jeunesse capable de porter les armes de se trouver dans le Champ-de-Mars avant le coucher du soleil avec des pains cuits pour cinq jours, et avec douze pieux chacun. Il chargea ceux des citoyens qui étaient plus âgés de cuire ce pain pour les jeunes, pendant que ceux-ci seraient occupés à préparer leurs armes, et à se fournir de pieux. Cela se faisait principalement quand on s'embarquait sur mer <sup>1</sup>, parce qu'il y avait

<sup>1</sup> « Ut socii navales decem dierum cocta cibaria ad naves deferrent. » (Liv. lib. 21, n. 49.)

« Cum triginta dierum coctis cibariis naves conscenderunt. » (Liv. lib. 23.)

moins de commodités sur les vaisseaux pour cuire du pain que sur terre.

Mais, pour l'ordinaire, c'était le soldat lui-même qui avait soin de moudre son blé, ou dans de petits moulins qu'il portait avec lui, ou sur des pierres; et de faire cuire le pain, non dans des fours, mais sur des charbons, ou sous la cendre.

Au blé que l'on donnait aux soldats on ajoutait du sel, des légumes, du fromage, et quelquefois du lard et de la chair de porc.

La boisson répondait à cette nourriture. Il était rare qu'à l'armée on usât du vin. Caton l'ancien ne buvait que de l'eau; dans les grandes chaleurs seulement il y mêlait du vinaigre. L'usage de cette boisson était commun dans les armées : on la nommait *posca*. Chaque soldat était obligé d'en avoir une bouteille dans son équipage. L'empereur Pescennius avait interdit toute autre boisson à son armée : *Jussit vinum in expeditione neminem bibere, sed aceto universos esse contentos*. L'expression *universos* semble marquer que cette interdiction était générale, et pour les officiers aussi bien que pour le simple soldat. Cette boisson (*posca*) était propre à désaltérer promptement et à corriger le vice des eaux qu'ils rencontraient dans leur marche. Hippocrate dit que le vinaigre est rafraîchissant : ὄξος ψυκτικόν : c'est pourquoi on en donnait aux moissonneurs et à ceux qui travaillaient à la campagne. Aristote nous apprend que les Carthaginois, en temps de guerre, s'abstenaient de vin.

J'entends dire que ce qui embarrasse le plus les gens de guerre dans la lecture de l'histoire ancienne, c'est l'article des vivres; et leur embarras n'est point sans

Plut. in Cat.  
p. 336.

Spartian. [in  
Pesc. Nigro,  
§ 10.]

Ruth. 2, 14.

OEcon.  
lib. 1, c. 5.

fondement. On ne voit point que ni les Grecs, ni les Romains eussent la précaution de préparer des magasins de fourrage, de faire des dépôts de vivres, d'avoir un munitionnaire en office, et de se faire suivre d'un grand nombre de caissons. On est effrayé de ce qui est dit de l'armée de Xerxès, roi de Perse, qui montait, en comptant tout l'attirail dont elle était suivie, à plus de cinq millions de personnes, et pour la nourriture de laquelle il fallait, selon la supputation d'Hérodote, plus de six cent mille boisseaux de blé par jour. Comment fournir à une telle armée une quantité si énorme de blé, et du reste à proportion ?

Herod. 1. 7,  
cap. 187.

Id. ibid.  
cap. 20.

Il faut se souvenir que le même Hérodote a eu soin d'avertir que Xerxès avait travaillé pendant quatre ans aux préparatifs de cette guerre. Un nombre considérable de vaisseaux chargés de blé et d'autres munitions de bouche côtoyait toujours l'armée de terre, et il en survenait perpétuellement de nouveaux qui ne la laissaient manquer de rien, le trajet de l'Hellespont jusqu'à la mer de Grèce et à l'île de Salamine étant très-court, et cette expédition ne dura pas un an. Mais elle ne doit point être tirée à conséquence, étant extraordinaire, et l'on peut dire unique.

Dans les guerres que les Grecs se faisaient les uns aux autres, leurs troupes étaient peu nombreuses et accoutumées à une vie sobre ; elles ne s'éloignaient pas beaucoup de leur pays, et elles y revenaient presque toujours régulièrement tous les hivers. Ainsi l'on voit qu'il ne leur était pas difficile d'avoir des vivres en abondance, surtout pour les Athéniens, qui étaient maîtres de la mer.

Il en faut dire autant des Romains, chez qui le soin

des vivres était infiniment moins embarrassant qu'il ne l'est maintenant chez la plupart des peuples de l'Europe. Leurs armées étaient beaucoup moins nombreuses, et elles avaient beaucoup moins de cavalerie. Une légion de quatre mille fantassins faisait un corps (à notre manière) de six ou sept bataillons; et, n'ayant que trois cents chevaux, elle ne formait que deux escadrons. Ainsi une armée consulaire d'environ seize mille fantassins, en comptant les Romains et leurs alliés, était composée d'à-peu-près vingt-cinq de nos bataillons, et n'avait que huit ou neuf de nos escadrons. Aujourd'hui, par rapport à vingt-cinq bataillons, nous avons souvent plus de quarante escadrons. Quelle diminution de fourrages et de vivres!

Il ne fallait point alors quatre ou cinq mille chevaux pour le train d'artillerie; point de boulangers ni de fours; point de caissons en grand nombre, à quatre chevaux chacun.

Outre cela, la manière sobre dont on vivait à l'armée, réduite à l'exact nécessaire, épargnait une multitude infinie de domestiques, de chevaux, de bagages, qui maintenant épuise nos magasins, affame nos armées, jette toujours une lenteur dans l'exécution des entreprises, et souvent y apporte un obstacle insurmontable. Cette manière de vivre n'était pas seulement pour les simples soldats, elle leur était commune avec les officiers et avec les généraux. On a vu des empereurs même, c'est-à-dire des maîtres de l'univers, Trajan, Adrien <sup>1</sup>, Pescennius <sup>2</sup>, Alexandre Sévère <sup>3</sup>, Probe,

<sup>1</sup> « Cibis etiam castrensibus in propatulo libenter utebatur (Adrianus) hoc est larido, caseo, et poscâ. » (SPARTIAN.)

<sup>2</sup> « In omni expeditione (Pescennius) militarem cibum sumpsit ante papilionem. » (*Id.*)

<sup>3</sup> « Apertis papilionibus (Alexan-

Julien <sup>1</sup>, et plusieurs autres, non-seulement vivre sans luxe, mais se contenter d'un plat de bouillie ou de pois, d'un morceau de fromage ou de lard, et faire gloire de s'égalier aux derniers des soldats. On comprend aisément de quel poids étaient de tels exemples, et combien ils contribuèrent à diminuer l'attirail d'une armée, à entretenir parmi les troupes le goût de frugalité et de simplicité, et à en écarter tout luxe et tout faste.

Ce n'est point sans raison que les auteurs que j'ai cités à la marge font tous remarquer que ces empereurs affectaient de manger à découvert et à la vue de toutes les troupes. *In propatulo... Ante papilionem... Apertis papilionibus... Sub columellis tabernaculi.* Ce spectacle attirait, instruisait, consolait le soldat, et ennoblissait la mauvaise chère qu'il faisait, par la ressemblance avec celle de ses maîtres : *cunctis videntibus atque gaudentibus.*

Comparons une armée de trente mille hommes, composée d'officiers et de soldats tels qu'en avaient les Grecs et les Romains, robustes, sobres, aguerris, et endurcis à toutes sortes de fatigues, avec nos armées de cent mille hommes, et l'attirail fastueux qui les suit : y a-t-il un général un peu sensé et entendu qui ne préférât la première ? C'est avec de pareilles troupes que les Grecs ont arrêté toutes les forces de l'Orient, et que les Romains ont vaincu et soumis tous les autres peuples. Quand reviendra-t-on à une si

der) prandit atque cœnavit, quum  
militarem cibum, cunctis videnti-  
bus atque gaudentibus, sumeret. »  
(LAMPRID.)

<sup>1</sup> « Et imperatori (Juliano) non

cupediæ ciborum regio more, sed  
sub columellis tabernaculi parcius  
cœnatura pultis portio parabatur  
exigua, etiam munifici fastidienda  
gregario. » (AMMIAN, lib. 25.)

louable coutume? Ne se trouvera-t-il point quelque général d'armée d'un mérite et d'un rang supérieur, et en même temps d'un esprit solide et sensible à la vraie gloire, qui comprenne combien il y aurait d'honneur de se montrer libéral, généreux, magnifique pour les sentiments et les actions, et de répandre à pleines mains l'argent pour animer les soldats, ou pour aider des officiers dont le revenu ne répond pas toujours à leur naissance ni à leur mérite; et de se réduire dans tout le reste, je ne dis pas à cette simplicité et à cette pauvreté des anciens maîtres du monde (une si sublime vertu est au-dessus des forces de notre siècle), mais à une honnête et noble modestie, qui pourrait peut-être, par la force de l'exemple bien puissant dans ceux qui commandent, donner le ton à tous les généraux, et réformer le mauvais et pernicieux goût de la nation.

Le soin des vivres a toujours été et sera toujours ce qui doit occuper un bon général. La maxime de Caton, que *la guerre nourrit la guerre*<sup>1</sup>, est bonne dans des pays abondants et pour de petites armées: celle des Grecs est plus généralement vraie, que *la guerre ne fournit point à l'ordre et à point nommé des vivres*. Il faut en avoir fait provision, et pour le présent et pour l'avenir. Un des principaux avis que Cambyse, roi des Perses, donna à son fils Cyrus, qui devint si célèbre dans la suite, fut de ne point s'engager dans aucune expédition, qu'il ne se fût auparavant informé par lui-même, si l'on avait pourvu à la subsistance des troupes. Paul Émile ne voulut point partir pour la Macédoine qu'il ne se fût assuré du

Liv. lib. 34,  
n. 9.

<sup>1</sup> « Bellum, inquit Cato, seipsum alet. »

transport des vivres. Si Cambyse et Darius eussent pris ce soin, ils ne se seraient point exposés à faire périr leurs armées, le premier dans l'Éthiopie, l'autre dans la Scythie. Celle d'Alexandre aurait été affamée, si l'on avait suivi le sage conseil de Memnon, le plus habile des généraux de ce temps-là, qui voulait qu'on ravageât dans l'Asie Mineure une certaine étendue de pays par où ce prince devait nécessairement passer. Avant la bataille de Cannes, Annibal n'avait pas pour dix jours de vivres : un délai de quelques semaines le réduisait à la dernière extrémité. César, avant celle de Pharsale, était près de périr faute de vivres, si Pompée eût voulu, ou plutôt s'il eût pu attendre encore dix ou douze jours. La famine est un ennemi contre lequel l'habileté et le courage des commandants et des soldats ne peuvent rien, et que le nombre des troupes ne fait que fortifier.

### § II. *Paie des soldats.*

Chez les Grecs les soldats faisaient d'abord la guerre à leurs dépens. Cela était très-naturel, puisque c'étaient les citoyens mêmes qui s'unissaient pour défendre leurs biens, leurs familles et leur vie, et qu'ils y étaient personnellement intéressés.

La pauvreté dont Sparte fit long-temps profession donne lieu de croire qu'elle ne stipendiait point ses troupes. Tant que les Spartiates demeuraient en Grèce, la république leur fournissait la portion des repas publics, et un habit par an. Il entraient un peu de viande dans cette fourniture, et il y avait un officier particulier pour leur en faire la distribution. Nous avons

vu qu'Agésilas, pour mortifier Lysandre, qui avait rempli les premières places de la république, lui fit donner cette charge qui n'était de nulle considération. Les Spartiates, pendant la guerre, se contentaient de cette fourniture, en y ajoutant les petits pillages pour subsister plus au large. Depuis que Lysandre eut rouvert l'entrée de Sparte à l'or et à l'argent, et y eut formé un trésor public, comme les Lacédémoniens étaient souvent transportés hors de leur territoire dans l'Asie Mineure, il n'y a pas de doute que la république n'ait été obligée alors de fournir à leur subsistance par des secours particuliers. On voit qu'à la prière du même Lysandre, le jeune Cyrus augmenta à ceux qui servaient sur les galères de Lacédémone la solde que les Perses avaient coutume de leur payer, et que de trois oboles il la fit monter à quatre <sup>1</sup>, ce qui débaucha beaucoup de matelots aux Athéniens. Le fort de Sparte n'était pas la marine. Quoiqu'elle fût arrosée de la mer au levant et au midi, ses côtes n'étaient pas favorables pour des vaisseaux, et elle n'avait que le seul port de Gythée, qui n'était pas fort grand ni fort commode; aussi sa flotte était peu nombreuse, et n'avait presque que des étrangers pour matelots. On ne sait pas certainement quelle paie Sparte donnait aux troupes qui la servaient par terre, ni si elle fournissait aux uns et aux autres la nourriture.

Périclès établit le premier une paie aux soldats athéniens, qui, jusque-là, avaient servi gratuitement la république. Outre qu'il était bien aise de se concilier par ce moyen les bonnes grâces du peuple, un motif

Plut. in Agésilas. et Lys.

<sup>1</sup> De cinq sous à un peu plus de six sous et demi.



plus pressant l'obligea d'introduire ce changement. Il faisait la guerre au loin dans la Thrace, dans la Chersonèse, dans les îles, dans l'Ionie, pendant plusieurs mois de suite, sans molester ni vexer les alliés. Il était impossible que des bourgeois éloignés si long-temps de leurs biens, de leurs métiers et des autres moyens de gagner leur vie (car on sait que la plupart étaient artisans, comme les Lacédémoniens le leur reprochèrent), pussent servir sans avoir quelque secours. C'était une justice que la république leur devait, et Périclès agit moins en magistrat populaire qu'en juge équitable. Seulement il prévint en sage politique les désirs du peuple par rapport à une démarche qui devenait nécessaire.

La paie ordinaire des matelots était trois oboles <sup>1</sup>, qui font la moitié d'une dragme, c'est-à-dire cinq sous; la paie des troupes de terre quatre oboles <sup>2</sup>, c'est-à-dire un peu plus de six sous et demi; celle des hommes de cheval, une dragme, dix sous.

On avait établi un assez bon ordre pour subvenir aux dépenses de la guerre. Les quatre anciennes et primitives tribus d'Athènes s'étaient multipliées jusqu'à dix. Alors, pour le paiement de ce qui s'imposait, on tira de chaque tribu six vingts citoyens, qui faisaient en tout douze cents, que l'on partagea en quatre compagnies de trois cents, et en vingt classes, dont chacune était encore divisée en deux parties, l'une des citoyens les plus riches, l'autre de ceux qui l'étaient moins. C'était sur ces citoyens riches et opulents, mais plus les uns que les autres, que tombaient les charges pu-

<sup>1</sup> 45 centimes. — L.

<sup>2</sup> 61 centimes. — L.

bliques. Quand il arrivait quelque urgente et subite nécessité, qu'il fallait lever des troupes ou équiper une flotte, on faisait la répartition des dépenses entre ces citoyens à proportion de leurs revenus; les plus riches faisaient les avances, afin que la république fût servie promptement; et les autres prenaient du temps pour les rembourser, et pour payer leur quote-part.

Il paraît, par l'exemple de Lamachus qui fut envoyé avec Nicias pour commander au siège de Syracuse, que les généraux athéniens servaient à leurs frais. Plutarque observe que ce Lamachus, qui était fort pauvre, se trouvant hors d'état de fournir aux dépenses de la guerre, comme les autres, envoya au peuple un mémoire de celles qu'il avait faites pour sa propre personne, où il faisait entrer en ligne de compte sa nourriture journalière, ses vêtements, et jusqu'à sa chaussure.

Plut. in Nic.  
p. 533.

Les soldats romains, dans les premiers temps de la république, la servaient gratuitement, et sans recevoir de paie. Les guerres pour-lors ne se faisaient pas loin de Rome, et n'étaient pas de longue durée. Dès qu'elles étaient terminées, les soldats retournaient chez eux, et prenaient soin de leurs biens, de leurs terres, et de leurs familles. Ce ne fut que plus de trois cent quarante ans depuis la fondation de Rome, que le sénat, à l'occasion du siège de Veïes, qui fut fort long, et continué sans interruption pendant l'hiver, contre la coutume, ordonna, sans en être requis, que la république paierait aux soldats une somme réglée, pour le service qu'ils lui rendraient<sup>1</sup>. Ce décret, d'autant plus agréable

<sup>1</sup> « Additum deinde, omnium maximè tempestivo principum in multitudinem munere, ut ante men-

tionem ullam plebis tribunorumve decerneret senatus, ut stipendium miles de publico acciperet, quum

au peuple, qu'il ne paraissait l'effet que de la pure libéralité du sénat, causa une joie universelle, et tous les citoyens s'écrièrent qu'ils étaient prêts à répandre leur sang et de sacrifier leur vie pour une patrie si bienfaisante.

Le sénat romain fit paraître, en cette occasion, la même sagesse que Périclès avait montrée à Athènes. Les soldats faisaient entendre d'abord sourdement, puis d'une manière assez ouverte, leurs plaintes et leurs murmures contre la longueur du siège, qui les mettait dans la nécessité de demeurer éloignés de leur famille pendant l'hiver même, et causait, par cette longue absence, le dépérissement de leurs héritages, qui demeuraient incultes, et devenaient incapables de fournir à leur subsistance. Ce furent là les vrais motifs de la démarche du sénat, qui accorda habilement comme une grâce ce que la nécessité allait lui arracher par les invectives de quelque tribun du peuple, qui s'en serait fait honneur.

Liv. lib. 4,  
n. 60.

Id. lib. 33,  
n. 42.

Pour fournir à cette paie, on imposa un tribut sur les citoyens, à proportion de leur revenu. Les sénateurs donnèrent l'exemple, qui entraîna après eux tous les autres, malgré l'opposition des tribuns du peuple. Il paraît que personne n'en était exempt, pas même les augures ni les pontifes. Ils s'en étaient dispensés pendant quelques années par voie de fait, et de leur autorité privée. Les questeurs les firent assigner pour

ante id tempus de suo quisque functus eo munere esset. Nihil acceptum unquam a plebe tanto gaudio traditur. Concursum itaque ad curiam esse, prehensatasque exeuntium manus, et patres verè appellatos, ef-

fectum esse fatentibus, ut nemo pro tam munifica patria, donec quicquam virium superesset, corpori aut sanguini suo parceret.» (Liv. lib. 4, n. 59.)

se voir condamner au paiement de toutes les années. Ils en appelèrent au peuple, qui les condamna. Quand la guerre était terminée, et qu'on avait fait un butin considérable sur les ennemis, on en employait quelquefois une partie à restituer aux particuliers les sommes qu'on avait exigées d'eux pour les frais de la guerre : en quoi l'on voit une bonne foi bien admirable et bien rare. Le tribut dont je parle subsista jusqu'au triomphe de Paul-Émile sur les Macédoniens, qui fit entrer tant de richesses dans le trésor public, qu'on jugea à propos d'abolir pour toujours cette imposition.

Dionys. Halic. in Excer. legat. p. 747.

Plut. in Paul. AEm. p. 275.

Quoique le soldat ne servît ordinairement que la moitié de l'année, il recevait la solde pour une année entière, comme il paraît par plusieurs endroits de Tite-Live; et elle lui était payée à la fin de la campagne : quelquefois aussi de six mois en six mois. Ce que j'ai dit jusqu'ici de la paie ne regarde que les fantassins.

Elle fut aussi accordée <sup>1</sup> trois ans après aux cavaliers pendant le même siège de Veïes. C'était la république qui leur fournissait des chevaux : ils avaient eu la générosité, dans un pressant besoin de l'état, de déclarer qu'ils s'en fourniraient eux-mêmes à leurs propres dépens.

La paie des soldats n'a pas toujours été la même : elle a varié selon les temps. Elle fut d'abord de trois as <sup>2</sup> seulement par jour pour les piétons (un peu plus de trois sous); il y avait alors dix as au denier, qui était de même poids et de même prix que la dragme chez les Grecs. Le denier fut depuis porté à seize as,

<sup>1</sup> « Equiti certus numerus æris ( suis ) merere equites cœperunt. »  
est assignatus. Tum primùm equis ( Liv. lib. 5, n. 7.)

<sup>2</sup> 25 centimes. — L.

Plin. lib. 33,  
cap. 3.

Polyb. lib. 2,  
p. 103.

Sueton. in  
Jul. Cæs.  
cap. 26.

l'année de Rome 536, sous la dictature de Fabius : et pour-lors la paie monta de trois sous à cinq sous. La modicité de cette paie <sup>1</sup> ne doit pas nous étonner, vu celle du prix des vivres. Polybe nous apprend que de son temps le boisseau de froment ne valait ordinairement en Italie que quatre oboles, c'est-à-dire six sous et demi, et le boisseau d'orge la moitié. Un boisseau de froment suffisait à un soldat pour huit jours.

Jules-César, pour s'attacher davantage les soldats doubla leur paie, et la fit monter jusqu'à dix sous. *Legionibus* <sup>2</sup> *stipendium in perpetuum duplicavit.*

Il y eut encore quelques changements sous les empereurs; mais je ne crois pas devoir entrer dans ce détail <sup>3</sup>.

Polybe, après avoir marqué que la paie journalière des piétons était d'un peu plus de trois sous <sup>4</sup>, ajoute que celle des centurions était de six sous et demi <sup>5</sup>, et celle des cavaliers de dix sous <sup>6</sup>.

De cette paie journalière du simple soldat résultait une somme totale pour toute l'année, laquelle somme, sur le pied de cinq sous par jour, qui était la paie ordi-

<sup>1</sup> Le denier était resté à la même valeur; les *as* seuls avaient diminué de prix, puisque la même quantité d'argent représentait seize *as*, au lieu de dix. Il s'ensuit que les cinq nouveaux *as* avaient précisément la même valeur que les trois anciens. La paie fut donc exhaussée nominativement; mais, par le fait, elle n'éprouva aucun changement, et resta le tiers du denier. — L.

<sup>2</sup> 51 centimes. — L.

<sup>3</sup> Ce détail peut se borner à dire que Domitien l'augmenta d'un quart

(Sueton. in *Domit.* §. 8.), elle fut alors de 13 *as* et  $\frac{1}{2}$ , ou les  $\frac{5}{6}$  du denier; ce qui faisait par mois 25 deniers ou un *aureus*. Mais, par l'effet de la diminution progressive dans le poids des monnaies, ces  $\frac{5}{6}$  du denier n'excédèrent pas 57 centimes; en sorte que le soldat ne gagna que 6 centimes, ou environ  $\frac{1}{10}$  à cette augmentation. — L.

<sup>4</sup> Deux oboles.

<sup>5</sup> Quatre oboles.

<sup>6</sup> Six oboles.

naire du temps de Polybe, faisait près de cent livres, sans y comprendre la ration de blé qu'on leur fournissait pour chaque jour, et quelques autres vivres. Je prends ici l'année sur le pied de douze mois, chacun de trente jours, qui font trois cent soixante jours; et il paraît qu'on la prenait quelquefois de la sorte par rapport à la paie militaire. Quand elle fut doublée par Jules-César, cette somme annuelle montait à près de deux cents livres.

Sur cette somme annuelle on retenait une partie pour les habits, les armes et les tentes. C'est Tacite qui le marque : *enimverò militiam ipsam gravem, infructuosam; denis in diem assibus animam et corpus aestimari. Hinc vestem, arma, tentoria.* Et Polybe y ajoute le blé : *non frumentum, non vestem, nec arma gratuita militi fuisse; sed certa horum pretia de stipendio à quæstore deducta*<sup>1</sup>.

Annal. l. 1,  
c. 17.

Pour ce qui regarde les grands officiers, les consuls, les proconsuls, les lieutenants, les préteurs, les propréteurs, les questeurs, il ne paraît point que la république payât leurs services autrement que par l'honneur. Elle leur fournissait les frais nécessaires et indispensables pour leur commission : les vêtements, les tentes, les chevaux, les mulets, et tout l'équipage militaire. Ils avaient un certain nombre d'esclaves réglé, qui n'allait pas fort loin, et qu'il ne leur était pas libre d'augmenter, la loi ne leur permettant d'en prendre de nouveaux qu'à la place de ceux qui seraient morts. Dans les provinces par où ils passaient, ils n'exigeaient

Verr. de Sig.  
n. 9.

<sup>1</sup> Voici le texte original : Τοῖς δὲ Ῥωμαίοις τοῦτε σίτου καὶ τῆς ἐσθῆτος, καὶ ἂν τινος ὄπλου προσδεηθῶσι, πάντων τούτων ὁ ταμίαις τὴν τεταγμένην τιμὴν ἐκ τῶν ὀψωνίων ὑπολογίζεται. (POLYB. VI, 39, 12.)—L.

des alliés que du fourrage pour leurs chevaux et du bois pour eux ; encore ceux qui se piquaient d'imiter le parfait désintéressement des anciens ne l'exigeaient point. C'est ainsi que se conduisait Cicéron, comme il le marque lui-même en écrivant à son ami Atticus. « On ne fait aucune dépense <sup>1</sup>, dit-il, ni pour moi, ni pour mes lieutenants, ni pour le questeur, ni pour aucun autre officier. Je n'accepte ni le fourrage ni le bois, quoique la loi Julia le permette. Je souffre seulement qu'on fournisse à mes gens une maison et quatre lits ; encore souvent logent-ils sous des tentes. » L'esprit du gouvernement des Romains était que leurs commandants et leurs magistrats ne fussent aucunement à charge aux alliés. C'est une conduite si pleine de sagesse et d'humanité qui rendait l'autorité des Romains si respectable et si aimable ; et l'on peut dire avec vérité qu'elle contribua plus que la force de leurs armes à les rendre maîtres de l'univers.

Liv. lib. 42,  
n. 1.

Tite-Live nous apprend le nom de celui qui le premier donna atteinte à la loi Julia, qui réglait les dépenses qu'on pouvait exiger des alliés ; et son exemple n'eut que trop d'imitateurs, qui enchérèrent bientôt sur lui. C'était L. Posthumius. Il était mécontent des habitants de Préneste, parce que, dans un séjour qu'il y avait fait n'étant encore que simple particulier, ils ne lui avaient pas fait le traitement qu'il croyait lui être dû. Quand il fut nommé consul, il songea à s'en

<sup>1</sup> « Nullus fit sumptus in nos, neque in legatos, neque in quæstorem, neque in quemquam. Scito non modò nos fœnum, aut quod lege Juliâ dari solet, non accipere ; sed ne ligna quidem, nec præter quatuor

lectos et tectum quemquam accipere quidquam : multis locis ne tectum quidem, et in tabernaculo manere plerumque. » (Epist. 16, lib. 5, ad Attic.)

venger. Devant passer par leur ville pour aller à son département, il leur fit savoir qu'ils eussent à envoyer leur premier magistrat à sa rencontre, à lui préparer un logement au nom et aux dépens du public, et à lui tenir prêtes pour son départ les bêtes de somme qui lui étaient nécessaires. Avant lui, dit Tite-Live, aucun magistrat n'avait été à charge aux alliés, ni exigé d'eux aucune dépense. La république leur fournissait des mulets, des tentes, et tout l'attirail nécessaire à un commandant, afin qu'ils ne pussent rien exiger de tel des alliés. Comme l'hospitalité était pour lors fort en honneur et en usage, ils logeaient chez leurs amis particuliers, et ils se faisaient un plaisir de les recevoir à leur tour à Rome, quand ils y venaient. Lorsqu'on envoyait des lieutenants pour quelque prompt expédition, les villes par où ils passaient recevaient ordre de leur fournir un cheval, et rien de plus. Quand le consul aurait eu un juste sujet de plainte contre les Prénestens, il n'aurait pas dû profiter ou plutôt abuser de l'autorité que lui donnait sa charge pour le leur faire sentir. Leur silence<sup>1</sup>, soit qu'il vînt d'une modération ou d'une timidité excessive, les empêcha de porter leurs plaintes au peuple romain, et autorisa dans la suite les magistrats à aggraver de jour en jour ce nouveau joug, comme si l'impunité du premier exemple eût été une marque d'approbation du côté de Rome, et fût devenue pour eux un titre légitime.

<sup>1</sup> « Injuria (le sens demande qu'on lise ira) consulis etiamsi justa, non tamen in magistratu exercenda, et silentium nimis aut modestum aut

timidum Prænestinorum, jus velut probato exemplo magistratibus fecit graviorum in dies talis generis imperiorum. » (Liv.)



Les anciens, loin d'en user ainsi, et de chercher à s'enrichir aux dépens des alliés, ne songeaient qu'à les protéger et à les défendre. Ils se croyaient bien payés des services qu'ils avaient rendus à l'état par la gloire de leurs belles actions; et souvent, après de grandes victoires et d'illustres triomphes, ils mouraient dans le sein de la pauvreté, où ils avaient toujours vécu. L'histoire des Grecs et des Romains en fournit beaucoup d'exemples.

### § III. *Armes anciennes.*

Mon dessein n'est pas de parcourir ici toutes les sortes d'armes dont se servaient les soldats parmi toutes les nations. Je me renfermerai principalement, selon ma coutume, dans ce qui regarde les Grecs et les Romains, qui avaient, sur la matière dont il s'agit, beaucoup d'usages communs. Les Romains les avaient empruntés, pour la plupart, des Toscans et des nations grecques qui habitaient dans l'Italie. Florus<sup>1</sup> remarque que Tarquin l'ancien, originaire de Corinthe, introduisit à Rome en beaucoup de choses ce qui se pratiquait dans la Grèce.

Les armes étaient anciennement d'airain, puis de fer. Les poètes prennent souvent l'un pour l'autre.

L'armure des Grecs, aussi bien que de la plupart des autres nations, était, dès les temps les plus reculés, le casque, la cuirasse, le bouclier, la lance et l'épée. Ils employaient aussi l'arc et la fronde.

Le CASQUE était une arme défensive pour couvrir

<sup>1</sup> « Tarquinius priscus.... oriundus Corintho, græcum ingenium italicis artibus miscuit. » (FLOR. lib. 1, cap. 5.)

la tête et le cou. Il était de fer ou d'airain, souvent en forme de tête, ouvert par le devant, et laissant le visage découvert. Il y avait des casques, et surtout ceux à la grecque, qui pouvaient se rabattre sur le visage et le couvrir. On y mettait sur le haut des figures d'animaux, de lions, de léopards, de griffons, et d'autres. On les ornait d'aigrettes qui flottaient au vent, et en relevaient la beauté.

La CUIRASSE s'appelait en grec *θώραξ*, nom qui a passé aussi dans la langue latine, qui employa encore plus communément celui de *lorica*. On fabriquait d'abord les cuirasses de fer ou d'airain en deux pièces, comme on les fait encore aujourd'hui ; ces deux pièces s'attachaient sur les côtés avec des boucles. Alexandre ne laissa à la cuirasse que celle de ces deux parties qui couvrait la poitrine, afin que la crainte d'être blessés au dos, qui était sans défense, empêchât les soldats de fuir.

Polyæn.  
Strateg. l. 4.

Il y avait des cuirasses d'un métal si dur, qu'elles étaient absolument à l'épreuve des coups. Zoïle, habile ouvrier dans ce genre, en offrit deux à Démétrius surnommé *Poliorcète* ; et, pour en montrer l'excellence, il fit lancer une flèche par une machine appelée *cata-pulte*, qui n'était qu'à vingt-six pas de distance. Avec quelque force que la flèche fût lancée, à peine effleura-t-elle la cuirasse, et y laissa-t-elle quelque trace.

Plut.  
in Demetr.  
p. 898.

Plusieurs nations faisaient les cuirasses de lin ou de laine : c'étaient des cottes d'armes à plusieurs doublures, qui résistaient aux coups, ou du moins qui en diminuaient la force. Celle dont Amasis fit présent aux Lacédémoniens était d'un travail merveilleux, ornée de figures de plusieurs sortes d'animaux, et bro-

Herod. l. 3,  
cap. 47.

chée d'or. Ce qu'il y avait de plus admirable dans cette cuirasse, c'est que chacun des fils, quoiqu'il fût fort délié, était composé de trois cent soixante plus petits fils, qu'on distinguait aisément.

J'ai dit que la cuirasse s'appelait en latin *lorica*. Ce mot vient de *lorum*, courroie, lanière de cuir, parce qu'elle était faite de cuir de bête; et c'est de là aussi que vient le mot de *cuirasse*. La cuirasse des légionnaires romains consistait en des courroies, dont ils étaient ceints depuis les aisselles jusqu'à la ceinture. On en faisait aussi de cuir couvert de lames de fer disposées en forme d'écaillés, ou d'anneaux de fer passés l'un dans l'autre, qui faisaient des chaînes entrelacées. C'est ce qu'on nomme en français *cotte de mailles*, et en latin *lorica hamis conserta*, ou *hamata*.

Avec le *thorax* des Grecs, le soldat était beaucoup moins capable de mouvements, d'agilité, de force; au lieu que les bandes de cuir, qui se couvraient successivement, laissaient au soldat romain toute la liberté de l'action, et, en le couvrant comme une veste, le défendaient contre les traits.

Le BOUCLIER était une arme défensive propre à couvrir le corps. Il y en avait de différentes sortes.

*Scutum*, θυρεός, et σάκος. L'écu. Ce bouclier était long, et quelquefois d'une grandeur si démesurée, qu'il couvrait un homme presque tout entier. Tels étaient ceux des Égyptiens, dont parle Xénophon. Il fallait qu'il fût bien grand chez les Lacédémoniens pour qu'on pût rapporter dessus ceux qui avaient été tués. De là venait cet ordre célèbre que donna une mère spartiate à son fils lorsqu'il partait pour la guerre :

ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τὰν; c'est-à-dire, *ou rapportez ce bouclier, ou revenez dessus.*

C'était la dernière honte de revenir du combat sans son bouclier : apparemment parce que cela laissait entrevoir qu'on l'avait quitté pour fuir plus promptement, n'ayant d'autre attention que celle de sauver sa vie. On se souvient qu'Épaminondas, blessé à mort dans la célèbre bataille de Mantinée, quand on l'eut rapporté dans sa tente, demanda d'abord avec inquiétude et empressement si son bouclier était sauvé.

*Clypeus*, ἀσπίς. On le confond souvent avec *scutum*. Il est néanmoins constant qu'ils étaient différents, puisque, dans le cens ou dénombrement que fit faire Servius Tullius, on attribua le *clypeus* à ceux de la première classe, et le *scutum* à ceux de la seconde. En effet, le *scutum* était long et carré, le *clypeus* rond et plus court. L'un et l'autre avaient été en usage chez les Romains dès le temps des rois. Depuis le siège de Veïes <sup>1</sup>, le *scutum* devint plus commun. Les Macédoniens se servirent toujours du *clypeus* <sup>2</sup>, sinon peut-être dans les derniers temps.

Le bouclier des légions romaines était convexe, de la forme d'une tuile à canal. Il avait, selon Polybe, quatre pieds de long, et deux pieds et demi de large. Ces boucliers étaient anciennement de bois, dit Plutarque dans la vie de Camille : mais ce capitaine romain les fit couvrir de lames de fer, afin qu'ils eussent la force de résister aux coups.

Plut. in Cam.  
p. 150.

<sup>1</sup> « Clypeis antea romani usi : deinde, postquam facti sunt stipendiarii, scuta pro clypeis fecere. » (Liv. lib. 8, n. 8.)

<sup>2</sup> « Arma, clypeus, sarissæque illis (Macedonibus); P. romano scutum, majus corpori tegumentum. » (Liv. lib. 9, n. 19.)

*Parma* était un petit bouclier rond, plus léger et plus court que le *scutum*, dont se servait l'infanterie pesamment armée. Cette *rondache* était le bouclier des soldats armés à la légère, et de la cavalerie.

*Pelta* était à peu près la même chose que ce qu'on appelait *cetra*. Ce bouclier était léger, coupé comme une demi-lune, ou comme un demi-cercle.

ÉPÉE. Les formes en étaient fort différentes, et en grand nombre; je ne m'amuserai point à les rapporter. Je me contente de remarquer<sup>1</sup> qu'il y avait des épées longues et sans pointe, qui ne servaient qu'à frapper de taille, comme étaient celles des Gaulois, dont il sera bientôt parlé. Il y en avait d'autres plus courtes, plus fortes, qui frappaient d'estoc et de taille, c'est-à-dire de la pointe et du tranchant, *punctim et cæsim*, tels qu'étaient les sabres espagnols, que les Romains empruntèrent d'eux, et dont ils se servirent toujours avec avantage. Avec ces sabres ils coupaient des bras entiers<sup>2</sup>, enlevaient des têtes, et faisaient des blessures horribles.

La manière dont on portait anciennement l'épée n'était pas uniforme. Les Romains la portaient pour l'ordinaire sur la cuisse droite, apparemment pour laisser un mouvement plus libre au bouclier, qui était au côté gauche; mais, en certains monuments, on voit de leurs soldats qui la portaient sur la gauche.

<sup>1</sup> « Gallis Hispanisque scuta ejusdem formæ ferè erant, dispares ac dissimiles gladii. Gallis prælongi, ac sine mucronibus: Hispano, punctim magis quàm cæsini assueto petere hostem brevitate habiles, et cum mucronibus. » (Liv. lib. 22, n. 46.)

<sup>2</sup> « Gladio hispaniensi detruncata corpora brachiis abscissis, aut totâ cervice desectâ, divisa a corpore capita, patentiaque viscera, et fœditatem aliam vulnerum viderunt. » (Liv. lib. 31, n. 34.)

Il est remarquable que ni les Grecs ni les Romains, les deux peuples du monde les plus belliqueux, ne portaient point l'épée hors les temps de guerre. Aussi le duel n'était-il point connu chez eux.

LES PIQUES OU LANCES étaient d'usage presque parmi tous les peuples. Celles qu'on voit dans les monuments faits du temps des empereurs romains sont d'environ six pieds et demi de longueur, en y comprenant le fer.

La sarisse des Macédoniens était d'une si prodigieuse longueur, qu'on aurait peine à croire qu'une telle arme eût pu être d'usage, si tous les anciens ne convenaient sur ce point. On lui donne seize coudées, qui font plus de quatre toises de long.

L'ARC et les FLÈCHES sont de l'antiquité la plus reculée. Il y avait peu de nations qui ne s'en servissent. Les Crétois passaient pour d'excellents archers. On ne voit point que les Romains aient fait usage de l'arc dans les premiers temps de la république. Ils s'en servirent depuis; mais il paraît qu'ils n'avaient guère d'autres archers que ceux des troupes auxiliaires.

La FRONDE était encore un instrument de guerre fort usité chez plusieurs nations. Les Baléares, ou les peuples des îles que nous appelons *Majorque* et *Minorque*, excellaient à la fronde. Ils avaient tant de soin d'y exercer leurs jeunes gens, qu'ils ne leur donnaient point de pain à déjeuner qu'après qu'ils avaient touché le but. Les Baléares étaient fort employés dans les armées des Carthaginois et dans celles des Romains, et ils contribuaient beaucoup au gain des batailles. Tite-Live fait mention de quelques villes d'Achaïe,

Veget. de Re  
milit. l. 1,  
cap. 16.

Égium, Patres, Dymes<sup>1</sup>, dont les habitants étaient encore plus habiles à la fronde que les Baléares. Ils jetaient plus loin leurs pierres, et avec plus de force et de certitude, sans manquer jamais la partie du visage à laquelle ils en voulaient. La fronde lançait les pierres avec tant de roideur, que ni bouclier ni casque n'en pouvaient soutenir l'impétuosité; et l'adresse de ceux qui la maniaient<sup>2</sup> était quelquefois telle, selon le témoignage de l'Écriture, qu'ils auraient pu même frapper un cheveu, sans que la pierre se fût détournée d'un côté ni d'autre. Au lieu de pierres, on mettait quelquefois des balles de plomb dans la fronde, qui portaient beaucoup plus loin.

JAVELOTS. Il y en avait de deux sortes, qui sont : γρόσφος, *hasta*. Je l'appelle *javeline*. C'était une espèce de dard, assez semblable à une flèche, dont le bois avait pour l'ordinaire trois pieds de long et un doigt de grosseur. La pointe était longue de quatre doigts, et si amenuisée, qu'au premier coup elle se faussait; de sorte que les ennemis ne pouvaient la renvoyer. Les soldats armés à la légère s'en servaient. Ils avaient à la main droite plusieurs javelines, qu'ils lançaient de loin<sup>3</sup>: mais, quand il fallait en venir aux mains, ils les transportaient à la gauche, pour être en état de se

<sup>1</sup> « Longius certiusque et validiore ictu, quam Balearis funditor, eo telo usi sunt... Non capita solum hostium vulnerabant, sed quem locum destinassent oris. » (LIV. I. 38, n. 29.)

<sup>2</sup> « Sic fundis lapides ad certum jacentes, ut capillum quoque possent percutere, et nequaquam in alteram partem ictus lapidis deferre-

tur. » (JUDIC. 20. 16.)

<sup>3</sup> « Et quum cominus venerant, gladiis a velitibus trucidabantur. Hic miles tripedalem parmam habet, et in dextra hastas, quibus eminens utitur... Quod si pede collato pugnandum est, translatis in laevam hastis, stringit gladium. » (LIV. I. 38, n. 21.)

servir de l'épée. Tite-Live <sup>1</sup> leur donne sept javelines.

Ἰσσός, *pilum*. Je l'appelle *javelot* : il était <sup>2</sup> plus gros et plus fort que la javeline. Les légionnaires le lançaient sur l'ennemi avant que d'en venir aux mains. Quand ils n'en avaient ni le temps ni l'espace, ils le jetaient à terre, et fondaient sur l'ennemi l'épée à la main.

Les cavaliers avaient presque les mêmes armes que les fantassins : le casque, la cuirasse, l'épée, la lance, et un bouclier plus petit et plus léger.

On voit dans Homère que, dès le temps de la guerre de Troie, les personnes les plus distinguées montaient avec un écuyer sur des chars bien attelés, pour se faire plus vivement jour dans les bataillons, et pour combattre du haut de ces chars avec plus d'avantage. On s'en désabusa bientôt par le double inconvénient d'être arrêté tout court par des haies, des ravins, des fossés, ou de rester sans issue au milieu des ennemis, quand les chevaux étaient blessés.

On introduisit dans la suite l'usage des chariots armés de faux, qu'on plaçait au front de la bataille, pour commencer par mettre en désordre l'ennemi. Cette manière de combattre eut d'abord un grand cours parmi tous les peuples d'Orient, et fut regardée comme fort propre à décider de la victoire. Les peuples les plus habiles dans le maniement des armes, comme les Grecs et les Romains, ne l'adoptèrent point, voyant

<sup>1</sup> « Eis parmæ breviores quàm equestres, et septena jacula quaternos longa pedes data, præfixa ferro, quale hastis velitaribus inest. » (LIV. lib. 26, n. 4.)

<sup>2</sup> « Arma romano scutum... et pilum, haud paulò quàm hasta vehementius ictu missuque telum. » (LIV. lib. 9, n. 19.)



par expérience que les cris des troupes ainsi attaquées, les traits des soldats armés à la légère, et, plus que tout cela encore, l'inégalité du terrain, rendaient tout l'appareil de ces chars inutile, et souvent même pernicieux à ceux qui l'avaient employé.

Les nations qui avaient chez elles des éléphants, comme celles de l'Orient et de l'Afrique, crurent que ces animaux aussi dociles que redoutables par leur force et par leur taille, pourraient leur être fort utiles dans les combats. En effet, instruits et conduits avec art, ils leur rendirent de grands services. Ils portaient sur leur dos leurs conducteurs, et étaient placés ordinairement devant le front de l'armée. Partant de là, ils rompaient les rangs les plus serrés avec une impétuosité qu'on ne pouvait soutenir, écrasaient par leur masse énorme des bataillons entiers, et jetaient partout l'épouvante et le désordre. Pour en tirer encore plus d'utilité, on éleva sur leur dos des tours, qui étaient comme des bastions portatifs, du haut desquels les soldats d'élite qui y étaient enfermés lançaient avec avantage des traits contre les ennemis, et achevaient de les mettre en déroute.

Cet usage a subsisté long-temps chez les nations dont j'ai parlé, d'où il passa chez les autres peuples, qui avaient connu par une funeste expérience combien ces animaux étaient capables de contribuer à la victoire. Alexandre ayant vaincu les peuples soumis à l'empire des Perses, et ensuite ceux des Indes, commença à se servir des éléphants dans ses expéditions; et ses successeurs, dans les guerres qu'ils se firent les uns aux autres, en rendirent l'usage fort commun. Pyrrhus en fit passer en Italie, et les Romains ap-

priront de ce général, et ensuite d'Annibal, l'avantage qu'on en pouvait tirer dans un jour de bataille. Ce fut dans la guerre contre Philippe <sup>1</sup> qu'ils s'en servirent pour la première fois.

Mais cet avantage, quelque grand qu'il parût, était contre-balancé par des inconvénients qui en dégoutèrent peu à peu. Les généraux, instruits par l'expérience, rendaient inutile l'effort des éléphants, en ordonnant à leurs troupes de s'ouvrir pour leur laisser un passage libre. Outre cela, les cris effrayants de l'armée ennemie, joints à une grêle de traits et de pierres lancées de divers côtés par les archers et les frondeurs, les troublaient, les effarouchaient, les mettaient en fureur, et souvent les obligeaient de se tourner contre leurs propres troupes, et d'y faire le ravage qu'ils devaient porter parmi les ennemis. Pour lors, celui qui les conduisait était forcé, pour éviter ce malheur, de leur enfoncer dans la tête un poinçon, qui les faisait tomber morts dans l'instant.

Liv. lib. 27,  
n. 46.

Les chameaux, outre qu'on les employait pour porter le bagage, servaient aussi dans les combats. Ils avaient cela de commode, que dans les pays arides et sablonneux ils supportaient aisément la soif. Cyrus en fit grand usage dans la bataille contre Crésus, et ils contribuèrent beaucoup à la victoire qu'il y remporta, parce que les chevaux des ennemis n'en pouvant soutenir l'odeur, furent mis aussitôt en désordre. On voit dans Tite-Live des archers arabes montés sur des chameaux avec des épées longues de six pieds, afin de

Veget. 1. 3,  
cap. 23.  
Xenoph. in  
Cyrop. 1. 7,  
p. 176.

Liv. lib. 37,  
n. 40.

<sup>1</sup> « Consul in aciem descendit quia captos aliquot bello punico habente signa prima locatis elephantis: bebant usi sunt. » (Liv. 1. 31, n. 36.)  
quo auxilio tum primum Romani,

pouvoir atteindre l'ennemi du haut de ces grands animaux. Quelquefois deux archers arabes montaient ensemble le même chameau, adossés l'un contre l'autre, afin de pouvoir, même en fuyant, lancer des flèches contre ceux qui les poursuivaient.

Job. 39, 19-25. Ni les éléphants, ni les chameaux n'approchaient point du service que le cheval rend à une armée. Cet animal paraît né pour les combats. Il a dans son air, dans son encolure, dans sa marche, quelque chose de guerrier, comme Job le marque si bien dans l'admirable description qu'il en fait.

En plusieurs pays, les cavaliers et les chevaux étaient tout couverts de fer : c'est ce qu'on appelait *cataphracti equites*.

Mais ce que nous avons de la peine à comprendre, chez tous les peuples anciens les chevaux n'avaient ni étriers, ni selle, et les cavaliers étaient sans bottes. L'éducation, l'exercice, l'habitude les avaient accoutumés à se passer de ces secours, et à ne pas même s'apercevoir qu'ils leur manquaient. Il y avait des cavaliers, tels que les Numides, qui ne connaissaient pas même l'usage des brides pour conduire leurs chevaux, et qui cependant, par le seul ton de la voix, ou par l'impression du talon et de l'éperon, les faisaient avancer, reculer, arrêter, tourner à droite et à gauche, en un mot, leur faisaient faire toutes les évolutions de la cavalerie la mieux disciplinée. Quelquefois, menant ensemble deux chevaux, ils sautaient de l'un sur l'autre dans le fort même du combat, pour soulager le premier lorsqu'il était fatigué. Ces Numides, aussi-bien que les Parthes, n'étaient jamais plus terribles que quand ils semblaient prendre la fuite par crainte et par lâcheté;

car alors, tournant tout à coup visage, ils lançaient leurs traits et leurs flèches contre l'ennemi qui ne s'attendait à rien moins, et tombaient sur lui avec plus d'impétuosité qu'auparavant.

J'ai rapporté jusqu'ici ce que j'ai trouvé de plus important par rapport aux armes des anciens. De tout temps les grands capitaines ont voulu qu'on prît un soin particulier de l'armure des soldats. Ils ne se souciaient pas beaucoup qu'elle fût brillante par l'or et l'argent; ils laissaient cette vaine parure à des peuples mous, efféminés, tels que les Perses. Ils cherchaient un éclat plus vif<sup>1</sup>, plus martial et plus propre à inspirer la terreur, tel qu'est celui de l'acier et de l'airain.

Ce n'est pas seulement à l'éclat, c'est surtout à la qualité des armes, que les grands capitaines ont été attentifs. On a admiré avec raison l'habileté du grand Cyrus, qui, à son arrivée chez Cyaxare son oncle, changea l'armure des troupes. La plupart ne se servaient presque que de l'arc et du javelot, et ne combattaient par conséquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement sur le petit. Il les arma de boucliers, de cuirasses, et d'épées ou de haches, pour les mettre en état de combattre de près, et d'en venir tout d'un coup aux mains avec les ennemis, dont, par ce moyen, la multitude devenait inutile. Iphicrate, célèbre général des Athéniens, fit plusieurs changements utiles dans l'armure des soldats pour ce qui regarde les boucliers, les piques, les épées, les cuirasses.

Xenoph. in  
Cyrop. l. 2,  
pag. 40.

<sup>1</sup> « Macedonum dispar acies erat: colori veste, sed ferro atque ære fulgentibus. » (Q. CURT. lib. 3, c. 3.)

Plut.  
in Philop.  
p. 360.

Philopémen de même, comme je l'ai marqué en son lieu, changea l'armure des Achéens, qui était, avant lui, très-défectueuse; ce qui ne contribua pas peu à les rendre supérieurs à tous leurs ennemis. On a vu beaucoup d'autres exemples pareils, qu'il serait trop long de rapporter ici, mais qui montrent de quel secours est pour une armée l'habileté d'un général appliqué à réformer tout ce qui peut être défectueux, et combien il est dangereux de vouloir toujours s'en tenir aux usages établis de longue main, et de n'oser y faire aucun changement.

Nul peuple ne fut plus éloigné de cette scrupuleuse crainte que les Romains. Ayant étudié avec attention tout ce qui se pratiquait de plus utile chez leurs voisins et chez leurs ennemis, ils surent bien en profiter; et par les divers changements qu'ils introduisirent dans leurs troupes tant pour l'armure que pour le reste de la milice, ils les rendirent invincibles.

#### ARTICLE IV.

##### § I. Soins préliminaires du général.

Tout ce que nous avons vu jusqu'ici, la levée des troupes, leur paie, leurs armes, leurs vivres, n'est, pour ainsi dire, que le mécanisme de la guerre. Il est d'autres soins encore plus importants, qui dépendent de la tête et de l'habileté du général.

Ceux qui se sont le plus distingués dans la science de l'art militaire ont toujours cru que le prince ou le général doit avant tout régler l'état de la guerre, examiner s'il faut attaquer ou se tenir sur la défensive,

former son plan pour l'un ou pour l'autre de ces partis, avoir une exacte connaissance du pays où il porte ses armes, s'instruire du nombre et de la qualité des troupes des ennemis, pressentir, s'il se peut leurs desseins, prendre de loin les mesures capables de les déconcerter, prévoir tous les cas qui peuvent arriver pour s'y préparer, et tenir toutes ses résolutions si couvertes et si cachées, que rien n'en échappe et n'en transpire au-dehors. Je ne sais si jamais le secret a été gardé plus inviolablement qu'il l'a été parmi nous dans la guerre qui vient d'être terminée; ce qui n'est pas une médiocre louange pour le ministère.

On a vu dans la guerre contre Philippe les sages précautions que prit Paul Émile avant que d'entrer en campagne, pour se mettre au fait de tout; précautions qui furent la principale cause de la victoire qu'il remporta sur ce prince. Liv. lib. 44,  
n. 18.

C'est de ses soins préliminaires que dépend le succès des entreprises. Voilà par où commença Cyrus, dès qu'il fut arrivé chez Cyaxare, son oncle, qui n'avait point songé à prendre aucune de ces mesures.

C'est une chose admirable de voir les ordres que donne ce même Cyrus avant que de marcher contre l'ennemi, et le détail immense où il entre sur tous les besoins de l'armée.

On devait traverser pendant quinze jours des pays qui avaient été ravagés, et où l'on ne trouverait ni vivres ni fourrages; il ordonne qu'on en porte pour vingt jours, et que les soldats, au lieu de se charger de bagage, convertissent ce poids-là en une pareille charge de munition de bouche, sans s'embarrasser de lits ni de couvertures pour le sommeil, dont la fatigue leur

tiendra lieu. Ils étaient accoutumés à boire du vin ; et de peur que le changement subit de boisson ne les rendît malades, il les avertit d'en porter une certaine quantité avec eux, et de s'accoutumer peu à peu à s'en passer entièrement, et à se contenter d'eau. Il leur recommande aussi de porter des viandes salées, de moulins à bras pour faire le pain, des médicaments pour les malades; de mettre dans chaque chariot de bagage une faucille et un hoyau, et sur chaque bête de voiture une hache et une faux, et d'avoir soin de se fournir de mille choses dont on a besoin. Il se charge de mener avec lui des maréchaux, des cordonniers, et d'autres ouvriers, avec toutes sortes d'outils convenables à leurs métiers. Au reste, dit-il publiquement, tout marchand qui aura soin de faire apporter des vivres dans le camp sera honoré et récompensé de moi et de mes amis; et si quelque un même manque d'argent pour faire des provisions, pourvu qu'il me donne des sûretés, et qu'il s'oblige de suivre l'armée, je l'assisterai de ce que j'aurai. Un tel détail, et j'en ai passé une partie, n'est point indigne d'un général, ni d'un grand prince tel qu'était Cyrus.

Thucyd. l. 9.  
[II, 13.]

On voit, par la harangue de Périclès aux Athéniens, au sujet de la guerre du Péloponnèse, combien ce grand homme, qui gouvernait avec tant de sagesse les affaires de sa république, excellait dans la science des armes, et combien sa prévoyance était vaste et profonde. Il régla l'état de la guerre, non pour une seule campagne, mais pour tout le temps que cette guerre durerait, et il le régla sur la parfaite connaissance qu'il avait, et qu'il donna aux Athéniens, des forces de Lacédémone. Il les détermina à se renfermer dans leur ville, et à souffrir le ravage de leurs terres plutôt

que de hasarder un combat contre une armée beaucoup plus nombreuse que la leur, pendant que de son côté il irait avec sa flotte ravager toutes les côtes du Péloponnèse. Il leur recommanda surtout de ne point former d'entreprises au-dehors, et de ne point songer à de nouvelles conquêtes, moyennant quoi il leur promettait une victoire assurée. Ce fut pour avoir méprisé ce dernier avis, et avoir porté leurs armes dans la Sicile, que les Athéniens périrent.

Y a-t-il rien de plus sage et de mieux concerté que le plan d'Annibal forma d'aller attaquer les Romains dans leur propre pays? Il proposa le même dessein à Antiochus, qui aurait fort embarrassé les Romains s'il l'avait suivi; mais ce prince n'avait ni assez d'étendue d'esprit ni assez de discernement pour en comprendre toute l'utilité et la sagesse.

Peut-être qu'Alexandre eût été arrêté tout court, réduit à la famine, et obligé de retourner dans son royaume, si Darius, suivant que nous l'avons remarqué plus haut, eût ravagé lui-même les terres par où son ennemi devait passer, et s'il eût fait une puissante diversion dans la Macédoine, comme le lui conseillait Memnon, l'un de ses généraux, et l'un des plus habiles capitaines qu'ait eus l'antiquité.

Former de tels plans, ce n'est point faire la guerre au jour la journée, et comme au hasard, en attendant que les événements nous déterminent; c'est se conduire en grand homme, et agir avec connaissance de cause. Il est rare que des entreprises concertées avec tant de sagesse n'aient pas un heureux succès<sup>r</sup>.

<sup>r</sup> « Qui victoriam cupit, milites      tat eventus, dimicet arte, non casu. »  
imbuat diligenter. Qui secundos op-      (VEG. lib. 3, in prolog.)



## § II. *Départ et marche des troupes.*

Xenoph. in  
Cyrop. l. 1.

Le commencement et la fin de la guerre, le départ et le retour des troupes, étaient toujours consacrés par des actes de religion, et des sacrifices solennels.

Ibid. lib. 2.

On se souvient sans doute qu'entre plusieurs avis que Cambyse, roi des Perses, donna à son fils Cyrus lorsqu'il partait pour sa première campagne, il insista principalement sur la nécessité de n'entreprendre aucune action, grande ou petite, pour soi ou pour les autres, sans avoir consulté les dieux, et sans leur avoir offert des sacrifices. Il exécuta ce conseil avec une exactitude merveilleuse. Quand il fut arrivé sur les frontières de la Perse, il immola des victimes aux dieux du pays, et à ceux de Médie dès qu'il y fut entré, pour implorer leur secours, et les prier de lui être favorables. Son historien ne rougit point de répéter plusieurs fois que ce prince, en toute occasion, avait grand soin de s'acquitter de ce devoir, dont il faisait dépendre tout le succès de ses entreprises. Xénophon lui-même, guerrier et philosophe, ne s'engageait dans aucune démarche importante sans avoir auparavant consulté les dieux.

Tous les héros d'Homère paraissent fort religieux, et ont recours à la divinité dans tous leurs besoins et tous leurs dangers.

Alexandre-le-Grand ne sortit point d'Europe et n'entra point en Asie sans avoir invoqué les divinités qui présidaient à l'une et à l'autre.

Liv. lib. 21,  
n. 21.

Annibal, avant que de s'engager dans la guerre contre les Romains, fit un voyage exprès à Cadix, pour

s'acquitter des vœux qu'il avait faits à Hercule, et pour implorer sa protection par de nouveaux vœux dans la nouvelle expédition qu'il entreprenait.

Les Grecs étaient fort religieux à s'acquitter de ce devoir. Leurs armées ne partaient point sans être accompagnées des aruspices, des sacrificateurs et des autres interprètes de la volonté des dieux, dont ils croyaient devoir s'assurer avant que de hasarder une bataille.

Mais, de tous les peuples de la terre, les Romains ont été les plus exacts à recourir à la divinité<sup>1</sup>, soit dans le commencement de leurs guerres, soit dans les grands dangers où ils se trouvaient quelquefois exposés, soit après leurs heureux succès; et ils n'attribuaient le bonheur de leurs armes qu'au soin qu'ils avaient de rendre ce culte à leurs dieux.

Ils se trompaient dans l'objet, non dans le principe; et cette coutume générale de tous les peuples montre qu'on a toujours reconnu un Être souverain tout-puisant, appliqué à gouverner le monde, maître absolu de tous les événements, et en particulier de ceux de la guerre, et attentif aux prières et aux vœux qu'on lui adressait.

### *Marche de l'armée.*

Quand tout était prêt, et qu'on s'était assemblé au lieu et au temps marqués, l'armée se mettait en marche. Pour éviter une trop grande longueur, je ne parlerai

<sup>1</sup> « Ejus belli (contra Annibalem) causâ supplicatio per urbem habita, atque adorati dii, ut benè ac feliciter eveniret quod bellum populus romanus jussisset. » (Liv. l. 21, n. 17.)  
« Civitas religiosa, in principiis maximè novorum bellorum, supplicationes habuit. » (Id. l. 31, n. 9.)

ici presque que des Romains : on jugera des autres peuples à proportion.

C'est une chose étonnante de voir quelle était la charge des soldats dans la marche. Outre leurs armes <sup>1</sup>, dit Cicéron, le bouclier, l'épée, le casque ( on pourrait ajouter les javelots ou la demi-pique ), outre ces armes, qu'ils ne regardaient point comme un fardeau non plus que leurs épaules, leurs bras et leurs mains, car ils disaient que les armes sont comme les membres d'un soldat, ils portaient des vivres pour quinze jours, et quelquefois plus, tout l'attirail de leur petit ménage, et un pieu chacun, qui était assez pesant. Végèce recommande qu'on exerce les jeunes soldats à porter un poids de plus de quarante-cinq de nos livres <sup>2</sup>, outre leurs armes, et à faire la marche ordinaire, afin que, dans l'occasion et le besoin, ils y soient tout accoutumés. Et telle était la pratique des anciens soldats romains <sup>3</sup>.

La marche ordinaire de l'armée romaine <sup>4</sup>, selon Végèce, était de vingt mille pas par jour, c'est-à-dire, au moins de six lieues, en mettant pour chacune trois

<sup>1</sup> « Nostri exercitus primum undè nomen habeant, vides. Deindè qui labor, quantus agminis! ferre plus dimidiati mensis cibaria, ferre, si quid ad usum velint: ferre vallum? nam scutum, gladium, galeam in onere nostri milites non plus numerant, quàm humeros, lacertos, manus. Arma enim membra militis esse dicunt: quæ quidem ita gerunt aptè, ut, si usus foret, abjectis oneribus, expeditis armis, ut membris, pugnare possint. » (Cic. *Tuscul.* 2, n. 37.)

<sup>2</sup> « Pondus quoque bajulare us-

que ad 60 libras, et iter facere gradu militari, frequentissimè cogendi sunt juniores, quibus in arduis expeditionibus necessitas imminet annonam pariter et arma portandi. » (VÉGÈT. lib. 1, cap. 19.)

<sup>3</sup> Non secus ac patriis acer Romanus in armis Injusto sub fasce viam quum carpit, et hosti Ante expectatum positissiat in agmine castris. (VING. *Georg.* lib. 3.)

<sup>4</sup> « Militari gradu viginti millia passuum, horis duntaxat quinque æstivis, conficienda sunt. » (VÉGÈT. lib. 1, cap. 9.)

mille pas. Trois fois par mois, pour y accoutumer les soldats, on obligeait, tant les fantassins que les cavaliers, à faire cette même marche. En supputant exactement tout ce que rapporte César d'une expédition subite qu'il fit pendant qu'il était occupé au siège de Gergovie, on voit qu'en vingt-quatre heures il parcourut cinquante mille pas. La marche était forcée. En la réduisant à la moitié, et à moins encore, ce sera la marche ordinaire, c'est-à-dire, de six lieues.

Veget. lib. 1,  
cap. 27.

De Bell. gall.  
lib. 7.

Xénophon marque régulièrement toutes les journées de marche des troupes qui retournèrent en Grèce, après la mort du jeune Cyrus, et qui firent cette retraite si belle et si vantée dans l'histoire. Toutes ces marches, l'une portant l'autre, étaient chacune de six parasanges<sup>1</sup>, c'est-à-dire de plus de six de nos lieues. Les marches ordinaires de nos armées ne sont pas maintenant, à beaucoup près, si fortes; et l'on a de la peine à comprendre que celles des anciens pussent être si longues. Les mesures des anciens ont varié beaucoup; et c'est peut-être aussi ce qui donne lieu à cette différence de marche entre eux et nous: ou plutôt, c'est que leurs armées étaient moins nombreuses que les nôtres, moins embarrassées d'attirail, et composées d'hommes tout autrement exercés et robustes.

Xenoph. de  
Exped. Cyr.  
l. 7, p. 427.

Le consul, et même le dictateur, marchaient à la tête des légions, à pied, parce que, la plus grande force des Romains consistant dans l'infanterie, on crut qu'il fallait que le général demeurât à la tête des bataillons, sans jamais les quitter; mais comme l'âge ou

Plut. in Fab.  
pag. 175.

<sup>1</sup> La parasange était une mesure itinéraire propre aux Perses. La moindre était composée de trente stades, et chaque stade de 125 pas géométriques.

= Voyez plus haut t. IV, p. 79.

l'infirmité pouvaient mettre le dictateur hors d'état de soutenir cette fatigue<sup>1</sup>, avant que de partir pour la campagne, il s'adressait au peuple pour lui demander qu'il le dispensât de cette loi établie par une ancienne coutume, et qu'il lui permît de monter à cheval. Suétone<sup>2</sup> représente Jules-César comme infatigable, marchant à la tête de ses armées, quelquefois à cheval, mais ordinairement à pied, et la tête nue, quelque soleil ou quelque pluie qu'il fit. Pline<sup>3</sup> loue Trajan de s'être accoutumé de bonne heure de marcher à pied à la tête des légions qu'il commandait, sans jamais faire aucun usage ni de char, ni de cheval, quoiqu'il eût d'immenses espaces de pays à parcourir; et il en usa toujours de la sorte, depuis même qu'il fut devenu empereur. César, dont je viens de parler, traversait les rivières à la nage, ou sur un outre. C'était pour se mettre en état de le faire dans le besoin, et de supporter toutes les fatigues militaires, que les jeunes Romains s'exerçaient à la course, soit à cheval, soit à pied, et que, pleins de sueur après de si violents exercices, ils se jetaient dans le Tibre pour le passer à la nage. On prenait soin de former pendant quelques années ceux qu'on envoyait en recrues aux légions, et qui n'avaient point encore servi : on choisissait les plus sains, les plus agiles, les plus robustes : on les exerçait par des fatigues, des marches, et des travaux qu'on faisait croître peu à peu; et ceux que l'expé-

<sup>1</sup> « Dictator tulit ad populum, ut equum ascendere liceret. » (LIV. lib. 23, n. 14.)

<sup>2</sup> « Laboris ultra fidem patiens erat : in agmine nonnunquam equo, sæpius pedibus anteibat, capite de-

tecto, seu sol, seu imber esset. » (SÜETON. *in Jul. Cæs.*)

<sup>3</sup> « Per hoc omne spatium quum legiones duceres... non vehiculum unquam, non equum respexisti. » (PLIN. *Traiano.*)

rience montrait n'en être pas capables, on les renvoyait, et l'on ne retenait que les soldats éprouvés, qui formaient un choix d'hommes d'élite.

C'est avec une telle éducation, mâle, dure et robuste, qui forma à Rome, et beaucoup auparavant à Sparte et dans la Perse du temps de Cyrus, des soldats infatigables et invincibles.

### § III. Construction et fortification du camp.

Je suppose l'armée en marche, quoiqu'elle fût encore dans le territoire de Rome, quand elle n'aurait eu qu'une seule nuit à passer dans un endroit, elle y campait dans toutes les formes; avec cette différence seulement, que le camp y était peut-être moins fortifié que quand elle en était pays ennemi. De là vient cette manière de parler si ordinaire dans les auteurs, *primis castris*, *secundis castris*, etc., au premier camp, au second camp: pour dire, au premier, au second jour de marche; parce que, quelque court que dût être le séjour, on ne manquait jamais d'y construire un camp. Il s'appelait *stativa*, quand on y devait demeurer quelques jours: *ibi plures dies stativa habuit*.

Liv. lib. 37.

Cette exactitude des Romains, quand ils étaient dans leur propre pays, fait juger de celle qu'ils apportaient lorsqu'ils se trouvaient à la vue ou près de l'ennemi. C'était chez eux une loi établie par un long usage, de ne point hasarder un combat que le camp ne fût achevé. Nous avons vu Paul Émile suspendre et arrêter l'ardeur de toute son armée qui demandait à aller attaquer Persée, par cette unique ou principale raison, qu'on n'avait point encore préparé le camp.

On reprocha aux commandants de l'armée romaine<sup>1</sup>, dans la guerre contre les Gaulois, d'avoir manqué à cette sage précaution, et on attribua en partie à cette faute la perte de la bataille d'Allia. Le succès des armes était incertain, les Romains voulaient être assurés d'une retraite en cas d'un échec : le camp fortifié arrêtait la victoire de l'ennemi, recevait sûrement les troupes poussées, donnait lieu d'en revenir à un second combat qui pouvait être plus heureux, empêchait une déroute entière; au lieu que, sans l'asyle du camp, une armée, bien composée d'ailleurs, était exposée à être défaite sans ressource et à périr tout entière.

Le camp était de forme carrée, contre la coutume des Grecs, qui le faisaient de forme ronde. Les citoyens et les alliés partageaient entre eux également le travail<sup>2</sup>. Si l'ennemi était proche, une partie de l'armée demeurait sous les armes pendant que l'autre était occupée aux retranchements. On commençait par creuser les fossés plus ou moins profonds, selon le besoin; ils avaient au moins huit pieds de large sur six de profondeur, mais souvent ils avaient dix ou douze pieds de largeur, quelquefois plus, jusqu'à quinze et vingt. De la terre tirée du fossé, et jetée sur le bord du côté du camp, on formait le parapet; et pour le rendre plus ferme, on mêlait à la terre du gazon coupé d'une certaine grandeur et d'une certaine forme. Sur

<sup>1</sup> « Ibi tribuni militum, non loco castris antè capto, non præmunito, vallo quò receptus esset... instruunt acièm. » (Liv. lib. 5, n. 37.)

<sup>2</sup> « Trifariam Romani muniebant; alius exercitus prælio intentus stabat. » (Liv.)

« Cæsar.... singula latera castrorum singulis attribuit. Legionibus munienda, fossamque ad eandem magnitudinem perfici jubet; reliquas legiones in armis expeditas contra hostem constituit. » (CÆS. de Bello civili, lib. 1.)

la crête de ce parapet on enfonçait les pieux; je rapporterai en entier ce que Polybe remarque sur les pieux dont on formait les retranchements du camp, quoique je l'aie déjà fait ailleurs, parce que c'en est ici la vraie place. Il en parle à l'occasion de Q. Flamininus, qui donna ordre aux troupes de couper des pieux pour s'en servir au besoin.

Cet usage, dit Polybe, qui chez les Romains est aisé à pratiquer, passe chez les Grecs pour impraticable. A peine dans les marches peuvent-ils soutenir leurs corps, pendant que les Romains, malgré le bouclier qu'ils portent suspendu à leurs épaules, et les javelots qu'ils tiennent à la main, se chargent encore de pieux; et ces pieux sont fort différents de ceux des Grecs. Chez ceux-ci les meilleurs sont ceux qui ont beaucoup de fortes branches tout autour du jet; les Romains, au contraire, n'en laissent que deux ou trois, tout au plus quatre, et seulement d'un côté; de cette manière un homme peut en porter deux ou trois liés en faisceau, et l'on en tire beaucoup plus de service: ceux des Grecs sont plus aisés à arracher. Si le pieu planté est seul, comme les branches en sont fortes et en grand nombre, deux ou trois soldats l'enlèveront facilement, et voilà une porte ouverte à l'ennemi; sans compter que tous les pieux voisins seront ébranlés, parce que les branches en sont trop courtes pour être entrelacées les unes dans les autres. Il n'en est pas ainsi chez les Romains: les branches sont tellement mêlées et insérées les unes entre les autres, qu'à peine peut-on distinguer le pied d'où elles sortent; il n'est pas non plus possible de fourrer la main entre ces branches pour arracher le pieu, parce que, serrées

Polyb. l. 17,  
p. 754, 755.



et tortillées ensemble, elles ne laissent aucune ouverture, et que d'ailleurs les bouts en sont soigneusement aiguisés. Quand même on pourrait les prendre, il ne serait pas facile d'en arracher le pied, et cela pour deux raisons : la première, parce qu'il entre si avant dans la terre, qu'il en devient inébranlable; et la seconde, parce que, par les branches, ils sont tellement liés les uns avec les autres, qu'on ne peut en enlever un qu'on n'en enlève plusieurs. En vain deux ou trois hommes réuniraient leurs efforts pour l'arracher; que si cependant, à force de l'agiter et de le secouer, on vient à bout de le tirer de sa place, l'ouverture qu'il laisse est presque imperceptible. Trois avantages donc de ces sortes de pieux : on les trouve en quelque endroit que l'on soit; ils sont faciles à porter; et c'est pour le camp une barrière sûre et qui ne peut être rompue aisément. A mon avis (c'est la conclusion que tire Polybe de tout ce qu'il a dit), il n'est pas de pratique militaire chez les Romains qui méritent plus qu'on l'imite.

Polyb.

La forme, la dimension et la distribution des différentes parties du camp étaient toujours les mêmes; de sorte que les soldats savaient tout d'un coup en quel endroit devaient être leurs tentes. Il n'en était pas ainsi chez les Grecs. Quand il s'agissait de camper, ils choisissaient toujours le lieu le plus fort par sa situation, tant pour s'épargner la peine de conduire un fossé autour du camp, que parce qu'ils se persuadaient que des fortifications faites par la nature même étaient beaucoup plus sûres que celles de l'art. De là venait la nécessité de donner à leur camp, selon la nature des lieux, toutes sortes de formes, et d'en varier les dif-

férentes parties; ce qui causait une confusion qui ne permettait pas au soldat de savoir au juste ni son quartier, ni celui de son corps.

La forme et la distribution du camp des Romains souffrent de grandes difficultés, et donnent lieu à de grandes disputes parmi les savants. Je rapporterai ici celle que Polybe nous a laissée, en tâchant de l'éclaircir en quelques endroits, et d'y suppléer quelques parties qu'il a omises.

Il s'agit de l'armée d'un seul consul, composée, du temps de Polybe, premièrement de deux légions romaines, dont chacune avait quatre mille deux cents hommes de pied, et trois cents hommes de cheval; en second lieu, des troupes des alliés, de pareil nombre d'infanterie, et ordinairement du double de cavalerie; ce qui faisait en tout, tant pour les Romains que pour les alliés, dix-huit mille six cents hommes. Pour mieux comprendre la disposition de ce camp, il faut se souvenir de ce qui a été dit auparavant des différentes parties dans lesquelles la légion romaine était divisée.

Polyb. l. 6,  
p. 473-477.

#### § IV. *Disposition du camp des Romains selon Polybe.*

Après qu'on a pris le lieu pour le camp, dit Polybe, et l'on choisit toujours celui qui est le plus propre pour aller à l'eau et au fourrage, on destine pour la tente du général, que j'appellerai autrement prétoire, un endroit un peu plus élevé que le reste, d'où il puisse plus facilement voir tout ce qui se passe et envoyer ses ordres [1]. On plante un drapeau à l'endroit où la tente doit être mise, et autour l'on mesure un espace carré, en sorte

que les quatre côtés soient éloignés du drapeau de cent pieds, et que le terrain que le consul occupe soit de quatre arpents. Autour de sa tente sont dressés l'autel, où l'on offre les sacrifices, et le tribunal où se rend la justice.

Le consul commande deux légions, dont chacune a six tribuns, qui font douze en tout. Leurs tentes sont placées sur une ligne droite, parallèle à la face du prétoire, et qui en est distante de cinquante pieds; c'est dans cet espace de cinquante pieds que sont les chevaux, les bêtes de charge et tout l'équipage des tribuns; leurs tentes sont tournées de façon qu'elles ont derrière elles le prétoire, et devant, tout le reste du camp: les tentes des tribuns, également distantes les unes des autres, remplissent en travers autant de terrain que les légions [2].

Pour placer les légions, on laisse un espace de cent pieds de largeur, parallèle aux tentes des tribuns, qui forme une rue appelée *Principia*, dont la longueur égale la largeur du camp, et partage tout le camp en partie supérieure et partie inférieure [3].

Au-dessous de cette rue sont placées les tentes des légions. L'espace qu'elles occupent est partagé au milieu en deux parties égales par une rue large de cinquante pieds et qui coupe toute la longueur du camp; c'est là que sont logés de côté et d'autre, tout de suite et sur une même ligne, la cavalerie, les triaires, les princes, les hastaires. Entre les triaires et les princes il y a de côté et d'autre une rue de la même largeur que celle du milieu, et qui perce comme elle toute la longueur de cet espace. Il est aussi coupé en large par une rue

qui s'appelait la cinquième, *quintana*, parce qu'elle était après le cinquième manipule.

Comme chacun des quatre corps qu'on vient de nommer se divisait en dix parties, la cavalerie en dix compagnies, *turmas*, chacune de trente hommes, les trois autres corps en dix manipules, chacun de six vingts hommes, excepté ceux des triaires, qui n'en avaient que la moitié, le logement de la cavalerie, des triaires, des princes et des hastaires, était partagé séparément chacun en dix carrés dans la longueur de l'espace marqué ci-devant ; chacun de ces carrés avait cent pieds, tant en long qu'en large, excepté ceux des triaires, qui n'avaient que cinquante pieds de largeur, à raison de leur moindre nombre : il en a déjà été parlé.

Les tentes, soit de la cavalerie ou de l'infanterie, sont disposées de la même sorte, et tournées vers les rues.

On loge d'abord la cavalerie des deux légions vis-à-vis l'une de l'autre, et séparée par un espace de cinquante pieds, qui est celui de la rue du milieu. La cavalerie de deux légions ne faisant que six cents hommes, chaque carré contenait de chaque côté trente cavaliers [4], qui font la dixième partie de trois cents. A côté de la cavalerie sont logés les triaires, un manipule derrière une compagnie de cavalerie, l'un et l'autre dans la même forme. Ils se touchent par le terrain, mais les triaires tournent le dos à la cavalerie, et ici chaque manipule a la moitié moins de largeur que de longueur, parce que les triaires sont moins nombreux que les autres corps [5].

A cinquante pieds et vis-à-vis des triaires, espace qui forme en long une rue de chaque côté, on place les princes sur le bord de l'intervalle [6].

Au dos des princes on met les hastaires, qui, tournés à l'opposite, se touchent par le terrain [7].

Jusqu'ici on a préparé le logement des deux légions romaines, qui formaient l'armée d'un consul, et montaient à huit mille quatre cents hommes de pied, et six cents chevaux. Reste à loger les troupes des alliés. Leur infanterie était égale à celle des Romains, et leur cavalerie plus nombreuse de la moitié. En ôtant, pour les extraordinaires, de l'infanterie la cinquième partie, c'est-à-dire seize cent quatre-vingts hommes, et de la cavalerie le tiers, c'est-à-dire quatre cents hommes, il restait en tout sept mille cinq cent vingt hommes à loger, tant de cavalerie que d'infanterie.

A cinquante pieds et vis-à-vis des hastaires romains, espace qui forme de côté et d'autre une nouvelle rue, campe la cavalerie des alliés [8], sur cent trente-trois pieds de largeur, et quelque chose de plus.

Derrière cette cavalerie et sur la même ligne campe leur infanterie [9], sur deux cents pieds de largeur.

A la tête de chaque manipule sont, d'un côté et d'autre, les tentes des centurions. Il faut sans doute en dire autant des capitaines de cavalerie, quoique Polybe n'en parle point. De l'espace qui reste derrière les tentes des tribuns, et aux deux côtés de la tente du consul, on en prend une partie pour le marché [10], et l'autre pour le questeur, le trésor, et les munitions [11].

A droite et à gauche, à côté et au-dessus de la dernière tente des tribuns, vis-à-vis le prétoire, et en

droite ligne, est le logement de la <sup>1</sup> cavalerie extraordinaire, *evocatorum* [12-14], et des autres cavaliers volontaires, *selectorum* [13-15]. Toute cette cavalerie a vue, une partie sur la place du questeur, et l'autre sur le marché. Elle ne campe pas seulement auprès du consul; elle l'accompagne souvent dans les marches; en un mot, elle est, pour l'ordinaire, à portée du consul et du questeur, pour exécuter leurs ordres,

L'infanterie romaine extraordinaire et la volontaire sont adossées aux cavaliers dont on vient de parler, et sur la même ligne [16]. Ils font, pour le consul et le questeur, le même service que les cavaliers.

Au-dessus de cette cavalerie et de cette infanterie est une rue large de cent pieds, et qui perce toute la largeur du camp.

Au-dessus de cet espace est logée la cavalerie extraordinaire des alliés, ayant vue sur le marché, le prétoire et le trésor, qui est la place du questeur [17].

L'infanterie extraordinaire des alliés est adossée à leur cavalerie, et est tournée vers le retranchement et l'extrémité du camp [18].

Ce qui reste d'espace vide des deux côtés est destiné aux étrangers et aux alliés, qui viennent plus tard que les autres [19].

Toutes choses ainsi rangées, on voit que le camp forme une figure carrée, et que, tant par le partage des rues que par la disposition du reste, il ressemble

<sup>1</sup> Ces deux corps étaient des cavaliers d'élite que les consuls choisissaient eux-mêmes, ou qui s'attachaient à eux de bonne volonté. C'est ce qui donna lieu aux cohortes prétorienne sous les empereurs. Les

*selecti*, ou *ablecti*, soit cavaliers, soit fantassins, étaient pris parmi les alliés. Les *evocati* étaient des volontaires, de vieux soldats, qui pouvaient être ou citoyens ou alliés.

beaucoup à une ville. Et c'est l'idée qu'en avaient les soldats, qui regardaient le camp comme leur patrie, et les tentes comme leurs maisons.

Ces tentes, pour l'ordinaire, étaient de peaux : d'où vient cette expression, fort usitée dans les auteurs, *sub pellibus habitare*. Les soldats se joignaient plusieurs ensemble, et faisaient chambrée, ce qui s'appelait *contubernium*. Elle était composée ordinairement de huit ou dix soldats.

Du retranchement aux tentes il y a deux cents pieds de distance ; et ce vide est d'un très-grand usage, soit pour l'entrée, soit pour la sortie des légions : car chaque corps s'avance dans cet espace par la rue qu'il a devant lui, et les troupes, ne marchant point par le même chemin, ne courent pas risque de se renverser et de se fouler aux pieds. De plus, on met là les bestiaux, et tout ce qui se prend sur l'ennemi, et on y fait garde pendant la nuit. Un autre avantage considérable, c'est que, dans les attaques de nuit, il n'y a ni feu ni trait qui puissent être jetés jusqu'à eux ; ou, si cela arrive, ce n'est que très-rarement, et les soldats n'en peuvent pas beaucoup souffrir, étant à une si grande distance, et à couvert sous leurs tentes. Si le camp de Syphax et d'Asdrubal en Afrique eût eu dans tout son circuit un tel vide, Scipion n'aurait pas pu venir à bout de le brûler entièrement en une seule nuit.

Par le calcul exact du camp, tel que Polybe le décrit, chaque face contient 2,016 pieds, qui font 336 toises ; et la totalité de la superficie du camp contient 4,064,256 pieds, qui font 112,896 toises en carré.

Quand le nombre des troupes augmentait, on se contentait d'augmenter la mesure et l'étendue du camp,

sans en changer la forme. Lorsque le consul Livius Salinator reçut dans son camp les troupes de Néron son collègue, on n'augmenta point l'espace du camp; on serra seulement les troupes, parce que celles de Néron ne devaient pas y demeurer long-temps, et c'est ce qui trompa Asdrubal. *Castra nihil aucta errorem faciebant.*

Liv. lib. 27,  
n. 46.

Polybe ne marque point le lieu où étaient campés les lieutenants, *legati*, qui tenaient le premier rang après le consul, les préteurs, et les autres officiers. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils n'étaient pas fort éloignés de la tente du consul, avec lequel ils avaient un rapport continu, aussi-bien que les tribuns.

Il ne parle pas non plus des portes du camp. Il y en avait quatre, selon Tite-Live. *Ad quatuor portas exercitum instruxit, ut, signo dato, ex omnibus partibus eruptionem facerent.* Il les nomme ensuite : l'*Extraordinaire*, la *droite principale*, la *gauche principale*, la *Questorienne*. Elles ont encore d'autres noms, ce qui forme de grandes difficultés pour concilier ensemble les auteurs. On croit que la porte *Extraordinaire* s'appelait de la sorte, parce qu'elle était près de l'endroit où campaient les extraordinaires, et qu'elle était la même que la *Prétorienne*, nommée ainsi parce qu'elle était voisine du prétoire. La porte opposée à celle-là, et qui était à l'autre extrémité du camp, s'appelait *Décumane*, parce qu'elle était voisine des dixièmes manipules de chaque légion; et il y a apparence qu'elle est la même que la *Questorienne*, nommée par Tite-Live dans l'endroit cité. Je n'entre point dans un plus grand détail sur ces portes, ce qui demanderait de longues dissertations.

Id. lib. 40,  
n. 27.



Mais on ne peut assez admirer l'ordre, la disposition, la symétrie de toutes les parties du camp des Romains, qui ressemble plutôt à une ville qu'à un camp : la tente du général placée dans un lieu éminent, au milieu des autels et des images des dieux, qui semblaient leur rendre la Divinité présente, et environnée de toutes parts des principaux officiers, toujours prêts à recevoir et à exécuter ses ordres. Quatre grandes rues qui répondent aux quatre portes du camp, coupées par beaucoup d'autres rues, toutes parallèles les unes aux autres. Une infinité de tentes, tirées comme au cordeau, placées dans une distance égale, et rangées avec une parfaite symétrie. Et ce camp si vaste, si étendu, si diversifié dans ses parties, qui paraîtrait avoir coûté un travail et un temps infini, était souvent l'ouvrage d'une heure ou deux, et semblait être sorti tout à coup de terre. Tout cela n'est pourtant encore rien en comparaison de ce qui fait comme l'ame du camp : je veux dire la sagesse du commandement, l'attention et la vigilance du général, la parfaite soumission des officiers subalternes, le dévouement des soldats aux ordres de leurs chefs, et la discipline militaire, observée avec une exactitude et une sévérité sans exemple ; qualités qui ont mis le peuple romain au-dessus de toutes les nations, et qui enfin l'en ont rendu maître. Il fallait que la manière de camper des Romains fût bien excellente et bien parfaite, puisqu'ils l'ont observée inviolablement pendant tant de siècles et avec un si grand succès, et qu'il est presque sans exemple que leurs ennemis aient pu les forcer dans leur camp.

On a renoncé à cette coutume de fortifier régulièrement le camp, regardée par les Romains comme une

des parties les plus essentielles de la science et de la discipline militaire. Le nombre des troupes dont les armées sont maintenant composées, et qui occupent un terrain considérable, paraît n'être point susceptible de ce travail, qui deviendrait infini. Les peuples d'Asie, dont les armées étaient bien plus nombreuses que les nôtres, ne manquaient jamais d'environner au moins leurs camps de fossés très-profonds, n'eût-ce été que pour un jour ou pour une nuit, et souvent ils les fortifiaient de bonnes palissades. Xénophon remarque que c'était le grand nombre même de leurs troupes, qui leur rendait cette pratique aisée.

Xenoph. in  
Cyrop. l. 2,  
pag. 80.

On convient que nul peuple n'a porté à un plus haut degré de perfection la connaissance et la pratique de toutes les parties de l'art militaire que le peuple romain : mais il faut avouer qu'il a excellé surtout dans la science des campements, et dans celle de ranger une armée en bataille. Aussi est-ce ce qu'a le plus admiré en lui Polybe, bon juge en cette matière, et qui avait été long-temps témoin de l'excellente discipline qui se gardait parmi les troupes romaines. Quand Philippe, père de Persée, et avant lui Pyrrhus, prévenus d'estime pour les Grecs, et pleins de mépris pour toutes les autres nations, qu'ils traitaient de barbares, envisagèrent pour la première fois la distribution et l'ordre du camp des Romains, ils s'écrièrent, pleins de surprise et d'admiration : *Ce n'est pas là, certes, une disposition barbare.*

Mais ce qui doit le plus nous étonner, et ce qu'on a peine même à concevoir, tant nos mœurs en sont éloignées, c'est ce caractère d'un peuple endurci aux travaux les plus rudes, et invincible aux fatigues les

plus accablantes. On voit ici ce que peut une bonne éducation, et une heureuse habitude contractée dès la plus tendre jeunesse. La plupart de ces soldats, quoique citoyens romains, avaient soin de leur bien, et cultivaient eux-mêmes leurs héritages. Hors du temps de guerre, ils s'exerçaient aux travaux les plus pénibles. Leurs mains, accoutumées à manier tous les jours le hoyau, à fouir la terre, à conduire une pesante charrue, ne faisaient que changer d'exercices, et trouvaient même du soulagement dans ceux que la discipline militaire leur imposait; comme on dit que les Spartiates n'étaient jamais plus à leur aise qu'à l'armée et dans le camp, tant leur vie, dans tout autre temps, était dure et austère.

Il n'est pas jusqu'à la propreté (qui le croirait?) dont on ne prît un soin particulier dans le camp romain. Comme la grande rue, située devant le prétoire, était fort fréquentée par les officiers et les soldats, qui y allaient prendre l'ordre, et par cette raison exposée à beaucoup de malpropreté, il y avait des soldats chargés de la balayer tous les jours en hiver, et d'y jeter de l'eau en été pour empêcher la poussière.

§ V. *Fonctions et exercices des soldats et des officiers romains dans leur camp.*

Le camp étant préparé de la manière dont on vient de l'exposer, les tribuns assemblés prennent le serment de tout ce qu'il y a d'hommes dans chaque légion, tant libres qu'esclaves. Tous jurent l'un après l'autre; et le serment qu'ils font consiste à promettre qu'ils ne voleront rien dans le camp, et que ce qu'ils trouveront dans le camp, ils le porteront aux tribuns.

On avait déjà fait prêter un pareil serment aux soldats dans le temps de leur enrôlement; j'ai différé jusqu'ici à le rapporter, afin qu'étant joint à l'autre, on en sente mieux la force. Par ce premier serment, « le « soldat promet de ne rien voler, soit seul, soit avec « plusieurs, dans l'armée, ou à dix mille pas de l'armée, et de porter au consul, ou de rendre au légitime possesseur ce qu'il aura trouvé qui passera le « prix d'un sesterce, c'est - à - dire deux sous et demi, « excepté certaines choses qui sont mentionnées dans « le serment. » Quand on parle ici de dix mille pas loin de l'armée, ce n'est pas qu'au-delà de cet espace il fût permis aux soldats de voler; mais pour - lors ce qu'ils avaient trouvé, ils n'étaient point obligés de le porter au consul. Parmi les exceptions était le fruit d'un arbre, *pomum*. Frontin, sur ce qu'en avait écrit Marcus Scaurus, rapporte néanmoins comme un exemple mémorable de l'abstinence romaine, de ce qu'un arbre fruitier, s'étant trouvé dans l'enceinte du camp, on en était sorti le lendemain sans que personne y eût touché. C'était Scaurus qui commandait alors l'armée.

Ce serment montre jusqu'où les Romains portaient l'attention et l'exactitude à empêcher dans l'armée toute rapine et toute violence, puisque non-seulement le vol est interdit au soldat avec une sévérité inexorable, mais qu'on ne lui permet pas même de profiter de ce qu'il a rencontré sur son chemin, et que le hasard lui a présenté. En effet, les lois traitent de vol ce qu'on retient ainsi du bien d'autrui après l'avoir trouvé, soit qu'on en connaisse le maître, ou qu'on l'ignore. *Qui alienum jacens lucri faciendi causâ sustulit, furti obstringitur, sive scit cujus sit, sive nescit.*

Aul. Gell.  
l. 16, c. 4.

Front. strateg.  
l. 4, c. 3.

Sabin. ex lib.  
Jur. civil. 2.

Spartian.  
in Pescenn.

J'ai dit que le vol était défendu avec une sévérité inexorable. On en voit un exemple bien terrible, même sous les empereurs. Un soldat avait volé une poule à un paysan, et l'avait mangée avec les neuf autres soldats de la chambrée. L'empereur Pescennius Niger les condamna tous dix à la mort, et ce ne fut qu'aux instantes prières de toute l'armée qu'il leur laissa la vie, en les obligeant de donner chacun au paysan dix poules, et leur imposant une note d'infamie publique tant que durerait cette guerre. Que de crimes une telle rigidité est capable d'arrêter! Quel spectacle qu'un camp si bien réglé! Mais quelle différence entre des soldats soumis et disciplinés de la sorte au milieu du paganisme, et nos maraudeurs, qui se disent chrétiens, et qui ne craignent ni Dieu ni les hommes! La clôture du camp était un bon rempart contre les désordres et la licence; et nous verrons bientôt que, dans la marche même, la sévérité de la discipline tenait lieu de haie et de clôture.

Un ordre merveilleux régnait dans tout le camp et de jour et de nuit, pour le mot du guet, pour les sentinelles, pour les corps-de-garde, et c'est ce qui en faisait la sûreté et le repos. Pour rendre la garde plus sûre et moins accablante, on divisait la nuit en quatre parties ou quatre veilles, et le jour en quatre stations. Chacun avait sa fonction marquée, soit pour le lieu, soit pour le temps; et dans le camp tout était compassé et arrangé comme dans une famille bien réglée.

J'ai déjà parlé ailleurs de la simplicité des anciens pour le vivre et pour l'équipage. Le second Scipion l'Africain ne permettait au soldat d'avoir qu'une marmite, une broche et un pot de bois. On n'en trouva

pas davantage dans le meuble d'Épaminondas <sup>1</sup>, ce fameux général des Thébains. Les anciens généraux de Rome n'étaient pas plus magnifiques. On ne savait à l'armée ce que c'était que vaisselle d'argent <sup>2</sup> : il n'y en avait que pour les sacrifices, une coupe et une salière. L'argent brillait aussi dans l'ornement des chevaux. L'heure du dîner et du souper était indiquée par un certain signal. Nous avons vu que la plupart des empereurs romains prenaient leurs repas en public, et souvent même en plein air. On a remarqué que Pescennius ne se servait point du secours des toits contre la pluie <sup>3</sup>. Le repas de ces empereurs <sup>4</sup>, aussi-bien que ceux des anciens généraux dont parle Valère Maxime, étaient tels, qu'ils pouvaient les prendre librement en public : les mets qu'on y servait n'avaient rien qu'il fallût cacher aux yeux des soldats, qui voyaient avec joie et admiration que leurs maîtres n'étaient pas mieux nourris qu'eux.

Ce qu'il y avait de plus admirable dans la discipline des Romains, était l'exercice continuel où l'on tenait les soldats, soit dans le camp, soit hors du camp, de sorte que jamais ils ne demeuraient oisifs. Les sol-

<sup>1</sup> « Epaminondas, dux Thebanorum, tantæ abstinentiæ fuit, ut in supellectili ejus, præter ahenum et veru unicum, nihil inveniretur. » (FRONTIN. *Stratag.* lib. 4, cap. 3.)

<sup>2</sup> « Præter equos virosque, et si quid argenti, quod plurimum in phaleris equorum (nam ad vescendum facto perexiguo, utique militantes, utebantur), omnis cætera præda diripienda militi data est. » (LIV. l. 22, n. 52.)

<sup>3</sup> « Idem, in omni expeditione,

*Tome X. Hist. anc.*

ante omnes militare cibum sumpsit... nec sibi unquam, vel contra imbres, quæsit tecti suffragium. » (CAPITOL.)

<sup>4</sup> « Fuit illa simplicitas antiquorum in cibo capiendõ, humanitatis simul et continentiæ certissima index. Nam maximis viris prandere et cœnare in propatulo, verecundiæ non erat. Nec sanè ullas epulas habebant, quas oculis populi subjicere erubescerent. » (VAL. MAXIM. lib. 2, cap. 5.)

dat de nouvelle levée faisaient régulièrement l'exercice deux fois le jour, et les anciens une fois. On les formait à toutes les évolutions et à toutes les parties de l'art militaire<sup>1</sup>. On les obligeait de nettoyer exactement leurs armes<sup>2</sup>, et de les tenir toujours propres et luisantes. On leur faisait faire des marches forcées pendant un assez long espace, chargés de leurs armes et de plusieurs pieux, et souvent dans des lieux difficiles et escarpés. On les accoutumait à garder toujours leurs rangs, même dans le trouble et dans la confusion, et à ne perdre jamais de vue leurs étendards. On les mettait aux mains les uns contre les autres dans des combats simulés, dont les officiers, les généraux et le consul même étaient témoins, et auxquels ils faisaient gloire de prendre part en personne. Lorsqu'il n'y avait point d'ennemi à combattre, on occupait les troupes à des ouvrages considérables, tant pour les tenir en haleine que pour l'utilité publique. Tels sont en particulier les grands chemins, appelés pour cette raison *viæ militares*, et qui sont le fruit de cette sage et salutaire pratique<sup>3</sup>.

Qu'on juge si, parmi ces exercices, qui étaient presque continuels, on pouvait trouver lieu à ces indignes divertissements qui entraînent également la perte du

<sup>1</sup> « Ibi, quia otiosa castra erant, crebrò decurrere milites cogebat (Sempronius), ut tirones assuescerent signa sequi, et in acie cognoscere ordines suos. » (LIV. lib. 23, n. 35.)

« Primo die legiones in armis quatuor millium spatio decurrerunt. Secundo die arma curare et tergere ante tentoria jussit (Scipio Africa-

nus). Tertio die sudibus inter se in modum justæ pugnae concurrerunt, præpilatisque missilibus jaculati sunt. » (LIV. lib. 26, n. § 1.)

<sup>2</sup> « Acuere alii gladios; alii galeas buculasque, scuta alii, loricasque tergere. » (LIV. lib. 44, n. 34.)

<sup>3</sup> « Stratam militari labore iter. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 14.)

temps et du bien. Cette manie, cette fureur du jeu, qui, à la honte de notre siècle, a forcé les remparts du camp et les lois de la discipline militaire, eût été regardée chez les anciens comme le plus sinistre et le plus effrayant de tous les prodiges.

## ARTICLE V.

### *Des batailles.*

Il est temps de faire sortir nos troupes de leur camp, soit Grecs, soit Romains, et de les mettre en campagne pour en venir aux mains avec les ennemis.

#### § I. *C'est du général principalement que dépend le succès des batailles.*

C'est ici que paraît le mérite guerrier dans toute son étendue. Pour juger si un général était digne de ce nom, les anciens examinaient la conduite qu'il avait gardée dans une bataille. Ils n'en attendaient pas le succès du nombre des troupes, qui ne sert souvent qu'à embarrasser, mais de sa prudence et de son courage, cause et garant de la victoire. Ils le regardaient comme l'ame de l'armée, qui en règle les mouvements, à la voix de qui tout obéit, et dont, pour l'ordinaire, la conduite, bonne ou mauvaise, entraîne le gain ou la perte d'une bataille. Tout était désespéré chez les Carthaginois, lorsque Xanthippe le Lacédémonien y arriva. Sur le récit qu'on lui fit de ce qui s'était passé dans le combat, il en attribua le mauvais succès uniquement



à l'incapacité des chefs ; et il le fit bien voir. Il n'avait amené avec lui ni infanterie, ni cavalerie, mais il savait en faire usage. Tout changea en peu de temps, et l'on connut qu'une bonne tête vaut mieux que cent mille bras. Les trois défaites des Romains par Annibal leur montrèrent quelles étaient les suites d'un mauvais choix. La guerre contre Persée avait traîné en longueur pendant trois ans par la fuite des trois consuls qui en avaient été chargés ; Paul Émile la termina glorieusement en moins d'une année. C'est dans ces occasions qu'on sent quelle différence il y a entre un homme et un homme.

Le premier soin d'un général, et qui demande un grand fonds de jugement et de prudence, est d'examiner s'il est à propos ou non de donner une bataille : car les deux partis peuvent être également dangereux. Mardonius périt misérablement avec son armée de trois cent mille hommes pour n'avoir pas suivi le conseil d'Artabaze, qui l'exhortait à ne point donner de combat, et à employer plutôt l'or et l'argent contre les Grecs que le fer. Ce fut contre l'avis du sage Memnon que les généraux de Darius engagèrent la bataille du Granique, qui porta le premier coup à l'empire des Perses. L'aveugle témérité de Varron, malgré les remontrances de son collègue et les avis de Fabius, précipita la république dans la malheureuse journée de Cannes, au lieu qu'un délai de quelques semaines aurait peut-être ruiné Annibal pour toujours. Persée, au contraire, manqua l'occasion de battre les Romains pour n'avoir pas profité de l'ardeur de son armée, et ne les avoir pas attaqués brusquement après la défaite de leur cavalerie, qui avait jeté le trouble et la con-

sternation dans leurs troupes. César était perdu après la journée de Dyrrachium, si Pompée eût su profiter de son avantage. Il y a des instants décisifs pour les grandes entreprises. L'important est de prendre sagement son parti, et de saisir le moment favorable, qui ne revient <sup>1</sup> plus quand on l'a manqué; et le tout dépend ici de la prudence du général. Il y a un <sup>2</sup> partage de soins et de devoirs dans l'armée. La tête ordonne, les bras exécutent. *Ne songez*, disait Othon à ses soldats <sup>3</sup>, *qu'à vos armes et à combattre vaillamment; laissez-moi le soin de prendre de justes mesures, et celui de conduire votre valeur.*

§ II. *Soins de consulter les dieux et de haranguer les troupes avant le combat.*

C'est dans le moment de donner une bataille que les anciens se croyaient le plus obligés de consulter les dieux, et de se les rendre favorables. Ils les consultaient par le vol ou le chant des oiseaux, par l'inspection des entrailles des bêtes immolées, par la manière dont mangeaient les poulets sacrés, et par d'autres choses pareilles. Ils travaillaient à se les rendre propices par les sacrifices, par les vœux, par les prières. Plusieurs d'entre les généraux, surtout dans les premiers temps, s'acquittaient de ces devoirs de bonne foi, et avec des

<sup>1</sup> « Si in occasionis momento, cunctatus paulum fueris, nequicquam mox amissam quaeras. » (LIV. l. 25, n. 38.)

<sup>2</sup> « Divisa inter exercitum ducesque munia. Militibus cupido pu-

gnandi convenit: duces providendo, consultando... prosunt. » (TACIT. *Hist.* lib. 3, cap. 20.)

<sup>3</sup> « Vobis arma et animus sit: mihi consilium et virtutis vestrae regimen relinquitte. » (*Ib.* l. 1, c. 84.)

sentiments religieux, qu'ils poussaient quelquefois jusqu'à une superstition puérile et ridicule : d'autres les méprisaient dans le fond de l'ame, ou même s'en moquaient ouvertement ; et l'on ne manquait pas d'attribuer à ce mépris irréligieux les malheurs que souvent leur ignorance ou leur témérité leur attiraient. Jamais prince ne témoigna plus de respect pour les dieux que le grand Cyrus. Près de fondre sur Crésus, il entonne l'hymne du combat, et toute l'armée y répond par de grands cris en invoquant le dieu de la guerre. Paul Émile, avant que de combattre contre Persée, immola de suite à Hercule jusqu'à vingt bœufs, sans trouver dans toutes ces victimes aucun signe favorable : ce ne fut qu'au vingt et unième qu'il crut en voir qui lui promettaient la victoire. Nous avons aussi des exemples contraires. Épaminondas, non moins brave, mais moins superstitieux que Paul Émile, voyant qu'on voulait l'empêcher de donner la bataille de Leuctres en lui annonçant de mauvais augures, répondit par un vers d'Homère, dont le sens est : *Il n'y a qu'un seul bon augure, qui est de combattre pour sa patrie.* Un consul romain, déterminé absolument à combattre l'ennemi dès qu'il en approcherait, se tint, pendant tout le voyage, bien clos et couvert dans sa litière, pour ne point voir de mauvais augure qui pût rompre son dessein. Un autre fit plus, et voyant que les poulets ne mangeaient point, il les jeta dans la mer, en disant : *Qu'ils boivent donc, puisqu'ils ne veulent pas manger.* Ces exemples d'irréligion étaient rares, et le sentiment contraire prévalait. Il y avait sans doute de la superstition dans plusieurs de ces cérémonies : mais les sacrifices, les vœux, les prières, qui précédaient toujours

les batailles, étaient une preuve qu'on n'en attendait le succès que de la Divinité, qui seule en disposait.

Après avoir rendu ces devoirs aux dieux, on se tournait du côté des hommes, et le commandant exhortait ses soldats. C'était une coutume généralement établie chez tous les peuples, de haranguer les troupes avant le combat, et cette coutume était fort raisonnable, et pouvait contribuer beaucoup à la victoire. Il est juste, quand on est près de marcher contre les ennemis et d'en venir aux mains, d'opposer à la crainte de la mort, qui paraît pour-lors prochaine, des motifs puissants, et capables, sinon d'étouffer entièrement cette crainte gravée dans le fond de la nature, du moins de la combattre et de la vaincre. Ces motifs, tels que sont l'amour de la patrie, l'obligation de la défendre au prix de son sang, le souvenir des victoires passées, la nécessité de soutenir l'honneur de la nation, l'injustice d'un ennemi violent et cruel, le danger où se trouveront exposés les pères, les mères, les femmes, les enfants des soldats : ces motifs, dis-je, et beaucoup d'autres pareils, représentés par la bouche d'un général qu'on aime et qu'on respecte, peuvent faire une forte impression sur l'esprit des soldats. L'éloquence militaire consiste moins dans les paroles que dans un certain air d'autorité qui impose, et encore plus dans l'incalculable avantage d'être aimé des troupes, qui peut en tenir lieu <sup>1</sup>.

Ce n'est pas, comme le remarque Cyrus, que de pareilles harangues puissent changer en un moment leur disposition, et de timides et lâches que seraient les sol-

Xenoph. in  
Cyrus. l. 3,  
pag. 84.

<sup>1</sup> « Charitatem paraverat loco auctoritatis. » (TACIT. in *Agricol.* c. 16.)

dat, les rendre tout à coup hardis et intrépides : mais elles réveillent, elles animent le courage qui leur était naturel, et y ajoutent une nouvelle force et une nouvelle vivacité.

Pour juger sainement de la coutume de haranguer les troupes, généralement et constamment employée chez tous les anciens, il faut se transporter dans les siècles où ils vivaient, et faire une attention particulière à leurs mœurs et à leurs usages.

Les armées, chez les Grecs et chez les Romains, étaient composées des mêmes citoyens à qui, dans la ville et en temps de paix, on avait coutume de communiquer toutes les affaires. Le général ne faisait dans le camp ou sur le champ de bataille que ce qu'il aurait été obligé de faire à la tribune des harangues. Il honorait ses troupes, et attirait leur confiance et leur affection en leur faisant part de ses desseins, de ses motifs, de ses moyens. Par là il intéressait le soldat au succès. Le spectacle seul des généraux, des officiers, des soldats assemblés, leur communiquait à tous un courage et une ardeur réciproque. C'est l'effet de toutes les assemblées : elles réveillent, elles remuent. Chacun se pique d'y faire bonne contenance, et oblige son voisin à l'imiter. On se rassure dans sa crainte par la valeur des autres. La disposition des particuliers devient celle de tout le corps, et donne le ton aux affaires.

Il y avait des occasions importantes où il était plus nécessaire de réveiller la bonne volonté et le zèle du soldat : lors, par exemple, qu'il fallait faire une marche difficile et forcée, pour se tirer d'une situation fâcheuse, ou pour en prendre une plus commode; lorsqu'on avait besoin de courage, de patience, de constance pour

supporter une disette, un manquement de choses nécessaires, un état pénible à la nature; lorsqu'on songeait à tenter une entreprise difficile, périlleuse, mais très-utile par le succès; lorsqu'il fallait consoler, rassurer, ranimer après un échec; lorsqu'il s'agissait de faire une retraite hasardeuse à la vue de l'ennemi, ou dans un pays dont il était maître; enfin, lorsqu'il ne fallait plus qu'un généreux effort pour terminer une guerre ou une entreprise importante.

Dans ces occasions et d'autres semblables, les généraux ne manquaient jamais de parler publiquement aux troupes, pour sonder leurs dispositions par des acclamations plus ou moins fortes; pour les informer des raisons qu'on avait de prendre tel ou tel parti, et les y faire entrer; pour dissiper les faux bruits, qui exagéraient les difficultés et abattaient le courage; pour leur faire envisager les remèdes qu'on préparait à leurs maux, et le succès qu'on en espérait; pour les instruire des précautions qu'on avait à prendre, et des motifs de ces précautions. Le général avait intérêt de flatter le soldat en lui faisant confidence de ses desseins, de ses craintes, de ses expédients, afin de l'engager à y prendre part, et d'agir de concert avec son général, et par les mêmes motifs. Ce général, au milieu de ses soldats, qui tous étaient, comme lui, non-seulement membres de l'état, mais admis à partager l'autorité du gouvernement, se regardait comme un père au milieu de sa famille.

On a de la peine à comprendre comment il se pouvait faire entendre des troupes. Il faut se souvenir que, chez les Grecs et les Romains, les armées étaient peu nombreuses. Celles des premiers n'allaient guère, pour

l'ordinaire, qu'à dix ou douze mille hommes, et celles des Romains rarement au double : je ne parle pas des derniers temps. Les généraux s'y faisaient entendre, comme les orateurs se faisaient entendre dans la place publique, où était la tribune aux harangues. Le peuple n'entendait pas tout ; mais néanmoins tout le peuple était instruit à Rome et à Athènes, tout le peuple délibérait et décidait, et personne ne se plaignait de n'avoir pas entendu. Il suffisait que les plus anciens, les plus considérables ; les principaux des manipules et des chambrées se trouvassent à la harangue, dont ensuite ils rendaient compte aux autres.

On voit dans la colonne trajane l'empereur haranguant les troupes de dessus un tribunal de gazon élevé au-dessus de la tête des soldats, les principaux officiers autour de lui sur la plate-forme, et la foule répandue tout autour. On ne saurait croire combien peu de place occupe une multitude d'hommes sans armes qui se tiennent debout, et qui se pressent : car les harangues ordinaires se faisaient dans le camp au soldat tranquille et désarmé. D'ailleurs on s'accoutumait de jeunesse à parler dans l'occasion avec une voix forte et distincte.

Quand les armées étaient plus nombreuses, et qu'on était près de donner le combat, il y avait une manière de haranguer les troupes qui était fort simple et fort naturelle. Le général, monté à cheval, parcourait les rangs, et disait quelques mots aux différents corps pour les animer. Alexandre en usa ainsi à la bataille d'Issus<sup>1</sup>. Darius<sup>2</sup>, à celle d'Arbelles, fit à peu près la

<sup>1</sup> « Alexander ante prima signa aptum erat, milites alloquebatur. »  
ibat... quumque agmen obequitaret, (Q. CURT. lib. 3, cap. 10.)  
variâ oratione, ut cujusque animis

<sup>2</sup> « Darius, sicut curru eminebat,

même chose, mais d'une manière différente. De dessus son char il harangua ses troupes, tournant ses yeux et ses mains vers les officiers et les soldats qui l'entouraient. Ni l'un ni l'autre sans doute ne pouvaient être entendus que de ceux qui étaient le plus près d'eux : mais ceux-ci faisaient bientôt passer le gros de leurs discours au reste de l'armée.

Justin, abrégiateur de Trogue Pompée, excellent historien qui vivait du temps d'Auguste, rapporte en entier une harangue que son auteur met dans la bouche de Mithridate. Elle est fort longue, ce qui ne doit pas paraître étonnant, parce que Mithridate ne la fait pas dans le moment d'une bataille, mais simplement pour animer ses troupes contre les Romains, qu'il avait déjà vaincus en plusieurs combats, et qu'il songeait encore à attaquer de nouveau. Son armée était de près de trois cent mille hommes, et composée de vingt-deux nations différentes, qui avaient chacune leur langue particulière, et Mithridate les savait toutes; de sorte qu'il n'avait pas besoin de truchements pour leur parler. Justin, en rapportant la harangue dont il s'agit, dit simplement que Mithridate convoqua l'assemblée des soldats : *ad concionem milites vocat.* Justin. 1. 38, cap. 47.

Mais comment s'y prit-il pour se faire entendre à ces vingt-deux nations? Répéta-t-il à chacune d'elles le long discours qui est rapporté dans Justin? Cela n'est pas vraisemblable. Il serait à souhaiter que l'historien se fût expliqué plus clairement, et nous eût donné quelque lumière sur ce point. Peut-être se contenta-t-il de parler lui-même à sa nation et d'instruire

*dexterâ lævâque ad circumstantium agmina oculos manusque circumfrens, etc.* » (Q. CURT. I. 4, c. 14.)



les autres de ses vues et de ses desseins par des truchements.

Liv. lib. 30,  
n. 33.

Annibal en usa de la sorte. Près de donner la bataille contre Scipion en Afrique, il crut devoir exhorter ses troupes ; et comme tout était différent entre elles, langage, coutumes, lois, armes, vêtements, intérêts, il employa aussi différents motifs pour les animer.

« Aux troupes auxiliaires il proposa une récompense présente et une augmentation de solde sur le butin qu'on ferait. Il réveilla les sentiments de haine particuliers et naturels aux Gaulois contre les Romains. Pour les Liguriens, qui habitaient un pays de montagnes âpres et stériles, il leur montra les campagnes fertiles de l'Italie comme le fruit de leur victoire. Il représenta aux Maures et aux Numides la dure et violente domination de Masinissa, à laquelle ils seraient soumis s'ils étaient vaincus. Il anima ainsi ces différentes nations par différentes vues de crainte et d'espérance. Quant à ce qui regarde les Carthaginois<sup>†</sup>, tout fut mis en usage d'une manière vive et touchante : le danger de leur patrie, leurs dieux pénates, les tombeaux de leurs ancêtres, l'épouvante et la consternation de leurs pères et mères, de leurs femmes, de leurs enfants ; enfin le sort de Carthage, que le succès de la bataille allait ou ruiner et réduire pour toujours à l'esclavage, ou rendre maîtresse de l'univers, tout étant extrême dans ce qu'elle avait à

<sup>†</sup> « Carthaginiensibus mœnia patriæ, dii penates, sepulera majorum, liberi cum parentibus conjugesque pavidæ, aut excidium servitiumque, aut imperium orbis terrarum ; nihil aut in metum, aut in spem medium ostentatur. »

« craindre ou à espérer. » Voilà un fort beau discours : mais comment se fit-il entendre à ces diverses nations ? Tite - Live le marque. Il parla lui - même aux Carthaginois, et chargea les chefs de chaque nation de leur parler en conformité de ce qu'il leur avait dit.

De même le général assemblait quelquefois les officiers de son armée ; et, après leur avoir exposé ce qu'il souhaitait qu'on dît aux troupes de sa part, il les renvoyait chacun dans leurs corps ou dans leurs compagnies, pour leur faire le rapport de ce qu'ils avaient entendu, et pour les animer au combat. Arrien le marque en particulier d'Alexandre-le-Grand avant la fameuse bataille d'Arbelles.

Arian. I. 3,  
pag. 117.

### § III. *Manière de ranger les armées en bataille, et de donner le combat.*

La manière de ranger les armées en bataille n'était pas uniforme chez les anciens, et elle ne pouvait pas l'être, parce qu'elle dépend des circonstances, qui varient à l'infini, et demandent par conséquent divers arrangements. L'infanterie ordinairement était placée au centre, sur une ou plusieurs lignes, et la cavalerie sur les deux ailes.

A la bataille de Thybrée, toutes les troupes de Crésus, tant de pied que de cheval, étaient rangées sur une même ligne, et avaient trente hommes de profondeur ; excepté les Égyptiens, dont le nombre montait à six vingt mille hommes. Ils étaient partagés en douze gros corps ou bataillons carrés de dix mille hommes chacun, qui avaient cent hommes de front et autant de profondeur. Il ne fut pas possible à Crésus

Xenoph. in  
Cyrop. l. 6,  
p. 158, etc.

de leur faire changer cette arrangement, auquel ils étaient accoutumés; ce qui rendit inutiles la plus grande partie de ces troupes, qui étaient les meilleures de l'armée, et ne contribua pas peu à la perte de la bataille. Les troupes persanes combattaient ordinairement sur vingt-quatre de hauteur. Cyrus, à qui il importait de former le plus grand front qu'il lui serait possible pour ne pas être enveloppé par les ennemis, dédoubla ses files, et les mit sur douze de hauteur seulement. On sait quel fut le succès de ce combat.

Xenoph.  
Hist. lib. 6,  
p. 596, etc.

Dans la bataille de Leuctres, les Lacédémoniens, qui avaient, tant de leurs propres troupes que de celles des alliés, vingt-quatre mille hommes d'infanterie et seize cents chevaux, étaient rangés sur douze de hauteur; et les Thébains sur cinquante, quoiqu'ils n'eussent que six mille fantassins et quatre cents chevaux. Cela paraît contre les règles. Le dessein d'Épaminondas était de tomber d'abord, avec tout le poids de son épais bataillon, sur la phalange des Lacédémoniens, bien sûr que, s'il pouvait l'enfoncer, tout le reste de l'armée serait bientôt mis en déroute; et, en effet, c'est ainsi que la chose arriva.

Tome V,  
p. 383, etc.  
Polyb. l. 17,  
p. 764-767.  
Id. lib. 12,  
p. 664.

J'ai fait ailleurs la description de la phalange macédonienne, si célèbre chez les anciens. Elle se divisait ordinairement, selon Polybe, en dix corps, dont chacun était composé de seize cents hommes, rangés sur cent de front, et seize de profondeur. Quelquefois on doublait ou l'on dédoublait ce dernier nombre, selon l'exigence des cas. Le même Polybe donne à un escadron huit cents chevaux, rangés pour l'ordinaire sur cent de front, et sur huit de hauteur: il parle de la cavalerie persane.

Pour ce qui regarde les Romains, leur coutume de ranger l'infanterie sur trois lignes dura assez longtemps, et fut assez uniforme. Entre autres exemples, celui de la bataille de Zama entre Scipion et Annibal peut suffire pour nous donner une juste idée de la manière dont les Romains et les Carthaginois rangeaient leurs troupes.

Scipion plaça les hastaires à la première ligne, laissant des intervalles entre les cohortes. Il mit à la seconde les princes, postant leurs cohortes, non vis-à-vis les espaces de la première ligne, comme c'était la coutume chez les Romains, mais derrière les cohortes des hastaires, laissant des intervalles qui enfilèrent ceux de la première ligne, et cela à cause du grand nombre d'éléphants qui étaient dans l'armée ennemie, auxquels on voulait laisser un passage libre. Les triaires étaient sur la troisième ligne, et formaient comme un corps de réserve. La cavalerie était répandue sur les deux ailes; celle d'Italie à la gauche, commandée par Lélius; celle des Numides à la droite, commandée par Masiussa. Il jeta dans les espaces de la première ligne des armés à la légère, et leur donna ordre de commencer le combat, de manière pourtant que, s'ils étaient poussés, ou ne pouvaient soutenir le choc des éléphants, ils se retirassent, ceux qui courraient le mieux, derrière toute l'armée par les intervalles directs, et ceux qui se verraient enveloppés, par les espaces de traverse, à droite et à gauche.

Pour ce qui est de l'autre armée, plus de quatre-vingts éléphants en couvraient le front. Annibal plaça ensuite les étrangers soudoyés, au nombre d'environ douze mille, Liguriens, Gaulois, Baléares, Maures;

derrière cette première ligne, les Africains et les Carthaginois. C'était l'élite de son armée, et il les destinait pour tomber sur l'ennemi quand il serait fatigué et affaibli par le combat; et à la troisième ligne, qu'il éloigna de la seconde de plus de cent pas <sup>1</sup>, les troupes qui étaient venues d'Italie avec lui, auxquelles il ne se fiait pas, parce qu'elles avaient été arrachées par force de leur pays, et qu'il ne savait s'il devait les regarder comme ennemies ou alliées. Il mit sur l'aile gauche la cavalerie des alliés numides, et sur la droite celle des Carthaginois.

Je souhaiterais que Polybe ou Tite-Live nous eussent marqué quel était le nombre des troupes de part et d'autre, et quelle profondeur les généraux leur avaient donnée en les rangeant en bataille. Dans la bataille de Cannes, qui précéda celle-ci de quelques années, il n'est fait nulle mention des hastaires, des princes, des triaires, qui formaient ordinairement les trois lignes de l'armée romaine. Tite-Live sans doute la suppose comme une chose d'usage et connue de tout le monde.

Il était assez ordinaire, surtout à certains peuples, de jeter de grands cris, et de frapper de leurs épées sur leurs boucliers, en s'avancant vers l'ennemi pour l'attaquer. Ce bruit, joint à celui des trompettes, était fort propre à étouffer en eux, par une sorte d'étourdissement, toute crainte du danger, et à leur inspirer un courage et une hardiesse qui n'envisageait plus que la victoire et bravait la mort.

Quelquefois les troupes allaient à pas lents et de

<sup>1</sup> Plus d'un stade.

sang-froid au combat : quelquefois, quand elles approchaient de l'ennemi, elles s'élançaient contre lui avec impétuosité par une course rapide. Nous avons vu de grands hommes partagés de sentiments sur ces deux sortes d'attaque. A la journée des Thermopyles, l'es-

Herod. l. 7,  
cap. 208.

pion de Xerxès trouva les Spartiates qui se préparaient au combat en peignant leur chevelure. Jamais pourtant danger ne fut plus grand. Cette bravade ne convenait qu'à des soldats déterminés, comme ceux-là, à vaincre ou à périr : d'ailleurs, c'était leur coutume ordinaire.

Les armés à la légère commençaient ordinairement l'action, et lançaient leurs traits, leurs flèches, leurs pierres contre les éléphants, s'il y en avait, ou contre les chevaux, ou contre l'infanterie, pour tâcher d'y jeter le désordre; après quoi ils se retiraient à travers les vides de leurs troupes derrière la première ligne, d'où ils continuaient leurs décharges par-dessus la tête des soldats.

Les Romains commençaient le combat par lancer leurs javelots contre l'ennemi, puis ils en venaient aux mains; et c'était là où paraissait le courage, et où se faisait le grand carnage.

Quand on était venu à bout d'enfoncer l'ennemi et de le mettre en fuite, le grand danger était, comme il l'est encore, de le poursuivre avec trop d'ardeur, et d'oublier ce qui se passait dans le reste de l'armée. Nous avons vu que la perte de la plupart des batailles venait de cette faute, d'autant plus à craindre qu'elle paraît venir de bravoure et de courage. Lélius et Masinissa, dans la bataille de Zama, après avoir mis en désordre et en fuite les ennemis, ne se livrèrent pas à

une ardeur indiscrete, mais revenant promptement de la poursuite, ils rejoignirent le gros, et tombant sur les derrieres d'Annibal, ils passerent au fil de l'epée la plus grande partie de ses phalanges.

Plut.  
in Lycurg.  
pag. 54.

Lycurgue avait ordonné qu'après avoir assez poursuivi l'ennemi pour s'assurer de la victoire, on cessât de le faire; et cela pour deux raisons: la première, parce que, faisant la guerre Grecs contre Grecs, l'humanité demandait qu'on ne poussât pas à toute outrage des peuples voisins et en quelque sorte compatriotes, et qui, par la fuite, s'avoient vaincus; la seconde, parce que les ennemis, comptant sur cette coutume, étoient portés à mettre leur vie en sûreté par la retraite plutôt qu'à s'opiniâtrer au combat, où ils savaient qu'il n'y avoit point de quartier à espérer pour eux.

Il faut que l'attaque d'une armée par les flancs et par les derrieres soit bien avantageuse, puisque dans la plupart des batailles elle est ordinairement suivie de la victoire. Aussi voit-on dans tous les combats que le principal soin des habiles généraux étoit de se mettre en sûreté contre ce danger.

On a dû être étonné de voir si peu de cavalerie dans l'armée romaine: trois cents chevaux pour quatre ou cinq mille hommes de pied. Il est vrai qu'ils faisoient un excellent usage du peu qu'ils en avoient. Tantôt ils sautoient par terre, et combattaient à pied, leurs chevaux étant accoutumés à demeurer cependant immobiles. Tantôt ils recevoient en croupe des fantassins armés à la légère, qui descendoient de cheval et y remontoient avec une vitesse admirable. Quelquefois les cavaliers lâchoient leurs chevaux à toute bride contre

Liv. lib. 3,  
n. 62.

Id. lib. 26,  
n. 4.

Id. lib. 8,  
n. 30.

les ennemis, qui ne pouvaient en aucune sorte soutenir une si violente attaque. Mais enfin tout cela se réduisait à peu de chose, et nous avons vu que la supériorité d'Annibal dans ses quatre premières batailles venait principalement de sa cavalerie.

Les Romains avaient d'abord fait la guerre à des voisins dont les pays étaient fourrés, embarrassés par des vignes et des oliviers, situés près des montagnes des Apennins, où la cavalerie avait peu de liberté pour agir et pour s'étendre. Les peuples voisins avaient la même raison pour se charger de peu de cavalerie; et on s'accoutuma ainsi de part et d'autre à s'en passer. La légion romaine fut établie sur le pied de trois cents chevaux, dont les alliés fournissaient le double. Cette coutume, dans les temps suivants, tint lieu de loi.

L'armée des Perses était sans cavalerie, quand Cyrus en reçut le commandement. Il en sentit bientôt le besoin, et en assez peu de temps il en forma une fort nombreuse, à laquelle principalement il fut redevable de ses conquêtes. Les Romains furent obligés d'en faire autant, quand ils tournèrent leurs armes du côté de l'Orient, et qu'ils eurent affaire à des peuples dont les principales forces consistaient en cavalerie. Ils avaient appris d'Annibal l'usage qu'il en fallait faire.

Je ne vois pas que dans les armées des anciens, il soit fait mention d'hôpitaux pour les malades et les blessés. Ils en prenaient soin sans doute. Homère parle de plusieurs illustres médecins qui étaient dans l'armée des Grecs au siège de Troie; et l'on sait qu'ils faisaient aussi les fonctions de chirurgiens. Le jeune Cyrus, dans l'armée qu'il menait au secours de son oncle Cyaxare,

Xenoph.  
Cyrop. l. 1, 1,  
pag. 29.



ne manqua pas de mener avec lui bon nombre d'habiles médecins. César marque en plus d'un endroit, dans ses Commentaires, qu'au sortir d'une bataille on portait les blessés dans la ville la plus voisine. Il y a plusieurs exemples de généraux qui allaient visiter les blessés dans leurs tentes : ce qui est une preuve que dans une chambrée composée de sept ou huit camarades, et formée de citoyens d'une même ville et d'un même quartier de la ville, les soldats prenaient soin de leurs blessés.

Tite-Live parle souvent de cartel, c'est-à-dire de l'accord qui se fait entre les peuples pour le rachat des prisonniers pendant la guerre. Après la bataille de Cannes, Annibal s'étant rendu maître du petit camp des Romains, convint de rendre les citoyens romains chacun pour trois cents pièces de monnaie appelées *quadrigati*, qui étaient des deniers : c'est-à-dire pour cent cinquante livres<sup>1</sup>; les alliés pour deux cents; les esclaves pour cent. Les Romains, ayant pris Érétrie, ville de l'Eubée, où il y avait une garnison de Macédoniens, fixèrent le prix de leur rachat à trois cents pièces de monnaie aussi, c'est-à-dire à cent cinquante livres. Annibal, voyant que les Romains étaient déterminés à ne point racheter leurs prisonniers, qui s'étaient rendus à l'ennemi, les avait vendus à différents peuples. Les Achéens en avaient acheté un assez grand nombre. Quand les Romains eurent rétabli la Grèce en liberté, les Achéens, par reconnaissance, leur remirent tous ces prisonniers, et payèrent à leurs maîtres par tête cinq cents deniers, c'est-à-dire deux cents cinquante livres<sup>2</sup>; ce qui, selon Polybe, monta pour le total à

<sup>1</sup> 245 fr. — L.

<sup>2</sup> 409 fr. — L.

cent talents, ou cent mille écus; car les prisonniers se trouvèrent, dans l'Achaïe seule, au nombre de douze cents.

Je ne crois pas que l'usage des lettres en chiffres fût connu chez les anciens. Il est pourtant bien nécessaire, pour faire passer des avis secrets à des officiers ou éloignés de l'armée, ou enfermés dans une ville, ou dans d'autres occasions. Pendant que Q. Cicéron était assiégé dans son camp par les Gaulois, César lui écrivit pour lui donner avis qu'il marchait à son secours avec plusieurs légions, et qu'il arriverait promptement. La lettre était écrite en grec<sup>1</sup>, de peur que, si elle tombait entre les mains des ennemis, elle ne leur apprît que César était en marche. La précaution ne paraît pas fort sûre. Celle des signaux, dont j'ai parlé ailleurs, ne l'était pas beaucoup plus; outre que l'usage en était fort difficile et fort embarrassant.

Caes. Bell.  
Gall. l. 5.

Je devais rapporter un usage commun chez les Romains, et qui est fort remarquable. C'était la coutume chez eux, quand ils étaient rangés en bataille, tout prêts à prendre leurs boucliers et à ceindre leurs robes, de faire leur testament sans rien écrire, en nommant seulement leur héritier devant trois ou quatre témoins. C'est ce qu'on appelait *testamenta in procinctu facere*.

Plut. in Co-  
riol. p. 217.

Après le peu que j'ai dit des batailles, n'ayant pas osé m'engager plus avant dans une matière qui n'est point de mon ressort, je passe aux récompenses et aux punitions qui suivaient le bon ou le mauvais succès d'un combat.

<sup>1</sup> « Epistolam græcis conscriptam stola, nostra ab hostibus consilia cognoscantur. »  
litteris mittit, ne intercepta epi-

§ IV. *Punitions. Récompenses. Trophées. Triomphes.*

Solon avait raison de dire que les deux grands mobiles qui font agir les hommes et qui les mettent en mouvement, sont la crainte et l'espérance, et qu'un bon gouvernement ne peut subsister sans les punitions et les récompenses, parce que l'impunité enhardit le crime, et que souvent la vertu, si elle est négligée et sans honneur, devient languissante et s'affaiblit. Cette maxime est encore plus vraie en particulier par rapport au gouvernement militaire, qui, donnant plus de lieu à la licence, demande aussi que la règle et la discipline y soient resserrées par des liens plus fermes et plus vigoureux.

Il est vrai qu'on peut abuser de ce principe, surtout pour la punition, et le porter trop loin. Chez les Carthaginois, les généraux qui avaient été malheureux dans la guerre étaient ordinairement punis de mort, comme si le malheur était un crime, et qu'il ne pût jamais arriver qu'un excellent capitaine perdît une bataille sans qu'il y eût de sa faute. Ils poussaient la rigueur bien plus loin; car ils condamnaient à mort celui qui avait pris de mauvaises mesures, quoiqu'il eût bien réussi. Chez les Gaulois<sup>2</sup>, quand on faisait la levée des troupes, tous les jeunes gens capables de porter les armes devaient se trouver à l'assemblée un

<sup>1</sup> « Apud Carthaginienses in crucem tolli imperatores dicuntur, si prospero eventu, pravo consilio, rem gesserunt. » (Liv. l. 38, n. 48.)

<sup>2</sup> « Hoc, more Gallorum, est initium belli, quo, lege communi, om-

nes puberes armati convenire coguntur; et qui ex eis novissimus venit, in conspectu multitudinis omnibus cruciatibus affectus necatur. » (Cæs. de Bell. gallic. lib. 5.)

certain jour. Celui qui arrivait le dernier était condamné à mort, et on lui faisait souffrir les plus cruels supplices. Quelle brutalité!

Les Grecs, quoique très-sévères pour le maintien de la discipline militaire, étaient plus humains. A Athènes, le refus de porter les armes, bien plus criminel qu'un retardement de quelques heures ou de quelques moments, était puni seulement par un interdit public, et par une espèce d'excommunication qui fermait au coupable l'entrée aux assemblées du peuple et aux temples des dieux. Mais jeter son bouclier pour fuir, quitter son poste, se rendre déserteur, c'était un crime capital et puni de mort.

Æschin.  
in Ctesiph.  
p. 456.

A Sparte, c'était une loi inviolable de ne jamais prendre la fuite, quelque supérieure en nombre que pût être l'armée ennemie, de ne jamais quitter son poste, de ne point livrer ses armes. Ceux qui avaient manqué contre ces règles étaient diffamés pour toujours; non-seulement on les excluait de toutes sortes de charges et d'emplois, des assemblées, des spectacles, mais c'était encore une honte de s'allier avec eux par les mariages, et on leur faisait impunément mille outrages en public. Au contraire, on rendait de grands honneurs à ceux qui s'étaient comportés vaillamment dans le combat, ou qui étaient morts les armes à la main pour la défense de la patrie.

Herod. l. 7,  
c. 104.

La Grèce était pleine de statues des grands hommes qui s'étaient distingués dans les combats. On ornait leurs tombeaux d'inscriptions magnifiques qui éternisaient leur nom et leur mémoire; ce qui se pratiquait sur ce sujet à Athènes était d'une force merveilleuse pour animer le courage parmi les citoyens, et pour

Thucyd. l. 2,  
pag. 121.

leur inspirer des sentiments d'honneur et de gloire. Au retour d'une bataille, on rendait publiquement les derniers devoirs à ceux qui avaient été tués ; on exposait pendant trois jours consécutifs les ossements des morts à la vénération du peuple, qui s'empressait à y jeter des fleurs, et à y faire brûler de l'encens et des parfums ; ensuite on menait en pompe ces ossements dans autant de cercueils qu'il y avait de tribus à Athènes, et on les conduisait au lieu destiné pour leur sépulture : tout le peuple accompagnait cette religieuse cérémonie. La marche avait quelque chose d'auguste et de majestueux, et ressemblait plutôt à un glorieux triomphe qu'à un lugubre convoi.

Quelques jours après, et ceci passe encore de beaucoup tout ce que je viens de dire, un des Athéniens les plus qualifiés prononçait devant tout le peuple l'oraison funèbre de ces illustres morts. Le grand Périclès fut chargé de cette commission après la première campagne de la guerre du Péloponnèse : Thucydide nous a conservé son discours, et l'on en trouve un sur le même sujet dans Platon. Le but de cette oraison funèbre était de relever le courage de ces généreux soldats qui avaient répandu leur sang pour la patrie, de porter les citoyens à l'imitation de leur exemple, et surtout de consoler leurs proches : on exhortait ceux-ci à modérer leur douleur par la vue de la gloire dont leurs parents étaient comblés pour toujours. « Vous n'avez jamais, « disait-on aux pères et mères, demandé aux dieux que « vos enfants fussent exemptés de la loi commune qui « condamne tous les hommes à la mort, mais seulement « qu'ils fussent gens de bien et d'honneur ; vos vœux « sont exaucés, et la gloire dont vous les voyez honorés

« doit essayer vos larmes et changer vos gémissements « en actions de graces. » Souvent, par une figure ordinaire aux orateurs, surtout dans les grands sujets, on mettait ces vives exhortations dans la bouche des morts mêmes, qui semblaient sortir de leurs tombeaux pour animer et consoler leurs pères et leurs mères.

On ne s'en tenait pas à de simples discours et à de stériles louanges. La république, comme une mère tendre et compatissante, se chargeait de la nourriture et de la subsistance des vieillards, des veuves, et des enfants orphelins qui avaient besoin de ses secours; ces derniers étaient élevés convenablement à leur état jusqu'à l'âge où ils pouvaient porter les armes, et pour lors publiquement, sur le théâtre, et en présence de tout le peuple, ils étaient revêtus d'une armure complète, et mis au nombre des soldats de la république.

AEschin.  
contra Ctes.  
p. 452-454.

Manquait-il quelque chose à la pompe funèbre dont je viens de parler? et ne semblait-elle pas en quelque sorte transformer en héros et en conquérants de pauvres soldats et de simples bourgeois d'Athènes? Les honneurs qu'on rend parmi nous à nos plus illustres généraux ont-ils quelque chose de plus vif et de plus touchant? C'est par là que se perpétuaient dans la nation ce courage, cette grandeur d'ame, cette ardeur pour la gloire, ce zèle et ce dévouement pour la patrie, qui rendaient les Grecs insensibles aux plus grands dangers, et à la mort même: car, comme le remarque Thucydide à l'occasion de ces honneurs funèbres<sup>1</sup>: *Les grands hommes se forment où le mérite est le mieux récompensé.*

<sup>1</sup> Ἄλλα γὰρ οἷς κεῖται ἀρετῆς μέγιστα, τοῖς δὲ καὶ ἄνδρες ἀριστοὶ πολιτεύουσι.

Les Romains n'étaient ni moins exacts que les Grecs à punir les fautes contre la discipline militaire, ni moins attentifs à récompenser les belles actions.

La punition était proportionnée au crime et n'allait pas toujours à la mort. Tantôt une parole de mépris suffisait pour punir des troupes; une autre fois le général les punissait en leur refusant la part qu'ils auraient eue au butin; quelquefois on les renvoyait à l'écart, et on refusait leurs services contre l'ennemi; assez ordinairement on les faisait travailler aux retranchements du champ en simple tunique et sans ceinturon: l'ignominie était souvent plus sensible que la mort même. Les troupes de César mutinées demandaient avec des plaintes séditieuses qu'on les licenciât; César<sup>1</sup> ne leur dit qu'un mot, les appelant *quirites*; comme qui dirait, *messieurs*<sup>2</sup>; au lieu qu'il avait coutume de les appeler *soldats*, ou *camarades*; et sur-le-champ il leur donna leur congé. Ce mot fut pour eux un coup de foudre; ils se crurent dégradés et entièrement déshonorés, et ils ne cessèrent de le presser par les prières les plus touchantes et les plus humbles, jusqu'à ce qu'il leur eût accordé en grace de porter encore les armes pour lui. Cette punition qui cassait les soldats s'appelait *exauctoratio*.

Dion. Cass.  
l. 42, p. 210.

Liv. lib. 3,  
n. 29.

L'armée romaine, par la faute du consul Minucius qui la commandait, était assiégée dans son camp par les Éques; et près d'être prise, Cincinnatus, nommé dictateur pour cette expédition, courut à son secours, la

<sup>1</sup> « Divus Julius seditionem exercitūs verbo uno compescuit, *quirites* vocando qui sacramentum ejus

detrectabant. » (TACIT. *Annal.* l. 1, c. 41.)

<sup>2</sup> *Quirites* signifie proprement *citoyens* ou *bourgeois de Rome*.

délivra, et se rendit maître du camp des ennemis plein de richesses: il punit l'armée consulaire en ne lui donnant aucune part au butin, et obligea Minucius de se démettre du consulat, et de servir dans l'armée en qualité de lieutenant; ce qu'il fit sans plainte et sans murmure. « Alors, remarque l'historien <sup>1</sup>, les esprits « se soumettaient avec tant de douceur à ceux en qui « ils sentaient la supériorité de mérite réunie avec l'au- « torité, que cette armée, plus sensible au bienfait qu'à « l'ignominie, décerna au dictateur une couronne d'or « du poids d'une livre, et, lorsqu'il partit, le salua « comme son patron et son protecteur. »

Après la bataille de Cannes, où plus de quarante mille Romains étaient demeurés sur la place, environ sept mille soldats, qui se trouvèrent dans les deux camps, se voyant sans ressource et sans espérance, livrèrent leurs armes et leurs personnes à l'ennemi, et furent faits prisonniers. Dix mille, qui avaient pris la fuite aussi-bien que Varron, se sauvèrent par différents endroits, et enfin se réunirent à Canuse, auprès du consul. Quelque instance que ces prisonniers et leurs parents fissent dans la suite pour obtenir leur rachat, et dans quelque disette de soldats que fût Rome alors, jamais le sénat ne put se résoudre à racheter des soldats qui avaient eu la lâcheté de se rendre à l'ennemi, et à qui plus de quarante mille hommes tués sous leurs yeux n'avaient pu inspirer le courage de mourir pour leur patrie les armes à la main. Les

Liv. lib. 22,  
n. 50-61.

<sup>1</sup> « Adeò tum imperio meliori animus mansuetè obediens erat, ut beneficii magis quàm ignominiaè hic exercitus memor et coronam auream

dictatori libræ pondo decreverit, et proficiscentem eum patronum salu- taverit. » (LIV.)



Liv. lib. 23,  
n. 25.

dix mille autres, qui s'étaient sauvés par la fuite, furent relégués en Sicile, avec défense de retourner en Italie tant que durerait la guerre contre les Carthaginois. Ils demandaient avec d'instantes prières qu'on les menât contre l'ennemi, et qu'on leur donnât lieu de laver dans leur propre sang l'ignominie de leur fuite. Le sénat devenait inflexible, ne croyant pas devoir confier la défense de la république à des soldats qui avaient abandonné leurs compagnons dans le combat. Enfin, sur les remontrances et les vives sollicitations du proconsul Marcellus, il leur accorda leur demande, mais à condition qu'ils ne mettraient point le pied dans l'Italie tant que l'ennemi y demeurerait. On punit aussi très-sévèrement tous les cavaliers de l'armée de Cannes relégués en Sicile. Dans la première revue qui se fit par les censeurs après cette bataille, on leur ôta à tous leurs chevaux, que la république leur fournissait; ce qui emportait la dégradation du rang de chevaliers romains : on déclara que leurs années de service jusque-là ne leur seraient point comptées, et qu'ils seraient obligés d'en faire encore dix en se fournissant eux-mêmes de chevaux; c'est-à-dire de servir tout autant d'années que s'ils n'eussent jamais porté les armes; car les chevaliers n'étaient obligés qu'à dix campagnes.

Id. lib. 27,  
n. 11.

Id. lib. 22,  
n. 57, et l. 24,  
n. 14-16.

Le sénat, plutôt que de racheter les prisonniers, ce qui aurait moins coûté, aima mieux armer huit mille esclaves, et il leur fit espérer la liberté, s'ils combattaient vaillamment. Ils avaient déjà servi près de deux ans avec beaucoup de courage; la liberté tardait toujours à venir, et ils aimaient mieux la mériter que

de la demander<sup>1</sup>, avec quelque ardeur qu'ils la souhaitassent. Il se présenta une occasion importante où elle leur fut montrée comme le fruit prochain de leur courage; ils firent des merveilles dans le combat, excepté quatre mille qui montrèrent quelque timidité; après la bataille ils furent tous déclarés libres; la joie fut incroyable. Gracchus qui les commandait, leur dit: *Avant que de vous avoir égalé tous par le titre de la liberté, je n'ai point voulu mettre de différence entre le courageux et le timide; il est pourtant juste qu'il y en ait.* Alors il fit promettre avec serment à tous ceux qui avaient mal fait leur devoir, que, tant qu'ils serviraient, en punition de leur faute, ils ne prendraient leur nourriture que debout, excepté en cas de maladie; ce qui fut accepté et exécuté avec une parfaite soumission: c'était de toutes les punitions militaires la plus légère et la plus douce.

Les punitions que j'ai rapportées jusqu'ici ne touchaient guère qu'à l'honneur; il y en avait d'autres qui allaient jusqu'à la perte de la vie.

Une de celles-là s'appelait *fustuarium*, la bastonnade<sup>2</sup>. Elle se faisait ainsi: le tribun, prenant un bâton, ne faisait qu'en toucher le criminel, et aussitôt après tous les légionnaires fondaient sur lui à coups de bâtons et de pierres, en sorte que le plus souvent il perdait la vie dans ce supplice. Si quelqu'un en échappait, il n'était pas pour cela sauvé entièrement; le retour dans sa patrie lui était interdit pour toujours,

Polyb. I. 6,  
p. 481.

<sup>1</sup> « Jam alterum annum libertatem tacite mereri, quam postulare palam maluerant. » (Liv.)

<sup>2</sup> « Si Antonius consul, fustua-

rium meruerunt legiones, quæ consulem reliquerunt. » (Cic. Philip. 3, n. 14.)

et aucun de ses parents n'aurait osé lui ouvrir sa maison. On punissait de ce supplice la garde qui ne s'était point trouvée à son poste; par où l'on peut juger de l'exactitude avec laquelle la discipline était observée par rapport aux gardes nocturnes, d'où dépendaient la sûreté et le salut de toute l'armée. Tous ceux aussi qui abandonnaient leur poste, soldats ou officiers, étaient traités de la même sorte. Velléius <sup>1</sup> Paterculus en cite un exemple dans un des premiers officiers d'une légion qui fut exposé à la bastonnade pour avoir pris honteusement la fuite dans le combat : c'était du temps d'Antoine et du jeune César. Mais ce qui paraît bien plus étonnant, on condamnait à la même peine ceux qui volaient dans le camp; il faut se souvenir du serment que prêtaient les soldats en y entrant.

Quand la faute était générale dans une légion ou dans une cohorte, comme il n'était pas possible de faire mourir tous les coupables, on les décimait par le sort, et celui dont le nom était tiré le dixième était mis à mort. Ainsi la crainte tombait sur tous, et la peine sur un petit nombre. Les autres étaient condamnés à ne recevoir que de l'orge au lieu de blé, et à camper hors du retranchement, au risque d'être attaqués par les ennemis. On voit dans Tite - Live un exemple de la décimation dès les commencements de la république. Crassus, lorsqu'il se mit à la tête des légions qui s'étaient laissé battre par Spartacus, rappela l'ancien usage des Romains, interrompu depuis

Liv. lib. 1,  
n. 59.

Plut. in Cras.  
pag. 548.

<sup>1</sup> « Calvinus Domitius, quum ex consulatu obtineret Hispaniam, gravissimi comparandique antiquis exempli auctor fuit. Quippe primi-

pili centurionem, nomine Vibillum, ob turpem ex acie fugam, fuste percussit. » (PATERC. lib. 2, cap. 78.)

plusieurs siècles, de décimer les soldats qui avaient mal fait leur devoir; et cette punition eut un très-heureux effet. Ce genre de mort, dit Plutarque, est accompagné d'une grande ignominie; et comme cette exécution se fait devant toute l'armée, elle y répand la frayeur et l'horreur.

La décimation fut aussi employée sous les empereurs par rapport aux chrétiens, dont le refus d'adorer les idoles ou de persécuter les fidèles était regardé et puni comme une révolte sacrilège. On traita ainsi la légion thébaine sous Maximien. Cet empereur la fit décimer jusqu'à trois fois de suite, sans pouvoir vaincre la pieuse résistance de ces généreux soldats. Maurice, leur commandant, de concert avec tous les autres officiers, écrivit à l'empereur une lettre fort courte, mais bien admirable. *Nous sommes* <sup>1</sup>, *seigneur, vos soldats, mais les serviteurs de Dieu. Nous vous devons le service, et à lui notre innocence. Nous ne pouvons point vous obéir pour renoncer Dieu; ce Dieu qui est notre créateur et notre maître; ce Dieu qui est le vôtre aussi, seigneur, soit que vous le vouliez ou non.* Tout le reste de la légion fut mis à mort sans faire la moindre résistance, et elle alla joindre les légions des anges pour louer éternellement avec elles le Dieu des armées.

Ces punitions qui allaient jusqu'à la mort étaient rares du temps de la république. On savait que c'était un crime capital de quitter son poste <sup>2</sup> ou de combattre

Ex Epist. 6.  
Euch. Lug-  
dun. ad Sylv.  
episc.

<sup>1</sup> « Milites sumus, imperator, tui, sed tamen servi dei. Tibi militiam debemus, illi innocentiam. Sequi imperatorem in hoc nequaquam possu-

mus, ut auctorem negemus, Deum auctorem nostrum, Deum auctorem, velis nolis, tuum. »

<sup>2</sup> « Præsidio decedere apud Roma-

sans ordre; et l'exemple des pères qui n'avaient pas épargné leurs propres fils inspirait une juste terreur, qui prévenait de telles fautes et faisait respecter les règles de la discipline militaire. Il y avait dans ces exécutions sanglantes une dureté qui révolte la nature, et qu'on n'oserait néanmoins condamner absolument, parce que <sup>1</sup>, si tout grand exemple tient quelque chose de l'injustice, d'un autre côté ce qui s'y trouve de contraire à l'intérêt des particuliers est compensé par l'utilité qui en revient au public.

Un général est quelquefois obligé de sévir contre des soldats pour arrêter, par leur supplice, ou une révolte qui commence, ou un violement ouvert de la discipline. Alors il deviendrait cruel s'il agissait avec douceur, et ressemblerait à un chirurgien qui, par une fausse compassion, aimerait mieux laisser périr le corps entier que de couper un membre gangrené. Ce qui est à éviter dans ces occasions, c'est de paraître agir par passion et par haine; car pour-lors les remèdes employés à contre-temps ne servent qu'à aigrir le mal <sup>2</sup>: c'est ce qui arriva dans le premier exemple de décimation que j'ai cité, où Appius s'était tellement rendu odieux aux soldats, qu'ils aimèrent mieux se laisser battre par les ennemis que de vaincre avec lui et pour lui. C'était un esprit dur, et d'une roideur inflexible. Papirius, long-temps après, se conduisit plus sagement dans un cas à peu près semblable. Ses soldats <sup>3</sup>, ex-

Liv. lib. 2,  
n. 59.

Id. lib. 8,  
n. 36.

nos capitale esse, et nece liberorum etiam suorum eam legem parentes sanxisse.» (LIV. lib. 24, n. 37.)

<sup>1</sup> « Habet aliquid ex iniquo omne magnum exemplum, quod contra singulos utilitate publicâ rependi-

tur.» (TACIT. *Annal.* l. 14, c. 44.)

<sup>2</sup> « Intempestivis remediis delicta accendebat.» (TACIT.)

<sup>3</sup> « Cessatum a milite, ac de industria, ut obrectaretur laudibus ducis, impedita victoria est..... Sensit

près pour le mortifier, se relâchèrent dans le combat, et l'empêchèrent de vaincre. En habile homme, il sentit d'où venait le mal; il reconnut qu'il devait tempérer sa sévérité et adoucir son humeur trop impérieuse. Il le fit, et réussit si bien, qu'il regagna parfaitement l'affection des soldats. Une pleine victoire en fut la suite. Il faut bien de l'art et de la prudence pour punir utilement.

C'était bien plus par la vue des récompenses et par des sentiments d'honneur que les Romains engageaient les troupes à faire leur devoir. Après la prise d'une ville ou le gain d'une bataille, le général donnait ordinairement le butin aux soldats, mais avec un ordre admirable que décrit Polybe dans le récit de la prise de Carthagène. C'est, dit-il, un usage établi chez les Romains, que, sur le signal qu'en donne le général, les troupes se dispersent dans la ville qui a été prise, pour butiner : on porte ensuite ce que l'on a pris chacun à sa légion. Après que le butin a été vendu à l'encan, les tribuns en partagent le prix en parties égales, qui se donnent non-seulement à ceux qui sont en différents postes, mais encore à ceux qui ont été laissés à la garde du camp, aux malades, et aux autres qui ont été détachés pour quelque fonction que ce soit; et de peur qu'il ne se commette quelque infidélité dans cette partie de la guerre, on fait jurer aux soldats, avant qu'ils se mettent en campagne, et le premier jour qu'ils sont rassemblés, qu'ils ne mettront rien à part du butin, et qu'ils apporteront fidèlement tout ce qu'ils auront gagné. Quel amour de l'ordre, quel soin

Polyb. l. 10,  
p. 589, 590.

peritus dux quæ res victoriæ obsta- esse, et severitatem miscendam co-  
ret : temperandum ingenium suum mitate. » (Liv.)

de la discipline, quel respect pour l'équité, au milieu du tumulte des armes, et dans l'ardeur même de la victoire!

Le jour du triomphe, le général faisait encore une distribution d'argent plus ou moins forte, selon les différents temps de la république, mais toujours assez modique, jusqu'au temps des guerres civiles.

Souvent on mêlait l'honneur à l'intérêt, et le soldat était bien plus sensible à l'un qu'à l'autre : combien plus les officiers! P. Décius, tribun, avec un détachement qu'il conduisait au péril de sa vie sur une hauteur, avait sauvé l'armée entière par une des plus belles actions dont il soit parlé dans l'histoire. A son retour, le consul, en présence de toutes les troupes, le combla de louanges; et outre beaucoup d'autres présents militaires, il lui donna une couronne d'or, cent bœufs, et, de plus, un autre bœuf d'une grosseur et d'une beauté extraordinaire, entièrement blanc, et qui avait les cornes dorées. Il accorda aux soldats qui avaient accompagné le tribun dans cette expédition double ration de blé pour tout le temps qu'ils serviraient; et pour le présent il leur donna à chacun deux bœufs et deux habits. Les légions, pour marquer aussi leur reconnaissance, présentèrent à Décius une couronne de gazon; c'était la marque d'un siège qu'on avait fait lever; et ses propres soldats lui en accordèrent autant. Il immola à Mars le bœuf aux cornes dorées, et donna les cent bœufs à ses soldats. Les légions les gratifièrent chacun d'une livre de farine, et d'un demi-setier de vin.

Liv. lib. 7,  
n. 37.

Val. Max.  
l. 4, c. 3.

Calpurnius Pison, surnommé *Frugi*, par vénération pour ses vertus et pour sa grande frugalité, ayant ré-

compensé diversement la plupart de ceux qui l'avaient aidé à finir la guerre de Sicile, se crut obligé aussi de reconnaître, mais à ses propres frais, les services d'un de ses fils qui s'y était le plus signalé. Il déclara publiquement qu'il avait mérité une couronne d'or, et lui en assura une, par son testament, du poids de trois livres, lui décernant l'honneur comme général, et payant le prix de la couronne comme père : *ut honorem publicè a duce, pretium a patre privatim acciperet.*

La couronne d'or était un présent qui ne s'accordait guère qu'aux principaux officiers. Il y en avait plusieurs autres pour différents objets. La couronne *obsidionale*, dont j'ai déjà parlé, pour avoir délivré des citoyens ou des troupes d'un siège; elle était de gazon, et c'était de toutes la plus glorieuse. La couronne *civique*, pour avoir sauvé la vie à un citoyen; elle était de chêne, en mémoire, dit-on, de ce qu'autrefois les hommes se nourrissaient de gland. La couronne *murale* <sup>1</sup>, pour avoir le premier monté à l'assaut, et sauté sur le mur; elle était ornée d'espèces de créneaux, tels qu'il s'en trouve aux murs des villes. La couronne *navale* <sup>2</sup>, qui avait comme des becs de vaisseau; elle se donnait au général de la flotte qui avait gagné une bataille. Les exemples en sont très-rare, Agrippa, qui en obtint une, s'en fit beaucoup d'honneur :

Cui belli insigne superbum,

Tempora navali fulgent rostrata coronâ.

Virgil. AEn.  
lib.8.[v.685.]

Outre ces couronnes (et il y en avait encore quelques autres), les généraux faisaient présent aux soldats

<sup>1</sup> Pinnis.

<sup>2</sup> Rostra.



ou officiers qui s'étaient signalés d'une manière particulière, d'une épée, d'un bouclier, et d'autres armes; et quelquefois aussi d'habits militaires distingués. Nous avons vu un officier <sup>1</sup> qui avait été récompensé trente-quatre fois par les commandants, et qui avait remporté six couronnes civiques.

Ces présents, ces couronnes étaient pour eux des titres de noblesse qui, dans la concurrence avec des rivaux sur des dignités et des rangs, leur méritaient souvent la préférence; et ils ne manquaient pas de s'en parer dans des cérémonies publiques. Ils attachaient aussi aux portes de leurs maisons les dépouilles prises par eux sur les ennemis; et il n'était pas permis à un acquéreur de les en arracher. Sur quoi Pline fait une belle réflexion, mais qu'il n'est pas possible de rendre en termes aussi énergiques que les siens. « Les maisons, dit-il, triomphaient encore, quoiqu'elles eussent changé de maître. Quel aiguillon plus capable de réveiller et de piquer un possesseur indigne, à qui les murailles mêmes reprochaient, chaque fois qu'il y entraient, qu'il ne les voyait honorées que par le triomphe d'autrui! *Triumphabant etiam dominis mutatis domus ipsæ. Et erat hæc stimulatio ingens exprobrantibus tectis quotidie imbellem dominum intrare in alienum triumphum.* »

Plin. l. 35,  
cap. 2.

Les louanges données en présence de toute l'armée ne faisaient pas moins d'impression sur leur esprit; et c'est de quoi un bon général n'est pas avare dans l'occasion. Agricola, dit Tacite <sup>2</sup>, n'enviait et ne dérobaient

<sup>1</sup> « Quater et tricies virtutis causâ donatus ab imperatoribus sum : sex civicas coronas accepi. » (LIV. lib. 42, n. 34.)

<sup>2</sup> « Nec unquam per alios gesta avidus interceptit : seu centurio, seu præfectus, incorruptum facti testem habebat. » (TACIT. in vit. Agric. c. 22.)

à personne celle qui lui était due : soit centurion, soit préfet, chacun trouvait en lui un témoin équitable de ses belles actions, qu'il ne manquait pas de faire valoir.

César ayant appris avec quel courage Q. Cicéro, frère du grand orateur, avait défendu son camp contre les troupes nombreuses des Gaulois, releva en public la grandeur de cette action, loua en général toute la légion, et apostropha en particulier ceux des centurions et des tribuns que Cicéron lui marqua s'être le plus distingués. Dans une autre occasion, un centurion nommé Scéva avait beaucoup contribué à la défense et à la conservation d'un fort. On apporta à César son bouclier percé de deux cent trente coups de flèches. César, surpris et charmé d'une telle bravoure, lui fit présent sur-le-champ de deux cent mille sesterces (vingt-cinq mille livres), et le fit passer tout d'un coup du huitième rang des centurions au premier, en le nommant primipile, place très-honorable, comme je l'ai marqué ailleurs, et qui ne reconnaissait au-dessus de soi que les tribuns, les lieutenants et le général.

Rien n'égalait cette dernière sorte de récompense pour inspirer du courage aux troupes. On avait sagement établi dans une légion plusieurs degrés d'honneur et de distinction, dont aucun ne s'accordait à la naissance, ou ne s'achetait à prix d'argent. Le mérite seul y conduisait, du moins c'était la voie la plus ordinaire. Quelque distance qu'il y eût entre un simple fantassin et le consulat, la porte lui en était ouverte, le chemin en était frayé, et l'on avait plusieurs exemples de citoyens qui, de degré en degré, étaient enfin parvenus à cette suprême dignité. Quelle ardeur croit-on qu'une telle vue excitât dans des troupes ! Les hommes

De Bell. Gall.  
lib. 5.

De Bell. Civ.  
Caes. lib. 3.

sont capables de tout, quand on les sait prendre par des motifs d'honneur et de gloire.

Il me reste à dire un mot des trophées et des triomphes.

Les trophées, chez les anciens, étaient, dans leur origine, un amas d'armes et de dépouilles des ennemis, élevé par le vainqueur dans le champ de bataille, dont on a fait ensuite la représentation en pierre et en marbre. On ne manquait jamais, aussitôt après la victoire, d'ériger un trophée, et il était regardé comme une chose sacrée; parce qu'on l'offrait toujours à quelque divinité: c'est pourquoi on n'osait pas le renverser. Il n'était pas permis non plus, quand il tombait de vétusté, de le rétablir, et Plutarque en apporte une belle raison, qui marque dans les anciens des sentiments d'humanité bien estimables. *Il y a, dit-il, quelque chose d'odieux; et c'est vouloir perpétuer les haines que de rétablir et de remettre sur pied les monuments des anciennes disputes avec les ennemis que le bénéfice du temps a ruinés.* C'est dans le même esprit que les anciens Grecs n'approuvaient que les trophées de bois, et non ceux de pierre, pour ne pas perpétuer les inimitiés.

Plut. in  
Quæst. Rom.  
pag. 272.

Ibid. p. 273.  
Diod. Sic.  
l. 13, p. 154.

On ne remarque pas la même humanité dans les triomphes des Romains, dont je dois encore parler. Les généraux, aussi-bien que les soldats et les officiers, avaient aussi en vue des récompenses. Le titre d'*imperator* accordé après une victoire, et des supplications, c'est-à-dire des processions publiques, des sacrifices, des prières ordonnées à Rome pendant un certain nombre de jours pour remercier les dieux de l'heureux succès de leurs armes, flattaient agréa-

blement leur ambition. Mais le triomphe était au-dessus de tout. Il y en avait de deux sortes, le petit et le grand.

Le petit triomphe s'appelait *ovatio*. Le général alors n'était point monté sur un char, ni revêtu des habits triomphaux, ni couronné de laurier. Il entrait dans la ville à pied, ou, selon d'autres, à cheval, avec une couronne de myrte, et suivi de son armée. On n'accordait que cette sorte de triomphe quand la guerre, ou n'avait pas été déclarée, ou avait été contre un peuple peu considérable, ou enfin n'avait pas été suivie d'une assez grande défaite des ennemis.

Le triomphe ne pouvait être accordé régulièrement qu'à un dictateur, à un consul, ou à un préteur qui eût commandé en chef. C'était au sénat à décerner cet honneur, après quoi l'affaire était portée et mise en délibération devant l'assemblée du peuple, où souvent elle trouvait de grandes difficultés. Plusieurs triomphaient pourtant malgré le sénat, pourvu que le peuple leur eût accordé cet honneur. Mais, s'ils ne pouvaient l'obtenir ni de l'un ni de l'autre ordre, alors ils allaient triompher sur le mont Albain, qui était dans le voisinage de la ville. On prétend que, pour obtenir l'honneur du triomphe, il fallait qu'il y eût eu au moins cinq mille ennemis de tués dans le combat.

Val. Max.  
lib. 2, c. 8.

Après que le général avait fait aux soldats la distribution d'une partie du butin, et qu'il avait rempli quelques autres cérémonies, la pompe se mettait en marche, et entrait dans la ville par la porte triomphale pour se rendre au Capitole. A la tête étaient les joueurs d'instruments, qui faisaient retentir l'air de leur symphonie. Ils étaient suivis des bœufs qui devaient être

immolés en sacrifice, ornés de bandelettes et de fleurs, et plusieurs ayant les cornes dorées. Ensuite on faisait passer en revue tout le butin et toutes les dépouilles, ou rangés artistement sur des chariots, ou portés sur les épaules de jeunes gens superbement vêtus. On voyait écrits en gros caractères les noms des nations vaincues, et la représentation des villes qui avaient été prises. Quelquefois on mêlait dans la pompe des animaux extraordinaires, amenés des pays qu'on avait soumis : des ours, des panthères, des lions et des éléphants. Mais ce qui attirait le plus l'attention et la curiosité des spectateurs, était les illustres captifs qui marchaient enchaînés devant le char du vainqueur, des officiers considérables, des généraux d'armée, des princes, des rois, avec leurs femmes et leurs enfants. Suivait le consul (je suppose que c'en était un), monté sur un char superbe attelé de quatre chevaux, revêtu de l'auguste et majestueux habit du triomphe, le front ceint d'une couronne de laurier, portant aussi en main une branche du même arbre, et quelquefois accompagné de ses jeunes enfants assis auprès de lui. Derrière le char marchait toute l'armée, la cavalerie d'abord, puis l'infanterie. Tous les soldats étaient couronnés de laurier, et ceux qui avaient reçu des couronnes particulières et d'autres marques d'honneur ne manquaient pas d'en faire parade en une telle cérémonie. Ils célébraient à l'envi les louanges de leur général, et y mêlaient quelquefois des railleries et des satires assez piquantes contre lui, qui ressentaient la liberté militaire, mais dont la joie de cette cérémonie émoussait la pointe et adoussait toute l'amertume.

Dès que le consul tournait de la place publique vers

le Capitole, les prisonniers étaient conduits dans la prison; et ou on les y faisait mourir sur-le-champ, ou on les retenait dans les liens souvent tout le reste de leur vie. En entrant dans le Capitole, le vainqueur faisait aux dieux cette prière, qui est bien remarquable : *Plein de reconnaissance et de joie* <sup>1</sup>, *je vous rends grâces, ô très-bon et très-grand Jupiter, ô vous, reine Junon, et vous tous autres dieux gardiens et habitants de cette citadelle, de ce que jusqu'à ce jour et à cette heure vous avez bien voulu conserver par mes mains et conduire heureusement la république romaine. Continuez toujours, je vous en conjure, de la conserver, de la conduire, de la protéger, et de lui être favorables en tout.* Cette prière était suivie de l'immolation des victimes, et d'un magnifique repas qui se donnait dans le Capitole, aux dépens, soit du public, soit quelquefois du triomphateur même. On peut voir dans Plutarque la longue et belle description qu'il fait du triomphe de Paul Émile.

Il faut avouer que c'était ici un beau jour pour un général d'armée; et il n'est pas étonnant qu'on fît tous les efforts possibles pour mériter une distinction si flatteuse et une gloire si brillante. Rome aussi n'avait rien de plus magnifique ni de plus majestueux que cette pompeuse cérémonie. Mais le spectacle des captifs, objet lugubre de compassion, si de tels vainqueurs en étaient capables, en souillait et en effaçait tout l'éclat.

<sup>1</sup> « Gratias tibi, Jupiter optume, maxime; tibi que Junoni reginæ, et cæteris hujus custodibus, habitatoribusque arcis diis lubens lætusque ago, re romanâ in hanc diem et ho-

ram, per manus quòd voluisti meas, servatâ, benè gestâque. Eamdem et servate, ut facitis, fovete, protegite, propitiati, supplex oro. » (*Ex Rosini Antiq. rom.*)

Quel inhumain plaisir ! quelle barbare joie ! Voir traîner devant soi des princes, des rois, des princesses, des reines, des tendres enfants, de faibles vieillards ! On peut se souvenir des marques simulées d'amitié, des fausses promesses, des caresses perfides du jeune César, surnommé depuis Auguste, à l'égard de Cléopâtre, pour engager cette princesse à se laisser conduire à Rome ; c'est-à-dire à venir orner son triomphe, et lui procurer la cruelle satisfaction de voir à ses pieds, dans l'état le plus humiliant qu'il soit possible d'imaginer, la plus puissante reine du monde. Mais elle connut le piège. Il me semble qu'une telle conduite, de tels sentiments déshonorent l'humanité.

En rapportant les récompenses que Rome accordait aux soldats, j'en ai oublié une qui était bien importante ; c'est l'établissement des colonies. Quand les Romains commencèrent à porter leurs armes et leurs conquêtes hors de l'Italie, ils punirent les peuples qui leur avaient résisté avec trop d'opiniâtreté, en les privant d'une partie de leurs terres, qu'ils accordaient à ceux des citoyens romains qui étaient pauvres, et surtout aux soldats vétérans qui avaient rempli tout le temps de leurs milices. Par là ces derniers se trouvaient établis tranquillement avec un revenu raisonnable et suffisant pour l'entretien de leur famille. Ils devenaient peu à peu les plus considérables des villes où on les envoyait, y occupaient les premières places, et en remplissaient les principales dignités. Rome, par ces établissements, qui étaient l'effet d'une sage et profonde politique, outre qu'elle récompensait avantageusement ses soldats, tenait en bride par leur moyen les peuples conquis, les formait aux mœurs et aux manières romaines, et

leur en faisait prendre peu à peu les coutumes et l'esprit. La France a établi dans les derniers temps une nouvelle récompense militaire qui mérite de trouver ici sa place.

§ V. *Établissement de l'hôtel royal des Invalides.*

On ne voit point que ni les Grecs ni les Romains, ni aucun autre peuple, aient fait des établissements publics pour le soulagement des gens de guerre, que de longs travaux ou que leurs blessures avaient mis hors d'état de servir. Il était réservé à Louis XIV d'en donner aux autres princes l'exemple, que l'Angleterre a déjà commencé d'imiter; et l'on peut dire que, parmi un nombre infini de grandes actions qui ont illustré son règne, rien n'égale le glorieux établissement de l'hôtel royal des Invalides.

Il paraît depuis peu un livre sur l'hôtel royal des Invalides, qui répond en quelque sorte à la magnificence de cet établissement par la beauté et le nombre des planches et des gravures, où tout ce qui regarde la fondation, les revenus, les dépenses, les bâtiments, la discipline, le gouvernement temporel et spirituel de cette maison, sont exposés dans le dernier détail. On est obligé aux personnes qui prennent soin de transmettre ainsi et de conserver à la postérité une connaissance exacte de faits si mémorables. Pour moi, je ne songe qu'à en donner une idée en raccourci.

Tout annonce ici la grandeur et la magnificence de son auguste fondateur. On est saisi d'étonnement à la vue d'un vaste et superbe édifice, capable de contenir près de quatre mille personnes, où l'art a su réunir



tout ce qui peut frapper les yeux au-dehors par la pompe et l'éclat, et tout ce qui peut servir au-dedans pour les usages et les commodités de la vie.

Là, dans un tranquille repos, des officiers et des soldats, à qui leurs blessures ou leur âge ne permettent pas de continuer leurs services, et que la médiocrité de leur fortune met hors d'état de pouvoir se secourir; là, ces braves guerriers, libres de tout soin et de toute inquiétude, logés, nourris, vêtus, entretenus, tant en maladie qu'en santé, d'une manière honnête et convenable à leur état, trouvent une retraite sûre et un asyle honorable, que la pitié de Louis-le-Grand et sa bonté paternelle leur ont préparés.

On conçoit aisément que la dépense pour l'entretien d'une telle maison doit être immense. On y consomme communément cinq cents muids de blé par an, et environ deux mille trois cents muids de vin. Médecins, chirurgiens, apothicaires, domestiques, tout abonde dans cette maison. Les infirmeries sont servies par trente-cinq filles de la charité avec une industrie et une propreté surprenantes.

Mais d'où tire-t-on les revenus nécessaires pour subvenir à tant de besoins et à tant de nécessités? Qui le croirait? et peut-on ici assez admirer la sagesse qui a présidé à cet ordre et à cet arrangement? C'est l'officier même et le soldat qui contribuent avec joie, et sans presque s'en sentir, à un établissement dans lequel ils espèrent de trouver un jour une retraite tranquille et le terme de leurs travaux. Les fonds pour toutes ces dépenses proviennent de trois deniers pour livre de tous les paiements qui se font à l'ordinaire et à l'extraordinaire des guerres. Cela paraît peu de chose en soi-

même, mais le total monte à des sommes très-considérables. Pendant la guerre qui finit en 1714, dont la dépense était de cent millions par an, ces trois deniers par livre produisirent douze cent cinquante mille livres par année.

Je n'ai rien dit encore de ce qu'il y a de plus admirable dans cet établissement, de ce qui en est comme l'ame, et qui fait le plus d'honneur à la mémoire de Louis-le-Grand. Je ne parle pas seulement de ce temple superbe, où les maîtres les plus fameux en architecture, en peinture, en sculpture, les Mansard, les Decotte, les Coypel, les Girardou, les Couston, ont épuisé tout leur art pour décorer cet auguste monument. J'entends le soin charitable et l'attention chrétienne qu'a eus ce prince, après avoir pourvu avec une magnificence vraiment royale à tous les besoins temporels des officiers et des soldats, d'avoir voulu qu'ils trouvassent aussi dans leur retraite tous les secours de la religion. Il arrive quelquefois que ces guerriers ne s'engagent dans le parti des armes que par des vues d'intérêt ou d'ambition : que, très-habiles dans la science de la guerre, ils ignorent absolument celle de la religion : que, pleins de zèle et de fidélité pour leur prince, ils ne se sont jamais mis en peine d'apprendre ce qu'ils doivent à leur Dieu. Quel avantage et quelle consolation pour eux de trouver, vers la fin de leur vie, dans le zèle et la charité de religieux et éclairés ministres de Jésus-Christ, des instructions qui leur ont peut-être manqué pendant toute leur vie ; de repasser dans l'amertume de leur cœur des années souvent passées dans le désordre et le libertinage ; et de recouvrer par un repentir et une douleur sincères le prix de toutes leurs actions, même

les plus louables, qui étaient malheureusement perdues pour eux par le vice du motif.

On admire avec raison la pompe et la magnificence qui régnaient dans ce temple. Mais un autre objet y présente aux yeux, dans quelque temps de la journée qu'on y entre, un spectacle bien plus digne d'admiration, et qu'on ne saurait voir sans être attendri jusqu'aux larmes : de vieux guerriers estropiés, boiteux, manchots, aveugles, prosternés humblement devant le Dieu des armées, dont ils adorent la souveraine majesté dans un profond abaissement; à qui ils rendent d'éternelles actions de grâces de les avoir délivrés de tant de dangers, et surtout de les avoir tirés des portes de l'enfer; et vers qui, pleins d'une vive reconnaissance, ils ne cessent d'élever leurs mains et leurs voix, et de lui dire : Souvenez-vous, Seigneur, du prince qui nous a ouvert ce saint asyle, et faites-lui miséricorde en faveur de celle qu'il a exercée sur nous.

---

## CHAPITRE II.

### DES SIÈGES DE VILLE.

LES anciens ne se sont pas moins distingués dans l'art de former et de soutenir des sièges que dans celui de faire la guerre en pleine campagne. On convient qu'ils ont porté ces deux parties de la science militaire à un très-haut degré de perfection, sur lequel il était difficile aux modernes de pouvoir enchérir. L'usage récent des mousquets, des bombes, des canons, et des

autres armes à feu, depuis l'invention de la poudre, a fait changer plusieurs choses dans la manière de faire la guerre, surtout par rapport aux sièges de ville, dont la durée a été beaucoup abrégée par ce moyen. Mais ces changements n'ont pas été si considérables qu'on se l'imagine ordinairement, et ils n'ont rien ajouté à la gloire ni à la capacité des généraux.

Pour traiter avec quelque ordre ce qui regarde les sièges, je dirai d'abord un mot de la manière dont étaient faites les fortifications des anciens, puis je donnerai quelque idée des principales machines de guerre dont ils se servaient dans les sièges; enfin, je passerai à l'attaque et à la défense des places. M. le chevalier Follard a traité toutes ces parties avec beaucoup d'étendue dans les second et troisième volumes de ses Remarques sur Polybe, et m'a servi de guide dans une matière où j'avais besoin d'être conduit par un homme du métier, qui fût habile et expérimenté.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Des anciennes fortifications.*

Quelque loin qu'on remonte dans l'antiquité, on trouve chez les Grecs et chez les Romains les villes fortifiées à peu près de la même manière, avec leurs fossés, leurs courtines, et leurs tours. Vitruve, en traitant de la construction des places de guerre de son temps, dit que les tours doivent s'avancer hors le mur, afin que, lorsque les ennemis s'en approchent, ceux qui sont à droite et à gauche leur donnent dans le flanc, et qu'elles doivent être rondes et à plusieurs

Vitruv. l. 1,  
cap. 5.

pans, parce que celles qui sont carrées sont bientôt ruinées par les machines de guerre et par les béliers, qui en rompent aisément les angles. Il ajoute, après quelques autres remarques, qu'il faut que près des tours le mur soit coupé en dedans de la largeur de la tour, et que les chemins ainsi interrompus ne soient joints et continués que par des solives posées sur les deux extrémités sans être attachées avec du fer, afin que, si l'ennemi s'est rendu maître de quelque partie du mur, les assiégés puissent ôter ce pont de bois, et l'empêcher ainsi de passer aux autres parties du mur, et dans les tours.

Les meilleures places des anciens étaient sur des hauteurs. On les environnait quelquefois de deux et de trois enceintes de murailles et de fossés. Bérose, cité par Joseph, nous apprend que Nabuchodonosor fortifia Babylone d'une triple enceinte de murs de brique d'une force et d'une élévation surprenantes. Polybe, en parlant de Syringe, capitale d'Hyrkanie, dont Antiochus forma le siège, dit que cette ville était entourée de trois fossés, larges chacun de quarante-cinq pieds, et profonds de plus de vingt-deux, sur les deux bords desquels il y avait double retranchement, et au-delà une forte muraille. La ville de Jérusalem, dit Joseph, était enfermée par un triple mur, excepté du côté des vallées, où il n'y en avait qu'un, à cause qu'elles sont inaccessibles. On y avait ajouté plusieurs autres ouvrages, un entre autres dont Joseph dit que, s'il eût été mis en sa perfection, la ville aurait été imprenable. Les pierres dont il était construit avaient trente pieds de long sur quinze de large, ce qui le rendait si fort, qu'il était comme impossible de le saper, ni de l'ébran-

Joseph. contra Apion.  
lib. I. [§ 19.]

Polyb. l. 10,  
pag. 601.

Joseph.  
Bell. Jud.  
lib. 5, c. 4.

ler par des machines. Tout cela était flanqué de tours d'espace en espace, d'une épaisseur extraordinaire, et bâti avec un art merveilleux.

Les anciens ne terrassaient pas ordinairement leurs murailles, ce qui rendait les attaques d'insulte plus dangereuses : car bien que l'ennemi eût gagné quelque endroit du dessus, il ne pouvait pas encore s'assurer d'être le maître de la ville. Il fallait descendre, et se servir d'une partie des échelles par lesquelles on était monté ; et cette descente exposait les soldats à un fort grand danger. Vitruve cependant remarque qu'il n'y a rien qui rende les remparts plus fermes que quand les murs, tant des courtines que des tours, sont soutenus par de la terre ; car alors, ni les béliers, ni les mines, ni toutes les autres machines, ne les peuvent ébranler.

VITRUV. l. 1,  
cap. 5.

Les villes de guerre des anciens n'étaient pas toujours fortifiées de murs de maçonnerie. On les fermait quelquefois de bons remparts de terre, qui avaient beaucoup de fermeté et de solidité. Le gazonnage ne leur était pas inconnu, non plus que l'art de soutenir les terres par des fascinaages assurés et retenus par des piquets, et d'armer le haut du rempart d'une fraise de palissades qui régnait autour, et d'une autre sur berme : et souvent ils en plantaient dans le fossé pour se défendre contre les attaques d'insulte.

On faisait aussi des murs de poutres étendues en long, et traversant les unes sur les autres, avec quelques espaces entre elles en manière d'échiquier, et dont les vides étaient remplis de terre et de pierres. Telles étaient à peu près les murailles de la ville de Bourges, dont César fait la description dans son septième livre de la guerre des Gaules.

Ce que je dirai dans la suite, en expliquant la manière d'attaquer et de défendre les places, fera connaître plus sensiblement quelles étaient les fortifications des anciens. On prétend que les modernes, sur ce point, l'emportent de beaucoup sur eux. La chose n'est pas si incontestable, qu'elle ne puisse être révoquée en doute. On ne peut point ici faire de comparaison, parce que les moyens d'attaque et de défense sont entièrement différents. Les modernes ont retenu des anciens tout ce qu'ils ont pu. Le feu les a obligés de prendre d'autres précautions. Le même génie règne dans les uns et dans les autres. Les modernes n'ont rien imaginé que les anciens eussent pu employer, et qu'ils n'aient point mis en usage. Nous avons emprunté d'eux la largeur et la profondeur des fossés, l'épaisseur des murailles, les tours pour flanquer les courtines, les palissades, les retranchements derrière les remparts et les tours; l'avantage de se procurer beaucoup de flancs, et la fortification aujourd'hui ne consiste qu'à multiplier les flancs; ce que l'on peut faire plus facilement à cause des armes à feu. J'entends faire ces remarques à des personnes habiles et sensées, qui joignent à une profonde étude de la manière dont les anciens faisaient la guerre une parfaite connaissance de celle dont on la fait aujourd'hui.

## ARTICLE II.

### *Des machines de guerre.*

Les machines les plus ordinaires et les plus connues chez les anciens pour le siège des villes sont, la tortue,

la catapulte, la baliste, la grue, le bélier, les tours mobiles.

### § I. *La tortue.*

La tortue était une machine composée d'une grosse charpente très-solide et très-forte. Sa hauteur, jusqu'aux sablières d'en-haut, sur lesquelles était appuyé le comble, était de douze pieds. La base en était carrée, et chaque face de vingt-cinq pieds. Elle était couverte d'une espèce de matelas piqué, et composé de peaux crues, préparées avec différentes drogues pour la mettre en sûreté contre les feux qu'on pouvait lancer dessus. Cette lourde machine était soutenue sur quatre roues, ou peut-être sur huit. On l'appelait *tortue*, parce qu'elle servait de couverture et de défense très-forte et très-puissante contre les corps énormes qu'on jetait dessus; et ceux qui étaient dessous s'y trouvaient en sûreté, de même que la tortue l'est dans son écaille. Elle servait également pour le comblement du fossé et pour la sape.

Vitruv. l. 10,  
cap. 20, etc.

Pour le comblement du fossé, il fallait qu'on en joignît plusieurs ensemble, à côté et fort près les unes des autres, et sur une même ligne. Diodore de Sicile, parlant du siège d'Halicarnasse par Alexandre-le-Grand, dit que ce conquérant fit d'abord approcher trois tortues pour combler le fossé de la ville, et qu'il fit alors avancer ses béliers sur le comblement pour battre en brèche. Il est souvent parlé de cette machine dans les auteurs. Il y en avait sans doute de différentes formes et de différentes grandeurs.

Diod. l. 17,  
pag. 507.

On croit que la machine appelée *musculus*, dont



Cæs. in Bell.  
civ. l. 2.

César fit usage au siège de Marseille, était aussi une tortue, mais fort basse, et d'une très-grande longueur : on l'appellerait aujourd'hui *une galerie de charpente*. Il y apparence que sa longueur était égale à la largeur du fossé. César la fit pousser jusqu'au pied des murailles pour les ruiner par la sape. Souvent néanmoins César distingue la *tortue* du *muscule*.

Il y a encore plusieurs autres machines destinées à couvrir les soldats, appelées *crates*, *plutei*, *vineæ*, etc., dont on faisait usage dans les sièges de ville, que je n'entreprends point de décrire ici, pour éviter une ennuyeuse longueur. On peut les comprendre en général sous le nom de *mantelets*.

Outre la tortue, machine de bois dont j'ai parlé, il y en avait une autre composée de soldats, qui peut être mise au nombre des machines de guerre. Plusieurs soldats ramassés ensemble mettaient leurs grands boucliers, qui avaient la forme d'une tuile à canal, les uns contre les autres par-dessus leurs têtes. Bien dressés à cet exercice, ils formaient un toit si bien composé et si ferme, que, quelque effort que les assiégés pussent faire, ils ne pouvaient ni le rompre ni l'ébranler. On faisait monter, sur la première tortue, des soldats qui en faisaient une seconde; et par ce moyen ils égalaient quelquefois la hauteur des murs de la ville qu'ils assiégeaient.

## § II. *Catapulte. Baliste.*

Je joins ensemble ces deux machines, quoique les auteurs les distinguent : mais souvent aussi ils les confondent, et il serait difficile d'en marquer au juste la

différence. Elles étaient également destinées à lancer des traits, des flèches, des pierres. Il y en avait de diverses grandeurs, et qui, par cette raison, produisaient plus ou moins d'effet. Les unes servaient pour les batailles <sup>1</sup>, et pourraient être appelées *des pièces de campagne*; les autres étaient employées aux sièges, et c'était l'usage le plus ordinaire qu'on en faisait. Il fallait que les balistes fussent plus pesantes et plus difficiles à voiturer que les catapultes; car celles-ci, dans les armées, étaient toujours en plus grand nombre que les premières. Tite-Live, dans la description qu'il fait du siège de Carthagène, dit que l'on prit près de six-vingts grandes catapultes, et plus de deux cent quatre-vingts petites, trente-trois grandes balistes, et cinquante-deux petites. Joseph marque la même différence par rapport aux Romains, qui avaient au siège de Jérusalem trois cents catapultes et quarante balistes.

Liv. lib. 26,  
n. 47.

Joseph. 1. 5,  
cap. 9.

Ces machines avaient une force que nous avons de la peine à comprendre, mais qui est attestée par tous les bons auteurs.

Végèce dit que la baliste poussait des traits avec tant de rapidité et de violence, qu'elle brisait tout ce qu'elle rencontrait. Athénée marque qu'Agésistrate en fit une d'un peu plus de deux pieds seulement de longueur, qui jetait des traits jusqu'à l'espace de près de cinq cents pas, et une autre de trois pieds environ, qui portait à plus de cinq cents pas. Ces sortes de machines ressemblaient assez à nos arbalètes. Il y en avait de bien plus fortes, et qui lançaient à plus de cent

Veget. 1. 4,  
cap. 22.

<sup>1</sup> « Magnitudine eximiâ quinto saxis hostilem aciem proruebat. »  
decimæ legionis balista ingentibus ( Tac. Hist. lib. 3, cap. 23. )

Vitruv. l. 19,  
cap. ultim.

vingt-cinq pas des pierres de trois cents livres pesant, et même plus.

Joseph. Bell.  
jud. lib. 3,  
cap. 17.

On voit des effets surprenants de ces machines dans Joseph. « Les traits, dit-il, et la violence des catapultes, faisaient périr bien des gens. Les pierres « poussées par les machines faisaient sauter les créneaux, et rompaient les angles des tours. Il n'y avait « point de phalange si profonde dont une de ces pierres « n'emportât toute une file d'un bout jusqu'à l'autre. « Il se passa cette nuit des choses qui faisaient voir la « force prodigieuse de ces machines. Un homme, qui « était à côté de Joseph, reçut un coup de pierre qui « lui emporta la tête. Cette pierre était lancée par une « machine distante de trois cent soixante-quinze pas. »

### § III. *Le bélier.*

L'usage du bélier est fort ancien, et l'invention en est attribuée à divers peuples. Il paraît difficile, et assez indifférent d'en découvrir l'auteur.

Le bélier était ou suspendu, ou non suspendu.

Vitruv. l. 10,  
cap. 21.

Le bélier suspendu était composé d'une poutre d'un seul brin de bois de chêne, assez semblable à un mât de navire, d'une longueur et d'une grosseur prodigieuse, dont le bout était armé d'une tête de fer fondu proportionnée au reste, et de la figure de celle d'un bélier; ce qui lui fit donner ce nom, à cause qu'elle heurte les murailles comme le bélier fait de sa tête tout ce qu'il rencontre. Ce bélier devait être d'une grosseur conforme à sa longueur. Vitruve donne à celui dont il parle quatre mille talents de pesanteur, c'est-à-dire qua-

tre cent quatre-vingt mille livres <sup>1</sup>, ce qui n'est pas exorbitant. Cette terrible machine était suspendue et balancée en équilibre, comme la branche d'une balance, avec une chaîne ou de gros câbles, qui la soutenaient en l'air dans une espèce de bâtiment de charpente, qu'on faisait avancer sur le comblement du fossé, à une certaine distance du mur, par le moyen de rouleaux ou de plusieurs roues. Ce bâtiment était mis en sûreté contre le feu des assiégés par différentes couvertures dont il était environné. Cette manière de faire agir le bélier paraît la plus aisée, et ne demande pas de grandes forces mouvantes. Il n'en faut pas de considérables pour mouvoir tout corps suspendu en l'air, quelque pesant qu'il puisse être.

Mais il n'est pas si aisé de comprendre comment on faisait le transport de ces béliers : car il ne faut pas s'imaginer qu'on pût trouver des poutres d'une si immense grosseur et d'une longueur si extraordinaire partout où l'on en avait besoin ; et il est certain que les armées ne marchaient jamais sans ces sortes de machines. M. le chevalier Follard, au défaut de lumières qu'il ne trouve point dans les écrivains de l'antiquité, imagine qu'on transporterait la poutre bélière sur un chariot à quatre roues d'une construction particulière, composé d'une charpente très-forte, et la poutre suspendue court sur un fort montant, puissamment soutenu de toutes les pièces de charpente capables de résister aux plus grands efforts, le tout retenu et bandé par de fortes lames et des équerres de fer.

<sup>1</sup> La livre romaine était moins forte que la nôtre de près d'un quart.  
= Les 4000 talents pourraient ne

faire que 214,000 livres environ, si ce sont des talents attiques. Ce poids est plus vraisemblable. — L.

Il y avait une autre sorte de bélier qui n'était point suspendu. On voit sur la colonne trajane les Daces qui assiègent quelques Romains dans une forteresse, et qui poussent un bélier à force de bras. Ils sont à découvert, en sorte que tant le bélier que ceux qui le poussent sont exposés aux traits des assiégés. Il ne pouvait pas, de cette manière, produire un grand effet.

On doute si les béliers, placés sur des tours mobiles ou dans une espèce de tortue, étaient suspendus ou non; et il y a de fortes raisons pour et contre. Mon plan ne me permet pas d'entrer dans cet examen.

Veget. 1. 4,  
cap. 23.

Je rapporterai bientôt les effets prodigieux du bélier. Comme c'était la machine la plus pernicieuse aux assiégés, on inventa bien des manières pour la rendre inutile. On lançait du feu contre le toit qui la couvrait et contre la charpente qui la soutenait, pour la brûler avec le bélier. Pour amortir les coups qu'il portait, on suspendait des sacs de laine à l'endroit où il devait frapper. On opposait au bélier d'autres machines pour en rompre la force, ou en détourner la pointe lorsqu'il viendrait avec violence. Il y avait beaucoup d'autres manières d'en empêcher l'effet. On en peut voir quelques-unes dans les sièges que j'ai indiqués au commencement de ce paragraphe. On raconte une action surprenante d'un Juif qui, au siège de Jotapat, jeta une pierre d'énorme grandeur sur la tête du bélier avec tant de violence, qu'il la détacha de la poutre et la fit tomber. Il sauta ensuite du mur en bas, alla prendre cette tête au milieu des ennemis et la porta sur le mur. Il reçut dans son corps cinq flèches qui le percèrent, et, malgré ces blessures, il se tint encore hardiment sur le mur, jusqu'à ce que, perdant son

Joseph. de  
Bell. jud.  
lib. 3, c. 16.

sang et ses forces, il tomba en bas du mur avec la tête du bélier, qu'il ne voulait jamais quitter.

#### § IV. *Tours mobiles.*

Végèce fait une description de ces tours qui en donne une idée assez claire. Les tours ambulatoires, dit cet auteur, sont faites d'un assemblage de poutres et de forts madriers assez conformes à une maison. Pour les garantir contre le danger des feux lancés par ceux de la ville, on les couvre de peaux crues, ou de pièces d'étoffe faites de poil. Leur hauteur se proportionne à celle de leur base. Elles ont quelquefois trente pieds en carré, et quelquefois quarante ou cinquante. Elles sont si hautes qu'elles surpassent les murailles, et même les tours des villes. Elles sont appuyées sur plusieurs roues, selon les règles de la mécanique, par le moyen desquelles on fait mouvoir facilement la machine, quelque grande qu'elle puisse être. La ville est en extrême danger, si l'on peut approcher la tour jusqu'à la muraille; car elle a plusieurs escaliers pour monter d'un étage à l'autre, et fournit différentes façons d'attaque. Il y a en bas un bélier pour battre en brèche, et sur l'étage du milieu un pont-levis composé de deux poutres, avec ses garde-fous garnis d'un tissu d'osier, qui s'abat promptement sur le mur de la ville lorsqu'on en est à portée. Les assiégeants passent sur ce pont, et se rendent maîtres du mur. Sur les étages plus hauts, il y a des soldats armés de pertuisanes, et des gens de trait qui tirent d'en haut continuellement sur les assiégés. Quand les choses en sont là, la ville ne tient pas long-temps : car, que peut-on espérer,

Veget. de Re  
milit. lib. 7,  
cap. 17.

lorsque ceux qui avaient mis toute leur confiance dans la hauteur de leurs remparts en voient tout-à-coup paraître un autre qui les domine?

### ARTICLE III.

#### *Attaque et défense des places.*

Je joins ensemble l'attaque et la défense des places, pour abréger cette matière, qui, par elle-même, a beaucoup d'étendue. Je n'en traiterai même que les parties les plus essentielles, et le ferai le plus brièvement qu'il me sera possible.

#### § I. *Lignes de circonvallation et de contrevallation.*

Lorsque les villes que l'on assiégeait étaient extrêmement fortes et peuplées, on les environnait par un fossé et un retranchement contre les assiégés, et par un autre fossé en dehors, du côté de la campagne, contre les troupes qui pourraient venir au secours de la ville; et c'est ce qu'on appelle *lignes de contrevallation et de circonvallation*. Les assiégeants établissaient leur camp entre ces deux lignes. Celles de contrevallation étaient contre la ville assiégée, les autres contre les entreprises du dehors.

Quand on prévoyait que le siège devait traîner en longueur, souvent on le changeait en blocus; et pour lors les deux lignes dont je parle étaient des murs solides d'une forte maçonnerie, et flanqués de tours d'espace en espace. On en voit un exemple bien sensible dans le siège de Platée par les Lacédémoniens

et les Thébains, dont Thucydide nous a laissé une longue description. « Les deux lignes environnantes « étaient composées de deux murailles, à seize pieds « de distance, et les soldats logeaient dans cet inter- « valle, qui était distingué par chambres; de sorte « qu'on eût dit que ce n'était qu'un seul mur, avec de « hautes tours d'espace en espace, qui occupaient tout « cet entre-deux, pour pouvoir se défendre en même « temps contre ceux du dedans et contre ceux du de- « hors. On ne pouvait faire le tour des chambres qu'en « passant à travers les tours, et le haut de la muraille « était bordé d'un parapet de bois d'osier... Il y avait « un fossé de part et d'autre, dont la terre avait servi « pour faire la brique du mur. » C'est ainsi que Thu- cydide décrit ces deux murs environnants, qui n'étaient pas d'une grande circonférence, parce que la ville était fort petite. J'ai exposé ailleurs assez au long l'histoire de ce siège, ou plutôt de ce blocus, fort célèbre dans l'antiquité, et j'ai marqué comment, malgré ces forti- fications, une partie de la garnison se sauva.

Thucyd. l. 2,  
p. 147, etc.

Tom. III,  
p. 347, etc.

Le camp de l'armée romaine devant Numance embrassait une bien plus grande étendue de terrain. Cette ville avait vingt-quatre stades de circuit, c'est-à-dire une lieue. Scipion l'ayant investie, fit tirer une circon- vallation qui devait embrasser plus de deux fois autant de terrain que l'enceinte de la ville. Lorsque cet ou- vrage fut fait, on ouvrit une autre ligne contre les assiégés, à une distance raisonnable de la première, composée d'un rempart de huit pieds d'épaisseur sur dix de hauteur, qu'on garnit d'une bonne palissade. Le tout était flanqué de tours à cent pieds l'une de l'autre. Nous avons de la peine à comprendre ces im-

Appian. in  
Iber. p. 306.



menses travaux des Romains, une ligne de circonvallation qui a plus de deux lieues de circuit : mais rien n'est plus constant que ces faits. Avançons maintenant vers la place.

§ II. *Approches du camp au corps de la place.*

Quoique les tranchées, les lignes obliques, les galeries souterraines, et d'autres pareilles inventions ne paraissent ni souvent ni clairement exprimées dans les auteurs, on ne peut guère raisonnablement douter qu'elles n'aient été en usage, tant chez les Grecs que chez les Romains. Est-il vraisemblable que chez les anciens, dont les généraux, entre beaucoup d'autres excellentes qualités, avaient celle d'épargner avec un grand soin le sang et la vie des soldats, on approchât d'une place et qu'on en fit le siège sans prendre aucune précaution contre les machines des assiégés, dont les remparts étaient si bien garnis, et dont les coups étaient si meurtriers? Quand il n'en serait fait mention dans aucun des historiens, qui auraient pu, dans la description des sièges, omettre cette circonstance, comme fort connue de tout le monde, on ne devrait pas présumer que de si habiles généraux eussent ignoré ou négligé une chose d'un côté si importante, et de si facile, et qui devait naturellement venir dans l'esprit de tout homme un peu versé dans l'attaque des places. Mais plusieurs historiens en parlent. Un seul nous tiendrait lieu de tous les autres : c'est Polybe, dans le fragment où il parle du siège de la ville d'Échinne par Philippe. Il en termine la description par ces mots :

Polyb. l. 9, p. 571. *Pour mettre à l'abri des traits des assiégés, tant ceux*

qui venaient du camp aux travaux que ceux qui retournaient des travaux au camp, on conduisit des tranchées<sup>1</sup> depuis le camp jusqu'aux tortues; et ces tranchées étaient couvertes.

Long-temps avant Philippe, Démétrius Poliorcète avait employé le même moyen au siège de Rhodes. Diodore de Sicile dit que ce guerrier célèbre fit construire des tortues et des galeries creusées dans terre, ou des sapes couvertes, pour communiquer aux batteries des béliers, et ordonna une tranchée blindée par-dessus, pour aller en sûreté et à couvert du camp aux tours et aux tortues, et revenir de même. Les gens de mer furent chargés de cet ouvrage, qui avait quatre stades de longueur, c'est-à-dire cinq cents pas.

Diod. l. 20,  
p. 881.

Il est donc constant que l'usage des tranchées était fort connu chez les anciens, sans quoi ils n'auraient pu former aucun siège. Il y en avait de différentes sortes. C'étaient ou des fossés parallèles au front de l'attaque, ou des communications creusées dans terre et couvertes par-dessus, ou ouvertes et tirées obliquement pour s'empêcher d'être enfilés. Ces tranchées sont souvent exprimées dans les auteurs par le mot latin, *aggeres*, qui ne signifie pas toujours des *cavaliers*.

Ces cavaliers étaient des élévations de terre sur lesquelles on plaçait des machines; et voici comme on les construisait. On commençait la terrasse sur le bord du fossé, et non loin en-deçà. On y travaillait à la faveur des mantelets, qu'on élevait fort haut, derrière lesquels les soldats travaillaient à couvert des machines des as-

<sup>1</sup> Σύριγγες κατάσειγοι. Suidas entend par σύριγξ une longue tranchée : ἐπιμήκης διώρυξ. *Fossa longa*.

*Longus cuniculus, et meatus subterraneus.*

siégés. Ces sortes de mantelets n'étaient pas toujours de claies ou de fascinages, mais de peaux crues, de matelas, ou d'un rideau <sup>1</sup> fait de gros câbles; le tout suspendu entre des mâts fort hauts, et plantés en terre: ce qui rompait la force des coups, qui s'amortissaient contre. On continuait ce travail jusqu'à la hauteur de ces rideaux suspendus, qu'on guindait plus haut à mesure que l'ouvrage s'élevait. On remplissait en même temps l'espace vide de la terrasse avec des pierres, des terres, et toute autre matière, pendant que d'autres régalaient et battaient les terres pour rendre le terrain ferme et capable de soutenir le poids des tours et des machines qu'on dressait sur la plate-forme. De ces tours, et des batteries de balistes et de catapultes partait une grêle de pierres, de flèches et de gros dards sur les remparts et les défenses des assiégés.

[Arrian. Ex-  
ped. Alex.  
IV, 21, 2.]

La terrasse que fit faire Alexandre-le-Grand au roc de Coriénez est quelque chose de surprenant. Ce roc, qu'on estimait imprenable, avait deux mille cinq cents pas de hauteur, et sept à huit mille de tour. Il était escarpé de tous côtés, n'ayant qu'un sentier taillé dans le roc, où un homme à peine pouvait monter. D'ailleurs il était ceint d'un profond abyme qui lui servait de fossé, qu'il fallait remplir si l'on avait envie d'en aborder. Toutes ces difficultés ne furent pas capables de rebuter Alexandre, qui ne trouvait rien d'impossible à son courage ni à sa fortune. Il commença donc à faire couper de hauts sapins qui environnaient le lieu en grand nombre, pour s'en servir comme d'échelle pour descendre dans le fossé. Ses soldats travaillaient

<sup>1</sup> César se servit d'un pareil rideau au siège de Marseille. (*De Bell. civ. lib. 3.*)

nuit et jour à le combler. Quoique toute l'armée fût employée successivement à cet ouvrage, on ne faisait pas plus de trente pieds par jour, et un peu moins la nuit, tant il était difficile. Quand l'ouvrage fut plus avancé, et qu'on commença à approcher davantage du haut, on enfonça des pieux dans les deux côtés du fossé, à une distance raisonnable (avec des poutres en travers), pour pouvoir soutenir la charge qu'on voulait mettre dessus. Pour-lors on forma comme un plancher et un pont de claies et de fascines, que l'on couvrit de terre jusqu'à la hauteur du bord du fossé; en sorte que l'armée fut en état d'avancer de plein pied jusqu'au roc. Jusque-là les barbares s'étaient moqués de l'entreprise, la croyant absolument impossible. Mais, quand ils se virent en butte aux flèches des ennemis, qui travaillaient à leur terrasse à couvert derrière des mantelets, ils commencèrent à perdre courage, demandèrent à capituler, et bientôt après livrèrent le roc à Alexandre.

Le comblement des fossés n'était pas toujours si difficile que celui dont je viens de parler, mais il demandait toujours de grandes précautions et de grands travaux. Les soldats travaillaient à couvert sous les tortues, et sous d'autres machines pareilles. Pour combler les fossés, ils se servaient de pierres, de troncs d'arbre et de fascinages, le tout mêlé avec de la terre. Il fallait que ces sortes d'ouvrages fussent d'une très-grande solidité, à cause du poids prodigieux des machines qui portaient dessus, qui eussent enfoncé, si cette espèce de chaussée avait été composée seulement de fascinage. Si les fossés étaient remplis d'eau, on

commençait par les sécher, en tout ou en partie, par différentes saignées qu'on y faisait.

Pendant qu'on poussait ces travaux, les assiégés ne s'endormaient pas. Ils ouvraient plusieurs galeries souterraines par-dessus le fossé jusqu'au comblement, pour en enlever la terre, qu'ils se donnaient de main en main jusque dans la ville : ce qui faisait que l'ouvrage n'avancait point, parce que les assiégés en enlevaient autant qu'on en mettait. Ils employaient encore une autre ruse plus efficace que la première, en pratiquant des chambres souterraines sous le travail des assiégeants. Après avoir ôté une partie des terres par-dessous sans qu'il y parût, ils soutenaient le reste par des étais, c'est-à-dire par de grosses poutres qu'ils enduisaient de matières grasses et de goudron. Ils remplissaient ensuite le vide d'entre les poutres de bois sec, et de toutes sortes de matières faciles à s'enflammer, et auxquelles ils mettaient le feu : de sorte que, les poutres venant à rompre, tout tombait comme dans un gouffre avec les tortues, les béliers et les hommes employés à les mettre en mouvement.

Polyæn. l. 5,  
cap. 5 [VII,  
II, 5.]

Les assiégeants usaient du même artifice pour faire tomber les murs des villes. Darius assiégeant Chalcédoine, les murs étaient si forts, et la ville si garnie de vivres, que les habitants ne se mettaient pas en peine du siège. Le roi ne fit point approcher ses troupes des murailles, et même il ne fit point le dégât dans le pays. Il se tint en repos, comme s'il eût attendu un renfort considérable. Mais, pendant que ceux de Chalcédoine ne songeaient qu'à garder leurs remparts, il ouvrit, à trois quarts de lieue de la ville, une mine sou-

terrain, qui fut conduite par les Perses jusque sous la place du marché. Ils jugèrent qu'ils étaient directement sous ce lieu par les racines des oliviers qu'ils savaient être dans cette place, et auxquelles ils arrivèrent. Alors ils donnèrent jour à leur mine, et, montant par cet endroit, ils prirent la ville, pendant que les assiégés étaient encore occupés à la garde de leurs murailles.

C'est ainsi que le dictateur A. Servilius prit la ville de Fidènes, ayant fait faire plusieurs fausses attaques de différents côtés, pendant qu'une mine, creusée jusque sous la citadelle, y ouvrit une entrée à ses troupes. Un autre dictateur (c'était le célèbre Camille), ne mit fin au long siège de Veïes que par cette ruse. Il entreprit de faire conduire une mine jusque sous le château : et afin qu'on ne discontinuât point cet ouvrage, et que le travail qu'il fallait faire sous terre ne rebutât point les mineurs, il les partagea en six brigades, qui se relevaient de six heures en six heures. Le travail ne discontinuait ni le jour ni la nuit, on perça enfin jusqu'au château, et la ville fut prise.

Dans le siège d'Athènes par Sylla, il est étonnant combien, de part et d'autre, on employa de mines et de contre-mines. Les mineurs n'étaient pas long-temps sans se rencontrer, et il se donnait de furieux combats dans ces lieux souterrains. Les Romains ayant pénétré jusque sous la muraille, en sapèrent une grande partie, et la mirent comme en l'air sur des bouts de poutres, auxquelles, sans perdre de temps, ils mirent le feu. La muraille tomba subitement dans le fossé avec un fracas et des ruines incroyables, et tous ceux qui étaient dessus y périrent. C'était là une des manières d'attaquer les places.

Liv. lib. 4,  
n. 22.

Id. lib. 5,  
n. 19.

Appian. de  
Bell. Mithr.  
p. 193.

§ III. *Moyens dont on se servait pour réparer les brèches.*

Les anciens employaient plusieurs moyens pour se défendre contre l'ennemi, lorsque la brèche était ouverte.

Quelquefois, mais plus rarement, on se servait d'arbres coupés, qu'on étendait sur tout le front de la brèche, fort près à près les uns des autres, afin que les branches s'entrelaçassent ensemble; et les troncs étaient attachés ensemble par de forts liens, de sorte qu'il était impossible de séparer ces arbres; ce qui formait une haie impénétrable, derrière laquelle était une foule de soldats armés de piques et de longues pertuisanes.

Les brèches étaient quelquefois faites avec tant de promptitude, soit par les sapes du dessus, soit par celles qui étaient pratiquées sous terre, soit enfin par les coups violents des béliers, que les assiégés se trouvaient tout d'un coup ouverts lorsqu'ils y pensaient le moins. Ils recouraient alors à un remède fort simple pour avoir le temps de se reconnaître et de se réparer derrière la brèche. Ils jetaient au bas et sur les décombres de la brèche une quantité prodigieuse de bois sec et de matières combustibles, auxquelles on mettait le feu; ce qui causait un tel embrasement, qu'il était impossible aux assiégeants de passer à travers la flamme et d'approcher de la brèche. La garnison d'Haliarte en Béotie songea à employer ce moyen contre les Romains.

Liv. lib. 42,  
n. 63.

Mais la voie la plus ordinaire était d'élever de nou-

veaux murs derrière les brèches : c'est ce qu'on appelle maintenant *retirades*. Ces murs n'étaient pas ordinairement parallèles à la muraille ruinée. Ils tiraient en rentrant en demi-cercle, dont les deux extrémités tenaient aux deux côtés de la muraille qui restaient encore en entier. Ils ne manquaient pas de creuser un fossé très-large et très-profond devant ce mur, pour obliger les assiégeants de l'attaquer avec tout l'attirail des machines qu'on employait contre les murailles les plus fortes. Sylla, ayant renversé à coups de béliers une grande partie du mur du Pirée, fit tout aussitôt attaquer la brèche, où il s'engagea un combat très-furieux, de sorte qu'il fut obligé de faire sonner la retraite. Les assiégés, profitant du relâche qu'elle leur donnait tirèrent promptement un second mur derrière la brèche. Sylla, s'en étant aperçu, fit avancer ses machines pour le battre, jugeant bien qu'étant tout fraîchement fait, il ne pourrait long-temps résister contre leur violence. Il en vint à bout sans' beaucoup de peine, et en même temps il fit monter à l'assaut. L'action fut vive et vigoureuse : mais enfin il fut repoussé avec perte, et obligé de quitter l'entreprise. L'histoire est pleine de pareils exemples.

Appian.  
Bell. Mithr.  
p. 194.

#### § IV. *Attaque et défense des places par les machines.*

Les machines dont on faisait le plus d'usage dans les sièges étaient, comme je l'ai marqué auparavant, les catapultes, les balistes, les tortues, les béliers, les tours mobiles. Pour en bien connaître la force, il ne faut que relire la description des sièges les plus im-



portants dont il a été parlé dans cette histoire, tels que sont ceux de Lilybée en Sicile, par les Romains; de Carthage, par Scipion; de Syracuse, d'abord par les Athéniens, puis par Marcellus; de Tyr, par Alexandre; de Rhodes, par Démétrius Poliorcète; d'Athènes, par Sylla.

Je n'en citerai ici qu'un seul, dont même je ne rapporterai que quelques circonstances détachées, mais très-propres, ce me semble, à montrer la manière dont les anciens attaquaient et défendaient les places, et l'usage qu'ils faisaient des machines de guerre. C'est le fameux siège de Jérusalem par Tite, décrit fort au long par l'historien Joseph, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

Joseph. Bell.  
jud. l. 5,

La ville de Jérusalem était enfermée par un triple mur, excepté du côté des vallées, où il n'y en avait qu'un, parce qu'elles étaient inaccessibles.

Tite commença par faire couper tous les arbres qui étaient dans le voisinage, et employa ce bois à faire élever plusieurs plates-formes. Il n'y avait personne dans toute l'armée qui ne mît la main à l'œuvre : les travailleurs avaient devant eux des claies et des gabions qui les mettaient en sûreté. Les Juifs de leur côté, ne manquaient à rien de tout ce qui pouvait servir pour leur défense : les remparts furent bientôt couverts d'un grand nombre de machines.

On attaqua d'abord le premier mur. Les terrasses étant achevées, Tite fit mettre les béliers en batterie, fit avancer les autres machines pour empêcher les efforts des assiégés, et fit battre le mur par trois différents endroits. Les Juifs lançaient continuellement un nombre incroyable de feux et de traits contre les ma-

chines des ennemis, et contre ceux qui poussaient les béliers; plusieurs même sortirent pour y mettre le feu, et on eut bien de la peine à les repousser.

Tite avait fait élever sur les terrasses trois tours de soixante-quinze pieds de haut chacune, pour commander de là les remparts et les murs assiégés. Pendant la nuit une de ces tours tomba d'elle-même; ce qui causa un grand effroi dans toute l'armée. Elles incommodaient extrêmement les assiégés, parce qu'elles étaient pleines de machines faciles à transporter, de frondeurs et de gens de trait qui les accablaient par une grêle continuelle de dards, de flèches et de pierres, sans qu'ils sussent comment y remédier, parce qu'ils ne pouvaient élever de cavaliers qui égalassent la hauteur de ces tours; ni les renverser, tant elles étaient fortes; ni les brûler, parce qu'elles étaient toutes couvertes de plaques de fer. Ils furent donc obligés de se retirer hors de la portée de ces traits. Ainsi, rien ne pouvant plus retarder l'effet des béliers, et ces redoutables machines s'avancant toujours, les Juifs abandonnèrent ce premier mur après quinze jours de résistance. Les Romains entrèrent sans peine par la brèche, et ouvrirent les portes au reste de l'armée.

Le second mur ne les arrêta pas long-temps : Tite s'en rendit bientôt maître, aussi-bien que de la nouvelle ville. Les Juifs, ayant fait alors des efforts extraordinaires, vinrent à bout de l'en chasser, et ce ne fut qu'après quatre jours de combats continuels et très-rudes qu'ils les regagna.

Mais le troisième mur lui coûta bien des peines et bien du sang, les Juifs refusant de prêter l'oreille à aucune proposition de paix, et se défendant avec une

opiniâtreté qui tenait moins du courage que d'une fureur et d'une rage de gens désespérés.

Tite partagea son armée en deux, pour former deux attaques du côté de la forteresse Antonia, et il fit travailler ses troupes à élever quatre terrasses, à chacune desquelles une légion était occupée. Quoique l'ouvrage ne fût interrompu ni jour ni nuit, il ne put être achevé qu'après plus de quinze jours; et pour-lors on planta les machines dessus. Jean et Simon étaient à la tête des factieux qui dominaient dans la ville : le premier fit miner jusqu'à la terrasse qui regardait la forteresse Antonia, soutenir la terre avec des pieux, apporter une très-grande quantité de bois enduit de poix-résine et de bitume, et y mit ensuite le feu. Ces états ayant été bientôt consumés, la terrasse fondit, et en tombant fit un bruit épouvantable. Deux jours après, Simon attaqua les autres terrasses sur lesquelles les assiégeants avaient placé leurs béliers et commençaient à battre le mur. Trois jeunes officiers, suivis de soldats déterminés comme eux, se jetèrent, des flambeaux à la main, à travers les ennemis, comme s'ils n'eussent eu rien à craindre de tant de dards et de tant d'épées, et ne se retirèrent qu'après avoir mis le feu aux machines. Lorsque la flamme commença à s'élever, les Romains accoururent du camp pour venir au secours de leurs machines. Les Juifs les repoussaient à coups de traits du haut des murs. Ils avaient jusqu'à trois cents catapultes et quarante balistes. Ils firent aussi de grosses sorties, et, méprisant le péril, ils en venaient aux mains avec ceux qui s'avançaient pour éteindre le feu. Les Romains s'efforçaient de retirer leurs béliers, dont les couvertures étaient brû-

lées; et les Juifs, pour les en empêcher, demeurèrent dans les flammes sans lâcher prise. Cet embrasement passa de là aux terrasses, sans que les Romains pussent y remédier. Ainsi, se voyant de tous côtés environnés du feu, et désespérant de pouvoir conserver leurs travaux, ils se retirèrent dans leur camp. Ils ne pouvaient se consoler d'avoir perdu en une heure, par la ruine de leurs travaux, ce qui leur avait coûté tant de temps et de peine; plusieurs même, voyant leurs machines toutes brisées, désespéraient de pouvoir jamais prendre la place.

Mais Tite ne perdit pas courage. Ayant tenu un grand conseil de guerre, il proposa de conduire des lignes tout autour de la ville, et de l'environner de tranchées pour ôter aux assiégés toute espérance de recevoir, ou du secours, ou des vivres qui commençaient à leur manquer. Cet avis fut généralement approuvé, et l'ardeur se remit dans les troupes. Mais ce qui paraît incroyable, et qui est véritablement digne des Romains, c'est que ce grand ouvrage, qui paraissait avoir besoin de trois mois pour s'exécuter, la ville ayant deux lieues de circuit, fut commencé et achevé en trois jours. La ville étant ainsi enfermée, on mit des troupes en garde dans les forts, dont les lignes étaient flanquées d'espace en espace. Tite, en même temps, commença à faire élever vers la forteresse Antonia quatre terrasses, plus grandes encore que les premières. Elles furent achevées en vingt et un jours, malgré la difficulté de trouver le bois nécessaire pour un tel ouvrage.

Jean, qui avait à défendre la forteresse Antonia, voulant prévenir le péril où il se trouverait, si les as-

siégeants faisaient brèche, ne perdait point de temps pour se fortifier, et pour tenter toutes choses avant que les béliers fussent mis en batterie. Il fit une sortie avec les flambeaux à la main, pour mettre le feu aux travaux des ennemis; mais il fut contraint de revenir sans avoir pu en approcher.

Alors les Romains avancèrent leurs béliers pour battre la tour Antonia; mais, voyant que, malgré les coups redoublés, ils ne pouvaient faire brèche, ils résolurent d'en venir à la sape; et, se couvrant de leurs boucliers en forme de tortue contre la quantité de pierres et de cailloux dont les Juifs les accablaient, ils travaillèrent si opiniâtrément avec des lévriers et avec leurs mains, qu'ils ébranlèrent quatre des pierres du fondement de la tour. La nuit obligea les uns et les autres à prendre un peu de repos; et cependant l'endroit du mur sous lequel Jean avait fait cette mine, par le moyen de laquelle il avait ruiné les premières terrasses des Romains, se trouvant affaibli des coups que les Romains y avaient donnés, tomba tout d'un coup. Les Juifs, dans le moment, élevèrent un autre mur derrière celui qui venait de tomber.

Comme il était construit tout récemment, on espérait qu'il serait plus facile de le renverser; mais personne n'osait monter le premier à l'assaut, tant le courage déterminé des Juifs avait jeté de terreur parmi les troupes. On fit pourtant quelques tentatives qui ne réussirent pas. La Providence leur ouvrit une autre voie. Quelques soldats, qui étaient de garde aux plates-formes, montèrent, vers la fin de la nuit, par la ruine du mur, sans faire de bruit, jusqu'à la forteresse Antonia; ils trouvèrent les soldats du corps - de - garde

le plus avancé endormis, et leur coupèrent la gorge. Étant ainsi maîtres du mur, ils firent sonner leurs trompettes, qu'ils avaient eu soin d'apporter avec eux. A ce bruit, ceux des autres corps-de-garde, s'imaginant que les Romains étaient en grand nombre, furent saisis d'une telle frayeur qu'ils s'enfuirent. Tite arriva bientôt après avec une partie de ses troupes, et, montant par les mêmes ruines, poursuivit les fuyards jusqu'aux portes du temple. Les Juifs en défendirent l'entrée avec un courage incroyable. L'action fut des plus vives, et dura au moins dix heures. Mais enfin la fureur et le désespoir des Juifs, qui voyaient que leur salut dépendait de leur succès de ce combat, l'emportèrent sur la valeur et sur l'expérience des Romains. Ceux-ci crurent devoir se contenter de s'être rendus maîtres de la forteresse Antonia, quoiqu'il n'y eût eu qu'une partie de leur armée qui se fût trouvée à ce combat.

Il se passa plusieurs attaques que j'ometts. Le plus grand des béliers que Tite avait fait construire et placer sur les plates-formes battit continuellement durant six jours les murs du temple, sans pouvoir rien avancer, non plus que les autres, tant ce superbe édifice était à l'épreuve de leurs efforts. Les Romains, ayant perdu l'espérance de réussir par ces sortes d'attaques, résolurent d'en venir à l'escalade. Les Juifs, qui ne l'avaient pas prévu, ne purent les empêcher de planter leurs échelles; mais jamais résistance ne fut plus grande que celle qu'ils firent. Ils renversaient ceux qui montaient, tuaient à coups d'épées ceux qui étaient déjà sur les derniers échelons, avant qu'ils pussent se couvrir de leurs boucliers, et renversèrent même

des échelles toutes couvertes de soldats; ce qui coûta la vie à plusieurs Romains. Les autres furent obligés de se retirer, sans avoir pu faire réussir leur entreprise.

Les Juifs firent de fréquentes sorties, où ils se battaient comme des furieux et des forcenés. Il en coûta bien du sang aux Romains; mais enfin Tite se rendit maître du temple, auquel, malgré les défenses rigoureuses qu'il en avait faites, un soldat mit le feu, qui le consuma entièrement. C'est ainsi que s'accomplit la prédiction que Jésus-Christ avait faite.

---

### CHAPITRE III.

#### DE LA MARINE DES ANCIENS.

Tome IV,  
p. 316.  
de cette édit.

J'AI déjà dit ailleurs quelque chose de la marine des anciens, de leurs vaisseaux, et de leurs troupes de mer. Je prie le lecteur d'y avoir recours pour suppléer à une partie de ce qui pourra manquer ici.

On ne peut rien dire de sûr touchant l'origine de la navigation. Ce qu'il y a de certain, c'est que le plus ancien vaisseau dont il soit parlé dans l'histoire est l'arche de Noé, dont Dieu lui-même avait donné le dessein, et prescrit la forme et toutes les mesures, mais uniquement par rapport aux vues qu'il avait d'y renfermer la famille de Noé, et tous les animaux de la terre et de l'air.

Cet art aura eu sans doute, comme tous les autres, des commencements grossiers et imparfaits : de simples

planches, des radeaux, des batelets, de petites barques. La manière dont les poissons se meuvent dans l'eau, et les oiseaux dans l'air, aura pu faire naître aux hommes la pensée d'imiter, par les rames et les voiles, les secours que la nature a donnés à ces animaux. Quoi qu'il en soit, ils sont parvenus par degrés à construire des navires dans la perfection où nous les voyons.

On peut diviser les vaisseaux en deux espèces : les vaisseaux de charge <sup>1</sup>, *onerariæ naves*, qui servent pour le négoce et pour le transport; et les vaisseaux de guerre, appelés souvent de longs vaisseaux, *longæ naves* <sup>2</sup>.

Les premiers étaient de petits bâtiments qu'on appelait ordinairement *ouverts*, parce qu'ils n'avaient pas de pont. Ces petites barques n'avaient pas non plus à la proue ces éperons qu'on appelait *rostra*, dont on se servait dans les combats pour frapper les vaisseaux ennemis et les couler à fond.

Les navires longs, qui servaient pour la guerre, étaient de deux sortes : les uns n'avaient qu'un rang de rames de chaque côté, les autres en avaient plusieurs.

De ceux qui n'avaient qu'un rang de rames, quelques-uns avaient vingt rames, *εικόσσοροι*; d'autres trente, *πριηκόντεροι*; d'autres cinquante, *πεντηκόντεροι*, ou même cent, *έκατόντεροι*. Rien n'est plus commun que ces noms de navires dans les auteurs grecs; les rameurs étaient

<sup>1</sup> « Bomilcar centum triginta navibus longis, et septingentis onerariis profectus. » (Liv. lib. 25, n. 27.)

<sup>2</sup> Par opposition aux autres qui

avaient une forme moins allongée, et qu'on appelait même *vaisseaux ronds*, *σρογγύλαι ναῦς* (Thucyd. vi, 30). — L.



placés, moitié d'un côté du vaisseau, moitié de l'autre, sur une même ligne.

Entre les vaisseaux à plusieurs rangs de rames, les uns en avaient deux seulement, *biremes*; d'autres trois, *triremes*; d'autres quatre, *quadriremes*; d'autres cinq, *quinqueremes*; d'autres un plus grand nombre, comme on le verra dans la suite. Ceux dont il est le plus souvent parlé dans les auteurs, et dont les anciens faisaient le plus d'usage dans les combats, sont les *trirèmes* et les *quinquérèmes*: qu'on me permette de désigner par ces noms les vaisseaux qui avaient trois ou cinq rangs de rames.

On voit dans tous les auteurs anciens une distinction claire et évidente entre ces deux sortes de vaisseaux. Les uns étaient appelés *τριηκόντεροι*, *vaisseaux à trente rames*; *πεντηκόντεροι*, *vaisseaux à cinquante rames*, etc.; et ceux-là étaient mis au nombre des petits vaisseaux. Les autres étaient appelés *τριήρεις*, *à trois rangs de rames*; *πεντήρεις*, *à cinq rangs de rames*, etc.; et ceux-ci étaient mis au nombre des grands vaisseaux. On verra bientôt la différence qu'il y avait entre les uns et les autres pour le nombre de ceux qui les montaient. Ce qui distingue les derniers, c'est, outre la grandeur, qu'ils avaient plusieurs rangs de rames. Et Tite-Live le dit clairement: *quinqueremis romana... pluribus remorum ordinibus scindentibus vortices*; aussi - bien que Virgile: *terno consurgunt ordine remi*. Il est donc incontestable qu'il y avait chez les anciens des vaisseaux à plusieurs rangs de rames, à deux, à trois, à quatre, à cinq, à six, jusqu'à trente et quarante: mais il n'y avait que ceux d'un moindre nombre de rangs de rames

Liv. lib. 37,  
n. 30.

Æn. lib. 5,  
[v. 120.]

qui fussent d'usage ; la plupart des autres n'étaient que pour la parade.

De savoir ce que c'était que ces divers rangs de rames, et comment on pouvait les mettre en mouvement, c'est ce qui fait la difficulté, et qui forme une grande dispute parmi les savants, laquelle, selon toutes les apparences, demeurera toujours indécise. Les personnes parmi nous les plus habiles et les plus expérimentées dans la marine croient la chose absolument impossible. Elle le serait en effet, si l'on supposait que ces divers rangs de rames étaient perpendiculairement les uns sur les autres. Mais on voit le contraire dans la colonne trajane, où, dans les birèmes et les trirèmes, les rangs de dessous sont mis obliquement, et comme par degrés.

Les raisonnements qu'on oppose à l'opinion de ceux qui admettent plusieurs rangs de rames dans les vaisseaux paraissent, il faut l'avouer, très-forts et très-concluants : mais quelle force peuvent avoir les meilleurs raisonnements du monde contre des faits certains, et contre une expérience attestée par tous les anciens auteurs ?

Il paraît que les rameurs étaient distingués par degrés. Ceux du plus bas s'appelaient *thalamites* ; ceux du milieu, *zugites* ; ceux d'en haut, *thranites*. Ces derniers avaient une paie plus forte que les autres, sans doute parce qu'ils maniaient des rames plus longues et plus pesantes que celles des degrés inférieurs.

C'est encore une question, si dans les grands vaisseaux chaque rame n'avait qu'un rameur, ou si elle en avait plusieurs, comme en ont aujourd'hui les rames de nos galères. Dans les birèmes et les trirèmes de la

Interpret.  
Aristophan.  
in Ranis.  
Thucyd. l. 6.  
pag. 431.

colonne trajane on ne voit sur chaque côté d'un banc qu'un rameur. Il y a beaucoup d'apparence que le nombre en était multiplié dans les vaisseaux qui étaient plus grands. J'évite d'entrer dans des discussions qui me mèneraient fort loin, et qui n'entrent point dans mon plan.

Athen. 1. 5,  
p. 203 - 206.

On trouve dans Athénée des descriptions de vaisseaux dont la grandeur étonne et paraît incroyable. Les deux premiers sont de Ptolémée Philopator, roi d'Égypte. L'un d'eux était de quarante rangs de rames, et avait quatre cent vingt pieds de longueur sur cinquante-sept de largeur. Quatre mille rameurs suffisaient à peine pour mettre en mouvement cette masse énorme. Elle fut mise en mer avec une machine où il entra autant de bois qu'il en eût fallu pour faire cinquante vaisseaux à cinq rangs de rames. Quel moyen de concevoir l'usage des quarante rangs de rames dans ce vaisseau ? Aussi n'est-il que pour la parade.

L'autre vaisseau, appelé *thalamègue*, parce qu'il portait des lits et des chambres, avait de longueur trois cent douze pieds et demi, et dans sa plus grande largeur quarante-cinq pieds. Sa hauteur, en comptant la tente qu'on avait mise sur le pont, était de près de soixante pieds. Aux trois côtés du vaisseau (le côté de la proue n'est point compté ici), on fit une double galerie l'une sur l'autre, d'une étendue immense. C'était un vrai palais portatif. Ptolémée l'avait fait construire pour se promener sur le Nil avec toute sa cour. Athénée ne marque point combien il avait de rangs de rames.

Id. ibid.  
p. 206-209.

Le troisième vaisseau est celui que fit construire Hiéron II, roi de Syracuse, sous la direction du fameux

Archimède. Il était à vingt rangs de rames, et d'une magnificence incroyable. Aucun port de Sicile ne pouvant le contenir, Hiéron en fit présent à Ptolémée Philopator, et le fit conduire à Alexandrie. Quoique la sentine en fût très-profonde, un seul homme la vidait par le moyen d'une machine qu'Archimède avait inventée.

Ces vaisseaux, qui n'étaient que pour la parade, ne regardent point, à proprement parler, la matière que je traite. Il en faut dire autant <sup>1</sup> de celui de Philippe, père de Persée, dont parle Tite-Live. Il avait seize rangs de rames : mais il ne pouvait presque être mis en mouvement à cause de sa grandeur.

Ce qui m'étonne, c'est ce que dit Plutarque des galères de Démétrius Poliorcète; et il a soin d'avertir qu'il parle dans l'exacte vérité, et sans aucune exagération. Ce prince, fort versé, comme on sait, dans les arts, et fort inventif par rapport aux machines de guerre, avait fait construire aussi plusieurs galères à quinze et à seize rangs de rames, qui n'étaient point pour la simple ostentation, mais dont il faisait un usage merveilleux dans les sièges et dans les combats. Lysimaque, ne pouvant ajouter foi à tout ce qu'on en disait, l'envoya prier, quoique son ennemi, de faire voguer ses galères devant lui; et quand il eut vu leur mouvement prompt et léger, il s'en retourna, surpris au-delà de tout ce qu'on peut dire, et n'osait presque en croire le témoignage de ses propres yeux. Ces vaisseaux étaient d'une beauté et d'une richesse étonnantes; mais

Plut.  
in Demetr.  
p. 897.

<sup>1</sup> « Coactus Philippus naves omnes tectas tradere; quin et regiam unam inhabilis propè magnitudinis, quam sexdecim versus remorum agebant. » (Liv. lib. 33, n. 50.)

leur légèreté et leur agilité paraissaient encore plus dignes d'admiration que leur grandeur et leur magnificence.

Mais renfermons-nous dans ceux qui étaient plus connus et plus communs; j'entends principalement les galères à trois, quatre et cinq rangs de rames; et voyons l'usage qu'on en faisait dans les combats.

Il n'est point parlé dans Homère de vaisseaux à plusieurs rangs de rames<sup>1</sup>: ce n'est que depuis la guerre de Troie que l'usage en a été établi: la date en est inconnue. On croit que ce sont les Corinthiens qui les premiers changèrent l'ancienne forme des galères, et qui en construisirent à trois rangs de rames, et peut-être aussi à cinq. Syracuse, colonie de Corinthe, se piqua, surtout du temps de l'ancien Denys, d'imiter l'industrie de la ville à qui elle devait son origine, et vint même à bout de la surpasser, en perfectionnant ce que la première n'avait fait qu'ébaucher. Les guerres qu'elle eut à soutenir contre Carthage l'obligèrent de donner tous ses soins et toute son application à la marine. Ces deux villes pour-lors étaient les plus puissantes sur mer.

Thucyd. l. 1, pag. 8-10.

La Grèce, en général, ne s'était point distinguée de bonne heure de ce côté-là. Le plan et le dessein de Lycurgue avaient été d'interdire absolument à ses citoyens l'usage de la marine; et cela par deux motifs également dignes de la sage et profonde politique de ce législateur. Sa première vue était d'écarter de sa république tout commerce avec l'étranger, de peur que ce mélange n'altérât la pureté des mœurs, et n'affaiblît

<sup>1</sup> Les plus grands vaisseaux dont parle Homère sont ceux de cinquante rames, πεντηκόντεροι. — L.

la sévérité des maximes qu'il y avait établies. En second lieu, il voulait ôter aux Lacédémoniens toute envie de s'agrandir, et toute espérance de faire des conquêtes, regardant cette funeste ambition comme la ruine des états. Sparte n'eut donc d'abord qu'un très-petit nombre de vaisseaux.

Athènes n'en était guère mieux fournie dans les commencements. Ce fut Thémistocle qui, perçant dans l'avenir, et pressentant de loin ce qu'on avait à craindre de la part des Perses, tourna toutes les forces d'Athènes du côté de la mer, équipa, sous un autre prétexte, une nombreuse flotte, et par cette sage prévoyance sauva la Grèce, procura à sa patrie une gloire immortelle, et la mit en état de devenir bientôt supérieure à tous les peuples voisins.

Pendant près de cinq siècles entiers, Rome, si l'on en croit Polybe, ignora absolument ce que c'était que vaisseau, que galère, que flotte. Uniquement occupée à soumettre les peuples qui l'environnaient, elle n'en avait pas besoin. Quand elle commença à faire passer ses troupes en Sicile, elle n'avait pas une seule felouque en propre, et elle empruntait de ses voisins des vaisseaux pour le transport de ses armées. Mais elle sentit bientôt qu'elle ne pourrait point résister aux Carthaginois tant qu'ils seraient maîtres de la mer. Elle songea donc à leur en disputer l'empire, et à équiper une flotte. Une quinquérème que les Romains avaient prise sur les ennemis leur en fit naître la pensée, et leur servit de modèle. En moins de deux mois ils construisirent cent galères à cinq rangs de rames, et vingt à trois rangs. Ils formèrent des matelots et des rameurs à une manœuvre qui jusque-là leur avait été inconnue,

Polyb. l. 1,  
pag. 20.

et dans le premier combat qu'ils donnèrent, ils vainquirent les Carthaginois, c'est-à-dire la nation du monde la plus puissante sur mer, et la plus habile en fait de marine.

Herod. l. 7,  
cap. 89.

La flotte de Xerxès, lorsqu'il partit d'Asie pour attaquer la Grèce, consistait en plus de douze cents galères à trois rangs de rames, dont chacune portait deux cent trente hommes; et en trois mille galères de trente ou cinquante rames, et autres vaisseaux de transport, qui contenaient, l'une portant l'autre, quatre-vingts hommes. Les autres galères que fournirent les peuples d'Europe portaient chacune deux cents hommes. Celles qui partirent d'Athènes, pendant la guerre du Péloponnèse, pour attaquer les Syracusains, en portaient autant. On peut donc supposer que la charge ordinaire de ces vaisseaux était de deux cents hommes.

Plut.  
in Themist.  
p. 119.

Je souhaiterais que les historiens eussent distingué clairement entre ces deux cents hommes, qui étaient la charge ordinaire des vaisseaux, combien il y en avait pour la chiourme, et combien pour le combat. Plutarque, en parlant de ceux des Athéniens qui se trouvèrent à l'action de Salamine, marque que chacune des cent quatre-vingts galères dont leur flotte était composée n'avait que dix-huit hommes de guerre, dont quatre tiraient de l'arc, et les autres étaient pesamment armés. C'est bien peu de monde.

Herod. l. 8,  
cap. 84-96.

Ce combat près de Salamine est un des plus célèbres de l'antiquité; mais nous n'en avons pas un détail bien précis. Les Athéniens s'y distinguèrent par un courage invincible, et leur chef encore plus par son habileté et sa prudence. Il persuada aux Grecs, non sans beaucoup de peine, de s'arrêter dans un dé-

troit qui rendait inutile le grand nombre des vaisseaux persans; et il attendit, pour engager l'action, qu'un certain vent, fort contraire aux ennemis, commençât à souffler.

Le dernier combat des Athéniens dans le port de Syracuse causa leur ruine. Parce qu'on craignait extrêmement les éperons des galères ennemies, dont on avait fait une triste expérience dans les actions précédentes, Nicias s'était muni de harpons de fer pour les accrocher, afin d'en rompre le coup, et d'en venir d'abord aux mains comme sur terre; mais les ennemis, qui s'en étaient aperçus, couvrirent de cuir la proue et le haut des galères, pour ne pas donner tant de prise, et pour éviter d'en venir à l'abordage. Les décharges leur réussissaient bien mieux. Les Athéniens furent accablés d'une grêle de pierres qui portaient toujours leur coup, au lieu que les dards et les traits qu'ils lançaient étaient presque toujours sans effet, à cause du mouvement de la mer et de l'agitation des vaisseaux. Leur ancienne gloire et leur puissance firent naufrage dans ce dernier combat.

Polybe fait une courte mais fort belle description de ce combat naval, qui fut à l'égard des Romains, comme un heureux augure pour l'avenir, et qui leur ouvrit l'entrée aux conquêtes qui devaient leur assurer l'empire de la mer. C'est celui de Myle en Sicile, contre les Carthaginois, sous la conduite du consul Dillius. Je l'ai rapporté dans l'histoire des Carthaginois. Ce qu'il y a de particulier dans ce combat, est une machine de nouvelle invention, attachée au haut de la proue des vaisseaux romains, et qu'on appela *corbeau*. C'était une espèce de grue, guindée en haut,



et suspendue par des cordages, qui portait à son extrémité un pesant cône de fer nommé *corbeau*, qu'on faisait tomber avec impétuosité sur les vaisseaux ennemis, pour en enfoncer le plancher et pour les accrocher. Cette machine fut la principale cause de la victoire, qui fut la première que les Romains remportèrent sur mer.

Le même Polybe fait une description plus étendue d'un célèbre combat naval qui se donna près d'Ecnome, ville de Sicile. Les Romains, commandés par les consuls Attilius Régulus et L. Manlius, avaient trois cent trente vaisseaux pontés, et cent quarante mille hommes, chaque vaisseau portait trois cents rameurs et six-vingts soldats. La flotte des Carthagiens, commandée par Hannon et Amilcar, avait trois cent cinquante vaisseaux, et plus de cent cinquante mille hommes. Le dessein des premiers était de porter la guerre en Afrique, et d'en faire le théâtre de la guerre; ce que les autres avaient un extrême intérêt d'empêcher. Tout se prépara donc au combat.

L'ordonnance des Romains ici fut tout extraordinaire. Ils ne se rangèrent point sur une ou plusieurs lignes, comme c'était assez la coutume, de peur que les ennemis ne les doublassent à cause de leur nombre, et ils songèrent à faire front de tous côtés. D'ailleurs, comme la force des ennemis consistait dans la légèreté de leurs vaisseaux, ils crurent devoir voguer obliquement, et prendre une ordonnance qu'on eût peine à rompre.

Pour cela, les deux vaisseaux à six rangs que montaient les consuls Régulus et Manlius furent mis de front à côté l'un de l'autre. Ils étaient suivis chacun

d'un file de vaisseaux : on appelait l'une *la première flotte*, et l'autre *la seconde*. Les bâtiments de chaque file s'écartaient et élargissaient l'intervalle à mesure qu'ils se rangeaient, et tournaient la proue en dehors. Les deux premières flottes ainsi rangées en forme de bec ou de coin, on forma une troisième ligne de vaisseaux qu'on nomma *la troisième flotte*. Elle fermait l'intervalle, et faisait front aux ennemis : en sorte que cet ordre de bataille avait la figure d'un triangle. Ces trois rangs composaient comme un corps séparé, qui était composé de trois flottes ; car on les appelait ainsi. Cette troisième ligne, ou troisième flotte, remorquait les vaisseaux destinés à transporter la cavalerie, qui formaient un second corps. Enfin la quatrième flotte, ou les triaires (c'est le nom qu'on lui donnait), venaient après, et étaient à la queue, de telle sorte qu'ils débordaient des deux côtés la ligne qui les précédait : et c'était là le troisième corps. De cette manière, l'ordre de bataille représentait un coin ou un bec, dont le haut était creux, et la base solide, mais fort dans son tout, propre à l'action, et difficile à rompre.

Les Carthaginois, de leur côté, rangèrent presque tous leurs vaisseaux sur une même ligne. L'aile droite, commandée par Hannon, et composée des galères les plus légères et les plus agiles, s'avancait beaucoup en pleine mer, pour en envelopper celles des ennemis qui lui étaient opposées, et avait toutes les proues tournées vers eux. L'aile gauche, qui faisait la quatrième partie de la flotte, était rangée en forme de tenaille, c'est-à-dire en potence, et tirait vers la terre. Amilcar, en qualité d'amiral, commandait le centre et cette aile gauche. Il usa de stratagème pour séparer les vais-

seaux des Romains. Ceux-ci, se promettant une victoire assurée sur des vaisseaux à qui l'on avait donné tant d'étendue, commencèrent par l'attaque du centre, qui eut ordre de se retirer peu à peu, comme cédant à l'ennemi, et se disposant à fuir. Les Romains ne manquèrent pas de poursuivre les fuyards. Par cette manœuvre, la première et la seconde flotte (on a marqué auparavant ce qu'il faut entendre par ces mots) s'éloignaient de la troisième, qui remorquait les vaisseaux de charge, et de la quatrième, où étaient les triaires destinés à les soutenir. Quand elles furent à une certaine distance, alors, sur le signal qui fut donné du vaisseau d'Amilcar, les Carthaginois fondent tous en même temps sur les vaisseaux qui poursuivaient. Les Carthaginois l'emportaient sur les Romains par la légèreté de leurs vaisseaux, par l'adresse et la facilité qu'ils avaient tantôt à s'approcher, tantôt à reculer : mais la vigueur des Romains dans la mêlée, leurs corbeaux pour accrocher les vaisseaux ennemis, la présence des deux consuls qui combattaient à leur tête, et sous les yeux desquels ils brûlaient de se signaler, ne leur inspiraient pas moins de confiance qu'en avaient les Carthaginois. Tel était le choc de ce côté-là.

En même temps Hannon, qui commandait l'aile droite, vient tomber sur les vaisseaux des triaires, et y jette le trouble et la confusion. D'un autre côté, les Carthaginois, qui étaient en potence et proche de la terre, se rangent de front, et fondent sur les vaisseaux qui remorquaient. Ceux-ci lâchent aussitôt les cordes, et en viennent aux mains : de sorte que toute cette bataille était divisée en trois parties, qui faisaient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre.

Comme des deux côtés les forces étaient à peu près égales, l'avantage d'abord le fut aussi. Enfin le corps que commandait Amilcar, ne pouvant plus résister, fut mis en fuite, et Manlius attacha à ses vaisseaux ceux qu'il avait pris. Régulus en même temps vint au secours des triaires et des vaisseaux de charge, menant avec lui les bâtimens de la seconde flotte, qui n'avaient rien souffert. Pendant qu'il est aux mains avec Hannon, les triaires, qui se rendaient déjà, reprennent courage, et retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois, attaqués devant et derrière, ne purent résister plus long-temps, et prirent la fuite.

Sur ces entrefaites Manlius revient, et aperçoit la troisième flotte acculée contre le rivage par les Carthaginois de l'aile gauche. Les vaisseaux de charge et les triaires étant en sûreté, ils se joignent, Régulus et lui, pour courir la tirer du danger où elle était : car elle soutenait une espèce de siège, et aurait été entièrement défaite, si les Carthaginois, par la crainte d'être accrochés et forcés d'en venir aux mains, ne se fussent contentés de la resserrer contre terre sans oser l'attaquer. Les consuls, étant arrivés fort à propos, entourèrent les Carthaginois, et leur enlevèrent cinquante vaisseaux avec tout l'équipage.

Tel fut le succès de ce combat naval, dont l'avantage fut entièrement du côté des Romains. Il y périt vingt-quatre de leurs bâtimens, et plus de trente des Carthaginois. Nul vaisseau équipé des Romains ne tomba en la puissance de l'ennemi, et ils en prirent plus de soixante-quatre.

Jamais les Romains, même dans le tems de leurs plus grandes forces, ne mirent en mer, de leur chef

et en leur propre nom, une flotte aussi nombreuse que celle dont il est parlé ici; et Polybe en fait la remarque. Quatre ans auparavant ils ignoraient absolument ce que c'était que flotte : et en voici une de trois cent trente vaisseaux pontés qui met à la voile.

En voyant la rapidité avec laquelle ces bâtiments étaient construits, on serait tenté de croire qu'ils étaient d'une très-modique grandeur, et qu'ils ne pouvaient pas contenir beaucoup de monde. On voit ici le contraire. Polybe nous apprend une circonstance, qui nulle part ailleurs n'est marquée si clairement, et qu'il nous importait extrêmement de savoir; c'est que chaque galère portait trois cents rameurs et six-vingts soldats. Combien fallait-il de place pour les agrès d'une telle galère, pour le magasin des vivres, pour le réservoir d'eau! On voit dans Tite-Live qu'on y mettait des vivres et de l'eau quelquefois pour quarante-cinq jours, et d'autres fois sans doute pour un plus long espace.

Liv. lib. 29,  
n. 25.

Les corbeaux, dont il est souvent parlé dans les combats de mer, machine propre à accrocher les vaisseaux, nous apprennent que les anciens ne trouvaient point de moyen plus efficace pour s'assurer la victoire, que de se joindre, et d'en venir aux mains. Ils portaient souvent dans leurs vaisseaux des balistes et des catapultes pour lancer des traits et des pierres. Quoique ces machines, qui leur tenaient lieu de nos canons, fissent des effets surprenants, ils ne s'en servaient que lorsque les vaisseaux étaient à une certaine portée, et ils en venaient à l'abordage le plus tôt qu'il leur était possible. C'est là en effet, et ce n'est que là que paraît véritablement le courage des troupes.

Les galères qui composaient ici les deux flottes étaient à trois rangs de rames, ou tout au plus à cinq : celles qui portaient les deux consuls étaient à six rangs. Dans le combat de Myle, l'amiral montait une galère à sept rangs de rames. On juge aisément que ces galères des amiraux n'étaient pas pour la simple parade, et qu'elles devaient être dans le combat d'un plus grand usage que toutes les autres.

---

---

**LIVRE VINGT-SIXIÈME.**

DES GRAMMAIRIENS, DES PHILOGUES,  
DES RHÉTEURS, DES SOPHISTES.

---

**AVANT-PROPOS.**

**N**OUS sommes enfin arrivés aux arts et aux sciences qui dépendent purement de l'esprit, et qui sont destinés à l'enrichir de toutes les connaissances propres à instruire l'homme, à en perfectionner la plus noble partie, à lui former l'esprit et le cœur, en un mot, à le mettre en état de remplir les divers emplois où la divine Providence l'appellera : car, il ne faut pas s'y tromper, le but des sciences n'est point de devenir savant uniquement pour soi, ni de satisfaire une inquiète et stérile curiosité, qui nous entraîne par un plaisir séduisant d'objets en objets, mais de contribuer, chacun en sa manière, à l'avantage commun de la société. Borner son travail et ses études à sa propre satisfaction, et se concentrer en soi-même, c'est ignorer que l'homme fait partie d'un tout auquel il doit se rapporter, et dont la beauté consiste essentiellement dans l'union et l'harmonie des parties qui le com-

posent, et qui toutes, quoique par des voies différentes, tendent à la même fin, qui est l'utilité publique.

C'est dans cette vue que Dieu distribue aux hommes divers talents et diverses inclinations, qui sont quelquefois si marquées et si fortes, qu'il est presque impossible d'y résister. On sait quel penchant le fameux M. Pascal eut pour la géométrie dès la plus tendre enfance, et quels merveilleux progrès il y fit par la seule force de son génie, malgré le soin que son père avait pris de lui en cacher tous les instruments, et tous les livres qui pouvaient lui en donner quelque idée. Je pourrais rapporter un grand nombre de pareils exemples dans chaque art et dans chaque science.

Une suite et un effet de ces inclinations naturelles, qui annoncent presque toujours les grands talents, sont l'application persévérante que les savants donnent à certaines études, souvent abstraites et difficiles, quelquefois même désagréables et ennuyeuses, dans lesquelles pourtant ils trouvent un plaisir secret, qui les y attache par une force presque invincible. Qui peut douter que ce plaisir ne soit comme un attrait et un appât que la Providence joint à certains travaux rudes et pénibles pour leur en adoucir l'âpreté, et pour leur faire surmonter avec courage des obstacles qui les rebuteraient tôt ou tard, s'ils n'étaient passionnés pour leur objet, et possédés par un goût supérieur à tout ?

Mais ne voit-on pas aussi que le dessein de Dieu, en partageant avec une diversité si étonnante les talents et les inclinations, a été de mettre les savants en état d'être utiles à la société en général, et de lui procurer tous les secours qui dépendent d'eux ? Et quoi de plus honorable et de plus flatteur pour eux, s'ils entendent



bien leur véritable gloire, que de se voir choisis entre tous les hommes pour être les ministres et les coopérateurs des soins de la divine Providence sur le genre humain dans ce qu'elle a de plus grand et de plus divin, qui est d'éclairer les esprits, et de devenir leur lumière?

Me serait-il permis, en envisageant cette multitude infinie de connaissances destinées à l'instruction de l'homme, depuis la grammaire, qui en est la base, jusqu'à celles qui sont les plus élevées et les plus sublimes, de les comparer à l'assemblage des étoiles répandues dans la vaste étendue du firmament pour dissiper les ténèbres de la nuit? J'y vois, ce me semble, de merveilleux rapports avec les sciences et les savants. Elles ont chacune leur place marquée, où elles demeurent constamment. Elles brillent toutes, mais d'un éclat différent, les unes plus, les autres moins, sans porter d'envie aux autres. Elles marchent constamment dans la route qui leur est désignée, sans jamais s'écarter ni à droite, ni à gauche. Enfin, et c'est ce qui me paraît le plus digne d'attention, elles ne luisent point pour elles-mêmes, mais pour celui qui les a faites : *stellæ dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt. Vocatæ sunt, et dixerunt : Adsumus; et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.* Voilà notre devoir, notre modèle. Je n'en dis pas davantage.

Bar. 2-14 et  
15.

Ce livre renferme ce qui regarde les grammairiens (les philologues : je donnerai en son lieu la signification de ce mot); les rhéteurs; les sophistes. Je dois avertir par avance le lecteur qu'il trouvera ici dans son chemin quelques ronces et quelques épines. J'en ai écarté beaucoup, et n'ai laissé ce qui en reste que

malgré moi , y étant obligé par la nature des matières que je traite.

---

## CHAPITRE PREMIER.

### DES GRAMMAIRIENS.

LA grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement.

Il n'est rien de plus admirable en soi-même, ni qui mérite davantage notre attention, que le double présent que Dieu nous a fait de la parole et de l'écriture. Nous en faisons un continuel usage sans presque jamais y réfléchir, et sans considérer les merveilles étonnantes que l'une et l'autre renferment.

La parole fait un des plus grands avantages de l'homme, au-dessus de tous les autres animaux. Elle est une des plus grandes preuves de la raison ; et l'on peut dire que c'est la parole qui la met le plus en évidence. Mais par quel art ingénieux se produit-elle ! et combien faut-il que de parties différentes, au premier commandement de l'ame, se réunissent et concourent ensemble pour former la voix !

J'ai une pensée en moi-même que je voudrais communiquer à d'autres, ou quelque doute dont je souhaiterais être éclairci : rien de plus spirituel, et par conséquent de plus éloigné des sens que la pensée. Quel véhicule pourra donc la faire passer jusqu'aux personnes qui m'entourent ? Si je n'en puis venir à bout, renfermé en moi-même, réduit à moi seul, privé de tout commerce, de tout entretien, de toute consolation,

je souffre des tourments inexplicables. La compagnie la plus nombreuse, le monde entier même n'est pour moi qu'une affreuse solitude. La divine Providence m'a épargné toutes ces peines en attachant mes idées à des sons, et me rendant maître de ces sons par une mécanique naturelle qu'on ne peut assez admirer.

Au moment même et dans l'instant précis que je veux communiquer ma pensée à d'autres, le poumon, le gosier, la langue, le palais, les dents, les lèvres, et une infinité d'organes qui en dépendent et en font partie, se mettent en mouvement et exécutent mes ordres avec une rapidité qui prévient presque mes désirs. L'air sorti de mon poumon, diversifié et modifié en une infinité de manières, selon la diversité de mes sentiments, va porter le son dans l'oreille de mes auditeurs, et leur apprend tout ce qui se passe en moi et tout ce que je veux qu'ils sachent.

Pour apprendre à produire des effets si merveilleux, ai-je eu besoin de maîtres, de leçons, d'instructions? La nature, c'est-à-dire la divine Providence, a tout fait en moi, mais sans moi. Elle a formé dans mon corps tous les organes nécessaires pour produire ces effets merveilleux, et elle les a formés d'une délicatesse qui échappe presque aux sens, et avec une variété, une multiplicité, une distinction, un art, une industrie que les naturalistes avouent être au-dessus de toute expression et de toute admiration. Ce n'est pas assez : elle nous a donné une autorité souveraine sur tous ces organes, pour qui nos simples désirs sont une voix impérieuse à laquelle ils ne résistent point, et qui les met aussitôt en mouvement. Pourquoi ne sommes-nous pas ainsi dociles et soumis à la voix du Créateur?

La manière de former la voix renferme, comme je l'ai dit, des merveilles sans nombre. Je n'en rapporterai ici qu'une circonstance, qui fera juger des autres; elle est tirée des mémoires de l'académie des sciences.

Dans notre gosier, et au haut de la trachée-artère, qui est le canal par où l'air entre dans les poumons et par où il en sort, est une petite fente ovale, capable de s'ouvrir plus ou moins, qu'on appelle *la glotte*. Comme l'ouverture de cette glotte est fort petite par rapport à la largeur de la trachée, l'air ne peut sortir de la trachée par la glotte sans augmenter extrêmement sa vitesse, et sans précipiter son cours. Ainsi, il agite violemment, en passant, les petites parties des deux lèvres de la glotte, les met en ressort, et leur fait faire des vibrations qui causent le son. Ce son ainsi formé va retentir dans la cavité de la bouche et des narines.

Mémoires de  
l'acad. des  
Sciences,  
année 1700.

La glotte forme les tons aussi-bien que le son, et ce ne peut être que par les différents changements de son ouverture. Elle est ovale, comme je l'ai déjà dit, et capable de s'élargir jusqu'à un certain point, ou de s'étrécir, et par là les fibres des membranes qui la composent deviennent plus longues pour les tons bas, et plus courtes pour les tons hauts.

On voit, par un calcul exact de M. Dodart, que pour tous les tons et les demi-tons d'une voix ordinaire, pour toutes les petites parcelles de ton dont elle peut hausser une octave sans se forcer, pour le plus ou le moins de force qu'on peut donner au son sans changer le ton, il faut nécessairement supposer que le petit diamètre de la glotte, qui est de moins d'une ligne, et qui change de longueur à tous ces changements, peut être et est actuellement divisé en 9632 parties; que même ces

parties ne sont pas toutes égales, et que, par conséquent, quelques-unes sont beaucoup plus petites que la  $\frac{1}{9632}$  partie d'une ligne. Quel moyen que l'art des hommes pût jamais atteindre à des divisions si fines et si délicates ! et n'est-on pas étonné que la nature elle-même ait pu les exécuter ? D'un autre côté, il n'est pas moins surprenant que l'oreille, qui a un sentiment si juste pour les tons, s'aperçoive, pour peu que la voix détone, d'une différence dont l'origine n'est que la  $\frac{1}{9632}$  partie de moins d'une ligne.

Cette oreille même, peut-on se lasser de considérer sa structure, façonnée d'une manière admirable pour rassembler de tous côtés dans ses cavités anfractueuses les impressions vagues et les ondulations du son, et pour les déterminer ensuite par une douce réflexion vers l'organe interne de l'ouïe ? C'est aux naturalistes à développer toutes ces merveilles. Mais c'est à nous à en admirer avec reconnaissance les avantages infinis, dont nous jouissons presque à chaque moment sans y faire beaucoup de réflexion. Que serait-ce qu'un peuple de muets, réunis ensemble par l'habitation, mais qui ne pourraient se faire part de leurs pensées que par des signes et des gestes, ni se communiquer mutuellement leurs besoins, leurs doutes, leurs difficultés, leur joie, leur tristesse, en un mot tous les sentiments de leur ame, en quoi consiste proprement la vie de l'homme raisonnable ?

L'écriture est une autre merveille qui approche beaucoup de celle de la *parole*, et qui lui ajoute un nouveau prix par l'étendue qu'elle donne à l'usage qu'on en peut faire, et par la stabilité et une sorte de

perpétuité qu'elle lui procure. Cette invention a été parfaitement décrite par ces beaux vers de Lucain :

Phœnices primi, famæ si creditur, ausi  
Mensuram rudibus vocem signare figuris ;

et encore mieux rendue par cette traduction de Brébeuf, qui enchérit beaucoup sur l'original :

C'est de lui <sup>1</sup> que nous vient cet art ingénieux  
De peindre la parole et de parler aux yeux,  
Et par les traits divers de figures tracées,  
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

C'est cette invention qui nous met en état de converser et de nous entretenir avec les absents <sup>2</sup>, et de faire passer jusqu'à eux nos pensées et nos sentiments, malgré la distance infinie des lieux. La langue, qui est le premier instrument et le premier organe du discours, n'a point de part dans ce commerce également utile et agréable. La main, instruite par l'usage à imprimer sur le papier des caractères sensibles, lui prête son ministère, se rend son interprète, toute muette qu'elle est, et devient en sa place le véhicule de la parole.

C'est à cette même invention, comme le remarque

<sup>1</sup> De Cadmus, Phénicien.

<sup>2</sup> « Ejusdem beneficio absentibus conversamur ; et qui multorum dierum itinere distamus, atque immensis mansionum spatiis et intervallis sejungimur, ingeniorum concepta et animorum sententias nobis invicem per manus transmittimus. Et lingua quidem, quæ primarium orationis organum est, otiosa cessat. Sermoni

autem dextra ancillatur, quæ, calamo arrepto, quod nobis cum amico transigendum erat negotium, papyro aut chartæ inscribit : et sermonis vehiculum est, non os, nec lingua, sed manus, quæ longi temporis usu artem exercuit, et elementorum compositionem seu structuram probè edocta est. » (THEODORET. *de Provid. orat.* 4.)

encore Théodoret, dont je viens de citer les paroles, que nous sommes redevables du riche et inestimable trésor des écrits qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui nous ont donné la connaissance, non - seulement des arts, des sciences et de tous les faits passés, mais, ce qui est infiniment plus précieux, celle des vérités et des mystères de la religion.

Est-il aisé de comprendre comment les hommes ont pu composer, de vingt-cinq ou trente lettres tout au plus, cette infinie variété de mots qui, n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer tout ce que nous concevons, et tous les divers mouvements de notre ame? Transportons-nous en esprit dans ces pays où l'invention de l'écriture n'a point pénétré, ou n'est point mise en usage : quelle ignorance ! quelle grossièreté ! quelle barbarie ! sont-ce des hommes ? On peut consulter la savante dissertation de M. Fréret sur *les Principes de l'art d'écrire* : elle renferme une infinité de choses très-curieuses.

Mémoires de  
l'Acad. des  
Inscriptions,  
tome VI.

Ne rougissons pas de l'avouer, et rendons un juste hommage de reconnaissance à celui à qui seul nous sommes redevables du double bienfait de la parole et de l'écriture. Il n'y avait que Dieu qui pût apprendre aux hommes à établir certaines figures pour être les signes de ces sons.

Voilà quel est le premier objet de la grammaire, qui est, comme je l'ai déjà dit, l'art de parler et d'écrire correctement. Elle était infiniment plus estimée, et cultivée avec beaucoup plus de soin chez les Grecs et chez les Romains que parmi nous, où elle est tom-

bée dans un grand mépris, et presque généralement négligée. Cette différence de sentiments et de conduite sur ce point vient de ce que ces deux nations donnaient un temps considérable et une application particulière à l'étude de leur propre langue, au lieu qu'il est très-rare que nous apprenions la nôtre par principes, ce qui est certainement un grand défaut dans la manière dont nous instruisons pour l'ordinaire les jeunes gens.

On est étonné de lire dans Quintilien un éloge magnifique de la grammaire, qu'il dit être nécessaire aux enfants<sup>1</sup>, agréable aux vieillards, une douce compagnie dans la retraite, et celle de toutes les études qui produit plus d'utilité qu'elle n'en promet. Ce n'est pas là l'idée qu'on s'en forme. Aussi avait-elle chez les anciens beaucoup plus d'étendue que nous ne lui en donnons. Elle ne se bornait pas à prescrire les règles de parler, de lire et d'écrire correctement, ce qui est une partie très-importante. L'intelligence et l'explication des poètes étaient du ressort de la grammaire, et l'on comprend combien de choses étaient nécessairement renfermées dans cette étude. Elle y joignait une autre partie, qui suppose un grand fonds d'érudition et de jugement : c'est la *critique*. J'expliquerai bientôt en quoi elle consistait.

On ne confondait pas ces sortes de grammairiens, appelés aussi *philologues*, avec les *grammatistes* ou *littérateurs*, dont l'unique emploi était d'enseigner aux enfants les premiers éléments de la langue grecque ou

<sup>1</sup> « Necessaria pueris, jucunda senibus, dulcis secretorum comes, et quæ vel sola omni studiorum genere plus habet operis quam ostentationis. » (QUINTIL. lib. I, cap. 4.)



latine. C'est pourquoi ces derniers ne jouissaient pas des immunités et des autres privilèges accordés par les empereurs aux grammairiens.

Je rapporterai ici en peu de mots ce que l'histoire nous apprend de ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre, soit chez les Grecs, soit chez les Romains. M. Capperonnier, mon confrère au collège royal, qui a parfaitement approfondi tout ce qui regarde la grammaire, a bien voulu me communiquer quelques remarques sur ce sujet.

#### ARTICLE PREMIER.

##### *Grammairiens grecs.*

Je n'entrerai point dans l'examen de l'origine des lettres grecques. Si l'on veut s'instruire de cette manière, on la trouvera, dans les mémoires de l'académie des inscriptions et des belles-lettres, traitée avec beaucoup d'érudition par feu M. l'abbé Renaudot. Je m'en tiens à l'opinion commune de presque tous les auteurs grecs et latins, qui conviennent que Cadmus, parti de Phénicie, communiqua aux Grecs les premières lettres qui furent depuis appelées *ioniques*, dont la ressemblance avec l'alphabet hébreu ou phénicien marque assez l'origine. Je me borne ici à parler de ceux qui se sont le plus distingués par rapport à la grammaire grecque.

On croit que Platon est le premier auteur chez qui l'on trouve quelque vestige de l'art grammatical. En effet, dans son *Philèbe*, il montre la manière dont on peut enseigner la science des lettres. Dans son *Cratyle*, il agite l'ancienne et fameuse question si la significa-

tion des mots leur est naturelle, ou si elle est arbitraire et fondée uniquement sur la volonté des hommes, à qui il a plu d'attacher telles idées à tels mots. Il distingue deux sortes de mots : les primitifs, qu'il attribue à Dieu; les autres, qui sont de l'invention des hommes. Il insinue que la langue grecque venait de l'hébraïque, qu'il appelle la langue barbare. Dans ce même dialogue il examine l'origine et l'étymologie de plusieurs noms. C'est pourquoi Phavorin dit, dans Diogène Laërce, que Platon a le premier observé la propriété et l'usage de la grammaire.

Il semble néanmoins qu'Aristote pourrait être regardé comme le premier auteur de cette science. Il a distribué les mots en certaines classes : il en a examiné les différents genres et les propriétés particulières. Le chapitre xx de sa Poétique commence par ce détail. « Le style ou l'élocution poétique renferme ces huit parties. L'élément, la syllabe, la conjonction, le nom, le verbe, l'article, le cas ou l'inflexion, la position ou phrase. »

Hermippus, cité par Diogène Laërce, dit qu'Épicure enseigna la grammaire avant que la lecture des livres de Démocrite l'engageât à l'étude de la philosophie. In vit. Epic.

Quintilien dit que les philosophes stoïciens ajoutèrent beaucoup de choses à ce qu'Aristote et Théodecte avaient inventé touchant la grammaire. Parmi ces additions il compte les prépositions, le pronom, le participe, l'adverbe et l'interjection. Lib. 1, c. 4.

Le grand étymologiste Suidas <sup>1</sup>, Hésychius, Étienne

<sup>1</sup> Rollin dit encore plus bas le grand étymologiste Suidas; cependant je ne sache pas que Suidas ait été jamais appelé le grand éty-

de Byzance, Athénée, Harpocraton, et autres *philologues polygraphes* font mention de plusieurs anciens grammairiens grecs, dont les uns ont vécu après Aristote et Alexandre-le-Grand, les autres après le siècle d'Auguste. Nous dirons quelque chose des plus célèbres.

On peut placer dans la première classe PHILÉTAS de l'île de Cos, que Ptolémée, premier du nom, roi d'Égypte, donna pour précepteur à son fils Ptolémée Philadelphe.

HÉCATÉE d'Abdère, qui avait composé un traité touchant la poésie d'Homère et d'Hésiode.

LINCÉE de Samos, disciple de Théophraste.

ZÉNODOTE d'Éphèse <sup>1</sup>, qui le premier corrigea les fautes qui s'étaient glissées dans les œuvres d'Homère.

CALLIMAQUE, oncle maternel de celui dont il nous reste quelques poésies. Il comptait parmi ses disciples le célèbre Ératosthène, dont je parlerai bientôt sous le titre de *philologue*.

ARISTOPHANE de Byzance eut pour maître Ératosthène. Il vivait du temps de Ptolémée Philopator, et fut fort estimé.

ARISTARQUE, disciple d'Aristophane, effaça par sa réputation celle de tous les grammairiens qui l'avaient précédé ou qui vivaient de son temps. Il naquit dans la Samothrace, et eut pour patrie d'adoption la ville d'Alexandrie. Il fut fort considéré de Ptolémée Philo-

*mologiste* : son lexique n'a même aucun rapport avec les étymologies. Il se pourrait que Rollin eût confondu en une seule personne *Suidas* et le *grand étymologiste*, dont l'ouvrage, sous le titre de *Etymologicon*

*magnum*, est un de plus précieux ouvrages qui nous soient restés de l'antiquité. L'auteur, qui est inconnu, a dû vivre avant *Suidas*. — L.

<sup>1</sup> Le premier directeur de la bibliothèque d'Alexandrie. — L.

métor, qui lui confia l'éducation de son fils. Il s'appliqua extrêmement à la critique, et il fit une révision des poésies d'Homère avec une exactitude incroyable, mais peut-être trop magistrale; car dès qu'un vers ne lui plaisait pas, il le traitait de supposé : *Homeri versum negat, quem non probat*. On dit qu'il marquait la figure d'une broche à côté des vers qu'il condamnait de supposition; d'où est venu le mot ὀβελίζειν.

Cic. ep. 11,  
lib. 3, ad fam.

Quelque grande que fût la réputation et l'autorité d'Aristarque, souvent néanmoins on appelait de ses jugements, et on se donnait la liberté de condamner le goût de ce grand critique, qui décidait, en quelques rencontres, que tels et tels vers de l'Iliade devaient être transportés dans l'Odyssée. Il est rare que ces sortes de transpositions réussissent, et, pour l'ordinaire, elles marquent plus de hardiesse que de jugement. Zénodote fut chargé de revoir et d'examiner la critique d'Aristarque.

Suid.

Au sentiment de plusieurs personnes, ce fut cet Aristarque qui divisa les deux grands poèmes d'Homère, chacun en autant de livres qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et qui donna à chaque livre le nom d'une lettre.

Il travailla aussi sur Pindare, sur Aratus, et sur d'autres poètes.

Il eut beaucoup de contestations dans Pergame avec le grammairien Cratès, dont je parlerai bientôt.

Cicéron appelle Atticus son Aristarque, parce qu'en bon ami, et en censeur d'une critique sûre, il voulait bien revoir et corriger ses harangues. Horace se sert aussi de ce nom pour désigner un critique exact et sensé.

Lib. 1, epist.  
10, ad Attic.

In Art. poet.

Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes, etc.  
 Fiet Aristarchus, nec dicet: Cur ego amicum  
 Offendam in nugis?

Quintilien <sup>1</sup> nous apprend que ces grammairiens critiques, non-seulement se donnaient la liberté de noter comme avec la verge de censeur les vers qui leur déplaisaient, et de retrancher du nombre des ouvrages d'un auteur des livres entiers, comme autant d'enfants supposés qu'on lui attribuait mal à propos, mais qu'ils portaient leur autorité jusqu'à marquer aux écrivains leurs rangs, donnant à quelques-uns une distinction d'honneur, en laissant plusieurs dans la foule, et dégradant entièrement les autres.

Ce que j'ai dit d'Aristarque nous montre que la critique, qui faisait le principal mérite des anciens grammairiens; consistait principalement à discerner le véritable auteur d'un ouvrage; à distinguer les écrits qu'on lui supposait de ceux qui étaient réellement partis de sa plume; dans ceux mêmes qui étaient reconnus pour être de lui, à rejeter des endroits qu'une main étrangère y avait insérés à dessein; enfin à faire sentir ce qu'il y avait de plus beau, de plus solide, de plus remarquable dans les ouvrages d'esprit, et à en rendre la raison. Or, tout cela demandait beaucoup de lecture, d'érudition, de goût, et surtout un discernement juste et exact. Pour connaître l'utilité de cet art et en sentir le prix, il ne faut que se rappeler dans la

<sup>1</sup> « Mistum his omnibus judicium est. Quo quidem ita severè sunt usi veteres grammatici, ut non versus modò censoriâ quâdam virgulâ notare, et libros, qui falsò viderentur

inscripti, tanquam subditios sum-movere familiâ permiserint sibi; sed auctores alios in ordinem redegerint, alios omninò exemerint numero. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 4.)

mémoire certains peuples et certains siècles où régnait une profonde ignorance, et où, faute de critique, les absurdités les plus grossières et les faussetés les plus sensibles passaient, en tout genre, pour des vérités incontestables. C'est la gloire de notre siècle et l'effet des bonnes études, d'avoir pleinement dissipé tous ces nuages par la lumière d'une solide et judicieuse critique.

CRATÈS de Mallos, ville de Cilicie, et contemporain d'Aristarque. Il fut envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur par Attale II, roi de Pergame. Il introduisit dans cette grande ville l'étude de la grammaire, dont il avait fait jusque-là sa principale occupation. Il laissa neuf livres de corrections sur les poèmes d'Homère.

Sueton. de  
illust. Gram.

Après sa mort, on vit encore à Rome plusieurs critiques grecs, entre autres, les deux Tyrannions.

TYRANNION, grammairien célèbre au temps de Pompée, était d'Amise, dans le royaume de Pont. Il s'appelait au commencement Théophraste; mais, à cause qu'il tourmentait ses compagnons d'étude, et peut-être ses disciples, on le surnomma *Tyrannion*.

Suidas.

Il fut disciple de Denys de Thrace à Rhodes. Il tomba entre les mains de Luculle, lorsque ce général des troupes romaines eut mis en fuite Mithridate, et se fut emparé d'une partie de ses états. Cette captivité de Tyrannion ne lui fut pas désavantageuse, puisqu'elle lui procura l'occasion de se rendre illustre à Rome et d'y amasser du bien. Il l'employa, entre autres usages, à dresser une bibliothèque, selon Suidas, de plus de trente mille volumes. Charles Étienne et d'autres auteurs disent seulement trois mille, ce qui est plus vraisemblable.

Pag. 28 et  
suiv.

Le soin que prenait Tyrannion d'amasser des livres a contribué très-utilement à conserver les ouvrages d'Aristote. La destinée de ces ouvrages a été singulière : je l'ai exposée dans ce volume.

Son intelligence et son industrie particulière en ce point le mit en état de rendre à Cicéron un service qui lui fit grand plaisir, et auquel il fut très-sensible. On sait combien les personnes qui se piquent d'étude et de science sont attachées à leurs livres : ce sont, pour ainsi dire, leurs amis de toutes les heures, qui leur tiennent une fidèle compagnie ; qui les entretiennent agréablement dans tous les temps ; qui leur fournissent tantôt une occupation sérieuse, tantôt un délassement nécessaire ; qui les suivent à la campagne et dans leurs voyages ; et qui, dans le temps de l'adversité, sont presque leur unique consolation. L'exil de Cicéron l'avait arraché à sa chère bibliothèque. Il paraît qu'elle s'était sentie de la disgrâce de son maître, et que, pendant son absence, il y avait eu plusieurs de ses livres dissipés. Un de ses premiers soins, après son retour, fut d'en ramasser les restes, qu'il trouva plus abondants qu'il ne s'y était attendu. Il chargea Tyrannion de les mettre en ordre et de les bien arranger, en quoi il réussit parfaitement. Cicéron, dans une lettre où il invite son ami Atticus à le venir voir, l'assure qu'il sera charmé du bel ordre que Tyrannion avait mis dans sa bibliothèque. *Perbellè feceris, si ad nos veneris. Offendes designationem mirificam in librorum meorum bibliothecâ, quorum reliquiae multò meliores sunt quàm putaram.* Ce cher ami, sur sa prière, lui avait envoyé deux de ses esclaves, fort habiles à travailler aux livres et à les coller, qu'on appelait pour cette raison *glu-*

Lib. 4, ep. 4,  
ad Att.

*tinatores*. On sait que les livres des anciens n'étaient pas reliés comme le sont les nôtres, mais que c'étaient de longs rouleaux, composés de plusieurs feuilles de parchemin attachées et collées les unes aux autres. Tyrannion avait mis en œuvre ces deux esclaves, qui avaient fait des merveilles : « et ma bibliothèque rangée dans un si bel ordre, dit Cicéron, semble avoir ajouté une ame à ma maison. » *Posteaquàm Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis œdibus : quâ quidem in re mirifica opera Dionysii et Menophili tui fuit.*

Lib. 4, ep. 8.

Le mérite de Tyrannion ne se bornait pas à arranger des livres : il savait en faire usage. Lorsque César était en Afrique pour faire la guerre en Juda, Cicéron et Atticus se promirent de convenir d'un jour pour assister à la lecture que Tyrannion leur ferait d'un livre de sa façon. Atticus, l'ayant entendu lire sans son ami, en reçut des reproches. « Quoi ! lui dit Cicéron, « j'ai refusé plusieurs fois d'entendre cette lecture parce « que vous étiez absent, et vous, vous n'avez pas daigné « m'attendre pour partager ce plaisir avec moi ! mais je « vous pardonne cette faute en faveur de l'admiration « que vous témoignez pour cet ouvrage. » Quel était donc ce livre si intéressant, et digne d'être loué et même admiré d'un homme tel qu'Atticus ? C'étaient des remarques sur la grammaire, sur les divers accents, sur la quantité des syllabes, et sur ce qu'on appelle la prosodie. Croirait-on que des personnes d'un si rare mérite pussent trouver du plaisir à ces sortes d'ouvrages ? Ils allaient bien plus loin, et en composaient eux-mêmes de pareils, comme Quintilien nous l'apprend de César et de Messala, dont le premier avait fait un

Lib. 12,  
ep. 2, ad Att.  
AN. M. 3958.Ibid.  
epist. 6.

Lib. 1, c. 4.



traité sur l'analogie, et l'autre sur les mots et sur les lettres.

Il fallait que Cicéron fît un grand cas de Tyrannion, puisqu'il lui avait permis d'ouvrir dans sa maison une école de grammaire<sup>1</sup>, où il donnait des leçons de cet art à quelques jeunes Romains, et, entre autres, aux fils de son frère Quintus, et sans doute aussi au fils de Cicéron même.

TYRANNION, ainsi nommé à cause qu'il fut disciple du précédent, s'appelait *Dioclès* de son premier nom. Il était de Phénicie. Il fut fait prisonnier dans la guerre de Marc-Antoine et d'Auguste, et acheté par un affranchi de l'empereur, nommé *Dymas*. Il fut ensuite donné à Térentia, qui l'affranchit : elle avait été femme de Cicéron, et en avait été répudiée. Tyrannion ouvrit une école dans Rome, et composa soixante-huit livres. Il en fit un pour prouver que la langue latine descendait de la langue grecque, et un autre qui contenait une correction des poèmes d'Homère.

Suid.

DENYS LE THRACIEN était disciple d'Aristarque. Il enseigna la grammaire à Rome du temps de Pompée, et composa plusieurs livres de grammaire, plusieurs traités sur différentes matières, et un grand nombre de commentaires sur divers auteurs. M<sup>r</sup> Fabricius a fait imprimer une grammaire de lui dans le septième volume de sa Bibliothèque grecque.

Cette pièce peut nous donner quelque idée de la méthode des anciens grammairiens grecs. L'auteur divise son ouvrage en six parties : 1<sup>o</sup> la lecture selon les ac-

<sup>1</sup> « Quintus tuus, puer optimus, eruditur egregiè. Hoc nunc magis animadverto, quòd Tyrannio docet apud me. » (Cic. *ad Quint. Frat.*, ep. 4, lib. 2.)

cents; 2° l'explication des tropes, ou figures poétiques; 3° l'interprétation des dialectes, des mots extraordinaires, et de certains points historiques; 4° la découverte de l'étymologie des mots; 5° l'exacte recherche de l'analogie<sup>1</sup>; 6° la manière de juger des poèmes, ce que Denys regarde comme la plus belle et la plus importante partie de son art. Ensuite, après avoir exposé les trois accents, savoir, l'aigu, le grave et le circonflexe, explique les différentes espèces de ponctuation. Il donne même, en passant, la définition de la *rapsodie* au sens des anciens homéristes, qui, tenant à la main une baguette de bois de laurier, chantaient des morceaux détachés des poèmes d'Homère. De là il passe à l'explication des lettres, qu'il divise en voyelles et consonnes, et celles-ci en *hémiphones* ou demi-voyelles, *aphones* ou *cacophones*, c'est-à-dire mal-sonantes, parce qu'il suppose qu'elles ont moins de son que les autres. Enfin il soudivise les *aphones* en *ténues*, *moyennes* et *aspirées*, sans oublier les lettres *doubles* et les *liquides*, ou immuables. Après quoi il traite des syllabes longues, brèves et communes. Enfin il explique les *parties d'oraison*, qu'il réduit à huit, le nom, le verbe, le participe, l'article, le pronom, la préposition, l'adverbe et la conjonction. Cet auteur regardait l'interjection comme une espèce d'adverbe. Ayant exposé les six conjugaisons ordinaires des verbes appelés *barytons*, il observe que quelques grammairiens y en ajoutaient une septième, dont la

<sup>1</sup> « L'analogie, selon Vaugelas, est une conformité aux choses qui se trouvent déjà établies, sur laquelle on se fonde comme sur un modèle

pour faire des mots ou des phrases semblables aux mots ou aux phrases déjà établies.

terminaison était en  $\xi\omega$  et  $\psi\omega$ , comme  $\alpha\lambda\acute{\epsilon}\xi\omega$  et  $\acute{\epsilon}\psi\omega$ . Les verbes circonflexes en  $\acute{\epsilon}\omega$ ,  $\acute{\alpha}\omega$ ,  $\acute{\omicron}\omega$ , et les quatre verbes en  $\mu\iota$  ne sont pas oubliés.

Ce détail de grammaire nous paraît ennuyeux et inutile. Les anciens n'en jugeaient pas ainsi. Il n'est pas jusqu'à la ponctuation et aux accents dont ils ne fissent un usage très-utile.

Ils savaient qu'une bonne ponctuation sert à donner au discours de la clarté, de la grace, de l'harmonie, et qu'elle soulage les yeux et l'esprit des lecteurs et des auditeurs, en faisant sentir l'ordre, la suite, la liaison et la distinction des parties; en rendant la prononciation naturelle, et en lui prescrivant de justes bornes et des repos de différentes sortes, selon que le sens le demande. C'est aux grammairiens qu'on a cette obligation. Les savants qui font usage des anciens manuscrits, où l'on ne trouve ni virgules, ni points, ni alinéa, ni aucune autre distinction, éprouvent de quelle confusion et de quel embarras cette manière vicieuse d'écrire est la cause. Cette partie de la grammaire est presque généralement négligée parmi nous, souvent même parmi les savants; et cependant ce n'est l'étude que d'une demi-heure ou d'une heure.

J'en dis autant des accents. L'*accent* est une élévation de voix sur l'une des syllabes du mot, après laquelle la voix vient nécessairement à se rabaisser. L'élévation de la voix s'appelle *accent aigu* ; et le rabaissement *accent grave* . Mais, parce qu'il y avait en grec et en latin de certaines syllabes longues sur lesquelles on élevait et on rabaisait la voix, ils avaient inventé un troisième accent, qu'ils appelaient *circon-*

*flexe*, qui d'abord s'est fait ainsi ^, puis ainsi ~, et qui les comprenait tous deux.

Les grammairiens ont introduit les accents dans l'écriture (car ils ne sont pas de la première antiquité<sup>1</sup>), pour distinguer la signification de quelques mots, sans cela équivoques, pour former des cadences plus harmonieuses, pour varier les tons, pour apprendre quand il fallait élever ou baisser la voix.

Nous en avons aussi l'usage parmi nous, mais pour d'autres raisons. L'accent *aigu* se met sur tous les *é* fermés : *témérité*, etc. L'accent *grave* sur les *è* fort ouverts suivis d'un *s* à la fin : *procès*, etc. L'accent *circonflexe* sur certaines voyelles longues : *dépôt*, *enfant mâle*, etc.

Il y a mille observations pareilles auxquelles nous faisons peu d'attention. Chez les Grecs et chez les Romains, tous les enfants, dès le plus bas âge, apprenaient exactement ces règles de grammaire, qui leur devenaient naturelles par un long usage. De là vient qu'à Athènes et à Rome la basse populace même s'apercevait si les orateurs ou les acteurs manquaient le moins du monde par rapport à l'accent ou à la quantité, et en était sensiblement choquée.

Je passe un grand nombre de célèbres grammairiens qui, dans la suite, se sont distingués par leur grand savoir.

<sup>1</sup> On croit qu'ils ont été inventés par Aristophane de Byzance, pour fixer la prononciation qui commençait à perdre de sa pureté. Cette méthode fut long-temps bornée aux ouvrages des grammairiens : on en trouve cependant des traces dans des

inscriptions en caractères cursifs, dès le règne de Vespasien : mais il ne paraît pas qu'on s'en soit jamais servi dans les inscriptions en lettres onciales ; et l'on croit que tous les manuscrits, où se trouvent des accents, sont postérieurs au VII<sup>e</sup> siècle. — L.

JULIUS POLLUX, de Naucratis, ville d'Égypte, nous a laissé un *Onomasticon*, ouvrage fort estimé par beaucoup de savants. Il vivait dans le second siècle, sous l'empereur Commode.

Dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis le septième siècle jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet second, en 1453, nous trouvons plusieurs savants grammairiens qui ont beaucoup travaillé à éclaircir les auteurs grecs et à les rendre plus intelligibles: Tels sont entre autres HESYCHIUS, auteur d'un excellent dictionnaire, qui est d'un grand usage pour entendre les poètes; le grand étymologiste SUIDAS, qui a composé un grand dictionnaire historique et grammatical où il y a beaucoup d'érudition; JEAN TZETZÈS, auteur d'une histoire contenue en treize livres sous le nom de *chiliades*, et son frère ISAAC, commentateur de Lycophron; EUSTATHE, archevêque de Thessalonique auteur des grands Commentaires sur Homère<sup>1</sup>, et plusieurs autres.

## ARTICLE II.

### *Grammairiens latins.*

Suétone, dans son livre des *Grammairiens illustres*, marque qu'autrefois la grammaire n'était pas même en usage à Rome, bien loin d'y être en honneur, parce que ces anciens Romains se piquaient beaucoup plus d'être belliqueux que d'être savants; et que Cratès de Mallos, dont il a été parlé auparavant, fut le premier qui introduisit dans Rome l'étude de la grammaire. Ces anciens grammairiens enseignaient en même temps la

<sup>1</sup> Et sur Denys le Périégète. — L.

rhétorique , ou du moins disposaient leurs écoliers par des exercices préliminaires.

Parmi les vingt grammairiens illustres , mentionnés par Suétone , on trouve :

AURÉLIUS OPILIUS, qui enseigna d'abord la philosophie, ensuite la rhétorique, et enfin la grammaire. J'ai déjà remarqué que cet art avait beaucoup plus d'étendue qu'il n'en a aujourd'hui.

MARC-ANTOINE GNIPHON, qui enseignait aussi la rhétorique dans la maison de Jules César encore enfant. Cicéron, pendant sa préture, assistait à ses leçons.

ATTÉIUS, surnommé *le Philologue*. Salluste et Asinius Pollion furent de ses disciples.

VERRIUS FLACCUS, qui avait composé un recueil des mots difficiles, abrégé depuis par Festus Pompéius. Il fut précepteur des petits-fils d'Auguste.

CAIUS JULIUS HYGINUS, affranchi d'Auguste, garde de sa bibliothèque, à qui l'on attribue une mythologie et un traité d'astronomie poétique.

MARCUS POMPONIUS MARCELLUS, qui osa critiquer un discours de Tibère. Et comme Attéius Capiton voulait le justifier en soutenant que le mot critiqué par ce grammairien était latin, ou que, s'il ne l'était pas encore, il le deviendrait, Pomponius fit cette réponse mémorable : *Vous pouvez, César, donner droit de bourgeoisie aux hommes; mais vous ne pouvez pas le donner aux mots.*

REMMIUS PALÉMON de Vicence, qui, sous les empereurs Tibère et Claude, s'étant rendu célèbre par sa grande érudition, par sa facilité à parler et à faire des vers sur-le-champ, fut fort décrié par ses mauvaises mœurs et par son arrogance.

Outre les anciens grammairiens dont la vie a été écrite en abrégé par Suétone, il y en a d'autres dont le nom fait honneur à cet art, quoiqu'ils ne l'aient pas enseigné de vive voix, mais seulement par des écrits : tels que Varron, Cicéron, Messala, Jules César ; car ces grands hommes ne croyaient pas se déshonorer en traitant de telles matières.

J'omets, pour abrégé, plusieurs savants grammairiens, dont plusieurs reviendront dans le chapitre suivant, où je parle des philologues. Ceux qui seront curieux de ramasser tous les ouvrages faits sur cette matière, les trouveront dans le Recueil des anciens grammairiens, donné par Élie Putschius en 1605, deux volumes in-4°. Un livre excellent, et nécessaire à tous les maîtres qui enseignent la langue latine, est *la Minerve* de Sanctius, avec les notes de Scioppius et de Périzonius.

#### COURTES RÉFLEXIONS

##### SUR LE PROGRÈS ET L'ALTÉRATION DES LANGUES.

C'est une chose étonnante comment les langues se forment, s'augmentent, se perfectionnent ; et comment, après un certain cours d'années, elles dégénèrent et se corrompent.

Dieu, seul auteur des langues primitives (et comment les hommes auraient-ils pu les inventer ?), en introduisit l'usage pour punir et dissiper la folle entreprise des hommes, qui voulurent, avant que de se séparer, rendre leur nom immortel par la construction du plus superbe édifice qui eût encore paru sur la terre. Jusque-là les hommes, qui ne formaient que comme

une même famille, ne parlaient aussi qu'une même langue. Tout d'un coup, par un prodige des plus surprenants, Dieu effaça dans leur cerveau les traces anciennes de tous les mots qu'ils savaient, et y en substitua de nouvelles, qui formèrent subitement de nouvelles langues. Il y a apparence qu'en se distribuant en diverses contrées, chacun se joignit à ceux dont il entendait le langage, et de qui pareillement il était entendu.

Je m'arrête aux enfants de Javan (en hébreu *Javan* est le même qu'*Ion*), d'où sont descendus les Ioniens, c'est-à-dire les Grecs. Voilà donc la langue grecque établie parmi eux, entièrement différente de l'hébraïque, (je parle dans la supposition que l'hébreu fût la langue du premier homme), différente, non-seulement pour les mots, mais pour la manière de décliner les noms et de conjuguer les verbes, pour les inflexions, les tours, les phrases, le nombre, la cadence : car il est remarquable que Dieu a donné à chaque langue un caractère, un génie particulier, qui la distingue de toutes les autres; et dont l'effet est sensible, quoiqu'on ne puisse pas trop en marquer la raison. A la multitude de mots grecs dont leur mémoire se trouva meublée dès ces premiers temps, l'usage, la nécessité, l'invention et la pratique des arts, peut-être même la commodité ou l'agrément, en firent ajouter de nouveaux. On compte deux mille cent cinquante-six racines grecques. Les dérivés et les composés augmentèrent beaucoup ce nombre, et se multiplièrent à l'infini : nulle langue n'approche de la grecque pour la richesse et l'abondance.

Rac. grec. de  
Port-Royal.

Jusqu'ici nous n'avons vu que comme le matériel de



la langue grecque, c'est-à-dire les mots dont elle est composée, qui ne furent presque qu'un don du Créateur et de la nécessité. L'usage, la liaison, l'arrangement de ces mots, eurent besoin de l'art. On remarqua, parmi ceux qui faisaient usage de cette langue, les uns parlaient mieux que les autres, et qu'ils exprimaient leurs pensées d'une manière plus nette, plus suivie, plus énergique, plus agréable. On les prit pour modèles, on les étudia avec soin, on fit des observations sur leurs discours, soit qu'ils fussent écrits, ou de vive voix seulement. Et c'est ce qui donna lieu à ce que nous appelons *grammaire*, qui n'est autre chose qu'un recueil d'observations sur le langage: travail fort important, ou plutôt absolument nécessaire, pour fixer les règles d'une langue, pour les réduire en une méthode aisée qui en facilite l'étude, pour éclaircir les doutes et les difficultés, pour faire connaître et écarter les usages vicieux, et pour la conduire par des réflexions sensées et judicieuses à toute la beauté dont elle est susceptible.

Nous ne savons rien des commencements ni des progrès de la langue grecque. Les poèmes d'Homère sont le plus ancien ouvrage que nous ayons en cette langue; et l'élocution y est si parfaite, que tous les siècles suivants n'y ont pu rien ajouter. Cette perfection du langage s'est maintenue et conservée chez les Grecs beaucoup plus long-temps que dans aucune autre nation. Depuis Homère jusqu'à Théocrite il s'est écoulé plus de cinq cents ans. Tous les poètes qui ont fleuri pendant ce long intervalle de temps sont regardés, excepté un très-petit nombre, comme parfaits pour le langage, chacun dans leur genre. Il en faut juger à peu près de

même des orateurs, des historiens et des philosophes. Le goût des arts, universel et dominant chez les Grecs, l'estime qu'on y a toujours faite de l'éloquence, le soin qu'ils avaient de cultiver leur langue qu'ils apprenaient seule, dédaignant pour la plupart jusqu'à la langue romaine, qui était la langue de leurs maîtres, tout cela a contribué à soutenir la langue grecque dans sa pureté pendant plusieurs siècles, jusqu'à la translation de l'empire à Constantinople. Alors le mélange du latin, et l'affaiblissement de l'empire qui amena la décadence des arts, fit un changement sensible dans la langue grecque.

Les Romains, uniquement occupés du soin d'établir et d'assurer leurs conquêtes par la voie des armes, ne songèrent pas beaucoup d'abord à polir et à perfectionner leur langue. Le peu qui nous reste des annales des pontifes, des lois des douze tables, et de quelques autres monuments en petit nombre, marque combien elle était grossière et imparfaite dans ces premiers temps. Elle se développa peu à peu dans la suite, par des accroissements insensibles. Elle emprunta un grand nombre de mots de la langue grecque, qu'elle habilla à sa mode et se les rendit comme naturels; avantage que n'avaient point eu les Grecs. On aperçoit et on sent encore le goût de la langue grecque dans les vieux poètes latins, tels que Pacuvius, Ennius, Plaute, surtout par les mots composés, qui y sont très-fréquents. Ce que nous avons des discours de Caton, des Gracques, et des autres orateurs de leur temps, montre un langage déjà fort riche, fort énergique, et auquel il ne manquait rien que de la grace, de l'arrangement, de l'harmonie.

Le commerce plus fréquent que Rome eut avec la

Grèce, depuis qu'elle en eut fait la conquête, y apporta un changement entier pour le langage, aussi-bien que pour le goût de l'éloquence et de la poésie, deux choses qui paraissent inséparables. A comparer Plaute avec Térence, Lucrèce avec Virgile, on les croirait séparés par plusieurs siècles, et cependant ils ne sont éloignés les uns des autres que de peu d'années. On peut fixer à Térence l'époque du renouvellement, ou plutôt de l'établissement de la pure latinité à Rome, et conduire cette époque jusqu'à la mort d'Auguste; espace qui comprend cent cinquante ans, et quelque chose de plus. C'est ici le beau siècle de Rome par rapport aux belles-lettres et aux arts, et, comme on l'appelle, le siècle d'or, pendant lequel une foule d'auteurs du premier mérite porta la pureté et l'élégance de la diction à son dernier période par des écrits entièrement différents pour le style et pour la matière, mais tous également marqués au coin de la pure latinité et du bon goût.

Ce progrès si rapide de la langue latine doit moins étonner, quand on se souvient que des hommes tels que Scipion l'Africain le jeune et Lélius d'un côté, et de l'autre Cicéron et César, ne dédaignaient pas, au milieu de leurs importantes occupations, les premiers, de prêter leur main et leur plume à un poète comique, les autres, de composer eux-mêmes des traités sur la grammaire.

Cette pureté du langage alla toujours en déclinant depuis la mort d'Auguste, aussi-bien que le goût de la saine éloquence; car leur sort est presque toujours le même. Pour peu qu'on ait de discernement, on voit une différence sensible entre les auteurs du temps d'Au-

guste et ceux qui ont vécu après lui. Mais deux cents ans après, la différence est extrême, comme on le sentira aisément par la lecture des écrivains de l'histoire d'Auguste. La pureté du langage ne s'est conservée presque (encore avec quelque altération) que parmi les jurisconsultes Ulpien, Papinien, Paul, etc.

Je ne sais si j'ai eu raison de dire que le sort du langage et celui du goût étaient toujours le même. Nous avons de vieux auteurs français, comme Marot, Amyot, Montaigne, et d'autres, dont la lecture plaît encore infiniment, et sans doute plaira toujours. Qu'est-ce qu'on aime et qu'on estime dans ces auteurs ? Ce n'est point le langage, puisque nous ne pourrions maintenant en souffrir un pareil. C'est un je ne sais quoi, qu'on sent mieux qu'on ne peut l'exprimer : un air simple et naïf, un tour gracieux, des manières naturelles, une noblesse et une grandeur de style sans affectation et sans enflure, surtout des sentiments puisés dans la nature, qui partent du cœur, et qui vont au cœur : en un mot, c'est ce goût antique d'Athènes et de Rome, qui est de tous les temps et de tous les pays, et qui jette dans les écrits un certain sel, dont la finesse et la délicatesse se fait sentir à tout lecteur spirituel, et ajoute un nouveau prix à la force et à la solidité des choses mêmes.

Mais pourquoi ce vieux langage ne plaît-il plus ? je parle seulement des mots. Il en manque un très-grand nombre dans notre langue. On en trouve d'excellents dans ces vieux auteurs : les uns clairs, simples, naturels ; les autres, pleins de force et d'énergie. J'ai toujours souhaité qu'une main habile fit un petit recueil des uns et des autres, c'est-à-dire de ce qui nous manque et de ce que nous pouvons acquérir pour nous

montrer le tort que nous avons de négliger ainsi le progrès et l'avancement de notre langue, et pour piquer (qu'on me pardonne cette expression) la stupide indolence où nous demeurons sur ce sujet; car, si la langue française, riche d'ailleurs et opulente, éprouve en certaines occasions une sorte de disette et de pauvreté, c'est à notre fausse délicatesse que nous devons imputer ce défaut. Pourquoi ne pas l'enrichir peu à peu de nouvelles expressions excellentes que nos auteurs anciens, ou que les peuples voisins même nous fourniraient, comme nous voyons que les Anglais le pratiquent si utilement? Je sais bien qu'il faut être, sur cet article, fort discret et fort réservé; mais il ne faut pas aussi pousser la discrétion jusqu'à une timide pusillanimité.

Nous avons lieu de croire que notre langue a été conduite au plus haut point de perfection où elle puisse arriver; et l'honneur qu'on lui fait de l'adopter dans presque toutes les cours de l'Europe en est une glorieuse preuve. S'il lui manque quelque chose, ce ne peut être, ce semble, qu'une plus riche abondance, quoique cependant ceux qui savent manier la langue ne s'aperçoivent presque pas qu'elle manque d'aucun mot pour exprimer leurs pensées; mais elle pourrait en avoir un plus grand nombre. La France a eu dans le siècle passé, et a encore dans celui-ci des écrivains d'un mérite distingué et fort capables de lui procurer ce nouvel avantage; mais ils respectent et craignent le public; ils se font, avec justice, un devoir de se régler sur son goût et de ne point le heurter. Ainsi, pour ne pas courir le risque de lui déplaire, ils n'osent presque jamais hasarder aucune expression nouvelle, et

ils laissent en ce point la langue dans l'état où ils l'ont trouvée. Ce serait donc au public à se rendre, pour l'honneur de la langue et de la nation, moins délicat et moins dédaigneux; et aux auteurs, à devenir aussi un peu moins timides, mais, je le répète, en gardant toujours beaucoup de discrétion et de réserve.

Mais je ne m'aperçois pas que moi-même peut-être, en hasardant ainsi mes réflexions sur notre langue, je pourrai paraître manquer de respect pour le public; ce qui serait bien contraire à mon intention. Je finis cet article, qui regarde la grammaire, en prenant la liberté d'avertir encore les lecteurs que cette étude est très-importante et ne doit point être négligée. Je vois avec joie qu'on fait voir régulièrement dans plusieurs classes de l'université la grammaire française <sup>1</sup>.

---

## CHAPITRE II.

### DES PHILOGUES.

ON appelle *philologues* ceux qui ont travaillé sur les anciens auteurs, pour les examiner, les corriger, les expliquer, et les mettre au jour: ceux qui ont embrassé cette littérature universelle qui s'étend sur toutes sortes de sciences et d'auteurs, et qui faisait anciennement la principale et la plus belle partie de la grammaire. On entend donc par *philologie* une espèce de science composée de grammaire, de rhétorique, de poétique, d'antiquité, d'histoire, de philosophie, et quelquefois

<sup>1</sup> C'est celle de M. Restaut.

même de mathématiques, de médecine et de jurisprudence, sans traiter aucune de ces matières à fond ni séparément, mais les effleurant toutes ou en partie. Je ne sais pourquoi cette philologie, qui a fait tant d'honneur aux Scaliger, aux Saumaise, aux Casaubon, aux Vossius, aux Sirmond, aux Gronovius, etc., et qui est encore fort cultivée en Angleterre, en Allemagne et en Italie, est presque méprisée en France, où l'on ne fait plus de cas que des sciences exactes et portées à leur perfection, comme la physique, la géométrie, etc. Notre académie des belles-lettres, qui, sous ce nom, renferme toutes les espèces d'érudition ancienne et moderne, et qui donne tous les ans dans ses mémoires des traités sur toutes sortes de matières, peut contribuer beaucoup à renouveler parmi nous et à augmenter ce goût de philologie et d'érudition. Je rapporterai ici quelques-uns de ceux qui se sont le plus distingués dans ce genre d'érudition, en mêlant les Grecs avec les Latins.

## ÉRATOSTHÈNE.

De illustr.  
Gramm.  
c. 10.  
Olymp. 146.  
Av. J. C. 200.

Suidas.

Suétone dit qu'Ératosthène fut le premier qui porta le nom de *philologue*. Il était de Cyrène, et devint bibliothécaire d'Alexandrie. Il vivait du temps de Ptolémée Philadelphe. Il avait embrassé toutes sortes de connaissances, sans vouloir en approfondir aucune, comme font ceux qui s'appliquent particulièrement à une seule et qui veulent y exceller. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Béta*<sup>1</sup>, parce que, ne pouvant aspirer au premier rang dans aucune science particu-

<sup>1</sup> *Béta* est la seconde lettre de l'alphabet grec.

lière, il était du moins parvenu au second dans toutes en général. Il vécut quatre-vingts ans, et se laissa mourir de faim, ne pouvant survivre à la perte de la vue dont il fut affligé. J'aurai occasion d'en parler encore ailleurs. Il eut pour disciple Aristophane de Byzance, qui fut maître du célèbre critique Aristarque <sup>1</sup>.

## VARRON.

Varron (*Marc. Terentius*) a été regardé comme le plus docte des Romains. Il naquit en 636 de la fondation de Rome, et mourut l'an 726, âgé de quatre-vingt-dix ans. Il assure lui-même qu'il avait composé près de cinq cents volumes sur différentes matières. Il dédia celui de la langue latine à Cicéron. Il composa un traité de la vie rustique, *de re rusticâ*, qui est fort estimé. Ces deux derniers ouvrages sont parvenus jusqu'à nous.

AN. M. 3619.  
AN. M. 3709.  
Apud Aul.  
Gell. l. 3,  
cap. 10.

Saint Augustin admire et relève en plusieurs endroits la vaste érudition de ce savant Romain. Il nous a conservé le plan du grand ouvrage de Varron sur les antiquités romaines, composé de quarante et un livres. C'est de cet ouvrage que parle Cicéron en s'adressant à Varron même. « Nous étions <sup>2</sup>, lui dit-il, auparavant comme étrangers, et en quelque sorte égarés dans notre propre ville. Vos livres nous ont, pour ainsi dire, ramenés chez nous, en nous faisant connaître qui et où nous étions. » Après le dénombre-

<sup>1</sup> Voyez plus haut, p. 390.

<sup>2</sup> « Nos, inquit, in nostra urbe peregrinantes errantesque, tanquam hospites, tui libri quasi domum re-

duxerunt, ut possemus aliquando qui et ubi essemus agnoscere. » (CIC. *Acad. Quæst. lib. 1, n. 9.*)



ment qu'en fait Cicéron, saint Augustin, plein d'admiration, s'écrie : « Varron a lu un si grand nombre de livres <sup>1</sup>, qu'on est étonné comment il a pu trouver le temps d'en composer lui-même; et il en a composé néanmoins un si grand nombre, qu'à peine conçoit-on qu'un seul homme en ait pu lire autant! »

Il était difficile que tant d'ouvrages fussent écrits d'un style élégant et poli. Aussi le même saint Augustin remarque-t-il que Cicéron loue Varron comme un homme d'un esprit pénétrant et d'un savoir profond <sup>2</sup>, non comme un homme fort disert et fort éloquent.

#### ASCONIUS PÉDIANUS.

Asconius Pédiانus, cité par Pline le naturaliste et par Quintilien, a vécu sous Néron et sous Vespasien. Nous avons un reste de ses notes ou de ses commentaires sur diverses oraisons de Cicéron. On peut dire qu'il a servi de modèle à la plupart des critiques et des scholiastes latins qui l'ont suivi, et à ceux qui se sont mêlés d'expliquer les auteurs.

#### PLINE L'ANCIEN.

Pline (*C. Plinius secundus*), dit *l'Ancien*, pourrait être rangé parmi les historiens, ou plutôt encore parmi les philosophes qui ont traité de la physique. Mais

<sup>1</sup> « Varro tam multa legit, ut aliquid ei scribere vacasse miremur; tam multa scripsit, quam multa vix quemquam legere potuisse credamus. » (S. AUGUST. *de Civit. Dei*, lib. 6, cap. 2.)

<sup>2</sup> « Cum Marco Varrone, homine, inquit, omnium facile acutissimo, et sine ulla dubitatione doctissimo. Non ait, eloquentissimo vel facundissimo; quoniam revera in hac facultate multum impar est. » (Id. *ibid.*)

la multiplicité de matières dont il parle dans ses livres de l'histoire naturelle a fait que j'ai cru lui pouvoir donner place parmi les philologues.

Pline était de Vérone, et vivait dans le premier siècle, sous Vespasien et Tite, qui l'honorèrent de leur estime, et l'employèrent en diverses affaires. Il porta les armes avec distinction : il fut agrégé dans le collège des augures, fut envoyé intendant en Espagne, et malgré le temps que lui dérobaient ses emplois, il en trouva suffisamment pour travailler à un grand nombre d'ouvrages, qui malheureusement sont perdus, excepté celui de *l'histoire naturelle*, compris en trente-sept livres; ouvrage <sup>1</sup>, dit Pline le jeune, d'une étendue, d'une érudition infinies, et presque aussi varié que la nature elle-même. En effet, étoiles, planètes; grêle, vents, pluies; arbres, plantes, fleurs; métaux, minéraux; animaux de toute espèce, terrestres, aquatiques, volatiles; descriptions géographiques de villes et de pays, il embrasse tout, et ne laisse dans la nature et dans les arts aucune partie qu'il n'examine avec soin. Pour composer cet ouvrage, il avait parcouru près de deux mille volumes.

Il a soin d'avertir qu'il prenait le temps de ce travail <sup>2</sup>, non sur celui des affaires publiques dont il était chargé, mais sur son propre repos, et qu'il y employait seulement certaines heures perdues. Pline le jeune, son neveu, nous apprend qu'il menait une vie simple et frugale, dormait peu, et mettait tout le temps à profit : celui des repas, pendant lesquels il se faisait lire; celui

Ep. 5, l. 3.

<sup>1</sup> « Opus diffusum, eruditum, nec minus varium quam ipsa natura. » (PLIN. *Epist.* 5, lib. 3.)

<sup>2</sup> « Succisivis temporibus ista curamus, id est nocturnis. » (Id. in *Præf.*)

In Præfat.

même des voyages, où il avait toujours à ses côtés son livre, ses tablettes, son copiste; car il ne lisait rien dont il ne fît des extraits. Il comptait que, ménager le temps, c'était prolonger sa vie, dont le sommeil abrège beaucoup la durée. *Pluribus horis vivimus; profectò enim vita vigilia est.*

Pline était bien éloigné de la fastueuse vanité de certains auteurs, qui ne rougissent point de copier les autres sans les nommer. « Il me semble <sup>1</sup>, dit-il, que « la probité et l'honneur demandent que, par un aveu « sincère, on rende une sorte d'hommage à ceux de « qui l'on a tiré quelques secours et quelque lumière. » Il compare un auteur qui profite du travail d'autrui à une personne qui emprunte de l'argent dont elle paie l'intérêt : avec cette différence pourtant, que le débiteur, par l'intérêt qu'il paie, n'acquitte point le fonds de la somme qu'on lui a prêtée; au lieu qu'un auteur, par l'aveu ingénu de ce qu'il emprunte, l'acquiert en quelque sorte, et se le rend propre. D'où il conclut qu'il y a de la petitesse d'esprit et de la bassesse, d'aimer mieux être surpris honteusement dans le vol, que d'avouer ingénûment sa dette. Je me suis bien enrichi de la sorte, et à bon marché.

Il sentait parfaitement toute la difficulté et tous les inconvénients d'une entreprise comme la sienne, où la matière qu'on traite est par elle-même ingrate, stérile, ennuyeuse, et ne laisse aucun lieu de faire paraître de l'esprit. Mais il était persuadé qu'on sait quelque gré

<sup>1</sup> « In his voluminibus auctorum nomina prætexui. Est enim benignum, ut arbitror, et plenum ingenii pudoris, fateri per quos profeceris... Obnoxii profectò animi, et

infelicis ingenii est, deprehendi in furto malle, quàm mutuam reddere, quum præsertim sors fiat ex usura. » (PLIN. in præfat.)

aux auteurs qui préfèrent le désir d'être utiles au public à celui de lui plaire <sup>1</sup>, et qui, dans cette vue, ont le courage de surmonter et de dévorer toutes les peines d'un travail ennuyeux et rebutant.

Il se flatte qu'on lui pardonnera toutes les fautes qui lui seront échappées; et l'on y en trouve beaucoup en effet, comme cela est inévitable dans un ouvrage d'une si vaste étendue et d'une si prodigieuse variété.

Pline dédia son ouvrage à Tite, alors associé presque à l'empire par Vespasien son père, et qui devint depuis les délices du genre humain. Il en fait un éloge magnifique et abrégé, en lui disant : « Votre élévation  
« n'a causé en vous d'autre changement, sinon de vous  
« mettre en état de faire tout le bien que vous désirez,  
« en égalant votre pouvoir à votre bonne volonté » :  
*Nec quicquam in te mutavit fortunæ amplitudo, nisi  
ut prodesse tantùndem posses et velles.*

Pline le jeune nous apprend, dans une lettre qu'il adresse à Tacite l'historien, le triste accident qui fit périr son oncle <sup>2</sup>. Il était à Misène, où il commandait la flotte. Ayant appris qu'il parassait un nuage d'une grandeur et d'une figure extraordinaire, il se mit sur mer, et s'aperçut bientôt qu'il sortait du mont Vésuve. Il se presse d'arriver au lieu d'où tout le monde fuyait, et où le péril paraissait le plus grand, mais avec une telle liberté d'esprit, qu'à mesure qu'il apercevait quelque mouvement extraordinaire, il faisait ses observations, et les dictait. Déjà sur ses vaisseaux volait la cendre plus épaisse et plus chaude à mesure

Ep. 16, l. 6.

<sup>1</sup> « Equidem ita sentio, peculiarium in studiis causam eorum esse, quod in rebus publicis, quibus utendum est, utilitatem juvandi prætererunt gratiæ placendi. » (Id. ibid.)

<sup>2</sup> An 79 de J.-C. — L.

qu'ils approchaient; déjà tombaient autour d'eux des pierres calcinées, et des cailloux tout noirs, tout brûlés, tout pulvérisés par la violence du feu. Pline délibéra quelque temps s'il retournerait en arrière; mais, s'étant rassuré, il continua sa route, mit pied à terre à Stabie, et s'arrêta chez Pomponius son ami, qu'il trouva tout tremblant, et qu'il tâcha d'encourager. Après le repas, il se coucha, et dormit d'un profond sommeil. L'approche du danger obligea de l'éveiller. Les maisons étaient tellement ébranlées par les fréquents tremblements de terre, que l'on aurait dit qu'elles étaient arrachées de leurs fondements. Ils s'avancèrent tous dans la campagne. Je passe beaucoup de circonstances. La nuit sombre et affreuse qui couvrait tout n'était un peu dissipée que par la lueur de l'incendie. Des flammes qui parurent plus grandes, et une odeur de soufre qui annonçait leur approche, mirent tout le monde en fuite. Pline se lève, appuyé sur deux valets, et dans le moment tombe mort, suffoqué apparemment par l'épaisseur de la fumée.

Telle fut la fin du savant Pline. On ne peut savoir mauvais gré à un neveu d'avoir peint en beau la mort de son oncle, et de n'y avoir vu que de la force, du courage, de l'intrépidité et de la grandeur d'âme. Mais si nous en voulons juger sainement, peut-on excuser de témérité une entreprise où un homme expose sa vie, et, ce qui est encore plus condamnable, celle des autres, pour satisfaire une simple curiosité?

Il me reste, pour terminer cet article, à dire un mot du style de Pline. Il lui est tout particulier, et ne ressemble à aucun autre. Il ne faut pas s'attendre à y trouver ni la pureté, ni l'élégance, ni l'admirable sim-

plicité du siècle d'Auguste, dont il n'était pourtant éloigné que d'assez peu d'années. Son caractère propre est la force, l'énergie, la vivacité, je puis même dire la hardiesse, tant pour les expressions que pour les pensées, et une merveilleuse fécondité d'imagination pour peindre et rendre sensibles les objets qu'il décrit. Mais il faut avouer aussi que son style est dur et serré, et par là souvent obscur; que ses pensées sont fréquemment poussées au-delà du vrai, outrées, et même fausses. J'essaierai d'en donner quelques exemples.

Pline développe les merveilles renfermées dans la matière dont les voiles de vaisseaux sont composées, c'est-à-dire du lin et du chanvre<sup>1</sup>. L'homme jette dans la terre une petite semence, qui lui servira à se rendre maître des vents, et à les convertir à ses besoins. Sans parler d'une infinité de secours qu'on tire du lin ou du chanvre pour tous les usages de la vie, quoi de plus merveilleux que de voir une herbe rapprocher l'Égypte de l'Italie, malgré la mer qui les sépare? et quelle herbe encore! petite, mince, faible, qui s'élève à peine de terre, qui d'elle-même ne forme ni corps ni substance ferme, et qui a besoin, pour servir à nos usages, d'être brisée et réduite à la souplesse de la laine. C'est à cette plante toute médiocre qu'elle est, qu'on doit la facilité de se transporter d'un bout du monde à l'autre. *Seritur linum. Sed in quâ non occurret vitæ parte? quodve miraculum majus, herbam esse quæ admoveat Ægyptum Italicæ... Denique tam parvo semine nasci, quod orbem terrarum ultrò citròque portet, tam gracili avenâ, tam non altè à terrâ tolli;*

Lib. 19,  
in Proœm.

<sup>1</sup> Pline ne parle que du lin.

*neque id viribus suis necti, sed factum tusumque, et in mollitiem lanæ coactum!*

Lib. 3, c. 5.

Il donne une idée magnifique de la grandeur et de la majesté de l'empire romain. Rome, selon lui, est en même temps la mère de l'univers, et lui doit sa nourriture; choisie exprès par les dieux pour illustrer le ciel même, pour réunir tous les empires épars çà et là dans le monde, pour adoucir les mœurs, pour réduire à un seul et même langage les langues barbares et discordantes de tant de nations, pour établir entre elles par ce moyen un salubre et facile commerce, pour rappeler l'homme aux lois de l'humanité, en un mot, pour rendre cette ville la patrie commune de tous les peuples de l'univers. *Terra (Italia) omnium terrarum alumna, eadem et parens; numine deum electa, quæ cælum ipsum clarius faceret, sparsa congregaret imperia, ritusque molliret, et tot populorum discordes ferasque linguas sermonis commercio contraheret ad colloquia, et humanitatem homini daret; breviterque una cunctarum gentium in toto orbe patria fieret.*

Lib. 7,  
in Procem.

Je n'ajouterai plus ici qu'un seul endroit, mais qui m'a paru bien remarquable, et qui nous regarde tous. C'est avec raison, dit Pline, qu'on donne à l'homme le premier rang parmi toutes les autres créatures, lui pour qui la nature semble les avoir toutes formées : mais elle lui fait acheter bien cher tous ses présents; de sorte qu'on ne sait si on a plus lieu de la regarder à son égard comme une mère indulgente que comme une dure marâtre. Tous les autres animaux naissent couverts chacun d'une manière différente, l'homme est le seul qui ait besoin d'un secours étranger pour se couvrir. Il est jeté, en naissant, tout nu sur la terre, aussi nue que

lui. Le premier signe de vie qu'il donne sont des cris<sup>1</sup>, des pleurs, des larmes, ce qui n'arrive à aucun des autres animaux. A ce premier usage qu'il a fait de la lumière, succèdent les liens et les langes dont on serre et on enveloppe tous ses membres, ce qui ne lui est pas moins particulier. C'est dans cet état que se trouve, aussitôt après sa naissance, le roi des animaux, destiné à leur commander, pieds et mains liés, et poussant des gémissements. Il commence sa vie par les supplices, coupable uniquement parce qu'il est né. Peut-on comprendre la folie des hommes, de croire, après de tels commencements, qu'ils soient nés pour le faste et l'orgueil? *Principium jure tribuetur homini, cujus causâ videtur cuncta alia genuisse natura, magnâ sæva mercede contra tanta sua munera; ut non sit satis æstimare, parens melior homini, an tristior noverca fuerit. Ante omnia, unum animantium cunctorum alienis velat opibus: cæteris variè tegumenta tribuit... Hominem tantum nudum, et in nudâ humo, natali die abjicit ad vagitus statim et ploratum, nullumque tot animalium aliud ad lacrymas, et has protinùs vitæ principio.... Ab hoc lucis rudimento, quæ ne feras quidem inter nos genitas, vincula excipiunt, et omnium*

<sup>1</sup> La langue latine a un mot propre pour exprimer le cri des enfants, *vagitus*; comme elle en a aussi pour marquer le cri des bœufs, vaches et taureaux, *mugitus*; et celui des lions en colère, *rugitus*. Notre langue a adopté les deux derniers mots, *mugissement*, *rugissement*. Je ne sais pas pourquoi elle n'en ferait pas autant à l'égard du premier, et pourquoi elle ne dirait pas *vagissement*, qui est dans la même analogie. Ce

mot choquerait d'abord par la nouveauté; on s'y accoutumerait peut-être insensiblement, comme on s'est accoutumé aux autres. Pour moi, qui ne me sens pas assez d'autorité dans le public, je n'ai pas osé le hasarder, et je me suis contenté de dire en moi-même avec quelque regret :

Ego cur acquirere pauca,  
Si possum, invideor?  
(HORAT.)



*membrorum nexus. Itaque feliciter natus jacet, manibus pedibusque devinctis, flens animal cæteris imperaturum; et à suppliciis vitam auspicatur, unam tantum ob culpam, quia natum est. Heu! dementiam ab his initiis existimantium ad superbiam se genitos!* Les païens sentaient bien la misère de l'homme dès sa naissance, mais ils n'en connaissaient pas la cause, comme le remarque saint Augustin en parlant de Cicéron : *Rem vidit, causam non vidit.*

Ce peu d'endroits de Pline que j'ai rapportés ici, et que j'ai traduits du mieux qu'il m'a été possible <sup>1</sup>, sans pouvoir rendre l'énergie de l'original, peut suffire pour donner quelque idée de son style et de son caractère. Je dois faire remarquer, avant que de finir, l'art industriel de l'auteur dont je parle. Son ouvrage, qui embrasse toute l'histoire naturelle, et qui traite dans un détail exact une infinité de sujets, absolument nécessaires pour son plan, mais tout-à-fait ennuyeux par eux-mêmes, est rempli presque partout de ronces et d'épines, qui n'offrent rien d'agréable au lecteur, et qui sont fort capables de le rebuter. Pline, en homme habile, pour prévenir, ou du moins pour diminuer cet ennui et ce dégoût, a eu soin de répandre çà et là quelques fleurs, de jeter dans certains récits beaucoup d'agréments et de vivacité, et d'orner de belles et solides réflexions presque toutes les préfaces qu'il met à la tête de chacun de ses livres.

<sup>1</sup> Ils ont été encore mieux traduits dans l'ouvrage de M. Gueroult, intitulé: *Morceaux extraits de l'histoire naturelle de Pline.* — L.

## LUCIEN.

Lucien, auteur grec, était de Samosate, capitale de la Commagène, province de Syrie. Il était d'une condition fort médiocre. Son père, n'ayant pas le moyen de l'entretenir, résolut de lui faire apprendre un métier; mais les commencements ne lui en ayant pas été favorables, il se jeta dans les lettres, sur un songe vrai ou supposé, qui est rapporté au commencement de ses ouvrages. J'en donnerai ici l'extrait, qui pourra contribuer à faire connaître son génie et son style.

J'avais près de quinze ans, dit-il, et n'allais plus à l'école, lorsque mon père délibéra avec ses amis sur ce qu'il devait faire de moi. Plusieurs n'approuvaient pas qu'il me jetât dans les lettres, parce que, pour y réussir, il faut beaucoup de temps et de dépense. Ils considéraient que je n'étais pas riche, et qu'en apprenant quelque métier, j'aurais moyen de me fournir moi-même en peu de temps de quoi vivre, sans être à charge à mon père ni à ma famille. Cet avis fut suivi, et l'on me mit entre les mains d'un oncle, qui était un excellent sculpteur. Cet art ne me déplaisait pas, parce que je m'étais amusé de bonne heure à faire de petits ouvrages de cire où je réussissais assez : d'ailleurs la sculpture ne me paraissait pas tant un métier qu'un divertissement honnête. On me mit donc à l'ouvrage pour voir comment je m'y prendrais. Mais je commençai par appuyer si lourdement le ciseau sur la pierre qu'on m'avait donnée à travailler, et qui était fort délicate, qu'elle se rompit sous mes mains. Mon oncle entra dans une telle colère, qu'il ne put s'em-

pêcher de me frapper, et de me donner plusieurs coups : ainsi mon apprentissage commença par les larmes.

Je courus au logis tout pleurant, et racontai ma triste aventure, montrant les marques des coups que j'avais reçus, ce qui affligea extrêmement ma mère. Le soir étant venu, je me couchai, et ne fis que rêver toute la nuit. J'eus pendant le sommeil un songe dont l'image me demeura vivement empreinte dans la mémoire. Je crus voir deux femmes : l'une grossière et mal peignée, qui avait les mains crasseuses, les bras retroussés, le visage tout couvert de sueur et de poussière, enfin telle qu'était mon oncle lorsqu'il travaillait de son métier. L'autre avait un air gracieux, un visage doux et riant, un habit fort propre, mais modeste. Après m'avoir bien tirillé pour m'attirer chacune à leur parti, enfin elles remirent à mon choix la décision de leur différend, et plaidèrent leur cause successivement.

La première commença ainsi : « Mon fils, je suis la  
« Sculpture que tu viens d'embrasser, et qui t'est con-  
« nue dès ton enfance, ton oncle s'y étant rendu très-  
« célèbre. Si tu veux me suivre, sans t'arrêter aux  
« cajoleries de ma rivale, je te rendrai illustre, non  
« comme elle, par des paroles, mais par des effets :  
« car, outre que tu deviendras robuste et vigoureux  
« comme moi, tu remporteras une estime qui ne sera  
« point sujette à l'envie, ni cause un jour de ta perte,  
« comme les charmes de celle qui te veut suborner. Du  
« reste, que mon habit ne te fasse point de peine : c'est  
« celui de Phidias et de Polyclète, et des autres grands  
« sculpteurs qui se sont fait adorer dans leurs ouvrages,  
« et qu'on révère encore avec les dieux qu'ils ont faits.

« Considère combien, en suivant leurs traces, tu acquerras de gloire et de louange, et de quelle joie tu combleras ton père et ta famille. » Voilà à peu près ce que me dit cette dame, d'un ton rude et grossier, comme parlent les artisans, mais avec force et vivacité. Après quoi l'autre me parla ainsi :

« Je suis l'Érudition, qui préside à toutes les belles connaissances. La Sculpture t'a étalé les avantages que tu aurais avec elle. Mais, si tu l'écoutes, tu ne seras jamais qu'un misérable artisan, exposé au mépris et aux injures de tout le monde, et contraint de faire la cour aux grands pour subsister. Quand tu deviendrais des plus excellents en ton art, on se contentera de t'admirer, sans porter d'envie à ta condition. Mais, si tu veux me suivre, je t'apprendrai tout ce qu'il y a de beau et de rare dans l'univers, et tout ce qu'il y a de remarquable dans toute l'antiquité. J'ornerai ton ame des vertus les plus estimables, telles que sont la modestie, la justice, la piété, la douceur, l'équité, la prudence, la patience et l'amour de tout ce qui est honnête et louable : car ce sont là les véritables ornements de l'ame. Au lieu de ce méchant habit que tu as, je t'en donnerai un majestueux, comme celui que tu me vois ; et de pauvre et inconnu, je te rendrai illustre et opulent, digne des plus grands emplois, et en état d'y parvenir. S'il te prend envie de voyager dans les pays étrangers, je ferai marcher ta renommée devant toi. Partout on viendra te consulter comme un oracle : tu seras adoré et respecté de tout le monde. Je te donnerai même l'immortalité tant vantée, et te ferai vivre à jamais dans la mémoire des hommes. Considère ce qu'Eschine et

« Démosthène, l'admiration de tous les siècles, sont  
« devenus par son moyen. Socrate, qui avait suivi  
« d'abord la Sculpture ma rivale, ne m'eut pas plutôt  
« connu, qu'il l'abandonna pour moi. A-t-il eu sujet  
« de s'en repentir? Quitteras-tu tant d'honneur, de  
« richesses et de crédit, pour suivre une pauvre in-  
« connue, qui, le marteau et le ciseau à la main, n'a que  
« ces vils instruments à t'offrir, qui est contrainte de  
« travailler de ses mains pour vivre, et de songer  
« plutôt à polir un marbre qu'à se polir soi-même? »

Elle n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que touché de ses promesses, et n'ayant pas encore oublié les coups que j'avais reçus, je courus l'embrasser, sans attendre qu'elle eût achevé son discours. L'autre, transportée de colère et de dépit, fut changée sur-le-champ en statue, comme on le dit de Niobé. Alors l'Erudition, pour me récompenser de mon choix, me fit monter avec elle sur son char, et touchant ses chevaux ailés, me promena d'orient en occident, me faisant répandre partout je ne sais quoi de céleste et de divin, qui faisait regarder les hommes en haut avec étonnement, et me combler de bénédictions et de louanges. Elle me ramena ensuite dans mon pays couronné d'honneur et de gloire; et me rendant à mon père, qui m'attendait avec grande impatience: « Vois, lui dit-elle en lui  
« montrant l'habit dont son fils était revêtu, de quel  
« bonheur tu l'eusses privé sans moi. » Telle fut la fin de mon songe.

Lucien termine ce petit discours en marquant que son dessein, dans le récit de ce songe, qui a tout l'air d'être de son invention, a été de porter la jeunesse à l'amour de la vertu, et de l'encourager par son exemple

à surmonter toutes les difficultés qui se rencontrent dans cette carrière, et à ne point regarder la pauvreté comme un obstacle au vrai mérite.

L'effet de ce songe fut d'allumer en lui un vif désir de se distinguer par l'étude des belles-lettres, et il s'y livra tout entier. On peut juger du progrès qu'il y fit par l'érudition qui paraît dans ses écrits sur toutes sortes de matières : c'est ce qui m'a donné lieu de le ranger parmi les philologues.

Il dit lui-même qu'il embrassa la profession d'avocat : mais qu'ayant en horreur les crialleries et les autres vices du barreau, il eut recours à la philosophie, comme à un asyle.

Il paraît aussi par ses écrits que c'était un rhéteur qui faisait profession d'éloquence, et qui composait des déclamations et des harangues sur divers sujets, et même des plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reste point de sa façon.

Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il passa en Ionie et en Grèce, puis en Gaule et en Italie : mais son plus long séjour fut à Athènes. Dans son extrême vieillesse il prit la charge de greffier du préfet d'Égypte. Je n'entre point dans le détail des particularités de sa vie, peu importantes pour mon sujet. Il vécut jusqu'au temps de l'empereur Commode, à qui il adressa, après la mort de Marc-Aurèle, l'histoire de l'imposteur Alexandre.

Il a laissé beaucoup d'écrits, et sur différentes matières. La pureté de la langue grecque, et le style net, agréable, vif et plein d'esprit, les font lire avec beaucoup de plaisir. Il a attrapé dans ses Dialogues des Morts cette simplicité fine et cet enjouement naïf, qui

sont si propres à ce genre d'écrire, très-difficile, quoiqu'il ne le paraisse pas, parce qu'il faut y faire parler une infinité de personnages, d'âge et d'état fort différents, chacun selon son caractère particulier.

Il a cet avantage, que Quintilien a remarqué dans Cicéron, qui peut être utile à ceux qui commencent, et qui n'est pas inutile aux plus avancés. Il est merveilleux pour la narration, et a une fécondité qui peut être d'un grand secours aux esprits naturellement secs et stériles.

Il traite la fable d'une manière agréable, et fort propre à la faire retenir, ce qui n'est pas un petit avantage pour l'intelligence des poètes. Il fait, en mille endroits, une peinture admirable de la misère de cette vie, de la vanité des hommes, du faste des philosophes, et de l'arrogance des savants.

Il est vrai néanmoins qu'il faut du choix et du discernement dans cet auteur, qui, dans plusieurs de ses ouvrages, marque peu de respect pour la pudeur, et fait une profession ouverte d'impiété, se moquant également et de la religion chrétienne, dont il parle en plusieurs endroits avec un souverain mépris, et des superstitions païennes, dont il fait voir le ridicule. C'est ce qui lui a fait donner le surnom de blasphémateur et d'athée. Aussi il suivait la philosophie d'Épicure, qui n'est guère éloignée de l'athéisme : ou plutôt il n'avait ni religion, ni dogme fixe et constant, regardant tout comme incertain et problématique, et voulant se rire de tout.

Suidas.

Suidas dit qu'on tenait qu'il était mort déchiré par les chiens, en punition de ce qu'il avait eu la hardiesse

de se railler de Jésus-Christ. Il serait à souhaiter que ce fait fût mieux attesté.

## AULU - GELLE.

Aulu - Gelle ( *Aulus Gellius* , ou par corruption *Agellius* ) est un grammairien qui vivait dans le second siècle, sous Marc-Aurèle, et sous quelques empereurs qui le suivirent. Il étudia la grammaire à Rome, et la philosophie à Athènes, sous Calvisius Taurus, d'où il revint ensuite à Rome.

Il s'est rendu célèbre par ses *Nuits attiques*. C'est le nom qu'il a donné au recueil qu'il fit pour ses enfants, de ce qu'il avait appris de plus beau par la lecture des auteurs, ou par la conversation des hommes habiles. Il l'appela ainsi, parce qu'il l'avait composé à Athènes pendant l'hiver, dont les longues nuits laissent plus de temps pour travailler. Macrobe en copie diverses choses sans le nommer. Gell. in Præf.

Il ne paraît pas un grand discernement dans les matières qu'il a choisies comme les plus considérables et les plus utiles, et qui pour la plupart ne sont que des remarques de grammaire peu importantes. On lui est pourtant redevable de plusieurs faits et de plusieurs monuments de l'antiquité, que lui seul nous a conservés. Des vingt livres qui composent cet ouvrage, le huitième est entièrement perdu : il n'en reste que les titres des chapitres. Celui où il traite en passant des lois des douze Tables est fort estimé. Lib. 20, c. 1.

Le style d'Aulu-Gelle ne manque pas de force, mais il est souvent mêlé de mots barbares et impropres qui le rendent dur et obscur, et qui se sentent du siècle



Lib. 14, c. 2. où il a vécu, dont il ne faut pas attendre beaucoup de pureté ni d'élégance.

Entre les particularités qu'il nous apprend de sa vie, il remarque qu'étant encore fort jeune, et ayant été choisi par les prêteurs pour juger quelques petites affaires de particuliers, il s'en présenta une où un homme demandait à un autre une somme d'argent qu'il disait lui avoir prêtée. Il ne le prouvait que par des indices fort faibles, n'ayant ni actes ni témoins : mais c'était constamment un homme d'honneur, d'une vie irréprochable, et d'une intégrité reconnue. Sa partie au contraire, qui niait la dette, était un homme décrié pour son avarice sordide; et l'on montrait qu'il avait été souvent convaincu de mensonge, de fraude et de perfidie. Aulu-Gelle avait pris avec lui, pour juger ce procès, plusieurs de ses amis accoutumés au barreau, mais qui ne demandaient qu'à expédier, parce qu'ils avaient bien d'autres affaires. Ainsi ils concluaient tous sans difficulté qu'on ne pouvait point obliger un homme à payer, lorsqu'il n'y avait point de preuves qu'il dût ce qu'on lui demandait.

Aulu-Gelle ne put se résoudre à mettre ainsi les parties hors de cour; jugeant l'un très-capable de dénier ce qu'il devait, et l'autre incapable de demander ce qu'on ne lui devait pas. Il remit le jugement à un autre jour, et s'en alla consulter Favorin, qui vivait encore à Rome : c'était un philosophe d'une grande réputation. Favorin lui rapporta, sur le cas qu'il lui proposait, un endroit de Caton, qui disait que dans ces sortes d'occasions où il n'y avait point de preuves l'ancienne pratique des Romains était d'examiner lequel des deux était le plus homme de bien; et, quand

ils l'étaient également, ou qu'ils étaient également décriés, de juger en faveur de celui à qui on demandait : d'où Favorin concluait, qu'entre deux personnes si différentes il n'y avait point de difficulté à croire un homme de bien contre un méchant. Quelque respect qu'eût Aulu-Gelle pour ce philosophe, il ne put pas entrer entièrement dans sa pensée; et, ne voulant rien faire contre sa conscience, il s'excusa de juger cette affaire, où il ne voyait pas assez clair. Elle ne souffrirait maintenant aucune difficulté, et le débiteur prétendu serait pris à serment, et cru sur sa parole.

## ATHÉNÉE.

Athénée était de Naucratis, ville autrefois célèbre dans l'Égypte, sur un bras du Nil, à qui elle donnait le nom. Il vivait du temps de l'empereur Commode. Il a composé en grec un ouvrage sous le nom de *Dipnosophistes*, c'est-à-dire *Banquet des savants*, qui est rempli d'une infinité de recherches curieuses et savantes, et qui donne beaucoup de lumière pour les antiquités grecques. Nous n'avons qu'un abrégé ou des extraits des premiers livres des *Dipnosophistes*, faits, comme le croit Casaubon, à Constantinople, il y a cinq ou six cents ans.

Voss. Hist.  
gr. l. 2, c. 15.

## JULIUS POLLUX.

Julius Pollux était compatriote et contemporain d'Athénée. Il adressa à Commode, lorsqu'il n'était que César, et que Marc-Aurèle vivait encore, les dix livres que nous avons de lui sous le titre d'*Onomasticon*. C'est un recueil des mots synonymes par lesquels les

bons auteurs grecs ont coutume d'exprimer une même chose. Il était apparemment l'un des précepteurs de Commode. Il lui plut par sa belle voix, et ce prince lui donna la chaire établie à Athènes pour les professeurs en éloquence. Philostrate, qui le met entre les sophistes, lui attribue une grande connaissance de la langue grecque, le discernement de ce qui était bien ou mal écrit, et assez de génie pour l'éloquence, mais peu d'art.

Philost.  
p. 589, 590.

#### SOLINUS.

C. Julius Solinus nous a laissé une description de la terre, sous le nom de *Polyhistor*. Vossius rapporte plusieurs opinions sur le temps où a vécu cet auteur, et conclut que tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il a précédé saint Jérôme qui le cite, c'est-à-dire qu'il est après le premier siècle, et avant la fin du quatrième. Son ouvrage n'est qu'un extrait de divers auteurs, particulièrement de Pline le naturaliste, et est fait avec assez peu de lumière et de jugement.

Voss. Hist.  
lat. lib. 3.

#### PHILOSTRATE.

Il y a eu plusieurs sophistes de ce nom. Nous ne parlerons ici que de celui qui a fait la vie d'Apollone de Tyane. Il était du nombre des hommes de lettres qui fréquentaient la cour de l'impératrice Julie, femme de Sévère. Il professa l'éloquence à Athènes, et ensuite à Rome sous Sévère. La vie d'Apollone, écrite par Damis, le plus zélé de ses disciples, qui n'était proprement que des mémoires assez mal écrits, étant tombée entre les mains de Julie, elle la donna à Philostrate,

Suidas.  
AN. J.C. 194.

qui, sur ces mémoires, et sur ce qu'il put tirer des ouvrages d'Apollone même, et sur quelques autres écrits, composa l'histoire que nous en avons.

Eusèbe soutient qu'il serait facile de montrer qu'une grande partie de ses narrations se détruisent d'elles-mêmes, et qu'elles ne sentent que la fable et le roman. Aussi il ne craint point d'assurer que tout son ouvrage est plein de fictions et de faussetés. Photius, qui rapporte en abrégé une partie des faits de cette histoire, en traite plusieurs de fables impertinentes. Suidas en parle de même.

Euseb. in  
Hier.

Phot. c. 44.

Ce dernier, outre la vie d'Apollone, attribuée à Philostrate beaucoup d'écrits, et entre autres quatre livres de tableaux et de descriptions que nous avons encore, qui ont passé pour un ouvrage fort beau, bien soutenu, et écrit dans toute la délicatesse de la langue attique.

#### MACROBE.

On donne à cet auteur, à la tête de ses ouvrages, les noms d'*Aurelius-Theodosius-Ambrosius Macrobius*. On y ajoute le titre d'*illustre*, propre à ceux qui étaient élevés aux premières dignités de l'empire. Il était d'un pays où la langue latine n'était pas d'un usage commun, c'est-à-dire de la Grèce ou de l'Orient. Il a vécu sous Théodose et sous ses enfants.

Quoiqu'on n'ait pas de certitude que cet auteur soit le Macrobe qu'on trouve dans les lois d'Honorius et de Théodose, on ne peut guère néanmoins douter qu'il n'ait vécu vers ce temps-là, puisque toutes les personnes qu'il fait parler dans ses Saturnales en sont à peu près.

Saturn. l. 1,  
in Præf.

Il feint cet entretien pour ramasser tout ce qu'il savait d'antiquités, afin que ce recueil pût servir à l'instruction de son fils Eustathe, à qui il l'adresse. Et comme il y fait rassembler tous les plus grands et les plus habiles de Rome, durant les vacations des saturnales, on a donné le nom de *Saturnales* à son ouvrage. Il y fait profession de rapporter ordinairement les choses dans les propres termes des auteurs dont il les tirait, parce qu'il ne cherchait pas à faire paraître de l'éloquence, mais à instruire son fils; outre qu'étant Grec, il n'avait pas une entière facilité à s'exprimer en latin. On prétend en effet que son élocution n'est ni pure, ni belle; et que dans les endroits où il parle de lui-même, on voit un Grec qui bégaie en latin. Pour les choses, on y trouve de l'agrément et de l'érudition.

Outre les Saturnales, on a encore deux livres de Macrobe sur le songe que Cicéron attribue à Scipion, faits aussi pour son fils Eustathe, à qui il les adresse.

#### D O N A T.

AN. J.C. 354. Donat (*Ælius Donatus*), dont saint Jérôme a été écolier, enseignait la grammaire à Rome avec éclat, sous l'empereur Constance.

On a des commentaires sur Virgile et sur Térence, qu'on prétend être ceux-mêmes que saint Jérôme attribue à Donat, son maître. Les plus habiles croient qu'il peut y avoir quelque chose de lui dans le commentaire sur Virgile, mais qu'on y en a ajouté beaucoup d'autres qui sont indignes d'un homme aussi habile qu'il était. Pour le commentaire sur Térence, on l'attribue à Évanthius, nommé *Eugraphe* par d'autres,

qui vivait du même temps. On ne croit pas non plus que les vies de ces deux poètes soient de Donat. Nous avons sous son nom quelques écrits de grammaire qui sont estimés.

## SERVIUS.

Servius (*Maurus Honoratus*) vivait vers le temps des empereurs Arcadius et Honorius. Il est fort connu par le commentaire sur Virgile qui lui est attribué. L'opinion commune est que ce sont des extraits en forme d'abrégé tirés de l'ouvrage du véritable Servius, que ces extraits ont fait perdre.

## STOBÉE.

Jean Stobée, auteur grec, vivait vers le cinquième siècle. Ce qui nous reste de son recueil nous a conservé de rares monuments des poètes et des philosophes anciens. On croit que parmi ces fragments il se trouve plusieurs choses ajoutées par ceux qui sont venus après lui.

## CHAPITRE III.

## DES RHÉTEURS.

ON appelle *rhéteurs* ceux qui faisaient profession d'enseigner l'éloquence, et qui en ont laissé des préceptes.

L'éloquence est l'art de bien parler. On pourrait croire que, pour l'acquérir, il suffirait d'écouter et de

suivre la voix de la nature. Elle nous dicte, ce semble, en chaque occasion, ce qu'il faut dire, et souvent même la manière de le dire. Ne voit-on pas tous les jours une infinité de personnes qui, sans art, sans étude, et par la seule force du génie, savent mettre de l'ordre, de la netteté, de l'éloquence, et surtout du sentiment dans leurs discours? Que faut-il davantage?

Il est vrai que sans le secours <sup>1</sup> de la nature les préceptes ne sont d'aucun usage; mais il est vrai aussi qu'ils l'aident et la fortifient beaucoup, en lui servant de guide et de règle. Les préceptes ne sont autre chose que des observations qu'on a faites sur ce qu'il y avait de beau et de défectueux dans les discours qu'on entendait: car, comme le dit fort bien Cicéron <sup>2</sup>, l'éloquence n'est point née de l'art, mais l'art est né de l'éloquence. Ces réflexions, mises par ordre, ont formé ce qu'on appelle *rhétorique*. Or, qui doute qu'elles ne puissent être d'un grand secours pour acquérir et perfectionner le talent de la parole?

Quintilien, dans le troisième livre de ses *Institutions oratoires*, fait un assez long dénombrement des anciens rhéteurs, tant grecs que latins. Je ne m'arrêterai que sur ceux dont le nom et l'histoire sont plus connus, et je passerai légèrement sur les autres, et même j'en omettrai plusieurs. M. Gibert, qui professe la rhétorique au collège Mazarin, depuis près de cinquante ans, avec beaucoup de réputation, et qui a rempli long-temps, à plusieurs reprises, et toujours avec un

<sup>1</sup> « Illud imprimis testandum est, nihil præcepta atque artes valere, nisi adjuvante naturâ. » (QUINTIL. in *Proæm.* lib. 1.)

<sup>2</sup> « Non esse eloquentiam ex arti-

ficio, sed artificium ex eloquentia natum. » (CIC. *de Orat.* l. 1, n. 146.)

« Initium dicendi dedit natura; initium artis observatio. » (QUINT. lib. 3, cap. 2.)

égal succès, l'honorable place de recteur dans l'université de Paris, a composé sur le sujet que je traite ici, un ouvrage plein d'érudition, dont il m'a permis, en qualité d'ancien ami, de faire tout l'usage que je voudrais.

---

ARTICLE PREMIER.

*Des Rhéteurs grecs.*

---

EMPÉDOCLE. CORAX. TISIAS.

Empédocle d'Agrigente, célèbre philosophe, passe pour le premier qui ait eu quelque connaissance de la rhétorique; Corax et Tisias, tous deux Siciliens, pour les premiers qui en aient donné les règles. Ils eurent plusieurs disciples, plus connus sous le nom de *sophistes* : il en sera parlé dans la suite.

Quintil. l. 3,  
cap. 1.  
Cic. in Brut.  
n. 46.

PLATON.

Quoique Platon semble avoir pris à tâche de décrier la rhétorique, il mérite à juste titre d'être mis au nombre des plus excellents rhéteurs, n'ayant censuré et tourné en ridicule que ceux qui déshonoraient cet art par l'abus qu'ils en faisaient, et par le mauvais goût qu'ils s'efforçaient d'introduire dans l'éloquence. Les réflexions sensées et solides qu'il a insérées dans plusieurs de ses dialogues, surtout dans le Phèdre et dans le Gorgias, peuvent être regardées comme une



bonne rhétorique, et en contiennent les plus importants principes.

## ARISTOTE.

Aristote est reconnu avec raison pour le chef et le prince des rhéteurs. Sa rhétorique, divisée en trois livres, a toujours été considérée par les savants comme un chef-d'œuvre, et comme le traité le plus accompli qui ait paru sur cette matière. Un sentiment de jalousie, ou plutôt d'émulation, nous a procuré cet ouvrage. Isocrate<sup>1</sup>, alors fort âgé, enseignait l'éloquence à Athènes avec un succès extraordinaire, et était suivi d'un grand nombre d'illustres disciples. J'aurais pu, par cette raison, le mettre au nombre des rhéteurs; mais je me réserve à en parler sous un autre titre. Une réputation si éclatante réveilla Aristote. S'appliquant, par une parodie heureuse, un vers d'une tragédie grecque<sup>2</sup>, il se disait à lui-même : *Il m'est honteux de garder le silence, et de laisser parler Isocrate.*

[Quintil. III,  
1, 14.]

Αἰσχρὸν σιωπᾶν, Ἰσοκράτην δ' ἔαν λέγειν.

Jusque-là il n'avait donné que des leçons de philosophie; il les continua le matin seulement, et ouvrit son

<sup>1</sup> « Itaque ipse Aristoteles, quum florere Isocratem nobilitate discipulorum videret... mutavit repente totam formam propè disciplinæ suæ, versumque quemdam de Philocteta paulò secùs dixit. Ille enim tacere ait sibi esse turpe cum barbaris; hic autem, quum Isocratem pateretur

dicere. » (Cic. *de Orat.* lib. 3, n. 141.)

« Isocratis præstantissimi discipuli fuerunt in omni studiorum genere; eoque jam seniore... pomeridianis scholis Aristoteles præcipere artem oratoriam cœpit. » (QUINT. lib. 3, cap. 1.)

<sup>2</sup> Maintenant perdue. — L.

école l'après-midi pour y enseigner les préceptes de rhétorique.

Il paraît qu'Aristote avait composé plusieurs ouvrages sur la rhétorique. Cicéron parle en plus d'un endroit d'un recueil <sup>1</sup> où ce philosophe avait ramassé tous les préceptes de cet art qui avaient paru depuis Tisias, qu'il en regarde comme l'inventeur, jusqu'à son temps; et il les avait traités avec tant d'élégance et de netteté, et les avait mis dans un si beau jour, qu'on ne les allait plus chercher dans leurs auteurs, mais dans Aristote seul.

De Invent.  
lib. 2, n. 6.  
De Orat. l. 2,  
n. 160.

Immédiatement après la rhétorique d'Aristote, renfermée en trois livres, on en trouve une qui a pour titre : *Rhetorica ad Alexandrum*, comme si elle avait été adressée à Alexandre, et composée exprès pour lui; mais tous les savants conviennent qu'elle n'est point d'Aristote <sup>2</sup>.

Il avait composé sur cette même matière des livres qui portaient le nom de Théodecte. Ce que raconte à ce sujet Valère Maxime ne ferait pas d'honneur à Aristote, s'il était vrai. Il dit que, pour faire plaisir à Théodecte, l'un de ses disciples qu'il considérait particuliè-

<sup>1</sup> « Nominatim enjusque præcepta magnâ conquisita curâ perspicuè conscripsit, atque enodata diligenter exposuit; ac tantùm inventoribus ipsis suavitate et brevitate dicendi præstitit, ut nemo illorum præcepta ex ipsorum libris cognoscat; sed omnes, qui, quod illi præcipiant, velint intelligere, ad hunc quasi ad quemdam multò commodiorem explicatorem convertantur. » (*De Invent.*)

<sup>2</sup> M. Garnier a très-bien prouvé que ce traité est celui de *Corax*; il fut envoyé à Alexandre avec deux autres traités de rhétorique; la lettre, accompagnant cet envoi et dont on ne connaît pas au juste l'auteur, ayant été jointe au traité de *Corax*, en fut regardée comme une partie intégrante, et de là, le nom de *Rhetorica ad Alexandrum* (*Mém. de l'Institut.*, classe d'Histoire et de Littér. Anc., t. II, p. 44. suiv.) — L.

Lib. 3, c. 9,  
pag. 593.  
Quintil. l. 2,  
cap. 15.

rement, il lui avait fait présent de ces livres, et lui avait permis de les publier sous son nom; mais qu'ensuite, se repentant d'avoir cédé inconsidérément sa propre gloire à un autre, il s'en déclara l'auteur. En effet, il les cite comme de lui dans sa rhétorique. On doutait encore, du temps de Quintilien, si cet écrit était d'Aristote ou de Théodecte.

Quoi qu'il en soit, sa Rhétorique, qui est parvenue jusqu'à nous, et qu'on ne lui conteste point, est de tous ses ouvrages le plus généralement estimé, pour l'ordre merveilleux qui y règne, pour la solidité des réflexions qui accompagnent ses préceptes, pour la profonde connaissance du cœur humain, qui paraît surtout dans son traité des mœurs et des passions. Les maîtres destinés à former les jeunes gens à l'éloquence ne peuvent trop étudier cet excellent livre : j'en dis autant de sa poétique.

#### ANAXIMÈNE.

Anaximène de Lampsaque passe communément pour avoir été auteur de la *Rhétorique* adressée à *Alexandre*<sup>1</sup>. Elle a son mérite, mais est très-inférieure à celle d'Aristote. Il avait écrit sur beaucoup d'autres matières.

#### DENYS D'HALICARNASSE.

Denys d'Halicarnasse tient un des premiers rangs entre les historiens et les rhéteurs. Je ne le considère ici que sous cette dernière qualité.

<sup>1</sup> Voyez la note de la page précédente. — L.

Aussitôt après qu'Auguste eut terminé les guerres civiles, vers le milieu de la 187<sup>e</sup> olympiade, environ vingt-huit avant Jésus-Christ, Denys d'Halicarnasse vint s'établir à Rome, et il y séjourna vingt-deux ans. On juge, par quelques endroits de ses ouvrages, qu'il y enseigna la rhétorique, ou publiquement, ou en particulier.

Tome II,  
p. 21 et 64.

Tout ce qu'il a écrit sur cette matière n'est point parvenu jusqu'à nous. Nous avons de cet auteur un traité de l'*Arrangement des paroles*; un autre de l'*Art*; un troisième, qui n'est pas entier, *touchant le caractère des écrivains anciens, et surtout des orateurs*. Dans la première partie il parle de *Lysias*, d'*Isocrate* et d'*Isée*; dans la seconde, il traitait de *Démosthène*, d'*Hypéride* et d'*Eschine*; il ne nous en reste que ce qui regarde Démosthène, encore ce morceau n'est-il pas entier. Il ajoute aussi quelque chose de *Dinarque*. Suivent deux lettres, l'une à Ammée, où il examine *si Démosthène s'est formé sur la Rhétorique d'Aristote*; l'autre à un Pompéius, où *il rend compte de ce qu'il a cru être blâmable dans la diction de Platon*. Nous avons encore ses *Comparaisons* d'Hérodote et de Thucydide, de Xénophon, de Philiste et de Théopompe; enfin nous avons ses réflexions *sur ce qui fait le propre caractère de Thucydide*. Le but de ces derniers ouvrages est de faire connaître les auteurs dont il parle, de marquer en quoi ils sont imitables, et en quoi ils ne le sont pas.

Ce n'est donc pas une rhétorique en forme que nous avons de cet auteur; ce ne sont que des morceaux de rhétorique, ou quelques points de cet art, qu'il a jugé à propos de traiter.

L'examen qu'il fait des écrivains de l'antiquité les plus estimés, et le jugement qu'il en porte, peuvent servir beaucoup à former le goût. Il est vrai qu'on est choqué d'abord de la liberté avec laquelle il fait le procès sur certains articles à Platon et à Thucydide, pour lesquels d'ailleurs il témoigne une grande estime et un grand respect. Ce serait une chose très-utile, et qui ne serait pas désagréable au lecteur, d'entrer dans une discussion exacte de ces jugements, et d'examiner, sans prévention et de bonne foi, s'ils sont fondés en raison et en vérité. Ni le plan de mon ouvrage, ni la médiocrité de mes talents, ne me permettent pas de songer à une telle entreprise. Notre auteur déclare en plusieurs endroits que ce n'est ni l'envie de s'élever lui-même, ni le désir de rabaisser les autres, qui le guident et le conduisent dans ses critiques; mais une volonté sincère d'être utile à ses lecteurs. C'est une heureuse disposition pour juger sainement.

Tome II,  
p. 120-137,  
161.

Ibid.  
pag. 80, 81.

Un fragment fort court qui nous reste de lui nous apprend quel motif l'avait engagé à composer ses traités de rhétorique : c'était le désir de contribuer à l'affermissement du bon goût par rapport à l'éloquence. Depuis la mort d'Alexandre, roi de Macédoine, elle avait souffert dans la Grèce de grands changements; et par des déclins imperceptibles, mais qui allaient toujours en croissant, elle était enfin tombée dans un état qui la rendait méconnaissable. Nous verrons dans la suite que ce déchet et cette altération commencèrent par Démétrius de Phalère. Au lieu de cette beauté mâle et naturelle, de cette noble et ancienne simplicité, de cet air de dignité et de grandeur, qui lui avaient attiré un respect général et procuré un empire

souverain sur les esprits et sur les cœurs, sa rivale, j'entends la fausse éloquence, sortie des contrées délicieuses de l'Asie, travailla sourdement à la supplanter, fit usage pour cela du fard et des couleurs les plus vives, employa les ornements les plus propres à éblouir les yeux et à faire illusion. Cette dernière venue, sans autre mérite que celui d'une brillante mais vaine parure, vint à bout, quoique étrangère, de s'établir dans toutes les villes grecques, à l'exclusion de l'autre, née dans le pays même, laquelle se vit exposée à l'oubli, au mépris, et même aux insultes de ceux qui l'avaient autrefois si long-temps et si justement admirée. Notre auteur compare, en ce point, la Grèce à une maison où une concubine adroite et artificieuse, qui, par ses charmes et ses attraits, s'est rendue maîtresse de l'esprit du mari, a jeté le désordre et la corruption, et où elle exerce un empire absolu, pendant que la femme légitime, devenue en quelque sorte esclave, a la douleur de se voir méprisée et comptée pour rien, et contrainte d'essuyer tous les jours les rebuts et les outrages les plus sensibles. Il reconnaît avec joie qu'on a vu depuis peu la saine éloquence reprendre son ancien crédit, et sa rivale obligée à son tour de lui céder la place. Tout ce qu'il dit ici regarde la Grèce, et il attribue cet heureux changement au bon goût qui régnait alors à Rome, d'où il s'était déjà répandu et devait se répandre encore de plus en plus dans toutes les villes grecques, qui se piqueraient à l'envi d'imiter l'exemple de la ville dominante. C'est pour contribuer à ce renouvellement de l'éloquence dans sa patrie que Denys d'Halicarnasse avait composé tous ses livres de

rhétorique : motif bien louable, et digne d'un bon et zélé citoyen!

#### HERMOGÈNE.

Philostr. de  
vit. Sophist.  
l. 2, p. 575.

Hermogène était de Tarse en Cilicie, et vivait sous l'empereur Marc-Aurèle Antonin. Ce prince, ayant eu la curiosité de l'entendre faire ses leçons, en fut charmé et lui fit de grands présents. Il commença à professer à l'âge de quinze ans, et il n'en avait que dix-huit lorsqu'il composa sa Rhétorique, qui est regardée par les savants comme un fort bon ouvrage; mais, par un événement fort singulier, à l'âge de vingt-quatre ans il devint stupide, et sa stupidité dura le reste de sa vie : il mourut au commencement du troisième siècle.

#### APHTHONE.

Aphthone vivait à la fin du second siècle de l'église, ou au commencement du troisième. Au lieu que beaucoup d'autres n'ont écrit de la rhétorique que pour ceux qui sont déjà avancés dans la connaissance et dans l'usage de cet art, afin de les y perfectionner, Aphthone, au contraire, n'a écrit que pour les enfants<sup>1</sup>, et ne donne des préceptes que sur les compositions qu'il croit à propos de leur faire faire, pour les préparer à ce qu'il y a de plus grand dans l'éloquence.

#### LONGIN.

Denys Longin était d'Athènes, mais originaire de Syrie. Quoiqu'il excellât beaucoup dans la philosophie,

<sup>1</sup> Aussi le livre qu'il a composé, est-il intitulé *Progymnasmata*. (Exercices préliminaires.) — L.

Plotin disait néanmoins de lui que c'était moins un philosophe qu'un homme de lettres ; et c'est en effet par les lettres qu'il s'est particulièrement rendu célèbre. Il avait beaucoup d'érudition, et le discernement très-fin, très-exact et très-solide pour juger des pièces, et pour en marquer les beautés et les défauts.

De tous ses ouvrages le temps ne nous a conservé que son *Traité du sublime*, qui est un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité. L'excellente traduction que M. Despréaux en a donnée, et qui ressemble plus à un original qu'à une copie, a mis tout le monde en état d'en juger, et a justifié l'estime générale qu'on a toujours eue de cet auteur. Cécile, qui vivait du temps d'Auguste, avait déjà composé un traité du style sublime ; mais il s'était contenté de faire voir ce que c'est, sans donner aucune règle pour arriver à cette sublimité, qui ne persuade pas tant qu'elle ravit et enlève l'esprit du lecteur. C'est ce dernier point que Longin entreprend de traiter dans son écrit.

Entre les exemples qu'il donne de ces traits magnifiques et éclatants, il parle de Moïse en ces termes : « Le législateur des Juifs, qui n'était pas un homme ordinaire, ayant fort bien conçu la grandeur et la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au commencement de ses lois, par ces paroles : *Dieu dit que la lumière se fasse, et la lumière se fit ; que la terre se fasse, elle fut faite.* » L'hébreu est encore plus énergique et plus sublime. Il porte *que la lumière soit, et la lumière fut.* Le mot de *faire* semble indiquer quelque effort, et une succession de temps : au lieu que ces mots, *que la lumière soit, et la lumière*



*fut*, marquent mieux la rapide obéissance du néant à l'ordre du souverain maître.

Aurel. Vict.  
in Aurel.

Longin enseigna la langue grecque à Zénobie, qui épousa le célèbre Odenat, roi de Palmyre, et ensuite empereur des Romains. On prétendit qu'il avait conseillé à cette princesse d'écrire à l'empereur Aurélien la lettre si fière qu'elle lui envoya durant le siège de Palmyre; et ce fut sur cela qu'Aurélien le fit mourir. Il souffrit la mort avec beaucoup de constance, et en consolant ceux qui témoignaient plaindre son malheur.

Zos. lib. 1.

#### DÉMÉTRIUS.

Il y a un traité en grec *touchant l'élocution*, lequel, pour n'être qu'un très-petit morceau de rhétorique, est pourtant capable de faire honneur à son auteur; et on le donne à un homme dont le nom réciproquement fait honneur à l'ouvrage : c'est le fameux Démétrius le Phalérien, ainsi surnommé du port d'Athènes nommé *Phalère*, d'où il était natif. Tous les critiques néanmoins ne conviennent pas que cet ouvrage soit de lui. Il y en a qui l'attribuent à un Démétrius d'Alexandrie, bien postérieur au premier : d'autres croient qu'il est de Denys d'Halicarnasse. M. Gibert prouve, par un examen judicieux de l'ouvrage en lui-même, de son style et de ses principes, qu'il n'est point de Démétrius de Phalère.

## ARTICLE II.

*Des rhéteurs latins.*

Ce n'est point sans peine et sans contradiction que les rhéteurs latins vinrent à bout de s'établir à Rome. On sait que cette ville, uniquement occupée, dans les premiers siècles, du soin d'affermir sa puissance et d'étendre ses conquêtes, ne donna aucune application à l'étude des beaux-arts et des sciences. Quatre ou cinq cents ans s'écoulèrent sans qu'on en fît grand cas à Rome. La philosophie y était absolument ignorée, et l'on n'y connaissait d'autre éloquence que celle qui vient de la nature et d'un génie heureux <sup>1</sup>, sans le secours de l'art et des préceptes. Les philosophes et les rhéteurs grecs qui passèrent à Rome, y portèrent avec eux le goût des arts dont ils faisaient profession. Nous

AN. R. 585.  
Av. J. C. 167.

avons vu que Paul Émile, dans le voyage qu'il fit en Grèce après avoir vaincu Persée, dernier roi de Macédoine, demanda aux Athéniens de lui choisir un excellent philosophe pour achever d'instruire ses enfants. Cette coutume avait commencé depuis quelque temps à Rome : mais elle y fut bientôt troublée par un édit donné sous le consulat de Strabon et de Messala, par lequel il était ordonné aux philosophes et aux rhéteurs de sortir de Rome. Ces exercices, inusités jusque-là, donnaient de l'inquiétude.

AN. R. 591.  
Av. J. C. 161.  
Sueton. de  
Clar. Rhet.  
cap. 1.

Cinq ou six ans après cet édit, arrivèrent à Rome

AN. R. 597.  
Av. J. C. 155.

<sup>1</sup> « Primò quidem Romani, qui nio et cogitatione poterant, consequentur, tantùm, quantùm ingenio et cogitatione poterant, consequentur. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 14.)

Plut. in Cat.  
Cens. p. 349.

des ambassadeurs d'Athènes pour une affaire particulière. Tous les jeunes Romains qui avaient quelque goût pour l'étude allèrent les voir, et prirent un si grand plaisir à les entendre, qu'ils étaient ravis d'admiration. Carnéade surtout, l'un de ces ambassadeurs, qui joignait à la force de son éloquence beaucoup de grace et de délicatesse, s'acquit une réputation extraordinaire. Toute la ville retentissait de ses louanges. On disait partout qu'il était arrivé un Grec avec des talents admirables, qui était au-dessus de l'homme par son grand savoir, et dont l'éloquence également vive et douce inspirait aux jeunes gens une ardeur pour l'étude qui les portait à quitter tous les autres plaisirs et toutes les autres occupations. Les Romains voyaient avec grand plaisir leurs enfants s'adonner à cette érudition grecque, et s'attacher à ces hommes merveilleux. Le seul Caton, dès le commencement que cet amour des lettres se glissa dans la ville, en fut très-fâché, craignant que les jeunes gens ne tournassent de ce côté-là leur ambition et leur émulation, et qu'ils ne préférassent la gloire de bien parler à celle de bien faire. Mais, quand il vit que les discours de ces philosophes, traduits en latin par un des sénateurs, couraient dans toute la ville, et y étaient lus avec un applaudissement général, il employa dans le sénat tout son crédit pour faire terminer l'affaire qui avait fait venir ces ambassadeurs à Rome, et pour hâter leur départ. « Qu'ils s'en retournent dans leurs écoles, dit-il, et qu'ils y instruisent tant qu'ils voudront les enfants des Grecs : mais que les enfants des Romains n'écoutent ici que les lois et les magistrats, comme ils faisaient avant leur arrivée. » Comme si l'étude

de la philosophie et de l'éloquence était opposée à l'obéissance que l'on doit aux lois et aux magistrats.

Le départ et l'absence de ces philosophes n'éteignirent point l'ardeur pour l'étude que leurs discours avaient allumée dans les esprits <sup>1</sup>. Le goût pour l'éloquence devint la passion de toute la jeunesse romaine; et bien loin que cette passion amortît dans les jeunes gens, comme l'avait appréhendé Caton, le désir de la gloire militaire, elle ne servit qu'à en relever le prix et le mérite. On en peut juger par ce que l'histoire nous apprend du second Scipion l'Africain, qui vivait dans ce temps-là. Il était, par rapport aux belles-lettres, d'un goût si fin et si délicat, qu'il fut soupçonné, aussi-bien que Lélius, d'avoir eu quelque part aux comédies de Térence, ouvrage le plus parfait que nous ayons dans ce genre. Il avait toujours auprès de lui des savants du premier mérite <sup>2</sup>, comme Panétius et Polybe, qui l'accompagnaient même dans ses campagnes. Ce dernier nous marque que Scipion, encore tout jeune, et par conséquent dans le temps même dont nous parlons, avait une forte inclination pour les sciences, et que pour-lors il venait tous les jours de Grèce à Rome un grand nombre de savants en tout genre. Or Scipion, pour avoir été un homme lettré, en fut-il un moins bon capitaine?

Depuis ce temps-là l'étude de l'éloquence, pendant près de cinquante ans, prit tellement faveur à Rome,

<sup>1</sup> « Auditis oratoribus græcis, cognitisque eorum litteris, adhibitisque doctoribus, incredibili quodam nostri homines dicendi studio flagra-verunt. » (Cic. *de Orat.* lib 1, n. 14.)

<sup>2</sup> « Scipio tam elegans liberalium

studiorum omnisque doctrinæ et auctor et admirator fuit, ut Polybium Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque secum habuerit. » (VELL. PATERC. l. 1, cap. 13.)

qu'elle était regardée comme l'un des moyens les plus efficaces pour parvenir aux premières dignités de la république. Mais elle n'était enseignée que par des rhéteurs grecs. Ainsi tous les exercices par lesquels on formait la jeunesse se faisaient dans une langue étrangère; et cependant la langue du pays, c'est-à-dire la langue latine, était généralement négligée. Qui ne sent pas combien cet usage était, si j'ose le dire, contraire au bon sens et à la droite raison? Car enfin c'était en latin que ces jeunes gens devaient un jour plaider au barreau, haranguer devant le peuple, dire leur avis dans le sénat: c'était donc en latin aussi qu'il fallait leur apprendre à parler et à composer. Je ne dis pas qu'il fallût exclure les compositions grecques. Comme ils ne pouvaient trouver de modèles parfaits d'éloquence que dans les orateurs grecs, il leur était absolument nécessaire d'étudier à fond cette langue, et de composer en grec, pour se former sur de si excellents modèles. Cicéron pratiqua cette coutume dans un âge même déjà plus avancé, et il en apporte la raison. « J'en usais ainsi, dit-il, parce que la langue grecque, « fournissant plus d'ornements, accoutumait à com-  
« poser de la même manière en latin. D'ailleurs, étu-  
« diant sous de très-habiles maîtres d'éloquence, qui  
« tous étaient Grecs, ils auraient été hors d'état de  
« m'instruire, et de corriger mes compositions, si je  
« ne les avait faites en grec. » Mais il avertit qu'il y joignait aussi des compositions latines, quoique moins fréquemment.

De cl. Orat.  
n. 310.

J'ai dit que Cicéron avait pour-lors quelque âge; car nous verrons bientôt que dans le temps de ses premières études il ne composait qu'en grec, les rhéteurs

latins ne s'étant pas encore établis à Rome, ou n'ayant commencé que très-rarement à y enseigner. C'est ce qu'il est temps d'expliquer, et par où j'entrerai dans le dénombrement des rhéteurs latins dont je dois parler dans cet article.

#### L. PLOTIUS GALLUS.

La coutume a une force bien impérieuse, et ce n'est point sans beaucoup de peine qu'elle cède à la raison même et à l'expérience. Suétone, sur le témoignage de Cicéron, dans une lettre qui n'existe plus, nous apprend que L. Plotius Gallus fut le premier qui enseigna la rhétorique à Rome dans la langue latine. Il le fit avec un grand succès, et eut un grand concours d'auditeurs.

De cl. Rhet.  
cap. 2.  
AN. R. 658.  
Av. J. C. 94.

Cicéron alors, encore tout jeune, étudiait la rhétorique, mais sous des maîtres grecs, qui seuls jusque-là l'avaient enseignée à Rome. Il s'était acquis une si grande réputation parmi ses camarades, que par une distinction particulière, et pour lui faire honneur, au sortir des écoles, ils le mettaient toujours au milieu de leur troupe; et les pères de ces enfants, qui leur entendaient tous les jours vanter la vivacité de son esprit et la maturité de son jugement, allaient exprès dans les écoles pour en être témoins par eux-mêmes, ne pouvant croire tout le bien qu'on leur en rapportait.

Plut. in Cic.  
pag. 86r.

Ce fut dans ce temps que Plotius ouvrit une école de rhétorique à Rome<sup>1</sup>. Toute la jeunesse romaine,

<sup>1</sup> « Equidem memoriâ teneo, pueris nobis primùm latinè docere cœpisse Lucium Plotium quemdam: ad quem quum fieret concursus, quòd studiosissimus quisque apud eum exerceretur, dolebam mihi idem non licere. Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate,

pour peu qu'elle eût de goût pour l'éloquence, allait l'entendre avec empressement. Cicéron, âgé pour-lors de quatorze ans, aurait bien voulu suivre cet exemple, et profiter des leçons de ce nouveau maître, dont la réputation faisait beaucoup de bruit dans toute la ville, et il était vivement touché de ce qu'on ne lui en laissait pas la liberté. « J'étais retenu, dit-il, par l'autorité et le conseil de personnes très-savantes, qui croyaient que les exercices de rhétorique en langue grecque étaient plus propres à former l'esprit des jeunes gens. »

Lib. 2, de  
Orat. n. 2.

Il n'est pas douteux que Cicéron entend ici parler de Crassus : il s'en explique ailleurs plus clairement, et dit qu'encore tout jeune il étudiait avec ses cousins les fils d'Aculéon, sous des maîtres qui étaient du choix et du goût de Crassus.

AN. R. 660.  
Av. J. C. 92.  
Sueton. de  
clar. Rhet.  
cap. 1.

Les rhéteurs latins étaient dans une grande estime à Rome, et leurs écoles fort fréquentées; mais il s'éleva bientôt contre eux un terrible orage. Les censeurs Domitius Éno-barbus et Licinius Crassus donnèrent contre eux un édit dont Suétone nous a conservé la teneur. « Nous avons appris, disent ces censeurs, qu'il y a des hommes qui, sous le nom de rhéteurs latins, se donnent pour maîtres d'un nouvel art, et que la jeunesse s'assemble dans leurs écoles, et y passe des journées entières dans l'oisiveté. Nos ancêtres ont marqué ce qu'ils souhaitaient que leurs enfants apprissent, et dans quelles écoles ils voulaient qu'ils allaissent. Ces nouveaux établissements, opposés aux coutumes et aux usages de nos ancêtres, ne nous

qui existimabant græcis exercitatio- (Cic. apud Sueton. de Clar. Rhet.  
nibus ali melius ingenia posse. » cap. 2.)

« plaisent point, et paraissent contre le bon ordre;  
 « c'est pourquoi nous nous croyons obligés de notifier  
 « notre sentiment, et à ceux qui ont ouvert ces écoles  
 « et à ceux qui les fréquentent, et de leur déclarer que  
 « cette nouveauté ne nous plaît pas. »

Le Crassus dont j'ai parlé jusqu'ici est un des interlocuteurs que Cicéron introduit dans ses livres de l'Orateur. On suppose que ce dialogue se passa deux ans après la censure de Crassus. Il y fait l'apologie de son édit contre les rhéteurs latins. « Je leur avais imposé silence<sup>1</sup>, dit-il; non que je m'opposasse, comme quelques-uns me le reprochaient, aux progrès des jeunes gens dans l'éloquence, mais au contraire parce que je ne voulais pas qu'on leur gâtât l'esprit, et qu'on leur inspirât une hardiesse qui va jusqu'à l'impudence. Car enfin, je voyais que chez les rhéteurs grecs, quelque médiocrité de mérite qu'ils eussent, outre l'exercice de la parole qui fait proprement leur profession, il y avait un fonds de connaissances solides et estimables. Mais je ne concevais pas que ces nouveaux maîtres pussent apprendre autre chose à notre jeunesse, sinon à parler avec un air de hardiesse et de confiance, toujours blâmable, quand

AN. R. 662.  
 Av. J. C. 90.

<sup>1</sup> « Etiam latini, si diis placet, hoc biennio magistri dicendi exstiterant; quos ego censor edicto meo sustuleram: non quo (ut nescio quos dicere aiebant) acui ingenia adolescentium nollem; sed contra ingenia obtundi nolui, corroborari impudentiam. Nam apud Græcos, cujusmodi essent videbam tamen esse, præter hanc exercitationem linguæ, doctrinam aliquam et humanitatem

dignam scientiâ. Hos verò novos magistros nihil intelligebam posse docere, nisi ut auderent: quod etiam cum bonis rebus conjunctum, per se ipsum est magnoperè fugiendum. Hoc quum unum traderetur, et quum impudentiæ ludus esset, putavi esse censoris, ne longius id serperet, providere.» (Cic. *de Orat.* lib 3, n. 93, 94.)



« même il se trouverait joint avec d'autres bonnes qua-  
« lités. Comme donc c'était là tout ce qu'on y appre-  
« nait, et que leur école, à proprement parler, n'était  
« qu'une école d'impudence, j'ai cru qu'il était du  
« devoir d'un censeur d'arrêter cet abus et d'en pré-  
« venir les suites fâcheuses. »

Tout ce que j'ai dit jusqu'ici nous montre combien, en matière d'érudition et de science, les nouvelles méthodes et les nouveaux établissements trouvent d'obstacles et de contradictions de la part même de personnes fort estimables d'ailleurs, et pleines de bonnes intentions; mais enfin l'utilité et la vérité l'emportent, et se font jour à travers toutes les difficultés qu'on leur oppose. Quand ces temps d'orage et de trouble sont passés, que les préventions, souvent aveugles et précipitées, ont fait place à de sérieuses et tranquilles réflexions, et que l'on examine les choses de sang-froid, on est tout étonné que des pratiques si utiles en elles-mêmes aient pu trouver tant d'opposition. C'est le sort qu'a essuyé parmi nous, dans un genre différent, la philosophie de Descartes, attaquée si vivement d'abord, et depuis presque généralement approuvée.

Il en fut de même à Rome, par rapport aux rhéteurs latins. On comprit combien il était conforme au bon sens et à la droite raison de former et d'exercer les jeunes gens à l'éloquence dans une langue qu'ils devaient toujours parler; et, après ces premières secousses, l'école des rhéteurs latins demeura stable et tranquille, et ne contribua pas peu au progrès étonnant que fit à Rome, dans les années suivantes, l'étude de l'éloquence.

Les rhéteurs grecs cependant ne furent point négligés, et ils eurent grande part à l'avancement dont

je viens de parler. On est surpris quand on voit avec quelle ardeur et quel empressement les jeunes Romains allaient entendre ces maîtres, même dans un âge assez avancé. Cicéron avait commencé de paraître au barreau à l'âge de vingt-six ans. Son plaidoyer pour S. Roscius d'Amérie lui acquit une réputation extraordinaire. Molon, célèbre rhéteur grec, était venu vers ce temps-là à Rome, député par les Rhodiens. Cicéron, tout habile qu'il était déjà, se rendit son disciple, et se crut heureux et fort honoré de recevoir ses leçons. Après qu'il eut plaidé pendant deux ans, sa santé, ou peut-être des raisons de politique, l'ayant obligé d'interrompre la plaidoirie et de faire un voyage dans la Grèce et dans l'Asie, outre plusieurs autres maîtres d'éloquence qu'il entendit à Athènes et ailleurs, il alla exprès à Rhodes pour se remettre sous la discipline de Molon, afin que cet habile maître travaillât à réformer et pour ainsi dire à refondre son style. *Apollonio Moloni se Rhodi rursus formandum ac velut recoquendum dedit.* Molon <sup>1</sup> plaidait fort bien, et avait une composition fort belle; mais son principal talent était de discerner et de reconnaître dans ceux qui s'adressaient à lui les défauts de style, et il avait un secret merveilleux pour les en corriger par les sages avis et les solides instructions qu'il leur donnait. Il s'appliqua,

De cl. Orat.  
n. 312.

Ibid.  
n. 315, 316

Quintil.

<sup>1</sup> « Quibus non contentus, Rhodum veni, meque ad eundem, quem Romæ audiveram, Molonem applicavi; quum actorem in veris causis, scriptoremque præstantem, tum in notandis animadvertendisque vitiis, et instituendo docendoque prudentissimum. Is dedit operam ( si modò id consequi potuìt ) ut nimis redun-

dantes nos, et superfluentes juvenili quâdam dicendi impunitate et licentiâ, reprimeret, et quasi extra ripas diffluentes coerceret. Ita recepi me, biennio post, non modo exercitior, sed propè mutatus. Nam et contentio nimia vocis resederat, et quasi deferbuerat oratio. » ( Cic. de Clar. Orat. n. 316. )

car je n'oserais dire qu'il y réussit (c'est Cicéron qui parle), à réprimer en moi et à retenir une vicieuse abondance de style qui se répandait avec trop de licence au-delà des justes bornes, et il m'apprit à ne pas m'abandonner à l'ardeur de l'âge et au feu d'une imagination qui n'avait pas encore eu le temps de se régler. Cicéron avoue que, depuis ce temps-là, il se fit en lui un grand changement, soit pour le ton de la voix qu'il ne poussait plus avec tant de véhémence, soit pour le style, qui était devenu plus exact et plus châtié.

Il fallait que ces jeunes Romains eussent un désir bien vif de se perfectionner dans l'éloquence pour s'assujettir à aller entendre ainsi ces rhéteurs, et pour ne point rougir, au milieu d'une réputation déjà brillante, de se rendre encore leurs disciples, et d'avouer qu'ils avaient besoin de leur secours. Mais, d'un autre côté, il fallait aussi que ces rhéteurs eussent un mérite bien solide et bien reconnu pour s'attirer une telle confiance, et pour soutenir l'idée que des hommes tels que Cicéron avaient conçue d'eux.

Plotius, le premier des rhéteurs latins, qui a donné lieu à tout ce que j'ai dit jusqu'ici, eut sans doute des collègues et des successeurs qui remplirent la même fonction avec honneur. Suétone en rapporte quelques-uns; mais, comme ils sont peu connus, je passe tout d'un coup à Cicéron, qui n'a pas à la vérité enseigné de vive voix l'éloquence, mais qui nous en a laissé d'excellents préceptes.

#### CICÉRON.

Cicéron, par ses traités sur la rhétorique, a mérité à juste titre d'être mis à la tête des rhéteurs latins,

comme par ses harangues il a mérité de tenir le premier rang parmi les orateurs.

Ses traités sur la rhétorique sont : *trois livres de l'Orateur* ; un livre intitulé simplement *l'Orateur* ; un *Dialogue sur les orateurs illustres*, intitulé *Brutus* ; deux livres de *l'Invention* ; les *Partitions oratoires* ; *l'Orateur parfait* et les *Topiques*. Dans ce dénombrement des ouvrages de Cicéron sur l'éloquence, je ne suis point l'ordre des temps où ils ont été composés.

I. Les trois premiers sont des chefs-d'œuvre parfaits, où règne souverainement ce qu'on appelait l'*urbanité romaine*, qui répond à l'atticisme des Grecs, c'est-à-dire à ce qu'il y avait parmi eux de plus fin, de plus délicat, de plus spirituel, en un mot de plus achevé pour les pensées, pour les expressions, pour les tours.

Les trois livres de *l'Orateur* sont, à proprement parler, la rhétorique de Cicéron : non une rhétorique sèche, hérissée de préceptes et dénuée de tout agrément, mais qui joint à la solidité des principes et des réflexions sur l'art toute la délicatesse, toutes les graces dont une telle matière est susceptible. Il composa cet ouvrage à la prière de Q. Cicéron <sup>1</sup>, son frère, qui désirait avoir de lui quelque chose de plus parfait que les livres de *l'Invention*, qui était le premier fruit de sa jeunesse, et peu dignes de la réputation où il était ensuite parvenu. Pour éviter l'air et la sécheresse de l'école, il traite cette matière par dialogues, où il fait paraître pour interlocuteurs tout ce que Rome avait de

<sup>1</sup> « Vis enim, quoniam quædam pueris aut adolescentulis nobis ex commentariolis nostris inchoata atque rudia exciderunt, vix hæc ætate

digna et hoc usu... aliquid iisdem de rebus politius à nobis perfectiusque proferri. » (Cic. *de Orat.* lib. 1, n. 5.)

plus grands hommes et de plus estimés pour l'esprit, pour l'érudition et pour l'éloquence. Le temps où l'on suppose que se sont tenus ces dialogues est la 662<sup>e</sup> année depuis la fondation de Rome, quatre-vingt-dix ans avant Jésus-Christ, sous le consulat de L. Marcius Philippus et de Sex. Julius César.

Ce genre d'écrire, j'entends les dialogues, est d'une extrême difficulté, parce que, sans parler de la variété des caractères qui doivent se soutenir partout également et ne jamais se démentir, il faut y réunir deux choses, qui paraissent presque incompatibles, l'air simple et naturel d'entretiens familiers avec le style noble d'une conversation de gens d'esprit. Platon passe pour celui de tous les auteurs anciens qui a le mieux réussi dans les dialogues. On peut certainement, pour ne rien dire de plus, lui égaler Cicéron, surtout dans les traités dont il s'agit ici. Je ne sais si mon estime et mon amour pour un orateur dont je pourrais dire que j'ai été nourri dès ma plus tendre enfance me préviennent et m'aveuglent en sa faveur; mais il me semble qu'on trouve dans ses entretiens un goût, un sel, un esprit, une grace, un naturel, qu'on ne se lasse point d'y admirer.

Le troisième des livres dont je parle traite, entre autres sujets, du choix de l'arrangement des mots, matière sèche et désagréable en elle-même, mais qui fut d'une grande utilité pour l'éloquence latine, et qui marque mieux que toute autre chose le profond génie et les vues étendues de cet orateur. Quand il entra dans le barreau, il trouva l'éloquence latine absolument dénuée d'un avantage qui relevait infiniment celle des Grecs, à laquelle il avait donné toute son application,

et dont il sentait toutes les beautés, comme si ç'avait été sa langue propre et naturelle, tant il se l'était rendue familière par une étude sérieuse et profonde. Cet avantage était le son, le nombre, la cadence, l'harmonie, dont la langue grecque est plus susceptible que toutes les autres, et qui lui donne sur elles, par cet endroit, une supériorité incontestable. Cicéron, qui était un citoyen extrêmement zélé pour l'honneur de sa patrie, entreprit de lui faire part de cet avantage, dont jusque-là les Grecs seuls avaient été en possession.

Il sentit que les mots <sup>1</sup>, semblables à une cire molle, ont une flexibilité merveilleusement propre à prendre toutes sortes de formes, de sorte qu'on les manie et qu'on les tourne comme on veut. La preuve en est que, pour toutes les différentes espèces de vers, qui sont en fort grand nombre; pour tous les différents styles, le simple, l'orné, le sublime; pour tous les effets que doit produire le discours, plaire, convaincre, toucher, ce ne sont point des mots d'une différente nature qu'on emploie, mais que, tirés pour ainsi dire de la même masse, et disposés également à tout, ces mots se prêtent au gré du poète et de l'orateur, qui en font tous les usages qu'il leur plaît.

<sup>1</sup> « Nihil est tam tenerum, neque tam flexibile, neque quod tam facile sequatur quocumque ducas, quam oratio. Ex hac versus, ex eadem disparces numeri conficiuntur: ex hac etiam soluta variis modis multorumque generum oratio. Non enim sunt alia sermonis, alia contentionis verba; neque ex alio genere ad usum quotidianum, alio ad scenam pompamque sumuntur: sed ea nos quum

jacencia sustulimus è medio, sicut mollissimam ceram ad nostrum arbitrium formamus et fingimus. Itaque tum graves sumus, tum subtiles, tum medium quiddam tenemus: sic institutam nostram sententiam sequitur orationis genus, idque ad omnem rationem, et aurium voluptatem, et animorum motum mutatur et flectitur. » (CIC. *de Orat.* lib. 3, n. 176, 177.)

Cicéron, bien persuadé de ce principe, dont la lecture et l'étude assidue des auteurs grecs lui avaient donné une preuve sensible, ou plutôt qu'il avait puisé dans la nature même, entreprit d'ajouter à la langue latine cet agrément, dont, jusqu'à son temps, elle avait été absolument dépourvue. Il en vint à bout si heureusement et si promptement, qu'en peu d'années elle prit une forme toute nouvelle, et, ce qui est sans exemple, arriva tout d'un coup, en ce genre, à une souveraine perfection : car on sait que, dans les arts et dans les sciences, pour l'ordinaire le progrès est lent, et n'arrive que par degrés à une pleine maturité.

Il n'en fut pas ainsi dans la matière dont nous parlons, c'est-à-dire dans ce qui regarde le nombre et la cadence du discours. Cicéron saisit tout d'un coup le beau et le parfait, et introduisit dans sa langue, par l'heureux arrangement des mots, une douceur, une grace, une majesté, qui l'égalèrent presque à la langue grecque, et dont l'oreille est encore agréablement flattée, pour peu qu'on ait de goût et de sensibilité pour le son et pour l'harmonie. Il n'est donc pas étonnant que ce grand orateur, pour assurer à sa langue ce nouvel avantage qu'il lui avait procuré, et pour lui en perpétuer l'usage et la possession, ait cru devoir traiter à fond cette matière. Il entre effectivement, sur ce sujet, dans un détail infini, qui ne peut plus nous être agréable, à nous pour qui cette langue est étrangère, mais qui était alors extrêmement utile et important ; et l'on sent bien qu'il a traité cette matière avec un soin particulier, et qu'il a fait usage de toutes ses lumières pour la mettre dans tout son jour. Aussi Quintilien remarque-t-il que, parmi ses ouvrages

de rhétorique <sup>1</sup>, cette partie est celle qu'il a le plus travaillée.

On a rendu le même service à notre langue; et, si je ne me trompe, c'est Balzac, qui a senti le premier, et qui a fait sentir aux autres combien elle est susceptible de nombre, d'harmonie, et de cadences gracieuses. Depuis lui, cette partie de la composition s'est beaucoup perfectionnée. M. Fléchier en particulier, et tous nos bons auteurs, ne nous laissent rien à désirer sur cet article. Il est bien important d'y rendre les jeunes gens attentifs, et d'y accoutumer leurs oreilles à discerner, par un vif et prompt sentiment, ce qu'il y a de doux et d'agréable, ou de dur et de malsonnant dans l'arrangement des mots. Le traité que M. l'abbé d'Olivet vient de donner sur la prosodie française peut être pour cela d'un grand usage.

J'ai déjà dit que les trois livres *de l'Orateur* pouvaient être regardés comme la rhétorique de Cicéron. En effet, il y a fait entrer presque tous les préceptes de cet art, non dans l'ordre ordinaire et didactique de l'école, mais d'une manière plus libre, et qui paraît moins étudiée; et il les a accompagnés de réflexions qui en relèvent infiniment le prix, et qui en montrent le véritable usage.

II. Le livre intitulé *l'Orateur* ne le cède point en beauté ni en solidité aux précédents. Cicéron y donne l'idée d'un orateur parfait, non tel qu'il y en ait jamais eu, mais tel qu'il peut être. Il faisait un cas particulier de cet ouvrage <sup>1</sup>, qu'il regardait avec une sorte de com-

<sup>1</sup> « Cui (M. Tullio) nescio an ulla pars hujus operis sit magis elaborata. » (QUINT. lib. 9, cap. 4.)

<sup>2</sup> « Oratorem meum tantoperè à te probari, vehementer gaudeo. Mihi quidem sic persuadeo, me, quicquid



plaisance, et où il ne dissimulait point qu'il avait mis tout son esprit et employé toute la force de son jugement : c'est beaucoup dire. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même en écrivant à un ami qui avait fort goûté cet ouvrage, et il consent que le jugement qu'on en portera, en bien ou en mal, fixe de la même manière la réputation de l'auteur. Il ajoute (je dis ceci pour nos jeunes gens) qu'il souhaite que le jeune Lepta, qui était le fils de son ami, commence déjà à lire des écrits de ce genre avec quelque plaisir, parce que, quoique son âge ne lui permette pas encore d'en recueillir tout le fruit, il n'est pas inutile que ces sortes de leçons frappent de bonne heure ses oreilles.

III. Le *Brutus* de Cicéron est un dialogue touchant les orateurs illustres, tant grecs que latins, qui avaient paru jusqu'à son temps : car il ne fait point mention de ceux qui étaient encore vivants, excepté de César et de Marcellus. Cet ouvrage fut composé peu de temps avant le précédent, et peut-être la même année.

Dans le long dénombrement que ce livre renferme, et où Cicéron marque en particulier le style d'un très-grand nombre d'orateurs, on trouve une variété admirable de portraits et de caractères, qui roulent tous sur la même matière, sans jamais pourtant se ressembler. Il y joint de temps en temps des réflexions et des espèces de digression, qui y ajoutent un grand prix,

habuerim iudicii, in illum librum contulisse. Qui si est talis, qualem tibi videri scribis; ego quoque aliquid sum. Sin aliter, non recuso quin, quantum de illo libro, tantumdem de iudicii mei famâ detra-

hatur. Leptam nostrum cupio delectari jam talibus scriptis. Etsi abest maturitas ætatis, jam tamen personare aures ejus hujusmodi vocibus, non est inutile.» (Cic. *ad Famil.* Ep. 19, lib. 6.)

et qui peuvent être d'un grand secours pour former l'orateur.

IV. Le traité *du genre d'orateur le plus parfait* est fort court. Cicéron soutenait que le style attique est le plus parfait, mais qu'il renferme les trois caractères, et que l'orateur les emploie selon l'exigence des sujets. Pour en convaincre ceux qui pensaient autrement que lui, il traduisit les célèbres plaidoyers d'Eschine contre Démosthène, et de Démosthène contre Eschine. L'ouvrage dont il s'agit ici n'était qu'une espèce de préface pour cette traduction, dont la perte ne peut être trop regrettée.

V. Les *Topiques* de Cicéron contiennent la méthode de trouver les arguments par le moyen de certains termes qui les caractérisent, et qu'on appelle *lieux de rhétorique*, ou *lieux de logique*<sup>1</sup>. C'est un art dont l'invention ou la perfection est due à Aristote. Ce fut pour expliquer le traité où ce philosophe en parle que Cicéron composa celui-ci, à la prière d'un jurisconsulte de ses amis, nommé Trébatius. Une chose remarquable dans cet ouvrage, pour montrer le génie, la mémoire et la facilité de Cicéron, c'est qu'il n'avait point le livre du philosophe grec lorsqu'il entreprit de l'expliquer. Il était en voyage, et sur mer, comme il nous l'apprend lui-même dans ce livre. Il rappela dans sa mémoire l'ouvrage d'Aristote, il l'expliqua, et envoya à son ami ce qu'il avait fait. Il fallait le bien savoir et l'avoir bien présent à l'esprit pour travailler dessus de pure mémoire. Topic. n. 5.

VI. *Les Partitions oratoires* sont une très-bonne

<sup>1</sup> Τόπος. *Locus.*

rhétorique, donnée par divisions et sous-divisions des matières (ce qui est la raison du titre), d'un style fort simple, mais clair, succinct et élégant, très - proportionné à la portée de ceux qui commencent; de telle sorte qu'on peut s'en servir utilement en y joignant des exemples, au lieu que Cicéron n'a pas jugé à propos d'y en mettre.

VII. Les livres de rhétorique, ou *de l'Invention oratoire*, sont certainement de Cicéron. Il n'en reste que les deux premiers; les deux autres sont perdus. J'ai déjà remarqué qu'il les composa pendant sa jeunesse, et que lui-même, dans la suite, les trouva peu dignes de sa réputation.

De Orat. l. 1,  
n. 5.

#### *La Rhétorique à Hérennius.*

Il n'est pas aisé de savoir qui est l'auteur des quatre livres de rhétorique adressés à Hérennius, et qu'on voit à la tête des ouvrages de Cicéron. Dans les éditions communes, le titre porte qu'on n'en sait rien, mais que d'habiles gens les attribuent à Cornificius. C'est une rhétorique dans les formes, dont le style, quoique simple et familier, est pur et cicéronien; et c'est ce qui a fait croire à quelques personnes que cet ouvrage est de Cicéron : mais ce sentiment souffre bien des difficultés.

#### SÉNÈQUE LE RHÉTEUR.

Sénèque, dont nous parlons ici, naquit à Cordoue en Espagne, environ l'an 700 de la ville de Rome, cinquante-trois ans avant Jésus-Christ. Son surnom était

*Marcus*. Il vint s'établir à Rome sous le règne d'Auguste. Il y amena avec sa femme, nommée *Helvie*, trois fils qu'il avait. L'un, qui s'appelait *Méla*, fut père du poète Lucain; le philosophe se nommait *Lucius*; le nom du troisième était *Novatus*: mais celui-ci, ayant passé dans une autre famille par adoption, prit les noms de son père adoptif, *Junius Gallio*. Il est parlé Act. 18, 12. de ce dernier dans les Actes des Apôtres.

Sénèque le père avait recueilli ce que plus de cent auteurs, tant grecs que latins, avaient dit ou pensé de plus remarquable sur différents sujets qu'ils avaient traités comme à l'envi les uns des autres, pour s'exercer à l'éloquence, selon la manière de ces temps-là. De dix livres de *controverses* ou de *plaidoyers* que contenait ce recueil, à peine en reste-il cinq, qui sont très-défectueux. Avec les livres des *Controverses*, il y a aussi un livre de *Délibérations* qu'on met à la tête des autres, quoiqu'on sache que Sénèque ne le donna qu'après.

Ces ouvrages de Sénèque donnent lieu à M. Gibert d'expliquer avec beaucoup d'ordre et de clarté l'estime et l'usage qu'on faisait autrefois de la *déclamation*. J'insérerai ici ce petit traité presque tout entier. Il servira beaucoup à entendre ce qui sera dit dans la suite sur la manière dont les rhéteurs formaient les jeunes gens à l'éloquence.

*Déclamation* est un mot connu dans Horace<sup>1</sup>, et encore plus dans Juvénal<sup>2</sup>: il ne le fut point à<sup>3</sup> Rome

<sup>1</sup> Trojani belli scriptorem...  
Dum tu declamas Romæ Præneste,  
relegi.  
(HORAT. *Epist.* 1, lib. 1.)

<sup>2</sup> Ut pueris placeas, et declamatio fias.  
(JUVEN. *Satir.* 10.)

<sup>3</sup> « Apud nullum auctorem antiquum, ante ipsum Ciceronem et Calvum, inveniri potest. » (SEN. *Controv.* lib. 1.)

avant Cicéron et Calvus. On appelait ainsi des compositions par lesquelles on s'exerçait à l'éloquence, et dont les sujets, vrais ou inventés, étaient tantôt dans le genre délibératif, tantôt dans le judiciaire, rarement dans le démonstratif. Les discours que l'on faisait sur ces sujets étaient une image de ce qui se passe dans les conseils ou au barreau.

Cic. lib. 7,  
epist. 33, ad  
Famil.  
Id. de clar.  
Orat. n. 310.

La déclamation fut la voie que prit Cicéron <sup>1</sup>, encore jeune, pour devenir orateur; et pour-lors ce fut dans la langue grecque. Il en fit encore usage dans un âge plus avancé, mais en latin. Il continua cet exercice lors même que les troubles de l'état lui eurent fait abandonner le barreau. Il récitait alors à Cassius et à Dolabella, ou à d'autres, les harangues qu'il n'avait ainsi composées que pour s'exercer. C'était l'exercice commun de tous ceux qui aspiraient à l'éloquence, ou qui voulaient s'y perfectionner, c'est-à-dire des premières personnes de l'état. Ils s'y appliquaient sous les yeux de Cicéron, et profitaient de ses avis. *Hirtius et Dolabella* <sup>2</sup>, dit Cicéron, *viennent chez moi déclamer, et moi, je vais chez eux faire bonne chère*. Ils venaient chez lui ou réciter leurs discours, ou les corriger; et ensuite il allait souper chez eux, leur table étant meilleure que la sienne.

Sueton. de  
clar. Rhet.

Le grand Pompée s'appliqua aussi très-sérieusement à la déclamation, peu avant les guerres civiles, pour se mettre en état de répondre à Curion, dont le talent, vendu aux intérêts de César, donnait de l'inquiétude

<sup>1</sup> « Cicero ad præturam usque græcè declamavit, latinè verò senior quoque. » (Suet. de Clar. Rhet.)

<sup>2</sup> « Hirtium ego et Dolabellam

dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros. Puto enim te audisse... illos apud me declamitare, me apud illos cœnitare. » (Cic. Ep. 16, l. 9.)

au parti contraire. Marc Antoine en fit de même pour répondre à Cicéron; et Octavien, au siège même de Modène, n'interrompit pas cet exercice. Il faut se souvenir qu'à Rome, soit dans le sénat, soit devant le peuple, l'éloquence décidait ordinairement des plus importantes affaires, et par là devenait d'une absolue nécessité pour ceux qui voulaient s'y rendre puissants.

Je laisse Cicéron le fils, qui s'exerça aussi en grec et en latin, à l'imitation de son père, mais qui ne réussit pas de même.

Cic. ad Fam.  
l. 6, epist. 21.

On attribue l'invention de la déclamation à Démétrius de Phalère; et Plotius Gallus, dont nous avons parlé ci-dessus, en transporta le premier l'usage dans la langue latine.

C'était selon cette idée générale de la déclamation, que tous les amateurs de l'éloquence, soit Grecs, soit Latins, s'assemblaient chez d'habiles gens, tels par exemple qu'était Sénèque, et que là ils prononçaient des discours sur les sujets dont on était convenu. Notre auteur avait la plus belle mémoire du monde. Il cite plusieurs exemples de personnes qui l'avaient eue excellente. Cynéas, ambassadeur de Pyrrhus, ayant eu à son arrivée audience du sénat, salua le lendemain par leurs noms tous les sénateurs, et tous ceux du peuple qui avaient assisté en grand nombre à cette audience. Un particulier ayant entendu réciter un poëme, pour embarrasser celui qui l'avait composé, prétendit que c'était son ouvrage, et, pour preuve, le répéta tout entier sans hésiter; ce que ne put faire l'auteur même. Hortensius, en conséquence d'un défi, demeura tout un jour à une vente de meubles qu'on criait à l'encan, et, sur le soir, répéta par ordre, et sans s'égarer en

Senec. in  
Præf. Contr.

quoi que ce fût, les différents meubles qui avaient été vendus, et le nom de tous les acheteurs. La mémoire de Sénèque n'était guère moins admirable. Il dit que, dans sa jeunesse, il répétait jusqu'à deux mille mots après les avoir simplement entendus, et il les répétait dans le même ordre qu'on les lui avait récités. C'est par ce merveilleux talent que tout ce qu'on avait dit de plus curieux dans toutes les déclamations qu'il avait entendues s'était si bien imprimé dans son esprit, que, long-temps après, dans un âge fort avancé, il se trouva en état de rappeler tant de morceaux détachés, et les rédigea par écrit pour l'usage de ses fils, et pour les transmettre à la postérité.

J'aurai lieu dans la suite d'expliquer comment les déclamations contribuèrent à faire dégénérer et à corrompre le goût de la saine éloquence.

*Dialogue sur les orateurs, ou sur les causes de la corruption de l'éloquence.*

L'auteur de cet ouvrage est inconnu. Quelques-uns le donnent à Tacite<sup>1</sup>, d'autres à Quintilien, mais sans beaucoup de fondement. Ce qu'on peut assurer, c'est qu'il prouve de l'esprit et du talent dans son auteur, quel qu'il puisse être, et mérite d'avoir place parmi les ouvrages qui sont le plus estimés depuis l'heureux siècle d'Auguste, de la pureté et de la beauté duquel pourtant il faut avouer qu'il est fort éloigné. On y trouve de très-beaux endroits. Ce qu'il dit pour relever la profession

<sup>1</sup> C'est l'opinion de Brottier, de Sigrais, de Dureau de La Malle. Elle paraît la plus probable, étant d'ailleurs appuyée du témoignage de Pomponius Sabinus, grammairien du moyen âge. — L.

des avocats me paraît de ce genre. Il faut se souvenir que c'est un païen qui parle.

« Le plaisir <sup>1</sup> que cause la profession de l'éloquence  
« n'est point, dit-il, un plaisir rapide et passager; il  
« se renouvelle tous les jours, et presque à tous les mo-  
« ments. En effet, quoi de plus doux pour une ame  
« bien née, et qui a le goût de la solide gloire, que de  
« voir sa maison fréquentée en tout temps par ce qu'il  
« y a de personnes plus considérables dans une ville? de  
« savoir que ce n'est point à ses richesses ni à son cré-  
« dit, mais à sa propre personne qu'on vient rendre cet  
« honneur? Les plus grandes richesses, les plus écla-  
« tantes dignités, ont-elles rien d'aussi flatteur que cet  
« hommage volontaire que des hommes également res-

<sup>1</sup> « Ad voluptatem oratoriæ eloquentiæ transeo, cujus jucunditas non uno aliove momento, sed omnibus propè diebus, et propè omnibus horis contingit. Quid enim dulcius libero et ingenuo animo, et ad voluptates honestas nato, quàm videre plenam semper et frequentem domum concursu splendidissimorum hominum? idque scire non pecuniæ, non orbitati, neque officii alicujus administrationi, sed sibi ipsi dari! Illos quinimò orbos, et locupletes, et potentes, venire plerumquè ad juvenem et pauperem, ut aut sua, aut amicorum discrimina commendent. Ulla-ne tanta ingentium opum ac magnæ potentiæ voluptas, quàm spectare homines veteres, et senes, et totius urbis gratia subnixos, in summâ rerum omnium abundantia confitentes, id quod optimum sit se non habere? Jam verò qui togatorum comitatus et egressus! quæ in pu-

blico species! quæ in judiciis veneratio! quod gaudium consurgendi assistendique inter tacentes, in unum conversos! coire populum, et circumfundi coram, et accipere affectum quemcumque orator induerit. Vulgata dicentium gaudia, et imperitorum quoque oculis exposita percenseo. Illa secretiora, et tantum ipsis orantibus nota, majora sunt. Sive accuratam meditatamque affert orationem, est quoddam, sicut ipsius dictionis, ita gaudii pondus et constantia. Sive novam et recentem curam non sine aliqua trepidatione animi attulerit, ipsa sollicitudo commendat eventum, et lenocinatur voluptati. Sed extemporalis audaciæ, atque ipsius temeritatis vel præcipua jucunditas est. Nam ingenio quoque, sicut in agro, quamquam alia diu serantur atque elaborentur, gratiora tamen quæ suâ sponte nascuntur.» (Cap. 6.)



« pectables par leur naissance et par leur âge viennent  
« rendre au mérite et au savoir d'un avocat, souvent  
« encore jeune, et quelquefois dénué des biens de la  
« fortune, en implorant le secours de son éloquence,  
« soit pour eux-mêmes, soit pour leurs amis, et  
« avouant qu'au milieu de cette affluence de biens dont  
« ils sont environnés, ce qu'il y a de plus estimable et  
« de plus excellent leur manque? Que dirai-je de ce vif  
« empressement des citoyens à lui faire cortège au sortir  
« de sa maison, et à son retour; de ces nombreux au-  
« ditoires où tous les yeux sont attachés sur un seul  
« homme, et où règne un profond silence, qui n'est in-  
« terrrompu que par des cris d'admiration et par des  
« applaudissements; enfin de cet empire souverain qu'il  
« exerce sur les esprits, en leur inspirant tels senti-  
« ments qu'il lui plaît? Rien de plus glorieux et de  
« plus frappant que ce que je viens de dire. Mais il  
« est encore un autre plaisir plus intérieur et plus vif,  
« et qui n'est senti que de l'orateur. S'il apporte un  
« discours travaillé à loisir et composé avec soin, sa  
« joie, aussi-bien que sa diction, a quelque chose de  
« plus ferme et de plus assuré. S'il n'a pu se préparer à  
« sa cause que par quelques moments de réflexion, l'in-  
« quiétude même qu'il ressent lui rend le succès plus  
« doux, et est un assaisonnement plus piquant au  
« plaisir qu'il goûte. Mais ce qui le flatte le plus agréa-  
« blement, c'est le succès d'un discours sans prépara-  
« tion, et hasardé sur-le-champ : car il en est des pro-  
« ductions de l'esprit comme de celles de la terre; les  
« fruits qui n'ont rien coûté, et qui viennent d'eux-  
« mêmes, sont plus agréables que ceux qu'il a fallu  
« acheter par beaucoup de peine et de travail. »

On ne peut nier, ce me semble, qu'il n'y ait dans cette description beaucoup de pensées ingénieuses et solides, d'expressions fortes et énergiques, de tours vifs et éloquents. Peut-être y a-t-il un peu trop d'esprit et de brillant; mais c'était le défaut du siècle.

J'ajouterai encore ici un fort bel endroit, où l'auteur met la mauvaise éducation des enfants entre les principales causes de la corruption de l'éloquence.

« Qui est-ce qui ignore <sup>1</sup> que ce qui a fait dégénérer  
« l'éloquence et les autres arts de leur ancienne gloire,  
« n'est point la disette de bons esprits, mais la langueur  
« où est tombée la jeunesse, la négligence des pères et  
« mères à élever leurs enfants, l'ignorance des maîtres  
« chargés de leur instruction, enfin l'oubli et le mépris  
« du goût ancien? Ces maux, qui ont pris leur nais-  
« sance dans Rome, se sont répandus de la ville dans  
« l'Italie, et ont infecté toutes les provinces....

« Autrefois, dans chaque maison, un enfant, né

<sup>1</sup> « Quis ignorat et eloquentiam et cæteras artes descivisse ab ista vetere gloria, non inopiâ hominum, sed desidiâ juventutis, et negligentâ parentum, et inscientiâ præcipientium, et oblivione moris antiqui? quæ mala primùm in urbe nata, mox per Italiam fusa, jam in provincias manant....

Jam primùm suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cella emptæ nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur; cujus præcipua laus erat, tueri domum, et inservire liberis. Eligebatur autem aliqua major natu propinqua, cujus probatis spectatisque moribus omnis cujuspiam familiæ soboles committebatur: coram qua neque dicere fas

erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu videretur. Ac non studia modò curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum, sanctitate quâdam ac verecundiâ temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Cæsaris, sic Attiam Augusti matrem præfuisse educationibus, ac produxisse principes liberos accepimus. Quæ disciplina ac severitas eò pertinebat, ut sincera et integra et nullis pravitatibus detorta uniuscujusque natura, toto statim pectore arriperet artes honestas: et, sive ad rem militarem, sive ad juris scientiam, sive ad eloquentiæ studium inclinasset, id solum ageret, id universum hauriret.» (Cap. 28.)

« d'une chaste mère, n'était point livré à une nourrice  
 « achetée parmi les esclaves, mais était nourri et élevé  
 « dans le sein de sa propre mère, dont le mérite et la  
 « louange étaient de veiller sur sa maison et sur ses en-  
 « fants. On choisissait dans la famille quelque parente  
 « âgée, d'une probité et d'une vertu reconnue, aux  
 « soins de laquelle on confiait tous les enfants de la mai-  
 « son, et en présence de qui l'on n'osait rien dire ni faire  
 « qui fût contraire aux bonnes mœurs. Elle trouvait le  
 « moyen de mêler, non-seulement dans leur étude et  
 « leur travail, mais dans leurs jeux même et dans leurs  
 « récréations, un certain air de modestie et de retenue  
 « qui en tempérerait la vivacité. C'est ainsi que nous  
 « avons appris que Cornélie mère des Gracques, Au-  
 « rélie de César, Attia d'Auguste, avaient pris soin de  
 « leurs enfants, et les avaient mis en état de paraître  
 « avec éclat dans le monde. Le but de cette éducation  
 « mâle et robuste était de faire en sorte que l'esprit de  
 « ces enfants, conservé dans toute sa pureté et son  
 « intégrité naturelle, et n'étant infecté d'aucun mauvais  
 « principe, saisît dans la suite avec avidité l'étude des  
 « arts et des sciences; et que, soit qu'ils prissent le  
 « parti des armes, ou qu'ils étudiassent les lois, ou  
 « qu'ils tournassent du côté de l'éloquence, ils pussent  
 « s'appliquer chacun uniquement à leur profession, et  
 « s'y rendre parfaitement habiles.

« Mais maintenant <sup>1</sup>, dès qu'un enfant est né, on le

<sup>1</sup> « At nunc natus infans delegatur græculæ alicui ancillæ, cui adjungitur unus aut alter ex omnibus servis plerumque vilissimus, nec cuiquam serio ministerio accommodatus. Horum fabulis et erroribus

teneri statim et rudes animi imbuuntur. Nec quisquam in tota domo pensum habet quid coram infante domino aut dicat, aut faciat : quandò etiam ipsi parentes nec probitati neque modestiæ parvulos assuefaciunt,

« livre à quelque esclave grecque, à laquelle on joint  
 « un ou deux serviteurs des plus vils, et des moins ca-  
 « pables d'aucun emploi sérieux. Dans cet âge tendre  
 « et susceptible de toutes les impressions, il n'entend  
 « que les contes frivoles et souvent licencieux des va-  
 « lets. Aucun d'eux ne fait attention à ce qu'ils disent  
 « ou font devant leur jeune maître. Et comment vou-  
 « drait-on qu'ils y fussent attentifs, les parents eux-  
 « mêmes accoutumant leurs enfants, non à la modestie  
 « et à la pudeur, mais à toute sorte de liberté et de  
 « licence : d'où s'ensuit peu à peu un air d'impudence  
 « déclarée, qui fait qu'ils n'ont aucun égard ni pour  
 « eux-mêmes, ni pour les autres. Il y a, outre cela,  
 « des vices propres et particuliers à cette ville, qui  
 « semblent presque nés avec eux dans le sein de leurs  
 « mères : le goût pour les spectacles du théâtre, pour  
 « les combats des gladiateurs, pour les courses de cha-  
 « riots. Parmi les jeunes gens, et presque générale-  
 « ment dans toutes les compagnies, n'est-ce pas là ce  
 « qui fait le sujet le plus ordinaire des conversations?  
 « Croit-on qu'un esprit rempli et obsédé de ces fri-  
 « voles amusements soit fort capable de s'occuper d'é-  
 « tudes sérieuses? »

Ces deux morceaux sont plus que suffisants pour donner aux lecteurs quelque idée de cet ouvrage, et

sed lasciviæ et libertati : per quæ paulatim impudentia irrepit, et sui alienique contemptus. Jam verò propria et peculiaria hujus urbis vitia penè in utero matris concipi mihi videntur, histrionalis favor, et gladiatorum equorumque studia. Qui-

bus occupatus et obsessus animus quantulum loci bonis artibus relinquit? quotumquemque inveneris qui domi quidquam aliud loquatur? quos alios adolescentulorum sermones excipimus, si quandò auditoria intravimus?» (Cap. 29.)

pour leur faire regretter qu'il ne soit pas parvenu jusqu'à nous en entier.

Ce dialogue peut se diviser en trois parties. La première nous présente un avocat et un poète qui sont aux prises sur la prééminence de leur art, et qui font l'éloge, l'un de l'éloquence, l'autre de la poésie. La seconde partie est, pour ainsi dire, un plaidoyer du même avocat, il se nomme *Aper*, en faveur des orateurs de son temps contre les anciens. Il vivait du temps de Vespasien, et était à la tête du barreau. La troisième partie de l'ouvrage est une recherche des causes de la chute ou de la corruption de l'éloquence. Les interlocuteurs sont Messala, Sécundus, Maternus, Aper. Tout ce que disait Sécundus s'est perdu, avec une partie de ce que disait Maternus; ce qui fait un grand vide dans cet ouvrage, sans parler de quelques autres endroits défectueux.

#### QUINTILIEN (MARCUS FABIUS QUINTILIANUS).

Je réduirai à trois points ce que j'ai à dire sur Quintilien. D'abord je rapporterai ce qu'on sait de son histoire. En second lieu je parlerai de son ouvrage, et en tracerai le plan. Enfin j'exposerai la manière d'instruire la jeunesse et d'enseigner la rhétorique, usitée de son temps.

##### I. *Histoire de ce qu'on sait de Quintilien.*

Il paraît que Quintilien est né la seconde année de l'empereur Claude, qui est la quarante-deuxième de Jésus-Christ. M. Dodwel le conjecture ainsi dans ses

Annales sur Quintilien; et il sera mon guide, par rapport à la chronologie, sur ce qui regarde la naissance, la vie, et les occupations de notre rhéteur, qu'il a rangées dans un ordre fort clair et fort vraisemblable.

On dispute sur le lieu de sa patrie. Plusieurs disent qu'il était de Calagurris, ville d'Espagne sur l'Èbre, nommée présentement *Calahorra*. D'autres croient, avec assez de fondement, qu'il était né à Rome.

On ne sait point certainement s'il était fils ou petit-fils de l'orateur Fabius, dont Sénèque le père a dit quelque chose, et qu'il a mis au nombre de ces orateurs dont la réputation meurt avec eux.

Senec. Controv. lib. 5, in Præf.

Quintilien fréquenta sans doute à Rome les écoles des rhéteurs, où la jeunesse se formait pour l'éloquence. Il employa un autre moyen encore plus efficace pour arriver à ce but, qui était de se rendre le disciple des grands orateurs qui avaient le plus de réputation. Domitius Afer tenait alors parmi eux le premier rang. Quintilien ne se contentait pas d'entendre ses plaidoyers au barreau, il lui rendait aussi de fréquentes visites; et ce vénérable vieillard, qui faisait l'admiration de son siècle, ne dédaignait pas d'entrer en conversation avec un jeune homme en qui il voyait de grands talents et de grandes espérances. C'est le service important que peuvent rendre à de jeunes avocats ceux qui ont vieilli avec gloire dans cette illustre profession, surtout lorsqu'ils ont quitté la plaidoirie, et qu'ils se sont retirés. Leur maison alors devient<sup>1</sup> comme l'école

<sup>1</sup> «Frequentabunt ejus domum culo petent. Hos ille formabit, quasi optimi juvenes more veterum, et eloquentiæ parens.» (QUINT. l. 12, cap. 11.)

Quintil. l. 12,  
cap. 11.

publique de la jeunesse qui aspire à la gloire de l'éloquence, et qui s'adresse à eux comme à des oracles pour apprendre de leur bouche par quelle route on y peut arriver. Quintilien sut bien profiter de la bonne volonté d'Afer, et il paraît, par les questions qu'il lui proposait, que son but était de se former dans ces entretiens le goût et le jugement. Il lui avait demandé un jour lequel d'entre les poètes il croyait approcher le plus près d'Homère <sup>1</sup> : *Virgile*, dit Afer, *est le second, mais beaucoup plus près du premier que du troisième*. Il eut la douleur de voir ce grand homme, qui avait fait si long-temps l'honneur du barreau, survivre à sa propre réputation pour n'avoir pas su profiter du sage conseil d'Horace <sup>2</sup>, et avoir mieux aimé succomber que se retirer; c'est le reproche qu'on lui fit : *malle eum deficere, quàm desinere*. Domitius Afer mourut la cinquante-neuvième année de l'ère de Jésus-Christ; et Juvénal vint au monde cette même année.

AN. J. C. 61. Deux ans après, Néron envoya Galba dans l'Espagne tarraconnaise, en qualité de gouverneur. On croit que Quintilien l'y suivit, et qu'après y avoir enseigné la rhétorique et exercé la profession d'avocat pendant plus de sept ans, il revint à Rome avec lui.

AN. J. C. 68. Ce fut sur la fin de cette année-là même que Galba fut déclaré empereur, et que Quintilien ouvrit à Rome une école de rhétorique. Il fut le premier qui l'y en-

<sup>1</sup> « Utar verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis accepi : qui mihi interroganti, quem Homero crederet maximè accedere : *Secundus*, inquit, *est Virgilius, propior*

*tamen primo quàm tertio.* » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

<sup>2</sup> Solve senescentem maturè sanus equum, ne Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.

(HORAT. lib. 1, Ep. 1.)

seigna par autorité publique, et aux gages de l'état; de quoi il eut l'obligation à Vespasien : car <sup>1</sup>, selon Suétone, ce prince fut le premier qui assigna sur le trésor public aux rhéteurs, tant grecs que latins, des pensions qui montaient par an à douze mille cinq cents livres. Avant cet établissement il y avait des maîtres de rhétorique qui l'enseignaient sans être autorisés du public. Outre ce que ces rhéteurs recevaient du public, les pères dont ils instruisaient les enfants leur donnaient une somme que Juvénal trouve fort modique par comparaison à celles qu'ils employaient pour des dépenses frivoles <sup>2</sup> : car, selon lui, rien ne coûtait moins à un père que son fils, et il plaignait tout pour son éducation : *res nulla minoris constabit patri quàm filius*. Cette somme montait à deux cent cinquante livres : *duo sestertia*. Quintilien remplit la chaire de rhétorique pendant vingt ans avec un applaudissement général.

Sueton.  
in Vespas.  
cap. 18.

Il exerça en même temps, et avec un pareil succès, la fonction d'avocat, et se fit aussi un grand nom dans le barreau. Quand on distribuait les différentes parties d'une cause à différents avocats, comme c'était autrefois la coutume, on le chargeait pour l'ordinaire du soin d'exposer le fait, ce qui demande un esprit d'ordre et une grande netteté. Il excellait aussi dans l'art d'émouvoir les passions; et il avoue <sup>3</sup>, avec cet air de

Quintil. 1. 4,  
cap. 2.

Id. lib. 6,  
cap. 2.

<sup>1</sup> « Primus è fisco latinis græcis-  
que rhetoribus annua centena con-  
stituít. »

<sup>2</sup> Hos inter sumptus sestertia Quintiliano  
Ut multum duo sufficient. Res nulla minoris  
Constabit patri quàm filius.

(JUVENAL. 1. 3, satir. 7.)

<sup>3</sup> « Hæc dissimulanda mihi non

fuerunt, quibus ipse, quantuscum-  
que sum aut fui (nam pervenisse me  
ad aliquod nomen ingenii credo),  
frequenter motus sum, ut me non  
lacrymæ solùm deprehenderint, sed  
pallor, et verò similis dolor. »  
(QUINTIL.)



franchise modeste qui lui était naturel, qu'on le voyait souvent, lorsqu'il plaidait, non-seulement répandre des larmes, mais changer de visage, pâlir et donner toutes les marques d'une vive et sincère douleur. Il ne dissimule pas que c'est à ce talent qu'il devait la réputation qu'il s'était faite au barreau. En effet, c'est par cet endroit principalement que l'orateur se distingue et qu'il enlève les suffrages.

Nous verrons bientôt combien il était propre pour instruire la jeunesse, et comment il venait à bout de s'en faire aimer et respecter. Entre plusieurs illustres disciples qui fréquentèrent son école, Pline le jeune est celui qui lui a fait le plus d'honneur par la beauté de son génie, par l'élégance et la solidité de son style, par la douceur admirable de son caractère, par sa libéralité envers les gens de lettres, et surtout par sa vive reconnaissance pour son maître, dont il lui donnera une illustre preuve dans la suite.

Après avoir employé de suite et sans interruption vingt années, tant pour instruire la jeunesse dans l'école que pour défendre les particuliers dans le barreau, il obtint de l'empereur Domitien la permission de quitter ces deux emplois également utiles et pénibles. Instruit par le triste exemple de Domitius Afer son maître, il crut qu'il fallait songer à la retraite avant qu'elle lui devînt absolument nécessaire, et qu'il ne pouvait mettre une fin plus honnête à ses travaux qu'en y renonçant dans un temps où on le regretterait: : *honestissimum finem putabamus, desinere dum desideraremur*; au lieu que Domitius avait mieux aimé succomber sous le fardeau que le déposer. C'est à cette occasion

Quintil. L. 12,  
cap. 11.

qu'il donne aux avocats un sage conseil. *L'orateur*<sup>1</sup>, dit-il, *s'il m'en croit, battra en retraite avant que de tomber dans les pièges de la caducité, et gagnera le port pendant que son vaisseau est encore bon et entier.*

Quintilien n'avait pourtant alors que quarante-six ou quarante-sept ans, qui est un âge encore vert et robuste. Peut-être que ses longs travaux avaient commencé d'affaiblir sa santé. Quoi qu'il en soit, son loisir ne fut point un loisir de langueur et de paresse, mais d'activité et d'ardeur, de sorte qu'il devint, en un certain sens, encore plus utile au public qu'il ne l'avait été par tous ses travaux passés : car enfin ceux-ci furent renfermés dans les bornes étroites d'un certain nombre de personnes et d'années, au lieu que les ouvrages qui furent le fruit de son repos ont instruit tous les siècles : de sorte qu'on peut dire que l'école de Quintilien est demeurée ouverte depuis sa mort à tous les peuples, et qu'elle retentit encore tous les jours des admirables préceptes qu'il nous a laissés sur l'éloquence.

Il commença par composer un *Traité sur les causes de la corruption de l'éloquence*, dont on ne saurait trop regretter la perte. Ce n'est point certainement celui que nous avons sous le titre de *Dialogue sur les orateurs*<sup>2</sup>.

Dans le temps qu'il commençait cet ouvrage, il perdit le plus jeune de ses deux fils, qui n'avait que cinq ans : et peu de mois auparavant une mort prématurée

AN. J. C. 88.

AN. J. C. 89.

Quintil. in  
Procem. l. 6.

<sup>1</sup> « Antequam in has ætatis veniat insidias, receptui canet, et in portum integrâ nave perveniet. » (QUINT. lib. 12, cap. 11.)

<sup>2</sup> Voyez plus haut, p. 466.

lui avait enlevé sa femme, qui n'était âgée que de dix-neuf ans, et même un peu moins.

AN. J. C. 90. Quelque temps après, pressé par les prières de ses amis, il commença son grand ouvrage des *Institutions oratoires*, composé de douze livres : j'en rendrai compte dans la suite.

AN. J. C. 91.  
Quintil. in  
Proëm. l. 4.  
Sueton. in  
Domit. c. 15. Il en avait achevé les trois premiers, lorsque l'empereur Domitien lui confia le soin de deux jeunes princes ses petits-neveux, qu'il destinait pour lui succéder à l'empire. Ils étaient petits-fils de Domitille sa sœur, dont la fille, nommée aussi Domitille, avait épousé Flavius Clémens, cousin-germain de l'empereur : elle en avait eu les deux princes dont il s'agit. Ce fut une nouvelle raison pour lui de redoubler ses soins pour perfectionner son travail. Il est bon de l'entendre lui-même : l'endroit est remarquable. « Jus-  
« qu'ici, dit-il en s'adressant à Victorius<sup>1</sup>, à qui il  
« avait dédié son ouvrage, j'écrivais seulement  
« vous et pour moi; et, renfermant ces instructions

<sup>1</sup> « Adhuc velut studia inter nos conferebamus, et, si parùm nostra institutio probaretur à cæteris, contenti fore domestico usu videbamus, ut tui meique filii disciplinam formare, satis putaremus. Quum verò mihi Domitianus Augustus sororis suæ nepotum delegaverit curam, non satis honorem judiciorum cœlestium intelligam nisi ex hoc quoque oneris magnitudinem metiar. Quis enim mihi aut mores excolendi sit modus, ut eos non immeritò probaverit sanctissimus cœnsor? aut studia, ne fefellisse in his videar principem, ut in omnibus, ita in eloquentia quoque eminentissimum? Quòd si nemo miratur poetas maxi-

mos sæpè fecisse, ut non solùm initiis operum suorum Musas invocarent, sed proveci quoque longiùs, quum ad aliquem graviorem locum venissent, repeterent vota, et velut novâ precatione uterentur : mihi quoque profectò poterit ignosci, si, quod initio, quum primùm hanc materiam inchoavi, non fecerim, nunc omnes in auxilium deos, ipsumque imprimis, quo neque præsentius aliud, neque studiis magis propitium numen est, invocem; ut, quantum nobis expectationis adjecit, tantum ingenii aspiret, dextere ac volens adsit, et me, qualem esse credidit, faciat.

« dans notre domestique, quand elles n'auraient pas été  
« goûtées du public, je m'estimais trop heureux qu'elles  
« pussent être utiles à votre fils et au mien. Mais, de-  
« puis que l'empereur m'a chargé de l'éducation de ses  
« petits-neveux, serait-ce faire le cas que je dois de  
« l'approbation d'un dieu, et connaître le prix de l'hon-  
« neur que je viens de recevoir, que de ne pas régler  
« sur cette idée la grandeur de mon entreprise? En  
« effet, de quelque manière que je la regarde, soit du  
« côté des mœurs, soit du côté des connaissances et de  
« l'art, que ne dois-je point faire pour mériter l'estime  
« d'un si religieux censeur, et d'un prince en qui l'élo-  
« quence suprême est jointe à la suprême puissance?  
« Que si l'on n'est point surpris de voir les plus excel-  
« lents poètes, non-seulement invoquer les Muses au  
« commencement de leur ouvrage, mais implorer de  
« nouveau leur assistance lorsque dans la suite il se  
« présente quelque important objet à traiter, à combien  
« plus forte raison doit-on me pardonner, si ce que je  
« n'ai pas fait d'abord, je le fais maintenant, et si j'ap-  
« pelle à mon secours tous les dieux, particulièrement  
« celui sous les auspices duquel j'écris désormais, et  
« qui, plus que tous les autres, préside aux études et  
« aux sciences? Qu'il daigne donc m'être favorable,  
« et proportionnant ses bontés à la haute idée qu'il a  
« donnée de moi par un choix si glorieux et si difficile  
« à soutenir, qu'il m'inspire tout l'esprit dont j'ai  
« besoin, et me rende tel qu'il m'a cru : *et me, qualem*  
« *esse credidit, faciat.* »

Il faut avouer qu'il y a dans ce compliment beau-  
coup d'esprit, de noblesse, de grandeur, surtout dans  
la pensée qui le termine : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a*

*cru*. Mais est-il possible de pousser plus loin la flatterie et l'impiété que de traiter de dieu un prince qui était un monstre de vices et de cruautés ? Je ne sais même si dans cette dernière pensée il y a autant de justesse que de brillant : *Et qu'il me rende tel qu'il m'a cru*. Il ne l'était donc pas. Et comment ce prétendu dieu a-t-il pu croire qu'il le fût ? Encore si, au lieu de relever en lui la régularité et la pureté des mœurs, il s'était contenté de faire valoir son éloquence, et les autres talents de l'esprit dont il se piquait, la flatterie serait moins odieuse. C'est ainsi qu'il le loue dans un autre endroit, où il le met au-dessus de tous les poètes. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut pour-lors que les ornements consulaires furent accordés à Quintilien.

Lib. 10, c. 1.

Le soin de l'éducation des jeunes princes dont Quintilien se trouvait chargé ne l'empêchait pas de travailler à son livre des Institutions oratoires. La considération du fils unique qui lui restait, dont l'heureux naturel méritait toute sa tendresse et toute son attention, était pour lui un puissant motif de hâter cet ouvrage, qu'il regardait comme la plus précieuse partie de l'héritage qu'il devait lui laisser ; afin, dit-il lui-même, que, si un accident imprévu enlevait à ce cher fils son père, il pût, même après sa mort, lui servir encore de maître et de conducteur.

Quintil. in  
Proem. l. 6.

Continuellement donc occupé de la vue et de la crainte de sa mortalité, il travaillait jour et nuit à son ouvrage ; et il en avait déjà achevé le cinquième livre, lorsqu'une mort avancée lui ravit ce cher fils, qui faisait toute sa joie et toute sa consolation. Ce fut pour lui, après la perte qu'il avait déjà faite du plus jeune de ses fils, un nouveau coup de foudre qui l'abattit et le ren-

AN. J. C. 92.

versa sans lui laisser de ressource. Sa douleur, ou plutôt son désespoir, éclata en plaintes et en reproches contre les dieux mêmes, qu'il accusa hautement d'injustice et de cruauté, déclarant qu'on voyait bien, après un traitement si cruel et si injuste, que ni lui ni ses enfants n'avaient point mérité, qu'il n'y a point de providence qui veille sur les choses d'ici-bas.

De tels discours nous marquent clairement ce qu'était la probité païenne même la plus parfaite : car je ne sais si dans toute l'antiquité on peut trouver un homme d'un caractère plus doux, plus sage, plus raisonnable, plus vertueux que l'était Quintilien, selon les règles du paganisme. Ses livres sont pleins d'excellentes maximes sur l'éducation des enfants, sur le soin que les pères et les mères doivent prendre pour les préserver des dangers du monde, sur l'attention que les maîtres doivent apporter pour conserver en eux le précieux dépôt de l'innocence, sur le généreux désintéressement que doivent faire paraître les personnes qui sont en place, enfin sur le zèle et l'amour du bien public.

Sa douleur aurait été très-juste, si elle avait été modérée : car jamais enfant ne dut être plus regretté que celui-ci. Outre les graces naturelles et les talents extérieurs, un son de voix charmant, une physionomie aimable, une facilité surprenante à bien prononcer les deux langues, comme s'il eût été également né pour l'une et pour l'autre ; il avait les plus heureuses dispositions qu'on puisse souhaiter pour les sciences, jointes à un goût et à une inclination pour l'étude qui étonnaient ses maîtres. Mais les qualités du cœur l'emportaient sur celles de l'esprit. Quintilien, qui avait connu

beaucoup de jeunes gens, atteste avec serment qu'il n'avait jamais vu tant de probité, de naturel, de bonté d'ame, de douceur et d'honnêteté, que dans ce cher fils. Il fit paraître pendant une maladie de huit mois une égalité et une fermeté d'ame que les médecins ne se lassaient point d'admirer, se roidissant avec force contre les craintes et les douleurs, et, sur le point d'expirer, consolant lui-même son père, et tâchant d'arrêter ses larmes. Quel malheur que tant de belles qualités aient été perdues ! mais quelle honte et quels reproches si des enfants chrétiens étaient moins vertueux ?

Après avoir fait trêve avec l'étude pendant quelque temps, Quintilien, revenu un peu à lui-même, reprit son ouvrage, dont il dit que le public lui devait savoir d'autant plus de gré, que désormais il ne travaillait plus pour lui-même, ses écrits, de même que ses biens, devant passer à des étrangers. Il acheva enfin son plan en douze livres. Il n'y avait guère mis que deux ans ; encore avait-il employé une grande partie de ce temps-là, non à le composer actuellement, mais à le préparer, en amassant, par la lecture d'une infinité d'auteurs qui avaient traité le même sujet, tous les matériaux qui devaient y entrer. Et nous avons vu combien ces deux années avaient été remplies pour lui de troubles et de tristes occupations. Il est étonnant, et presque incroyable, comment un ouvrage si parfait a pu être composé en si peu de temps. Son dessein était de suivre le conseil d'Horace <sup>1</sup>, qui, dans son Art poé-

AN. J. C. 93.  
Epist. ad  
Tryph. bibl.

<sup>1</sup> « Usus deinde Horatii consilio, qui in arte poetica suadet, ne precipitetur editio, nonumque prematur in annum; dabam iis otium, ut

refrigerato inventionis amore, diligentius repetitos tanquam lector perpenderem. »

tique, recommande à ceux qui écrivent de ne pas se presser de rendre publics leurs écrits. Il gardait donc les siens, afin de les revoir à loisir et à tête reposée, de laisser passer ce premier mouvement d'amour-propre et de complaisance que l'on a toujours pour ses productions, et de les examiner, non plus en auteur préoccupé, mais avec le sang-froid d'un lecteur. Il ne put pas résister long-temps à l'empressement et à l'avidité du public impatient d'avoir ses écrits; et il se vit comme forcé de les lui abandonner, se contentant de leur souhaiter un bon succès, et de recommander à son libraire d'avoir grand soin qu'ils fussent bien exacts et bien corrects. Il dut se passer un an au moins avant qu'ils fussent en état de paraître. Nous avons obligation à M. l'abbé Gédoyne d'avoir mis le public, par la traduction qu'il a faite de Quintilien, en état de juger du mérite de cet auteur.

M. Dodwel croit que ce fut vers ce temps-ci que Quintilien, délivré des soins de son grand ouvrage, qu'il venait d'achever, songea à un grand mariage <sup>1</sup>, et prit pour femme la petite-fille de Tutilius : c'est ainsi que l'appelle Pline le jeune. Il en eut sur la fin de cette année une fille. AN. J. C. 94.

Domitien, malgré sa divinité prétendue, fut tué dans son palais par Étienne, qui s'était mis à la tête des conjurés. Cet empereur avait fait mourir Flavius Clémens, alors consul, son cousin, et avait banni Flavie Domitille, sa nièce, femme de ce Clémens. Il avait aussi banni sainte Flavie Domitille, fille d'une sœur du même consul. Toutes ces personnes souffrirent pour le AN. J. C. 96.

<sup>1</sup> Ce second mariage n'est pas certain, mais paraît assez vraisemblable.



nom de Jésus-Christ. La mort de Clémens fut ce qui avança le plus celle de Domitien, soit par l'horreur et la crainte qu'elle donna à tout le monde, soit parce qu'elle anima contre lui Étienne, affranchi, et intendant des biens de Domitille, femme de Clémens, dont on l'obligeait de rendre compte, et on l'accusait de n'en avoir pas bien usé. Nerva succéda à Domitien, et ne régna que seize mois et quelques jours. Il eut pour successeur Trajan, qu'il avait adopté, et qui régna vingt ans.

AN. J. C. 98.

On ignore tout ce qui regarde Quintilien depuis la mort de Domitien, excepté le mariage de sa fille, supposé qu'il en ait eu une. Dès qu'elle fut en âge nubile, il lui donna pour époux Nonius Céler. Pline se signala dans cette occasion par une générosité et une reconnaissance qui lui font, ce me semble, encore plus d'honneur que ses écrits, quelque excellents qu'ils soient. Il avait étudié l'éloquence sous Quintilien. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont une bonne preuve qu'il fut un digne disciple d'un si grand maître : mais le fait qui suit ne marque pas moins son bon cœur, et le souvenir toujours présent qu'il conservait des services qu'il en avait reçus. Dès qu'il sut que Quintilien songeait à marier sa fille, il crut devoir lui témoigner sa reconnaissance par un petit présent. La difficulté était de le lui faire accepter. Il lui écrivit sur ce sujet une lettre dont on ne peut trop admirer l'art et la délicatesse. La traduction que j'en insère ici est du célèbre M. de Sacy.

*Lettre de Pline à Quintilien.*

« Quoique vous soyez très - modeste <sup>1</sup>, et que vous  
 « ayez élevé votre fille dans les vertus convenables à la  
 « fille de Quintilien, et à la petite-fille de Tutilius,  
 « cependant, aujourd'hui qu'elle épouse Nonius Céler,  
 « homme de distinction, et à qui ses emplois et ses  
 « charges imposent une certaine nécessité de vivre dans  
 « l'éclat, il faut qu'elle règle son train et ses habits sur  
 « le rang de son mari. Ces dehors n'augmentent pas  
 « notre dignité, mais ils lui donnent plus de relief. Je  
 « sais que vous êtes très - riche des biens de l'ame, et  
 « beaucoup moins de ceux de la fortune que vous ne  
 « devriez l'être. Je prends donc sur moi une partie de  
 « vos obligations; et, comme un second père, je donne  
 « à notre chère fille cinquante mille sesterces (6,250  
 « liv.). Je ne me bornerais pas là, si je n'étais persuadé  
 « que la médiocrité du petit présent pourra seule ob-  
 « tenir de vous que vous le receviez. Adieu. »

Cette lettre de Pline nous apprend une circonstance bien glorieuse pour Quintilien; c'est qu'après vingt années d'exercice public, employées avec une réputation et un succès étonnant, tant à enseigner la jeu-

<sup>1</sup> « *Quamvis et ipse sis continentissimus, et filiam tuam ita institueris, ut decebat filiam tuam, Tutilii neptem : quum tamen sit nuptura honestissimo viro Nonio Celeri, cui ratio civilium officiorum necessitatem quandam nitoris imponit; debet, secundum conditiones mariti, veste, comitatu augeri : quibus non quidem augetur dignitas, ornatur ta-*

*men et instruitur. Te porrò animo beatissimum, modicum facultatibus scio. Itaque partem oneris tui mihi vindico, et, tanquam parens alter puellæ nostræ, confero quinquaginta millia nummum : plus collaturus nisi a verecundia tua solâ mediocritate munusculi impetrari posse confiderem, ne recusares. » (PLIN. lib. 6, Ep. 32.)*

nesse qu'à plaider dans le barreau; après un long séjour à la cour auprès des jeunes princes, dont l'éducation devait lui donner et lui avait donné sans doute un grand crédit auprès de l'empereur, il n'avait point amassé de grands biens, et était toujours demeuré dans une louable médiocrité. Bel exemple, mais qui est rarement imité!

Sat. 7, l. 3. Juvénal pourtant fait entendre que Quintilien était fort riche, et qu'il avait un nombre considérable de forêts, d'où il tirait sans doute un très-gros revenu.

Undè igitur tot  
Quintilianus habet saltus?

AN. J.C. 118. Il faut nécessairement que ces richesses aient été postérieures au temps où Pline fit à Quintilien le présent dont il a été parlé. On croit qu'elles pouvaient être l'effet de la libéralité d'Adrien, lorsqu'il fut parvenu à l'empire, car il se déclara le protecteur des savants. Quintilien avait alors soixante-seize ans. On ne sait point s'il a vécu long-temps après, et l'histoire ne nous apprend rien de sa mort.

## II. *Plan et caractère de la rhétorique de Quintilien.*

On peut dire que la rhétorique de Quintilien, qu'il intitule *Institutions oratoires*, est la plus complète que l'antiquité nous a laissée. Son dessein est de former un orateur parfait. Il le prend au berceau et dès sa naissance, et le conduit jusqu'au tombeau. Cette rhétorique est renfermée en douze livres. Dans le premier il traite de la manière dont il faut élever les enfants dès l'âge le plus tendre, puis de ce qui regarde la gram-

maire. Le second expose ce qui doit se pratiquer dans l'école de rhétorique, et plusieurs questions qui regardent la rhétorique même, si elle est une science, si elle est utile, etc. On trouve dans les cinq livres suivants les préceptes de l'invention et de la disposition. Les livres VIII, IX et X renferment tout ce qui regarde l'élocution. Le XI<sup>e</sup>, après un beau chapitre, où il s'agit de la manière de parler convenablement, *de aptè dicendo*, traite de la mémoire et de la prononciation. Dans le XII<sup>e</sup>, qui est peut-être le plus beau de tous, Quintilien marque quelles sont les qualités et les obligations personnelles de l'avocat comme tel, et par rapport à la plaidoirie; quand il doit quitter cette profession, et à quoi il doit s'occuper pendant la retraite.

Un des caractères particuliers de la rhétorique de Quintilien est d'être écrite avec tout l'art, toute l'élégance, toute l'énergie du style, qu'il est possible d'imaginer. Il savait que les préceptes <sup>1</sup>, quand on les traite d'une manière si nue et si subtile, ne sont propres qu'à dessécher l'esprit, et qu'à décharner, pour ainsi dire, le discours, en lui ôtant toute la grace et toute la beauté, et lui laissant seulement des os et des nerfs, qui n'en font qu'un corps maigre et sec, ou plutôt un squelette. Il s'appliqua donc à faire entrer dans ses Institutions tout l'agrément <sup>2</sup> dont cet ouvrage était sus-

<sup>1</sup> « Plerumquæ nudæ illæ artes, nimia subtilitatis affectatione frangunt atque concidunt quicquid est in oratione generosius, et omnem succum ingenii bibunt, et ossa detegunt: quæ ut esse et astringi nervis suis debent, sic corpore operienda sunt. » (QUINT. in *Proœm.* lib. 1.)

<sup>2</sup> « In cæteris admiscere tentavi-

mus aliquid nitoris, non jactandi ingenii gratiâ (namque in id eligi materia poterat uberior), sed ut hoc ipso alliceremus magis juventutem ad cognitionem eorum quæ necessaria studiis arbitrabamur, si, ducti jucunditate aliquâ lectionis, libentius discerent ea, quorum ne jejuna atque arida traditio averteret ani-

ceptible, non pas, dit-il lui-même, pour faire parade d'esprit, car il pouvait choisir un sujet qui y fût plus propre; mais afin que les jeunes gens, invités par l'attrait du plaisir, s'appliquassent plus volontiers à la lecture et à l'étude de ses préceptes, qui, dénués de grace et d'ornement, ne manqueraient pas, en blessant la délicatesse de leurs oreilles, de rebuter aussi leur esprit. En effet, on voit dans ses écrits une grande richesse de pensées, d'expressions, d'images, et surtout de comparaisons, qu'une imagination vive et ornée d'une profonde connaissance de la nature lui fournit à propos, sans jamais s'épuiser ni tomber dans des redites ennuyeuses : comparaisons qui jettent dans les préceptes, souvent obscurs et désagréables par eux-mêmes, une clarté et une grace qui en écartent tout ennui et tout dégoût.

Le principal but de Quintilien <sup>1</sup>, dans sa Rhétorique, a été de s'opposer au mauvais goût d'éloquence qui prévalait de son temps, et de rappeler les esprits à une manière de penser et de juger plus saine, plus sévère, et plus conforme aux règles de la bonne nature. Sénèque, plus que tout autre, avait contribué à gâter et à corrompre le jugement des jeunes Romains, et à substituer à l'éloquence mâle et robuste qui avait régné jusqu'à lui les mignardises, s'il est permis de parler ainsi, d'un style chargé d'ornements, de pensées brillantes, d'antithèses et de pointes. Il sentait bien que ses écrits <sup>2</sup> ne pouvaient plaire à quiconque ferait cas

mos, et aures (præsertim tam delicatas) raderet, verebatur.» (QUINT. lib 3, cap. 1.)

<sup>1</sup> «Quod accidit mihi, dum cor-

ruptum et omnibus vitiis fractum dicendi genus revocare ad severiora judicia contendo.» (Id. lib. 10, c. 1.)

<sup>2</sup> «Tum autem solus hic ferè in

des anciens : c'est pourquoi il n'avait cessé de parler mal d'eux, et de les décrier, même les plus généralement estimés, comme Cicéron et Virgile. Il était venu à bout en effet d'inspirer pour eux un mépris presque universel; de sorte que, lorsque Quintilien commença à enseigner, il ne trouva que Sénèque entre les mains des jeunes gens. Il n'entreprit pas de le leur ôter absolument; mais il ne pouvait souffrir qu'on le préférât à des écrivains qui valaient sans comparaison beaucoup mieux que lui.

Au reste, on ne doit pas être étonné que ce mauvais goût ait fait de si rapides progrès en si peu de temps : c'est ce qui arrive pour l'ordinaire. Il ne faut qu'un homme d'un certain caractère pour entraîner après lui tous les autres, et pour donner le ton à toute une nation. Tel était Sénèque. Je passe ici sous silence beaucoup d'autres qualités qui le faisaient admirer : un naturel heureux, également propre à tout; une vaste étendue de connaissances; une étude assez profonde de la philosophie; et une morale remplie de principes, souvent très-exacts et très-solides. Pour me renfermer dans notre sujet, il avait un esprit facile et fécond, une belle et riche imagination, une composition aisée et brillante, des pensées très-solides, des expressions choisies et fort énergiques, des tours heureux et spirituels. Mais, pour son style <sup>1</sup>, il était vicieux presque dans toutes ses parties, et d'autant plus dangereux, qu'il était plein de défauts agréables.

Quint. l. 10,  
cap. 1.

manibus adolescentium fuit. Quem non equidem omninò conabar excutere, sed potioribus præferri non sinebam, quos ille non destiterat incessere, quum diversi sibi conscius

generis, placere se in dicendo posse iis, quibus illi placerent, diffideret.» (Ibid.)

<sup>1</sup> « Sed in eloquendo corrupta pleraque, atque eò perniciosissima,

Ce style fleuri, ce goût de pointe, d'autant plus dangereux qu'il est plus à la portée de la jeunesse, et plus conforme à son caractère, saisit bientôt toute la ville. Il fallait que toute preuve <sup>1</sup>, toute période finît par quelque pensée brillante, ou quelque tour singulier, qui frappât l'oreille, qui se fît remarquer, et qui mendiât en quelque sorte l'applaudissement.

Quintilien se crut obligé d'attaquer avec force ce mauvais goût; et c'est ce qu'il fait dans presque tout son ouvrage, en y établissant, sur le modèle des anciens, les principes de la vraie et solide éloquence. Ce n'est pas, comme il le déclare souvent, et comme son style le fait assez connaître, qu'il fût ennemi des beautés et des graces du discours. Il reconnaît que Cicéron même <sup>2</sup>, pour défendre ses parties, employait des armes non-seulement fortes, mais brillantes; et que dans la cause de Cornélius Balbus, où il fut souvent interrompu par les applaudissements et les battements de mains de tout son auditoire, ce furent la sublimité, la pompe et l'éclat de son éloquence qui attirèrent ces bruyantes acclamations. Il ajoute à ce motif, qui sem-

quòd abundant dulcibus vitiis. Velles eum suo ingenio dixisse, alieno iudicio.»

<sup>1</sup> « Nunc illud volunt, ut omnis locus, omnis sensus in fine sermonis feriat aurem. Turpè autem ac propè nefas ducunt, respirare ullo loco qui acclamationem non petierit.» (QUINT. lib. 8, cap. 5.)

<sup>2</sup> « Nec fortibus modò, sed etiam fulgentibus armis præliatus in causa est Cicero Cornelii : qui non assecutus esset docendo iudicem tantum, et utiliter demùm ac latinè perspi-

cuèque dicendo, ut populus romanus admirationem suam, non acclamatione tantum, sed etiam plausu confiteretur. Sublimitas profectò, et magnificentia, et nitor, et auctoritas expressit illum fragorem... Sed ne causæ quidem parùm confert hic orationis ornatus. Nam qui libenter audiunt, et magis attendunt, et faciliùs credunt, plerumque ipsà delectatione capiuntur, nonnunquam ipsà admiratione auferuntur.» (QUINTIL. lib. 8, cap. 3.)

ble ne regarder que la réputation de l'orateur, une réflexion bien vraie et bien sensée; c'est que la beauté du discours contribue même beaucoup au succès de la cause, parce que ceux qui écoutent volontiers se rendent plus attentifs, et deviennent plus disposés à croire ce qu'ils entendent, gagnés qu'ils sont par le plaisir, et quelquefois entraînés par l'admiration.

Quintilien ne rejette donc point les ornements; mais il veut que l'éloquence<sup>1</sup>, ennemie du fard et de toute grace empruntée, n'admette qu'une parure mâle, noble et majestueuse. Il consent qu'elle brille, mais de santé, s'il faut ainsi dire, et qu'elle ne doive sa beauté qu'à ses forces et à son embonpoint. Il porte ce principe si loin<sup>2</sup>, que, s'il fallait choisir, il aimerait mieux la rudesse et la grossièreté des anciens que l'afféterie étudiée des modernes. Mais il y a, dit-il, en cette matière un milieu qu'on peut tenir; de même que dans nos tables et dans nos meubles il règne aujourd'hui une propreté et une élégance qui n'est point répréhensible, et dont il faut tâcher, s'il est possible, de faire une vertu.

On voit, par le peu que j'ai rapporté de Quintilien, combien la lecture d'un tel ouvrage peut être utile aux jeunes gens pour leur former le jugement. Elle ne l'est pas moins par rapport aux mœurs. Il a ré-

<sup>1</sup> « Sed hic ornatus (repetam enim) virilis, fortis, et sanctus sit: nec effeminatam levitatem, nec fuculentam eminentem colorem amet; sanguine et viribus niteat. » (Lib. 8, cap. 3.)

<sup>2</sup> « Et, si necesse sit, veterem illum horrorem dicendi malim, quam

istam novam licentiam. Sed patet media quædam via: sicut in cultu victuque accessit aliquis citra reprehensionem nitor, quem, sicut possumus, adjiciamus virtutibus. » (Ibid. cap. 5.)



pandu dans toute sa rhétorique des maximes admirables. J'en ai rapporté une partie dans mon *Traité des études*.

Mais ce fonds de probité, si digne par lui-même de nos éloges, se trouve déshonoré par les flatteries impies de notre rhéteur à l'égard de Domitien, et par son désespoir à la mort de ses enfants, porté jusqu'à nier la Providence. Cet exemple, et beaucoup d'autres pareils, nous apprennent ce qu'il faut penser de ces vertus païennes qui n'avaient aucune racine que dans l'amour de soi-même, et d'une religion qui ne fournissait aucun dédommagement des pertes et des maux auxquels la vie humaine est exposée.

### III. *Manière d'enseigner la jeunesse, usitée du temps de Quintilien.*

Avant que de terminer l'article de Quintilien, je tirerai de ses écrits une partie de ce qui regarde la manière d'enseigner usitée à Rome de son temps.

Quintil. l. I, cap. I. Il paraît que c'était une coutume assez ordinaire à Rome de ne commencer à instruire les enfants qu'à l'âge de sept ans, parce qu'on croyait qu'avant cet âge ils n'ont ni la force du corps ni l'ouverture d'esprit nécessaires pour apprendre.

Quintilien pense autrement, et aime mieux s'en rapporter au sentiment de Chrysippe, qui avait fait un traité fort étendu et fort estimé sur l'éducation des enfants. Quoique ce philosophe donnât trois ans aux nourrices, il voulait que dès cet âge on s'appliquât à inspirer aux enfants de bons principes de morale, et qu'on les formât insensiblement à la vertu. Or, dit

Quintilien, si on peut dès-lors cultiver leurs mœurs, qui empêche qu'on ne cultive aussi leur esprit? Que veut-on que fasse un enfant depuis qu'il commence à parler? car enfin il faut bien qu'il fasse quelque chose. Est-il à propos de l'abandonner entièrement aux discours des gouvernantes et des domestiques? On sait bien qu'à cet âge-là il n'est point capable ni de travail, ni d'application: aussi ce ne sera pas une étude, mais un jeu; et on ne laissera pas de mettre à profit ces premiers temps de l'enfance jusqu'à la septième année, qui pour l'ordinaire sont perdus, en leur apprenant mille choses agréables et qui sont à leur portée.

On commençait par l'étude de la langue grecque: mais celle de la langue latine suivait de près; et dans tout le reste du temps on cultivait les deux langues avec un égal soin. C'est ce qui ne se pratique point assez régulièrement parmi nous; aussi la plupart de nos Français ne savent-ils point leur langue naturelle par principes.

Quintil. l. 1,  
cap. 1.

Quand les enfants avaient appris à bien lire et à écrire correctement, on leur enseignait la grammaire, tant de la langue latine que de la grecque.

Il y avait pour cela des maîtres particuliers, qui enseignaient à la maison, et d'autres maîtres qui enseignaient dans les écoles publiques. Quintilien examine laquelle de ces deux manières d'enseigner est la plus utile; et, après avoir pesé mûrement les raisons de part et d'autre, il se déclare pour les écoles publiques. Le chapitre où il traite cette question est un des plus beaux endroits de son ouvrage.

Ibid.  
c. 2.

La grammaire n'était point regardée alors comme une occupation frivole et peu importante: les Romains

Ibid.  
c. 4.

en faisaient un grand cas, et y donnaient une application particulière, persuadés que prétendre s'avancer dans les sciences sans le secours de la grammaire, c'est vouloir élever un édifice sans fondement. Ils ne s'arrêtaient pas à des minuties et à des subtilités qui ne servent qu'à rétrécir et à dessécher l'esprit : ils en étudiaient sérieusement les principes, et en approfondissaient les raisons ; car, de toute la grammaire, rien ne nuit que ce qui est inutile.

La grammaire, c'est-à-dire l'art d'écrire et de parler correctement, roule sur quatre principes : la raison, l'ancienneté, l'autorité, l'usage. Quintilien dit une chose admirable sur ce dernier chef, c'est-à-dire sur la coutume et l'usage. Ce mot<sup>1</sup>, selon lui, a besoin d'explication, et il est nécessaire de bien définir ce que l'on entend par usage. Car, si l'on prend ce mot pour ce que l'on voit faire au plus grand nombre, les conséquences en seront dangereuses, non-seulement pour le langage, mais, ce qui est beaucoup plus important, pour les mœurs ; car, dit-il, peut-on espérer ce bonheur, que ce qui est bien et selon les règles soit suivi du plus grand nombre ? Il rapporte plusieurs coutumes très-communes de son temps, qui ne devaient point

<sup>1</sup> « Sed huic ipsi necessarium est judicium, constituendumque imprimis id ipsum quid sit ; quod consuetudinem vocemus. Quæ si ex eo quod plures faciunt nomen accipiat, periculosissimum dabit præceptum, non orationi modò, sed (quod majus est) vitæ. Undè enim tantum boni, ut pluribus quæ recta sunt placeant ? Igitur ut velli, et comam in gradus frangere, et in balneis per-

potare, quamlibet hæc invaserint civitatem, non erit consuetudo, quia nihil horum caret reprehensione... sic, in loquendo, non, si quid vitiosè multis insederit, pro regula sermonis accipiendum erit... Ergo consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum ; sicut vivendi, consensum bonorum. » (QUINT. lib. 1, cap. 4.)

être regardées comme des usages, mais comme des abus, quoiqu'elles se fussent emparées généralement de toute la ville. On appellera donc usage, conclut-il, en matière de langage, ce qui est reçu par le consentement de ceux qui savent bien parler; comme, en fait de mœurs, l'usage sera ce qui a l'approbation des gens de bien.

Le soin d'apprendre aux enfants à lire et à écrire correctement, et de leur enseigner les principes des deux langues grecque et latine, était le premier, mais non le principal devoir des grammairiens. Ils y joignaient la lecture et l'explication des poètes; ce qui avait une très-grande étendue, et demandait une profonde érudition. Ils ne se contentaient pas de faire remarquer à un enfant la propriété et la signification naturelle des mots, les différents pieds qui entrent dans la construction des vers, les tours et les expressions qui sont propres à la poésie, les tropes et les figures: ils s'appliquaient <sup>1</sup> principalement à montrer ce qu'il faut observer dans l'économie d'une pièce, dans les bienséances, dans les caractères; ce qu'il y a de beau dans les pensées et dans la diction; pourquoi le style est tantôt étendu et abondant, tantôt succinct et resserré. Ils donnaient aussi aux enfants une connaissance exacte de tout ce qui a rapport, dans les poètes, à la fable ou à l'histoire, sans pourtant charger leur mémoire de rien d'inutile. Du moins ce sont les règles que Quintilien leur prescrit. Il compte pour une perfection <sup>2</sup> dans

Lib. 1, c. 5.

<sup>1</sup> « Præcipuè verò illa infigat animis, quæ in œconomia virtus, quæ in decoro rerum; quid personæ cuique convenerit; quid in sensibus

laudandum, quid in verbis; ubi copia probabilis, ubi modus...»

<sup>2</sup> « Ex quo mihi inter virtutes grammatici habebitur, aliqua nescire.

un grammairien, d'ignorer certaines choses, qui en effet ne méritent pas d'être sues.

Lib. 1, c. 6. Les grammairiens commençaient aussi à former les jeunes gens à la composition en leur faisant faire de petits récits, des fables, des narrations plus étendues.

Lib. 2, c. 1. Ils empiétaient quelquefois, et Quintilien s'en plaint, sur ce qui appartenait à la rhétorique, et faisaient composer à leurs disciples des discours, non-seulement dans le genre démonstratif, qui semblait leur être abandonné, mais même dans le genre délibératif.

Lib. 1, c. 7,  
etc. Dans le même temps que les jeunes gens étaient instruits dans la grammaire, ils apprenaient aussi la musique, la géométrie, la danse, qui forme le corps, et l'art de bien prononcer; toutes choses regardées comme nécessaires à l'orateur futur, et qui précédaient toujours l'étude de la rhétorique.

Lib. 2, c. 2. L'âge d'entrer dans la rhétorique n'était point fixé, et ne pouvait l'être, parce qu'il dépendait du progrès qu'on avait fait dans les études précédentes. Ce que l'on sait certainement, c'est que les jeunes gens y demeuraient plusieurs années : *adulti ferè pueri ad hos præceptores transferuntur, et apud eos juvenes etiam facti perseverant*. On peut conjecturer qu'ils entraient pour l'ordinaire en rhétorique à treize ou quatorze ans, et qu'ils y demeuraient jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Ce long espace de temps qu'ils donnaient à la rhétorique ne doit pas nous étonner, parce qu'à Rome, aussi-bien qu'à Athènes, l'éloquence ouvrant la porte aux premières dignités de la république, l'étude de cet art y faisait la principale occupation de la jeunesse. Il faut se souvenir qu'on étudiait en même temps la rhé-

torique sous des maîtres grecs et sous des maîtres latins.

La fonction des rhéteurs embrassait deux parties : les préceptes et les déclamations.

Quintilien, en plusieurs endroits de son ouvrage, prouve l'utilité et la nécessité des préceptes : mais il est bien éloigné de croire qu'en composant on doive s'y asservir scrupuleusement, et les regarder comme des lois d'une nécessité indispensable. La rhétorique serait certainement quelque chose de bien aisé, si on pouvait la renfermer dans un petit nombre de règles fixes et stables. Aussi ces règles changent-elles selon le temps, l'occasion et la nécessité. C'est pour<sup>1</sup> cela que la principale partie de l'orateur est le jugement, parce qu'il se détermine différemment, selon le besoin des affaires.

Le rhéteur dictait ces préceptes à ses disciples, ce qui devait emporter beaucoup de temps : car, pour l'ordinaire, les rhétoriques étaient fort longues, comme on en peut juger par celle de Quintilien. On y traitait souvent des matières fort abstraites, et peu propres, ce me semble, à inspirer du goût pour l'éloquence. Ce sont de ces sortes d'endroits qu'en faveur de la jeunesse j'ai pris la liberté de retrancher dans l'édition que j'ai donnée de ce rhéteur. Il trouva cette coutume établie, et il ne pouvait sagement s'en écarter. Mais il dédommage bien ses lecteurs, non-seulement par les beautés et les graces du style répandues dans tous les endroits qui en étaient susceptibles, mais encore plus par les réflexions sensées dont il accompagne la plupart de ses préceptes. Et combien, lorsqu'il les expliquait à ses

<sup>1</sup> « Atque adeò res in oratore ad rerum momenta convertitur. »  
præcipua consilium, quia variè et (Lib. 2, cap. 14.)

disciples, la vive voix y ajoutait-elle de force et de clarté!

Lib. 2, c. 4. Pour apprendre aux jeunes gens à mettre en pratique les préceptes qu'on leur avait expliqués, le maître les formait à la composition. Ils faisaient d'abord des narrations historiques; puis ils s'élevaient jusqu'à louer les grands hommes, et à blâmer ceux qui se sont rendus odieux par leurs méchantes actions; et quelquefois ils en faisaient le parallèle et la comparaison. Ils s'exerçaient aussi, par des lieux communs, sur l'avarice, sur l'ingratitude, et d'autres vices en général: par certaines thèses qui fournissent beaucoup à l'éloquence; par exemple, si la vie champêtre est préférable à celle qu'on mène à la ville, si l'homme de guerre acquiert plus de gloire que le jurisconsulte.

Ibid. c. 8. On avait soin aussi d'exercer leur mémoire. Quintilien voulait que ce fût en leur faisant apprendre par cœur de beaux endroits choisis des orateurs, des historiens, et des autres auteurs les plus estimés: les poètes étaient réservés aux grammairiens. Par là<sup>1</sup>, dit-il, ils se formeront le goût de bonne heure; leur mémoire leur fournira sans cesse d'excellents modèles, qu'ils imiteront même sans y penser: les expressions, les tours, les figures naîtront sous leur plume, et sortiront comme d'un trésor caché, où toutes ces richesses étaient pour ainsi dire en réserve.

Lib. 2, c. 4. Par ces différents exercices, ils étaient insensiblement conduits à la composition de discours en forme,

<sup>1</sup> « Sic assuescent optimis, semperque habebunt intra se quod imitentur: etiam non sentientes, formam illam, quam mente penitus acceperint, expriment. Abundabunt

autem copiâ verborum optimorum, et compositione, ac figuris jam non quæsitis, sed sponte et ex reposito velut thesauro se offerentibus. »

appelés *déclamations*, qui faisaient la principale occupation de la rhétorique. C'étaient des harangues composées sur des sujets feints et imaginés, à l'imitation de celles qui se font dans le barreau et dans les délibérations publiques. Démétrius de Phalère fut le premier qui en introduisit l'usage chez les Grecs.

Les déclamations étaient instituées pour disposer aux actions sérieuses du barreau, dont elles devaient être une fidèle expression; et tant qu'elles se tinrent dans ces justes bornes, et qu'elles imitèrent parfaitement la forme et le style des véritables plaidoyers, elles furent d'une grande utilité. En effet, cette sorte de composition renfermait toutes les parties et toutes les beautés qui se trouvent dans un discours suivi.

Mais cet exercice, si utile en lui-même, dégénéra tellement par l'ignorance et le mauvais goût des maîtres, que les déclamations furent une des principales causes de la ruine de l'éloquence. On choisissait des sujets fabuleux, tout extraordinaires, et qui n'avaient aucun rapport aux matières qui se traitent dans le barreau. J'en citerai un seul exemple qui fera juger des autres. Il y avait une loi qui ordonnait qu'on coupât les mains à celui qui aurait maltraité son père. *Qui patrem pulsaverit, manus ei præcidantur*. Un tyran, ayant fait venir dans la citadelle un père avec ses deux enfants, ordonna à ceux-ci de maltraiter leur père. L'un d'eux, pour éviter une si affreuse impiété, se précipita du haut de la citadelle : l'autre, contraint par la nécessité, maltraita et frappa son père; puis il tua le tyran, dont il était devenu ami, et reçut la récompense accordée par les lois en pareil cas. Il fut ensuite appelé devant les juges pour avoir maltraité son père, et l'on

Senec. Decl.  
4, lib. 9.



demanda que les mains lui fussent coupées. Le père prit sa défense. On traitait dans les déclamations des matières encore bien plus bizarres. Le style <sup>1</sup> répondait au choix des sujets. Ce n'étaient qu'expressions recherchées, pensées brillantes, pointes, antithèses, jeux de mots, figures outrées, vaine enflure; en un mot, ornements puérils, entassés sans jugement et sans choix.

Quintilien s'opposa de toutes ses forces à ce mauvais goût, et s'étudia à réformer les déclamations, en les rappelant à leur première origine, et les rendant conformes à la pratique du barreau. Ne croyant pas néanmoins devoir aller de droit fil contre le torrent de la coutume, il se relâcha en quelque chose, et céda jusqu'à un certain point. Il est beau de voir comment il justifie lui-même sa condescendance.

« Quoi donc <sup>2</sup> ! lui disait-on, il ne sera jamais permis  
« à des jeunes gens de traiter des sujets extraordinaires?  
« de donner carrière à leur esprit, de s'abandonner aux  
« saillies d'une imagination échauffée, et d'enfler un

<sup>1</sup> « Hæc tolerabilia essent, si ad eloquentiam ituris viam facerent: nunc et rerum tumore, et sententiarum vanissimo strepitu, hoc tantum proficiunt, ut, quum in forum venerint, putent se in alium terrarum orbem delatos. Et ideò ego adolescentulos existimo in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in usu habemus, aut audiunt, aut vident... sed mellitos verborum globulos, et omnia dicta factaque quasi papavere et sesamo sparsa. » (PETRON. in *init.*)

<sup>2</sup> « Quid ergo? Nunquam hæc supra fidem, et poetica (ut verè dicam) themata juvenibus pertractare permittemus, ut exspatiantur et gau-

deant materiâ, et quasi in corpus eant? Erat optimum. Sed certè sint grandia et tumida, non stulta etiam, et acrioribus oculis intuenti ridicula. Ac, si jam cedendum est, impleat se declamator aliquandò, dum sciat, ut quadrupedes, quum viridi pabulo distentæ sunt, sanguinis detractatione cumantur, et sic ad cibos viribus conservandis idoneos redeunt: ita sibi quoque tenuandos adipos, et quicquid humoris corrupti contraxerit, emittendum, si esse sanus ac robustus volet. Alioqui, tumor ille inanis primo cujusque veri operis conatu deprehendetur. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 11.)

« peu leur style et leur éloquence? Ce serait bien le  
 « mieux, répond Quintilien. Mais qu'ils s'en tiennent  
 « du moins à ce qui est hasardé, à ce qui sent l'en-  
 « flure; et qu'ils ne donnent pas dans ce qui est, à des  
 « yeux un peu clairvoyants, ridicule et extravagant.  
 « Enfin, s'il faut avoir quelque indulgence pour nos  
 « déclamateurs, laissons-les se remplir et s'enfler tant  
 « qu'ils voudront, pourvu qu'ils sachent que, comme  
 « on met certains animaux à l'herbe pendant un temps  
 « pour s'engraisser, et qu'ensuite, après leur avoir tiré  
 « du sang, on les remet à la nourriture ordinaire,  
 « propre à conserver leurs forces, ils doivent de même  
 « se défier de leur plénitude, et en retrancher les su-  
 « perfluités vicieuses, s'ils veulent que leurs produc-  
 « tions soient véritablement saines et vigoureuses.  
 « Autrement, à la première action publique qu'ils en-  
 « treprendront, on verra que cette prétendue plénitude  
 « n'était qu'enflure et tumeur. »

Avec des précautions si sages, les déclamations pou-  
 vaient être fort utiles aux jeunes gens. Il ne faut point  
 exiger d'eux ni attendre d'abord un discours parfait <sup>1</sup>.  
 On doit même bien augurer d'un esprit fécond et abon-  
 dant, qui hasarde et fait des efforts, dût-il quelquefois  
 se laisser emporter. Il est bon que dans cet âge il y ait  
 quelque chose à retrancher. Quand un jeune homme  
 avait bien travaillé en particulier le sujet qu'on lui avait  
 donné à traiter, il apportait sa composition dans l'école,  
 et en faisait lecture devant tous ses compagnons. Le

<sup>1</sup> « In pueris oratio perfecta nec  
 exigi, nec sperari potest : melior  
 autem est indoles læta, generosique  
 conatus, et vel plura justo conci-

piens interim spiritus. Nec unquam  
 me in his dicentis annis offendat,  
 si quid superfuerit. » (Lib. 2, cap. 4.)

maître quelquefois, pour les rendre plus attentifs et leur former le jugement, leur demandait ce qu'ils trouvaient à louer ou à blâmer dans ce qui venait d'être lu. Lui-même après marquait le jugement qu'il en fallait porter, soit pour les pensées, soit pour l'expression et le tour : il indiquait les endroits qu'il fallait ou éclaircir, ou étendre, ou abrégé, mêlant toujours quelque adoucissement ou quelque louange à sa critique, pour la mieux faire recevoir. « Pour moi <sup>1</sup>, dit Quintilien, « quand je voyais des jeunes gens qui égayaient un peu « trop leur style, et dont les pensées étaient plus hardies que solides : quant à présent, leur disais-je, cela « est bien ; mais il viendra un temps que je ne vous « permettrai pas ces libertés. De la sorte, ils se trouvaient flattés du côté de l'esprit, sans être trompés « du côté du jugement. »

Lorsque le jeune homme, sur les avis du maître, avait bien retouché sa pièce, on le préparait à la prononcer en public ; et c'était là un des grands avantages de l'étude qu'on faisait en rhétorique, et en même temps un des plus pénibles exercices pour le maître, comme le poète satirique le marque :

Juv. sat. 7.

Declamare doces, o ferrea pectora, Vecti.

On assemblait les parents et les amis ; et c'était le comble de la joie pour un père, quand il voyait son fils réussir dans ces déclamations, qui le préparaient aux plaidoiries du barreau, et le mettaient en état de s'y distinguer un jour avec éclat.

<sup>1</sup> « Solebam ego dicere pueris aliquid ausis licentius aut lætius, laudare illud me adhuc : venturum tem-

pus quo idem non permitterem. Ita et ingenio gaudebant, et judicio non fallebantur. » (QUINT. lib. 2, cap. 4.)

On a dû être étonné de n'entendre point parler, parmi les différents exercices de rhétorique, de la lecture et de l'explication des bons auteurs, seule capable de former parfaitement le goût des jeunes gens, et de leur apprendre à bien composer. Quintilien avoue que cela manquait de son temps, lorsqu'il commença à enseigner la rhétorique. Il en sentait dès-lors toute l'utilité, et il mit cet exercice en pratique par rapport à quelques jeunes gens qu'il instruisait en particulier, et dont les parents lui avaient demandé en grace de leur expliquer les auteurs; mais, ayant trouvé la coutume contraire établie dans les écoles, il n'osa pas s'écarter de l'ancienne manière, tant la coutume a de force et d'empire sur les esprits! Convaincu de l'extrême importance de cette pratique pour les jeunes gens, il la recommande avec soin dans ses livres de l'Institution de l'orateur; et comme le grammairien était chargé de leur expliquer les poètes, il veut que le rhéteur leur donne la connaissance des orateurs et des historiens, mais surtout des orateurs, en les lisant avec eux, et leur en faisant sentir toutes les beautés: et il met cet exercice<sup>1</sup> beaucoup au-dessus de tous les préceptes de rhétorique, quelque excellents qu'ils puissent être, auxquels il préfère infiniment les exemples; car, dit-il, ce que le rhéteur se contente d'enseigner, l'orateur le met sous les yeux. L'un montre aux jeunes gens la route qu'ils doivent tenir, l'autre les prend comme par la main, et les y fait entrer. *Quæ doctor præcipit, orator ostendit.*

Lib. 2, c. 5.

Lib. 10, c. 1.

<sup>1</sup> « Hoc diligentiae genus ausim in omnibus ferè minus valent prædicere plus collaturum discentibus, quàm exempla. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 5.)

Je me suis peut-être un peu trop étendu sur ce qui regarde l'excellent maître de rhétorique dont j'ai cité plusieurs endroits, et je dois en faire des excuses aux lecteurs. Je les prie donc de me pardonner une prédilection trop marquée pour Quintilien, qui est mon auteur favori, et qui fait le sujet de mes leçons au collège royal depuis plus de quarante ans. J'avoue que je suis charmé et enchanté de la lecture de ses livres, qui me paraît toujours nouvelle; et j'en fais d'autant plus de cas, que je ne connais point d'auteur plus capable de prémunir l'esprit des jeunes gens contre le faux goût d'éloquence qui semble vouloir, de nos jours, prévaloir et prendre le dessus.

Nous avons plusieurs saints qui ont enseigné la rhétorique, et qui ont fait beaucoup d'honneur à cette profession par leur profond savoir, et encore plus par leur solide piété : saint Cyprien, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, etc. Ce dernier nous parle d'un célèbre rhéteur, nommé *Victorin*, à qui l'on avait érigé une statue à Rome, où les savantes leçons qu'il donnait aux enfants des plus illustres sénateurs lui avaient acquis une grande réputation. Le récit touchant de sa conversion (car il avait renoncé courageusement au paganisme, et s'était fait chrétien) contribua beaucoup à celle de saint Augustin.

Confes. 1. 8,  
cap. 2.

## CHAPITRE IV.

## DES SOPHISTES.

DANS la matière que je traite ici, j'ai tiré un grand secours de l'ouvrage de M. Hardion sur *l'origine et les progrès de la rhétorique dans la Grèce*, dont il n'y a encore qu'une légère partie qui ait été donnée au public.

Il est difficile de donner une juste idée et une exacte définition des sophistes, parce que leur état et leur réputation ont souffert divers changements. Ce fut d'abord un titre fort honorable. Puis, extrêmement décrié par les vices des sophistes et par l'abus qu'ils firent de leurs talents, il devint un titre méprisable et odieux. Enfin ce même titre, comme réhabilité par le mérite de ceux qui le portaient, fut en honneur pendant une assez longue suite de siècles, ce qui n'empêcha pas qu'alors même plusieurs n'en abusassent.

Le nom de *sophiste* avait chez les anciens une fort grande étendue, et était donné à tous ceux qui avaient l'esprit orné de connaissances utiles et agréables, et qui faisaient part aux autres de leurs lumières, soit de vive voix, soit par écrit, sur quelque science et quelque matière que ce fût. On peut juger par là combien cette qualité fut honorable dans les commencements, et quel respect elle dut attirer à ceux qui, se distinguant par un mérite particulier, s'appliquaient à former les hommes, soit à la vertu, soit aux sciences, soit

Περὶ  
ἀντιδόσεως,  
p. 677.

Lib. 1, c. 29.

au gouvernement des états. La plus grande preuve qu'on puisse donner, dit Isocrate, de l'estime singulière qu'on avait pour les sophistes, c'est que Solon, qui le premier des Athéniens a eu le titre de sophiste, fut jugé par nos ancêtres le plus digne d'être mis à la tête du gouvernement. Hérodote le compte parmi les sophistes que l'opulence de Crésus et son amour pour les beaux-arts attirèrent à sa cour.

Lorsque, par la conquête des états de Crésus, l'Asie Mineure eut été assujettie aux armes des Perses, la plupart des sophistes repassèrent dans la Grèce, et la ville d'Athènes devint, sous le gouvernement de Pisistrate et de ses enfants, l'asyle et le séjour favori des savants.

Pour bien comprendre de quel secours ils furent pour la Grèce, il n'y a qu'à se souvenir des importants services qu'ils rendirent à Périclès, j'entends pour la politique et pour le gouvernement.

Plato  
in Phædr.  
p. 269.

Plut. in Pe-  
ricl. p. 154.

Tous les arts, dont l'objet est grand et considérable, veulent dans ceux qui les cultivent un esprit de discussion, et une profonde connaissance de la nature. C'est par là qu'on s'accoutume à concevoir des pensées hautes et sublimes, et qu'on peut arriver à la perfection. Périclès joignit à d'heureuses dispositions naturelles cette habitude de méditer et d'approfondir. Étant tombé entre les mains d'Anaxagore, qui suivait en tout cette méthode, il apprit de lui à remonter aux principes des choses, et s'appliqua particulièrement à l'étude de la nature. L'histoire nous apprend l'usage qu'il en fit dans une occasion où une subite éclipse de soleil avait causé dans sa flotte une consternation générale. Anaxagore, qui était plein de ces ma-

tières, en faisait le principal objet de ses conférences avec Périclès, qui sut en tirer ce qui lui convenait pour l'appliquer à la rhétorique.

DAMON, qui prit la place d'Anaxagore auprès de Périclès, ne se donnait que pour musicien, mais cachait sous ce nom et sous cette profession une profonde science. Périclès passait les journées entières avec lui, soit pour perfectionner les connaissances qu'il avait déjà, soit pour en acquérir de nouvelles. Damon était l'homme du monde le plus aimable, et en qui l'on trouvait le plus de ressources sur quelque matière qu'on voulût le consulter. Il avait étudié à fond la nature, et les effets des différentes espèces de musique. Il composait lui-même très-habilement, et ses ouvrages tendaient tous à inspirer l'horreur du vice, et l'amour de la vertu.

Id. in Pericl.  
p. 153 et 154.  
Plato in  
Lach.  
pag. 180.

Quelque soin que ce sophiste eût pris de cacher sa véritable profession, ses ennemis, ou plutôt ceux de Périclès, s'aperçurent avec le temps que sa lyre n'était qu'un masque qu'il avait pris pour se déguiser : dès lors ils s'appliquèrent à le décrier parmi le peuple. Ils le peignirent comme un homme ambitieux, inquiet, et qui favorisait la tyrannie. Les poètes comiques les secondèrent de tout leur pouvoir par les ridicules qu'ils lui donnèrent; enfin il fut appelé en justice, et banni du ban de l'ostracisme. Son mérite et son attachement pour Périclès étaient ses plus grands crimes.

Cet illustre Athénien eut encore un autre maître, tant pour l'éloquence que pour la politique, dont le nom et la profession doivent étonner : c'est la fameuse Aspasia de Milet. Cette femme, célèbre par sa beauté, par son savoir et par son éloquence, faisait tout à la

Plut. in Pericl. p. 165 et 169.  
Athen. l. 13, pag. 608.  
Hes. in voce  
Θαρηλία.  
Suid. ibid.



fois deux métiers bien différents, celui de courtisane et celui de sophiste. Sa maison était le rendez-vous des plus graves personnages d'Athènes. Elle donnait ses leçons d'éloquence et de politique avec tant de bienséance et de modestie, que les maris ne craignaient point d'y mener leurs femmes, et qu'elles pouvaient y assister sans honte et sans danger.

Elle avait suivi dans sa conduite et dans ses études l'exemple d'une autre courtisane de Milet, nommée Thargélie, qui, par ses talents, avait mérité le titre de sophiste, et que son extrême beauté avait élevée au faite de la grandeur. Dans le temps que Xerxès méditait la conquête de la Grèce, il l'avait engagée à faire usage de ses charmes et de son esprit pour lui gagner plusieurs villes grecques. Elle le servit selon ses vœux. Elle fixa enfin ses courses dans la Thessalie, dont le souverain l'épousa, et elle vécut sur le trône pendant trente ans.

Aspasie joignait à beaucoup d'esprit et de beauté une profonde connaissance de la rhétorique et de la politique. Socrate (quel homme, et de quelle réputation!) se glorifiait de devoir à ses instructions tout ce qu'il avait d'éloquence, et lui attribuait le mérite d'avoir formé les plus grands orateurs de son temps. Il laisse même entendre dans Platon qu'Aspasie avait eu la meilleure part à cette oraison funèbre que Périclès avait prononcée à la louange des Athéniens morts les armes à la main pour la patrie, et qui parut si admirable, que, lorsqu'il eut cessé de parler, les mères et les femmes de ceux qu'il avait loués coururent l'embrasser, et lui donnèrent des couronnes et des bandellettes comme à un athlète victorieux.

Périclès était en assez mauvaise intelligence avec sa femme, et elle consentit sans peine à se séparer de lui. Après qu'il l'eut mariée à un autre, il prit en sa place Aspasia, et vécut avec elle dans la plus parfaite union. Elle était depuis long-temps en butte aux traits satiriques des poètes, qui, dans leurs comédies, la désignaient, tantôt sous le nom d'Omphale, tantôt sous celui de Déjanire, et tantôt sous celui de Junon. Il n'est pas certain si ce fut avant ou après son mariage qu'elle fut appelée en justice pour crime d'impiété. On sait seulement que Périclès eut beaucoup de peine à la sauver, et qu'il employa, pour la justifier, tout ce qu'il avait d'éloquence et de crédit.

Plut. in Péricl. p. 169.

Il est fâcheux qu'Aspasia ait déshonoré par l'irrégularité de ses mœurs, et par sa profession de courtisane, tant de belles qualités qui la rendaient d'ailleurs si estimable, et qui, sans cette tache, auraient fait un honneur infini à son sexe. Mais elles marquent de quoi il est capable, et jusqu'où il peut porter les talents de l'esprit, et même la science du gouvernement.

Outre Anaxagore, Damon et Aspasia, qui avaient été les principaux maîtres de Périclès pour la politique et pour l'éloquence, il avait encore attiré chez lui quelques autres sophistes d'une grande réputation. On voit, par cette conduite, quel cas et quel usage les plus grands hommes de l'antiquité faisaient des sciences, qu'ils étaient bien éloignés de regarder comme un simple amusement, propre tout au plus à satisfaire la curiosité de l'esprit par de rares connaissances, mais incapable de former les hommes au gouvernement des états.

Les honneurs extraordinaires rendus aux sophistes

s. Chrys. in  
ep. ad Eph.

Eunapius.  
[In Proæres.  
p. 90, ed.  
Boissou.]

dans toute la Grèce marquent combien ils y étaient estimés et considérés. Quand ils arrivaient dans une ville, on allait en foule au-devant d'eux, et l'entrée qu'ils y faisaient avait un air de triomphe. On les gratifiait du droit de bourgeoisie, on leur accordait toutes sortes d'immunités, on leur érigeait des statues. Rome en éleva une à l'honneur du sophiste Proérèse, qui y était allé par l'ordre de l'empereur Constant. On ne peut rien imaginer de plus glorieux ni de plus flatteur que l'inscription de cette statue<sup>1</sup> : REGINA RERUM ROMA REGI ELOQUENTIÆ, c'est-à-dire : *Rome, la reine du monde, au roi de l'éloquence.*

L'expérience qu'on avait faite dans la plupart des villes du secours dont étaient les sophistes pour ceux qui étaient chargés du maniement des affaires publiques, et surtout pour l'instruction de la jeunesse, leur attira toutes ces marques glorieuses d'estime et de distinction. D'ailleurs on ne peut pas dissimuler que plusieurs d'entre eux avaient beaucoup d'esprit, qu'ils avaient acquis par leur travail une grande étendue de connaissances, et qu'ils se distinguaient d'une manière particulière par le talent de la parole. Les plus célèbres, et qui parurent du temps de Socrate, sont Gorgias, Tisias, Protagore, Prodicus.

Diod. l. 12,  
pag. 106.

GORGIAS est surnommé *le Léontin*, parce qu'il était de Léonte, ville de Sicile. Ses citoyens, qui étaient en guerre avec ceux de Syracuse, le députèrent, comme le plus habile orateur qui fût parmi eux, pour implorer le secours des Athéniens. Il charma les Athéniens par son éloquence, et en obtint tout ce qu'il de-

<sup>1</sup> Texte original d'Eunapius : Ἡ ΒΑΣΙΛΕΥΟΥΣΑ ΡΩΜΗ Τὸν ΒΑΣΙΛΕΥΟΝΤΑ Τῶν Λόγων. — L.

mandait. Comme elle était nouvelle pour eux, elle les éblouit par l'éclat des mots, des pensées, des tours, des figures, et par ces sortes <sup>1</sup> de périodes artistement travaillées, et pour ainsi dire tirées au cordeau, dont les membres, par une disparité et une ressemblance étudiées, se répondent les uns aux autres avec une entière justesse, et forment une cadence mesurée et compassée qui flatte agréablement l'oreille. Ces sortes de gentillesses, car on peut bien les appeler ainsi, se pardonnent quand elles sont rares, et ont même de la grace, quand on en use sobrement, comme fait Cicéron. Mais Gorgias s'y livrait sans retenue. Tout était brillant dans son style, et l'art s'y montrait partout à découvert. Il alla en faire parade sur un plus grand théâtre, c'est-à-dire aux jeux olympiques, et ensuite aux jeux pythiens; et il y fut également admiré de toute la Grèce. On lui prodigua partout <sup>2</sup> les plus grands honneurs, et on alla jusqu'à lui ériger à Delphes une statue d'or <sup>3</sup>, ce qui n'avait encore été accordé à personne.

Gorgias fut le premier qui osa se vanter, dans un nombreux auditoire, qu'il était prêt à répondre sur quelque matière qu'on voulût lui proposer; ce qui devint fort commun dans la suite. Crassus a raison de se

Cic. de Orat.  
103.

<sup>1</sup> « Paria paribus adjuncta, et similiter definita; itemque contrariis relata contraria, quæ suâ sponte, etiamsi id non agas, cadunt plerumque numerosè, Gorgias primus invenit: sed his est usus intemperanter. » (Cic. de Orat. n. 175.)

« Gorgias avidior est generis ejus, et his festivitibus (sic enim ipse censet) insolentiùs abutitur. » (Ibid.

n. 176.)

<sup>2</sup> « Gorgiæ tantus honos habitus est a tota Græcia, soli ut ex omnibus, Delphis non inaurata statua sed aurea statueretur. » (Ibid. n. 127.)

<sup>3</sup> Elle n'était que dorée, ἐπίχρυσος, selon l'expression de Pausanias, (Phocic. p. 842.) — L.

moquer d'une si sottise vanité, ou plutôt, comme il l'appelle lui-même, d'une si ridicule impudence.

De Senect.  
n. 13.

Il vécut jusqu'à cent sept ans<sup>1</sup>, sans jamais interrompre ses études; et sur ce qu'on lui demandait comment il pouvait soutenir une si longue vie, il répondit que sa vieillesse ne lui avait jamais donné aucun sujet de plainte.

Entre ses disciples, Isocrate est le plus illustre, et celui qui lui a fait le plus d'honneur.

Pausan. l. 6.  
pag. 376.

TISIAS<sup>2</sup> était compatriote de Gorgias: il lui fut même donné pour adjoint, selon quelques-uns, dans la députation vers les Athéniens. Il s'en fit aussi beaucoup estimer. Il eut pour disciple Lysias, fameux orateur dont je parlerai dans la suite.

Plat. in Me-  
non. p. 61.

PROTAGORE, d'Abdère en Thrace, était du même temps que Gorgias, et peut-être même un peu antérieur. Il était aussi du même goût, et eut, comme lui, beaucoup de réputation pour l'éloquence. Il l'enseignait pendant quarante ans, et amassa dans cette profession des sommes plus considérables que jamais n'auraient pu faire ni Phidias, ni dix autres statuaires aussi habiles que lui. C'est ainsi que s'explique Socrate dans Platon<sup>3</sup>.

Lib. 5, c. 10.

Aulu-Gelle rapporte un procès fort singulier entre ce Protagore et un de ses disciples. Celui-ci, qui s'appelait Évathle, pressé d'un vif désir de se rendre un célèbre avocat, s'adresse à Protagore. On convient du

<sup>1</sup> Pline (VII, 48) et Lucien (*Macrob.* § 23) disent 108 ans; et Pausanias (*Eliac.* II, p. 495), 105 ans. — L.

<sup>2</sup> Disciple de Corax, voyez plus haut, p. 435. — L.

<sup>3</sup> Platon poursuit Protagoras avec

une sorte d'acharnement dans plusieurs de ses écrits (*Hipp. Major.* p. 96. — *Theætet.* p. 122.): et il est facile de voir qu'il était un peu jaloux des succès que l'éloquence de ce rhéteur avait obtenus. — L.

prix , car c'était toujours par où ces sortes de maîtres commençaient ; et le rhéteur s'engage à révéler à Évathle les plus secrets mystères de l'éloquence. Le disciple , de son côté , paie sur-le-champ la moitié du prix convenu , et remet le paiement de l'autre jusqu'après le gain de la première cause qu'il plaidera. Protagore , sans perdre de temps , étale tous ses préceptes , et , après un grand nombre de leçons , prétend avoir mis son disciple en état de briller dans le barreau , et le presse d'y faire essai de son savoir. Évathle , soit timidité ou autre raison , traîne toujours en longueur , et s'obstine à ne point exercer son nouveau talent. Le rhéteur , las d'un refus si opiniâtre , le traduit devant les juges. Là , sûr de la victoire , quel que puisse être le jugement , il insulte au jeune homme : car , lui dit-il , si la sentence m'est favorable , elle vous oblige de me payer ; si elle m'est contraire , elle vous fait gagner votre première cause , et vous rend aussitôt mon débiteur par la loi de notre convention. Il croyait l'argument sans réplique. Évathle n'en fut point effrayé , et répliqua sur-le-champ : J'accepte l'alternative. Si l'on juge pour moi , vous perdez votre cause : si l'on prononce en votre faveur , la convention m'absout ; je perds ma première cause , et dès là je suis quitte. Les juges , embarrassés par cette captieuse alternative , laissèrent la question indécise , et firent vraisemblablement repentir Protagore d'avoir si bien instruit son disciple.

PRODICUS de l'île de Cée , l'une des Cyclades , contemporain de Démocrite et de Gorgias , et disciple de Protagore , a été l'un des plus célèbres sophistes de la Grèce. Il fleurissait dans la 86<sup>e</sup> olympiade ; et il eut

Suidas.

entre autres disciples, Euripide, Socrate, Théràmène, et Isocrate.

Il ne dédaigna point d'enseigner en particulier dans Athènes, quoiqu'il y fût avec le caractère d'ambassadeur de la part de ses compatriotes, qui lui avaient déjà conféré plusieurs autres emplois publics, et quoique la grande approbation que sa harangue avait obtenue des Athéniens, le jour de son audience publique, semblât devoir l'engager à n'exercer son talent qu'en de pareilles occasions. Platon insinue que l'envie de gagner de l'argent porta Prodicus à tenir école. Il en gagna beaucoup effectivement à ce métier. Il allait de ville en ville faire parade de son éloquence; et quoiqu'il le fît d'une façon mercenaire, il ne laissa pas de recevoir de grands honneurs à Thèbes, et de plus grands encore à Lacédémone.

Philostr. in  
vit. sophist.  
lib. 1.

On a fort parlé de sa déclamation à *cinquante dragmes*, qui fut ainsi nommée, à ce que disent quelques savants, parce que chaque auditeur était obligé de lui payer cinquante dragmes, qui font vingt-cinq livres de notre monnaie. C'était acheter bien cher le plaisir d'entendre une harangue. D'autres l'entendent d'une leçon, et non d'une harangue. Socrate, dans un dialogue de Platon, se plaint, avec son air moqueur, de n'être pas en état de bien discourir sur la nature des noms, parce qu'il n'avait pas ouï la <sup>1</sup> leçon à cinquante dragmes, qui, selon Prodicus, instruisait de tout ce mystère. En effet, ce sophiste avait des discours à tout prix, depuis deux oboles jusqu'à cinquante dragmes. Quoi de plus sordide ?

In Cratyl.  
pag. 384.

Id. in Axioç.  
pag. 366.

<sup>1</sup> Τὴν πεντηκοντάδραχμον ἐπίδειξεν.

La fiction de Prodicus, dans laquelle il suppose que la Vertu et la Volupté, déguisées en femme, se présentèrent à Hercule, et tâchèrent à l'envi chacune de l'attirer à soi, a été justement louée par plusieurs auteurs. Xénophon l'a exposée avec beaucoup d'étendue et d'ornement; et cependant il dit qu'elle était bien plus longue et plus ornée dans l'écrit même que Prodicus avait composé au sujet d'Hercule. Lucien l'a ingénieusement imitée <sup>1</sup>.

Lib. 2, Memor. p. 737-740.

Cic. Offic. l. 1, n. 118.

Les Athéniens firent mourir notre sophiste comme corrupteur de la jeunesse <sup>2</sup>. Il y a apparence qu'il fut accusé d'enseigner à ses disciples l'irréligion.

Suidas.

La réputation de ces sophistes ne se soutint pas longtemps. J'ai fait voir dans la vie de Socrate comment ce grand homme, qui se crut obligé, en bon citoyen, de détromper le public à leur égard, réussit à les faire connaître pour ce qu'ils étaient en leur ôtant le masque qui couvrait tous leurs défauts. Il les interrogeait, dans des conférences publiques, avec un air de simplicité, et presque d'ignorance, qui cachait un art infini, comme un homme qui cherchait à s'instruire lui-même et à profiter de leurs lumières; et les conduisant de proposition en proposition, dont ils ne prévoyaient pas la conclusion ni les suites, il les faisait tomber dans des absurdités qui rendaient sensible et faisaient toucher au doigt la fausseté de tous leurs raisonnements.

<sup>1</sup> Dans le songe. — L. continuer ce chapitre en rapportant les noms et les ouvrages des principaux sophistes grecs. C'est ce qu'on trouvera dans plusieurs ouvrages; entre autres dans l'histoire de l'éloquence chez les Grecs, par Belin de Ballu. — L.

<sup>2</sup> Ce chapitre sur les sophistes est incomplet: Rollin s'arrête à Prodicus de Céos, on ne sait pourquoi, quand rien ne l'empêchait de continuer la nomenclature. Sans la crainte de faire un livre dans son livre, j'aurais pu



Deux choses principalement contribuèrent à les faire tomber dans un décri presque général. Ils se donnaient pour des orateurs parfaits, qui seuls possédaient le talent de la parole, et qui avaient porté l'éloquence au plus haut degré où elle pût arriver. Ils se faisaient honneur de pouvoir parler sur-le-champ et sans aucune préparation, sur quelque sujet qu'on leur proposât. Ils se vantaient de donner à leurs auditeurs telle impression qu'il leur plaisait; d'enseigner<sup>1</sup> comment on pouvait rendre bonne la plus mauvaise cause du monde; et de faire paraître<sup>2</sup>, par la force du discours, les plus petites choses grandes, et les plus grandes petites. C'est ce que Platon dit de Gorgias et de Tisias. Ils étaient également prêts à soutenir le pour et le contre sur quelque matière que ce fût. Ils ne comptaient le vrai pour rien dans leurs discours; ils faisaient servir les tours de leur éloquence, non à prouver et à faire aimer la vérité, mais à un pur jeu d'esprit, et à donner au faux les couleurs du vrai, et au vrai celles du faux.

Le grand théâtre où ils cherchaient à briller était les jeux olympiques. Là, comme je l'ai déjà dit, en présence d'un nombre infini d'auditeurs, rassemblés de toutes les parties de la Grèce, ils étalaient avec affectation tout ce que l'éloquence a de plus pompeux. Peu attentifs à la solidité des choses, ils employaient ce qu'il y a de plus éclatant et de plus capable d'éblouir, se proposant pour unique but de plaire à la multitude, et d'enlever ses suffrages; et cela ne manquait pas d'ar-

<sup>1</sup> « Docere se profitebantur, arrogantibus sanè verbis, quemadmodum causa inferior (ita enim loquebantur (dicendo fieri superior posset. » (Cic. in *Brut.* n. 30.)

<sup>2</sup> Τα μικρὰ μεγάλα, καὶ τὰ μεγάλα μικρὰ φαίνεσθαι ποιοῦσι διὰ ῥώμην λόγῳ. (In *Phædro*, pag. 267.)

river, leurs discours étant suivis d'un applaudissement général. On sent bien, sans que je le marque, où une telle affectation pouvait les mener, et combien elle était propre à ruiner le goût de la bonne et saine éloquence.

C'est ce que Socrate ne cessait de représenter aux Athéniens, comme on le voit dans plusieurs dialogues où Platon le fait parler sur ce sujet : car il ne faut pas s'imaginer, quand il attaque et décrie la rhétorique, comme il le fait souvent, que ce soit à la bonne et véritable rhétorique qu'il en veuille. Il en faisait tout le cas qu'elle mérite ; mais il ne pouvait souffrir l'abus indigne qu'en faisaient les sophistes, ni applaudir avec la multitude ignorante à des discours qui n'avaient nulle solidité et nulle beauté réelle : car, au lieu que l'éloquence, comme une reine majestueuse, a des ornements pompeux et éclatants, propres à relever sa dignité, mais qui n'ont rien d'affecté et ne sortent jamais du naturel, les sophistes lui prêtaient une parure étrangère, molle, efféminée, comme à une courtisane qui tire toutes ses graces du fard, qui n'a qu'une beauté empruntée, et qui sait tout au plus charmer les oreilles par le son d'une voix douce et mélodieuse. C'est l'idée que nous donnent, conformément à Socrate, Quintilien et saint Jérôme de l'éloquence des sophistes ; et je ne crains point qu'on me sache mauvais gré de rapporter ici leurs propres termes. *Quapropter eloquentiam, licet hanc (ut sentio enim dicam) libidinosam resupinâ voluptate auditoria probent, nullam esse existimabo, quæ ne minimum quidem in se indicium masculini et incorrupti, ne dicam gravis et sancti viri, ostendet.... Quasi ad Athenæum et ad auditoria convenitur, ut plausus circumstantium sus-*

Quintil. l. 5,  
cap. 13.

S. Hieron.  
Præf. in l. 3,  
Comment. ad  
Galat.

*citentur, ut oratio rhetoricæ artis fucata mendacio, quasi quædam meretricula procedat in publicum, non tam eruditura populos, quàm favorem populi quæsitura, et in modum psalterii et tibiæ dulce canentis sensus demulceat audientium.* Les personnes de bon sens, averties par les fréquentes remontrances de Socrate, sentirent bientôt le faux de cette éloquence, et rabattirent beaucoup de l'estime qu'elles avaient conçue pour les sophistes.

Une seconde raison acheva de les décrier : ce furent les défauts et les vices qu'on remarqua dans leur conduite. Ils étaient fiers, arrogants, orgueilleux, pleins de mépris pour les autres, et d'estime pour eux-mêmes. Ils se vantaient d'être les seuls qui entendissent et qui fussent en état de bien enseigner aux jeunes gens les préceptes de la rhétorique et de la philosophie. Ils promettaient aux parents, avec un air d'assurance, ou plutôt d'impudence, de réformer parfaitement les mœurs corrompues de leurs enfants, et de leur donner en peu de temps toutes les connaissances nécessaires pour remplir les plus importantes places de l'état.

Ils ne faisaient pas tout cela gratuitement, et ne se piquaient pas de générosité. Leur défaut dominant était l'avarice, et un désir insatiable d'amasser des richesses. On pourrait leur appliquer un bon mot dit à l'occasion d'Apollone <sup>1</sup>, philosophe stoïcien, que l'em-

Lucian.

<sup>1</sup> C'est ce même Apollone, qui, étant arrivé à Rome, refusa d'aller au palais, disant que c'était au disciple à venir trouver son maître. Antonin ne fit que rire de la sotte fierté et du travers d'esprit bizarre de ce stoïcien, qui avait bien voulu venir

d'orient à Rome, et qui, étant à Rome, ne voulait pas aller de sa maison jusqu'au palais, et il laissa aller Marc-Aurèle l'écouter chez lui. Ce prince continua d'y aller recevoir ses leçons, même depuis qu'il fut élevé à la dignité impériale.

pereur Antonin fit venir d'orient pour être précepteur de Marc-Aurèle, qu'il avait adopté. Il amena avec lui à Rome plusieurs autres philosophes, tous Argonautes, disait un cynique de ce temps-là, et bien disposés à chercher la toison d'or. Les sophistes vendaient bien cher leurs leçons; et comme ils avaient trouvé le moyen d'amorcer les parents par de magnifiques promesses, et qu'on était infatué de leur savoir et de leur mérite, ils les rançonnaient hardiment, et mettaient à profit le vif désir qu'ils témoignaient de bien élever leurs enfants. Protagore <sup>1</sup> prenait de ses disciples, pour leur apprendre la rhétorique, cent mines, ou dix mille dragmes, c'est-à-dire cinq mille livres <sup>2</sup>. Gorgias, au rapport de Diodore de Sicile et de Suidas, exigeait la même somme. Il en coûta autant à Démosthène pour recevoir les leçons du rhéteur Isée.

Demonax.

Diod. l. 12  
pag. 106.  
Plut. in Isæo.

Le parfait désintéressement de Socrate, qui était sans héritage et sans revenu, faisait encore sentir davantage, par le contraste, la sordide avidité des sophistes, et était une censure continuelle de leur conduite, plus forte que tous les reproches les plus vifs qu'il aurait pu leur faire.

Malgré ces défauts, qui étaient personnels à plusieurs d'entre eux, car quelques-uns s'en sauvèrent, il faut reconnaître que les sophistes ont rendu de grands services au public pour l'avancement des sciences, dont ils furent comme les dépositaires pendant la durée de plusieurs siècles.

Plusieurs villes de la Grèce et de l'Asie, où l'on

<sup>1</sup> « A Protagora decem millibus denariorum didicisse artem quam edidit, Eyathlus dicitur. » (QUINT. lib 3, cap. 1.)

<sup>2</sup> 9160 fr. — L.

allait de différents pays puiser, comme dans la source, toutes les sciences, ont fourni, dans tous les temps, des sophistes d'une grande réputation. Pour abréger et finir cet article, je ne parlerai que d'un seul de ces sophistes : c'est le célèbre Libanius.

Lib. in vita  
sua.  
AN. J.C. 339.

LIBANIUS était né d'une bonne famille d'Antioche. Il étudia à Athènes, où il passa environ quatre ans. Il y fut nommé par le proconsul pour enseigner la rhétorique à l'âge de vingt-cinq ans : mais cette nomination n'eut pas lieu. Il était très-zélé partisan et défenseur du paganisme, ce qui le fit dans la suite particulièrement considérer par Julien l'Apostat. Il s'acquit beaucoup d'estime par son esprit et par son éloquence.

S. Greg.  
Naz. orat. 20.  
pag. 325.  
AN. J.C. 351.

Il se distingua principalement à Constantinople et à Antioche. Il professa dans la première de ces deux villes pendant quelques années à différentes reprises. C'est là qu'il forma une liaison particulière avec saint Basile. Ce saint, avant que d'aller à Athènes, passa à Constantinople; et comme cette ville florissait alors par un grand nombre de sophistes et de philosophes très-excellents, la vivacité et la vaste étendue de son esprit lui firent enlever en peu de temps ce qu'ils avaient de meilleur. Libanius, dont il paraît qu'il s'était rendu le disciple, le respectait déjà, tout jeune qu'il était, à cause de la gravité de ses mœurs, digne de la sagesse des vieillards : ce qu'il admirait d'autant plus, dit-il, qu'il vivait dans une ville où tous les attrait de la volupté se trouvaient en abondance. Quand il eut appris que ce saint, malgré sa grande réputation, avait pris le parti de la retraite, il ne put, tout païen qu'il était, ne point admirer une action si généreuse, qui égalait

Epist. Liban.

tout ce que ces philosophes avaient jamais fait de plus grand. Dans toutes les lettres que lui écrit saint Basile, on voit l'estime singulière qu'il faisait de ses ouvrages, et la tendresse qu'il avait pour sa personne. Il lui adressait tous les jeunes gens de Cappadoce qui avaient dessein de s'avancer dans l'éloquence, comme au plus habile maître de rhétorique qui fût alors; et ils en étaient reçus avec une distinction particulière. A l'occasion de l'un de ces jeunes gens, qui était mal partagé du côté des biens de la fortune, Libanius dit une chose qui doit lui faire beaucoup d'honneur : c'est qu'il ne considérait point dans ses disciples les richesses, mais la bonne volonté; que, s'il trouvait un jeune homme pauvre qui montrât un grand desir d'apprendre, il le préférait sans hésiter à tous les plus riches; et qu'il était fort content lorsque ceux qui ne pouvaient rien donner étaient avides de recevoir <sup>1</sup>. Il ajoute qu'il n'avait pas eu le bonheur de rencontrer de tels maîtres. En effet, le désintéressement n'était pas la vertu des sophistes. Ceux qui sont chargés de la profession d'enseigner savent qu'ordinairement le fonds le plus fertile en mérite est la pauvreté.

Il écrit à Thémistius, célèbre sophiste, que ses talents et sa sagesse élevèrent aux premières charges de l'état, d'une manière qui montre que Libanius avait de la noblesse de sentiment, et qu'il était touché de l'amour du bien public. « Je ne vous félicite point, lui  
 « dit-il, sur ce que le gouvernement de la ville vous a  
 « été donné; mais je félicite la ville sur le choix qu'elle  
 « a fait de votre personne pour cette importante place.

<sup>1</sup> Ἀρκεί τῷ μὴ δυναμένῳ δύναι, τὸ βουλευθῆναι λαβεῖν.

« Vous n'avez pas besoin de nouvelles dignités; mais  
« elle a grand besoin d'avoir un gouverneur tel que  
« vous. »

Il serait à souhaiter que Libanius eût été aussi irrépréhensible pour les mœurs qu'estimable pour son caractère d'esprit et pour son éloquence. On lui a reproché aussi d'être trop plein d'estime pour lui-même, et trop grand admirateur de ses propres ouvrages. Cela doit moins étonner. On pourrait presque dire que la vanité était la vertu du paganisme.

Libanius passa les trente-cinq dernières années de sa vie à Antioche, depuis l'an 354 jusque vers 390, et y professa la rhétorique avec un grand succès. Le christianisme lui fournit encore dans cette ville un illustre disciple en la personne de saint Jean Chrysostôme. Sa mère, qui n'épargnait rien pour le bien élever, l'envoya à l'école de Libanius, le plus habile et le plus renommé des sophistes qui enseignaient alors à Antioche, pour s'y former à l'éloquence sous un si excellent maître. Ses ouvrages, qui l'ont fait appeler *bouche d'or*, attestent le progrès qu'il y fit. Il fréquenta d'abord le barreau, plaida quelques causes, et fit des déclamations publiques. Il en envoya une à Libanius, qui était un éloge des empereurs; et Libanius, en l'en remerciant, lui dit que lui et plusieurs personnes de lettres à qui il l'avait fait voir l'avaient admirée. On assure que, quelques amis demandant à ce sophiste, qui était près de mourir, qui il voulait avoir pour successeur de sa chaire, il répondit qu'il eût choisi notre saint, si les chrétiens ne le lui eussent enlevé: mais son écolier avait bien d'autres vues.

Isid. Pelus.  
l. 2, ep. 42.

Sozom. l. 8,  
cap. 2.

S'il faut juger du maître par ses élèves, et de son

mérite par leur réputation, les deux disciples de Libanius que je viens de citer, quand ils seraient les seuls, devraient lui faire un grand honneur. En effet, il passait dans l'esprit de tout le monde pour un excellent orateur. Eunape dit que tous ses termes sont choisis Eunap. c. 14. et élégants, et que tout ce qu'il a écrit a une douceur et un agrément qui attirent, avec une gaîté et une espèce d'enjouement qui lui servent de sel.

Libanius a laissé une infinité d'écrits, qui consistent en panégyriques, en déclamations et en lettres. De tous ses ouvrages, les lettres ont toujours été le plus estimées.





---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME DIXIÈME.

---

## HISTOIRE ANCIENNE

DES GRECS, DES PERSES, DES MACÉDONIENS, ETC.

---

SUITE

## DU LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

DES SCIENCES ET DES ARTS.

---

### CHAPITRE III.

Des arts libéraux.	Page 1	Architecture gothique.	17
Avant-propos.	<i>Ibid.</i>	§ III. Explication des termes de l'art, qui entrent dans les cinq ordres d'architecture.	18
Des arts libéraux. Honneurs rendus à ceux qui s'y sont distingués.	<i>Ibid.</i>	ART. II. — Des architectes et des bâtiments les plus célèbres dans l'antiquité.	21
<i>De l'Architecture.</i>	5	Temple d'Éphèse.	23
ART. I. — De l'architecture en général.	<i>Ibid.</i>	Bâtiments construits à Athènes, principalement sous Périclès.	26
§ I. Commencements, progrès, perfection de l'architecture.	<i>Ibid.</i>	Mausolée.	30
§ II. Des trois ordres de l'architecture des Grecs, et des deux autres qui y ont été ajoutés.	11	Ville et fanal d'Alexandrie.	<i>Ibid.</i>
Ordre dorique.	12	Les quatre principaux temples de la Grèce.	35
— ionique.	13	Bâtiments célèbres à Rome.	36
— corinthien.	<i>Ibid.</i>		
— toscan.	14		
— composite.	16		

### CHAPITRE IV.

De la sculpture.	46
§ I. Des différentes espèces renfermées dans la sculpture.	<i>Ibid.</i>

§ II. Sculpteurs célèbres qui se sont le plus distingués dans l'antiquité.	54
Phidias.	55
Polyclète.	63
Myron.	64
Lysippe.	<i>Ibid.</i>
Praxitèle.	67
Scopas.	72

## CHAPITRE V.

De la Peinture.	80
ART. I. De la peinture en général.	<i>Ibid.</i>
§ I. Origine de la peinture.	<i>Ibid.</i>
§ II. Des différentes parties de la peinture. Du vrai dans la peinture.	82
Du vrai dans la peinture.	89
§ III. Différentes espèces de peinture.	94
ART. II. — Histoire abrégée des peintres de la Grèce les plus connus.	99
Phidias et Panénius.	100
Polygnote.	<i>Ibid.</i>
Apollodore.	101
Zeuxis.	102
Parrhasius.	105
Pamphile.	108
Timanthe.	109
Apelle.	113
Aristide.	125
Protogène.	126
Pausias.	128

## CHAPITRE VI.

De la musique.	138
ART. I. — De la musique proprement dite.	139
§ I. Origine et effets merveilleux de la musique.	139
§ II. Auteurs qui ont inventé ou perfectionné la musique et les instruments.	149
Amphion	150
Orphée.	151
Hyagnis.	<i>Ibid.</i>
Olympe.	<i>Ibid.</i>
Démodoque. Phémus.	<i>Ibid.</i>
Terpandre.	152
Phrynis.	154
Timothee.	155
Archiloque.	157
Aristoxène.	158
§ III. L'ancienne musique, qui était simple, grave, mâle, quand et comment elle s'est corrompue.	160
§ IV. Différents genres et différents modèles de la musique ancienne. Manière de noter les chants.	163
§ V. S'il faut préférer la musique moderne à l'ancienne.	170
ART. II. — Des parties de la musique, propres aux anciens.	175
§ I. Déclamation du théâtre, composée et réduite en notes.	175
§ II. Gestes du théâtre, composés et réduits en notes.	179
§ III. Déclamation et geste partagés sur le théâtre entre deux acteurs.	181
§ IV. Art des pantomimes.	187

## LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

## DE LA SCIENCE MILITAIRE.

## CHAPITRE PREMIER.

ART. I. — Entreprise et déclaration de la guerre.	195	§ II. Déclaration de la guerre.	199
§ I. Entreprise de la guerre.	<i>Ibid.</i>	ART. II. — Choix du général et des officiers. Levée des soldats.	204
		§ I. Choix du général et des officiers.	<i>Ibid.</i>

TABLE DES MATIÈRES.

527

§ II. Levée des soldats.	217	§ IV. Punitions. Récompenses. Trophées. Triomphes.	310
ART. III. — Préparatifs de la guerre.	233	§ V. Établissement de l'hôtel royal des Invalides.	331
§ I. Des vivres.	<i>Ibid.</i>		
§ II. Paie des soldats.	242		
§ III. Armes anciennes.	252		
ART. IV.	264		
§ I. Soins préliminaires du général.	<i>Ibid.</i>		
§ II. Départ et marche des troupes.	268		
Marche de l'armée.	269		
§ III. Construction et fortification du camp.	273		
§ IV. Disposition du camp des Romains selon Polybe.	277		
§ V. Fonctions et exercices des soldats et des officiers romains dans leur camp.	286		
ART. V. — Des batailles.	291		
§ I. C'est du général principalement que dépend le succès des batailles.	<i>Ibid.</i>		
§ II. Soins de consulter les dieux et de haranguer les troupes avant le combat.	293		
§ III. Manière de ranger les armées en bataille, et de donner le combat.	301		

CHAPITRE II.

Des sièges de ville.	334
ART. I. — Des anciennes fortifications.	335
ART. II. — Des machines de guerre.	338
§ I. La tortue.	339
§ II. Catapulte. Baliste.	340
§ III. Le bélier.	342
§ IV. Tours mobiles.	345
ART. III. — Attaque et défense des places.	346
§ I. Lignes de circonvallation et de contrevallation.	<i>Ibid.</i>
§ II. Approches du camp au corps de la place.	348
§ III. Moyens dont on se servait pour réparer les brèches.	354
§ IV. Attaque et défense des places par les machines.	355

CHAPITRE III.

De la marine des Anciens.	362
---------------------------	-----

LIVRE VINGT-SIXIÈME.

DES GRAMMAIRIENS, DES PHILOGUES, DES RHÉTEURS, DES SOPHISTES.

Avant-Propos	378
--------------	-----

CHAPITRE PREMIER.

Des Grammairiens.	381
ART. I. — Grammairiens grecs.	388
ART. II. — Grammairiens latins.	400
Courtes réflexions sur le progrès et l'altération des langues.	402

CHAPITRE II.

Des Philologues.	409
Ératosthène.	410
Varron.	411
Asconius Pédianus.	412
Pline l'ancien.	<i>Ibid.</i>
Lucien.	421
Aulu-Gelle.	427

Athénée.	429	La rhétorique à Hérénnius.	462
Julius Pollux.	<i>Ibid.</i>	Sénèque le rhéteur.	<i>Ibid.</i>
Solinus.	430	Dialogue sur les orateurs, ou sur	
Philostrate.	<i>Ibid.</i>	les causes de la corruption de	
Macrobe.	431	l'éloquence.	466
Donat.	432	Quintilien (Marcus Fabius Quin-	
Servius.	433	tilianus).	472
Stobée.	<i>Ibid.</i>	§ I. Histoire de ce qu'on sait de	
CHAPITRE III.			
Des Rhéteurs.	433	Quintilien.	<i>Ibid.</i>
ART. I. — Des rhéteurs grecs.	435	Lettre de Pline à Quintilien.	485
Empédocle. Corax. Tisias.	<i>Ibid.</i>	§ II. Plan et caractère de la rhé-	
Platon.	<i>Ibid.</i>	rique de Quintilien.	486
Aristote.	436	§ III. Manière d'enseigner la jeu-	
Anaximène.	438	nesse, usitée du temps de Quin-	
Denys d'Halicarnasse.	<i>Ibid.</i>	ilien.	492
Hermogène.	442	CHAPITRE IV.	
Aphthone.	<i>Ibid.</i>	Des Sophistes.	505
Longin.	<i>Ibid.</i>	Damon.	507
Démétrius.	444	Gorgias.	510
ART. II. — Des rhéteurs latins.	445	Tisias.	512
L. Plotius Gallus.	449	Protagore.	<i>Ibid.</i>
Cicéron.	454	Prodicus.	513
		Libanius.	520

FIN DE LA TABLE DU TOME DIXIÈME.

\_\_\_\_\_

[The main body of the page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is scattered across the page and cannot be transcribed.]

\_\_\_\_\_

